34e ANNÉE

TOME XXXI

FASCICULE CXXVI (1er TRIM.)

MARS 1911





Bulletin Trimestriel

de la

Société de Géographie

et

d'Archéologie

d'Oran



ORAN

L. FOUQUE, éditeur

Rue Thuillier, 4




LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE et de PREHISTOIRE -
BIBLIOTHÈQUE
033



34e ANNÉE

TOME XXXI

FASCICULE CXXVI (1er TRIM.)

MARS 1911



Bulletin Trimestriel

de la

Société de Géographie

et

d'Archéologie

d'Oran



ORAN

L. FOUQUE, éditeur

Rue Thuillier, 4

SOMMAIRE

La Société n'est pas responsable des opinions émises par les auteurs dont les travaux sont insérés dans le bulletin.

SOCIÉTÉ
DE
GÉOGRAPHIE
ET
D'ARCHÉOLOGIE
DE
LA PROVINCE D'ORAN

FONDÉE EN 1878

TOME XXXI. — 1911

ORAN
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE L. FOUQUE
Rue Thuillier, 4 et 6 (Place Kléber)
—
1911

Société de Géographie et d'Archéologie

DE LA PROVINCE D'ORAN

7, Rue Schneider, ORAN

COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA SOCIÉTÉ

1910-1911

MM. Bérenger.
Capifali.
Caudrillier.
Dangles.
Déchaud.
Doumergue.
Engel.
Fabre.
Flahault.
Gasser.
Jullian Charles.
Koch.

MM. Lemoisson.
de Malaussène.
Pellet.
Pérez.
Pock.
Pontet.
Pousseur.
René-Leclerc.
Rocchisani.
Roux-Freissineng
Sandras.
Tournier.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président : Dr Gasser.
Vice-Présidents : Doumergue.
Flahault.
Secrétaire général : Engel.
Trésorier : Pock.
Bibliothécaire-archiviste : Tournier.
Secrétaire pour la Section géographique : Rocchisani.
Secrétaire-adjoint *id.* : Lemoisson.
Secrétaire pour la Section archéologique : Abbé Fabre.
Secrétaire-adjoint *id.* : Koch.

COMMISSION DU BULLETIN

MM. Gasser.
Doumergue.
Flahault.

MM. Engel.
Rocchisani.
Abbé Fabre.

COMMISSION DES FINANCES

Capifali.
Dangles.
Sandras.

Liste Générale des Membres

de la " Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran "

au 1er Mars 1911

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. Le Gouverneur général de l'Algérie.
G. Hanotaux, membre de l'Académie Française, ancien Ministre des Affaires Étrangères, 15, rue d'Aumale, Paris.

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. Le Préfet du département d'Oran.
Le Général commandant la Division d'Oran.

MEMBRES D'HONNEUR

MM. Le Sénateur du département d'Oran.
Les Députés du département d'Oran.
Le Président du Conseil général d'Oran.
Le Maire d'Oran.
A. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, 15, rue Washington, Paris.
René Cagnat, membre de l'Institut, 10, rue Stanislas, Paris.
Le Colonel Marchand, explorateur, 20, rue du Commandant Marchand, Paris.

PRÉSIDENT HONORAIRE

M. Monbrun Théogène, avocat, 7, boulevard Seguin, Oran.

MEMBRES HONORAIRES

MM. Binger, explorateur.
Caron, id.
Foureau, id.
Monteil, id.

MM. Nansen, explorateur.
Trivier, id.
Verminck, id.

MEMBRES CORRESPONDANTS (1)

MM. René Basset, doyen de la Faculté des Lettres, 77, rue Michelet, Alger.
Augustin Bernard, professeur à l'Université de Paris, 61, rue Scheffer, Paris.
Dr Carton, membre correspondant de l'Institut, Khéreddine, La Goulette (Tunisie).
Le P. Delattre, membre correspondant de l'Institut, Carthage (Tunisie).
Doutté Ed., professeur à la Faculté des Lettres, Alger.
Flamand J.-B.-M., professeur à la Faculté des Sciences, 6, rue Barbès, Alger.
Gentil L., maître de conférences à l'Université de Paris, Sorbonne, 65, boulevard Pasteur, Paris.
Mesplé A., professeur à la Faculté des Lettres, président de la Société de Géographie, Alger.

MEMBRES A VIE (1)

ayant racheté leurs cotisations annuelles par un versement unique de 100 francs

MM. Azan P., capitaine d'Infanterie, rue des Cités, Autun.
Bonnard, avocat, Tunis.
Cheylard, chef de bataillon en retraite, Bois-la-Reine, Mustapha-Alger.
Delinon, directeur de la Compagnie du Gaz, Barcelone.
Getten, directeur général de la Cie française des Chemins de fer de l'Indo-Chine, 14, rue Pelouze, Paris.
Goyt, topographe principal en retraite, 31, cours Saint-André, Grenoble.
Massenet, ingénieur civil, 27 bis, quai d'Orsay, Paris.
Pallary, instituteur à l'école d'Eckmühl, **Oran.**
Pastorino, notaire, boulevard du Lycée, **Oran.**
Thorin, propriétaire, Pont-Albin, **Oran.**

---

(1) MM. les Sociétaires sont priés de faire connaître au Secrétaire général les rectifications qu'il y aurait lieu d'apporter aux indications qui les concernent.

MEMBRES TITULAIRES

MM. Amillac Albin fils, chirurgien-dentiste, rue du Cercle Militaire, **Oran.**

Amoros Thomas, négociant, Gambetta, **Oran.**

Anfré, lieutenant à l'État-Major de la Division, rue des Oliviers, Saint-Eugène, **Oran.**

Anglard Jean, chef de section aux Chemins de fer algériens de l'État, 22, boulevard Sébastopol, **Oran.**

Antoine Alfred, conducteur des Ponts et Chaussées, 21, boulevard Sébastopol, **Oran.**

Aracil (abbé), vicaire à l'église Saint-Louis, **Oran.**

Arambourg Camille, ingénieur I. N. A., domaine Saint-Joseph, **Oran.**

Ardaillon, recteur de l'Académie d'Alger, Alger.

Arditti R., rabbin de la circonscription consistoriale de Tlemcen.

Ardoin, inspecteur, chef du Service Topographique, **Oran.**

Argoud Paul, vétérinaire de l'Abattoir, **Oran.**

Armitage (Esq. S.), ingénieur, Hammam Selama (Port-aux-Poules) ; à Londres : 1, Braunton Mansions, 28, Rosbery Avenue.

Arnould Alfred, commis des Postes, Bureau Central, **Oran.**

Aubert, lieutenant au 2e Régiment Étranger, Bou Denib.

Aucher G., interprète judiciaire, Bouira.

Auzas, professeur au Lycée, 4, rue Vieille-Mosquée, **Oran.**

Ballongue, commis des Postes et Télégraphes. **Oran.**

Barber, consul d'Angleterre, quai Sainte-Marie, **Oran.**

Barbin, instituteur, Lalla-Maghnia.

Barthélemy, pharmacien, 54, rue Philippe, **Oran.**

Bartholomé, directeur des Tramways électriques, **Oran.**

Bartibas, pharmacien. conseiller général, adjoint au Maire, boulevard Oudinot, **Oran.**

Bartoli fils, propriétaire, 7, rue de la Vieille-Mosquée, **Oran.**

Baschung, général gouverneur de la place d'Oran, rue de Wagram, **Oran.**

Bassompierre, médecin-principal de 1re classe, directeur du Service de santé de la division de Tunisie, Tunis.

Baudry, ingénieur des usines Michelin, Clermont-Ferrand.

Bauger, capitaine au 14e Régiment d'Infanterie, Toulouse.

Beaudoin, propriétaire, 15, boulevard Charlemagne, **Oran.**

Voir renvoi (1), page 5.



MM. Beaupuy, président de la Chambre de Commerce, 62, rue de Mostaganem, **Oran.**
Behr Fr., négociant en vins, boulevard Froment-Coste, Saint-Eugène, **Oran.**
Bel Alfred, directeur de la Médersa. Tlemcen.
Bel Edgar, professeur au Lycée, conservateur-adjoint du Musée, rue Say, **Oran.**
Mme Belon, propriétaire, Saint-Denis-du-Sig.
MM. Ben Aouda Hadj Abed ben Miloud ben Chikh, caïd de la commune de l'Oued Djemaâ, commune mixte de Zemmorah.
Ben Danou César, vétérinaire clavelisateur, Méchéria.
Ben Daoud, colonel en retraite, 16, boulevard de Mascara, **Oran.**
Bendjo Prosper, négociant, 32, boulevard National, **Oran.**
Ben el Hadj Djelloul Ahmed ben Ahmed, caïd des Ouled Berkate, commune mixte de Zemmorah.
Benrahou Mohamed, fondé de pouvoirs de la maison Bel-Hadj, Nemours.
Ben Saad, étudiant en pharmacie, 54, rue Philippe, **Oran.**
Bensoula Ahmed, instituteur, Timimoun.
Bérenger, capitaine en retraite, 12, rue Beauprêtre, **Oran.**
Bernard, capitaine au 4e Régiment de Hussards, Meaux.
Bertrand, propriétaire, conseiller général, Inkermann.
Bertrand (G. J.), médecin-major, Oudjda.
Bessière Adrien, receveur des Contributions diverses, Montagnac.
Bethenod, propriétaire, faubourg de Miramar, **Oran.**
Beugnot, capitaine de cavalerie hors cadres, détaché en Mauritanie, par Dakar (Afrique Occidentale).
Bibliothèque populaire de la Mosquée, Ecole Karguentah, 40, rue d'Arzew, **Oran.**
Bibliothèque du Bureau arabe, Lalla-Maghnia.
Bibliothèque de la classe de 3e Moderne du Lycée, **Oran.**
Bidaine Paul, administrateur des Colonies, Dakar.
Bienabe Justin, comptable au Service Topographique, **Oran.**
Bigault de Cazanove, administrateur de la commune mixte, Saïda.
Bister P., interprète judiciaire, Relizane.
Blanc, docteur en médecine, 1, rue Général Joubert, **Oran.**
Blanchet, négociant, rue de l'Hôtel de Ville, **Oran.**
Bonifay Paul, propriétaire, 1, rue de la Paix, **Oran.**
Bons Gabriel, capitaine d'artillerie en retraite, délégué financier, 7, boulevard Seguin, **Oran.**

Voir renvoi (1), page 5.

MM. Bories Auguste, délégué financier, Mostaganem.

Borne, officier d'administration de 1re classe du Génie, au Château-Neuf, **Oran.**

Bosc P., négociant, 1, boulevard de l'Industrie, **Oran.**

Bou Khalloua Bou Abdallah ben Mohammed, cadi à la mahakma, Relizane.

Bouty Joseph, pharmacien, Tlemcen.

de Boyer de Choisy, élève à l'École Supérieure, 32, boulevard de l'Est, Bel-Abbès.

Brincat Emmanuel, principal clerc de notaire, 35, rue de la Bibliothèque, Marseille.

Bruneau, professeur de dessin au Lycée, 10, rue de Gênes, **Oran.**

Brunel Camille, géomètre principal en retraite, 14, rue d'Anjou, Alger.

Brunie Pierre, ingénieur E. C.P., 101, rue de Mostaganem, **Oran.**

Brustlein Henri, ingénieur-constructeur, 72, rue d'Arzew, **Oran.**

Buzenet Jean, propriétaire, Brédéah.

Camara oficial de Commercio, Industria y Navegacion de Melilla.

Camus Arsène, propriétaire, Bou-Henni.

Canal J., ingénieur civil, chef de bureau à la direction générale des Travaux publics, 42, rue Marceschau, Tunis.

Capifali, receveur des Postes et Télégraphes, boulevard Malakoff, **Oran.**

Cardona, chancelier du Consulat d'Espagne, boulevard Charlemagne, **Oran.**

Cardonne, secrétaire du Syndicat agricole, Tlemcen.

Carli, agent général d'assurances, 18, boulevard Charlemagne, **Oran.**

Carrafang, propriétaire, délégué financier, Saïda.

Carteaux, Octave, officier d'administration en retraite, 24, rue d'Alsace-Lorraine, **Oran.**

Castanié Joseph, armateur, rue Canrobert, Miramar supérieur, **Oran.**

Caudrillier, inspecteur d'Académie, **Oran.**

Caulet Jules, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, quartier Saint-Pierre, **Oran.**

Cavaliéro Barnett, courtier en grains, rue El-Moungar, **Oran.**

Chabaud Paul, commis principal des Postes et Télégraphes, **Oran.**

Voir renvoi (1), page 5.

MM. Challamel A., éditeur, 17, rue Jacob, Paris.

Champion Victor, administrateur-adjoint, Montagnac.

Chandelier Georges, propriétaire, 6, boulevard du 2e Zouaves, **Oran.**

Chanson (abbé), curé de Sebdou.

Chapelin, propriétaire, rue Marie-Thérèse, **Oran.**

Chareix Jacques, officier interprète au Bureau des Affaires Indigènes, Beni-Abbès.

Chatelain Louis-Armand, propriétaire, 24, rue Kimburn, **Oran.**

Chatrousse Abel, administrateur des Affaires Indigènes, détaché à la Préfecture, **Oran.**

Cholet, directeur honoraire des services des Chemins de fer de l'Ouest Algérien, **Oran.**

Cholet Alfred, ingénieur-directeur des services des Chemins de fer de la ligne Blida-Berrouaghia (Ouest Algérien), Blida.

Clésiot Gaston, négociant en grains, Sidi-bel-Abbès.

Cohen-Solal E., professeur au Lycée, 30, boulevard Seguin, **Oran.**

Cohen-Solal A., docteur en médecine, 10, boulevard Seguin, **Oran.**

Conseil municipal de Perrégaux.

Conseil municipal de Relizane.

Conseil municipal de Saïda.

Conseil municipal de Saint-Denis-du-Sig.

Conseil municipal de Sidi-bel-Abbès.

Constantini, inspectr des Douanes, 27, rue d'Arzew, **Oran.**

Corriéras, directeur d'école, Sidi-bel-Abbès.

Cottenest Gaston, capitaine, au Service des Renseignements, Berrechid, par Casablanca.

Cour A., professeur à la Médersa, Tlemcen.

Courcelle Abel, docteur en médecine, 26, boulevard Malakoff, **Oran.**

Courrech, directeur de l'École du faubourg d'Eckmühl, **Oran.**

Courtinat, avocat-défenseur, 30, boulevard Seguin, **Oran.**

Cruck Eugène, rédacteur à l'*Echo d'Oran*, 28, rue d'Arzew, **Oran.**

Dalbéra Albert, propriétaire, 5, place d'Armes, **Oran.**

Dalbiez, colonel, commandant intérimaire de la brigade de Constantine.

Dangles Victor, géomètre du Service Topographique, 4, rue Saint-Louis, **Oran.**

Voir renvoi (1), page 5.

MM. Darmon Moïse de Guenoun, mercier, 3, place d'Armes, **Oran.**

Déchaud Edouard, secrétaire-archiviste de la Chambre de Commerce, place de la République, **Oran.**

Deckers, armateur, agence Laurens-Deckers, Alger.

Decrion Constant, propriétaire, Sidi-bel-Abbès.

Delage, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de la circonscription Ouest, rue La Tour d'Auvergne, **Oran.**

Delarue, instituteur à l'école Sédiman, **Oran.**

Demas Dominique, architecte-voyer, Tiaret.

Deros Julien, négociant, place Garbé, maison Ribeton, **Oran.**

Derrien Louis, ingénieur-chimiste, 1, rue Auber, **Oran.**

Deschamps, adjudant méhariste à la Compagnie saharienne de la Saoura, Beni-Abbès.

Descours, propriétaire, délégué financier, maire, Saint-Denis-du-Sig.

Didière, vérificateur du Service Topographique, en retraite, jardin Welsford, **Oran.**

Direction des Affaires Indigènes de la Division, **Oran.**

Dobrenn, chirurgien-dentiste, 7, boulevard Seguin, **Oran.**

Doumergue, professeur au Lycée, 2, rue Manégat, **Oran.**

Dreveton Julien, propriétaire, Nemours.

Dunis, docteur en médecine, Saint-Denis-du-Sig.

Dupuy Charles, négociant, 10, boulevard Charlemagne, **Oran.**

Durand, professeur au Lycée, 16, boulevard Sébastopol, **Oran.**

Duret Ferdinand, avocat, délégué financier, 1er adjoint au maire, 2, rue de la Bastille, **Oran.**

Dutartre, commandant en retraite, directeur de la Villa de Convalescence, Eckmühl, **Oran.**

Duzan, docteur en médecine, maire, Saint-Leu.

Elghozi Moïse, négociant, 40, boulevard National, **Oran.**

Elliker, ingénieur de la voie à la Cie des Chemins de fer de l'O. A., Sidi-bel-Abbès.

Emerat, négociant, conseiller général, place d'Orléans, **Oran.**

Engel, ingénieur civil E. C. P., 32, boulevard National, **Oran.**

Estaunié, secrétaire-adjoint de la commune-mixte, Ammi-Moussa.

Etienne Eug., député, ancien Ministre de la Guerre, 11 *bis*, rue Saint-Dominique, Paris.

Evèque (L) du diocèse, **Oran.**

Voir renvoi (1), page 5.

MM. Evrard, inspecteur de l'enseignement primaire indigène, Eckmühl, **Oran.**

Eynard, directeur du Service de l'Intendance, 1, rue du Général-Joubert, **Oran.**

Fabre (abbé), curé de Saint-Denis-du-Sig.

Fabre, receveur des Contributions diverses, Tiaret.

Fabre la Maurelle, commis aux Chemins de fer de l'Etat, 81, rue de Mostaganem, **Oran.**

Fabriès, docteur en médecine, Sidi-bel-Abbès.

Farjon Ernest, propriétaire, rue du Chemin de Fer, **Oran.**

Farnet Ernest, dessinateur au Service Topographique, 9, place de la République, **Oran.**

Faure Jean, entrepreneur, 50, rue d'Arzew, **Oran.**

Féraud, ingénieur civil, 4, rue Michelet, Alger.

Flahault, ingénieur E. C. P., 2 *bis*, boulevard Charlemagne, **Oran.**

Fort, lieutenant au 22e bataillon alpin de chasseurs, Bourg-Saint-Maurice (Savoie).

Fould Alfred-Israël, propriétaire, 32, boulevard National, **Oran.**

Foulquier, docteur en médecine, 7, rue de Mostaganem, **Oran.**

Fouque Laurent, conseiller général, rue de Mostaganem, **Oran.**

Fournial, médecin-major au 3e Régiment d'Infanterie, Marseille.

Fournier P., capitaine aux Affaires Indigènes, Oulad Djellal, par Biskra (Constantine).

Fronty, directeur du Crédit Lyonnais, **Oran.**

Gabriel Charles, courtier en vins, Eckmühl-**Oran.**

Galan (abbé), curé de Saint-Eugène, **Oran.**

Game Louis, juge de paix, Arzew.

Gaquière, lieutenant du Service des Affaires Indigènes, Aïoun-Sidi-Mellouk.

Garnier, libraire, boulevard Malakoff, **Oran.**

Garoby Edouard, secrétaire général de la Préfecture, **Oran.**

Garoby Jean, professeur à la Médersa, Alger.

Gasquet Camille, notaire, **Oran.**

Gasser, docteur en médecine, conseiller général, 1, rue Général Joubert, **Oran.**

Gaubert, directeur des Contributions Diverses, place de la République, **Oran.**

Gaudefroy-Demombynes, professeur à l'Ecole Coloniale, 9, rue Bara, Paris (VIe).

Voir renvoi (1), page 5.

MM. Gaudibert, docteur en médecine, rue Lahitte, **Oran.**

Gauthier, capitaine du Service des Affaires Indigènes, chef de l'annexe de Laghouat.

Gay Adrien, secrétaire général de la Mairie, **Oran.**

Gérard E., propriétaire, Palikao.

Gibou Émile, entrepreneur de travaux publics, Saïda.

Giraud Amédée, villa Fanny, faubourg Del Monte, **Oran.**

Giraud Edmond, avoué, Alger.

Glatard, docteur en médecine, chef de service à l'Hôpital civil, 10, rue Ampère, **Oran.**

Gognalons, officier-interprète, Beni-Ounif.

Gout Louis, receveur de l'Enregistrement, Sidi-bel-Abbès.

Grandjean, directeur de l'École de la rue Mirauchaux, **Oran.**

Griguer Jules, interprète à la Direction de la Dette Marocaine, Tanger.

Griguer Léon, interprète judiciaire, Le Télagh.

Gsell, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, inspecteur des monuments historiques, 77, rue Michelet, Alger.

Guérido, docteur en médecine, 49, rue d'Arzew, **Oran.**

Guigue Paul, directeur des Messageries Nationales, rue des Jardins, **Oran.**

Guilhon, publiciste, 4, rue Béranger, **Oran.**

Guillaume, préparateur au Lycée, 3, rue Vieille-Mosquée, **Oran.**

Guillet, général de brigade du cadre de réserve de l'État-Major de l'Armée, 108 *bis*, rue d'Arzew, **Oran.**

Guirand, avoué, 18, rue Belleville, **Oran.**

Hadj Hacène Allal, instituteur-adjoint à l'école principale d'indigènes, officier de l'Instruction publique, 10, rue Léoben, **Oran.**

Harburger Jules, avocat, 2, rue Seguin, **Oran.**

Hassan Léon, négociant, 3, rue Saint-Félix, **Oran.**

Heintz Désiré et fils, imprimeurs, 20, boulevard Malakoff, **Oran.**

Henrion, receveur à l'Abattoir, **Oran.**

Henrys P., lieutenant-colonel, commandant les troupes du secteur nord, Oudjda (Maroc).

Hérelle Amédée, propriétaire, route de Mostaganem, villa Sauzède, **Oran.**

Herson, général de division du cadre de réserve, 54, avenue de Saxe, Paris.

Houdou père, propriétaire, 4, rue Beauprêtre, **Oran.**

Voir renvoi (1), page 5.

MM. Huertas Raphaël (chanoine), aumônier des SS. Trinitaires, 4, rue de Berlin, **Oran.**

Huot, capitaine à la Direction du Service des Affaires indigènes, boulevard National, **Oran.**

Ibrahim bey Bensalem ben Hamida, conseiller municipal, **Oran.**

Isaac Pierre, caissier-adjoint du Mont-de-Piété, **Oran.**

Jacques Emile, avocat-défenseur, conseiller général, 18, boulevard Seguin, **Oran.**

Jaïs, directeur du Crédit Foncier et Agricole, boulevard du Lycée, **Oran.**

Jarsaillon, propriétaire, 35, boulevard Seguin, **Oran.**

Jarsaillon Louis, docteur en médecine, 16, rue de la Paix, **Oran.**

Jasseron Louis, docteur en médecine, 9, rue d'Arzew, **Oran.**

Jeanmaire, professeur au Lycée, **Oran.**

Jeanney, chef d'escadron, direction de l'Artillerie, **Oran.**

Jobert, manufacturier, maire de la ville de Mostaganem.

Joliet (abbé), curé de Gambetta, **Oran.**

Jonchay (Sarton du), chef d'escadron, 3e Chasseurs d'Afrique, Constantine.

Jourdan Émile, directeur des travaux de la ville de Mostaganem.

Jouty, docteur en médecine, quartier Audeoud, **Oran.**

Julien Louis, propriétaire, 16, rue des Postes, Cette.

Jullian Charles, vice-consul de Russie, place de la République, **Oran.**

Kalfon-Pimienta, négociant, 38, boulevard National, **Oran.**

Karsenty Albert, agent général d'assurances, 7, boulevard Seguin, **Oran.**

Kiener, ancien juge, boulevard de Tivoli, **Oran.**

Klein, administrateur de la brasserie l'*Algérienne*, **Oran.**

Koch Adolphe, ingénieur civil, 5, rue Arago, **Oran.**

Kœbel, directeur de la brasserie l'*Algérienne*, **Oran.**

Krieger Édouard, contrôleur principal des Contributions directes, boulevard de Tivoli, **Oran.**

Lacave-Laplagne Jean, administrateur de la commune mixte d'Ammi-Moussa.

Lacoste, administrateur de 1re classe de l'Inscription Maritime, **Oran.**

Laffargue, administrateur-adjoint, Saint-Cloud.

Voir renvoi (1), page 5.

MM. Lamothe (de), chef de bataillon au 4e Tirailleurs algériens, Bizerte.

Lamur Louis, propriétaire, délégué financier, rue de Mostaganem, **Oran.**

Lapostole, lieutenant détaché au Service de la Police marocaine, Tanger.

Lapuente y Amat (don José de), professeur de géographie, 21, calle del Olivar, 2e piso, Madrid.

Laurent, conseiller général, Perrégaux.

Lauret François, pharmacien, place du Marché Karguentah, **Oran.**

Lebon Paul, médecin-major de 1re classe à l'Hôpital militaire, **Oran.**

Le Camus Pierre, architecte, 10, rue de la Paix, **Oran.**

Leclère, capitaine au 35e Régiment de ligne, Belfort.

Lecocq, professeur d'histoire au Collège, Tlemcen.

Ledent, propriétaire au Télagh.

Legeas, capitaine au 3e Régiment de Zouaves, Batna.

Legendre, payeur principal à la Trésorerie d'Afrique, **Oran.**

Le Maire Marius, ingénieur E. C. P., 1, boulevard Seguin, **Oran.**

Lemoisson, professeur au Lycée, **Oran.**

Lenoir Edouard, juge de paix, Saint-Denis-du-Sig.

Leré, général de brigade, 12, rue de Lourmel, **Oran.**

Levain, ingénieur, directeur des Travaux de la Ville, **Oran.**

Levé, colonel, commandant le 11e Régiment de Cuirassiers, Saint-Germain-en-Laye.

Levet, commis des Postes et Télégraphes, **Oran.**

Lévy J. S., négociant, 5, boulevard Seguin, **Oran.**

L'Huillier Maurice, architecte, rue El-Moungar, **Oran.**

Lisbonne, délégué financier, maire de Sidi-bel-Abbès.

Llabador Oct., licencié en droit, agent maritime, Nemours.

Loge Maçonnique « l'Union Africaine », 26, boulevard Sébastopol, **Oran.**

Lorenzo Engel, greffier de la Justice de Paix, Ménerville.

Loubiès, officier d'administration, Berguent.

Lyautey H., général commandant le Xe Corps d'armée, Rennes.

de Malaussène Alzéari, ingénieur E. C. P., directeur de la Cie du Gaz, Dieppe.

Mantoz, directeur des Contributions diverses en retraite, 24, boulevard Fulton, **Oran.**

Maraval, docteur en médecine, 47, boulevard National, **Oran.**

Voir renvoi (1), page 5.



MM. Marchand Xavier, propriétaire, 105, rue d'Arzew, **Oran.**
Marégiano, notaire honoraire, 7, rue Edgard Weber, **Oran.**
Margot, officier interprète, Aïn-Sefra.
Maronneau, pharmacien-major de 1re classe, Hôpital militaire, **Oran.**
Martin Ferdinand, 11, boulevard Charlemagne, **Oran.**
Martin, capitaine, commandant supérieur du cercle de Touggourt.
Massol, topographe du Service Topographique, boulevard Fulton, 12, **Oran.**
Maury, chef de bataillon au 32e d'Infanterie, Tours.
Mayaudon, notaire, 2, rue Schneider, **Oran.**
Merle, triangulateur du Service Topographique, 7, rue de la Paix, **Oran.**
Metz (de), maire de Lamoricière.
Mical, négociant en vins, avenue de la Petite Vitesse, **Oran.**
Micheler, lieutenant-colonel, centre des Hautes Études, Ministère de la Guerre, Paris.
Milsom, ingénieur civil des Mines, 15, rue de la Remonte, **Oran.**
Miramont, Léon, négociant, 45, boulevard Seguin, **Oran.**
Molle, docteur en médecine, rue Edgard Weber, **Oran.**
Monbrun, avocat, 7, boulevard Seguin, **Oran.**
Moteley Albert, propriétaire, El-Ançor.
Muhl, vérificateur, chef de bureau du Service Topographique, **Oran.**

Nassaud, sous-préfet, Mascara.
Nataf, interprète judiciaire, Mercier-Lacombe.
Navarre H., négociant, rue de Tlemcen, **Oran.**
Nehlil, officier-interprète, Bou-Denib.
Nessler, consul d'Autriche-Hongrie, boulevard de l'Industrie, **Oran.**
Nicolaï, capitaine de port en retraite, 10, rue d'Orléans, **Oran.**
Nicolas Jacques, docteur en médecine, Lamoricière.

Oliva, avocat, 2 *bis*, boulevard Charlemagne, **Oran.**
Olivier Henri, propriétaire, boulevard d'Iéna, maison Sanchez, **Oran.**
Otten Jean, directeur de l'Usine cotonnière de Saint-Eugène, **Oran.**
Oudri, général de division, du cadre de réserve, à Durtal (Maine-et-Loire).

Voir renvoi (1), page 5.

MM. Pachtere (de), professeur au Lycée, 1, rue de Paris, **Oran.**

Pagès Jean, armateur, 53, rue d'Arzew, **Oran.**

Paire, docteur en médecine, 6, rue Ampère, **Oran.**

Pallu de Lessert, avocat, 17, rue de Tournon, Paris.

Pariel, capitaine, chef de bureau des Affaires Indigènes, Beni-Ounif.

Parienté, docteur en médecine, 6, boulevard Seguin, **Oran.**

Pascalet Jules, négociant, Beni-Ounif.

Passeron, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, faubourg Saint-Eugène, **Oran.**

Picard (Auguste), éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris.

Pastre, architecte, Sidi-bel-Abbès.

Pellet, architecte, 46, boulevard Sébastopol, **Oran.**

Péquignot, administrateur de la brasserie *l'Algérienne*, **Oran.**

Perez Adolphe, sous-chef de bureau au Service Topographique, **Oran.**

Perez Henri, banquier, 12, boulevard Seguin, **Oran.**

Petit Claude, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, conseiller général, Mascara.

Peyras, employé à la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest Algérien, Sidi-bel-Abbès.

Philippi, directeur de l'hôtel Continental, **Oran.**

Piérart Alexandre, administrateur-adjoint, Le Télagh.

Pinchon, médecin-major, Sidi-bel-Abbès.

Pitollet, notaire, conseiller général, 1, rue de la Paix, **Oran.**

Pock, caissier de la *Caisse Nationale d'Épargne*, **Oran.**

Pointeau, notaire, Tlemcen.

Pontet, directeur des Contributions directes, **Oran.**

Porthé Raymond, propriétaire, Frendah.

Pouradier-Duteil, général de brigade, sous-chef de l'État-Major général de l'Armée, 26 *bis*, rue La Fontaine, Paris.

Pourtauborde Pierre, avocat, 1, rue de la Paix, **Oran.**

Pousseur, directeur de la Compagnie du Gaz, 36, boulevard National, **Oran.**

Prades Benjamin, répartiteur des Contributions diverses, Nemours.

Preignon Jacques, pharmacien, Aïn-Temouchent.

Prunier Charles, administrateur de la commune mixte de Frendah.

Quiévreux Clément, huissier, Le Télagh.

Voir renvoi (1), page 5.

MM. RAHAL MOHAMMED BEN M'HAMED, caïd de Nédroma.
RAMIER, conseiller général, rue El-Moungar, **Oran.**
RECOING Maurice, topographe, 12, boulevard Fulton, **Oran.**
RENAUD A., propriétaire, conseiller général, Sidi-bel-Abbès.
RENÉ-LECLERC, délégué général du Comité du Maroc, Tanger.
RÉUNION DES OFFICIERS, **Oran.**
RÉUNION DES OFFICIERS, Sidi-bel-Abbès.
RÉUNION DES OFFICIERS, Beni-Ounif.
REY, inspecteur principal de la Cie P.-L.-M., **Oran.**
REY, lieutenant au 2e Régiment Étranger, Beni-Ounif.
ROBERT Edouard, proviseur du Lycée, **Oran.**
ROBIN, lieutenant du Service des Affaires indigènes, chef de l'annexe de Berkane, par Port-Say.
ROGNON, secrétaire général de la Préfecture, **Oran.**
ROLAND Wilhem, capitaine, chef d'Etat-Major de la subdivision, Aïn-Sefra.
ROMAN Noël, directeur des Postes et Télégraphes, **Oran.**
ROULLAND, propriétaire, conseiller général, Sidi-bel-Abbès.
ROUSSET, sous-inspecteur de l'Enregistrement, 9, rue Thierry, **Oran.**
ROUX-FREISSINENG, avocat, 2, boulevard du 2e Zouaves, **Oran.**
ROUZIÈS Casimir, instituteur, Tizi.
RUSSI, docteur en médecine, vice-consul d'Italie, quai Sainte-Marie, **Oran.**

SABATIER, avocat-défenseur, conseiller général, Tlemcen.
SABOURET, agent général d'assurances, 32, boulevard National, **Oran.**
SAINT-GERMAIN, sénateur d'Oran, 1, rue Blanche, Paris.
SAINTPIERRE Charles, négociant, faubourg Saint-Charles, **Oran.**
SAJOUS, topographe de circonscription du Service Topographique, Tiaret.
SANDRAS, docteur en médecine, 5, boulevard Seguin, **Oran.**
SAULGEOT, propriétaire, boulevard de Tivoli, villa Marie-Thérèse, **Oran.**
SAUREL Jules, fils, avoué, Tlemcen.
SAY Louis, lieutenant de vaisseau de réserve, Port-Say.
SCHŒNBERG, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, Mascara.
SCOTTI, armateur, 3, rue de Rome, **Oran.**
SECRÉTANT, professeur au Lycée, **Oran.**
SÉNAC Antonin, fondé de pouvoirs de la maison Bernauer, rue du Chemin de Fer, **Oran.**

Voir renvoi (1), page 5.

MM. Siégel E., marchand tailleur, 30, boulevard Seguin, **Oran.**
Simonin, sous-inspecteur des Chemins de fer algériens de l'État, 22, boulevard Sébastopol, **Oran.**
Smadja Gaston, négociant, 41, boulevard National, **Oran.**
Soipteur, propriétaire, Tlemcen.
Souin, propriétaire, Lalla-Maghnia.
Souleyre, docteur en médecine, 37, boul. Seguin, **Oran.**
Soulier, pharmacien, 44, boulevard Seguin, **Oran.**
Stéphanopoli, vice-président du Conseil de Préfecture, **Oran.**
Storto, négociant, 33, boulevard Seguin, **Oran.**
Sureau Emile, agent-voyer d'arrondissement, Bel-Abbès.

Tardy, architecte, 42, boulevard Seguin, **Oran.**
Thibaudat, receveur princ[l] des Postes et Télégraphes, **Oran.**
Thiébault, conservateur des Hypothèques, 16, boulevard Sébastopol, **Oran.**
Thomas, direct[r] de la succurs[le] de la Banque Thibault, **Oran.**
Tournayre, pharmacien, Hammam-bou-Hadjar.
Tourné, inspecteur divisionnaire des Douanes, rue du Crève-Cœur, **Oran.**
Tournier, agent de la *Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique*, place de la République, **Oran.**
Trouin César, député d'Oran, 8, rue Miromesnil, Paris.

Valerian Louis, architecte de la Ville, 14, rue Charles-Quint, **Oran.**
Valette, syndic de faillites, 2, rue Schneider, **Oran.**
Vallois, capitaine en retraite, Arzew.
de Valois, officier d'administration en retraite, 3, rue du Marché, **Oran.**
Varnier Maurice, secrétaire général du Gouvernement général de l'Algérie, Alger.
Venisse René, administrateur de commune mixte, contrôleur général adjoint des services de la Sûreté, au Gouvernement général de l'Algérie, 29, rue Hoche, Alger.
Vergnieaud, ingénieur des Ponts et Chaussées, villa Pouyet, Saint-Eugène, **Oran.**
Vesian (de), docteur en médecine, 9, boul. National, **Oran.**
Viala Eugène, interprète judiciaire, Aïn-Temouchent.
Viénot, chef de bataillon en retraite, rue Say, **Oran.**
Voinot, capitaine d'artillerie hors cadre, chef de bureau des Affaires Indigènes, Oudjda.

Weil, grand rabbin, 6, rue Irénée, **Oran.**
Wibratte, ingénieur des Ponts et Chaussées, détaché aux Chemins de fer de l'État, Constantine.

Voir renvoi (1), page 5.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

1° SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE

France et Algérie :

Paris. — Société de Géographie.
Société de Géographie commerciale.
Alger.
Bordeaux.
Bourges.
Douai.
Dunkerque.
Le Havre.
Lille.
Lorient.
Lyon.
Marseille.
Montpellier.
Nancy.
Nantes.
Rochefort
Rouen.
Toulouse.

Étranger :

Anvers.
Berne.
Bruxelles.
Bucarest.
Budapesth.
Buenos-Ayres.
Copenhague.
Edimbourg.
Genève
Helsingfors.
Le Caire.
Lisbonne.
Londres.
Madrid.
Manchester.
Munich.
Neufchâtel.
New-York.
Rio de Janeiro.
St-Pétersbourg

2° SOCIÉTÉS DIVERSES

France et Colonies :

Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Publications du Comité des Travaux historiques et scientifiques *(Bulletin de Géographie historique et descriptive. — Bulletin archéologique. — Bulletin des Sciences économiques et sociales. — Bulletin historique et philologique. — Congrès des Sociétés savantes).* — Société nationale des Antiquaires. — Musée Guimet. — Mission scientifique du Maroc *(Archives Marocaines).* — Comité de l'Afrique Française et du Maroc. — Office colonial. — Questions diplomatiques et coloniales. — Réunion d'Études algériennes. — Ministère des Colonies *(Revue coloniale).* — Revue des questions maritimes et coloniales. — Société des Études maritimes et coloniales. — Le Mois colonial et Maritime.

Alger. — Faculté des Lettres. — Société Historique algérienne. —Bulletin agricole de l'Algérie et de la Tunisie.
Autun. — Société Éduenne.
Bône. — Académie d'Hippone.
Constantine. — Société Archéologique.
Angoulême. — Société Archéologique et Historique de la Charente.
Dax. —Société de Borda.
Gap. — Société d'Études des Hautes-Alpes.
Lyon. — Faculté des Sciences. — Société d'Anthropologie.
Saint-Dié. — Société philomatique Vosgienne.
Saint-Hippolyte de Caton (Gard). — Revue épigraphique d'Esperandieu.
Saïgon — Société des Études Indo-Chinoises.
Sousse. — Société Archéologique.
Toulouse — Société Archéologique du Midi de la France.
Tunis. — Institut de Carthage.

Étranger :

Baltimore. — Publications Johns Hopkins.
Bruxelles. — Société belge d'Études coloniales.
Helsingfors. — Fennia.
Cordoba. (République Argentine). — Academia nacional de Ciencias.
Leipzig. — Revue de la Société orientale allemande de linguistique.
Madrid. — Real Academia de la Historia.
México. — Sociedad cientifica « Antonio Alzate ». — Instituto Geològico.
Naples. — Società Africana d'Italia.
Rome. — École française. — Accademia dei Leincei. — Istituto Archeologica Germanico-Romana.
Saint-Pétersbourg. — Société impériale d'Archéologie.
Stockholm. — Académie royale des Belles-Lettres, d'Histoire et des Antiquités. — Journal d'Archéologie.
Upsala. — Institut Géologique de l'Université.
Toronto. — The Canadian Institute.

Abonnements :

Les Annales de Géographie.
Revue de Géographie de Ch. Velain.
L'Afrique française.
Le Tour du Monde.
L'Anthropologie.

NOTES

SUR

Quelques ruines romaines relevées dans la Commune-Mixte d'Ammi-Moussa

(6 Planches dont 1 Carte)

Je n'ai pas l'intention ni la prétention d'écrire l'histoire de l'occupation de cette région par les Romains. Le chercheur le plus curieux abandonnerait cette intention lorsque, après avoir parcouru ces ruines, les avoir fouillées, avoir cherché, penché sur leurs immenses pierres les renseignements lapidaires si nombreux dans d'autres parties de l'Algérie, il aurait constaté que la seule inscription authentique trouvée ici est le *Spes in deo Ferini* qui ornemente la clef de voûte de la grande porte d'entrée de Kaoua. Le présomptueux ne pourrait produire qu'une œuvre d'imagination qui n'aurait aucune valeur au point de vue historique. Cependant, si l'on observe avec attention, soit dans leur ensemble, soit prises séparément, les diverses ruines éparses sur le territoire d'Ammi-Moussa et les mouvements du sol qui les entoure, il est permis de poser des conclusions dont le raisonnement le plus serré ne peut infirmer la valeur et, se faire par suite une idée assez nette du genre de vie que menaient les habitants du pays, vainqueurs, venus d'Italie ou des autres provinces africaines et autochtones. Nous sommes ici en pleine *Maurétanie Césarienne*. Cette partie de la Province éloignée de la mer, sans voies de communication faciles — on n'en trouve du moins pas de traces — devait être fort dédaignée par les gens riches, les artistes et les grands personnages. L'absence complète d'inscriptions sur les monuments qu'on y a relevés, la grossièreté des sculptures des colonnes, chapiteaux, chasse à la gazelle de Kaoua, tête de bœuf,

d'antilope du même château, l'emploi de pierres assez sommairement taillées à l'exclusion du marbre que l'on ne retrouve, ni sous forme de colonnes, ni sous forme de soubassements ou de toute autre ornementation, indiquent d'une manière irréfutable qu'ici vivait une population très fruste, beaucoup plus préoccupée de se défendre contre ses ennemis qui étaient nombreux, ou de cultiver ses champs, que d'orner ses demeures. En revanche, la culture était probablement fort soignée, si on en juge par les terrassements en gradins que l'on rencontre encore aux environs de Kaoua et de Karnachine, en particulier.

Les constructions qui devaient couvrir le pays au moment de l'occupation romaine, se composaient de deux catégories bien distinctes : les premières solidement construites en pierres de taille de très grandes dimensions, dont nous voyons encore dans la région les vestiges, dont quelques-uns surtout sont réellement grandioses, tels le mausolée de Ksar el Ghaba, un autre mausolée dans la plaine de l'Oued Lardjem, le château de Kaoua et le ksar Djerane ; c'étaient des burga, des castella et des monuments funéraires. En dehors de ces dernières constructions, on rencontre un nombre considérable de ruines de petits postes également établis en pierres de taille, dont la présence sur des points stratégiques très judicieusement choisis témoigne de l'insécurité du pays à cette époque. Les personnes qui n'ont pas la bonne fortune de pouvoir venir visiter cette région se rendront facilement compte en consultant l'*Atlas archéologique*, dans ses feuilles concernant Ammi-Moussa, du réseau solide de surveillance et de défense que les Romains y avaient établi.

Kaoua, sur lequel nous reviendrons en étudiant en détail ses intéressantes ruines, paraît avoir été le seul point d'une exploitation agricole importante ; partout ailleurs il n'y avait que des petites propriétés qui vivaient sous la protection des castella et des postes disséminés dans la campagne. Les habitations de ces petits propriétaires n'ont pas laissé de traces et cela se comprend aisément, quand on sait de quels matériaux elles étaient faites. Gaston Boissier nous le dit, dans son livre si intéressant : *L'Afrique Romaine*, avec une perfection de style et une précision telles que le mieux est encore de citer ce qu'il a écrit à ce sujet :

« Naturellement, ce sont les petites propriétés qui ont laissé le moins de traces ; les paysans ne bâtissent pas pour l'éternité. » Salluste dit que dans les premiers temps, les habitations des Africains étaient fort grossières et qu'elles ressemblaient à des barques qui auraient la quille en l'air ; on les appelait *mapalia*. Il est probable que, lorsqu'au contact des Carthaginois, puis des Romains, les indigènes se furent un peu civilisés, leurs demeures devinrent moins rustiques. M. de la Blanchère a cru en retrouver quelques débris dans le Sud Oranais et il nous en fait la description. Ce sont des amas de pierres éboulées dont les ruines reproduisent à peu près la forme des bâtiments d'où elles proviennent, ce qui prouve qu'on ne les a pas renversées avec violence et qu'elles sont tombées toutes seules. Ces murailles se composaient de pierres non taillées, réunies au mortier, comme celui dont se servent encore les gens du pays et qui n'est guère que de la boue. Vienne une pluie un peu forte, le prétendu mortier se détrempe, retourne à la terre et le mur s'écroule. Ces bâtisses, où n'entraient que très rarement la brique et la tuile, étaient souvent isolées ; elles occupaient le milieu d'un petit champ que le propriétaire cultivait en famille. Souvent aussi, dans les endroits qui n'étaient pas sûrs, les cultivateurs s'étaient réunis pour se protéger. Leurs maisons serrées les unes contre les autres, le long des flancs ou sur la crête de quelque colline abrupte, où il est moins facile d'être surpris, formaient des villages inaccessibles, qui devaient ressembler à ceux des Kabyles.» (G. Boissier, *Afrique Romaine*, p. 143-144.)

Quant on parcourt les champs cultivés dans lesquels les Arabes respectent avec toute l'apathie qu'on leur connaît les pierres qui les encombrent et qu'on regarde de près ces pierres éparses sur un sol qui n'est nullement rocailleux en dessous ; que, d'autre part, on examine la forme et la qualité de ces pierres, on est obligé de convenir que la description qui précède est bien la peinture fidèle de ce qui existait à cette époque.

Malgré les nombreuses et solides constructions que les Romains avaient édifiées dans ce pays et que nous retrouvons encore aujourd'hui, il paraît certain qu'ils ne considéraient pas leur œuvre comme terminée et qu'ils avaient l'intention d'en construire d'autres lorsque les Vandales les chassèrent du pays : nous n'en voulons pour preuve que

l'état actuel des carrières d'où ils tiraient leurs matériaux où l'on trouve des pierres dont la taille inachevée a été brusquement interrompue.

Une question intéressante à fixer est le point de savoir comment les Romains se procuraient de l'eau, principalement dans ces castella, qui restent la partie la plus intéressante, parce que la mieux conservée des ruines relevées dans le pays d'Ammi-Moussa. Malgré les recherches les plus minutieuses, les investigations les plus patientes, il ne nous a pas été possible de retrouver de traces de travaux d'adduction d'eau. Comment d'ailleurs auraient-ils fait pour amener jusqu'à ces demeures l'eau des sources qui se trouvaient ou bien en contre bas des points élevés où elles étaient édifiées, ou bien sur des montagnes séparées de ces points par de profonds et larges ravins. Nulle part nous ne trouvons de traces d'aqueducs, qui, s'ils avaient existé, auraient présenté une longueur souvent supérieure à douze cents mètres et une hauteur de plus de trente mètres au-dessus du point bas de ces ravins. D'autre part, les citernes qui existent dans les parties des castella formant les cours intérieures ne présentent aucun autre orifice permettant l'entrée de l'eau, que de petites canalisations en terre cuite de petit diamètre, dont on ne retrouve jamais de débris que dans les enceintes bâties. On doit conclure logiquement que ces citernes étaient toujours alimentées en eau uniquement par la pluie qui coulait des toitures en tuiles qui recouvraient les habitations et qui devaient être toutes inclinées vers l'intérieur du castellum. Les paysans allaient chercher de l'eau soit dans ces castella, soit aux sources, avec des récipients en terre cuite épaisse et grossière dont on voit de nombreux menus débris dans les campagnes qu'ils paraissent avoir habitées.

Le pays devait être très difficile à parcourir à cause de l'absence de voies romaines ; il ne devait pas en exister puisqu'aucune trace n'en a été trouvée.

En ce qui concerne son organisation administrative et militaire, nous ne pouvons donner aucune précision. Tout ce qu'il est permis de penser c'est qu'Ammi-Moussa était le siège d'un petit commandement régional s'étendant sur le pays au sud jusqu'à Achelef ; les ruines qui ont été autrefois trouvées sur ce point et que la construction de la redoute a fait complètement disparaître semblent l'indiquer. Nous penchons à croire que ce lieu qui avait été choisi

à cause de ses facilités de communication avec la grande plaine du Chéliff par la vallée basse du Riou, était intimement lié à Kaoua qui, lui, formait le centre de direction de tout le système de défense existant encore et formé par les castella plus ou moins importants de Kebaba et Sedadja et par les petits postes établis sur les hauteurs d'où on peut très facilement voir Kaoua.

Vraisemblablement, le personnage qui assumait la double tâche de la défense et de l'administration du pays, partageait son temps entre Ammi-Moussa, où il n'avait qu'une demeure avec une petite garnison, et Kaoua où il avait son castellum et une organisation agricole importante dans la vallée du Sensig.

Si l'on jette les yeux sur la carte annotée qui accompagne l'Atlas archéologique, on est surpris de voir comment sont réparties les ruines qui ont été relevées ; alors que la vallée de l'oued el Ardjem, celle du Sensig et celle du Tleta présentent de nombreux vestiges de l'occupation romaine, non seulement à proximité des rivières, mais encore sur les hauteurs comprises dans leurs bassins, la vallée moyenne de l'oued Riou et les espaces assez étendus qui couvrent les terrains fertiles des Touarès, des Oulad Yaïch, des Oulad Bouriah, des Chekalla et de Tighermatine paraissent n'avoir pas été habités par les conquérants. Il faut passer à l'ouest sur le territoire de Zemmorah, au sud, sur le territoire de Tiaret pour retrouver des ruines qui y sont d'ailleurs nombreuses. A quoi faut-il attribuer l'état de délaissement dans lequel les Romains avaient condamné systématiquement, et semble-t-il, abandonné cette région ?

Ce vaste espace ne présentait probablement comme aujourd'hui ni arbres, ni forêts et était aussi pauvre en eau qu'il l'est encore actuellement. Peut-être aussi l'avaient-ils réservé pour recaser les indigènes qu'ils avaient dépossédés pour prendre leurs terres dans les parties fraîches et boisées où leur occupation a laissé tant de traces. Quelle qu'en soit la raison, le fait est frappant et mérite d'appeler l'attention.

Pour donner une idée exacte de la géographie du pays, du nombre et de l'importance des ruines qu'on y rencontre je ne saurais mieux faire que de reproduire le remarquable mémoire fait par M. le capitaine du génie Marchand, qui a été publié en 1895 dans le Bulletin de la *Société de Géo-*

graphie et d'Archéologie de la province d'Oran, mais qui n'existe pas dans les archives du Gouvernement général et qu'il est, par suite, fort difficile de se procurer. (1).

MÉMOIRE de MARCHAND, capitaine du Génie, sur l'exploration et les fouilles faites en 1859 par cet officier dans le cercle d'Ammi-Moussa. (*Une carte accompagne ce travail.*)

L'occupation romaine a laissé de nombreuses traces dans le cercle d'Ammi-Moussa. Les ruines qui le couvrent n'ont jamais été explorées ; quelques-unes placées près des grands chemins arabes qui sillonnent le cercle étaient connues.

Deux mots sur la géographie du pays précèderont l'indication et la description des cent trois ruines romaines qu'il renferme ainsi que le résultat des fouilles faites à Kaoua, château fortifié de la *Maurétanie Césarienne.*

Une carte au 1/200.000 du cercle donnant la position de chaque ruine est jointe à ce travail.

GÉOGRAPHIE

Le cercle d'Ammi-Moussa appartient à la subdivision de Mostaganem (division d'Oran). La limite nord passe sur les crêtes des montagnes qui longent la rive méridionale du Chéliff ; à l'est, la limite est celle des provinces d'Oran et d'Alger, elle sépare Ammi-Moussa d'Orléansville et de Téniet-el-Had ; au sud, les sommets de plusieurs hautes montagnes et la rivière de Teguiguest le séparent du cercle de Tiaret ; à l'ouest, quelques sentiers arabes, l'oued Aleula, l'oued Malah, puis les sommets des

(1) A titre exceptionnel le *Comité* a autorisé la réédition de ce travail devenu très rare. *(Note de la Commission de Rédaction).*

versants de la vallée de la Djidiouia sont les limites avec Mostaganem.

Le cercle d'Ammi-Moussa touche au 36° de latitude et arrive à 35° 31 sur les Hauts-Plateaux.

Le premier degré de longitude ouest partage le cercle, lequel atteint 18, à l'orient et 27, à l'occident de ce degré.

DIVISION PAR GROUPES

L'importance des ruines romaines et leur agglomération sur des points rapprochés augmentent en raison de la fertilité des terres, de la richesse des bois ou de la position stratégique.

Les ruines, dans le cercle, forment quatre groupes principaux, savoir :

Le groupe nord, sur le Riou et ses affluents, près du fort d'Ammi-Moussa.

Le groupe est, comprenant la vallée du Sensig et le bas de la vallée de l'Ardjem.

Le groupe sud, dans les hautes vallées de l'Ardjem et du Riou.

Le groupe ouest, entre la vallée du Tléta et celle du Riou.

Chaque groupe sera l'objet d'un chapitre spécial, ainsi que les fouilles faites à Tizi-Ouzou.

GROUPE NORD

Le groupe nord, sur le Riou et ses affluents, près du fort d'Ammi-Moussa, se compose de sept postes et d'un établissement, savoir :

Tella Bida, situé au sommet d'un pic blanc, à environ deux kilomètres au sud-est du fort, sur la rive orientale du Riou.

Kherba, sur la rive opposée et sur l'emplacement actuel d'Ammi-Moussa. Dans tout le cercle, c'est la seule ruine qui soit à l'ouest du Riou.

Koubeur el Djahel, situé au confluent de l'oued Tléta avec le Riou, à deux kilomètres à l'ouest du fort.

Sidi Saïd, près du marabout de ce nom, sur un mamelon, au confluent de l'oued Sensig avec l'oued Tléta, à un kilomètre à l'est du précédent.

Si Hamza, sur un contrefort dominant la rive droite de l'oued Tléta, à un kilomètre au sud de Si Saïd.

A sept kilomètres, au nord du fort, le Riou reçoit l'oued Mtastabounette qui, à cinq kilomètres de son confluent, est gardé par deux postes à Ardjet el Maghzen ; enfin, à cinq kilomètres plus au nord, à Sidi Madjoub, près d'un amas de pierres, est un bassin ayant sept mètres sur l'un de ses côtés.

GROUPE EST

Le groupe Est, comprenant la vallée du Sensig et le bas de la vallée de l'Ardjem, se subdivise en groupes du Sensig et en groupes de l'Ardjem.

Les groupes du Sensig sont :

1° *Kaoua*, à Zeboudj el Ksar (environ quinze kilomètres à l'est d'Ammi-Moussa), vaste maison fortifiée, ayant la forme d'une croix latine et entourée d'une enceinte circulaire de près de trois cents mètres de développement.

Cette maison présente quarante mètres sur chacune de ses façades, et les murs restés debout ont encore sur quelques points sept mètres de hauteur *(Voir fouilles de Kaoua)*.

Quatre postes, dont un assez important, entourent ce château fortifié ; deux occupent les extrémités est et ouest du mamelon sur lequel est Kaoua.

Deux autres sont dans la plaine, l'un sur la route muletière d'Ammi-Moussa à Orléansville, l'autre sur le chemin de la vallée de l'Ardjem ;

2° *Si Ahmed Lecheb*, à un kilomètre à l'est de Kaoua, ruine en béton, ayant trente mètres sur dix-neuf. Il reste encore six degrés d'un escalier et les séparations d'une dizaine de petites pièces.

A mille mètres au nord sont disséminés : *Aïn-Ameur*, construction faite à cette source, *Bouzateur*, *Sidi Abderrahman*, *Djenan Ali* et *Zoudjet el Kheir*, poste aux extrémités des contreforts du pic Tarardaït, commandant le grand ravin d'El Melkha.

Les postes de *Bou Djira* et d'*El Fellak*, le premier entre les ravins d'El Melkha et de Bou Taga, le second entre le dernier

ravin et celui de Zoudj et Kerouche, relient ce groupe avec le suivant ;

3° *Kherba Bou Zoula*, à un kilomètre au sud de la koubba de Si Abdelkader ben Kercha ; cette ruine a la même forme que Kaoua, mais elle ne présente que trente-six mètres sur vingt-sept et n'a point d'enceinte circulaire.

La hauteur des murs est de deux mètres au-dessus du sol, et l'arceau de la porte d'entrée existe encore.

Deux postes gardent les extrémités est et ouest du contrefort, qui n'est séparé de la koubba mentionnée ci-dessus que par le ravin d'Aïn-Sefra ;

4° *Bou Kebaba*, sur le contrefort de ce nom, à 1500 mètres au sud de Kerba, au commencement de la partie boisée du pic Zeghdan (964 mètres), même forme que Kaoua, mais n'ayant que 33 mètres sur chaque face. Les murs ont $2^{m}50$ au-dessus du sol, la porte d'entrée (non cintrée) est déblayée, les remblais qui remplissent la cour laissent apercevoir quelques constructions.

A l'est, se trouve le poste de *Sedjem* ; une annexe peu importante est sous les murs de Kebaba ; à l'ouest, enfin, un poste le garde de ce côté.

Entre Kebaba et Kherba Bou Zoula, sont les ruines dispersées de deux postes à *Tamzetaret* ;

5° *Ksar el Ghaba*, nom donné à un tombeau remarquable situé à la jonction des chemins de Kaoua à la koubba de Si Abdelkader ben Kercha et à l'oued el Ardjem.

Ce tombeau, octogone à l'intérieur, n'a plus que six côtés à l'extérieur, un palier hexagone de $1^{m}75$ de largeur l'entoure ; on y arrive par trois degrés. Quatre colonnes ornementées et d'un style différent gisent sur le sol ; tout semble indiquer que ce fut la tombe d'un grand chef.

Afin de ne pas détruire ce monument, qui a encore 3 mètres de hauteur au-dessus de son palier, il faudrait des outils et des machines pour le fouiller.

Ksar el Ghaba est relié à Bou Kebaba par le poste de Tamsida ;

6° *Sedadja*, sur le contrefort de ce nom, au nord de Kef el Zeboudj, à environ 2000 mètres au-dessus de Kebaba. Même forme que Kaoua, avec 20 mètres sur 30 de côté. Les murs ont peu de hauteur ; la ruine disparaît sous les figuiers de Barbarie.

A l'est, un poste ; à l'ouest, au pied du contrefort, une ruine assez grande composée d'une cour de plusieurs petites pièces et probablement, de deux puits comblés.

Sedadja se relie à Ksar el Ghaba par les deux postes de *Nza*

bou Zid qui, situés sur la ligne de partage des eaux du Sensig et de l'Ardjem, relient de plus les groupes de ces deux vallées.

Les maisons fortifiées de Kherba bou Zoula, de Kebaba et de Sedjadja sont reliées entre elles ; toutes sont visibles du château de Kaoua, dont elles sont à environ cinq kilomètres ; cette distance est partagée : 1° par les deux postes de Djerane situés à droite et à gauche du ravin de Ali bou Saïd ; 2° par le tombeau.

Le haut de la vallée du Sensig renferme donc six groupes renfermant trente-cinq ruines, qui attestent l'importance de l'occupation romaine sur ce point.

Les groupes de l'Ardjem sont :

1° *Bou Aroua*, sur le contrefort de ce nom, à 1500 mètres au sud des postes de Kef Nza Zid. Ce groupe se compose d'un poste à l'est du chemin et de trois postes à l'ouest, disposés en triangle et à 30 mètres les uns des autres ;

2° *Ksar Raouraoua*, nommé aussi Médinat Tirasa, à 800 mètres au sud de Bou Aroua, au pied du versant sud de Kaf Zeboudj.

Ce groupe se compose de sept postes éloignés de 80 à 200 mètres les uns des autres, sans que rien ne les relie entre eux. Chaque poste est une tour carrée de 7 à 8 mètres de côté. La tour est élevée de deux ou trois marches (sans palier) ; un talon renversé est à la base et, à 5 mètres, se trouve une corniche, puis une citerne de 8 à 10.000 litres.

Les deux premiers postes sont à l'ouest, touchant le chemin ainsi qu'un troisième à l'est ; les autres se rapprochent de l'oued el Ardjem, qui, sous le nom d'oued Tirasa, traverse un peu après, un défilé impraticable ;

3° *Ksar Bahria*, à 600 mètres au sud des précédents. Ce groupe se compose d'un poste, au nord, du ravin Bahria et de trois ruines placées en ligne droite, à 10 mètres l'une de l'autre au sud du même ravin. La ruine du milieu est un poste, les autres paraissent être deux tombeaux.

En remontant le ravin de Bahria, puis la source de Bou Araoua on trouve les restes d'un établissement et d'un bassin romain ;

4° *Ksar Taghout*, à environ 1000 mètres au sud de Bahria. Les pierres qui gisent sur le sol semblent indiquer qu'il y avait une tour ronde, plus deux postes au nord ;

5° *Ksar Ardjet el Massala*, à 300 mètres au sud de Taghout, dont il est séparé par un léger affaissement de terrain. Ce groupe est composé de deux postes et d'une ruine assez importante. Postes et ruine ont, sur peu de profondeur, 60 mètres de façade qui commandent l'oued el Ardjem.

En face de l'Ardjet el Massala, au-delà de l'Ardjem, se trouve un poste à *Zeboudj bou Kharchaiche ;*

6° A partir de l'Ardjet el Massala, il y a deux kilomètres sans vestiges de ruines, puis des postes se présentent sur la droite du chemin qui conduit aux riches forêts des tribus des Oulad Defelten, des Matmata et des Beni Tighsen. Tous ces postes gardent les ravins ci-après, dont les eaux sont tributaires de l'Ardjem, savoir :

Ksar Sidi Kassem, sur le ravin de Dar el Louz ; deux postes.

Ksar Sabeur, sur le ravin d'Anan ; deux postes à 500 mètres au sud.

Ksar Saf Saf, sur le ravin de Chebrouk ; deux postes à 500 mètres au sud.

Ksar Kébir Ech Cheikh, sur le ravin Eskif ; un poste à 300 mètres au sud.

Ksar Resala, sur le ravin Bou Doudra ; un poste à 100 mètres au sud.

Ksar Choub, sur le ravin Snoubeur ; un poste à 100 mètres au sud.

Ainsi, en remontant l'Ardjem moins de trois kilomètres, on trouve dix postes qu'une voie romaine reliait sans doute.

Les Romains avaient donc une occupation forte de six groupes comprenant trente ruines dans la vallée de l'Ardjem.

Cette occupation et celle de la vallée du Sensig donnent pour tout le groupe est un total de soixante-cinq ruines, dont cinq de quelque importance militaire.

GROUPE SUD

Le groupe sud, dans les hautes vallées de l'Ardjem et du Riou, se subdivise en trois groupes, qui comprennent :

Le premier, les affluents ouest de l'Ardjem ;

Le deuxième, le haut Riou ;

Le troisième, l'oued Tegiguest, affluent du Riou.

Le groupe des affluents ouest de l'Ardjem comprend cinq ruines situées dans trois vallées, savoir :

1° *Si Ahmed Kichoum,* dans la vallée de Bou Zegga, à l'est de l'embouchure du ravin d'El Khouadja.

On ne voit plus que les fondations en béton ; les indigènes ont fait des fouilles et ont enlevé les tuyaux en poterie, les briques, etc. ;

2° *Kabra Djahel*, dans la vallée de l'Achem, au sud-ouest de la précédente, près d'Aïn Soltan. Les pierres qui gisent sur le sol couvrent 200 mètres sur 40.

A 800 mètres, sur le versant sud de Ghar (1066 mètres d'altitude) est une pierre en forme de caisson creusée, de $0^{m}30$ à $0^{m}50$ de profondeur de l'une à l'autre de ses extrémités, sur $1^{m}68$ de longueur et $0^{m}48$ de largeur ;

3° *Mekada*, à 3 kilomètres à l'est de Kabra, près d'Aïn Kala, affluent de l'Achem. Cette ruine présente deux amas de pierres, l'un au pied, l'autre au sommet d'un petit mamelon ; la partie haute a 40 mètres sur 30 ; la partie basse 30 sur 50.

Le nombre des pierres de taille est de cinq ou six ;

4° *Meghessel*, à 3 kilomètres au sud-est de Mekada, près d'Aïn Saf-Saf, affluent de l'Achem, comprend une ville basse et un fort qui la domine.

Le fort a 40 mètres sur 50 ; la ville, 200 sur 100. Une assise de pierres seulement sort de terre. On voit l'ouverture d'une citerne et des corniches sculptées ;

5° *Sidi Djerbala*, dans la vallée de Sidi Ameur, à l'est de la précédente, au pied du versant nord du Cheffaya et à l'extrémité de cette haute montagne (1250 mètres d'altitude).

Cette ruine occupe le sommet de deux grands mamelons, à l'ouest d'Aïn Touafès ; elle a, au nord, un poste dont la corniche est ornée de denticules triangulaires.

On voit au sud un caveau semblable à celui de Kabra-Djahel.

Le groupe du Riou comprend quatre ruines, savoir :

1° *Kherba Mta Ounès* (944 mètres d'altitude), sur un contrefort, à l'extrémité ouest du versant sud du Cheffaya, entre les sources de Kermat et de Kala, dans la vallée de l'Anseur. Près de Kheurba est une roche dans laquelle on a creusé deux bassins carrés qui communiquent par un canal percé dans l'épaisseur de leur séparation. Le fond du bassin supérieur est incliné au tiers vers l'entrée du canal et se trouve ainsi à la hauteur des bords du bassin inférieur. (Bassin supérieur, $3^{m}25$ sur $2^{m}85$ et $0^{m}30$ à $0^{m}85$ de profondeur ; bassin inférieur, $1^{m}34$ sur 2 mètres, $0^{m}95$ de profondeur et de $1^{m}40$ à $1^{m}20$.

2° *Kherba ben Hadedje*, sur un contrefort de ce nom, 857 m. au-dessus du Guedal (1187 mètres), entre les petites rivières d'El-Achouchi et d'El Hama, dans la vallée de Karkat.

Cette ruine couvre trois petits mamelons et peut avoir 200 mètres sur 35. Le nombre des pierres de taille est minime ;

3° *Ksar Gherab*, au sommet de Sidi Ameur (1023 mètres), dans la vallée de Soukara.

Ce poste commandait deux établissements, dont un recevait les eaux de la source du Ksar et l'autre celles des sources des Ouled Ghazli et de Sidi M'keddem ben Chemina ;

4° *Ksar Demana*, à un kilomètre à l'ouest du précédent, sur un contrefort (844 mètres) du versant ouest de Sidi Ameur, entre les sources de Dema et de Kalah, dans la vallée d'El Melah. Ce fort a la forme de Kaoua (25 mètres sur 18).

Au nord un établissement était sous sa protection.

La montagne de Cheffaya relie ce groupe avec le précédent par Sidi Djerbala du groupe des affluents de l'Ardjem et par Kherba Mta Ounès du groupe du haut Riou.

Le groupe de l'oued Teguiguest, affluent du Riou, comprend quatre ruines situées entre ces deux cours d'eau, savoir :

1° *Médin Mta Barbouche* (854 mètres), sur le versant est de Sidi Marouf (1169 mètres). Cette ruine a 110 mètres sur 80 ; elle est située à l'est d'Aïn el Mouhoub, au nord d'Aïn Kébira, dans la vallée d'El-Hamera ;

2° *Médinat Achelaf*, sur le versant sud de Sidi Marouf, à deux kilomètres du précédent (927 mètres). Achelaf est une ruine immense couvrant plusieurs kilomètres carrés d'un nombre infini de pierres de taille de toutes dimensions.

Cette ville est entourée de postes nombreux, dont quelques-uns sont assez importants. La ville militaire, au milieu de la face nord, garde la source très abondante d'Achelaf. Cette ruine sera plus tard l'objet d'un travail spécial.

3° *Sauma* (909 mètres), poste à huit kilomètres au nord-ouest d'Achelaf. Il diffère des autres postes par sa corniche qui divise extérieurement la tour en deux étages. Cette tour a encore six mètres de hauteur et n'a que $5^{m}50$ de longueur sur $4^{m}60$ de largeur.

De ce poste, on aperçoit presque toutes les ruines des trois grandes vallées comprises dans le groupe sud ;

4° *Ben Afifs*, sur le mamelon de ce nom (858 mètres), à deux kilomètres au sud de Saumat et à l'ouest d'Aïn el Cheraïa. Ce fort paraît avoir la même forme que Kaoua avec des proportions moins grandes. Une partie de son enceinte est enfouie.

Medinat Mta Barbouche, par sa proximité d'Achelaf et par sa situation dans la vallée du Riou, relie le groupe de l'oued Teguiguest avec le précédent.

Dans le groupe sud, les ruines romaines sont peu nombreuses, les postes disparaissent. Ce n'est plus l'occupation militaire, c'est la colonisation. Ce groupe comprend :

1° Une grande ville ;

2° Cinq postes ou forts qui protègent des établissements ;

3° Cinq établissements qui paraissent n'avoir aucune protection militaire ;

4° Un seul fort et un seul poste n'ayant pas d'établissement sous leurs murs.

GROUPE OUEST

Le groupe ouest entre les vallées du Tléta et du Riou se compose de :

1° *Ksar Djeran*, sur un contrefort (480 mètres), à l'ouest de Menkoura, dominant à l'ouest l'oued Bou Khatem qui, sous le nom d'oued Bessenes, se jette dans l'oued Tléta. Même forme que Kaoua, ayant seulement trente mètres de côté ; il reste encore seize assises superposées formant plus de huit mètres de hauteur.

A l'est, un poste et une annexe. Au sud, au pied du contrefort, sur les bords de la source d'El Hammam, une ruine semblable à celle du pied de Sedadja *(Voir 6e groupe de Sensig)*.

A 500 mètres à l'est, un poste dans les pins qui entourent Menkoura (1125 mètres) ;

2° *Aïn Anadjaz* (1066 mètres), sur le versant sud de la Menkoura.

A 15 mètres au sud de ce poste, est une tour ronde de 5 mètres de diamètre ;

3° *Berkouche*, à 500 mètres à l'ouest en descendant le versant sud de Menkoura. Groupe semblable au précédent ;

4° *Souma*, à 100 mètres à l'ouest. Semblable au précédent, plus une citerne en partie comblée ;

5° *Sidi Fathmi*, à 3 kilomètres au sud du précédent et au pied du versant ouest du pic Tenasfet. Ce poste est au centre des Beni-Moussi et d'Azaïz ;

6° *Sour Sidi-Mimoun*, sur le col formé par les pics de Taoula (937 mètres) et de Cheka, près du marabout de ce nom, à 6 kilomètres environ au sud du précédent. Il ne reste qu'une enceinte carrée à fleur de terre ayant 60 mètres sur 40 mètres. Le corps de logis était au nord-ouest.

Ce groupe était une occupation bien isolée, au milieu de telles montagnes et en dehors de grandes vallées, seule voie de communication dans le pays.

Toutefois il reliait les groupes principaux du nord et de l'est avec celui du sud et complétait l'occupation romaine dans le cercle d'Ammi-Moussa.

RÉCAPITULATION

Groupe nord	8	
Groupe est	65	dont 5 importantes.
Groupe sud	18	plus les postes d'une grande ville.
Groupe ouest	12	
Total pour le cercle........	103	ruines romaines.

FOUILLES DE KAOUA

La route d'Ammi-Moussa à Kaoua est des plus agréables. Ce sont des oliviers, des eaux vives, puis une côte douce conduit au sommet du plateau sur lequel sont les ruines.

Les crêtes boisées de Kenna, d'El Kala (969 mètres) et de Tirardait forment, au nord, un immense rideau au pied duquel se trouve Kaoua. Au sud, l'horizon est borné par un amphithéâtre que forment des vallées verdoyantes séparées par des pics sur lesquels s'adossent des groupes d'oliviers, de térébinthes, de chênes, de sapins et de thuyas.

Avant les fouilles, on ne pouvait que déterminer la forme extérieure de Kaoua.

Les premiers travaux ont fait connaître l'entrée de l'enceinte, les deux portes de cette entrée, ainsi que les deux portes latérales qu'elles avaient entre elles. Les travaux ont ensuite rencontré le canal de sortie des eaux, puis dégagé l'unique et grande entrée du château ; enfin concentrés dans l'intérieur, ils ont atteint les dalles, laissant debout tous les murs de refend et quelques colonnes.

Partout les traces de feu étaient nombreuses, inégalement réparties.

L'entrée de l'enceinte est formée par deux pieds droits en arrière desquels est la première porte qui a $2^{m}40$ de large.

Deux chasse-roue et une corniche unie font saillie.

La seconde porte est toute semblable à la première avec quelques moulures, des corniches et deux pierres pour les tourillons des battants de la porte. Les deux portes latérales desservent un immense commun circulaire de 300 mètres de longueur sur une largeur de 8 à 10 mètres qu'occupaient sans doute la garnison, les serviteurs et les esclaves.

L'entrée du fort est une porte à plein cintre ; neuf de ses onze voussures sont ornementées ainsi que ses corniches. Six demi-colonnes relèvent cette entrée. La clef de la voûte contient, dans un médaillon, l'inscription suivante :

SPES
IN DEO
FERINI
AMEN

La partie supérieure a été retrouvée dans les fouilles.

Le raccordement du médaillon, la juxtaposition des cassures ne laissent aucun doute sur la position de l'inscription au-dessus de la porte. Il n'y a aucun point dans le corps de l'écriture ni à l'extrémité des lignes.

La porte d'entrée donne sous un vestibule ; à sa droite étaient deux pièces servant d'écurie ou de ménagerie, avec mangeoires en pierres de taille encastrées dans les murs, un corridor dans l'une, une galerie supérieure dans l'autre, permettaient de remplir les mangeoires.

En face de l'entrée est une croisée assez rapprochée du sol et à gauche un second vestibule.

Ce second vestibule donne : 1° sur la cage d'escalier ; 2° sur un appartement composé de trois pièces communiquant entre elles par deux arceaux ; 3° sur le péristyle intérieur.

Le péristyle est formé par quatorze colonnes ; par les murs intérieurs, il donnait issue à neuf portes desservant autant d'appartements séparés et composés d'une ou de deux pièces. Tous les socles des colonnes sont en place sur un petit mur de $0^{m}50$ de hauteur, qui leur sert de base et limite la cour.

Sous la cour, qui était à ciel ouvert, sont deux immenses citernes ayant chacune $6^{m}10$ de longueur, $3^{m}70$ de largeur sur 4 mètres de hauteur.

Trois portes sont percées dans le mur de séparation. Quelques conduits en poterie ont été retrouvés dans les encastrements placés aux encognures du péristyle.

Du sol de ces citernes à la plus haute des pierres du mur extérieur, il y a plus de 12 mètres de hauteur.

Une voûte est intacte, et l'autre, qui a été démolie au sommet, était formée par six fûts de colonnes roulés et alignés sur la brèche, mais quatre étaient fendus, et quand la masse de décombres qui les maintenait a été diminuée, ils ont été rejoindre ceux qui, antérieurement, avaient été précipités dans la citerne.

Presque tous les chapiteaux sont retrouvés ; ils diffèrent beaucoup entre eux et souvent une des faces n'est point semblable aux trois autres.

Parmi les fouilles étaient une partie de la corniche, de l'entablement que supportaient les chapiteaux, ainsi que deux pierres ayant la forme d'un dé surmonté d'une pyramide et une pierre qui devait être une croisée, placée horizontalement dans l'épaisseur de la terrasse ; enfin plusieurs auges en pierre.

Sur le montant d'une porte, sont en relief une gazelle, un lévrier et un chasseur armé d'une pique. L'arceau de la ménagerie est orné d'un pigeon à sa clef de voûte, et un autre arceau reproduit l'un des ornements de la porte d'entrée. Des chapiteaux ont des oiseaux, des animaux, puis des outils ou des feuilles dans un ou plusieurs cercles. Les autres objets trouvés pendant les fouilles sont : 1° des os humains ; 2° des os d'éléphants ou d'animaux de grande espèce ; 3° la moitié d'un œuf d'autruche ; 4° des débris de poterie ; 5° un morceau de mosaïque commune sous l'arceau qui l'a préservé ; une petite pièce de cuivre à effigie effacée.

Le volume des décombres comparé avec le cube des murs de refend et des murs intérieurs donne la certitude qu'il y avait un étage supérieur. L'escalier, dont il manque un côté, et surtout l'élévation de quelques créneaux le confirment.

Ammi-Moussa, le 30 mai 1859.

Signé : MARCHAND.

A ce tableau d'ensemble, il n'y a rien à ajouter, toute la région a été soigneusement parcourue et reconnue. Aucune ruine ne paraît avoir échappé aux investigations du capitaine Marchand ; nous ne pouvons que rendre hommage au zèle et à la sagacité de cet officier. Notre seule prétention est d'enrichir les archives de la colonie de croquis, de plans, de vues, levés, photographies, et de notes concernant les ruines les plus importantes, les mieux conservées ou les plus intéressantes de cette longue série.

I. — AMMI-MOUSSA (1)

N° 61 de l'Atlas archéologique. — Il ne reste rien de la demeure fortifiée signalée par ce document. Les pierres en ont été probablement utilisées pour la construction de la redoute et d'une maison, toute en pierres de taille, située sur le même plateau que cet ouvrage militaire, à l'ouest du terrain de bivouac. Le seul vestige de l'occupation romaine est une mosaïque actuellement placée dans les bâtiments de l'infirmerie militaire. En raison de l'importance stratégique d'Ammi-Moussa, on peut supposer que cette demeure fortifiée était l'une des résidences du chef militaire du pays, dont l'autre établissement était à Kaoua. Ce qui permet de faire cette hypothèse, c'est la présence de cette mosaïque, qui n'aurait pas existé dans un simple poste ou dans la demeure d'un simple particulier. Une mosaïque était à cette époque, dans cette région, un luxe dont nous ne retrouvons de traces dans aucun autre des castella connus.

II. — KSAR EL KAOUA

N° 63 de l'Atlas archéologique. — C'était une vaste construction dont nous donnons le plan (*Fig.* 1). Ces ruines ont été fouillées en 1859 par le capitaine Marchand, qui, en 1895, en a fait, dans son rapport, la description reproduite plus haut. (2)

Tel était alors l'ensemble du château de Kaoua et de ses dépendances. Si l'on veut bien se reporter au plan (*Fig.* 1) et aux photographies (Pl. II et III), on pourra facilement

(1) Les ruines que nous allons décrire sont relevées sur la carte Pl. I qui accompagne ce travail.

(2) L. Demaeght (*Soc. de Géogr. et d'Arch. d'Oran*, t. VII, 1887, p. 276) a donné une description de Kaoua dans ses Notes géographiques, archéologiques et historiques concernant la Maurétanie Césarienne correspondant à la province d'Oran.

reprendre l'excursion un peu rapide que nous a fait faire le capitaine Marchand et visiter le tout beaucoup

Fig. 1. — Plan des ruines de KSAR EL KAOUA

plus en détail. En entrant dans le vaste couloir qui conduisait à la grande porte, nous trouvons sur notre droite et

encastrée dans le mur une pierre portant en relief une tête de bœuf ou d'antilope sculptée (Pl. II, fig. 1) ; le point où elle se trouve est marqué *(a)* sur le plan. On arrive ensuite à la grande porte d'entrée marquée *(b)* sur le plan et représentée prise de l'extérieur (Pl. II, fig. 2). (1)

En arrière de la porte, on aperçoit la petite fenêtre basse dont le bas est surélevé de l'épaisseur d'une pierre de taille ordinaire, qui donnait vue de l'atrium sur l'entrée, car il est probable qu'elle était faite pour surveiller cette entrée.

Soyons discret et faisons comme si nous devions, en pénétrant dans cette demeure, y trouver son seigneur et sa famille. Aussitôt après avoir passé la porte, nous nous dirigeons à gauche. Nous remarquerons d'abord, encore à notre gauche, les escaliers assez bien conservés qui devaient conduire soit simplement à une plate-forme située au-dessus de la grande porte d'entrée et servant de poste de surveillance, soit au second étage que, d'après Marchand, comportait cette construction. On peut monter cet escalier, si on le désire ; il est encore en assez bon état pour cela. En laissant l'escalier à gauche, on arrive devant une grande porte voûtée donnant accès à une petite pièce qui communique elle-même, également par une porte voûtée, avec une pièce plus grande qu'elle commande. Ces deux pièces contiguës, qui sont indiquées par *(c)* et *(d)* sur le plan, étaient probablement le corps de garde. Elles étaient admirablement placées pour surveiller l'entrée et le couloir qui courait entre le mur percé de la fenêtre et la porte ; à l'extrémité de ce couloir et au-delà de la porte que nous laissons à droite en tournant le dos aux deux pièces dont il vient d'être question, se trouvent les pièces marquées *(e)* et *(f)* sur le plan. Ces deux pièces étaient des écuries ou des ménageries ; cette destination n'est pas douteuse, il suffit d'examiner la fig. 1 de la Pl. III pour s'en convaincre. Dans la pièce *(e)* les auges sont taillées dans le mur lui-même ; dans la pièce *(f)*, elles sont indépendantes du mur et placées de telle sorte que la partie que l'on voit à droite de la photographie devait servir d'emplacement pour les animaux ; à gauche, était ménagé un petit couloir entre le mur de refend que l'on aperçoit tout à fait à gauche de la vue. Les auges étaient séparées entre elles

(1) L. Demaeght *(loc. cit.)*, p. 276, a donné un beau dessin de cette porte. Voir aussi Gsell *(Monuments antiques de l'Algérie*, t. I, p. 102).

par de grandes pierres de taille posées verticalement, reliées par des pierres de taille posées horizontalement sur leur partie supérieure, le tout formant ainsi des sortes de niches sans fond.

Il nous faut maintenant revenir sur nos pas pour pénétrer dans les appartements du maître de cette habitation en passant par la porte marquée *(g)* sur le plan. Nous engageant ainsi dans le couloir qui fait le tour de l'atrium, nous rencontrons d'abord à notre gauche une pièce assez grande, largement ouverte sur ce couloir et qui semble avoir été copieusement ornée de demi-colonnes et de colonnes, si on en juge par les débris trouvés sur le sol ; c'était vraisemblablement le prétoire ou la salle de réception. En faisant le tour du couloir, on trouve, principalement sur les faces nord et est, deux chambres de dimensions différentes, qui étaient les appartements privés.

A l'angle nord, se trouvent deux pièces marquées *(h)* et *(i)* sur le plan et que nous croyons avoir servi de salle de bain ; ce qui permet cette supposition, c'est la présence d'une auge longue et assez profonde en pierre, qui semble avoir servi de baignoire et à laquelle il est difficile de supposer une autre destination. A côté de ces deux pièces, était une salle plus vaste, qui est marquée *(j)* sur le plan. Dans l'angle sud-est de ce couloir, se trouve la sculpture grossière de la chasse à la gazelle signalée par Marchand. (Pl. III, fig. 2) (1). L'emplacement qu'elle occupe est marqué *(k)* sur le plan.

Tout ce couloir devait être recouvert par une toiture qui était soutenue par des colonnes au nombre de quatorze, reposant chacune sur un dé en pierre de taille, placé lui-même sur un mur très bas également en pierre de taille. Dans l'intérieur était une cour, au-dessous de laquelle existent encore deux citernes voûtées alimentées par les eaux de pluie qui s'y déversaient des toits par les gorges figurées sur le plan aux quatre angles du couloir. Le trop-plein s'écoulait par un canal souterrain que l'on retrouve sous les dalles brisées de la grande galerie conduisant de

---

(1) L. Demaeght *(loc. cit.)*, p. 277, a donné un dessin au trait de ce groupe.

l'extérieur du monument à la porte d'entrée ; ce canal est figuré sur le plan. Cette galerie, le péristyle intérieur et la cour, ainsi que les appartements étaient dallés en larges pierres.

Si nous voulons maintenant avoir une vue d'ensemble de l'intérieur du castellum, plaçons-nous sur les décombres situés à droite de la pièce *m* du plan, nous voyons à nos pieds l'atrium ; tout à fait à droite, une partie du haut de la porte voûtée donnant accès à la première écurie (*e* du plan); puis, en tournant nos regards vers la gauche, nous découvrons le haut carré de la porte qui donnait entrée dans la pièce où sont les auges (*f* du plan) ; dans l'angle du couloir, en regardant attentivement, on voit la gazelle de la chasse, puis, successivement, les pièces des faces est et nord de l'habitation. En nous tournant un peu vers la droite, nous verrons toute la partie formant la face intérieure sud du castellum ; tout à fait à droite, la porte voûtée faisant communiquer les deux pièces *c* et *d* du plan, que nous croyons être le corps de garde ; puis, successivement, en allant vers la gauche, la grande porte d'entrée, la petite fenêtre basse de l'atrium, au-dessus de laquelle se détache le haut de l'arcade de la porte d'entrée de la première écurie et, à sa gauche, perpendiculairement, le haut de la porte d'entrée de la petite écurie ; ensuite, toujours vers la gauche, le pan de mur portant la sculpture de la chasse.

Si maintenant nous quittons l'intérieur du castellum, nous trouvons, après avoir passé la grande porte voûtée qui servait d'entrée et en suivant la galerie qui conduit à l'extérieur, les portes latérales qui donnaient accès dans les enceintes dont parle Marchand et qui sont figurées sur le plan. On rencontre dans ces enceintes un grand nombre de briques et de tuiles qui attestent l'existence sur ce point des habitations qui devaient abriter les esclaves, les serviteurs et probablement une partie de la garnison de la place.

Les dimensions de l'ensemble sont : longueur dans le sens de *a-b*, $77^{m}50$; largeur dans le sens de *m-j*, 76 mètres. Pour la citerne, 14 mètres sur $12^{m}20$.

Je dois m'excuser des détails que je donne sur Kaoua. Tout cela m'a paru indispensable pour donner une idée bien exacte des dispositions intérieures de ces intéressantes

ruines et de l'ensemble grandiose qu'elles présentent aux yeux de ceux qui les visitent.

III. — KSAR KBABA

N° 69 de l'Atlas archéologique (1). — Ce château beaucoup moins important que celui de Kaoua, s'élevait sur une hauteur. Le plan (*Fig.* 2) en donne les dimensions et les dispositions générales. On y voit encore parfaitement la porte et les restes de l'angle nord et du bastion carré de la façade nord-est. Dans ce dernier se trouvent des pierres entaillées dont nous reproduisons le croquis du profil en long (*Fig.* 3) ; quelques-unes sont encore encastrées dans le mur. Ces pierres paraissent avoir servi de marchepied. La cour intérieure du château est aujourd'hui nivelée par les terres qui ont surélevé le sol de l'ancienne cour. Dans cette cour, nous avons fait des fouilles qui nous ont fait découvrir une pierre taillée verticale, sans inscription, marquant l'entrée d'une première citerne voûtée, tellement comblée par la terre qu'un homme ne peut y entrer que couché. A deux mètres en avant de l'entrée de la citerne, et perpendiculairement à l'axe, on trouve un mur percé de plusieurs trous circulaires. Derrière ce mur est une autre excavation bâtie qui doit être une deuxième citerne laquelle devait communiquer avec la première par des trous de petit diamètre, évidemment destinés à donner passage à l'eau. Sur le sol, on rencontre beaucoup de menus débris de tuiles, de briques et de petits tuyaux de canalisation en terre cuite.

Les pentes par lesquelles on accède au ksar Kbaba sont fort abruptes sur trois faces ; sur la face nord-est, elles le sont un peu moins ; de ce côté, on relève des traces de terrasses successives, actuellement fort peu visibles et que marquent seulement quelques pierres assez espacées.

---

(1) Voir aussi Derrien (in *Bull. Soc. de Géog. et d'Arch. d'Oran*, t. XV, 1895, pp. 281 et 292 (texte et deux dessins).

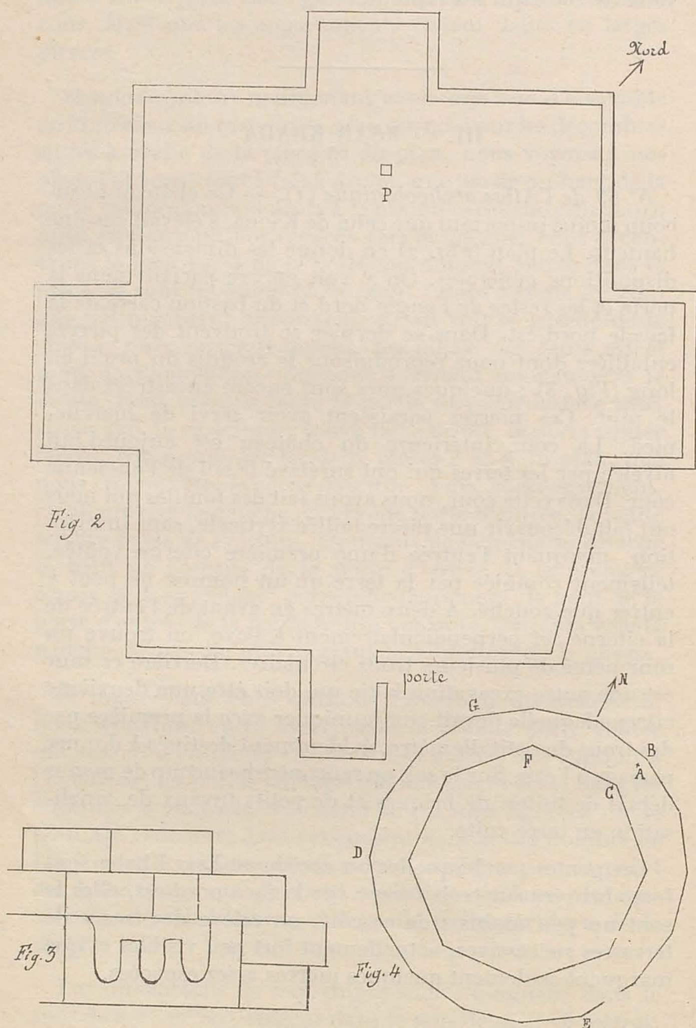


Fig. 2. — Plan du KSAR KBABA (Échelle 0,003 par mètre).
Fig. 3. — Pierre de taille a échancrures dans un mur.
Fig. 4. — Croquis du KSAR EL GHABA.

IV. — KSAR EL GHABA

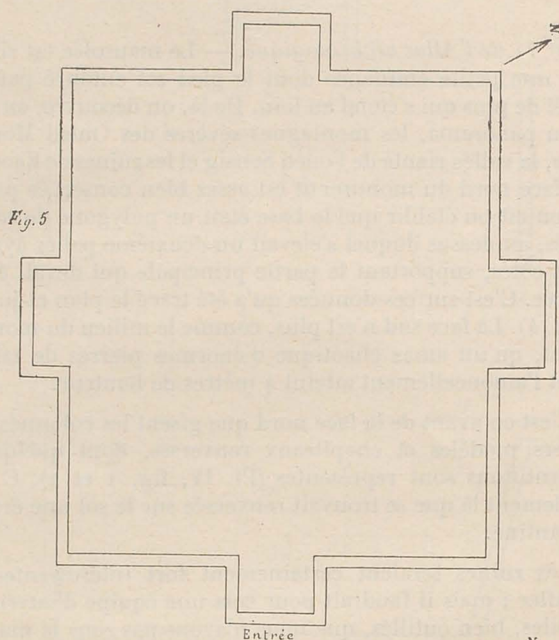
N° 71 de l'Atlas archéologique. — Le mausolée est situé sur une petite éminence dont le pied est entouré par la forêt de pins qui s'étend au loin. De là, on découvre, en un beau panorama, les montagnes sévères des Ouled Moudjeur, la vallée riante de l'oued Sensig et les ruines de Kaoua. La face nord du monument est assez bien conservée pour qu'on ait pu établir que la base était un polygone de seize côtés, au-dessus duquel s'élevait un deuxième palier ayant huit côtés, supportant la partie principale qui devait être carrée. C'est sur ces données qu'a été tracé le plan ci-joint (*Fig.* 4). La face sud n'est plus, comme le milieu du monument, qu'un amas chaotique d'énormes pierres de taille dont l'amoncellement atteint 4 mètres de hauteur.

C'est en avant de la face nord que gisent les colonnes de divers modèles et chapiteaux renversés, dont quelques échantillons sont représentés (Pl. IV, fig. 1 et 2). C'est également là que se trouvait renversée sur le sol une croix byzantine.

Les ruines seraient certainement fort intéressantes à fouiller ; mais il faudrait pour cela une équipe d'ouvriers habiles, bien outillés, que nous n'avons pas sous la main. L'amoncellement des énormes pierres qui encombrent le milieu de cette construction rendrait le travail trop dangereux pour qu'on puisse songer à l'entreprendre avec la seule main-d'œuvre arabe dont nous pouvons disposer.

V. — SEDADJA

N° 72 de l'Atlas archéologique. — Sedadja est un castellum du modèle de Ksar Kbaba, beaucoup moins important que Kaoua. Il s'élève sur un petit coteau relié au nord-ouest, au flanc de la chaîne montagneuse qui part du Sensig et s'étend vers le sud. Ce coteau est rattaché à la chaîne de montagnes par un vallonnement sur lequel



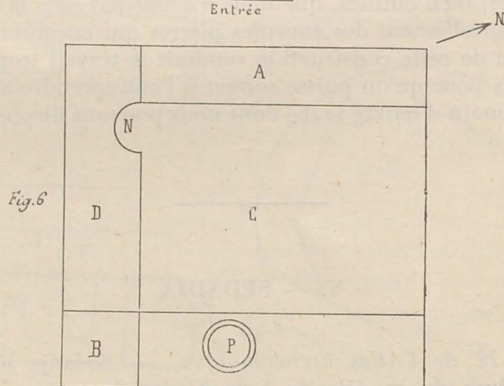


Fig. 5. — CROQUIS DU KSAR SEDADJA.

Fig. 6. — CROQUIS DE L'HABITATION DU N° 72 (CARTE)

vient s'ouvrir le château ; on voit encore au point indiqué, *entrée* sur le plan (*Fig.* 5), les vestiges de gradins. Toute la face du castellum, de ce côté, est peu surélevée au-dessus du sol, assez plat en cet endroit ; les trois autres faces donnent sur les flancs du coteau, qui sont fort abruptes. Les soubassements existent encore sur une partie du pourtour. L'altitude de Sedadja est inférieure à celle du Ksar el Ghaba ; comme ce dernier monument, Sedadja est dans la forêt de pins, et du sommet qu'il occupe, on aperçoit Kaoua et la vallée du Sensig.

Sedadja a été beaucoup plus maltraité par le temps que Kaoua, Kbaba et Djerane, dont nous parlerons plus loin. Dans ces trois dernières ruines, on peut voir encore des pans de murs, des angles en particulier, ayant de 4 à 8 mètres de hauteur et produisant un effet grandiose.

Les nombreux débris de tuyaux en terre cuite indiquent clairement que l'alimentation en eau était obtenue comme à Kbaba, par l'adduction des eaux de pluie provenant des toitures et recueillies dans des citernes qui doivent se trouver dans le sous-sol de l'intérieur du fort. Aucune fouille n'a été pratiquée par nous, faute de temps.

VI. — MAISON D'HABITATION

N° 72 de l'Atlas archéologique. — Cette maison figure sous le n° 72 en même temps que le fort Sedadja. Elle est à l'ouest de ce dernier, au pied du contrefort. On voit encore un pan de mur en maçonnerie ordinaire et, sur le sol, les vestiges des murs indiqués au trait sur le croquis (*Fig.* 6) ; les espaces marqués C et C semblent avoir été des cours, séparées par un mur ; dans la première, était un puits (P), dont la margelle en maçonnerie est actuellement au ras du sol. Au point B, une petite chambre ; en A, une grande pièce très longue, ainsi qu'en D. En N on remarque une base de maçonnerie de forme semi-circulaire qui semble avoir été non pas un puits, mais une niche. Comme on ne retrouve aux alentours de la maison aucune pierre de taille, il faut conclure que cette habitation était en maçonnerie ordinaire. Elle était couverte en tuiles,

si on en juge par les débris qu'on rencontre sur le sol même et aux abords des murs.

Il serait certainement intéressant de fouiller le puits. Nous nous proposons de procéder à cette fouille dès l'été 1910.

VII. — MAUSOLÉES DE L'OUED LARDJEM

N° 74 de l'Atlas archéologique. — Nombreuses sont les petites ruines de forme généralement carrée, mesurant de 5 à 8 mètres de côté, que l'on rencontre sur la partie de la vallée de l'oued Lardjem, comprise entre le n° 71 et le n° 80 de la carte archéologique. Ce n'était évidemment pas un réseau de postes de surveillance ; les vestiges sont trop rapprochés et trop peu importants pour cela ; ce n'était pas un groupe de maisons d'habitation, leur forme même indique très nettement qu'elles ne répondaient pas à cette destination.

Du temps de l'occupation romaine, la vallée de l'oued Lardjem devait être ce qu'elle est de nos jours, fraîche, fertile et agréable à habiter. Cette vallée, qui va en s'élargissant à partir de Aïn-Remka jusqu'aux gorges de Sly, devait avoir attiré plusieurs familles charmées par la beauté du site et l'abondance des eaux de sources et de rivières. Il est fort probable qu'une ou plusieurs familles de princes indigènes plus ou moins romanisés avaient choisi les rives de l'oued Lardjem pour y établir leurs tombeaux. Ces constructions étaient donc des tombeaux ; on ne peut pas en douter lorsqu'on aperçoit le sarcophage monolithe représenté Pl. V, fig. 1. De ces nombreux mausolées, les mieux conservés sont ceux du n° 74 de l'Atlas archéologique. Nous avons relevé leur situation respective dans le croquis ci-joint (*Fig.* 7). Ils sont situés sur la rive gauche de l'oued Lardjem. On aperçoit d'abord le mausolée marqué C sur le plan dont l'angle en pierres de taille est parfaitement visible, puis le mausolée B, dont les ruines sont ombragées par deux arbres poussés au milieu d'elles, ensuite le mausolée A à sa gauche et D à sa droite. Nous n'avons pas fait

fouiller les mausolées A, B, D, qui présentaient un amas chaotique de pierres de taille de forte dimension, que la main-d'œuvre arabe était malhabile à manier.

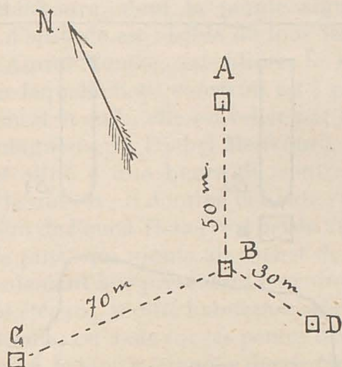


Fig. 7. — Situation respective des mausolées.

Dans le tombeau C (*Fig.* 8), l'angle A du croquis représente une arête formée par deux fragments de murs en ruine ; elle s'élève à plus de quatre mètres de hauteur au-dessus du sol et produit un effet imposant au milieu de cette vallée riante de l'oued Lardjem, presque absolument dépourvue d'arbres, mais à laquelle les montagnes boisées qui la ferment à l'ouest et au sud forment un cadre qui ne manque pas de charme. Le contour indiqué par la lettre M dans le croquis est un bloc de ciment de plus de 2 mètres de long sur près de 2 mètres de large. Ce bloc servait de couvercle aux deux sarcophages représentés sur notre croquis par les lettres S 1 et S 2 et a été rejeté au point où il se trouve actuellement, au moment où ont été faites les fouilles de 1859. Nous avons fait faire une fouille en dessous du bloc et nous n'avons retrouvé que le sol, ce qui nous confirme dans cette opinion. Ce mausolée ne contenait donc que ces deux sarcophages dont les dimensions sont : longueur, $2^{m}15$; largeur, $0^{m}50$; profondeur, $0^{m}45$; épaisseur des parois, $0^{m}12$. La longueur du monument est

de 7^m50, sa largeur, de 6^m50. La photographie Pl. IV, fig. I représente le sarcophage désigné sur le croquis par la lettre S I ; le sarcophage S 2 est identique. Le sarcophage S I a dû être précédemment fouillé, il ne contient que de la

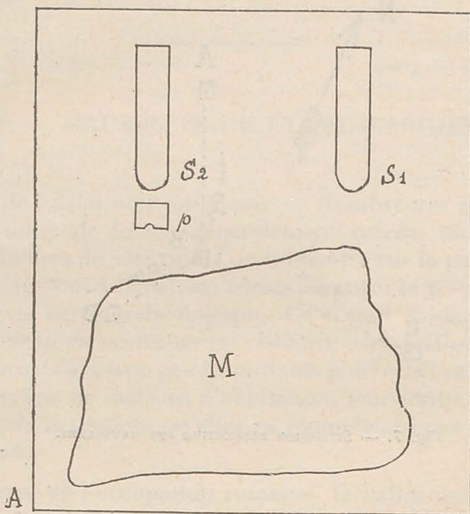


Fig. 8. — Croquis du plan du tombeau C

terre. Après avoir légèrement gratté le sol, nous découvrons les arêtes supérieures du deuxième sarcophage, et dans l'intérieur, des os du crâne vers la partie arrondie, des os du bassin vers la partie médiane et vers la base, des os de tibia et de pied humain. A la tête du sarcophage, en *p*, une petite pierre rectangulaire avec encoche dont nous donnons la position dans le croquis général du mausolée; ses dimensions sont de 0,50 × 0,40. Sur cette pierre sont mêlés à la terre sablonneuse, des débris extrêmement menus d'objets en terre cuite rouge vernissée de l'époque romaine.

VIII. — KSAR DJERANE

N° 83 de l'Atlas archéologique. — Sur le contrefort ouest du Djebel Menkoura, dont la pointe aiguë s'élevant à 1129 mètres d'altitude,est visible de tous les points de la commune d'Ammi-Moussa, est édifiée le ksar Djerane. La croupe sur laquelle il est construit est à pic du côté des faces nord, ouest et sud ; elle est reliée par un plateau au système montagneux du Djebel Menkoura, vers l'est. Ce castellum est situé à une heure du centre religieux de Besnès, vers le sud-est ; il domine la haute vallée de l'oued Besnès, affluent de l'oued Tleta et est perdu au milieu d'une belle forêt de pins, qui ajoute au cachet de grandeur, de tristesse, d'isolement que présentent les ruines. Tandis que Kaoua, plutôt élégant, moitié habitation seigneuriale fortifiée, moitié ferme, est assis sur les pentes douces de la rive droite du Sensig, le ksar Djerane se dresse farouche, faisant face à la ligne prolongée du Djebel Bou Robka, vers cette région dont nous avons parlé plus haut, que les Romains n'avaient pas occupée ; de ce côté ouest, il regardait sinon l'inconnu, du moins l'ennemi ; par le plateau de l'est, il était rattaché à la région romanisée au moyen des constructions bizarres et irrégulières qu'indique le plan (*Fig.* 9). C'était un castellum solidement établi, ayant ses sentinelles avancées vers le pays délaissé, les deux postes 84 et 85 de l'Atlas archéologique. Les défenseurs, qui devaient être aussi rudes que l'est encore l'aspect grandiose de cette citadelle, avaient certainement pour mission d'assurer la sécurité des paisibles habitants des vallées de l'oued Lardjem et du Sensig ; le ksar Djerane servait de couverture à ces riantes plaines.

La partie principale du castellum est de la même forme générale que les forts que nous avons précédemment décrits : une enceinte à peu près rectangulaire flanquée aux quatre faces par des bastions à trois côtés. La face Est est reliée au plateau qui lie l'assise naturelle servant de base au château, au massif montagneux, par des constructions rattachées entr'elles par des murs extérieurs, toutes ces maçonneries épousant dans leur orientation, les formes du sol. Le plan donne un aperçu très exact de ce que sont

ces divers ouvrages, que nous avons fait débarrasser, pour les relever, des hautes broussailles qui les encombraient.

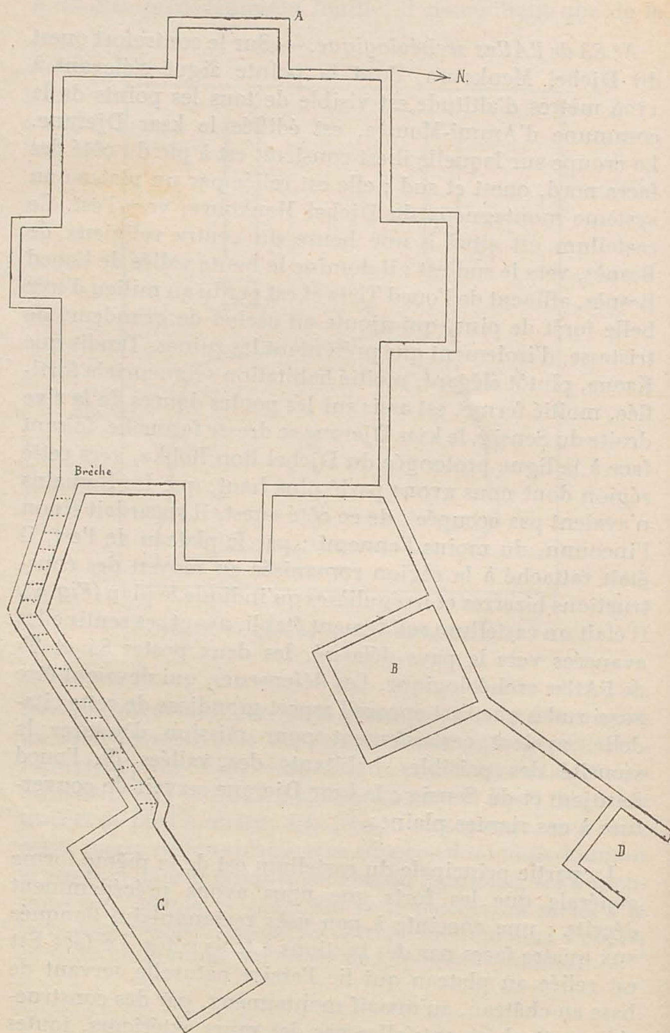


Fig. 9. — Plan du KSAR DJERANE (Échelle : 2m/m5 par mètre)

Les pans de murs sont encore imposants ainsi qu'en témoigne la Pl. V, fig. 2.

En prenant l'angle A, qui est le point où le mur est le plus élevé, nous constatons tout d'abord que la hauteur du mur tel qu'il existe actuellement est de 8 mètres extérieurement et de 5 mètres intérieurement. De cette constatation, on doit conclure que la plate-forme intérieure actuelle est surélevée d'au moins 3 mètres au-dessus de l'ancien sol et que cette surélévation a été produite par tous les débris de pierres, de charpentes, de tuiles et de briques provenant des habitations que contenait le fort. Il semble qu'aucune fouille n'a été faite dans l'intérieur du ksar Djerane, si on en juge par l'égalité et la dureté de la terre superficielle du sol actuel. Il est hors de doute que, en raison de sa situation, ce castellum, comme celui de Kaoua, celui de Kbaba et celui de Sedadja, était alimenté en eau de pluie qui devait être emmagasinée dans des citernes. Il serait intéressant de faire quelques fouilles pour déterminer la forme des corps de logis que devait abriter l'enceinte. Le manque de crédits ne nous a pas permis de le faire ; c'est un travail trop important pour le faire effectuer gracieusement par la main-d'œuvre indigène ; une petite rémunération serait nécessaire pour la payer.

Tant que ces fouilles n'auront pas été faites, tant que la terre durcie par le piétinement de nombreuses générations cachera à nos yeux les vestiges de ce que contenait ce fort, la visite minutieuse que l'on pourra faire de sa plate-forme intérieure sera sans grand intérêt. Quittons-la donc pour examiner extérieurement le castellum.

En nous portant vers la petite construction D, dont il ne reste plus que les assises des murs jusqu'au ras du sol et en nous tournant vers l'angle N.-E. du fort, nous découvrons la face nord et la face est ; sur la droite, le pan du mur élevé de l'angle A ; puis, allant vers la gauche, le bastion nord ; ensuite, le petit corps de bâtiment (D), placé en avant et nous masquant l'angle du bastion Est ; enfin, tout à fait à gauche, la brèche indiquée sur le plan.

IX. — KSAR GHERAB

N° 88 de l'Atlas archéologique. — Nous avons quitté les fraîches vallées arrosées d'oueds qui ont au moins un filet d'eau pendant tout l'été. ; ici, plus d'arbres ; nous sommes sur les plateaux élevés et dénudés qui annoncent la proximité de ceux du Sersou. Tandis que dans les forêts que nous avons parcourues précédemment, les ruines semblent avoir été protégées contre la main sacrilège de l'homme et contre les éléments par la broussaille qui, poussée autour et au milieu d'elles, les enveloppait comme un manteau et soutenait leurs murs de ses tiges entrelacées, dans la région où nous nous trouvons maintenant, on ne voit plus un pan de mur, on dirait que le temps a passé sur ces vestiges du passé un niveau égalitaire et que, sous l'action érosive du vent, le mortier est tombé en poussière et les pierres ont été jetées éparses sur le sol.

La seule partie qui puisse attirer l'attention au ksar Gherab, est l'entrée d'une petite voûte, protégée par quelques pierres de taille. Ces ruines ne vaudraient la peine d'une description détaillée, que si le sol étant profondément fouillé, on retrouvait des lignes régulières permettant de reconstituer le tracé d'ensemble du fort. Mais il faudrait de l'argent et un surveillant français qui, étant toujours là, pourrait diriger avec méthode le travail délicat des fouilles. Ces ruines sont à dix heures de cheval d'Ammi-Moussa et par suite, une surveillance exercée du chef-lieu de la commune serait inefficace.

X. — SIDI DJERBALA

N° 95 de l'Atlas archéologique. — Ces ruines se trouvent dans la même région que les précédentes et dans un pays de même nature. Le seul point intéressant qu'on y rencontre, c'est l'entrée d'un tombeau voûté en pierres de taille.

XI. — KHERBA M'TA OUNÈS

N° 96 de l'Atlas archéologique. — On ne trouve guère de traces de la ruine signalée dans ce document. En revanche, les bassins creusés dans la roche sont encore intacts. Nos photographies (Pl. VI, fig. 1 et 2), représentent avec cette roche, les deux bassins et le trou percé dans la roche qui les faisait communiquer. La photographie n° 1 nous donne le profil ; en avant plan, une partie grise de la roche, puis le creux des deux bassins séparés par une petite cloison également rocheuse laissée à dessein pour séparer les deux bassins ; cette cloison ressort en gris très clair ; en troisième plan, le reste de la roche, qui présente en arrière et à gauche de la cloison une excavation naturelle qui n'a rien de commun avec l'ouvrage.

La photographie n° 2 représente la cloison rocheuse dans sa largeur et le trou qui faisait communiquer le bassin supérieur avec le bassin inférieur. Cette vue a été prise du bassin supérieur, c'est-à-dire de la partie droite de la photographie n° 1. Dans la photographie n° 2, on a donc le bassin supérieur en avant plan, puis la cloison qui cache le deuxième bassin. Il est fort probable que cette installation avait été faite pour la fabrication de l'huile. Elle valait la peine d'être photographiée à cause de son originalité.

J'aurais voulu compléter ce travail par une description et des vues et plan des ruines qui figurent sous le n° 107 de l'Atlas archéologique ; elles sont fort curieuses ; c'était un camp d'un périmètre assez étendu et renfermant un nombre considérable de ruines d'habitations qui devaient abriter une importante garnison, laquelle était évidemment destinée à protéger les établissements d'agriculteurs dont on voit de nombreuses traces dans un rayon de plusieurs kilomètres autour d'Achlef. J'avais déjà visité ces intéressantes ruines pendant l'été 1907 ; mais situées dans le douar commune de Tidda, rattaché récemment à la commune mixte de Tiaret, elles sont maintenant dans le rayon d'action de mon collègue de cette circonscription qui, mieux que moi, pourrait présenter un travail documenté et complet sur ce petit oppidum.

Et, pour terminer ce mémoire, il me reste à remercier M. Gonguet, administrateur-adjoint à Ammi-Moussa, qui a levé et mis au net le plan de Kaoua. Il a également dessiné tous les autres plans et croquis levés par l'auteur du mémoire.

Ammi-Moussa, le 12 mars 1910.

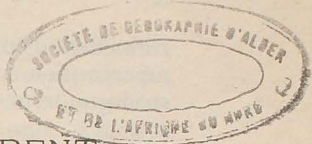
LACAVE-LAPLAGNE.

OUVRAGES CONSULTÉS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE CE MÉMOIRE

G. Boissier. — *L'Afrique romaine.*

Capitaine Marchand. — *Notes et mémoire.*

Gsell. — *Atlas archéologique et carte des ruines romaines.*



LE CULTE DU SERPENT

DANS

LES TRADITIONS POPULAIRES DU NORD-OUEST ALGÉRIEN

Les indigènes de nos régions ont une vénération spéciale, une sorte de culte superstitieux, pour certains animaux : le chat (en particulier le chat noir), la grenouille, le serpent, le sanglier, le bélier, le jeune taureau, etc. Ces animaux sont considérés comme l'enveloppe terrestre d'un génie (*djinn*, pl. *djenoun*) protecteur du pays, ou du groupe ethnique, ou de la famille, ou du lieu, au milieu duquel ou sur lequel ils vivent. (1) Cette croyance, qui semble remonter, dans la Berbérie, au moins aux périodes carthaginoise et romaine, comme en témoignent les documents archéologiques, — s'est perpétuée sous diverses formes jusqu'à nos jours.

Le serpent, et tout spécialement la couleuvre (*hanech*), grâce à l'interdiction, admise dans certains cas, de tuer cet animal, bénéficie d'une véritable *horma* (2) qui le rend inviolable et sacré. Les quelques documents écrits que nous possédons, mais surtout les nombreux documents oraux que l'on peut relever presque partout sur cette croyance

(1) L'*Esprit* ou *Double* d'un certain nombre de marabouts se manifeste aux croyants sous la forme d'animaux. Nous pouvonc citer : Sidi Bou Abdallah (rue de Paris, à Tlemcen), qui se manifeste sous la forme d'un chat noir ; Sidi Bou Halloufa (à Ammi-Moussa), qui prend la forme d'un sanglier ; le génie qui préside au vieux bain maure de Saïda prend tantôt la forme d'un bélier, tantôt celle d'un jeune taureau ; le génie du Hammam O. Khaled (Saïda) prend la forme d'un veau ; Sidi Embarek (quartier de Souk el Fouki, à Tlemcen) paraît sous forme de bouc.

(2) Sorte de prohibition sacrée. C'est en quelque sorte le *tabou*.

permettent d'en suivre la trace dans nos pays, à travers la superposition successive du paganisme, du christianisme ou du mosaïsme, et de l'Islam.

*
* *

Qu'une petite digression nous soit d'abord permise pour signaler les traces les plus anciennes et l'extension de ce culte. C'est en Egypte que nous en trouvons les premiers vestiges ; ils remontent à plusieurs milliers d'années avant notre ère. D'après les inscriptions relevées, le serpent fut d'abord regardé comme un protecteur, puis comme le refuge des âmes des dieux, l'incarnation des divinités protectrices après qu'elles eurent accompli leur existence terrestre. Cette tradition se serait conservée jusqu'à nos jours. Dans les huttes des fellahs, il y a toujours un ou deux serpents protecteurs. Bien plus, sur la montagne de Scheikh Haridy, il se trouve un serpent dans lequel s'est incarnée l'âme de ce saint personnage, protecteur du pays. Un des attributs remarquables de ce serpent bienfaisant est d'assurer la fécondité aux femmes qui le visitent. Il est visible dans une petite mosquée et se laisse toucher par les dévots et les malades. (1)

Cette croyance a-t-elle passé d'Egypte dans le reste de l'Afrique en même temps qu'en Berbérie ? Ou bien, est-ce une croyance nègre qui aurait pénétré, par la vallée du Nil ou le Sahara, en Egypte et sur les côtes africaines de la Méditerranée ? On la retrouve, en effet, dans l'Afrique équatoriale où les pythons sont l'objet d'une vénération toute particulière. Le python familier d'une case y est servi par la première femme épousée par le maître de l'habitation. Or, c'est cette première femme qui a la direction de la maison et l'autorité sur les autres épouses. Dans l'Ouganda, il en est à peu près de même. Ici, comme dans l'Egypte ancienne, le serpent est devenu le corps dans lequel s'est réfugié l'*Esprit protecteur*. Au Soudan, mêmes

(1) Cf. articles d'Amelineau dans Rev. Hist. des Religions : *Du rôle des serpents dans les croyances religieuses de l'Égypte*, t. LI, pp. 335 et 357 ; et t. LII, p. 1 et suiv.

croyances ; il y a des personnages qui croient descendre de serpents ou leur être alliés. (1) M. Van Gennep cite des traditions analogues chez les populations de notre grande île africaine, dans le curieux ouvrage intitulé : *Tabou et Totémisme à Madagascar*. (2)

Les traces du culte du serpent dans la Berbérie ancienne sont assez nombreuses et quelques-unes laisseraient croire, sinon à une origine, du moins à une influence égyptienne. A Carthage, on a trouvé autour des ruines du temple de Serapis, des fragments de statuettes de serpents. (3) Or, le dieu Serapis était d'origine égyptienne et son culte fut introduit assez tard dans l'empire romain. A Lambèse, dans une maison privée, on a trouvé deux urœus et un autre serpent enroulé autour d'un pilier. (4) A Cherchell, on a trouvé un urœus en pierre. (5) On sait que dans ce dernier pays, Cléopâtre Séléné, fille de la fameuse Cléopâtre et femme de Juba II, avait apporté les mœurs et les coutumes de sa patrie d'origine. Mais ceci n'est point suffisant comme preuve en faveur des origines de cette croyance ; car si l'urœus était bien le serpent le plus vénéré des Égyptiens, d'autres espèces de serpents étaient également vénérées en Berbérie. Deux inscriptions, découvertes en Tunisie et reproduites par le *Corpus*, nous présentent une dédicace à un boa *(draconi augusto)*, serpent appelé en arabe *tha'aban*. (6) Dans les collections des Musées de l'Algérie et de la Tunisie, nous voyons sur des stèles très anciennes l'image de Tanit ou Astarté, déesse de la fécondité, presque toujours accompagnée du caducée. (7) Un

---

(1) Id. *Ibid.*, t. LI, pp. 337 à 341. — Au ve siècle de l'hégire (xie de notre ère) El Bekri dans sa *Description de l'Afrique septentrionale* (éd. de Slane, p. 173) signalait déjà les mêmes coutumes.

(2) pp. 272 à 279 et 323.

(3) Cf. Gsell : *Les Cultes égyptiens dans le N.-O. de l'Afrique sous l'empire romain*, dans Rev. Hist. Religions, t. LIX, p. 151.

(4) Id. *Ibid.*, p. 154.

(5) Id. *Ibid.*, p. 155.

(6) D'après Basset : *Recherches sur la religion des Berbères*, Paris, Leroux, 1910, in 8°, p. 24. Ce sont les inscriptions d'Aïn Gouléa (C. I. L. VIII-15.247) et d'Henchir el Matria (C. I. L. VIII-15.378).

(7) Cf. Gsell : *Musée de Philippeville*, pl. VI, fig. 6 et 7.

Doublet et Gauckler : *Musée de Constantine*, pl. III, fig. 2 et 3.

Delattre : *Musée de Carthage*, série 1 : pl. I fig. 1 ; pl. III, fig. 1 ; pl. IV, fig. 10 ; pl. XXXII, fig. 6 et 7.

buste nous représente la même déesse couronnée d'un diadème formé par un serpent enroulé. (1) Au Musée d'Oran se trouve un petit autel en calcaire de Saint-Leu. Sur l'une de ses faces est une déesse au diadème formé de trois tours ; d'une main elle tient une ciste mystique d'où sort un serpent, de l'autre un épi ; à côté d'elle un bélier. (2)

La littérature latine du IIe siècle nous offre aussi des traces de cette croyance, mais nous les trouvons chez un seul auteur, Aulu-Gele, et encore était-ce un Africain. Il nous a raconté l'histoire du serpent du fleuve Bagrada, serpent contre lequel lutta toute une armée. De lui encore est la légende sur la mère de Scipion l'Africain. Elle était stérile ; un jour on vit à côté d'elle un serpent couché qui s'échappa aux cris d'épouvante des gens. Il disparut. Les augures déclarèrent que cette femme deviendrait enceinte ; et elle accoucha, en effet, au bout de dix mois. Tel est le fond d'une légende qui se reproduira souvent plus tard. (3)

Nous savons encore qu'à l'apparition du Christianisme en Afrique, l'ophiolatrie était fort répandue dans la Berbérie. Saint Cyprien, au IIIe siècle, reproche aux Carthaginois d'adorer des serpents. (4) A la même époque, les païens de Tipaza adoraient, sur la colline des temples, un serpent de bronze à tête dorée. Au Ve siècle, sainte Salsa l'enleva et le jeta à la mer ; elle fut martyrisée pour cet acte. (5)

Nous savons, d'autre part, par les polémistes chrétiens, que les juifs, excessivement nombreux dans l'Afrique romaine, avaient adopté la plupart des superstitions païennes et dénonçaient eux-mêmes l'action religieuse anti-païenne des chrétiens. Nous retrouvons chez eux, à

---

(1) Cf. E. VASSEL : *La littérature populaire des Israélites tunisiens*, fasc. III, p. 168, donne la reproduction photographique de ce buste qui se trouve dans la collection Pérétié.

(2) Cf. *Bull. Soc. Géog. Oran*, année 1894, t. XVII, p. 199, bas-relief n° 35.

(3) Cf. AULU-GELLE. — *Œuvres*, liv. VI, ch. 3 et liv. VII, ch. 1.

(4) Cf. VASSEL. — *(Loc. cit.)*, p. 165.

(5) Cf. BASSET. — *(Loc. cit.)*, p. 24.
GSELL. — *Recherches archéologiques*, p. 1 à 3.
GSELL. — *Tipaza*, p. 310-311.

notre époque, à Tunis comme à Tlemcen, la croyance au serpent-génie protecteur du foyer. (1)

***

Si les traces de cette croyance berbère sont excessivement rares dans les livres arabes, en revanche la légende populaire en est pleine. La non-orthodoxie du culte du serpent fait comprendre la raison de la rareté de ses traces écrites. Les écrivains musulmans de nos régions dont les livres ont survécu étaient des écrivains essentiellement orthodoxes, et la conscience intime des populations les intéressait peu, pourvu qu'elles respectassent d'une manière apparente les obligations fondamentales de l'Islam. Les vieilles pratiques de vieux dogmes, abandonnées au populaire superstitieux, dédaignées ou ignorées des savants, subsistèrent à l'abri de coutumes islamisées.

Nous allons d'abord exposer la croyance populaire relative au serpent, nous verrons ensuite sa forme modernisée par les écrivains musulmans.

Le serpent, la couleuvre en particulier ou *hanech*, porte dans le Nord-Ouest algérien le surnom de *Mouley'd-dar*, c'est-à-dire le protecteur, le patron de la maison. Pour certains indigènes, surtout en pays berbère, toute demeure qui n'a pas de couleuvre familière n'est point une demeure saine, ni une demeure heureuse. Cette couleuvre est respectée comme un membre de la famille. Les gens âgés empêchent les enfants de lui faire du mal. Elle va, vient dans les chambres ou à travers le gourbi, se promène aisément partout. On lui offre quelquefois, pour sa nourriture, des œufs ou de la graisse de mouton. Si les membres de la famille ne sont point d'accord, on prétend que le génie de la demeure, représenté par la couleuvre, est irrité. Pour l'apaiser, on brûle de l'encens ; quelquefois on fait une

---

(1) E. Vassel. — *(Loc. cit.)*, passim. — Voir aussi à ce sujet un curieux passage du roman de Myriams Harry : *Madame Petit-Jardin*, éd. Fayard, p. 135, où cette croyance indigène est indiquée.

fête à laquelle on convie les marabouts, les pieux personnages de la contrée.

Si le chef de la famille dans son sommeil fait un rêve triste (mauvais présage, malheur ou décès), c'est l'irritation du génie de la demeure qui en est la cause. On immole alors un animal (mouton, chevreau ou poulet) sur le seuil du logis, la tête de l'animal sacrifié faisant face à l'ouverture du gourbi ou de la maison, — cela, dans le but d'apaiser le *hanech* du foyer. On suppose que ce reptile vient sous le sol boire le sang répandu.

On sait que la couleuvre change de peau chaque année. Lorsqu'une peau de couleuvre est trouvée dans les champs on la ramasse et on la conserve précieusement. Cette peau a la propriété de guérir les maux de tête. Pour cela le malade, si c'est un homme, la place dans un pli de sa chechia ; si c'est une femme, elle la plie dans un mouchoir et l'enroule autour de la tête.

Mais tous les serpents n'incarnent pas un esprit bienfaiteur. A la campagne, dans les champs, on peut en rencontrer de dangereux ; le croyant fait alors la prière suivante :

« O serpent, je te préviens au nom de Dieu et de la loi religieuse. Si tu fais partie de *ces gens*, (1) ne me fais pas de mal, je ne t'en ferai point. Si tu es un serpent venimeux, je préfère te tuer, car le Prophète (sur qui soient la bénédiction et le salut !) a dit : « Le venin ne doit pas être protégé. » (2)

---

(1) Euphémisme pour ne pas employer le mot *djinn*, qui peut déplaire au serpent-esprit et attirer un malheur.

(2) Hadith. — Voici le texte de cette prière :

انا بالله وبالشرع يا هذا الكنش اذا كنت من ذيك
الناس ما تاذيني ما ناذيك و اذا كنت حنش مسموم
انا اولى بك كخطر النبى صلعم قال السم ما يتعتق

On raconte qu'un homme ayant tué une couleuvre-génie sans avoir fait cette prière, fut enlevé par les *djinns* et conduit au tribunal de leur roi. Ce dernier voulut d'abord le tuer ; mais l'homme ayant réussi à prouver sa méprise, fut excusé à grand peine et relâché.

Nul doute, après cette prière, que le serpent bienfaiteur ne s'éloigne. Si le reptile reste en place, on a le droit de le tuer.

Quelquefois, le *hanech* familier, promenant dans un gourbi, passe auprès d'un berceau, le fait remuer. Les indigènes prétendent que c'est pour bercer l'enfant qu'il contient. Cet enfant sera chanceux, n'en doutez pas ; peut-être deviendra-t-il un puissant personnage. Cette croyance m'a été affirmée par des indigènes de Mazouna. On prétend encore que le *hanech* est attiré par l'odeur du lait des femmes nourrices. Parfois, dans la nuit, il vient reposer sur le sein d'une mère et partager le lait de l'enfant. C'est un grand bonheur pour le nourrisson, qui deviendra illustre et portera le surnom de *Radi' l hanech* (le frère de lait de la couleuvre). (1)

Voilà pour le serpent protecteur du foyer.

* * *

L'esprit protecteur du foyer protège aussi la propriété qui l'entoure, parfois encore une propriété sans habitation humaine, propriété avec laquelle il s'identifie. Veut-on une bonne récolte ? Un sacrifice à l'esprit du champ, au *Mouley 'l bled*, s'impose. Cet esprit protège même le domaine contre les voleurs. Une curieuse trace de cette croyance se trouve dans un livre renfermant les biographies des principaux personnages de Tlemcen : (2)

---

(1) El Achmaoui. — *Kitab en-Nasab* (manuscrit n° 38 du Catalogue des manuscrits de la Medersa de Tlemcen, fol. 129 recto et verso) cite quatre fois un personnage historique, Moh. ben Ziyan, avec ce surnom. Dans sa traduction, d'ailleurs excellente, de ce dernier livre (Rev. Africaine, t. XLVII, pp. 351, 352, 367, et 369), le R. P. Giaobetti traduit l'expression *Radi 'l Hanech* par « *qui suce des serpents.* » Cette traduction n'a aucun sens en rapport avec le texte et montre que le traducteur n'était pas au courant des traditions concernant le *hanech*. Pour tous les indigènes que j'ai consultés, le mot *Radi'* signifie uniquement *frère de lait*. Beaussier (Dict. ar.-fr.) traduit par *nourrisson*, *enfant à la mamelle ;* Belot (Voc. ar.-fr.) donne *enfant à la mamelle, frère de lait ;* Kazimirsky donne seulement *frère de lait*.

(2) Ibn Meriem. — *El Bostan fi dhikri 'l Aouliyâ ou 'l 'Olamâ bi Tlemsân*, éd. Moh. ben Cheneb, p. 83 au bas.

Ibn Meriem. — *Le Bostan, ou jardin des biographies des saints et savants de Tlemcen*, trad. Provenzali, p. 90.

Parlant des miracles de son père, Sidi 'l Hasen racontait ceci : « Mon père, Sidi Mahklouf, avait un jardin qui était, « nuit et jour, à l'abri des coups de main des voleurs. Dès « que l'un d'eux essayait d'y pénétrer, un énorme boa « (*tha'aban*), contre lequel il ne pouvait rien, se préci- « pitait sur lui. Le voleur n'avait de salut que dans la fuite « avant même d'avoir dérobé quoi que ce soit. Mais si le « cheikh Sidi Makhlouf ou quelqu'un de sa famille entrait « dans le jardin, le boa se tenait tranquillement caché et « ne leur faisait point d'opposition. »

Le serpent incarne aussi le génie des thermes, artificiels ou naturels, le génie gardien des cavernes ou des trésors cachés. Nous en citerons trois ou quatre exemples. Il serait trop long d'en citer davantage.

A Tlemcen, un bain maure, appelé *Hammam Sebbaghine* (Bains des teinturiers) passe pour guérir les maladies de la peau. Cette propriété lui viendrait de ce que ce bain se trouve construit sur le lieu de prières du saint Sidi Ahmed bel Hasen el Ghomari. On l'appelle encore Bain de Sidi Bel Hasen, car celui-ci se trouverait souvent sous forme serpent sur le seuil de l'étuve ou sur le bord du réservoir d'eau chaude. (1)

Lors d'un mariage indigène, les parents des deux futurs époux doivent louer un bain maure pour une demi-journée ou une journée, suivant leur fortune. Ce jour-là, ordinairement l'avant-veille de la noce, toutes les femmes et jeunes filles invitées vont prendre un bain avec la mariée. Un jour, pour une cérémonie de ce genre,

---

(1) On raconte qu'une jeune fille entra seule, un jour, dans la salle de l'étuve de ce bain. En allant chercher de l'eau chaude dans le réservoir, elle vit sur le bord un serpent enroulé en spirale. Elle voulut fuir et appeler au secours, mais ses membres engourdis de frayeur ne le lui permirent pas. Elle entendit comme le bruit d'un corps qui tombait dans l'eau ; le serpent avait disparu.

Un instant après, un nègre géant vint à elle, la saisit par le bras et lui dit : « O fille sans pudeur, tu as dérangé notre maître au moment où il allait faire ses ablutions. Tu seras châtiée pour cette action mauvaise. » Aussitôt, en un clin d'œil, la fille se trouva transportée dans une demeure inconnue et mise en présence d'un vieillard servi par un grand nombre de *djinns*.

Elle s'excusa auprès du vieillard, disant qu'elle avait cru se trouver devant

on avait loué le Bain des Teinturiers. Une des femmes venues pour se baigner entra dans l'étuve. Elle aperçut tout à coup sur le bord du bassin à eau chaude un serpent enroulé en spirale. Celui-ci, à sa vue, se jeta d'un bond dans l'eau et disparut. Lorsque les autres femmes vinrent chercher de l'eau, elles la trouvèrent noire, sale et froide, de claire et chaude qu'elle était. On attribua ce changement à l'influence du serpent vexé d'avoir été dérangé. On apporta un poulet noir qu'on égorgea sur le bord du bassin, on brûla de l'encens et des bougies, puis on adressa des prières à Sidi Ahmed Bel Hasen incarné dans le serpent. Un instant après, l'eau était redevenue claire et très chaude.

Tous les ans, d'ailleurs, les nègres de Tlemcen vont dans ce bain égorger un bouc en l'honneur du serpent de ce lieu. D'autres personnes y égorgent des poulets noirs pour obtenir des guérisons de maladies de peau. Tous les ans, également, pendant la 27e nuit du mois de Ramadhan, les femmes vont brûler des bougies et de l'encens dans le même lieu et pour le même but. (1)

Les thermes naturels, froids ou chauds, ont aussi souvent pour génie protecteur un serpent. Tel est le cas de Aïn el Hout, Aïn-Mlilia (près Tlemcen), de Hammam Bou Ghara (près Marnia), de Sidi Bou Adjela (près Nédroma), etc. Si l'eau thermale est trop chaude, les femmes, en s'adressant au génie de la source, font la prière suivante :

« Mimoun, ô Mimoun, ô sultan des génies (*djinn*, plur.

---

un serpent venimeux. Ce vieillard, qui n'était autre que le saint Sidi Ahmed Bel Hasen, accepta ses excuses et lui dit : « Imprudente, tu méritais d'être tuée. Mais puisque tu ne m'as pas reconnu, je me contenterai de te retenir loin de tes parents et de te donner pour époux un *djinn* parmi mes serviteurs. » Ce qui fut dit fut fait. Un an après, la jeune fille était devenue mère d'un garçon et (veuve en même temps). Le saint consentit alors à la rendre à sa famille. Un jour, sans s'en douter, elle se trouva dans la chambre de l'étuve du bain avec son fils. Elle se dirigea aussitôt vers sa famille qui la croyait morte ou disparue pour toujours.

Ses parents la reçurent, elle et son fils, avec beaucoup de joie. Elle leur dit son aventure avec le serpent et les *djinns*. Le fils du *djinn* conserva le nom de son père, Z. Il est l'ancêtre d'une famille bien connue, les Ben Z., à Tlemcen.

(1) La tradition prétend que pendant cette nuit les génies sont lâchés sur la surface de la terre et font du bien à ceux qui les implorent.

djenoun), refroidis l'eau pour nous comme tu refroidis le soc de charrue (en le sortant) du feu. » (1)

Si l'eau est trop froide, elles disent :

« Mimoun, ô Mimoun, ô sultan des génies, réchauffe, pour nous, l'eau, comme tu as chauffé le soc de charrue dans le feu. » (2)

ou encore :

« Mimoun, ô, Sidi Mimoun, retiens vers toi l'eau froide et lâche nous l'eau chaude. » (3)

La plupart des thermes ont des vertus curatives, surtout les thermes sulfureux. A la source de Sidi Bou Adjela (environ 6 kilomètres de Nédroma), on traite les fièvres par les bains froids. Ce marabout, lorsqu'il daigne se manifester aux croyants, prend la forme d'une perdrix ; cependant c'est un serpent qui est l'esprit ou génie protecteur de la source fraîche et claire, qui sort de terre près du mausolée du saint. Pour guérir les malades, on procède de la manière suivante :

On amène le fiévreux au marabout, puis on brûle de l'encens en l'honneur du génie du lieu. On place le malade dans le marabout, on l'y laisse seul pendant environ une

---

(1) Première prière :

ميمون اميمون يا سلطان الجنون تبرد لنا الما كما بردت السكة من النار

(2) Deuxième prière :

ميمون اميمون يا سلطان الجنون تسخن لنا الما كما سخنت السكة من النار

(3) Troisième prière :

ميمون اسيدي ميمون افض البارد و اطلق السخون

Le mot *Mimoun* est une onomatopée pour Moumin, croyant, euphémisme pour ne pas employer le mot *djinn* et flatter par cette épithèque l'esprit invoqué. D'après les deux premières prières, il semble que l'on pourrait apparenter le génie des thermes avec le génie du feu

heure pour lui donner le temps de s'imprégner de la *baraka* (1) de ce génie. Pendant ce temps, les visiteurs, compagnons du malade, égorgent un mouton et font du couscous. Ils placent un plat de couscous et un morceau de viande près de la source, au pied d'un figuier, pour la nourriture du serpent. Ensuite, avant le repas général, ils plongent le malade dans le bain froid. Après le repas et avant le départ, ils laissent au gardien du mausolée une offrande en numéraire et un paquet de bougies.

Près de Tlemcen, à Bou Ferouah, sur la route de Mansoura à Sebdou, se trouve une source intermittente qui sert à arroser les jardins de ce quartier. Lorsque l'eau ne coule plus, c'est que le génie de la source, un serpent servi par des nègres, la retient. Aussitôt, les femmes vont brûler de l'encens autour de la source, pousser des *you ! you !* en l'honneur du génie. Celui-ci, satisfait, ne manque jamais, paraît-il, de laisser l'eau couler de nouveau.

Le serpent est encore le génie gardien des cavernes ou des lieux où se trouvent enfouis des trésors. Tel est le cas de la caverne d'Aïn el Hout et de celle de Ghar Abdin (près Tlemcen), ainsi que du fameux trésor enfoui sous le minaret d'Agadir à Tlemcen même

*
* *

Mais le serpent, génie-protecteur, n'est pas toujours exclusivement attaché à un lieu spécial, jardin, source ou caverne. Quelquefois, il protège tout un pays, voire une grande région de l'Algérie. Tel est le cas de Sidi Bou Abdallah, enseveli dans les parages de Ouarizane, sur les bords du Chélif. Ce marabout est souvent appelé, dans les traditions et les récits indigènes, *le sultan du Chélif*. Mais sa légende est aussi obscure que sa généalogie. (2) Tantôt

---

(1) Vertu bienfaisante et curative.

(2) D'après un manuscrit qui m'a été prêté par le cheikh de la zaouïa des O. Lakhred (près Tiaret), grâce à l'intervention de M. l'administrateur Lemoine, que je ne saurais assez remercier en cette circonstance. — Sidi Bou Abdallah descendrait à la fois de Sidi Abdesselam ben Mechich et de l'émir zénète Abdelqoui.

c'est lui qui est vénéré sous la forme d'une couleuvre, tantôt c'est un de ses fils qui est vénéré sous la forme d'un immense boa. Ce fils, fort capricieux dans ses allures, aimait à jouer avec les jeunes gens du pays. De temps en temps il en saisissait un et, tout en jouant, le faisait brutalement mourir. Le saint Bou Abdallah reçut de la part des habitants de nombreuses plaintes à ce sujet. S'étant convaincu de la culpabilité de son fils, il le saisit, le chargea de chaînes et l'ensevelit sous l'eau du Chélif où il est gardé par les *djinns*. Les indigènes assurent qu'à l'endroit où il est enseveli on entend sous l'eau des tintements semblables à un bruit de cloche. C'est le bruit de la chaîne qui retient le boa lorsqu'il remue. On l'entend surtout la nuit lorsque tout est tranquille aux environs. Chose curieuse ! c'est à ce boa, dévastateur comme le Chélif qui le recouvre, que les indigènes vont demander de bonnes récoltes. C'est lui qui rend fécondes les femmes qui visitent la qoubba de Sidi Bou Abdallah. C'est en son honneur et celui de son père qu'a lieu l'une des plus grandes fêtes locales (oua'ada) de la province d'Oran. (1)

La croyance généralement répandue sur le serpent protecteur, si peu orthodoxe qu'elle paraisse, a été acceptée par les personnages religieux musulmans de gré ou de force. N'osant ou ne pouvant la combattre de front sans risquer de blesser les sentiments intimes des populations, y croyant parfois eux-mêmes, comme nous pouvons le constater chaque jour, les *tolba* (2) ont adapté à leur mesure et à leur usage les rites et les dogmes anciens. Dans la région de Relizane, Mazouna, Inkermann, Ammi-Moussa, etc., la vénération pour le serpent est si grande qu'il n'est pas rare de voir des gens donner à leurs enfants le prénom de *El Hanachi*, *Hanech Abdallah*, *Hanech Adda*, etc. On peut admettre encore que la mémoire des santons musulmans a bénéficié de vieilles croyances animistes. Voici, en tous cas, comment les descendants de Sidi Bou

---

(1) Cette fête a lieu chaque année après la moisson et dure trois jours.

(2) *Tolba* (au sing. *Taleb*), sortes de clercs musulmans dans le genre des étudiants des universités du moyen-âge. C'est parmi eux que se recrutaient jadis les hommes de loi et les fonctionnaires du culte.

Abdallah, de Ouarizane, introduisent le serpent dans la légende de leur ancêtre : (1)

« Sidi Bou Abdallah s'éteignit en 923 de l'hégire, un jeudi, pendant la saison d'automne. Il resta enseveli quelque temps. Les visiteurs pieux venaient implorer sa bénédiction et sa protection pour leurs affaires ; ils étaient satisfaits sur le champ, grâce à l'aide et à la toute-puissance de Dieu. Il en fut ainsi jusqu'au début du XIe siècle de

---

(1) Extrait d'un manuscrit contenant un poème en l'honneur de Sidi Bou Abdallah, dont l'auteur est Si Adda ben Gholam Allah, petit-fils du cheikh. Ce poème, écrit au XVIIe siècle de notre ère, est précédé d'une biographie du marabout d'où ce passage est tiré. Je dois la communication de ce texte à Si Baha el Hadj Daho, de Medjadja, un des descendants de Sidi Bou Abdallah. Voici ce texte :

* ما جاء في موت الجد الكبير سيدنا ابوعبد الله الشهير
قدس الله سره و اكرم مثواه و رزقنا رضاه * امين. *
كانت وفاة حياته الكريمة المرحومة عام ثلاثة و عشرين من
القرن العاشر في يوم الخميس في فصل الخريف وبقي
مدفونا يتبركون به و يقصدونه الزايرون في حوايجهم فتقضى
من حينها بحول الله و قوته الى افتتاح القرن الحادى عشر
في ثمانية سنين منه نقل في شهر الله المحرم رجب الفرد و
كان سبب نقله رضى الله تعالى عنه و ارضاه عنا و جعل
الجنة منزله و ماويه انه وقع مطر كثير حتى انهدمت الديار
وفاض الماء فوق الكفان حتى كاد ان يكون الطوفان و اخذ
الوعر و الوطا و عجز فيه الخاطر و كان الشيخ اكتنفه واديان
اشلف و مريض فلما حملا بكثرة المياه و وصل الماء الى قبة
الشيخ و بقي بين مجر الماء و دفنه ثلاثين دراعا
فاكثر فلما قرب الماء من باب القبة حتى لم يبقى
بين القبة الا شبرا و نحوه فخافوا حفدته من الواديين
فاتفقوا ان يحملوا الشيخ بقبته الى موضع اخر قريب
من النصف الميل و كان اول من اطلع بقبره واحد من
طلباء العلم دغم و خرج مصروعا ثم تولوه حفدته فاخرجوه
و حملوه وقد حدثني بعض الحفدة ممن باشروا حمله

l'hégire, vers l'an 1008, au mois sacré de Redjeb, époque où on le transporta ailleurs. Ce fut une grande pluie qui fit effondrer les maisons et monter l'eau des rivières au dessus des vallées (tel un déluge) qui fut la cause du transport du saint. L'eau envahit les lieux plats ou accidentés d'une manière extraordinaire. Le tombeau du Cheikh fut cerné de tous côtés par les eaux des deux rivières, l'oued Chélif et l'oued 'Arîdh. Puis elles gonflè-

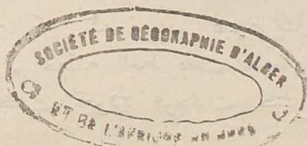
---

و انهم يردون الدم من صدورهم من ثقله لانه كان
صحيح الجسم متصل الاعضاء بدن متمسك فلم ينقص
منه شي كانه مات بالامس او قريب منه من بعد
الفقد ليس بالطويل البائن ولا بالقصير المردد فهو كما
قال صلى الله عليه وسلم جعل الله الخير كله في الربع
اه ومن عجايب وغرايب ما جرى مع الشيخ انه وجد
معه الثعبان رقمته كانه رقم بالصنعة وقد رئ قبل ذالك
انه دخل القبر فلما كشف على الجسد المبارك وجدوه
متدليا معه فدعوه لله ولرسوله يعنى الحفدة اينتحى على
جدهم فلم يزالوا يدعونه حتى تنحى كالمستحي او المغضب
فلما نزعوا الشيخ الى موضع اخر بقرب مدفنه الجديد
واشتغلوا بشانهم من تخليص الكفن من الحلل المرمرية
فيما بين الكعبة والمقام المعظم اتوا الى الشيخ فوجدوه
حوله ايضا ثم انه رجع الى القبر الاول ودخل فيه ووقف
ذالك القبر اى قطوه كما كان اولا ثم لما قضوا شانهم من
تحليق كفن جدهم و دفنوه و بنوا عليه بناء خفيفا حتى
ينشاغلون به لضيق و تلاطم الاهوال وكثرة الوحل ثم
بعض الحفدة انه ذهب الى القبة فلقيه ذالك الثعبان
يتلملم مع الطريق قاصدا للقبر الجديد خارجا من القديم
فتنحى عنه وصار ينظر اليه حتى وصل الى الشيخ ولا
ادرى هل هو عملا مونسه او روحانيا صاحبه في حياته
ومماته و روحه الكريم لا تفارقه لانه قد قيل ان ارواح
الاولياء لا تفارقهم رضى الله عنهم ورضى عنا بهم *

rent à cause de la quantité des pluies et l'eau arriva jusqu'à la qoubba du Cheikh. Il resta entre le cours de l'eau et le lieu de la tombe un espace de trente coudées ou un peu plus. L'eau approcha ensuite environ à un empan de la porte de la qoubba. Après cela, les descendants du Cheikh craignirent que les eaux n'amenassent un accident et ils décidèrent de transporter le Cheikh et sa qoubba vers un autre endroit éloigné d'un demi mille environ.

« Ce fut un taleb qui entra le premier dans la qoubba. Il se sentit étouffer et en sortit terrorisé. Les descendants du Cheikh lui succédèrent ; ils sortirent la dépouille mortelle du Cheikh et l'emportèrent. Un de ceux qui ont eu le bonheur de participer à ce transport m'a raconté que les porteurs suèrent jusqu'au sang tellement le corps était lourd. Car le Cheikh avait conservé (après sa mort) son corps sain ; ses membres ne s'étaient point détachés ; son ventre ne s'était pas défait. Il ne lui manquait rien, on aurait dit qu'il était mort la veille. Il était carré d'épaules et de taille moyenne. Or, a dit le Prophète, Dieu a béni les hommes carrés d'épaules et de taille moyenne. (1)

« Parmi les merveilles que l'on vit à cette occasion, on cite la suivante. On trouva avec lui un boa (tha'aban) dont la peau bariolée semblait avoir été dessinée avec art. On l'avait déjà vu auparavant entrer dans le tombeau. Lorsqu'il fut surpris sur le corps béni du Cheikh, on le trouva entortillé autour de lui comme un sarment de vigne. Les descendants du Cheikh invoquèrent Dieu et le Prophète afin que ce serpent s'enlevât de dessus leur ancêtre, et ils ne cessèrent que lorsque le reptile se fut en allé comme quelqu'un qui a honte ou qui a été battu à coups de verge. Lorsqu'on eut enlevé le Cheikh pour le porter dans un autre lieu près de sa nouvelle tombe, et que les gens vinrent s'occuper de l'ensevelir, ils trouvèrent le serpent enroulé autour de lui comme la première fois. Puis il vint vers le premier tombeau, y entra ; or, on l'avait recouvert. Après qu'on eut terminé le nouvel ensevelissement et dressé sur la tombe du saint une construction légère et provisoire à cause de la difficulté des temps et de la cherté



(1) Hadith attribué au Prophète.

des denrées, un des descendants du Cheikh partit vers la qoubba. Ce serpent le rencontra, suivit le chemin en rampant, et vint de l'ancien tombeau vers le nouveau. Puis il s'éloigna du descendant du Cheikh, tandis que celui-ci le regardait jusqu'à ce qu'enfin il arriva au tombeau. Je ne sais si ce serpent était le compagnon intime du Cheikh ou l'esprit qui l'accompagna durant sa vie et après sa mort. Sa noble âme ne s'était point séparée de son corps, car il est dit que l'âme des saints ne les quitte point... » (1)

*
* *

Mais les saints musulmans sont loin d'être tous aussi peu orthodoxes que le *Sultan du Chélif*. Dans la plupart de leurs légendes, le serpent joue un rôle secondaire. Il n'est plus que le *djinn* que Dieu envoie pour marquer une créature du sceau de la bénédiction divine, ou pour servir de messager, d'exécuteur de leurs œuvres, aux saints. Dans ce dernier cas, le *djinn*, au lieu de se confondre avec le saint, n'est plus pour lui qu'une sorte d'auxiliaire inférieur. Nous prendrons un exemple du premier fait dans la descendance de Sidi Bou Abdallah lui-même. Un jour, à son arrière-petit-fils, Sidi Adda, le fondateur de la zaouïa des Oulad Lakhred, naquit un garçon. Lorsque l'enfant vint au monde il avait entre les yeux un reflet de lumière rond comme le disque d'un miroir. Sa mère le posa dans le berceau. Quand elle revint vers lui, elle trouva un grand serpent vert qui lui entourait la nuque. Elle s'enfuit d'abord, puis revint et ne trouva plus le reptile. Elle en parla au cheikh Si Adda, qui lui dit : « Cet enfant fait « partie (du groupe) des saints de Dieu. » (2)

---

(1) Croyance adoptée par certains soufis. Je n'ai pu trouver un texte en indiquant l'origine.

(2) Extrait du manuscrit de la zaouïa des O. Lakhred, déjà cité. Voici ce passage qui se trouve au folio 14, verso, du texte qui m'a été prêté :

قال لى لما ازداد عند امه كان له نور بين عينيه مثل
دارة المرءات كذا من شهد ثم جعلته امه بنت سليمان
رحمها الله في المهد و رجعت تعوده فوجدت حنش

Le *Bostan*, déjà cité, va nous fournir deux exemples du deuxième fait.

Sidi Abdallah ben Mansour intervint un jour auprès du sultan de Tlemcen en faveur d'un condamné. Le sultan ayant refusé la grâce se vit tourmenté violemment par un serpent. Il ne put se défaire du serpent qu'après avoir accordé le pardon sollicité pour le condamné. Le cheikh Sidi Abdallah rappela alors le serpent, qui vint se loger entre la blouse et la chemise du cheikh. (1)

Sidi Yacoub et-Tefrisy apprenait aux *djinns* le Coran. Un génie, sous forme de serpent, lui servait de messager pour porter ses lettres à ses amis. (2)

Sur le même sujet, les légendes orales sont innombrables. On n'en finirait pas si on voulait les citer toutes ; ce serait d'ailleurs sans profit supplémentaire. (3)

*
* *

Nous avons essayé d'exposer les croyances actuelles de nos indigènes, au sujet du culte du serpent, aussi exactement que possible. Ces croyances, répudiées par les

---

اخضر كبير محيط برقبة الولد فهربت منه ثم رجعت فلم تجده و اخبرت الشيخ بذالك فقال لها انه من الصالحين

(1) Ibn Meriem. — *El Bostan* (éd. Ben Cheneb), p. 138.
Id., *Ibid.* (trad. Provenzali), p. 151.

(2) Ibn Meriem. — *El Bostan* (éd. Ben Cheneb), p. 296.
Id., *Ibid.* (trad. Provenzali), p. 328.

(3) La liste des marabouts se manifestant sous forme de serpents ou servis par des serpents serait trop longue. Voici un certain nombre de noms choisis exprès à travers le Tell Oranais (en dehors des noms cités ci-dessus) :

Sidi Ali ben Mguim, à Tlemcen.
Sidi Moussa et Sidi Siyèdj, à Nédroma.
Sidi Bou Abdallah, à Saïda.
Sidi Amara, près Ammi-Moussa.
Sidi 'Abed, à Relizane.
Sidi Youssef, à Mazouna (quartier de Taïssert).
Sidi Ben Aïssa, à Mostaganem (Tigditt).
Sidi Beqqaï, près de la Sénia.

lettrés des villes, ridiculement niées par quelques-uns, sont fort répandues parmi le peuple. (1)

De ce que nous avons dit, il se dégage, croyons-nous, que le serpent est le plus souvent considéré comme un esprit protecteur, donc faisant plutôt du bien que du mal. Il préside quelquefois aux sources qui guérissent certaines maladies ou qui fécondent le sol. On l'invoque pour faciliter la fécondation de tous les êtres. Même islamisé, il reste encore, dans son action parfois persécutrice, l'auxiliaire des gens de bien, des saints qu'il aide ou dont il exécute les sentences.

Ces principaux caractères nous permettent de faire une comparaison avec les cultes de l'antiquité. Nous ne croyons pas que les traces signalées aient un rapport quelconque avec les cultes héliaques de l'Orient. Là, le Python mis au monde par Ghéa (la Terre) est le symbole du mal; Apollon, dieu de Lumière et de Bien le tue de ses flèches.

Le culte mithriaque fut bien apporté en Algérie par les garnisons romaines. (2) Mais dans ce culte encore le serpent, produit des cavernes et de l'obscurité, est le symbole du mal, le génie de la mort. On lui offre du sang de victimes pour l'apaiser. Ce culte convenait bien à des soldats mercenaires ; il n'a rien qui permette de le comparer aux traditions que nous avons relevées.

Dans le culte phénicien d'Eschmoun, devenu le culte gréco-romain d'Asclepion ou Esculape, le serpent représente la divination, la prudence, la sagacité nécessaires au médecin. Peut-on dire que le culte d'Eschmoun nous ait

(1) A la suite de la renaissance islamique de ces dernières années, les vieilles croyances locales ont été pourchassées comme des préjugés indignes de vrais musulmans. Les lettrés, ou prétendus tels, qui sont hostiles aux vieux usages populaires ne se rendent point compte que leur disparition silencieuse serait autant de perdu pour l'histoire sociale de notre pays. Il n'y a aucun mal à ce que le progrès musulman chasse les coutumes surannées, mais après les avoir relevées et décrites.

(2) On n'en a relevé de traces que dans les villes *oppidums*, comme Sétif, Timziouïn (à 45 kilomètres S.-O. de Saïda). Les bas-reliefs trouvés sont identiques à celui du Musée du Louvre. On peut en référer qu'ils sont de la même époque (IIIe et IVe s.). On trouvera une description de ces bas-reliefs dans le *Bull. de la Soc. de Géogr. d'Oran*, année 1886 (articles de Lapaine et Demaeght), p. 299 à 401 et année 1894 (t. XVII), p. 199.

laissé des traces dans la croyance au serpent *génie* des thermes ?

Pour notre part, étant données les traces de ce culte que nous avons signalées en Égypte et dans d'autres parties de l'Afrique, nous inclinons à croire que les traditions populaires actuelles sur le serpent sont les derniers vestiges d'un culte essentiellement africain, peut-être égyptien, mais n'ayant aucun rapport avec l'ophiolâtrie orientale.

A. COUR.

Ces notes étaient déjà composées lorsque j'ai reçu le renseignement suivant de plusieurs indigènes de la plaine du Chélif :

Les gens de ce pays prétendent que le serpent de Sidi Bou Abdallah sort, une fois par an, à minuit, pendant la dernière nuit de la oua'ada célébrée en son honneur, et qu'il se promène dans l'intérieur de la qoubba. La veille de sa sortie, les femmes brûlent de l'encens, chantent accompagnées du *tobol* (tambour de basque) et font entendre des *you! you!* stridents. Au préalable, elles ont enlevé leurs ceintures ou leurs foulards et les ont déposés dans la qoubba autour de laquelle elles se couchent en attendant la sortie du serpent. Cette cérémonie a pour but d'obtenir une maternité favorable. Dès qu'elles entendent dans la qoubba le bruit, signe de la sortie du mystérieux reptile, elles lancent de nouveau leurs *you! you!* à travers les airs, tandis que les coups de fusil des hommes leur répondent à travers la campagne. Mais le serpent ne tarde pas à disparaître pour une nouvelle année. Les femmes rentrent dans la qoubba, prennent leurs foulards ou leurs ceintures, les embrassent, se couchent sur les traces du serpent pour s'imprégner de sa *baraka* (vertu efficiente). Enfin, elles ramassent la poussière qui se trouve sur son prétendu passage et la gardent avec soin comme médicament.

Si aucun bruit n'a décelé la sortie du serpent, les gens prétendent que Sidi Bou Abdallah est mécontent et la fête est à recommencer à une autre époque, sous peine de voir l'année qui suit excessivement mauvaise.

A. C.

SUR LA DÉCOUVERTE DU *TRITON DE POIRET*

dans les environs de Mascara

Il y a quelques années, M. Colozzi, pharmacien à Mascara, me parla d'une « sorte de lézard » qu'il avait eu entre les mains et qu'il avait perdu. La vague description qu'il m'en fit me parut s'appliquer à un urodèle. M. Colozzi me promit, à l'occasion, de m'envoyer l'animal litigieux. M. le docteur Cros voulut bien aussi le rechercher.

Après plusieurs années d'investigations, M. le docteur Cros a été assez heureux pour découvrir deux exemplaires vivants de l'espèce qui nous avait tous intrigués ; le 1er mars 1911, il m'a adressé deux tritons récoltés le 28 février. Je ne saurais trop l'en remercier.

Les deux sujets, deux mâles, proviennent des environs du marabout de Sidi Daho, près de Mascara. Jusqu'à plus ample étude on doit inscrire cette espèce sous la dénomination, jusqu'ici adoptée, de MOLGE POIRETI *Gervais* = TRITON NEBULOSUS *Guichenot*. C'est bien le TRITON NEBULOSUS *Guich.* représenté par la fig. 1 de la Pl. 4 de l'*Exploration scientifique de l'Algérie*. La synonimie entre les deux espèces de Gervais et de Guichenot paraît justifiée.

L'assimilation n'est pas démontrée pour le Triton *(Euproctus Rusconii)* de la fig. 2 de l'*Exploration* que Guichenot indique comme habitant la province d'Oran « intérieur des terres » et qui est inconnu. Il serait intéressant de retrouver cette forme.

En attendant, la belle trouvaille de M. le Dr Cros nous fixe sur un point de l'habitat du Triton de Poiret dans la province d'Oran.

Cette découverte fait le plus grand honneur au distingué praticien, doublé d'un naturaliste, qu'est M. le Dr Cros. Je souhaite que cet exemple stimule d'autres bonnes volontés. On peut rencontrer des tritons et même des salamandres, de février à avril, dans les mares, les flaques d'eau, les fossés humides, les puits. Ces animaux nagent ou se tiennent cachés sous des pierres ou des racines.

Oran, le 4 mars 1911. F. DOUMERGUE.

BIBLIOGRAPHIE

IBN MARYEM. — **El-Bostân fî dzikri-l-Aoulïyâ wa-l-'Oulamâ bi Tilimsân.** texte arabe édité pour la première fois par M. BEN CHENEB, professeur à la Médersa d'Alger, 1 vol in-8° de 315 + 25 pages (Alger, Mourad Turki, 1908).

IBN MARYEM. — **El-Bostân ou jardin des biographies des saints et savants de Tlemcen,** traduction française publiée par M. PROVENZALI, professeur au Lycée d'Oran, 1 vol in-8° de VIII + 630 pages (Alger, Fontana, 1910).

« On est sanctifié en aimant les saints ... on l'est davantage « quand — outre qu'on aime les saints et les savants — on les « protège, qu'on les sert publiquement et en secret, qu'on « manifeste leurs vertus, leurs paroles et leurs actes pour que « le souvenir en soit conservé à travers le temps et que leur « amour pénètre dans le cœur des Croyants avec le désir de « les imiter autant que possible. » Telles sont les paroles d'Ibn Maryem dans son introduction au *Bostân*. Elles seraient dignes de figurer sous la plume d'un de ces moines chrétiens du Moyen-Age qui ont, eux aussi, écrit tant de *vies de saints*.

Le culte des saints, si développé dans l'Islâm, et particulièrement dans l'Islâm maghribin, a fini par devenir, comme l'a si bien montré Doutté, la vraie religion des Berbères. Et, pour beaucoup de gens, dans l'Islâm comme chez les catholiques, le Saint est, non un intercesseur auprès de la divinité, une sorte de puissant intermédiaire — ceci est déjà une conception un peu relevée — mais la véritable divinité, à laquelle on rend un culte et pour laquelle on sacrifie des victimes.

Que de faveurs, que de grâces sont attachées à ces sanctuaires vénérés où l'on vient brûler de l'encens et des cierges de cire verte, égorger des poulets, déposer des *ex-voto* variés, accrocher de petits chiffons de laine ou des lambeaux d'étoffe pour demander une guérison, pour obtenir la réalisation d'un désir, la réussite d'une entreprise ....

Les tombeaux de ces personnages sacrés, objets de la vénération des masses revêtent diverses formes, depuis la modeste *h'aouïta* ou enceinte de pierres jusqu'à la coupole monumentale recouvrant un sanctuaire splendidement décoré comme celui de Sidi Bou Mediène par exemple. Presque tous ces monuments, vers lesquels les fidèles viennent en solliciteurs, abritent les restes d'hommes renommés et connus. Mais parfois le nom du saint s'est perdu dans la mémoire populaire et l'on s'adresse à des inconnus, des *sancti ignoti*, un *Sîdi l-Mokhfi* « Monseigneur

le Caché » ou un *Sîdi Çâh'ib et-T'réq* « Monseigneur le Maître du chemin », etc.

Chacun de ces saints a sa légende, l'histoire merveilleuse de ses miracles, de sa vie, que l'on se répète de génération à génération. Ce sont d'ailleurs toujours à peu près les mêmes thèmes de miracles qui se répètent et qu'on retrouve aussi attribués aux Saints catholiques.

Parfois certains sanctuaires sont délaissés par les fidèles au profit d'autres jouissant d'un plus grand crédit : c'est l'histoire de Sîdi-d-Daoûdi à Tlemcen, détrôné comme patron de la ville par Sîdi Bou Mediène. Souvent quand le nom du saint tombe dans l'oubli, sa légende disparaît aussi et son monument funéraire peu à peu délaissé est à son tour détruit par le temps. Ce sont les dictionnaires biogaphiques qui nous conservent le récit des actes de ces saints et de ces savants.

Le *Bostân* d'Ibn Maryem contient 182 biographies de saints et de savants nés ou ayant séjourné à Tlemcen, sauf quatre ou cinq exceptions. Ce livre constitue donc une importante contribution à l'hagiographie nord-africaine et à l'histoire littéraire de ce pays au Moyen-Age. A ce double titre, la publication de ce texte serait assez justifiée. Mais au point de vue de la linguistique même, ce livre est un document intéressant. L'auteur, en effet, Ibn Maryem, est né à Tlemcen où, comme son père, il exerça les fonctions de maître d'école ; il mourut au début du XIe siècle de l'hégire (XVIIe de J.-C.). Sa prose représente donc la langue d'un lettré de Tlemcen au XVIIe siècle, c'est-à-dire à une époque de décadence littéraire, en un temps où l'on ne rencontrait plus guère de productions littéraires dans le nord de l'Afrique.

La belle période médiévale qui vit briller dans la vieille capitale abdelwâdite, ainsi que dans toute l'Afrique septentrionale et en Espagne, de grands écrivains et d'éloquents orateurs, était passée, et la domination turque avait substitué à Tlemcen son gouvernement à celui des rois de la dynastie abdelwâdite.

On doit savoir gré à M. Ben Cheneb d'avoir compris la nécessité qu'il y avait, dans l'édition de ce texte, de rendre aussi exactement que possible la langue de l'auteur sans chercher à y substituer les formes plus classiques de l'arabe ancien. Il nous a donné ainsi un specimen — aussi fidèle que le permet l'absence de manuscrit autographe — de la langue d'un auteur arabe maghribin du XVIIe siècle. L'édition du texte a été faite — pour la première fois — par M. Ben Cheneb, d'après huit manuscrits arabes. Un triple index termine le volume.

De son côté, M. Provenzali, avec sa solide connaissance de la langue arabe, a publié une traduction fidèle et que l'on peut consulter sans hésitation.

Une traduction abrégée du *Bostân* avait été publiée déjà par Delpech dans la *Revue Africaine* (années 1883-1884).

Il est regrettable que M. Provenzali ait cru devoir rejeter les

notes à la fin du volume au lieu de les placer au bas des pages. Ces notes — il y en a 1154 — sont parfois intéressantes, mais, trop souvent, elles renferment de longues et inutiles citations tirées des livres de Bargès, de Brosselard, de la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, de l'*Histoire de l'Afrique septentrionale* de Mercier, de la *Littérature arabe* de Huart, etc..., alors qu'une simple référence à ces ouvrages aurait bien suffi.

Pour compléter la bibliographie donnée à propos des personnages cités par Ibn Maryem, M. Provenzali s'est servi des dictionnaires biographiques publiés à Fez *(Nîl el-Ibtihâdj, Djidzoûat el-Iqtibâs, Dibâdj)*, de ceux d'Ibn Khallikân et de Hadji Khalfa ; il a utilisé aussi quelques ouvrages de littérature et d'histoire comme ceux d'El-Maqqari, d'Ez-Zerkechi, d'Ibn el-Khat'ib. Mais il a eu le tort de négliger l'importante collection de recueils biographiques si bien publiée par Codera dans sa *Biblioteca arabico-hispania ;* il a omis également de consulter mon édition et ma traduction de la *Bighîat-er-Rowwâd* de Yah'ïa Ibn Khaldoun, dont le tome Ier (paru à Alger en 1904) renferme 108 biographies de personnages tlemceniens dont beaucoup sont reproduites textuellement par Ibn Maryem. M. Provenzali n'ignorait pourtant pas cet ouvrage, puisqu'il le cite (en manuscrit) d'après Bargès dans plusieurs de ses notes (par exemple : notes 137, 243, 289, 440, 692), il cite même un manuscrit (?) de ce livre (page 445, note 1), mais sans dire quelle copie. On pourrait relever quelques petites lacunes laissées par M. Provenzali faute d'avoir consulté les publications récentes sur l'Algérie. Ainsi, dans la note 71 sur Agadîr, il renvoie à Bargès, alors qu'il aurait plus utilement pu citer les *Monuments arabes de Tlemcen* de W. et G. Marçais ou mon *Guide du Touriste, Tlemcen et ses environs ;* dans la note 83 sur la Kalaa des Beni H'ammâd, il ne parle pas des travaux importants de Blanchet, de Robert, du général de Beylié ; dans la note 134 sur El-Ghazali, il néglige les travaux de Cara de Vaux et de Miguel Asîn ; dans la note 418, à propos de la bibliographie d'Abou Medième, on ne saurait omettre celle qu'a donnée M. Basset dans son *Nédromah et les Traras* et à laquelle j'ai ajouté quelques numéros dans mon *Histoire des Rois de Tlemcen* (page 80, note 2) ; dans la note 976, à propos de Sidi-l-Haouwari, patron d'Oran, pourquoi ne pas citer le mémoire capital que lui a consacré Destaing dans le *Journal asiatique* (1906, n^os^ de septembre à décembre) ? enfin dans la note 1012, on remarquera que sur le Mahdi, Ibn Toumert, la bibliographie donnée est tout à fait insuffisante. L'habitude de M. Provenzali de s'en tenir à ce qu'ont écrit des auteurs ayant vu Tlemcen il y a quarante ou cinquante ans, lui fait commettre quelques inexactitudes. Ainsi il dit (note 273), d'après Bargès, que le portail faïencé de la Médersa Tachfinïya « a été conservé et réédifié au Musée » ; on pourrait en vain chercher aujourd'hui ce portail au Musée de Tlemcen, aussi bien

que les « boulets de marbre » de $1^m 50$ à 2 mètres de circonférence, signalés (dans la note 321) comme s'y trouvant.

Je me permettrai encore de proposer en passant quelques petites rectifications : il ne faut pas dire Bab Ziry (note 296), mais Bab Zîr ; il n'y a pas d'*Histoire des Beni Abd-el-Ouad* d'Et Tenesi (note 972), mais plutôt une *Histoire des Beni Zeïyan ;* le tombeau de Sidi-d-Daoudi n'est pas *près* du « tombeau de la princesse » (note 339), ce sont ceux de Sidi-l-Ouahb et de Sidi Abou Ya'qoûb. On remarquera enfin que le lieu appelé (dans la note 311) « El-Djema'a al-Azouly » se nomme aujourd'hui Djama'at-el-Euzz ; il se trouve su les bords de l'Isser, non loin de son confluent avec la Sikkak, et que l'on y voit encore quelques ruines, notamment un ancien minaret encore debout.

Deux index alphabétiques, l'un pour les noms des personnes, l'autre pour les titres des ouvrages, terminent cette utile publication.

René Basset. — **La Bânat So'ad,** poème de **Ka'b ben Zohaïr** publié avec une biographie du poète, une traduction, deux commentaires inédits et des notes, 1 vol. in-8°, 179 pages (Alger, Jourdan, 1910).

Ce poème est demeuré célèbre par les conditions dans lesquelles il fut récité au Prophète Moh'ammed et par la récompense qu'il valut à son auteur. Il ne compte que 58 vers, en ajoutant le 43e qui manque dans la plupart des recensions et n'est donné par M. R. Basset qu'en traduction (page 48, voyez note 2).

Le poème commence par les deux mots : *Bânat So'ad* « So'ad a disparu... », de là le nom qu'on lui donne ; il est assez connu des arabisants pour qu'il soit inutile de s'étendre ici sur sa valeur. On sait qu'il fut récité par Ka'b lorsque celui-ci embrassa l'Islâm en présence du Prophète, qui avait conseillé à ses partisans de le tuer quand ils le rencontreraient. En récompense de cette poésie, dans laquelle Ka'b chante la louange de Moh'ammed et de ses compagnons qui quittèrent la Mekke, pour le suivre au temps de l'hégire, le Prophète lui donna son manteau.

La personnalité de l'auteur de la *Bânat So'ad* est bien connue aussi ; c'est le fils du fameux Zohaïr, auteur d'une des Mo'allaqat et le cousin d'El-Khansa, la fameuse poétesse.

Les nombreux commentaires composés sur cette poésie (page 69 et suiv.) montrent l'importance que les Arabes attachent aux vers de Ka'b. Aussi bien la *Bânat So'ad* a-t-elle déjà mainte fois été éditée et traduite. M. R .Basset a donné (pages 80-82) la liste des éditions et traductions de ce poème.

La nouvelle édition qu'en offre cette fois M. R. Basset a pour but « de mettre entre les mains de ceux qui s'occupent de « l'ancienne poésie arabe le texte traditionnel, accompagné de « commentaires moins touffus que ceux d'Ibn Hichâm, d'Es-« Soyouti et d'Ah'med ed-Daoulatabâdi. » Les deux commen-

taires suivis par M. Basset sont ceux d'Ibn Yalalbakht et de Tsa'lab. Le texte des commentaires — qui n'existaient qu'en manuscrits — a été scrupuleusement publié avec le poème. M. Basset y a ajouté d'abondantes notes dans lesquelles il déploie cette étonnante érudition et ce vaste savoir qui le placent aujourd'hui au premier rang des savants qui s'occupent spécialement de l'ancienne poésie arabe.

On peut dire hardiment que le sujet a été complètement épuisé dans ce livre, qui renferme non seulement le texte de la poésie accompagné des commentaires et de notes, mais encore une biographie du poète, une étude critique du poème, une bibliographie complète, un index des mots expliqués.

Cette excellente édition constitue un précieux instrument de travail pour les jeunes arabisants qui ont à se familiariser avec la poésie de l'ancienne Arabie.

A. van GENNEP. — **La formation des légendes**, 1 vol in 12 de 326 pages (dans la collection de la *Bibliothèque de Philosophie*). Paris, Flammarion, 1910.

L'étude des contes, des légendes et des coutumes, qui forme ce que l'on nomme aujourd'hui le Folk-lore, née d'hier, a fait d'étonnants progrès dans ces dernières années. L'expansion coloniale de l'Europe a fait connaître la vie sociale et intellectuelle d'une foule de peuples nouveaux, sauvages et demi-civilisés. L'école d'anthropologie anglaise et l'école sociologique française ont marqué la voie à suivre dans ce genre d'études, les chercheurs se sont multipliés dans tous les pays et ont accumulé une masse énorme de matériaux. Ces matériaux nous montrent que des affinités, des ressemblances existent entre les diverses catégories de contes, de mythes et de légendes chez des peuples très différents, et qu'il y a des thèmes communs.

Ce sont des vues d'ensemble — encore bien que provisoires — sur l'origine, la formation et la transformation des légendes, des mythes et des contes que M. van Gennep, l'érudit directeur de la *Revue d'ethnographie* expose dans ce volume.

LIVRE I. — Les légendes forment les débuts de la morale des primitifs. Le conte, qui sert à amuser « exprime, par des « moyens très simples et très frustes, les images et les sentiments « dont vit l'humanité tout entière. »

D'après le contenu, le thème des récits, le classement est bien difficile. M. van Gennep divise ces récits en deux types principaux : la *légende* ou « récit localisé, individualisé et objet de croyance », le *mythe* ou « légende en relation avec le monde surnaturel et qui se traduit en acte par des rites. »

On a supposé longtemps que le mythe était la formation primitive qui, par sa déformation, avait donné la légende, puis

le conte. Pour M. van Gennep, le récit localisé et individualisé est antérieur à celui qui ne l'est pas.

Livre II. — Quelle est la répartition géographique des thèmes ? Il est encore difficile en ce moment de la fixer. On sait cependant que le thème du conte ou de la légende a des limites géographiques et que ces « provinces thématiques » ne répondent pas aux provinces linguistiques, ni aux provinces ethniques, ni aux provinces culturelles. Le thème des objets merveilleux, comme par exemple la table, le vase, la bourse inépuisables que l'on retrouve dans l'Évangile avec la multiplication des pains, des poissons, est à peu près universel, parce que cela remonte à un temps où l'homme pensait que toute chasse n'était fructueuse que grâce à des cérémonies magiques. D'autres thèmes sont situés sur des aires délimitées.

Livre III. — La conception que l'homme s'est faite du monde naturel se présente sous un triple aspect : 1° zoomorphique, qui donne à toutes choses une forme animale ; 2° anthropomorphique dans laquelle tout est à forme humaine ; 3° la conception qui laisse aux choses leur valeur spécifique.

M. van Gennep examine alors les divers groupes de légendes relatives aux objets et aux êtres, quant à leur origine, leur forme, leur évolution. Puis il passe en revue les thèmes de légendes concernant les astres, le ciel, la terre et les eaux. Il accorde enfin un rôle prépondérant au totémisme dans la formation des légendes à personnages animaux.

Livre IV. — A propos des légendes relatives au monde surnaturel, M. van Gennep donne une théorie d'après le Folklore de la formation de la religion. « Chaque groupement s'est créé « dès le début des notions précises sur les diverses forces natu- « relles et surnaturelles, animées et inanimées qu'il s'agissait pour « lui de diriger, de propitier et d'utiliser afin de ne pas périr. » De l'idée d'une force occulte bienfaisante ou malfaisante sont nés les dieux et les démons, avec lesquels l'homme a dû entrer en relation par des rites spéciaux. Le rite, qui pouvait n'être au début que de la simple récitation de la légende, s'est compliqué de gestes, de chants, de danses, etc. Le mythe et la légende seraient donc ainsi antérieurs au rite.

Livre V. — Ces pages constituent une étude méthodique et pleine d'érudition des légendes historiques, de leur valeur documentaire et de leur formation.

Livre VI. — L'auteur marque ici la place, fort ancienne, de la légende dans la littérature. Les chapitres de ce Livre VI ont pour titres : la formation des épopées ; la littérarisation des thèmes populaires ; Don Juan et Faust ; le combat du Père et du Fils.

Livre VIII. — Ce Livre qui termine l'ouvrage s'occupe de la genèse des légendes, de leur variation, de leur transmission. Y a-t-il des lois de formation des légendes ? Voilà une question

à laquelle divers savants ont essayé de donner une réponse décisive. M. van Gennep trouve les solutions proposées encore prématurées. Après les avoir passées en revue, il termine sur cette opinion :

« C'est en effet en tenant compte des lois de l'association des « idées, de l'imitation, de la sensibilité, de la psychologie collec- « tive, qu'on arrivera à déterminer les limites dans l'intérieur « desquelles naissent et évoluent les légendes. »

Dans sa conclusion, M. van Gennep résume l'historique de l'interprétation des légendes selon les diverses écoles : évhemériste, symboliste et naturiste ; et il montre comment les théories successives ainsi échafaudées ont été détruites les unes après les autres. L'égyptologie et l'assyriologie d'une part ont montré la haute antiquité de mythes que l'on considérait comme beaucoup moins anciens et que l'on faisait venir de l'Inde ; l'ethnographie d'autre part a établi l'existence des mêmes thèmes de contes et de légendes chez les populations les plus diverses de la terre et pour lesquelles l'hypothèse de l'apport du dehors devait être écartée. Ainsi l'origine des légendes a reculé de plus en plus dans le temps et la fragilité de leur interprétation précise a sans cesse augmenté. De là la nécessité de donner une classification nouvelle aux légendes, classification qui soit plus rationnelle que celles proposées jusqu'ici. M. van Gennep distingue le conte et le mythe qui diffèrent l'un de l'autre par leur « rôle social » bien plus que par la forme et le détail.

Quoiqu'il en soit des peuples et des époques, malgré les variétés apparentes des thèmes et des formes, les évolutions semblent bien devoir être ramenées à des règles fixes, dont quelques-unes paraissent dès maintenant pouvoir être dégagées.

Alfred BEL.

René Delaporte. - **Ceylan**, Emile Larose, éditeur. 11, rue Victor-Cousin, Paris.

Ceylan, Singhala, Lanka, la Taprobane des anciens, dont tous ceux qui l'ont vue ont parlé avec enthousiasme fait l'objet d'un livre nouveau de M. René Delaporte.

L'auteur nous conduit, depuis Colombo la rouge, à travers ses beautés sans nombre, célébrées dans une prose très poétique, souvent relevée encore par des sonnets fort bien tournés, jusqu'à Trincomaly dont la rade superbe nous rappelle la pure gloire du bailly de Suffren.

Voilà Kandy, le joyau de Ceylan, Anouradapoura, la Jérusalem du Boudhisme, dont la superficie fut celle du département de

la Seine, Kotta, Nourélia, Pointe de Galles, perles du pays le plus splendide qu'ait vu l'auteur pour qui c'est un paradis.

Les commerçants trouveront dans ce livre intéressant des renseignements utiles sur cette île où la France pourrait travailler davantage.

CAPIFALI.

Les Confins Algéro Marocains, par M. Augustin BERNARD, professeur à l'Université d'Alger, chargé de Cours à la Sorbonne. Emile Larose, éditeur, 11, rue Victor-Cousin, Paris. 1 vol. illustrations et cartes, 12 fr.

Sous ce titre, l'éminent auteur de tant d'études remarquables sur l'Algérie et le Maroc vient de publier un volume qu'il définit lui-même beaucoup trop modestement « une sorte de manuel, une mise au point nécessairement provisoire. » Les Confins Algéro-Marocains sont beaucoup mieux qu'un indicateur banal ou un travail provisoire : c'est une étude très complète et très documentée. M. Augustin Bernard a heureusement résumé ce qui a été écrit à ce sujet ; et grâce à sa compétence, à sa profonde connaissance du pays, il a pu présenter un exposé critique fort intéressant de la question. Cette étude consciencieuse et documentée vient à son heure et comble une lacune regrettable.

Nous ne pouvons à notre grand regret, comme nous l'aurions désiré, suivre M. Augustin Bernard dans tous ses développements, car la place qui nous est assignée dans ce bulletin est limitée, mais nous nous en voudrions cependant de ne pas donner au moins un court aperçu de cette œuvre si poussée, si substantielle.

Notons avant tout que M. Augustin Bernard pose le principe que c'est l'Algérie qui donne à la France le droit et le devoir d'exercer au Maroc une action prépondérante et qu'il appartient aux Algériens d'être les collaborateurs les plus efficaces de la pénétration française dans l'Empire Chérifien.

Cette opinion, qui est celle de tous les hommes, sans parti pris, ayant étudié le problème marocain, donne évidemment, à notre sens, un intérêt tout particulier à l'ouvrage dont nous allons présenter une trop rapide analyse.

M. Augustin Bernard décrit tout d'abord, d'après ses études personnelles, au point de vue géographique, les diverses régions qui forment ce qu'il appelle les « Confins Algéro-Marocains », c'est-à-dire la région de 200 à 250 kilomètres de largeur de l'Ouest à l'Est, sur plus de 1.000 kilomètres du Nord au Sud qui se trouve au-delà de la frontière algérienne, mais qui appartient en réalité à sa zone d'influence. Il redresse certaines erreurs et apporte des aperçus nouveaux d'une incontestable valeur scientifique.

M. Bernard fait ensuite l'historique de la pénétration française

au Maroc ; il rappelle sous une forme très heureuse, d'une rare précision, les efforts réalisés pour atteindre ce résultat et met en regard l'œuvre entreprise par les Espagnols dans le même but.

Les résultats économiques que nous avons obtenus font l'objet d'une critique serrée, pleine de justesse et on ne peut qu'approuver les conclusions qu'en tire l'auteur, à savoir : qu'il faut favoriser par une série de mesures qu'il indique le développement de notre commerce dans la zone d'influence française.

Il examine ensuite le rôle des confins dans la question marocaine et conclut en demandant fort justement que le Maroc soit ouvert du côté algérien, qui est le côté français, avant de l'ouvrir du côté atlantique, qui est le côté international.

Cet ouvrage est complété de cartes intéressantes comportant d'abord des croquis hypsométriques, pluviométriques et démographiques au 7.500.000e ; puis les mêmes cartes plus détaillées au 2.000.000e ; enfin une carte d'ensemble des Confins Algéro-Marocains au 1.000.000e.

On ne peut que féliciter M. Augustin Bernard d'avoir écrit cet excellent livre et d'avoir jeté la semence féconde d'idées justes, fortes et saines, qui contribueront largement à la solution de ce problème si palpitant et si complexe de la domination morale et économique du Maroc.

Il m'est particulièrement agréable, en terminant cette trop courte étude d'un livre qui apporte à la connaissance de la question marocaine une contribution considérable, de remercier M. Augustin Bernard de la bienveillance qu'il a mise à parler de mes très modestes travaux sur cette même question et de l'assurer de ma sincère et très affectueuse reconnaissance.

Ed. DÉCHAUD.

Félix Dubois. — **Notre beau Niger,** 1 vol. in-8, illustré de photogravures et accompagné de cartes. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

L'auteur de *Tombouctou la Mystérieuse* est allé revoir la vallée du Niger et Tombouctou quinze ans après sa première exploration. Que sont devenus hommes et choses sous les efforts de la colonisation française ? Qu'est devenue la ville mystérieuse au contact de la civilisation ? M. Félix Dubois nous le raconte dans ce nouveau volume, intitulé *Notre Beau Niger* et nous montre de bien curieux et réjouissants contrastes entre hier et aujourd'hui.

C'est plaisir de faire le voyage avec ce charmant conteur dont le récit est à la fois enjoué, pittoresque et documenté. Sa nouvelle œuvre obtiendra certainement le succès qui marqua ses livres précédents.

L'Éditeur.

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

de la Société de "Géographie et d'Archéologie d'Oran

SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

du 2 Janvier 1911

Le lundi deux janvier mil neuf cent onze, à cinq heures et demie de relevée, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, dûment convoqués, se sont réunis au local de la Société, sous la présidence de M. DOUMERGUE, vice-président.

Étaient présents : MM. DOUMERGUE, TOURNIER, ENGEL, DANGLES, DÉCHAUD, SANDRAS, BÉRENGER, CAPIFALI.

S'étaient fait excuser : MM. GASSER, FLAHAULT, POCK, l'abbé FABRE, LEMOISSON, RENÉ-LECLERC.

Étaient absents : MM. ROCCHISANI, JULLIAN, de MALAUSSÈNE, PELLET, ROUX-FREISSINENG, POUSSEUR, PÉREZ, PONTET, CAUDRILLIER.

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre et de la séance extraordinaire du 22 décembre sont lus et adoptés.

Sont proposés comme membres titulaires :

M. MOHAMMED BEN RAHAL, caïd de Nédromah, présenté par MM. Gasser et Doumergue.

M. NEHLIL Mohammed, officier interprète de 2e classe, à Bou-Denib, présenté par MM. Gasser et Cour.

M. BENSOULA Ahmed, instituteur à Timimoun, présenté par MM. Gasser et Cour.

M. le médecin-major G.-J. BERTRAND, à Oudjda, présenté par MM. Flahault et Garnier.

M. GOGNALONS, officier interprète à Beni-Ounif, présenté par MM. Gasser et Doumergue.

Le Comité décide de faire, à titre d'essai, l'échange de notre Bulletin avec celui de l'*Association des Licenciés sortis de l'Université de Liège*.

M. Henri de SARRAUTON, d'Alger, communique à la Société le numéro du 10 décembre dernier, de la *Revue Scientifique*, contenant un article relatif à un nouveau mode de repérage en aéroplane, que M. de SARRAUTON propose. Il demande à la Société d'étudier son système et de lui communiquer le résultat de son étude. M. ENGEL est chargé de faire un rapport sur la question traitée.

M. Armand COLIN, éditeur, fait don à la Société d'un exem-

plaire de la *Conquête du Sahara*, par E.-F. Gautier ; M. René DELAPORTE (Mission Rouxel-Delaporte. Ministère du Commerce) nous offre également son ouvrage sur *Ceylan*. Une notice bibliographique sera publiée sur chacun de ces deux ouvrages.

Puis, M. le Dr SANDRAS donne lecture du *Résumé des travaux historiques et géographiques de la Société, pendant les années 1898 à 1907*, résumé qu'il a bien voulu se charger de rédiger et qui doit figurer en tête des Tables décennales du Bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à six heures et demie.

Le Secrétaire général, Signé : P. ENGEL.

Le Vice-Président, Signé : DOUMERGUE.

SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

du 6 Février 1911

Le lundi six février mil neuf cent onze, à cinq heures et demie de relevée. les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, dûment convoqués, se sont réunis au local de la Société, sous la présidence de M. le docteur GASSER, président.

Étaient présents : MM. GASSER, DOUMERGUE, POCK, TOURNIER, ENGEL, de MALAUSSÈNE, PELLET, POUSSEUR, BÉRENGER, CAPIFALI.

S'étaient fait excuser : MM. FLAHAULT, abbé FABRE, LEMOISSON, RENÉ-LECLERC, Dr SANDRAS.

Étaient absents : MM. DANGLES, DÉCHAUD, JULLIAN, ROUX FREISSINENG, PÉREZ, PONTET, CAUDRILLIER.

Le procès-verbal de la séance du deux janvier est lu et approuvé.

Sont admis comme membres titulaires :

MM. MOHAMMED BEN RAHAL, NEHLIL Mohammed, BENSOULA Ahmed, le médecin-major G.-J. BERTRAND, GOGNALONS, dont les candidatures avaient été posées dans la séance précédente.

Est proposé comme membre titulaire :

M. REY, lieutenant au 2e Étranger, chargé du Service géologique du territoire d'Aïn-Sefra, à Beni-Ounif, présenté par MM. Engel et Rolland.

Notre sympathique collègue, M. de MALAUSSÈNE, quittant l'Algérie, donne sa démission de membre du Comité, tout en continuant à faire partie de notre Société. Le Comité lui exprime tous les regrets que lui cause son départ ; ses meilleurs souvenirs l'accompagneront dans sa nouvelle résidence.

M. le Dr CARTON vient d'être nommé Membre correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). Le Secré-

taire général est chargé de présenter à ce sujet les félicitations du Comité au savant archéologue.

Le Proviseur du Lycée d'Oran demande, par lettre du 14 janvier, le concours de notre Société pour la création de deux bourses pour des voyages, l'un en Allemagne, l'autre en Angleterre, à effectuer pendant les prochaines grandes vacances par deux élèves du Lycée. Le Comité décide de s'intéresser, dans la mesure de ses moyens, à cette initiative dont il apprécie l'utilité et de mettre dans ce but une somme de cent francs à la disposition du Proviseur. Il est entendu que, par contre, la Société n'offrira plus de prix au Lycée de garçons.

M. le capitaine Voinot a fait parvenir au Président un travail très remarquable sur « *Oudjda et sa banlieue* ». Le Comité admet en principe la publication de cet important travail dans le Bulletin ; il réserve sa décision jusqu'au jour où il sera pourvu aux voies et moyens de couvrir le gros supplément de dépenses qu'entraînera l'impression de l'ouvrage.

Le Trésorier propose pour l'année 1911 le budget ci-dessous, qui est adopté.

Budget pour l'exercice 1911

Recettes

Cotisations	4.400 »
Arrérages	500 »
Subventions	1.150 »
Total	6.050 »

Dépenses

Impression du Bulletin	3.000 »
Affranchissement du Bulletin	250 »
Frais d'encaissement	200 »
Frais de correspondance du Bureau	125 »
Imprimés et frais de bureau	75 »
Reliure et brochage	200 »
Bourses de voyage pour le Lycée	100 »
Conférences	100 »
Achat d'ouvrages et abonnements	200 »
Achat de médailles pour les concours	25 »
Provision pour recherches archéologiques	50 »
Frais d'élections (imprimés, affranchissement)	100 »
Loyer	660 »
Impôts, assurance, éclairage, entretien	200 »
Gardien de la Bibliothèque	360 »
Dépenses diverses et imprévues	100 »
Dépenses extraordinaires et accidentelles	305 »
Total	6.050 »

M. ENGEL, qui avait été chargé, dans la dernière séance, d'étudier l'article intitulé *Les Routes aériennes*, que M. H. de SARRAUTON avait communiqué au Président, rend compte de cette étude. Il est important, dit-il, lorsqu'on se trouve en plein vol, en aéroplane surtout, de s'orienter facilement et rapidement. M. Quinton, le fondateur de la Ligue Nationale Aérienne, avait proposé de marquer en caractères bien visibles sur les principaux points saillants de la France (toits de maisons, etc.) des chiffres et des signes indiquant (avec leur sens) la distance, en kilomètres, des points considérés au méridien et au parallèle de Paris. Ce système est très pratique, mais il est évident qu'il est impossible de le généraliser pour une grande surface du globe. En effet, il est basé sur des axes de coordonnées rectangulaires et les méridiens ne peuvent être considérés comme sensiblement parallèles que dans une région limitée. Et alors le système que propose M. de SARRAUTON consiste à remplacer les distances par les coordonnées géographiques exprimées en centigrades et à choisir des origines spéciales (le pôle Nord et un méridien passant par le détroit de Behring) de manière à simplifier les chiffres à marquer sur les maisons et à faciliter les calculs. Seulement, dans ce cas, la détermination des distances et des angles azimutaux nécessite des calculs assez longs sur lesquels un aviateur, même non pilote, pourra hésiter en plein vol.

Il n'en est pas moins vrai que le système de M. de SARRAUTON constitue un progrès intéressant et facilitera le repérage lorsque les aéroplanes accompliront couramment des vols intéressant des continents entiers.

Le Comité charge le Secrétaire général de transmettre ses plus vives félicitations à l'auteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à six heures quarante.

Le Secrétaire général, Signé : P. ENGEL.

Le Président, Signé : J. GASSER.

SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

du 6 Mars 1911

Le lundi six mars mil neuf cent onze, à cinq heures et demie de relevée, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, dûment convoqués, se sont réunis au local de la Société, sous la présidence de M. DOUMERGUE, vice-président.

Étaient présents : MM. DOUMERGUE, POCK, TOURNIER, ENGEL,

Dangles, Déchaud, Pellet, Bérenger, Capifali, Pérez, Pontet.

S'étaient fait excuser : MM. Gasser, Flahault, l'abbé Fabre, Lemoisson, Pousseur, René-Leclerc, Sandras.

Étaient absents : MM. Caudrillier, Jullian, Roux-Freissineng.

Le procès-verbal de la séance du six février est lu et adopté.

Le Comité prononce l'admission comme membre titulaire, de :

M. le lieutenant Rey, du 2e Étranger, qui avait été présenté dans la dernière séance.

Sont proposés comme membres titulaires :

M. le lieutenant Aubert, du 2e Étranger, à Bou-Denib, présenté par MM. Gasser et Engel.

M. Cavaliero Barnett, courtier, rue El-Moungar, à Oran, présenté par MM. Gasser et Engel.

Le Président de la *Société Archéologique de Provence* nous fait part de la grave décision que cette Société a dû prendre de radier du nombre de ses membres un archéologue, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, qui s'était rendu coupable de fraudes scientifiques répétées.

Le Comité prend acte de cette communication et souhaite que pareilles fraudes ne se renouvellent plus.

Notre savant collègue, M. l'abbé Fabre, nous informe de la découverte qu'il vient de faire, à Saint-Denis-du-Sig, d'une inscription latine contenant le nom de *Tasaccora*. C'est la première fois que l'on rencontre ce nom en entier sur une inscription du Sig. Cette trouvaille vient confirmer une identification que le regretté commandant Demaeght avait soutenue. Le Comité félicite donc vivement M. l'abbé Fabre de son heureuse réussite, dont l'intérêt est évident. L'inscription sera publiée dans le bulletin du 2e trimestre.

M. Provenzali, professeur d'arabe au Lycée d'Oran, a bien voulu offrir à la Bibliothèque de la Société un ouvrage intitulé : El Bostan ou *Jardin des Biographies des saints et savants de Tlemcen*, par Ibn Maryem Ech-Cherif El-Melity, qu'il a traduit de l'arabe et annoté.

Le Comité remercie le savant arabisant qu'est M. Provenzali de son envoi et le félicite d'avoir mené à bien cette œuvre de longue haleine à laquelle il travaillait depuis plusieurs années. La traduction du *Bostân* est un précieux document que consulteront avec fruit tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la religion musulmane.

Le Secrétaire général remerciera, au nom du Comité, M. Lacoste, administrateur de l'Inscription Maritime à Oran, pour son opuscule : *Les Administrateurs de l'Inscription Maritime d'Algérie, consuls de Turquie*, dont il nous a remis un exemplaire.

Le Comité décide de compléter la collection des *Annales de*

Géographie et vote à cet effet une somme de 70 fr. à prendre sur le crédit affecté à la bibliothèque en 1911.

Il décide aussi de faire faire un nouveau meuble pour la bibliothèque, les rayons actuels étant tous occupés.

Élections. — Les membres du Comité sortants, rééligibles, sont : MM. Capifali, Dangles, Doumergue, l'abbé Fabre, Flahault, Pousseur, René-Leclerc. Comme d'autre part MM. Koch, de Malaussène ont demandé à être remplacés et que M. Rocchisani a donné sa démission, il y aura dix membres du Comité à nommer à la prochaine Assemblée générale. La première circulaire réglementaire sera expédiée le 15 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à six heures et demie.

Le Secrétaire général,
Signé : P. ENGEL.

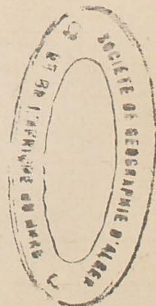
Le Vice-Président,
Signé : DOUMERGUE.

COMMUNE MIXTE D'AMMI-MOUSSA

Extrait
de la carte archéologique

Croquis au $\frac{1}{500000}$

Chélif
Voie ferrée
Inkermann
St Aimé
El-Alef
Oued Riou
Chemin
OULED-ISMEUR
Oe MOUDJEUR
65
Djillali
69
71
72
74
ADJAMA
Oued el Ardjem
DEFELTEN
Oe ALI
Oe EL-ABBÈS
Ammi-Moussa
61
Grande Commn
Oe BOUIKNI
TOUARÈS
Oe SABEUR
OULED-YAÏCHE
Chemin de Grande Communication
MARIOUA
OULED-BOURIAH
Guillaumet
MEKNESSA
83
EL OMELAAB
OUADANE
MEKMÈNE
Oe BAKHTA
88
Oe BERKANE
95
96
MAACEM
RAOURAOUA
KERIA
CHEKKALA
TIGHERMATINE
TIDDA
DAR-BOSRI
107
Oued Riou
Renault
Trézel
O. Figuiguest
AMMI MOUSSA



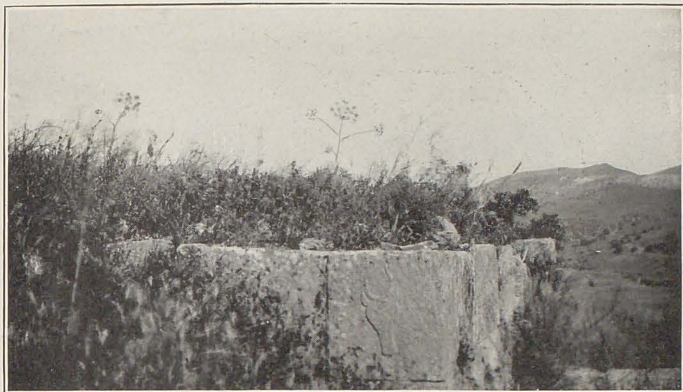


Fig. 1. — KSAR DE KAOUA : Tête d'antilope sculptée



Fig. 2. — KSAR DE KAOUA : Grande porte d'entrée

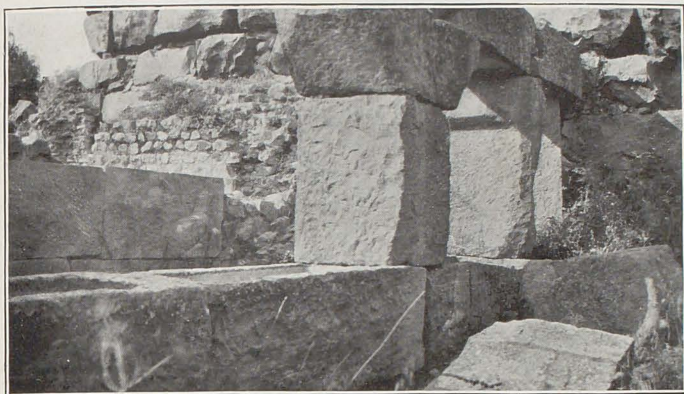


Fig. 1. — KSAR DE KAOUA : MANGEOIRES DE L'ÉCURIE



Fig. 2. — KSAR DE KAOUA : SCÈNE DE CHASSE



Fig. 1. — KSAR EL GHABA : Tronçons de colonnes

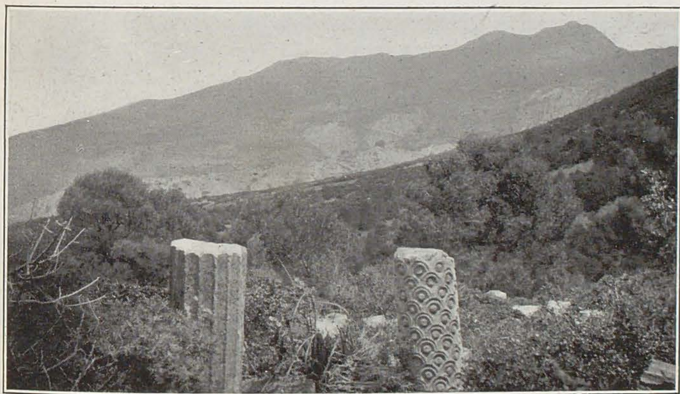


Fig. 2. — KSAR EL GHABA : Tronçons de colonnes

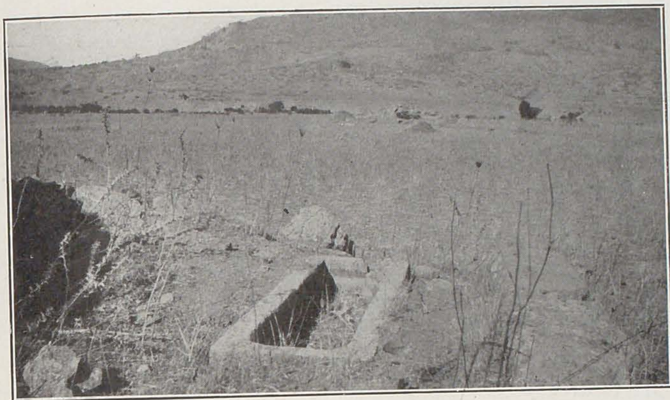


Fig. 1. — AIN BAHRIA : Sarcophage monolithe

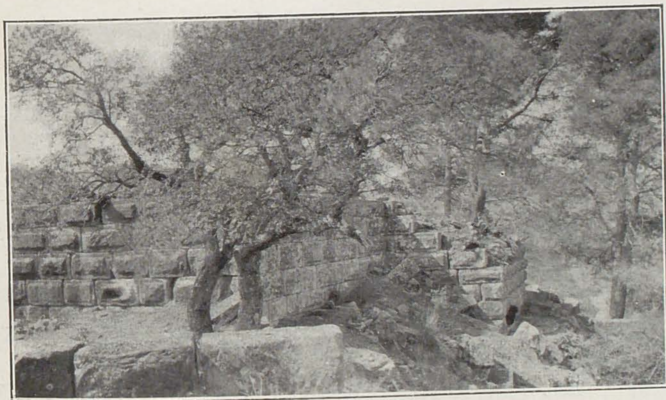


Fig. 2. — KSAR DJERANE : Ruines du bastion nord



Fig. 1. — KHERBA M'TA OUNÈS : UNE VUE DU BASSIN A HUILE CREUSÉ DANS LA ROCHE



Fig. 2. — KHERBA M'TA OUNÈS : AUTRE VUE DU BASSIN A HUILE CREUSÉ DANS LA ROCHE

34e ANNÉE
TOME XXXI
FASCICULE CXXVII (2e TRIM.)

JUIN 1911

Bulletin Trimestriel
de la
Société de Géographie
et
d'Archéologie
d'Oran



ORAN
L. FOUQUE, éditeur
Rue Thuillier, 4

SOMMAIRE

OUDJDA ET L'AMALAT

AVERTISSEMENT

En commençant à recueillir les documents qui m'ont permis d'écrire cette étude, je songeais simplement à mettre à profit les facilités que donne notre occupation pour établir une monographie aussi approfondie que possible de la ville d'Oudjda. Mais je dus constater bien vite que son histoire était inséparable de celle des tribus avoisinantes et je fus amené à élargir le cercle de mes investigations. Je ne pouvais néanmoins pas entreprendre une monographie complète de l'amalat, c'eût été une tâche considérable. Si j'ai choisi le titre « Oudjda et l'amalat », c'est qu'il définit mieux les limites du sujet traité ; toutefois Oudjda, centre administratif et économique du pays, reste le principal objet du travail.

L'étude sur « Oudjda et l'amalat » se divise en trois parties : la première est consacrée à la monographie d'Oudjda, la deuxième donne sur les tribus environnantes les renseignements strictement nécessaires pour saisir la portée et l'enchaînement des évènements historiques, la troisième partie est enfin réservée à l'histoire de la région.

Afin de ne pas surcharger les renvois au bas des pages, j'ai adopté des abréviations pour l'indication des références concernant les Documents utilisés : travaux d'auteurs, archives.

Pour la transcription des noms arabes, j'ai généralement suivi le système officiel, qui, s'il n'est pas parfait, a du moins l'avantage d'être couramment employé et par conséquent connu de tous.

A moins d'indications contraires l'énonciation des différentes sommes d'argent doit toujours être considérée comme étant faite en monnaie marocaine.

DOCUMENTS UTILISÉS

Livres, Articles, Revues et Journaux

ABOULQACEM BEN AHMED EZ ZIANI. — *Ettordjman el Moarib an douel el machriq ou l'maghrib.* — Le Maroc de 1631 à 1812. Extrait traduit par O. HOUDAS. (Paris, 1886). — Cet ouvrage a été écrit en 1812-1813.

ABOU ABDALLAH MOHAMMED IBN ABD EL DJELIL ET TENESSI. — Histoire des Beni Zeyan, rois de Tlemcen. Traduction abbé BARGÈS. (Paris, 1852). — Ouvrage écrit dans la deuxième moitié du XVe siècle.

L'*Akhbar*, journal d'Alger. (Années 1844, 1852 et 1859).

ALI BEY EL ABBASSI. — Voyage en Afrique et en Asie pendant les années 1803, 1804, 1805, 1806 et 1807. (Paris, 1814, T. I).

Eugène AUBIN. — Le Maroc d'aujourd'hui. (Paris, 1905).

ANONYME. — Relation de la bataille d'Isly, suivie du rapport de M. le Maréchal gouverneur général. (Alger, 1845). — Cette brochure, mise en vente au profit des familles de soldats victimes de la guerre, paraît être tout au moins officieuse.

Lieutenant Paul AZAN. — Sidi-Brahim. (Paris, 1906).

AZ ZYANI (Abou l'Qacem ben Ahmed). — Traduction analytique de la *Rihla. Archives Marocaines*, T. VI. (Paris, 1906).
Az Zyani est un écrivain du commencement du XIXe siècle ; c'est l'auteur du *Ettordjman* cité plus haut.

A. BARBIN. — Fouilles des abris préhistoriques de la Mouillah, près Marnia. (*Bull. Soc. Géogr. d'Oran*, 1er trim. 1910).

Abbé BARGÈS. — Complément de l'histoire des Beni Zeyan, rois de Tlemcen. (Paris, 1887).

— Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom, sa topographie, son histoire, description de ses principaux monuments, anecdotes, légendes et récits divers. (Paris, 1859).

René BASSET. — Nédromah et les Traras. (Paris, 1901).

EL BEKRI. — Description de l'Afrique septentrionale. Traduction de SLANE. (Paris, 1859). — Cet ouvrage a été écrit en 1068.

Alex. BELLEMARE. — ABD EL KADER, sa vie politique et militaire. (Paris, 1863).

A. BERBRUGGER. — L'Algérie et le Maroc depuis 1830. (*Akhbar* des 15, 20 et 22 janvier 1852).

A. BERBRUGGER. — Nos frontières de l'Algérie (*Akhbar* des 12 et 24 février et 20 avril 1852).

— Le Pegnon d'Alger ou les origines du gouvernement turc en Algérie. (Alger, 1860).

Gaston BOISSIER. — L'Afrique romaine. (Paris, 1909).

Monsieur *** (Abbé BOULET). — Histoire de l'empire des Chérifs en Afrique, sa description géographique. (Paris, 1733.)

Lieut[t] BOULLÉ. — La France et les Beni Snassen. (Paris, 1909).

J. CANAL. — Marnia. (Paris, 1887).

— Oudjda (1885). (Oran, 1886).

— Monographie de l'arrondissement de Tlemcen. (*Bull. Soc. Géogr. d'Oran*, 1889).

— Les troubles de la frontière marocaine (mars-avril 1886). (Oran, 1886).

E. CARETTE. — Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale et particulièrement de l'Algérie. (Paris, 1853).

Auguste COUR. — L'établissement des dynasties des Chérifs au Maroc et leur rivalité avec les Turcs de la Régence d'Alger, 1509-1830. (Paris, 1904).

— L'occupation marocaine de Tlemcen. (Alger, 1908). Extrait de la *Revue Africaine*.

Comité de l'Afrique Française (Bulletin du). (Paris, années 1897-1899-1900-1901 et 1903 à 1908.

Gabriel DELBREL. — Notes sur le Tafilalet. *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*. (2[e] trim. 1894).

Général DERRÉCAGAIX. — Récits d'Afrique. Yusuf. (Paris, 1907).

Documents diplomatiques. — Affaires du Maroc. (Livre jaune). Paris. Ministère des Affaires étrangères (1901 à 1905, 1906-1907, 1907-1908).

Edmond DOUTTÉ. — Merrakech, 1[er] fascicule (Paris, 1905).

— Magie et Religion dans l'Afrique du Nord. (Alger, 1910).

DUREAU DE LA MALLE. — L'Algérie. (Paris, 1852).

DUTERTRE. — La bataille d'Isly (14 août 1844) racontée par un témoin de la journée. Carnet de la *Sabretache*. (Mai 1906).

Achille FILLIAS. — Campagne du Maroc. Tanger, Isly, Mogador, 1844. (Paris 1881).

Vicomte Ch. de FOUCAULD. — Reconnaissance au Maroc, 1883-1884. (Paris, 1888).

Foutouh Ifrikia, attribué à EL OUAKIDI, 2[e] volume du texte arabe. La traduction des passages intéressants est due à M. l'officier interprète NEHLIL.

FRAY DIÉGO DE HAËDO. — Histoire des rois d'Alger (1612). — Traduction de GRAMMONT. (Alger, 1881).

GENTIL L. — Mission au Maroc (1907). *Bulletin du Comité de l'Afrique française*. (Suppl. février 1908).

Gentil L. — Mission au Maroc (1908). *Loc. cit.* (juin 1908).
Abbé Léon Godard. — Description et histoire du Maroc. (Paris, 1860).
F. Gourgeot. — Situation politique de l'Algérie. (Paris, 1881).
Commandant E. Graulle. — Insurrection de Bou-Amama, avril 1881. (Paris 1905).
Stéphane Gsell. — L'Algérie dans l'antiquité. (Alger 1903).
Ibn Khaldoun. — Histoire des Berbères. Traduction de Slane. (Alger, 1856). — Cet ouvrage est de la fin du xv[e] siècle.
C[te] H. d'Ideville. — Le maréchal Bugeaud d'après sa correspondance intime et des documents inédits, 1784-1849. (Paris, 1882).
Ismaël Hamet. — Cinq mois au Maroc. (Alger, 1901).
Istiqsa. — Ahmed en Nasiri es Slaoui. — *Kitab el Istiqsa.* Traduction Fumey. *Archives marocaines,* T. IX et X. (Paris, 1905-07). — Cet ouvrage a été écrit à la fin du xix[e] siècle.
Kartas. — Abou Mohammed ben Abd el Halim. — *Roudh el Kartas.* Traduction Beaumier. (Paris, 1860). — Ouvrage écrit à Fez en 1326.
E. Keller. — Le général de la Moricière, sa vie militaire et politique. (Paris, 1874).
Jean Léon l'Africain (Hassane ben Mohammed). — Description de l'Afrique, tierce partie du monde. — Édition annotée par Schœffer. (Paris, 1896, T. III). — L'auteur, musulman de Grenade converti à la religion catholique, a écrit son ouvrage dans la première moitié du xvi[e] siècle.
Mandeville. — Les troubles de la frontière algéro-marocaine. *Questions diplomatiques et coloniales,* T. I. (1897).
Marmol. — L'Afrique de Marmol, de la traduction de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt. (Paris, 1667.) — L'ouvrage de Marmol est de la fin du xvi[e] siècle.
Général comte de Martimprey. — Souvenirs d'un officier d'état-major. (Paris, 1886).
de la Martinière et Lacroix. — Documents sur le Nord-Ouest africain. (Alger, 1894).
Ernest Mercier. — Histoire de l'Afrique septentrionale. (Paris, 1888).
— Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale. (Constantine).
Mohammed Abou Ras ben Ahmed ben Abdelkader en Nasri. — Voyages extraordinaires et nouvelles agréables. Traduction M.-A. Arnaud (Alger, 1885). — Cet ouvrage, écrit à la fin du xviii[e] siècle, n'est qu'un poëme avec commentaires sur la prise d'Oran par le bey Mohammed ben Othmane.
Mohammed esseghir ben el Hadj ben Abdallah el Oufrani. — *Nohzet el Hadi :* Histoire de la dynastie sâadienne au Maroc. 1511-1670. Traduction O. Houdas. (Paris, 1889). — Ouvrage écrit vers 1730.

MOHAMMED BEN RAHAL. — A travers les Beni Snassen (*Bull. Soc. Géogr. d'Oran*, 1889).

Moniteur algérien, journal officiel de la colonie. (Alger, 1836, 1842, 1844 à 1852).

Moniteur universel, journal officiel. (Paris, 1844).

DE MONTAGNAC. — Lettres d'un soldat : Neuf années de campagne en Afrique. (Paris, 1885).

Lieutenant DE MONTDÉSIR. — Le Nord-Est marocain (*Bull. Soc. Géogr. d'Alger*, 2e trim. 1905).

Commandant MORDACQ. — La guerre au Maroc. (Paris, 1907).

Capitaine MOUGIN. — Les algériens à Oudjda. *Bull. du Comité de l'Afrique française*. (Suppl. septembre 1908).

— Oudjda : Historique, organisation, commerce. *(loc. cit.)* (Suppl. juillet et août 1906).

A. MOULIÉRAS. — Le Maroc inconnu. — Première partie : Exploration du Rif. (Oran, 1895).

— Une tribu zénète anti-musulmane au Maroc (Les Zkara). (*Bull. Soc. Géogr. d'Oran*, 4e trim. 1903, 3e trim. 1904 et 1er trim. 1905).

NAHUM SLOUSCHZ. — Hebræo-phéniciens et judéo-berbères. — Introduction à l'histoire des juifs et du judaïsme au Maroc. *Archives marocaines*, T. XIV. (Paris, 1908).

— Etude sur l'histoire des juifs et du judaïsme au Maroc. *Archives marocaines*, T. IV et VI. (Paris, 1905 et 1906).

NEHLIL, officier interprète. — Notice sur la zaouïa de Zegzel. (Alger, 1910).

PANDORI. — Le service des douanes au Maroc. *Bull. du Comité de l'Afrique française*. (Suppl. août 1907).

E. PÉLISSIER DE REYNAUD. — *Annales algériennes*. (Paris-Alger, 1854).

H. PENSA. — La situation politique à la frontière marocaine de l'Algérie. (*Questions diplomatiques et coloniales*, T. I, 1897).

Commandant J. PICHON. — Abdelkader, sa jeunesse, son rôle politique et religieux, son rôle militaire, sa captivité, sa mort, 1807-1883. (Paris). Postérieur à 1890.

Dr PINCHON. — Quelques recherches préhistoriques sur la frontière algéro-marocaine (*Anthropologie*, T. XIX, 1908).

QUEDENFELDT. — Division et répartition de la population berbère au Maroc. Traduit de l'allemand par le capitaine H. SIMON. (Alger, 1904).

Charles RENÉ-LECLERC. — Le Maroc septentrional : Souvenirs et impressions. (Alger, 1905).

E. RENOU. — Description géographique de l'empire du Maroc. — Exploration scientifique de l'Algérie, T. VIII. (Paris, 1846).

Etude sur la campagne de 1859 contre les Beni Snassen. *Revue d'Histoire*. (Paris, février, mars, avril et mai 1908).

Louis RINN. — Marabouts et Khouan. — Etude sur l'Islam en Algérie. (Alger, 1884).
Léon ROCHES. — Trente-deux ans à travers l'Islam, 1832-64. (Paris, 1884).
ROUARD DE CARD. — Traités de la France avec les pays de l'Afrique du Nord. (Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Maroc). (Paris, 1906).
— Les traités entre la France et le Maroc. (Paris, 1898).
Camille ROUSSET. — La conquête de l'Algérie, 1841-1857. (Paris, 1904).
Capitaine H. TAUXIER. — Essai de reconstitution de la table de Peutinger pour la province d'Oran. *Bull. des Antiquités Africaines*, T. II. (Paris, 1884).
Colonel TRUMELET. — L'Algérie légendaire. (Alger, 1892).
— Le général Yusuf. (Paris, 1890).
L. VOINOT. — Les tumuli d'Oudjda (*Bull. Soc. Géogr. et d'Arch. d'Oran*, 4e trim. 1910).
ZERKECHI. — Chronique des Almohades et des Hafçides. Traduction E. FAGNAN. (Constantine, 1895). — Cette chronique est de la fin du XVe siècle.
WALSIN ESTERHAZY, capitaine d'artillerie. — De la domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger. (Paris, 1840).
WALSIN ESTERHAZY, colonel. — Notice historique sur le Makhzen d'Oran. (Oran, 1849).
WINKLER. — Frontière méridionale ou limes de la Maurétanie Césarienne (Algérie ouest). *Revue Tunisienne* (novembre 1909).
WINKLER. — Renseignements sur les principales voies romaines de l'Afrique septentrionale et quelques mots d'histoire de la Maurétanie Tingitane (Maroc). *Revue Tunisienne*. (septembre 1909).

ARCHIVES

ARCHIVES ADMINISTRATIVES

(A. P. O.) Archives des perceptions et régies chérifiennes d'Oudjda

Un édit de Mouley el Hassane, deux d'Abd-el-Aziz sur le fonctionnement du service douanier à Oudjda.
Trois notes de M. l'officier interprète MARTINOT sur les monopoles d'Oudjda, les droits de marché et les habous.
Rapports de M. l'officier interprète MARTINOT des 6, 15 et 30 avril 1907 sur le fonctionnement du service douanier.

Archives Historiques

(A. G. G.) Archives du Gouvernement général de l'Algérie

Capitaine Graulle. — Notice historique sur les Beni-Snassen (1884).

Rapports du bureau politique arabe au Ministre de la Guerre, 1849 à 1851. Registre des minutes.

Lettre de la subdivision de Tlemcen à la division d'Oran, du 8 août 1851. Nouvelles de l'Ouest. Copie.

Télégramme de la division d'Oran du 15 août 1851. Nouvelles de l'Ouest. Original.

Campagne contre les Beni-Snassen en 1852 :

Rapport de la division d'Oran du 9 avril. Original. — Télégramme de la division d'Oran du 11 avril. Original. — Lettre du caïd d'Oudjda au général de Montauban. Copie datée du 20 avril. — Rapport de la division d'Oran du 21 juin. Original. — Télégramme de la division d'Oran du 27 juin. Copie.

Rapport de la division d'Oran sur les évènements politiques survenus dans la province d'Oran pendant l'année 1855.

Visite du général Osmont au sultan à Oudjda en 1876 :

Rapport du général Osmont, commandant la division d'Oran, du 16 septembre 1876. Original. — Rapport du lieutenant-colonel Aublin, directeur des affaires arabes au Gouvernement général. Minute. — Liste des objets offerts par le Président de la République au Sultan. Minute. — Liste des objets offerts par le Gouverneur général à l'entourage du Sultan. Minute.

Violation de frontière en 1880 :

Lettre de l'amel d'Oudjda au commandant de la subdivision de Tlemcen, du 23 août. Traduction. Copie. — Télégramme de la division d'Oran, du 24 août. Original.

Lettre de la division d'Oran au sujet de Moulay Arafa, 15 juin 1884. Original.

Lettre de l'amel d'Oudjda au commandant de la subdivision de Tlemcen au sujet d'un voyage en France du 21 février 1885. Copie.

Lettre du ministre de France à Tanger au sujet de l'envoi de l'amel d'Oudjda en France comme ambassadeur, 18 juin 1885. Original.

Lettre de la division d'Oran au sujet du retour de l'amel, 23 janvier 1886. Original.

Rapport du commandant supérieur de Marnia sur les faits insurrectionnels de l'amalat d'Oudjda en 1886. Copie annotée par le commandant de la subdivision de Tlemcen.

Exécution de la convention de Kasdir :

Confirmation de télégramme de la division d'Oran, du 4 août 1896. Original. — Lettre de l'amel d'Oudjda au commandant de la subdivision de Tlemcen, du 5 août 1896. Traduction. Copie.

(A. D. O.) *Archives de la section des affaires indigènes de la division d'Oran*

Campagne de 1859 contre les Beni Snassen :

Rapports de la division d'Oran sur les faits et nouvelles politiques d'août et de novembre. Copies. — Correspondance du général de Martimprey avec El Hadj Mimoun. Cinq lettres. Copies. — Lettre des notables d'Oudjda au général de Martimprey, du 29 octobre. Traduction, copie. — Correspondance du commandant de la subdivision de Tlemcen et du commandant de la colonne d'observation avec la division d'Oran. Neuf lettres ou télégrammes. Originaux. — Correspondance de la division d'Oran avec le Commandant supérieur de l'Algérie. Quatre télégrammes. Copies. — Lettre d'El Hadj Mimoun au général commandant la division d'Oran. Traduction du 9 mai 1860. Original. — Etat des otages détenus à Tlemcen. Original. — Rapport général sur les événements et les résultats obtenus dans la province d'Oran en 1859. Copie.

Troubles de la frontière en 1894 :

Correspondance de la subdivision de Tlemcen. Douze pièces. Originaux.

Troubles de la frontière en 1897 :

Correspondance de la subdivision de Tlemcen. Soixante-treize pièces. Originaux. — Rapport du chef du bureau arabe de Marnia sur la violation de frontière du 9 avril. Original. — Lettre de l'amel d'Oudjda au Commandant supérieur de Marnia, du 20 novembre. Traduction. Copie.

Troubles de la frontière en 1899 :

Correspondance du Commandant de la subdivision de Tlemcen. Trente pièces. Originaux. — Télégramme du chef d'annexe d'El Aricha, du 13 avril. Original.

(A. C. M.) *Archives des affaires indigènes du cercle de Marnia*

Correspondance du cercle avec la subdivision de Tlemcen. Nouvelles de l'Ouest. Registres des minutes :

Janvier 1859 à décembre 1864. — Décembre 1864 à mai 1867. — Juin 1867 à septembre 1870. — Septembre 1870 à mai 1873. — Mai 1873 à juin 1874. — Juin 1874 à juin 1875. — Juin 1875 à novembre 1876. — Novembre 1879 à novembre 1880. — Octobre 1880 à septembre 1881. — Septembre 1881 à décembre 1882. — Février 1893 à mars 1894. — Mars 1894 à avril 1895. — Avril 1895 à juin 1896. — Septembre 1897 à juillet 1898. — Juillet 1898 à mai 1899. — Mai 1899 à juin 1900. — Juin 1900 à mars 1901. — Octobre 1902 à décembre 1903.

Rapports périodiques du cercle sur la situation et les nouvelles politiques. Registres des minutes :

Avril 1847 à décembre 1852. — Décembre 1852 à décembre 1858. — Juillet 1871 à avril 1873. — Octobre 1876 à mai 1880. — Février 1882 à décembre 1885. — Janvier 1886 à juillet 1889. — Juillet 1889 à juin 1892. — Juillet 1892 à janvier 1898. — Août 1900 à octobre 1902. — Décembre 1904 à novembre 1908.

Rapports sur les faits historiques et politiques pendant les années 1874 et 1876. Originaux.
Liste des amels d'Oudjda de 1859 à 1901. Minute.

(A. R. O.) Archives du service des renseignements d'Oudjda

Renseignements politiques de la colonne d'Oudjda en 1907. Registre des minutes.
Campagne des Beni-Snassen en 1907 :

Correspondance des commandants des colonnes d'Oudjda, du Nord, du Sud, du commandant supérieur de Marnia et du commandant d'armes du Kiss avec la division d'Oran. Dix pièces. Copies. — Correspondance de la colonne d'Oudjda. Registre des minutes. — Correspondance de la division d'Oran avec le Gouvernement général. Sept pièces. Copies.

Rapports hebdomadaires des secteurs des Beni-Snassen. Janvier et février 1908. Copies.
Rapports hebdomadaires de la région des Beni-Snassen. Février à mars 1908. Copies.

(A. S. F.) Archives de la section frontière de la mission militaire du Maroc

Rapports du chef de la section au ministre de France à Tanger. 1903 à 1907. Registre des minutes.
Rapports du chef de la section au chef de la mission militaire au Maroc. 1903 à 1907. Registre des minutes.

(A.) Archives particulières. Originaux

Les traductions des pièces arabes sont dues à l'obligeance de MM. Ahmed ben Nacef et Kadi Mohammed, tous deux attachés au Commissariat du Gouvernement français à Oudjda.

Ahmed ben Kerroum, amel d'Oudjda, trois lettres du sultan Abd el Aziz, une d'Abderrahman ben Abdessadok.
Ahmed ould Cheikh Ali d'Oudjda, cinq lettres du sultan Mouley el Hassane , deux du sultan Abd el Aziz.
Ben Salem Fasla, d'Oudjda, une lettre du Rogui.
Cheikh Mezian, d'Oudjda, une lettre du Rogui aux gens d'Oudjda.
Cheikh Mohammed ben Larbi, d'Oudjda, une lettre analogue d'Abd el Aziz.
Djemâa Chekarna, d'Oudjda, un acte notarié récent.
Féraud (M. le colonel), lettre de l'interprète Léon Roches au colonel Daumas, du 3 juillet 1844.
Hadj Bou Hamidi, caïd des Beni bou Saïd, deux lettres de Cheikh Mohammed ben Talha des Angad.
Hadj Miloud des Méhaïa, dix lettres du sultan Abd el Aziz.

Mansouri ould el Hadj Mohammed, des Beni-Ourimèche, quatre lettres du sultan Mouley el Hassane, six du sultan Abd el Aziz, une d'Ahmed Rekina.

Mohammed bel Arbi ben Kachour, d'Oudjda, deux anciens dahirs.

Mohammed ould el Hadj Sahli, caïd des Méhaïa, lettre du commandant de la subdivision de Tlemcen du 14 novembre 1891. Liste des revendications algériennes contre les Méhaïa, établie par le commandant de la subdivision de Tlemcen, le 21 varil 1892. Une lettre du sultan Mouley el Hassane, huit lettres du sultan Abd el Aziz.

Mokhtar ben Mahieddine Boutchiche, marabout de Taredjirt, une lettre du sultan Mouley el Hassane, deux lettres du sultan Abd el Aziz, deux de Mouley Arafa, deux de l'amel Driss ben Yaïch, sept des agents du Maghzen à Oudjda ou de personnages divers au moment des événements roguistes.

Mouley Abdallah ould el Cadi, d'Oudjda, deux lettres du sultan Mouley el Hassane, une de son premier vizir.

Mouley Abdallah ould el Mir, d'Oudjda, un ancien acte notarié.

Mouley Ali ould Mouley Aïssa el Omrani, d'Oudjda, un dahir de Mouley Ismaïl du 26 mai 1715. Une lettre de Abou Lahcène Moulay Ali ben Mohammed ben Abdallah ben Ismaïl ben Chérif aux habitants d'Oudjda du 23 décembre 1765. (Cette dernière pièce est coupée à l'emplacement de la date, en sorte que le troisième chiffre est difficilement lisible (11 ? 9). Mais les indications figurant sur le cachet se rapportent à Mouley Ali, fils aîné et khalifa du sultan Mohammed, qui monta sur le trône en 1171 de l'hégire. Mouley Ali mourut à Fez en 1198, le chiffre illisible ne peut donc être qu'un 7 ou un 8, j'ai adopté le 7 parce qu'on distingue plus facilement un 7 qu'un 8 dans ce qui reste du troisième chiffre ; on a ainsi la date du 10 redjeb 1179, correspondant au 23 décembre 1765). Une lettre du sultan Mouley Slimane ben Mohammed ben Abdallah de 1792-93. (Le mois manque).

Yamani, cheikh des juifs d'Oudjda, deux actes notariés anciens.

Zaouïa de Bou Amama à El Aïoun, quatre lettres du Rogui.

PRINCIPAUX INFORMATEURS POUR L'HISTOIRE

(La plupart furent témoins des événements rapportés)

Abdelkader ould Mohammed ould Kaddour, d'Oudjda, 84 ans environ. Ses souvenirs sont très limités.

Abderrahman el Ansali, algérien, 40 ans environ, ancien secrétaire du Rogui. Mémoire en français sur les événements roguistes.

Ahmed ben Kerroum, amel d'Oudjda, 45 ans environ. A été mêlé de façon très active à la lutte contre le Rogui.

Ahmed ould Cheikh Ali d'Oudjda, 45 ans environ, fils du cheikh Ali ould Ramdan qui est resté célèbre dans tout l'amalat.

Ahmed ould el Hadj Zaïmi, des Beni Khaled, 45 ans environ. Appartient à une famille influente ; très intelligent.

Aziz ould Kaddour, caïd des Beni Ouacine (cercle de Marnia), 45 ans environ.

Ben Abdallah ould Abderrahman, cheikh des Méhaïa, 50 ans environ. A pris part à toutes les luttes récentes des Méhaïa contre leurs voisins.

Ben Salem Fasla d'Oudjda, 30 ans environ. Très intelligent, a travaillé comme armurier pour le Rogui lorsque celui-ci était à Oudjda.

Cheikh Mohammed ben Larbi, khalifa d'Oudjda, 55 ans environ.

Embareck ould el Hebil des Beni Attigue, 35 ans environ. C'est le chef actuel de la famille célèbre par ses démêlés avec les Oulad el Bachir.

Fekir Ali Drif, d'Oudjda, 65 ans environ. Très intelligent et très fureteur, il connaît toutes les légendes ainsi que de nombreux événements dont Oudjda a été le théâtre.

Hadj Bou Hamidi, caïd des Beni Bou Saïd (cercle de Marnia), 55 ans environ. Très intelligent, a pris part à toutes les opérations des goums algériens à la frontière et a toujours suivi de très près les événements de l'amalat.

Hadj Larbi, cadi d'Oudjda, 45 ans environ. Très lettré. Mémoire en arabe sur l'occupation turque d'Oudjda (d'après les traditions locales).

Lakhdar ould el Bachir, des Sedjâa, 55 ans environ.

Mansouri ould el Hadj Mohammed, des Beni Ourimèche, 28 ans environ, de la famille des Oulad el Bachir qui a commandé pendant longtemps à tous les Beni Snassen et dont un des membres a été amel d'Oudjda.

Mohammed bel Arbi ben Kachour, d'Oudjda, 57 ans environ.

Mohammed ben Cheikh, cheikh des Oulad Ali ben Talha (Angad), 45 ans environ. A pris part aux différentes luttes soutenues par les Angad.

Mohammed ben Tayeb, ancien cadi d'Oudjda, 65 ans environ. A été emprisonné à Fez à la suite des événements roguistes à Oudjda.

Mohammed el Yakoubi, des Beni Khaled, 66 ans environ. Très intelligent, lettré, a été cadi ; quoique très jeune au moment de la campagne de 1852 contre les Beni Khaled, il en a gardé des souvenirs fort précis.

Mohammed ould Si Hommada, des Beni Bou Zeggou, 45 ans environ. Il est le fils de l'ancien caïd de la tribu qu'il a dû quitter après avoir participé à l'assassinat des envoyés du Rogui.

Mokhtar ben Mahieddine Boutchiche, marabout de Taredjirt, 56 ans environ. D'intelligence très moyenne, est néanmoins intervenu comme médiateur dans de nombreuses querelles.

Mouley Ali ould Mouley Aïssa el Omrani, d'Oudjda, 65 ans environ. Intelligence moyenne.

Tayeb ould bou Amama, 35 ans environ. Chef actuel de la zaouïa d'El Aïoun Sidi Mellouk.

Touhami ould Embarek, des Méhaïa, 72 ans environ.

Traditions locales. — Les légendes et récits populaires sont désignés sous cette rubrique, à l'aide de l'abréviation *Trad. loc.*

Archives

Autres abréviations utilisées dans les renvois

Col. Colonel.
C. Sup. Commandant Supérieur.
C. T. Confirmation Télégramme.
Div. Division.
Gén. Général.
Gouv. Gouverneur général.
L. Lettre.
Min. Fr. Ministre de France.
M. M. M. Mission Militaire du Maroc.
N. Note.
R. Rapport.
R. A. Rapport annuel.
R. T. Rapport trimestriel.
R. M. Rapport mensuel.
R. Q. Rapport de quinzaine.
R. H. Rapport hebdomadaire.
Sub. Subdivision.
T. Télégramme.

PREMIÈRE PARTIE

MONOGRAPHIE D'OUDJDA

CHAPITRE I[er]

La Ville et ses environs

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE (Pl. VII et VIII)

Oudjda est situé par environ 4° 15' de longitude Ouest et 34° 40' de latitude Nord, à une altitude moyenne de 560 mètres et au sud de la plaine d'Angad.

On donne du nom d'Oudjda plusieurs étymologies : *Oudjda*, richesse, opulence ; *Oudjida*, terrain égal, uni ; *Djedida*, ville neuve, parce qu'elle a été réédifiée plusieurs fois ; *Ouadjda*, prête, avec le sens de ville frontière toujours prête à se défendre (1) ; *Oudjoud*, saints, car il y aurait eu de nombreux saints en ce lieu. Certaines de ces étymologies s'appuient sur des raisonnements trop subtils pour qu'on s'y arrête sérieusement. Il semble que la version faisant dériver Oudjda de *Oudjida* doit être la plus raisonnable, puisqu'un des canaux de distribution des eaux de Sidi Yahia porte encore ce dernier nom, dont le sens s'applique d'ailleurs parfaitement à la situation de la ville. Oudjda a reçu les surnoms de *Medinet el Haïra*, cité de la peur, et *Medinet es Cedra*, la cité des jujubiers. Ces deux appellations s'expliquent aisément ; la première par les agressions continuelles des nomades, qui mettaient la ville en coupe réglée, la seconde par la présence de très nombreux jujubiers sauvages dans la plaine d'Angad jusqu'aux abords d'Oudjda. La ville et les jardins s'étalent

(1) Ismaël Hamet, p. 16.

dans une légère cuvette à fond plat, au nord des avant-monts de la chaîne des Beni-Snous. Vu de la plaine, Oudjda se présente sous un aspect riant ; les remparts sont entourés d'un véritable petit bois d'oliviers, au-dessus duquel émerge l'élégant minaret de la mosquée, et la masse vert sombre des arbres se découpe nettement sur le fond plus clair des hauteurs dénudées du *djebel el Hamra* et des *Semmara*. Au delà de ces hauteurs, les escarpements du *Ras Asfour*, le *Mehacer* des *Beni Yala*, dont la forme rappelle assez bien l'éperon d'un cuirassé, le *djebel Metsila* et les montagnes des *Zekara* apparaissent plus ou moins estompés, suivant leur éloignement, et constituent une série d'arrière-plans d'un très bel effet.

Le relief du sol aux environs d'Oudjda est des plus simples ; au nord on a la plaine d'Angad, dans la partie ouest de laquelle viennent finir les dernières rides du soulèvement des Beni Snassen ; au sud, les collines issues de l'extrémité occidentale du massif des Beni Snous créent une zone tourmentée, où les communications restent néanmoins très faciles.

La plaine d'Angad est caillouteuse en bien des endroits, elle est couverte de jujubiers sauvages et cultivée par places en céréales ; on n'y rencontre que de légères ondulations à l'est de l'*oued Isly*. Sur la rive gauche de cet oued, le seul mouvement important est le *djebel Harraza*, d'un relief d'environ 200 mètres ; le *djorf el Akhdar* et les deux petits mamelons de *Tinialine* n'ont qu'une dizaine de mètres de hauteur.

Les principales collines du sud se trouvent entre les vallées des *oueds Taïret* et *Nachef*, elles ont une direction Est-Ouest à peu près perpendiculaire à celle de ces vallées ; ce sont les *djebels Aourir*, *Azira* et *el Hamra*. Le djebel Aourir, le plus rapproché du Ras Asfour, a une altitude de 1025 mètres, son sommet escarpé est couronné par les ruines d'un ancien ksar berbère et ses flancs abrupts sont boisés. Le djebel Azira est d'accès moins difficile et les arbres y sont plus clairsemés. Quant au djebel el Hamra, dont le relief est de 729 mètres, il ne présente pas d'obstacles et peut être traversé dans tous les sens ; les plantes arborescentes y font complètement défaut. Au nord-est de cette dernière colline et à hauteur de la source de *Sidi Yahia*, il existe un petit monticule aride connu sous le nom de *Zraïg*.

A l'ouest de la vallée de l'*oued Nachef* le terrain est

coupé, sans qu'on y trouve pourtant aucun relief sérieux. Parmi les vallonnements du sud se dresse le léger piton de *Koudiet en Nehas*. Près d'Oudjda, les hauteurs rocheuses des *Semmara*, puis le plateau pierreux et en partie cultivé de *Bou Halou* sont les seuls accidents du sol dignes d'être notés. Au-delà de l'*oued Isly*, on retrouve enfin la plaine unie et monotone, dans laquelle la *Koudiet Abderrahman* fait à peine saillie.

M. Gentil, qui a fait une étude géologique de la région, a reconnu la présence du carboniférien dans la haute vallée de l'Isly ; il attribue les calcaires du *djebel el Hamra* au lias moyen et les alluvions des vallées de l'Angad au pliocène.

Ce savant a en outre remarqué une succession de séries de roches volcaniques acides dans la vallée de l'Isly, et des témoins de volcans tertiaires autour d'Oudjda dans la même vallée, ainsi que dans les *djebels el Hamra* et *Metsila*, où « des traces de cratères apparaissent en plusieurs points. » (1)

Il n'existe aux alentours d'Oudjda que deux oueds présentant une certaine importance : l'*oued Taïret* et l'*oued Isly*.

L'*oued Taïret* descend des contreforts ouest du *Ras Asfour* ; sa haute vallée est boisée et très encaissée, les indigènes y ont créé quelques jardins. On trouve de l'eau courante jusqu'à hauteur de Zraïg ; au-delà, l'oued n'est plus qu'un thalweg profondément creusé, qui, sous le nom d'*oued el Mehaguen*, déroule ses méandres au travers de la plaine d'Angad.

L'*oued Isly* prend naissance entre les *djebels Metsila* et *Zekara* et coule jusqu'à hauteur des Semmara ; à partir de ce point le thalweg est resserré entre d'assez hautes berges à pic et l'eau ne réapparaît qu'un peu au-delà du *Djorf el Akhdar*, lorsque l'oued va changer son nom contre celui d'*Oued Bou Naïm*.

En dehors des cultures des Mehaïa à Sidi Moussa, et à Djenane el Hadj Sahli, sur le haut oued Isly, il existe aussi un jardin irrigué à Sedd, à environ 2 kilomètres au nord-est du Djorf el Akhdar.

L'Isly a comme affluent principal de droite l'*oued Nachef* ; c'est un gros ravineau dont la tête est dans les pentes nord du *djebel Aourir*, il est à sec en temps normal.

(1) Gentil L. (1908), p. 36 à 41.

Il y a dans la région quelques petites sources, telles que : l'*aïn Serrak* sur l'*oued Nachef*, l'*aïn Bouchtat* sur l'*oued el Mehaguen*, l'*aïn Tinsaïn* dans la plaine, entre le même oued et la route d'Oudjda à Marnia. Ces sources n'ont que des débits insignifiants.

Les *sources de Sidi Yahia*, utilisées pour l'irrigation des jardins d'Oudjda, sont les seules qui, par leur importance, méritent de retenir l'attention.

Elles « sourdent à la base du lias et sont le déversoir du trop plein de la nappe résultant d'infiltrations reçues par le massif liasique du djebel el Hamra et des lambeaux jurassiques situés au sud de cette montagne. (1) » Ces sources sont à environ 5 kilomètres à l'est d'Oudjda, elles donnent naissance à une délicieuse petite rivière de 3 mètres environ de largeur (Pl. XVI, fig. 2). A son origine, l'*oued Sidi Yahia* serpente au milieu d'un fourré de très beaux térébinthes, auxquels sont mêlés quelques jolis bouquets de palmiers ; dans les eaux limpides se jouent des barbeaux.

Des jaugeages effectués à la vanne qui répartit l'eau dans les deux canaux principaux d'irrigation ont donné les résultats suivants :

29 décembre 1909 :	19^{mc} 600	à la minute, soit	28.000^{mc}	en 24 h.	(2)
28 février 1910 :	22^{mc} 800	—	32.500	—	
22 avril 1910 :	23^{mc} 900	—	34.000	—	
29 septembre 1910 :	32^{mc} 800	—	47.000	—	(3)

Le débit peut donc varier de la fin de l'été à la fin de l'hiver, mais il reste toujours considérable.

La température de l'eau au point d'émergence des sources est sensiblement constante, ainsi que le démontrent les observations ci-après :

5 janvier 1910,	8 h. 1/2	matin :	temp. extér.	9°,	source	24°.
22 avril 1910,	8 h. 1/2	—	—	18°5,	—	24°6.
22 septembre 1910,	8 heures	—	—	20°9,	—	25°.

Les abords d'Oudjda sont très riches en eau, car M. Gentil signale encore « au contact des grès sableux et

(1) Gentil L. (1908).
(2) Année 1909 très sèche.
(3) Année 1910 très pluvieuse.

d'argiles jurassiques », une petite nappe sous le plateau de Sidi-Aïssa, au sud des jardins.

Il y a aussi « un niveau d'eau fort important au contact du lias moyen ». Cette nappe émerge en plusieurs points de l'*Isly*.

Quant à la nappe superficielle existant sous la ville, elle est captée par des puits de 10 à 20 mètres de profondeur, pénétrant jusqu'aux laves et tufs basaltiques, et elle résulte en grande partie des infiltrations des *Semmara*. (1)

Le climat d'Oudjda est sec et paraît très sain. Les observations manquent encore pour se rendre compte entre quelles limites oscille la température, mais on peut être à peu près certain que le thermomètre descend assez rarement au-dessous de zéro pendant la période d'hiver et dépasse de très peu 40° au gros de l'été. Lorsqu'il y a une chute de neige, et ce fait ne semble se produire qu'une fois en moyenne chaque année, elle fond très vite dans les parties basses et n'y reste guère plus d'une journée. Certains hivers sont pluvieux, mais la plaine d'Angad souffre assez souvent de longues périodes de sécheresse.

En résumé, la région d'Oudjda est peu accidentée et largement pourvue en eau aux alentours de la ville ; il serait sans doute possible d'y étendre les irrigations en employant des procédés appropriés. Les parties non irrigables sont d'ailleurs susceptibles de fournir de belles récoltes de céréales, surtout si l'on y pratique une culture rationnelle au lieu de suivre les antiques errements des indigènes.

L'ÉTENDUE DE LA VILLE AUX DIFFÉRENTES ÉPOQUES

Il ne peut être question dans ce paragraphe que des états successifs de la ville au cours de la période musulmane, depuis le jour où son existence est certaine. Les légendes et récits lui attribuant une origine plus ancienne sont extrêmement vagues, ils provoquent des remarques qui trouveront naturellement leur place dans la partie historique. On va donc donner ici les descriptions d'Oudjda laissées par les auteurs, tout en cherchant à les fixer sur le terrain à l'aide des renseignements fournis par les traditions locales et les vestiges d'anciennes enceintes, qui subsistent encore de nos jours.

(1) Gentil L. (1908).

Les principaux historiens arabes sont unanimes à attribuer la fondation d'Oudjda à Ziri ben Attia, le chef de Maghraoua, qui fit bâtir en 994 une kasba et une enceinte, dont les portes furent mises en place au mois d'août. (1)

Le géographe El-Bekri, écrivant en l'an 1068, parlait d'Oudjda en ces termes :

Oudjda se compose de deux villes ceintes de murailles, dont une fut bâtie postérieurement à l'an 440 (1048-1049) par Yala, fils de Bologguin et membre de la tribu des Ourtaghnin.

La ville neuve, renfermant plusieurs bazars, est habitée par des commerçants. Le *djamé* (mosquée à minaret) situé en dehors des deux villes, s'élève auprès d'une rivière, au milieu des jardins. Oudjda est entourée de forêts et de vergers ; les vivres y sont de bonne qualité et le climat est très sain. Les habitants se distinguent facilement à la fraîcheur de leur teint et à la douceur de leur peau. Les pâturages sont excellents et profitent également aux solipèdes et aux ruminants ; un seul de leurs moutons peut fournir jusqu'à deux cents onces de graisse.

....

Les voyageurs qui partent des contrées orientales (de l'Afrique) pour se rendre à Sidjilmessa et aux autres localités de l'Occident, traversent la ville d'Oudjda et ils suivent la même route lors de leur retour. (2)

El Bekri disait encore :

Tabahrit est le port de la ville d'Oudjda, dont elle est éloignée de quarante milles.

....

Cette ville maritime était entourée de murailles. (3)

Renou fixe la position de Tabahrit à environ 8 kilomètres à l'ouest de Nemours. (4)

En 1208, les fortifications furent refaites à neuf sur l'ordre du khalife almohade en Naceur (Abou Abdallah Mohammed) ; « il tira du *bit el mal* les sommes qui furent nécessaires à ces travaux. » (5)

A la fin de février 1272, le merinide Abou Youcef Yacoub ruina complètement la ville et la rasa jusqu'aux fondements (6).

---

(1) Mohammed Abou Ras, p. 45. — Ibn Khaldoun, T. III, p. 243. — *Kartas*, p. 144.

(2) El Bekri, p. 204.

(3) El Bekri, p. 203.

(4) Renou, p. 352.

(5) *Kartas*, pp. 388, 389.

(6) Ibn Khaldoun, T. III, p. 357. — *Kartas*, p. 443.

Vingt-six ans plus tard, c'est-à-dire au commencement de 1298, un autre sultan merinide, Abou Yacoub Youcef, releva ses ruines ; il refit les fortifications et bâtit à l'intérieur une kasba, un palais, un bain maure et une mosquée. (1)

Oudjda fut de nouveau entièrement ruinée à la fin de 1335 ou au commencement de 1336 par le sultan Abou Lahcene, petit-fils du précédent, qui fit détruire les fortifications. (2)

Avant de rechercher les emplacements occupés par la ville d'Oudjda de 994 à 1336, il est nécessaire, pour l'intelligence du sujet, de faire une digression et d'anticiper un peu sur la suite du récit. D'après les traditions locales, Oudjda aurait été détruite six fois à la suite d'évènements de guerre et on prétend qu'elle sera rasée une septième fois, soit par une crue d'oued, soit par une armée assiégeante victorieuse. Il y a quelques années, le ravineau de Sidi Mâafa, roulant des eaux d'orage, inonda une partie de l'enceinte et bon nombre de maisons ; les habitants eurent grand'peur de voir disparaître la ville. L'histoire ne semble pas être d'accord avec cette tradition, car il n'est pas parlé dans les auteurs d'une nouvelle destruction d'Oudjda postérieure à celle de 1336. Malgré de nombreuses lacunes dans les documents historiques relatifs à la période de 1400 à 1600, les indications qui nous sont parvenues permettent cependant de conclure, avec quelque certitude, que les remparts d'Oudjda n'ont plus été reconstruits après 1336 ; les murailles actuelles de la kasba doivent donc être antérieures à cette date. Or, il est parfaitement admis par les lettrés du pays, que la kasba et la grande mosquée ont été bâties en 1298 par le sultan Abou Yacoub Youcef. On peut opposer à cela que le sultan Abou Lahcene ayant fait ruiner Oudjda et raser les fortifications en 1336, il est incompréhensible que les murailles de la kasba aient subsisté. A première vue l'objection paraît sérieuse, mais il est bon de remarquer que les conquérants qui, à deux reprises, ont détruit la ville afin de punir les habitants, avaient tout intérêt à conserver la citadelle pour maintenir leur domination sur la contrée.

Si l'on examine attentivement les murailles en pisé de la kasba, on remarque que la partie ouest est la plus délabrée,

---

(1) Ibn Khaldoun, T. III. p. 375. — *Kartas*, p. 547.
(2) Ibn Khaldoun, T. IV, p. 220.

que les bastions y sont plus nombreux que dans la partie est, et que ceux ne présentant pas de traces de retouches affectent une forme particulière. Alors que les courtines sont agrémentées de petits merlons terminés par des pyramides, le sommet de ces bastions ne porte aucune ornementation et il est percé de larges meurtrières, en général deux sur la face et une sur chaque flanc ; cette disposition est nettement visible sur le bastion de l'angle nord-ouest (Pl. IX). Les merlons surmontant toute la partie est des murailles sont moins grêles que ceux précédemment décrits et leur sommet est aplati. Ce côté est évidemment postérieur à l'autre, car le rempart a été raccordé sur le prolongement de la face d'un bastion (Pl. IX, 19), et non à l'arrière du flanc comme cela se fait toujours dans les constructions neuves. De plus on retrouve encore dans le jardin de l'amel des fragments de mur entre deux des bastions (Pl. IX, 18, 19). La kasba comprend donc une première enceinte (Pl. IX, 18, 19, 20, 21), qui a été agrandie plus tard vers l'est, en abattant en partie de ce côté la muraille primitive.

Les fondations d'un bâtiment sur la place de la koubba Sidi Zian ont mis à jour les traces d'un solide rempart (Pl. IX, 17), qui paraît avoir abouti au bastion nord-ouest de la kasba. A l'ouest de ce rempart on reconnaît, à environ un mètre au-dessous du sol, des vestiges de bétonnage analogue à celui qui constitue le plancher des chambres indigènes. Il y avait donc là des maisons et c'est par conséquent de ce côté que se trouvait l'intérieur de l'enceinte, qui devait sans doute se refermer sur la face sud-ouest de la kasba. Cette enceinte date d'une époque éloignée, puisqu'il y a aujourd'hui au-dessus d'elle deux étages de tombes musulmanes, dont la plus grande partie sont fermées avec des branches d'oliviers en fort mauvais état ; quelques-unes d'entre elles sont même creusées dans la vieille muraille.

On peut suivre d'autre part dans les jardins et au travers de la ville les restes d'un ancien fossé de fortification d'une largeur moyenne de 15 mètres, dont certaines parties sont encore très visibles (Pl. IX). En partant de la route de Marnia, à l'angle nord-ouest de la ville, ce fossé se dirige au sud de la piste de Sidi Moussa, où il tourne brusquement à gauche, puis il franchit la route et pénètre à l'intérieur des murs, un peu au nord de Bab el Gharbi ; depuis là, il est caché par les maisons et décrit deux coudes pour

réapparaître vers la face sud-ouest de la kasba, qu'il contourne ensuite par le sud et à l'intérieur des murailles ; il coupe de nouveau le rempart avec une direction sensiblement nord ; avant d'atteindre la lisière des maisons il tourne à gauche et disparaît sous le quartier des Oulad Amrane ; on le retrouve enfin en dehors des murs entre l'enceinte et le cimetière juif.

Un rempart était bâti sur la contre-escarpe du fossé, il en subsiste certains fragments (Pl. IX, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9). Il était très solidement établi en pisé de tuf mélangé probablement d'un peu de chaux et avait $1^{m}60$ d'épaisseur ; des débris de vieille poterie berbère très fine apparaissent dans la maçonnerie. Les bastions s'étendaient jusqu'à une dizaine de mètres au-delà de la contre-escarpe ; le soubassement de l'un d'eux apparaît encore (Pl. IX, 7), un autre, dont il reste un pan de mur de 4 mètres de hauteur, se trouve dans les jardins, sur la capitale de l'angle sud-ouest de la kasba (Pl. IX, 9), il en existe enfin un troisième, le mieux conservé de tous, dans les jardins en face de la koubba de Sidi Chafi (Pl. IX, 8 et Pl. X, fig. 1). La face de ce bastion mesure $6^{m}50$ et les flancs ont près de 2 mètres, la hauteur est d'environ 7 mètres. On aperçoit en outre au fond du fossé quelques portions d'un mur de $1^{m}20$ d'épaisseur (Pl. IX, 10, 11, 12), et qui ne semble pas avoir appartenu à une enceinte de la ville.

Il existe aussi dans les jardins, à 700 mètres environ au sud-est d'Oudjda et à côté d'une séguia, une ruine que les indigènes désignent sous le nom de *Dar oum es Soltane*, la maison de la mère du Sultan (Pl. IX et Pl. X, fig. 2).

C'est une sorte de casemate, les murs sont en pisé, la voûte en plein cintre est faite en maçonnerie de pierre, elle est crevée aux deux bouts. L'entrée est sur la face ouest. Sur la face opposée il manque une partie de la muraille. Dar oum es Soltane mesure $13^{m}50$ de longueur sur $6^{m}50$ de largeur, la hauteur sous la clef de voûte est de $5^{m}50$ environ, les murs ont $1^{m}20$ d'épaisseur. Les traditions locales rapportent la totalité des ruines dont il vient d'être question tantôt au sultan El Ablak el Fortas, tantôt au sultan El Akhal. El Ablak el Fortas est un personnage légendaire, sur lequel on reviendra dans la partie historique.

Le sultan El Akhal, ou sultan noir « auquel les Marocains attribuent indistinctement toutes les ruines qu'ils reconnaissent pour être musulmanes...., est donné comme le fils

d'un célèbre sultan nommé Moulaye Yakoub, on croit aussi qu'il conduisit le fameux siège de Tlemcen de 1292 à 1307. » D'après l'auteur de l'*Istiqsa*, ce serait le sultan Abou Lhacene qui prit Tlemcen en 1337. (1) Mais il est beaucoup plus logique que le nom de sultan noir ait été donné au fameux merinide Abou Yacoub Youcef, qui releva Oudjda de ses ruines en 1298. (2)

Avec les données qui précèdent, il devient possible de déterminer de façon suffisamment précise les emplacements occupés par l'ancien Oudjda. La kasba de Ziri ben Attia devait se trouver sur la partie ouest de la kasba actuelle et l'enceinte de la ville, à l'angle nord-ouest de cette kasba. Aucun indice ne permet de placer la deuxième ville citée par El-Bekri comme postérieure à 1048-1049, il en est de même pour la mosquée à minaret. Les fortifications ayant été refaites à neuf en 1208, c'est donc de cette époque que date le côté ouest de la kasba. Le côté est fut bâti par Abou Yacoub Youcef, qui, lors de la reconstruction de 1298, se contenta d'agrandir la kasba de 1208 de façon à y englober le minaret, lequel constituait un merveilleux observatoire pour les défenseurs. L'enceinte bâtie par ce même sultan comprenait le fossé et les remparts dont il reste encore des traces en ville et dans les jardins. Le bain maure était sans doute à la lisière ouest des Oulad Amrane, où l'on a retrouvé une épaisse couche de cendres. Enfin, Dar oum es Soltane a fort bien pu être une villa isolée de la même époque, comme le supposent les indigènes.

L'histoire ne fait pas mention de la réédification d'Oudjda après la destruction de 1336 ; comme il a été dit plus haut, les remparts ne paraissent pas avoir été relevés. Il est à présumer qu'un noyau de population s'est reformé petit à petit sous les murs de la kasba, mais sans que la ville reprenne une grande importance.

Léon l'Africain, dont l'ouvrage a été composé dans la première moitié du XVI[e] siècle, donnait sur Oudjda les détails suivants :

Guagida est une ancienne cité, édifiée par les Africans en une fort large plaine, distante de la mer Méditerranée, environ vingt mille du côté du midy, et autant de Télemsin, ou peu s'en faut. Devers midy et ponant, confine avec le désert de Angad,

(1) Doutté, p. 211.
(2) Basset, p. 11 et 204 à 211.

environné de terres très fertiles, avec plusieurs jardins plantés de vignes, figuiers, joignant les murailles de la cité ; là où passe un fleuve, duquel se servent les habitants tant pour leur boire, que pour autres choses nécessaires. Les murailles furent autrefois hautes et fortes, les maisons et boutiques basties d'un industrieux artifice, les habitants riches, civils et magnanimes, mais elle fut saccagée et démolie par les guerres, qui survindrent entre les rois de Fez et ceux de Télemsin, au nom desquels elle vouloyt tenir bon. Puix la paix faite, elle commença d'être habitée par des gens qui se meirent à édifier maisons, non pas en si grande quantité qu'autrefois, ny d'une si belle structure, qu'elles avoyent été par le passé. Car il n'y saurait avoir pour le jourd'hui mille cinq cent logis habités, et avec ce, de pauvres gens, comme ceux qui rendent un si excessif et demesuré tribut au roi de Télemsin et aux arabes leurs voisins, qui demeurent au désert d'Angad, lesquels sont vêtus de gros draps et cours, en manière de païsans. Ils ont aussi coutume de nourrir de grans ânes, qui engendrent de très beaux et grans mulets, qu'ils vendent bien chèrement à Télemsin, et usent de la langue africane ancienne, tellement qu'ils en trouvent bien peu qui sachent parler arabesque corrompu à la mode des païsans. (1)

Marmol écrivait de son côté à la fin du XVI[e] siècle :

C'est une ancienne ville bastie dans une belle plaine à quatorze lieuës de la mer, du costé du midi, et à même distance de Trémécen. Vers le couchant de ces deux costés, elle touche au désert d'Angad, et le territoire y est abondant en bleds et en pâturages. Toute la ville est entourée de jardinages et de vergers, que l'on arrose par des rigoles, qui se tirent d'une grande source au-dessous de la ville, et qui passant à travers, se va rendre dans les jardins et de là dans la rivière Muluye. Cette ville est fermée de bons murs fort hauts, faits à la façon de ces peuples. Les mosquées et les maisons sont basties de moislon lié avec de la chaux.

Marmol racontait ensuite que la ville eut à souffrir d'une attaque de Barberousse (Baba Aroudj), qui « fit couper quantité d'oliviers dont il y a abondance en ces quartiers » et fit plusieurs prisonniers ; il ajoutait :

Elle s'est repeuplée depuis de quelque deux mille cinq cents bérébères, tout le reste est en cours ou parcs, et les habitants sont tourmentez des Turcs, et quelquefois des Arabes du désert. On y trouve les plus belles mules de toute l'Afrique, que l'on mène vendre à Trémécen et ailleurs.

Le peuple s'habille à la façon des bérébères, mais plus propre-

(1) Léon l'Africain, T. III, pp. 10 et 11.

ment que ceux des montagnes, ils parlent la langue du pays et pressent si fort leurs mots, qu'à peine sont-ils entendus des autres. (1)

Malgré quelques erreurs, ces deux récits sont intéressants ; ils montrent qu'au XVI[e] siècle Oudjda n'était qu'une petite bourgade berbère assez misérable et à la merci des nomades turbulents. Marmol dit bien qu'elle était entourée de murs fort hauts, mais cela doit certainement s'entendre des murailles de la kasba, au nord de laquelle s'étaient d'abord groupées les maisons des habitants, puisque le quartier des Ahel Oudjda est réputé le plus ancien (2).

En 1679, le sultan Mouley Ismaïl fit restaurer Oudjda et reconstruire les parties démolies. (3)

Des travaux effectués à l'intérieur de la ville, dans le quartier neuf, ont mis à jour, à environ cinq mètres de profondeur, un silo rempli de terre et de débris de poteries. Parmi des fragments de poteries berbères assez fines, se trouvaient les restes de deux vases faits au tour et d'une forme inusitée. L'un, sensiblement ovoïde avec le fond aplati et les bords évasés, n'avait que deux légers cordons en bas et deux en haut pour toute ornementation, la partie supérieure était recouverte d'un bel émail vert foncé. L'autre, complètement émaillé, paraît avoir été cylindro-conique, le fond plus étroit se raccordait au corps du vase par un plan incliné formant une assez forte saillie aiguë surmontée de quatre petits cordons complétant l'ornementation. Le fait d'avoir recueilli ces débris dans un silo ne permet pas de tirer grand profit de cette découverte. Pourtant la facture de ces vases ne ressemble pas à celle des poteries berbères, il est donc très probable qu'ils auront été importés d'Europe au début des temps modernes, alors que les relations des chrétiens avec le royaume de Tlemcen étaient assez fréquentes.

Après Marmol, il faut ensuite arriver à 1805 pour avoir de nouveaux détails sur Oudjda. Ali Bey el Abbassi, qui y passa cette année-là, en faisait une assez triste peinture, dont voici le résumé :

C'est une oasis dans le désert d'Angad, le village contient près de cinq cents habitants. Les maisons construites en terre sont

(1) Marmol, T. II, pp. 323, 324.
(2) René-Leclerc, p. 261.
(3) *Istiqsa*, T. IX, p. 79.

petites et basses, sales et remplies d'insectes ; la kasba située à côté du village est assez grande. Une source abondante à une demi-lieue d'Oudjda arrose des jardins et des vergers, qui contiennent une belle verdure et de bons arbres fruitiers. On ne trouve que peu de poules et point de gibier. Il y eut en juin des jours assez frais. (1)

Oudjda ne commença à prendre de l'importance qu'après la conquête de l'Algérie ; l'occupation contribua à développer un courant commercial dans cette ville (2). En 1844, quand Bugeaud y pénétra pour la première fois avec les troupes françaises, il trouva « une ville de quatre à cinq mille âmes assez mal construite, avec un méchouar fortifié. Il n'y avait que quatre puits dans l'enceinte, mais, au dehors, les jardins bien cultivés et les vergers luxuriants de beaux fruits, grenades, figues, abricots, etc., étaient arrosés par des canaux dérivés d'une source abondante. » (3)

La kasba, ayant certainement subi de nombreuses réparations, devait avoir à cette époque à peu près le même aspect qu'aujourd'hui. La trace d'une grande brèche, que l'on remarque sur la face sud-ouest (Pl. IX, 20), existait déjà depuis longtemps, car Martimprey la signalait en 1859 comme une brèche ancienne facile à rouvrir avec du canon. (4) Malgré la solidité de ses murailles, cette kasba était dans un tel état de vétusté, que le sultan Mouley el Hassane dut faire restaurer en 1876 les parties qui menaçaient ruine. (5)

La ville de 1880 (Pl. X, fig. 3) n'avait pas d'enceinte, les murs des maisons de la lisière en tenaient lieu. Elle ne possédait ni égouts, ni fontaines ; les immondices s'accumulaient dans les rues ; la mosquée était sale et mal entretenue. Les bâtiments de la kasba étaient peu nombreux ; en dehors des locaux affectés à l'amel il n'y avait qu'une seule maison à un étage, celle où était logée la mission militaire française ; quelques misérables habitations se trouvaient contre les murs. (6)

Cette situation de ville, pour ainsi dire ouverte, était

---

(1) Ali Bey, T. I, pp. 327, 328.
(2) de la Martinière et Lacroix, T. I, pp. 131 et 132.
(3) Rousset, T. I, p. 328.
(4) Martimprey, p. 202.
(5) de Foucauld, p. 255.
(6) de la Martinière et Lacroix, T. I, p. 132.

dangereuse en raison de l'insécurité du pays, aussi l'amel Ali Guider entreprit-il la construction d'une enceinte en mars 1881. Il fit commencer les travaux sur la face nord-ouest et à environ 100 mètres des maisons, mais les Angad s'étant révoltés contre lui il prit la fuite le 3 mai, laissant les nouveaux remparts à peine ébauchés. (1) On voit encore le long de la route de Marnia le peu qui subsiste de ces murs (Pl. IX, 13, 14, 15, 16), ils avaient 0^{m} 70 d'épaisseur. Cet amel fit d'ailleurs faire quelques améliorations à l'intérieur d'Oudjda ; il installa des magasins près de la porte Abd el Ouahab, agrandit la mosquée, construisit des latrines publiques et créa une médersa. (2)

C'est pendant le commandement d'Ali Guider, à la fin de 1880 ou au commencement de 1881, qu'une partie de la face sud-ouest de la kasba (Pl. IX, 21) s'écroula sous l'action du vent ; la réparation fut faite de suite. Cet accident causa la mort de plusieurs Beni-Guil, qui, venus en miad à Oudjda, étaient campés au pied de la muraille. (3)

Le fragment d'enceinte construit en 1881 par Ali Guider fut en partie rasé lors des troubles de 1894 ; on abattit toute la partie supérieure des murs qui gênait les défenseurs. (4)

L'enceinte actuelle de la ville est due à l'amel Driss ben Yaïch. Les travaux commencés au milieu d'octobre 1895 furent poussés rapidement, on y employait chaque jour une moyenne de soixante ouvriers et cent manœuvres ; à la fin de mars 1896 il ne manquait plus que cent mètres de rempart entre la kasbah et la porte Abd el Ouahab ; en avril tout était terminé. Pour couvrir les dépenses, l'amel avait été autorisé à prélever 50.000 francs sur les revenus de la douane, des marchés, du bain maure, et des jardins domaniaux, il aurait en outre fait fournir aux propriétaires d'Oudjda une contribution de 25.000 francs. (5) On dit aussi que le trésor public aurait payé un tiers de la dépense, les habous un autre

---

(1) *(A. C. M.)*, C. sup. à sub. Tlemcen. L. des 16 mars et 3 mai 1881.

(2) *(A.)*, Mouley Abdallah ould el Cadi. Lettres de 1881 du premier Vizir au Cadi Mohammed ben el Hachemi.

(3) *Trad. loc.*

(4) *Trad. loc.*

(5) *(A. C. M.)*, C. sup. à sub. Tlemcen. L. des 28 novembre 1895 et 21 mars 1896.

tiers, et que le troisième tiers aurait été donné par les habitants, soit en argent, soit en matériaux. (1) Quant à la kasba, elle fut de nouveau restaurée en 1905, alors que la ville était constamment menacée par le Rogui Bou Hemara. (2)

LA VILLE ACTUELLE ET SES JARDINS

La petite cité marocaine d'Oudjda a beaucoup de pittoresque avec ses hautes murailles et ses maisons en partie blanchies à la chaux, mais qui, par défaut d'entretien, ont pris une couleur terreuse ; les jours où le soleil l'inonde de lumière, elle paraît avoir une teinte plus claire tranchant nettement sur la verdure des jardins. Le minaret de briques de la grande mosquée dresse sa gracieuse silhouette au-dessus des terrasses ; du haut de sa plateforme le regard plonge à l'intérieur des maisons et la vue s'étend au loin par dessus l'oliveraie (Pl. XII, fig. 1 et Pl. VIII). Cette ville, naguère complètement fermée à la civilisation, est un coin de la terre d'Islam qui a conservé la plus grande partie de son caractère.

A l'intérieur des murs on trouve, entre les maisons et les cours, un enchevêtrement de ruelles tortueuses se terminant le plus souvent par des impasses ; elles forment un véritable labyrinthe (Pl. XI). Une foule bruyante, au milieu de laquelle glissent les cavaliers, envahit les principales artères, tandis que dans les voies écartées, les passants rasent silencieusement les façades soigneusement closes des habitations. Oudjda, dont la réputation de malpropreté était légendaire, commence à se débarrasser des immondices qui l'encombraient autrefois et, si aux jours de pluie les rues sont encore trop boueuses, on ne revoit plus du moins les cloaques qui y persistaient durant toute la période d'hiver.

La superficie de la ville est de 28 hectares 18 ares ; les limites sont marquées par une enceinte continue dont la forme est celle d'un polygone irrégulier. Cette enceinte comprend les murailles de l'antique kasba et celles construites en 1896 autour de l'agglomération ; la kasba, située

(1) *Trad. loc.*
(2) MOUGIN. — *Oudjda*, p. 223.

sur la face sud-est, constitue le réduit de la défense. (Pl. XI et XIII.)

La kasba est entièrement bâtie en pisé *(tabia)* ; les pierres que l'on aperçoit en plusieurs endroits appartiennent à des placages exécutés dans les parties où il a fallu faire des réparations. Les murs ont environ $1^{m}30$ d'épaisseur à la base, leur hauteur moyenne est de 6 à 7 mètres ; les côtés ouest et sud sont bordés d'un fossé (Pl. XIII, fig. 2). La kasba communique avec la ville au moyen d'une ruelle coudée, fermée vers l'intérieur par une porte dite Bab el Kasba (Pl. XI, 6) ; à l'autre extrémité se trouve un passage voûté connu sous le nom de Bab Sidi Chaïb (Pl. XI, 5). Une poterne de la face nord-est permet également de déboucher sur le bain maure (Pl. XI, 7) ; enfin une petite porte ouvrant sur la ruelle coudée donne accès au minaret et à la mosquée. (1)

Les murailles entourant la ville se soudent sur celles de la kasba, elles sont en mauvais pisé dans lequel la terre domine ; leur épaisseur, à la base, varie de $0^{m}80$ à 1 mètre et leur hauteur est voisine de 6 mètres ; de petits merlons, analogues à ceux de la partie ouest de la kasba, garnissent leur sommet (Pl. XIII, fig. 1). Une banquette de tir, très étroite et inaccessible en raison de son élévation et du manque d'escaliers, est inutilisable. Le flanquement est assuré, tantôt par des bastions, tantôt par les brisures du tracé, mais l'architecte n'a suivi en cela aucune règle précise, il s'est abandonné aux fantaisies de son imagination.

Il n'existe pas de fossé autour de l'enceinte, sauf aux endroits où le rempart longe celui creusé en 1298 par le sultan Abou Yacoub Youcef.

L'enceinte est percée de quatre portes fermées par des vantaux en fer : Bab Sidi Abd el Ouahab à l'est, Bab Oulad Amrane au nord, Bab el Khemis au nord-ouest, et Bab el Gharbi au sud-ouest. Bab Sidi Abd el Ouahab (Pl. XI, 1 et Pl. XIII, fig. 1) est une porte ogivale encadrée entre deux bastions ; elle est surmontée d'une frise et ne manque pas de style ; un mur en arrière de l'entrée coude le passage.

(1) Il existe en outre sur la face sud de la kasba une ouverture récente, qui des locaux du Haut Commissariat Français permet de déboucher directement dans les jardins, mais c'est un passage privé.

C'est au-dessus de cette porte que le Makhzen faisait exhiber les têtes coupées aux rebelles après qu'elles avaient été salées par les juifs. Bab Oulad Amrane (Pl. XI, 2) est la moins fréquentée, elle donne sur une ruelle entre les remparts et les jardins. L'ouverture est à plein cintre avec au-dessus une corniche plutôt simple ; l'entrée est rectiligne. Bab el Khemis (Pl. XI, 3) est analogue à la précédente, mais l'ouverture est rectangulaire. C'est à Bab el Khemis qu'aboutit la grande route de Marnia. Bab el Gharbi (Pl. XI. 4), ou porte de l'Ouest, est à l'origine des routes conduisant dans cette direction, elle est du même modèle que Bab Sidi Abd el Ouahab.

La ville est divisée en plusieurs quartiers (Pl. XI) qui, à l'exception du quartier des marchés et de la kasba, correspondent aux principales fractions de la population. Le quartier des marchés est réservé aux boutiques des commerçants et aux échoppes des artisans ; la kasba est habitée par l'amel et son makhzen, ainsi que par des commerçants de Fez, qui, pour leur sécurité, se sont groupés autour du représentant du pouvoir central.

Les autres quartiers sont : Achegfane, Ahel Oudjda, Oulad Amrane, Ahel el Djamel, Oulad el Gadi, Oulad Aïssa et enfin le mellah ; il faut ajouter à cette liste un quartier neuf en voie de création à l'ouest des Oulad Amrane.

Le mellah ou quartier juif est, contrairement à ce qui se passe dans les autres villes du Maroc, confondu avec les quartiers musulmans, ses maisons s'enchevêtrent avec celles des Ahel Oudjda, Oulad Amrane, Ahel el Djamel et Oulad Aïssa.

Le seul des quartiers d'Oudjda qui soit fermé est celui des marchés. De grandes portes en bois permettent de le clore pendant la nuit, ce qui facilite la surveillance des magasins ; ces portes sont : Bab Souk el Ghezel, Bab el Khodra, Bab es Souk et cinq portes autour des deux kessarias. (Pl. XI, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15). On voit aussi quelques portes à la périphérie des maisons, elles assuraient les communications avec l'extérieur avant la construction de l'enceinte actuelle, elles portent les noms suivants : à l'est, Bab ez Zaouïa ; au nord, Bab oulad Amrane ; à l'ouest, Bab ben Merzouk, et enfin, au sud, Bab el Harrach et Bab Sidi Zian (Pl. XI, 16, 17, 18, 19, 20 et Pl. XIV, fig. 1.)

Les différents quartiers renferment un total de 718 maisons réparties comme il est indiqué ci-après :

Oulad Amrane et Achegfane	245	maisons
Oulad el Gadi	220	—
Oulad Aïssa et Ahel Oudjda	140	—
Kasba	37	—
Mellah	46	—
Quartier neuf	30	—
TOTAL	718	maisons

La ville ne possède aucune fontaine. La kasba est desservie par un canal secondaire qui amène les eaux de Sidi Yahia dans le jardin de l'amel, au bain maure et à la mosquée.

Les habitants ont, dans le plus grand nombre des maisons, des puits qui leur fournissent l'eau nécessaire à leurs besoins. Les égouts, construits depuis l'occupation française, sont encore à l'état rudimentaire ; le réseau se réduit à quelques canalisations de faible diamètre sous le sol des rues les plus importantes ; leur but est surtout d'évacuer les eaux de pluie.

L'artère principale d'Oudjda est celle qui conduit de Bab el Khemis à Bab Sidi Abd el Ouahab (Pl. XI, 1 à 2 et Pl. XII, fig. 2). Elle longe d'abord un des côtés du quartier neuf, puis, décrivant des sinuosités, elle traverse complètement les souks. Des éventaires, assaillis par de nombreux curieux, envahissent la chaussée, tandis qu'au fond de leurs boutiques, les commerçants attendent impassibles les offres des chalands. Le quartier des souks est le coin de la ville le plus animé et celui qui présente le plus de couleur locale ; il commence à Bab Souk el Ghezel et ne se termine qu'à Bab Sidi Abd el Ouahab.

La voie la plus fréquentée, après celle qui vient d'être décrite, part du Souk el Khoubz et va aboutir à Bab el Gharbi (Pl. XI, 22 à 4), elle passe devant la mahakma du cadi, la mosquée et l'entrée de la kasba.

Une troisième rue, plus étroite que les précédentes, a néanmoins une certaine importance, c'est celle qui relie Souk el Ghezel à Bab Oulad Amrane (Pl. XI, 26 à 2), en coupant le mellah et le quartier des Oulad Amrane. La kasba, où n'habitent guère que quelques fonctionnaires et des commerçants aisés, a une place centrale, elle est la plupart du temps déserte (Pl. XIV, fig. 2).

Une large ceinture de jardins entoure presque complètement la ville; ces jardins couvrent une superficie de près de 570 hectares (Pl. XV), ils renferment environ dix mille oliviers avec beaucoup d'autres arbres fruitiers : figuiers, abricotiers, grenadiers, etc...... Ce sont surtout de beaux vergers, largement arrosés, dans lesquels les oliviers poussent à leur guise; de ce fait, leur rendement est inférieur, mais le pittoresque y gagne; on y trouve de petits sous-bois tout à fait délicieux. Entre les arbres, les indigènes cultivent des céréales et quelques légumes.

Les jardins sont clos avec des murs en terre ; des branches épineuses de jujubiers sont souvent disposées sur le sommet pour empêcher l'escalade ; on ferme les portes avec des fagots du même arbuste. De nombreuses pistes, resserrées entre les murailles des jardins, traversent l'oliveraie, elles partent des remparts de la ville pour aboutir à la lisière (Pl. XVI, fig. 1) ; il n'existe pour ainsi dire pas de sentiers recoupant les pistes principales.

Des canaux amenant les eaux de Sidi Yaya dans les cultures sillonnent la petite oasis, où ils entretiennent la fraîcheur et la vie. Malheureusement ces canaux, simplement creusés dans le sol, sont mal entretenus ; aussi débordent-ils en maints endroits. L'eau envahit alors les pistes, qui, particulièrement à l'époque des pluies, deviennent souvent presque impraticables.

CHAPITRE II

Peuplement

ORIGINE DES FRACTIONS ET SOUS-FRACTIONS D'OUDJDA

Les habitants d'Oudjda n'ont gardé qu'un souvenir assez vague de leurs origines, ils sont en général incapables de fixer, même d'une manière approchée, l'époque à laquelle leurs ancêtres sont venus s'établir dans le pays. Cela s'explique facilement quand on constate combien cette population, composée en majeure partie d'illettrés, est peu curieuse ; rares sont ceux qui connaissent leurs ascendants au-delà de la deuxième génération. Le manque de traditions précises doit aussi être attribuée à l'anarchie qui, de tout temps, a désolé la région. Les luttes, dont elle a été le théâtre, ont dû entretenir un courant continuel d'émigration et d'immigration ; il y a donc beaucoup de probabilités pour que le plus grand nombre des éléments composant le peuplement actuel d'Oudjda, ne soit pas très ancien dans cette ville.

La population comprend trois groupes principaux, qu'il y a lieu d'étudier séparément : 1° les musulmans marocains ; 2° les musulmans algériens ; 3° les juifs.

Musulmans marocains (Pl. XVII, fig. 1)

Ils forment le véritable noyau de la population de la ville ; quoique d'origines très diverses, le temps les a suffisamment amalgamés pour leur créer des intérêts communs, malgré les querelles de soffs qui les divisaient à chaque instant avant l'occupation française. Ce groupe se compose de six fractions: *Oulad Amrane*, *Achegfane*, *Ahel Oudjda*, *Oulad el Gadi*, *Ahel el Djamel* et *Oulad Aïssa*, auxquelles on doit ajouter les *Fasis*, dont la plupart habitent la kasba avec quelques serviteurs noirs.

Les *Oulad Amrane* se subdivisent en Chekarna, Oulad Mouley el Abbes, Ghouazi ou Oulad Ghazi et Tlemçaniine. Les Chekarna sont cheurfa. Les opinions sont partagées sur leur origine, ils seraient venus, il y a fort longtemps, du ksar Oudaghir de Figuig ou de Nédroma ; la première

version est admise plus volontiers, car le berceau de cette famille serait à Oudaghir. Les Oulad Mouley el Abbes sont cheurfa également, leur ancêtre aurait quitté Tlemcen ou Aïn el Hout au XVIe siècle pour fuir les Turcs. Les Ghouazi seraient originaires du Tafilalet ou bien des Beni Snassen (Oulad Ghazi des Beni Khaled). Les Tlemçaniine (Oulad el Djouaï, Oulad el Baroudi et hadar, citadins) seraient arrivés à Oudjda vers la même époque que les cheurfa Mouley el Abbes. Les Ghouazi et Tlemçaniine sont peu nombreux actuellement.

Les documents sur le nord-ouest africain (1) citent une autre sous-fraction des Oulad Amrane qui porterait le nom de Derb el Mazouzi. Cette sous-fraction n'existe pas. Derb el Mazouzi était le nom d'une porte barrant la rue principale à hauteur de l'infirmerie indigène, elle a été détruite du temps de l'amel Ali Guider.

Les *Achegfane* sont un ramassis de gens ayant les origines les plus diverses : Beni Mengouch et Beni Khaled des Beni Snassen, Douahi et Beni Hassane des Angad, Beni Snous, Tlemcen, Beni Mathar, Figuig, Cheurfa du Tafilalet, etc. Ils se sont installés sur un terrain appelé Achegfane, qui appartenait aux Chekarna, et ils ont pris ce nom. Ils sont dans une situation très particulière ; un acte (2), homologué par le cadi El Hachemi ber Rokeuch, à la date du 26 juin 1907, atteste, d'après les dépositions de cinquante-quatre témoins, que la totalité du terrain dit Achegfane et voisin de la kasba du Makhzen est la propriété de la djemâa des Chekarna, qui en dispose à sa guise; tous ceux qui y élèvent des constructions ne peuvent revendiquer que la propriété des dites constructions à l'exclusion absolue de celle de la terre. C'est sans doute pour cela que les Chekarna considèrent parfois les Achegfane comme leur sous-fraction, ceux-ci ont d'ailleurs toujours marché avec eux.

Les *Ahel Oudjda* forment deux petits groupes : El Beqia et El Kouarda. El Beqia signifie le reste ; ce groupe est composé des Oulad Menni, Oulad Mohammed ben Larbi, Oulad el Moul, il serait le dernier vestige de l'ancienne population préislamique, qui aurait occupé la ville au temps du sultan légendaire El Ablak el Fortas. On attribue la même origine à une nommée Fathma bent Kouatith.

---

(1) DE LA MARTINIÈRE et LACROIX, T. I, p. 137.
(2) (A.) Djemâa Chekarna.

domiciliée chez les Oulad Amrane ; elle appartiendrait à la famille des Kouatith, qui, avec celles des Beratith et des Feratith, serait de la descendance de ce sultan. Les Beratith ont disparu aujourd'hui ; on prétend que les Oulad Menni seraient les derniers survivants des Feratith. Les Beqia sont sans doute des autochtones. El Kouarda comprend principalement des gens originaires de Kouarda chez les Msirda, et peut-être aussi quelques Beni Snous et Beni bou Saïd.

Les *Oulad el Gadi* sont très mélangés ; cette fraction s'est constituée avec des arabes et des berbères venus d'un peu partout. Les deux principales familles sont les Oulad Yacoub, issus des Haïaïna, et les Oulad bou Azza bel Hadj, venus des Beni Mengouch chez les Beni Snassen. On y trouve aussi des Cherarda, des Beni bou Saïd, des gens de Zaouïet el Mira près de Nemours, etc.

Les *Ahel el Djamel* ont des origines diverses comme les précédents ; les Oulad bou Kaïs sont sortis du ksar de même nom (Sud Oranais), les Oulad el Hadj des Beni Khaled des Beni Snassen, les Oulad Chamma de Tlemcen, les Oulad el Filali du Tafilalet. Les tribus du voisinage ont également fourni leur contingent d'immigrés. On a l'habitude de compter les Abel el Djamel comme une sous-fraction des Oulad el Gadi ; ils n'ont aucun lien de parenté avec eux, mais ont toujours suivi leur fortune.

Les *Oulad Aïssa* se divisent en Oulad el Mir et Oulad Aïssa. Les Oulad el Mir sont originaires des Beni Mimoun chez les Beni Mengouch (Beni Snassen), les Oulad Aïssa des Oulad Aïssa de l'ouest. Quelques familles se sont mélangées aux Oulad Aïssa, elles proviennent surtout des Oulad el Arabi du sud de l'Atlas et des Beni Yala.

Les *Fasis* sont moins attachés au pays que les fractions dont il vient d'être parlé. Beaucoup d'entre eux n'ont pas abandonné Fez sans esprit de retour ; venus à Oudjda pour faire du commerce ils n'y ont pas fondé de famille et vivent avec des concubines noires.

Musulmans algériens

A Oudjda, les musulmans algériens sont des étrangers ; ils sont disséminés dans tous les quartiers et ont une djemâa spéciale. Ces algériens sont généralement aisés, beaucoup possèdent en propre les maisons qu'ils habitent ; ils commercent et font une sérieuse concurrence aux Fasis,

ils fournissent aussi à la ville ses meilleurs artisans. On les appelle les *Mouhadjerin*, c'est-à-dire les émigrés pour la foi ; malgré cela ils ont été jusqu'à l'occupation française très mal vus des habitants et du Makhzen, qui ne manquait aucune occasion de les brimer.

Les *Mouhadjerin* sont presque tous originaires de Tlemcen ou de Mascara et se sont fixés à Oudjda pendant le XIX[e] siècle. A part quelques individus arrivés au début de ce siècle, et qui n'avaient pas encore été absorbés par l'élément local au moment de la conquête de l'Algérie par les Français, la plupart des Algériens sont des gens ayant fui notre domination. Plus tard d'autres vinrent pour commercer et entretinrent le courant d'immigration. Jusqu'en 1907, la colonie algérienne compta dans ses rangs de nombreux réfugiés (voleurs, assassins, vagabonds, déserteurs), qui venaient là pour se soustraire à la justice française. (1)

Juifs (Pl. XVII, fig. 2)

Ils ne savent pas dans quelles conditions leurs ancêtres ont peuplé le mellah et si sa création a coïncidé avec celle de la ville. Ils croient que les plus anciennes familles se seraient fixées à Oudjda il y a six ou huit siècles. Les juifs installés dans les tribus avoisinantes les ont quittées peu à peu ; de nos jours, les seuls juifs de la région se trouvent à Oudjda où ils sont tous rassemblés.

Les Juifs d'Oudjda paraissent être en majorité des judéo-berbères ou des berbères judaïsés ; les traditions attribuent aux principales familles les origines indiquées ci-après :

Oulad ben Samoun, très anciens, origine inconnue.

Oulad Aharfi, très anciens, origine inconnue.

Oulad Haziza, très anciens, venus partie des Beni Snous, partie des Beni Snassen, partie de Tafilalet.

Oulad Teboul, très anciens, venus de Tafilalet et de Kenadsa.

---

(1) MOUGIN. — *Les Algériens à Oudjda*, 184 à 194. — Cet auteur semble classer parmi les Algériens tous ceux qui peuvent établir que leurs ancêtres sont originaires de l'Est, quelle que soit l'ancienneté de leur installation à Oudjda. Or il est parfaitement admis, et c'est logique, que les Algériens n'ont commencé à former un groupe à part, qu'à l'arrivée de nombreux émigrés abandonnant leur pays pour éviter le contact des chrétiens ; ceux venus autrefois étaient alors de véritables Oudjada, leurs descendants ont toujours été considérés comme tels. Depuis l'occupation de la ville bon nombre de ces derniers tendent à se réclamer de la qualité d'Algériens.

Oulad ben Hammou, venus des Beni Snous après les Oulad Haziza.

Oulad Amouyal, venus des Beni Snous à une époque très ancienne, ils y sont retournés, puis se sont réinstallés de nouveau à Oudjda il y a environ quatre-vingts ans.

Oulad Obadia, venus des Beni Snous à une époque inconnue.

Oulad ben Adiba, très anciens, origine inconnue.

Oulad ben Errous, venus de Kenadsa à une époque inconnue.

Oulad Azoulay, anciens, venus des Beni Snous, beaucoup ont été se fixer à Tlemcen vers 1860.

Oulad ben Ghozzi, anciens, venus de Nédroma ou de Tlemcen, beaucoup ont émigré à la même époque que les précédents.

Oulad Cherbit, anciens, origine inconnue.

Oulad ben Smahoun, anciens, origine inconnue.

Oulad ben Sahkoun, venus de Keddara (Beni Snassen) il y a cent cinquante ou deux cents ans.

Oulad bou Aziz, même origine, venus sensiblement à la même époque.

Oulad Deen, venus partie des Beni Snassen, partie du Sahara, sans doute à la même époque que les précédents.

Oulad Leviem, venus de Sefrou (Beni Snassen) après les précédents.

Oulad ben Kemmoun, venus des Beni Snassen sensiblement à la même époque.

Oulad ben Khelifa, venus des Beni Snassen, il y a environ cent cinquante ans.

Oulad ben Draï, venus partie du Dahra, puis partie de Taza, il y a une centaine d'années.

Oulad Amsellem, venus du Sahara il y a une centaine d'années.

Oulad ben Guigui, venus de Debdou il y a cinquante ou soixante ans.

Oulad Ammar, venus des Guelaya il y a une cinquantaine d'années.

Oulad el Kiouanime, venus de Debdou il y a quarante ans.

Oulad ben Soussam, venus de Debdou il y a environ trente ans.

Oulad Guebbaye, venus des environs de Merrakech il y a une trentaine d'années.

Oulad ben Chemmoul, venus de l'intérieur du Maroc il y a quinze à vingt ans.

Oulad ben Dïan, venus du Rif il y a quatorze à quinze ans.

Oulad Assour, venus de Merrakech il y a dix à douze ans.

Oulad el Maliha, venus récemment de Merrakech.

Statistique

En août 1910, la ville renfermait une population indigène de 6.466 habitants répartis comme il est dit dans le tableau ci-dessous :

QUARTIERS OU FRACTIONS	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL	REPORT
Oulad Amrane et Achegfane	330	404	372	285	1391	
Ahel Oudjda	119	139	99	80	437	
Oulad el Gadi	220	288	250	199	957	
Ahel el Djamel	138	159	136	97	530	
Oulad Aïssa	73	93	86	51	303	
Kasba(1)	105	113	50	13	281	
Algériens (2)	314	403	367	293	1377	
TOTAUX	1299	1599	1360	1018	5276	5276
Juifs (Mellah) (3)	295	299	313	283	1190	1190
TOTAL GÉNÉRAL						6466

LES CHEURFA

Les sultans du Maroc appartenant à une famille chérifienne, les cheurfa jouissent dans ce pays d'une situation privilégiée ; ils ne paient pas d'impôts et échappent à l'autorité des chefs indigènes pour ne relever que du

(1) Y compris le Makhzen.

(2) Les Algériens sont répartis dans les différents quartiers, mais la plupart habitent dans celui des Oulad Amrane.

(3) Dont 20 familles réfugiées de Mélilla et comprenant 75 personnes.

Sultan. Celui-ci n'a jamais manqué d'intervenir énergiquement lorsqu'ils étaient molestés, la lettre suivante en est un exemple :

En tête, cachet du sultan Mouley el Hassane.

Au feqih, le jurisconsulte, le vénérable, le cadi d'Oudjda Si Mohammed ben el Hachemi, le salut soit sur vous avec la miséricorde de Dieu. Les Cheurfa Alaouine, de la famille de Sidi Lahcene et habitant l'Angad ont formulé au seuil de notre palais chérifien une plainte contre les Beni Oukil et Chetaba, habitant également l'Angad, qui leur ont manqué d'égards et de considération et ont été jusqu'à leur livrer bataille ; ils ont dû se défendre et il y a eu des morts et des blessés dans les deux partis. Je vous ordonne donc de porter devant votre tribunal le litige qui les divise. J'ai prescrit à l'amel de les inviter à se pourvoir devant vous et à exécuter le jugement que vous rendrez. *Les caïds n'ont rien à voir dans le différend qui les partage.* Salut. Écrit le 26 août 1891. (1)

Pour ne pas souffrir des querelles incessantes, qui éclataient constamment entre les tribus, les cheurfa avaient soin de se munir de lettres de recommandation délivrées par le Sultan; ils les faisaient renouveler à chaque changement de règne. Ces lettres, appelées *dahir*, sont toujours rédigées dans les mêmes termes ; elles sont parfois adressées à un fonctionnaire du Maghzen, mais pour être remises ensuite aux intéressés. Le *dahir* ci-après montre bien ce que sont en général ces pièces, que tous les détenteurs ne consentent pas à mettre sous les yeux des *koffar* (infidèles).

En tête cachet du sultan Mouley Ismaïl.

A notre esclave Abd el Mahdi, que le salut soit sur vous ainsi que la bénédiction et la miséricorde de Dieu. Je vous invite à être prévenant envers les porteurs, les Cheurfa Oulad el Abbes qui habitent Oudjda, ce sont les nommés Si el Abbes, Si Larbi et la totalité de leurs frères. Traitez-les avec égards, respectez-les, honorez-les, ainsi que le veut leur rang et soyez bienveillant pour tous ceux qui se recommandent d'eux. Veillez à ce que personne ne les inquiète ni ne leur prenne leurs biens, que leur maison leur soit rendue afin qu'ils y habitent. Il le faut. Écrit à la date du 26 mai 1715 (2). »

Le chérifat étant très apprécié, les faux cheurfa abon-

---

(1) *(A.)* Mouley Abdallah ould el Cadi.

(2) *(A.)* Mouley Ali ould Mouley Aïssa,

dent, bien des gens se parent de ce titre sans y avoir aucun droit.

Les familles d'Oudjda dont l'origine chérifienne est unanimement reconnue figurent sur les deux listes ci-dessous.

1° Cheurfa établis à Oudjda avant la domination turque :

Les *Oulad Kachour* ; ils se disent originaires des Cheurfa des Oulad Nehar (Oulad Sidi Yahia). Cette famille serait venue à Oudjda vers la fin du XIII[e] siècle. Elle possède un dahir du sultan Sidi Mohamed ben Abdallah daté de 1788-89 (1) et un autre du sultan Mouley Abderrahman de 1845. (2)

Les *Oulad Belgaïd*, édrissites ; ils seraient venus à Oudjda avant le XII[e] siècle.

Les *Oulad Abd el Ouahab*, édrissites ; ils descendent des Oulad es Sbâa du Maroc.

Les *Oulad Sidi Youcef el Hadj*, édrissites ; leur ancêtre Sidi Youcef el Hadj était chez les Beni Snassen.

Les *Oulad ben Azza*, édrissites ; leur ancêtre Sidi Abdallah ben Azza était chez les Beni Snassen.

Les *Oulad bou Zid*, édrissites ; leur ancêtre était aux Flitta (Algérie).

Les *Oulad el Mir*, édrissites ; leurs ancêtres ont habité les Beni Snassen, mais ils étaient auparavant à Figuig.

Les *Chekarna*, édrissites ; ils sont de la branche des Chakfioune et originaires de Figuig.

Les *Oulad bou Yacoub* et les *Oulad el Mehdi*, édrissites ; leur ancêtre El Hadj Lahcene était chez les Beni Snassen.

Les *Oulad Mouley el Abbes*, édrissites; leur ancêtre était originaire d'Algérie. Ils possèdent un dahir du sultan Mouley Ismaïl du 26 mai 1715 (celui qui est donné in-extenso un peu plus haut) (3) et plusieurs autres, qui ne sont que des renouvellements ultérieurs.

Les *Oulad ben Atta*, édrissites ; leur ancêtre est Sidi Mohammed ben Chekroun.

Les *Belâacha*, édrissites ; ils sont originaires des Beni Snassen où ils ont des parents.

2° Cheurfa établis à Oudjda après la domination des Turcs :

Les *Oulad Mouley Abdelkader*, originaires de Tlemcen.

---

(1) (2) *(A.)* Mohammed bel Arbi ben Kachour.
(3) *(A.)* Mouley Ali ould Mouley Aïssa.

Les *Oulad Mouley Abdelkader*, originaires de Baghdad.

Les *Oulad Mouley Abdelkader*, dont l'ancêtre est venu du Khorossan.

Les *Oulad Sidi Ahmed ben Ali*, originaires de la plaine d'Eghris (Mascara) ; le cadi actuel d'Oudjda, El Hadj Larbi, appartient à cette famile.

Les *Oulad Sidi ben Yakhlef*, de la même origine que les précédents.

Les *Oulad Sidi Abd Ederradji*, originaires de la région de Constantine.

Les *Oulad Sidi Abdallah*, originaires d'Aïn el Hout, près de Tlemcen.

Les *Mecharef*, originaires de la plaine d'Eghris (Mascara).

LES FAMILLES INFLUENTES

Les familles notables d'Oudjda, tout en jouissant d'une certaine considération due à la valeur de leurs membres, à leur fortune, ont rarement tenu des rôles de quelque importance sur la scène politique. La raison en est facile à donner ; se trouvant directement sous la dépendance du représentant du Makhzen, il était difficile aux principaux personnages de la ville de secouer suffisamment son autorité pour faire sentir leur action personnelle. La population soumise à leur influence manquait d'ailleurs de l'énergie nécessaire au soutien des ambitieux projets qu'ils eussent pu former. La situation des chefs de l'extérieur était toute différente ; ils étaient hors d'atteinte et s'appuyaient sur des tribus belliqueuses toujours disposées à suivre le plus entreprenant et le plus brave.

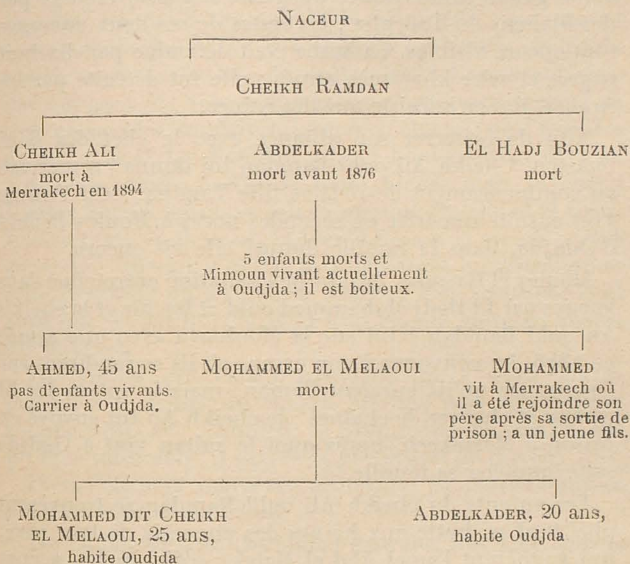
Le seul personnage d'Oudjda qui ait eu une réelle importance politique est le cheikh Ali ould Ramdan ; son souvenir est resté presque légendaire (1). Il fut pendant longtemps le maître incontesté de la ville ; l'amel enfermé dans la kasba était son prisonnier et n'exerçait plus le pouvoir. Il est bon d'ajouter que cheikh Ali ould Ramdan fut l'allié du grand chef des Beni Snassen, alors tout puissant, puis devint son khalifa lorsqu'il exerça les fonctions d'amel ; c'est grâce à la protection de ses fusils qu'il

(1) Ismael Hamet, p. 38 et 39, donne l'histoire du Cheikh Ali ould Ramdan d'après la légende populaire ; les faits sont généralement exagérés

put créer et soutenir ce rôle, ainsi qu'on le verra au chapitre de l'histoire.

Les Oulad Ramdan prétendent que leur ancêtre Naceur, né à Tessala près de Sidi-Bel-Abbes, serait venu habiter Oudjda au temps du sultan Mouley Abderrahman, dont le règne commença en 1822 ; dans le pays on les dit au contraire originaires des Beni Snassen.

Voici leur tableau généalogique depuis Naceur :



C'est sous le règne du sultan Mouley el Hassane, que le fameux cheikh Ali ould Ramdan eut son heure de célébrité. Il fut naturellement mêlé à toutes les luttes que le chef des Beni Snassen eut à soutenir contre ses ennemis de la plaine, aussi se fit-il bâtir, vers 1865, une maison fortifiée que l'on montre encore dans le quartier des Oulad el Gadi (Pl. XI, 70). A l'époque où elle fut édifiée, elle se trouvait à la lisière sud de la ville et en bordure des jardins. Cette maison est actuellement très délabrée ; après une grande cour, dont l'entrée s'ouvrait autrefois sur les jardins, on pénètre dans le corps de logis composé d'une série de chambres donnant

sur une cour à arcades. A l'angle ouest de cette bâtisse se trouve, au-dessus de la terrasse, un petit bastion carré en briques et à deux étages de feux ; l'angle sud-est de la cour d'entrée est défendu par un autre bastion à un seul étage de feux avec des angles arrondis.

Le cheikh Ali fit aussi construire une kasba à Sedd (Pl. VII) pour protéger les oliviers et les cultures qu'il avait plantés et créés en ce point. Les cultures étaient irriguées à l'aide d'un barrage dérivant les eaux de l'oued Isly et d'une galerie souterraine, du genre foggara, creusée par des filaliens du Todegha ; les restes de ces deux ouvrages sont encore visibles. La kasba était défendue par dix-huit nègres et seize khammès armés ; elle fut détruite par les Arabes, il n'en subsiste que des ruines.

Afin de resserrer son alliance avec le chef des Beni Snassen, Cheikh Ali ould Ramdan lui donna en mariage au commencement de 1874 sa fille Yamina ; cette femme s'est ensuite remariée en secondes noces à Mouley Rechid d'Oudjda, dans la famille duquel elle vit encore.

Mouley el Hassane, fatigué de l'agitation entretenue dans le pays par El Hadj Mohammed ould el Bachir et le cheikh Ali ould Ramdan, vint sur la Moulouya avec une armée en 1876, les convoqua à son camp, où ils se rendirent sur l'assurance qu'ils auraient l'aman, mais le sultan les fit arrêter et charger de chaînes ; le cheikh Ali fut envoyé en prison à Merrakech, après quoi le sultan vint à Oudjda sans inquiéter sa famille.

Les enfants du cheikh Ali ould Ramdan se trouvèrent plus tard en butte aux haines des ennemis de leur père, qui gagnèrent l'amel Abd el Malek ; celui-ci les accusa de vouloir se mettre sous la protection française et le sultan donna l'ordre de confisquer leurs biens. L'amel assura l'exécution de cet ordre ; il fit emprisonner Mohammed el Melaoui, mais son frère Ahmed put s'enfuir à Fez, où il alla protester auprès de son souverain ; Mouley el Hassane prescrivit alors de remettre en liberté Mohammed el Melaoui et, par lettre du 10 juillet 1884 (1), il rendit aux Oulad Ramdan douze propriétés dénommées en marge, c'est-à-dire environ le tiers de ce qui leur avait été confisqué ; il les recommanda aussi à plusieurs reprises

(1) *(A.)* Oulad Ramdan.

à la bienveilance de son représentant à Oudjda (1) et les autorisa même à vendre une partie des propriétés rendues (2). Mouley el Hassane fit enfin élargir le cheikh Ali vers 1892, en lui fixant comme résidence Merrakech où il se maria. Les Oulad Ramdan possèdent la lettre du sultan accordant l'aman au cheikh et à toute sa famille et lui rendant la jouissance de la totalité de ses biens ; la date est illisible. (3) La dernière clause de cette lettre ne fut pas exécutée, puisque le sultan Abd el Aziz dut donner de nouveau, le 3 mars 1901, l'ordre de rendre aux Oulad Ramdan les deux tiers de leurs propriétés, qui étaient encore confisquées (4) ; il renouvela également, le 12 du même mois, les lettres de protection délivrées autrefois par son père. (5) Si le sultan pouvait ordonner du fond de son palais, les autorités locales n'étaient pas pressées d'obéir. Les Oulad Ramdan purent finalement rentrer en possession d'une partie de leurs biens, mais le chérif Mouley Smaïn, qui occupait la maison des Oulad el Gadi, refusant de s'en dessaisir et l'amel faisant la sourde oreille en ce qui concernait Sedd, ils préférèrent lui abandonner cette propriété plutôt que de s'attirer son hostilité ; c'est ainsi que les jardins de Sedd sont encore entre les mains du Makhzen.

La famille des Oulad Ramdan, après avoir été si puissante au temps du cheikh Ali, n'a plus aujourd'hui aucune influence ; Ahmed, le propre fils du cheikh, est presque misérable, il exerce la profession de carrier.

Dans l'élément marocain d'Oudjda, les autres familles notables sont les suivantes :

Les *Oulad Mezian*, des Oulad Amrane, auxquels appartient le cheikh Mohammed ben Larbi.

Les *Oulad el Moul*, des Oulad Amrane.

Les *Oulad Berriah*, des Oulad Aïssa.

La famille de *Tayeb ed Degui*, des Oulad Aïssa ; Tayeb ed Degui est un ancien cheikh.

La famille de l'ancien cadi *Mohammed ben et Tayeb*, des Ahel el Djamel.

Les *Oulad Kerkour*, des Oulad el Gadi, auxquels appartenait l'ancien cheikh Mezian.

---

(1) *(A.)* Oulad Ramdan. L. de Mouley el Hassane des 3 mai 1887 et 24 mars 1892.

(2) *(A.)* Oulad Ramdan. L. de Mouley el Hassane du 8 mars 1892.

(3) (4) (5) *(A.)* Oulad Ramdan.

Les *Oulad Zegdou*, des Oulad el Gadi, auxquels appartenait El Hadj Bou Azza, l'ancien cheikh qui vient de mourir à Tanger.

Les *Oulad Bou Kaïs*, des Oulad el Gadi.

Les *Oulad Delbouza*, des Ahel el Djamel ; ils sont actuellement dans la misère.

Parmi les Algériens influents, on peut citer : (1)

Le cadi El Hadj Larbi.

El Hadj Mohammed Sabouni, gros commerçant.

Les *Oulad Sidi Tayeb*, cousins du cadi El Hadj Larbi.

El Khetib ould el Hadj Mohammed ben Merzoug, grand propriétaire.

Larbi ben Merzoug, commerçant.

Sid el Ouali, grand propriétaire, ancien khodja de l'amel.

Mohammed el Mirali, cheikh des Algériens.

Ahmed ben et Thami, commerçant et professeur à la médersa.

Les *Oulad Sidi Abdelkader el Djilani*, gens de zaouïa, qui comprennent trois branches : les Oulad Mouley Rechid, les Oulad Mouley Abdelkader et les Oulad Mouley Ali.

---

(1) Mougin. — *Les Algériens à Oudjda*, p. 189 à 194.

CHAPITRE III

La famille et la vie matérielle

GÉNÉRALITÉS

Suivant la coutume musulmane, les familles d'Oudjda sont très fermées, mais la ville est si peu étendue que tous les habitants se connaissent ; aussi dit-on couramment, pour indiquer que le moindre évènement y transpire : « *Mouzouna djaoui tebekhkher Oudjda.* Un grain de benjoin parfume Oudjda. »

Les musulmans d'Oudjda forment trois groupes distincts : les Marocains originaires de la ville, les Fasis et les Algériens. Les membres de chacun de ces groupes ont des relations entre eux, et constituent des sortes de castes qui se mélangent fort peu. Les Fasis et les Algériens exercent leur activité comme commerçants et artisans et sont pour la plupart dans une honorable aisance, tandis que l'élément purement local, qui vit à peu près exclusivement de la terre, compte de nombreux miséreux.

Les voyageurs de passage, qui n'ont pas d'amis personnels en ville, ne sont jamais hébergés ; ils descendent dans les fondouks, ou couchent dans un recoin quelconque, si l'état de leur bourse ne leur permet pas la dépense. Il n'est fait exception qu'en faveur des tolba ; ils passent la nuit dans les locaux des mosquées et l'usage veut que les personnes aisées, chez lesquelles ils se présentent, leur distribuent des aliments.

La condition de la femme n'est pas plus enviable que dans les autres cités musulmanes. Elle est chargée des travaux du ménage et les exécute elle-même ou les confie à des domestiques, suivant la situation de fortune du chef de famille. Elle n'a aucune initiative ; le mari achète les vivres, les vêtements, lui donne l'argent de son bain et quelquefois une pièce de monnaie, lorsqu'elle lui en fait la demande ; il ne lui est pas permis de s'émanciper dans les moindres actes de la vie. Quelquefois pourtant la femme détient la clef des provisions, mais le fait est plutôt rare. Les femmes de la bonne société ne circulent jamais

dans la rue, lorsqu'elles sont obligées de sortir elles sont voilées. Leur vie s'écoule monotone à l'intérieur des maisons ; les rares fugues permises à ces pauvres recluses sont la visite au bain maure et le pèlerinage à Sidi Yahia ; ce sont les plus grandes joies de leur existence, elles s'amusent alors comme de véritables enfants.

Les habitants d'Oudjda parlent tous la langue arabe, quoique beaucoup d'entre eux aient une origine berbère.

HABITAT

Les maisons sont bâties en pierres ou en pisé et enfoncées dans le sol ; cet enfoncement est dû à deux causes : la première est qu'on a extrait sur place la terre nécessaire à la construction, la deuxième que les immondices ont exhaussé les rues avec le temps. Les pièces du rez-de-chaussée donnent toujours sur une cour intérieure ; lorsqu'il y a une véranda, elle est la plupart du temps supportée par de simples piliers ; on voit peu de galeries avec arcades ogivales. Les chambres sont étroites, longues et sombres, elles prennent jour sur la cour et par une seule porte percée au centre. Les baies ont en général une forme ogivale et sont fermées par des portes rectangulaires, qui s'appliquent sur le parement extérieur du mur. Les portes sont en mauvaise menuiserie et pivotent sur un de leurs montants dépassant les traverses supérieure et inférieure ; elles peuvent être fermées à l'aide de verrous. Au plafond des chambres on aperçoit la charpente faite de rondins de thuya jointifs deux à deux, l'intervalle de dix à quinze centimètres existant entre les groupes est garni avec des planchettes grossières, en bois de la même essence, disposées en point de Hongrie ; par dessus le tout du mortier damé complète la couverture. Les terrasses sont peu étanches, d'autant plus qu'elles sont mal entretenues ; certaines sont couvertes d'herbe. Par temps de neige l'eau filtre d'ailleurs à travers les meilleures terrasses. La cour est quelquefois recouverte d'un grossier treillage, sur lequel une vigne étend ses branches. Quelques maisons comportent un premier étage, mais il est toujours dissymétrique, les pièces sont réparties au hasard sans aucune continuité. Les escaliers ont des formes inusitées, les marches hautes et étroites sont pénibles à gravir. En principe chaque maison n'a qu'une porte extérieure, c'est une sorte de porte charretière, basse, mais assez large pour donner passage

aux animaux ; elle ouvre sur un couloir coudé qui dissimule l'intérieur. Parfois la grande porte est percée d'une plus petite à l'usage des piétons. Un anneau lourd frappant sur une petite enclume sert de marteau d'appel. Lorsque la façade comprend des fenêtres elles sont petites et grillagées, un volet plein se développant à l'intérieur assure la fermeture. Le plus grand nombre des maisons possèdent un puits, il voisine très souvent avec les cabinets d'aisance établis au-dessus d'un silo. Les eaux de pluie et les eaux ménagères s'écoulent également dans les vieux silos, qui existent sous toute la ville.

En résumé les maisons d'Oudjda n'ont aucun style, toutes sont mal faites, peu confortables et pas hygiéniques, en particulier, les rez-de-chaussée qui manquent d'air et sont humides. Les rats y pullulent en compagnie de nombreux insectes. Les façades ne sont pas décorées, tout au plus voit-on sur quelques-unes de petits dessins, rosaces ou damiers, tracés faiblement en creux sur du plâtre.

Toutes les maisons ne sont pas aussi convenables qu'il vient d'être dit ; celles où loge la plèbe sont de véritables masures éparses dans les cours et habitées par plusieurs familles ; on trouve même des ménages de pauvres gens qui vivent dans des sortes de tanières établies au fond des vieux silos creusés au milieu des cours.

Le mobilier est simple. Les chambres sont tantôt nues, tantôt garnies avec des plats pendus au mur ou avec des *haïtis*. Les jolis plats de Fez dits *zellaïf* voisinent trop souvent avec des assiettes de fabrication européenne du plus mauvais goût. Les *haïtis* sont des tentures spéciales au Maroc en drap ou en soie de diverses couleurs et de teintes violentes, ils se placent en soubassement sur les murs et y produisent un très joli effet. Un *haïti* se divise en plusieurs panneaux, dont chacun représente une arcade ogivale rehaussée par différents motifs d'ornementation.

Les sièges sont inconnus, on s'assied à terre devant de petites tables basses sur lesquelles on sert les aliments et le thé. Le service à thé comprend une théière en métal blanc, des verres à filets dorés ou de petites tasses aux couleurs vives, un plateau en cuivre et des boîtes en fer blanc peint pour le sucre et le thé.

Aux extrémités des chambres, des étoffes, tendues en travers, font des alcôves dont le plancher est surélevé. Dans chaque alcôve se trouvent des tapis entassés les uns sur les autres pour coucher et parfois même un lit de fer

importé d'Algérie. Des coffres en bois blanc, décorés de rosaces aux couleurs criardes, servent à serrer les effets et tiennent lieu d'armoires.

COSTUME (Pl. XVII, fig. 1)

Les hommes n'ont en fait de linge de corps qu'une ou deux grandes chemises amples sans manches dites *tchamir*, elles sont en toile blanche. Leur costume comprend : un seroual (pantalon de coton ou de drap), une sorte de gandoura ouvragée sur le devant que l'on nomme *faradjia* et enfin un caftan, un haïck, un burnous ou une *djellaba*. Le caftan est porté principalement par les Fasis pendant la période froide, il est en drap de couleur, le plus souvent marron. Les Fasis et les gens du Makhzen revêtent aussi par dessus le caftan, ou bien directement sans caftan pendant la saison chaude, de fines *djellabas* de laine blanche, ils rabattent le capuchon sur la tête en le relevant légèrement par devant ; ils font rarement usage du haïk. Les Algériens et les Marocains aisés portent de préférence le burnous noir par dessus la faradjia serrée à la taille par une ceinture ouvragée et recouverte du haïk. Quant au menu peuple, il se drape dans un haïk enveloppant la tête et complète son habillement par la rude djellaba de laine grise à rayures des montagnards. Cette djellaba est un vêtement droit et large, en forme de sac et cousu de toutes parts, elle a des manches courtes et est munie d'un capuchon.

La coiffure consiste généralement en une chéchia entourée d'une pièce d'étoffe blanche nommée *haïati*, mais beaucoup d'individus de condition moyenne portent le haïati sans chéchia.

La tête des hommes est entièrement rasée, peu d'entre eux gardent au sommet la mèche appelée *guetaïa* ; les moustaches sont coupées assez ras, la barbe, taillée carrément sous le menton et sur le côté des joues, dessine comme un collier.

Les Oudjada chaussent des babouches en cuir jaune, ou lorsqu'ils sont peu fortunés, de simple semelles tressées avec de l'alfa. Pour marcher dans la boue, ils se servent de socques en bois montées sur quatre pieds.

Les chaussettes, rarement employées, sont toujours en laine blanche et de fabrication locale ; on les met pour se préserver du froid.

Les femmes portent une sorte de chemise de toile blanche sans manches, puis une robe à manches courtes et larges en soie, en drap ou en étoffe de coton suivant leur condition et, par dessus, un transparent en mousseline à dessins. La taille est prise dans une large ceinture de cuir rehaussée de dessins de soie ou de laine et de paillettes de cuivre. Les femmes du peuple remplacent cette ceinture par un chiffon quelconque, elles ne mettent pas de transparent. Beaucoup de femmes mettent sous leur vêtement un pantalon léger en cotonnade. Les pieds sont nus dans des babouches en cuir jaune, rouge ou vert, brodées de soie de diverses couleurs. Quelques femmes ont sur la tête, particulièrement pour les fêtes, une petite calotte rigide et pointue brodée d'or ou d'argent avec un mouchoir de soie aux couleurs vives noué par dessus ; celles qui n'ont pas de calotte placent le mouchoir directement sur la tête.

On trouve à Oudjda deux femmes circulant sous le costume masculin, sans que personne songe à s'en offusquer, ce sont des étrangères ; elles fument dans la rue mais ne se livrent à aucune excentricité. L'une d'elles est une ancienne prostituée arrivée à la suite des mahallas, elle appartient à la secte des Aïssaoua et prend part à tous les exercices publics de cette secte.

Les petits garçons sont vêtus de djellabas en laine grise ou en drap de nuance généralement bleue, gris-perle ou marron ; ils sont habillés dans le même genre que les hommes.

Les jeunes filles s'habillent d'une façon analogue à celle de leurs mères.

ALIMENTATION

La cuisine n'est pas très variée ; avec la viande, la farine, les pâtes et les légumes sont les principales denrées utilisées pour l'alimentation.

Le pain de froment ou d'orge est pétri en petites galettes plates et cuit au four ; dans le pain de froment on ajoute quelquefois de l'anis. La viande est rôtie au four avec du beurre et du safran, elle n'est mise à bouillir dans la marmite que pour être servie avec le couscous ou pour être accommodée en *tadjin*. Le tadjin est un plat de viande en sauce auquel on ajoute des œufs, des amandes, des raisins secs, des pruneaux, des légumes divers, etc.

Le couscous *(tâam)* est d'abord imbibé de beurre, puis

saupoudré de sucre et de cannelle. La sauce (*merga*) est préparée aux légumes et à la viande et assaisonnée avec un peu de poivre rouge (*felfel*) et beaucoup de poivre noir ; d'une couleur pâle, quoique très relevée, elle a peu de goût ; on la sert à part.

Le potage (*cheurba*) est préparé avec du riz, du vermicelle, etc., soit au bouillon de viande, soit au lait ; on y met indifféremment de l'huile ou du beurre. On peut aussi faire la cheurba avec du *mehamsa*, sorte de couscous à gros grains ; dans ce cas on préfère la préparation au lait.

Les crêpes sont faites avec une pâte de farine et d'eau et sautées à l'huile ; on les mange trempées dans de la sauce de poulet ou de viande. Comme dessert les Oudjada se contentent généralement de petits gâteaux de semoule frits à l'huile. Les pauvres gens mangent des escargots ; ce mets n'est pas recherché et rend surtout des services pendant les années de disette.

Tous ceux qui le peuvent ordonnent ainsi leurs repas :

Au lever, pain et café.

Vers midi, déjeuner composé de viande ou de légumes, thé.

Dans l'après-midi, trois tasses de thé.

Vers neuf heures du soir, dîner, *tâam* (couscous) ou viande et légumes, thé.

HYGIÈNE

Malgré l'abondance de l'eau à Oudjda beaucoup d'habitants ne font que le simulacre des ablutions rituelles, mais le bain maure est assez fréquenté. Il est réservé aux femmes depuis deux heures environ de l'après-midi jusqu'au coucher du soleil ; en dehors de ces heures il reste constamment ouvert aux hommes. Les femmes se rendent au bain tous les cinq, dix ou quinze jours environ et se baignent toutes nues ; les hommes viennent en moyenne trois fois par mois et conservent un léger voile. Pour l'amel et le cadi on condamne l'établissement de façon à les laisser seuls.

Les maladies régnant le plus souvent en ville sont les fièvres, la variole, la fièvre typhoïde, les maux d'yeux.

Pour guérir les fièvres les tolba confectionnent des amulettes, ou écrivent des paroles magiques sur des feuilles de laurier-rose ou d'olivier que l'on fait ensuite brûler.

La variole apparaît tous les deux ou trois ans, quelquefois deux années de suite ; on a recours comme d'habitude aux amulettes. Les indigènes connaissent les effets de la vaccination et la laissent volontiers pratiquer sur les enfants.

La fièvre typhoïde serait assez fréquente ; on la traite avec des feuilles de poirier ou du son cuit à l'étuvée qu'on applique sur la tête ; on prétend que si cette médication provoque la sudation le malade est sauvé.

Les maux d'yeux, dont beaucoup de gens sont atteints, paraissent dûs en majeure partie à la malpropreté. On emploie couramment comme remède une poudre grisâtre appelée *toutia ;* sa composition est la suivante : sulfate de zinc, tartre, alun de l'Yemen, feuilles de jasmin, feuille de tabac, *allal* (plante du Sahara), fiel de vautour et fiel de hérisson, on ajoute du jus de grenade aigre, on laisse fermenter le tout pendant deux jours et on pile la pâte obtenue dès qu'elle est sèche.

Anciennement la médecine indigène était exercée à Oudjda par les nommés Fekir ben Abdelkerim et Si ben Ouadah ; ils soignaient les différentes maladies avec des préparations variées et les plaies par le feu, ou avec des emplâtres de goudron ou de beurre ; ils savaient réduire les fractures et placer des attelles. Fekir ben Abdelkerim était le *toubib* le plus réputé ; il possédait des livres de médecine ; son fils vit actuellement en Algérie dans la tribu des Beni Ouacine.

Aujourd'hui les indigènes tendent de plus en plus à s'adresser au médecin du dispensaire français ; néanmoins quelques-uns se confient aux soins d'un toubib des cheurfa Oulad Sidi Moussa.

MARIAGE

Les hommes ont recours aux bons offices des femmes âgées, afin d'obtenir des renseignements sur les jeunes filles qu'ils recherchent en mariage ; dans bien des cas ils s'arrangent pour les apercevoir à la dérobée, et sans qu'elles s'en doutent, dans des maisons amies. Les jeunes filles n'ont qu'un rôle passif pendant les négociations, elles ne connaissent pas ceux qui deviendront leurs époux.

Les différentes phases du mariage se déroulent toujours dans un ordre invariable. Le prétendant fait faire sa

demande par un *oukil* (fondé de pouvoirs) à la famille de sa future. Lorsqu'on s'est mis d'accord sur le chiffre de la dot, on prévient le cadi qui envoie ses *adoul* (notaires) à la maison de la fiancée, où se trouvent les *oukils* des deux parties ; si la femme a déjà été mariée elle ne prend pas d'oukil et se charge elle-même de ses intérêts. Les adoul dressent l'acte, après quoi le mari verse le montant de la dot promise.

Dès que ces formalités sont terminées, il y a fête dans la maison de la mariée qu'entourent toutes ses amies ; les hommes ne sont pas reçus. A la tombée de la nuit ces femmes conduisent l'épousée au domicile de son mari, elles la placent au milieu d'elles recouverte d'un voile et l'emmènent à pied en chantant ; quand elle est très jeune une solide matrone la prend sur son dos ; à l'arrivée toutes s'installent dans la chambre nuptiale.

Pendant ce temps le mari se promène ailleurs ou se tient au bain maure ; s'il est jeune il a revêtu ses plus beaux habits et rabattu son *haïk* sur les yeux. Ses compagnons le hissent sur un cheval et l'escortent, trois ou quatre cavaliers le précèdent, quatre autres marchent derrière lui, à droite et à gauche deux piétons l'éventent avec des mouchoirs de soie, car il est le *sultan* du jour. La *nouba* précède le cortège, les sons des instruments se mêlent au bruit de la poudre. Les hommes âgés se soustraient à toute cette pompe pour ne pas se rendre ridicules ; le moment venu ils rentrent chez eux à la dérobée.

En arrivant devant la maison, le mari y pénètre sans accomplir aucun acte spécial, il rejoint sa femme que ses compagnes laissent seule dans la chambre nuptiale. La mariée a été parée pour la circonstance, ses pieds et ses mains sont enduits de henné, ses sourcils sont peints et elle a du rouge sur les joues, elle ne porte pas de ceinture. Après la consommation du mariage, l'époux passe à un de ses amis le linge de son épouse ; celui-ci le remet aux femmes, qui vont le porter processionnellement à la mère en faisant de la musique et en poussant des *you-you* stridents.

Les invités passent la nuit dans la maison ; le chef de famille envoie aux femmes du thé, du café et des aliments ; les hommes se tiennent dans la cour ; l'usage veut qu'ils se procurent et paient eux-mêmes le thé et le café qu'ils consomment. A l'aurore, les camarades du *sultan* l'emmènent s'amuser dans les jardins, la jeune femme reste assise

dans sa chambre, une de ses amies remplit l'office de vizir et parle à sa place, tandis que les autres se divertissent.

Ces fêtes se continuent pendant trois ou sept jours ; le dernier jour la femme met sa ceinture et le mari va faire visite à ses beaux parents qui l'invitent ; les nouveaux époux peuvent alors reprendre leur existence normale.

Le tableau ci-dessous donne la proportion des polygames par rapport à la population masculine adulte. En août 1909 cette proportion était de 20,78 %. La plupart des polygames n'ont que deux femmes, car au-dessus de ce chiffre le train de maison devient vite dispendieux.

QUARTIERS	Population masculine adulte	Les polygames suivant le nombre de leurs épouses ou concubines					Nombre de polygames
		6	5	4	3	2	
Oulad Amrane et Achegfane	330	»	2	3	4	44	53
Ahel Oudjda	119	»	»	1	2	15	18
Oulad el Gadi	220	»	»	»	10	51	61
Ahel el Djamel	138	»	»	2	6	29	37
Oulad Aïssa	73	»	1	1	1	15	17
Kasba	105	»	»	»	2	9	12
Algériens	314	1	1	3	7	60	72
TOTAUX	1299	1	4	10	32	223	270

NAISSANCES

La stérilité est une tare, elle déconsidère les femmes qui en sont frappées ; aussi, pour éviter le divorce, ces malheureuses font-elles force pèlerinages aux sanctuaires des marabouts les plus réputés, où elles accrochent de petits morceaux de chiffons. Les femmes ayant déjà enfanté préparent, lorsqu'elles désirent une nouvelle grossesse, un mets quelconque contenant une grande quantité de *ras el hanout* (épices) ; elles mangent ce plat en temps opportun de manière à être fécondées.

C'est seulement à la demande de leurs maris que les

femmes cherchent à éviter la maternité ; dans ce cas elles absorbent autant de grains de plomb de chasse qu'elles veulent être immunisées d'années.

Pendant toute la durée de la grossesse la femme ne prend aucun soin particulier ; elle prie Dieu de lui donner un garçon, dont la venue au monde sera une joie pour le père.

Quand vient l'heure de l'accouchement la malade s'abandonne aux mains d'une matrone, qui néglige les soins de propreté les plus élémentaires. Les hommes ne sont pas admis dans la chambre, pas même le mari, mais un bruyant essaim de femmes, de fillettes et même de petits garçons entoure la patiente, qui aurait alors besoin de beaucoup de calme. Si l'accouchement est laborieux, on lui fait boire pour le faciliter de l'eau dans laquelle le mari s'est lavé le gros orteil du pied gauche. Après la naissance de l'enfant la délivrance est enterrée dans la maison ou à l'extérieur. Le lendemain l'accouchée invite à déjeuner toutes les femmes de sa famille. Le septième jour c'est le père qui, à son tour, égorge un mouton et invite ses amis. Au cours de ce repas il donne à l'enfant le nom qu'il a choisi lui-même.

CIRCONCISION

Les enfants sont circoncis de deux à six ans. La veille du jour où doit être pratiquée l'opération, le père donne une fête à laquelle sont invités les parents et amis ; on danse, on fait même parler la poudre. Le lendemain l'enfant est circoncis par un barbier, qui se sert de ciseaux et ne met aucun pansement ; il se contente de tremper la plaie dans un mélange de blanc d'œuf et de minium appelé *zerqtoun*. Le jour suivant le barbier applique du beurre à l'aide d'une plume, la famille continue ensuite ce traitement jusqu'à la guérison, qui survient au bout de quatre ou cinq jours. Le père de l'enfant paie le salaire du barbier ; lorsque c'est un notable on amène chez lui les enfants pauvres en âge d'être circoncis, ils sont opérés à ses frais en même temps que son fils.

DÉCÈS

Quand un décès survient dans une famille, les hommes ne font pas de toilette spéciale ; quelquefois les femmes salissent leurs vêtements avec de la suie et pleurent en

s'égratignant le visage. Il existe aussi des pleureuses professionnelles ; on en convoque une ou deux que l'on paye ; elles se tiennent au milieu du groupe des femmes et les excitent par leurs cris. Les *tolba* viennent à la maison laver le mort et le coudre dans un linceul, puis ils récitent les prières et tout le monde se retire jusqu'au moment de l'enterrement. La toilette mortuaire des femmes est faite par des femmes rétribuées, on les enveloppe dans sept linceuls ; les femmes de Tlemcen sont ensuite placées dans un cercueil de bois peint en jaune.

Peu d'heures après la mort le cadavre est chargé sur une civière et porté au cimetière. Les parents et amis se réunissent au domicile mortuaire, les femmes de la famille suivent le convoi et se placent derrière les hommes. En arrivant au cimetière les tolba font la prière à côté de la dépouille mortelle, les assistants prient à l'endroit où ils se trouvent.

La fosse a été creusée à l'avance par des ouvriers, le cadavre y est descendu, les hommes se tiennent autour, les femmes vont s'asseoir à l'écart. On ne met rien à côté du cadavre ; dès qu'il est orienté convenablement les ouvriers ferment la fosse avec des perches d'olivier ou, plus rarement, avec des dalles que l'on recouvre de terre malaxée avec de l'eau. Si l'on inhume une femme, elle est mise en terre par ses parents ; on la dérobe aux yeux des assistants à l'aide d'un haïk étendu au dessus d'eux. Pendant la durée de ce travail, les tolba psalmodient la *fatiha* et le chef de famille leur distribue de l'argent. Les *chehoud* (témoins) sont placés de suite sur le tombeau. L'inhumation terminée, les assistants se séparent. Les tolba viennent prier sur la tombe trois ou sept jours de suite, ils sont invités chaque jour par la famille, ainsi que les vieilles femmes qui viennent passer ce temps en compagnie des parentes du défunt.

La forme extérieure des tombes comporte quelques légères variantes ; c'est tantôt une simple levée de terre, un tumulus aplati avec une bordure de gros cailloux fichés, tantôt un tumulus recouvert de petits cailloux accolés ; les tombes maçonnées sont très rares, on n'en trouve guère qu'à l'intérieur des zaouïas. Chaque tombeau est surmonté des deux témoins qui existent sur toutes les sépultures musulmanes, ce sont généralement des bâtonnets en bois d'olivier avec des crans sur les côtés.

Les cimetières sont nombreux autour de la ville, il s'en

trouve également à l'intérieur des murs, mais on n'y enterre plus actuellement ; il en est de même pour ceux qui avoisinent la plupart des vieilles *koubbas*. On ne porte à Sidi Yahia que les cadavres de quelques notables. Les cimetières utilisés de nos jours sont les suivants : (Pl. XV)

Quebourate Sidi Mokhtar, au nord de la ville et à côté de la koubba du même nom. Il a été donné il y a une vingtaine d'années par un homme des Oulad Amrane. Les Oulad Amrane et Ahel el Djamel y enterrent leurs morts.

Quebourate Sidi Chafi, à l'ouest de la ville et près de la koubba de Sidi Chafi. Une partie des tombes sont anciennes, il y a aussi des tombes récentes appartenant aux Oulad el Gadi.

Quebourate Sabouni et El Hadj el Madani, devant Bab el Gharbi. Le côté est a été donné il y a environ huit ans par El Hadj Mohammed Sabouni, gros commerçant d'Oudjda; le haouch de Sid El Hadj el Madani est dans une autre parcelle à l'ouest ; il y a donc en réalité deux cimetières contigus, ils sont utilisés de préférence par les Oulad el Gadi.

Quebourate Oulad Aïssa, dans les jardins, au sud du du rempart de la kasba. Il y a plusieurs parcelles ; comme l'indique leur nom, on y enterre les Oulad Aïssa.

Guern el Djamâa, à l'est de la ville et à l'origine de la piste de Sidi Yahia. Le cimetière n'existe que depuis quatre ou cinq ans, il est utilisé par les Ahel Oudjda et les Achegfane.

Quebour Obbaza, sur l'esplanade au nord-est de Bab Sidi Abd el Ouahab. Certaines des tombes sont très anciennes. On y enterre des Oulad Amrane, Ahel Oudjda, quelquefois des notables des Oulad el Gadi ; beaucoup de marabouts auraient été inhumés dans ce cimetière.

D'après la légende, le terrain aurait appartenu, il y a fort longtemps, à deux individus qui y creusaient un jour des rigoles pour arroser leurs cultures. Ils firent vœu d'affecter ce terrain à une fondation pieuse s'ils terminaient leur travail avant deux heures de l'après-midi. Avec l'aide de Dieu ces hommes purent mener leur entreprise à bonne fin avant l'heure dite, ils s'empressèrent donc de tenir leur promesse et c'est depuis cette époque qu'on enterre en ce lieu.

JEUX, DANSES

Les jeux en usage à Oudjda sont en général connus et n'ont rien de très curieux. Les hommes jouent aux cartes espagnoles, aux dominos, aux dames. Les commerçants fasis vont volontiers passer de temps à autre l'après-midi dans les jardins, où ils font d'interminables parties de cartes en absorbant du thé.

Tous les habitants de la ville sont des sédentaires endurcis, bien peu montent à cheval. Les personnes aisées et les agents du Makhzen se promènent le plus souvent sur des mules harnachées avec un *barda* (bat) recouvert d'étoffe rouge et muni d'étriers. Les adultes et les enfants se livrent quelquefois au jeu de la *qora*, qui consiste à chasser une balle entre deux camps adverses avec des bâtons recourbés.

Les enfants pratiquent en outre les principaux jeux suivants : *sik*, *tahfirine*, *mâaiza*, *tfouh âalâah*.

Le *sik* se joue à quatre, deux contre deux, avec des baguettes découpées dans de petites branches fendues par le milieu. On les jette en l'air ; quand elles retombent c'est tantôt la face bois, tantôt la face écorce qui est visible. On marque 1 pour une face bois et trois faces écorce, 4 pour quatre faces bois et 6 pour quatre faces écorce ; tous les autres coups sont nuls. Le joueur amenant des points continue à jouer jusqu'à ce qu'il fasse un coup nul; on fixe la partie à un certain nombre de points, le camp qui l'atteint le premier est vainqueur.

Le jeu dit *tahfirine* (1) consiste à faire dans le sol huit trous disposés sur deux rangées parallèles, dans chacun desquels on place six petits cailloux ; les deux joueurs déplacent les cailloux suivant certaines règles, de manière à s'enlever le plus tôt possible tous leurs jetons.

Mâaiza a beaucoup d'analogie avec *tahfirine*, mais les trous ne contiennent que quatre cailloux. On ne prend pas les jetons, on tâche d'en placer quatre dans un trou de façon à obtenir l'avantage appelé *mâaiza*, d'où vient le nom de ce jeu.

Pour jouer au *tfouh âalâah*, chaque partenaire fait de petits tas de sable en des endroits cachés; il cherche ensuite ceux de ses compagnons qu'il détruit. Les joueurs parve-

(1) *Tahfirine* est la forme berbérisée du mot arabe *hofor* qui signifie trous.

nant à garder intacts tous leurs tas de sable sont proclamés vainqueurs.

Depuis l'occupation d'Oudjda les enfants tendent à adopter la plupart des jeux des petits européens.

Lorsque les femmes dansent elles se placent sur deux rangs ; parmi elles se trouvent des joueuses de *bendir* marquant le rythme sur leurs instruments.

Dans les fêtes les hommes dansent avec leurs fusils lors des entr'actes de la *fantasia*, les jeunes gens se mêlent parfois aux femmes et viennent danser dans leurs rangs.

Les cavaliers pratiquent le jeu de la poudre à la façon habituelle ; les piétons font une fantasia qui est une véritable danse des fusils de certaines tribus du Sud.

CHAPITRE IV

La vie religieuse et intellectuelle

LE CULTE, LES FÊTES ET L'ÉDUCATION RELIGIEUSE

Le culte officiel fonctionne sous la direction du cadi ; le personnel est rétribué sur les fonds des habous et composé comme suit :

Djamâa el Kebir. —	1 imam	à 6 douros	par mois.	
	3 moueddin	à 4 douros	—	
	8 hazzab	à 2 francs	—	
Djamâa Sidi Okba. —	1 imam	à 4 douros	—	
	1 moueddin	à 3 douros	—	
	6 hazzab	à 2 francs	—	
Djamâa Heddada. —	1 imam	à 2 douros	—	
	1 moueddin	à 1 douro	—	
	4 hazzab	à 2 francs	—	
Autres mosquées. —	1 imam	à 1 douro	—	
	1 moueddin	à 1 douro	—	
	3 hazzab	à 2 francs	—	(1)

Dans chaque mosquée, le *moueddin* perçoit 3 fr. 50 par mois pour l'éclairage et l'entretien des instruments destinés au puisage de l'eau. A Djamâa el Kebir, où l'on allume huit lampes, un employé spécial est chargé de ce service moyennant une rétribution de trente francs par mois.

Par exception le service des habous fait une gracieuseté aux zaouïas des Derqaoua, des Kerzazia, de Mâ el Aïnine et de Sidi Ali ben Abderrahman de Za. Il donne un douro par mois aux *imams* de leurs mosquées et pourvoit à l'éclairage de celles-ci, bien que ce soient des édifices privés.

La partie de la population qui est affiliée aux ordres religieux est assez fanatique, le restant paraît plutôt tiède, quoique suivant à peu près régulièrement les prières de la

---

(1) L'imam est l'officiant qui dirige la prière, le moueddin fait l'appel à la prière du haut du minaret et les hazzab récitent par cœur chacun une fraction différente du Coran, qui est divisé en soixante parties ou hizb.

mosquée. Les femmes ne sont jamais admises dans les mosquées, où aucun emplacement ne leur est réservé ; elles sont d'ailleurs en général peu religieuses, beaucoup ne font même pas la prière. Les vieilles femmes affiliées à un ordre peuvent aller à la mosquée le vendredi ; elles y entrent seules vers deux heures de l'après-midi ; elles sont également reçues dans les mêmes conditions, si leur cheikh les convoque pour un exercice religieux.

Les fêtes de l'année sont : le *mouloud*, l'*âïd es sghir*, *âarafa*, l'*âïd el kebir*, *âachoura* et les *nefqas*.

Le *mouloud* commémore la naissance du Prophète ; c'est une grande fête ; celui qui ne peut pas égorger un mouton pour lui seul le fait en commun avec plusieurs voisins ; il y a grand repas dans les familles. Le jour du *mouloud*, la confrérie des Aïssaoua se livre publiquement aux danses rituelles de l'ordre. Les *khouan* (1) ont la tête et le torse nus ; ils balancent le haut du corps en poussant des hurlements féroces ; certains se font des estafilades avec un couteau ou une vieille lame de sabre, d'autres se déchirent la langue avec les ongles, tous ces malheureux n'ont plus rien d'humain. Les femmes, leurs cheveux flottants, prennent part à cette brutale manifestation ; la vue de ces misérables créatures est écœurante. Les *moqaddems* (2) dirigent le triste cortège armés de bâtons, avec lesquels ils maintiennent les plus forcenés. La procession, précédée de l'étendard de la zaouïa, se rend chez l'amel qui fait jeter un mouton au milieu de la foule des khouan. C'est alors une mêlée confuse et horrible, la pauvre bête est déchirée vivante ; en un clin d'œil ses membres pantelants, ses viscères sont arrachés et dévorés par ces sauvages, qui se barbouillent la figure et le corps de sang. Le spectacle est révoltant, il se renouvelle chaque année à la même époque (Pl. XVIII, fig. 1). Dans les zaouïas des Derqaoua, des Qadria et de Sidi Ali ben Abderrahman de Za, on commence à lire le *Sidi El Aroussi* (3) au début du mois du *mouloud ;* cette lecture se termine le vingt-quatrième jour du mois, elle est suivie d'un repas qui réunit tous les khouan.

(1) *Khouan*, disciples.

(2) *Moqaddem*, délégué du chef de l'ordre ; on lui donne parfois aussi le titre de cheikh, bien qu'il soit réservé au maître de l'ordre.

(3) Sidi El Aroussi est un auteur qui a composé un recueil de poésies à la louange du prophète.

L'àïd es sghir clôture le jeune du mois de *ramadan*. Les indigènes revêtent leurs habits de fête, ils font l'aumône de quelques poignées d'orge aux malheureux.

L'àïd el kebir est la plus grande fête ; chaque famille est tenue de sacrifier un mouton dans sa maison, c'est la raison pour laquelle *l'àïd el kebir* est souvent désigné sous le nom de fête des moutons. Le sang de la victime est recueilli, on lui attribue toutes sortes de vertus ; les malades s'en frottent le corps pour guérir ; certains conservent une partie de ce sang. Le matin on fait la prière générale sur l'esplanade devant la porte de Sidi Abd el Ouahab, à l'extérieur des murs. Les gens se complimentent, on fait la *fantasia* et, lorsque le Makhzen avait des pièces d'artillerie à Oudjda, on tirait le canon. Les réjouissances durent deux ou trois jours, pendant lesquels on s'invite mutuellement jusqu'à épuisement des provisions.

Aarafa a lieu la veille de l'àïd el kebir, le jour où les pèlerins de la Mecque font l'ascension du djebel Aarafa. Les petites filles font la tournée des maisons, on leur remet un peu d'orge qu'elles gardent jusqu'à la fin de *l'àïd el kebir*, elles font ensuite cuire le grain avec de la viande et mangent ce mets qui doit leur apporter la bénédiction divine.

Aachoura, ou fête de la dîme, est consacrée aux aumônes. On fait un repas de famille la nuit dans les différentes maisons et l'on distribue autant que possible aux pauvres le quarantième de l'argent que l'on possède. Cette évaluation est naturellement toute théorique ; on peut être sûr que les riches s'arrangent pour tranquilliser leur conscience sans faire des prodigalités. Un procédé courant consiste à faire l'aumône aux membres de la famille sans fortune, dont on a l'entretien à sa charge.

Les *nefqas* (1) sont des réunions à caractère religieux qui servent de prétexte à des dîners. Il y en a six par an : deux dans chacun des mois de *redjeb*, *châabane* et *ramadan*, les 15 et 27 du mois.

Au début et à la fin du jeûne de *ramadan* on tire un coup de fusil dans les maisons. Pendant toute la durée du jeûne, des musiciens s'installent au sommet du minaret de la grande mosquée et jouent de la *ghaïta* à l'heure du dîner et vers deux heures du matin.

---

(1) *Nefqa* vient du verbe *anfeq*, faire de la dépense, alimenter, fournir des aliments.

L'éducation religieuse des enfants est faite à l'école pour ceux qui la fréquentent. Certains pères lettrés se chargent d'enseigner eux-mêmes la religion à leurs garçons et les emmènent à la mosquée quand ils s'y rendent. Les illettrés, qui sont peu au courant des pratiques religieuses, demandent à un taleb de montrer à leurs enfants celles qui sont les plus essentielles.

MOSQUÉES

On compte à Oudjda treize mosquées publiques, dont trois seulement sont importantes : *Djamâa el Kebir* ou grande mosquée, *Djamâa Sidi Okba* et *Djamâa Heddada ;* on y fait la *khotba* (prône) le vendredi. Les autres mosquées sont de simples maisons délabrées et fort sales ; les fidèles y font des ordures en pleine cour. Il faut remarquer que les trois édifices principaux ne sont guère mieux tenus ; on ne trouve des cabinets d'aisances qu'à la grande mosquée, encore sont-ils des plus malpropres.

Djamâa el Kebir (Pl. XI, 33, Pl. XVIII, fig. 2 et Pl. XIX, fig. 1 et 2) est à côté de l'angle nord de la kasba. Elle comprend dix nefs parallèles au petit axe avec quatre rangées de piliers réunis par des voûtes surbaissées ; l'ensemble de la construction est donc supporté à l'intérieur par trente-six piliers. On pénètre dans la mosquée par trois portes ; la porte principale sur la façade ouest et deux portes plus petites sur la façade nord. Le *mihrab* (1) est dans la sixième nef à partir du nord, en face la porte principale.

Les nefs ont environ trois mètres de large ; elles sont couvertes avec des tuiles creuses reposant sur des chevrons jointifs en rondins de thuya. Les fermes, placées à environ cinq mètres au-dessus du sol, sont également faites avec des rondins du même bois assemblés de façon sommaire ; elles comportent deux arbalétriers, un entrait formé de deux perches fixées l'une au bout de l'autre, un faux entrait et un poinçon qui descend jusqu'à l'entrait. Les chevrons s'appuient sur trois pannes dont une panne faîtière. La décoration des façades est à peu près nulle. Chaque porte est surmontée d'un auvent de faible saillie, les deux petites portes secondaires sont entourées de dessins grossiers paraissant anciens (Pl. XIX, fig. 1). A l'intérieur, des

(1) *Mihrab*, niche orientée à l'Est et qui indique la direction dans laquelle il faut prier.

dessins du même genre, dont les principaux motifs sont des rosaces et des triangles, figurent au-dessus des arcades, sauf dans les deux nefs du nord, qui auraient été refaites sous le règne de Mouley Slimane, au début du XIXe siècle.

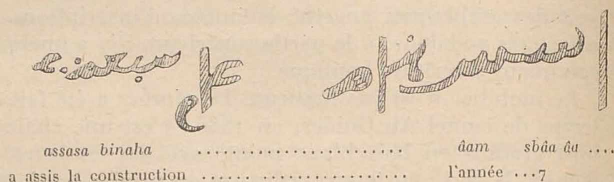
Le *mihrab* est curieux et assez joliment ouvragé ; on y voit des arabesques en stuc entourées d'inscriptions en caractères andalous ; à la partie supérieure il y a quelques spécimens d'écriture koufique.

Le mobilier n'est pas luxueux. Le *nimber* a été fait du temps de l'amel Ali Guider, en 1880 ; c'est une chaire à huit gradins en bois blanc peint avec des couleurs où domine le vert ; en temps ordinaire on remise le nimber dans une petite pièce à côté du mihrab. Une pendule à balancier, des nattes étendues sur le sol, d'autres qui garnissent le bas des murs et des piliers, huit veilleuses en verre blanc complètent l'ameublement. Dans la cour et sur le sommet du mur de la *mahakma* du cadi est un petit cadran solaire horizontal. Il a été fait par un personnage idoine venu de Fez avec la mahalla à l'époque des évènements roguistes.

Le minaret (Pl. XIV, fig. 2 et Pl. XVIII, fig. 2) est placé à l'angle sud-ouest de la mosquée, il est en brique et de forme carrée, sa hauteur totale est de 24 mètres. Au centre existe un massif de maçonnerie, l'escalier court entre ce massif et le mur extérieur. Sur la plate-forme du sommet s'élève un petit édicule carré, ayant sur ses faces des plates-bandes de briques émaillées vertes et blanches ; il se termine par une coupole qui porte une tige à trois boules de cuivre. Le corps du minaret est ornementé de trois étages de dessins en saillie. En haut ce sont des colonnettes réunies par des sortes d'ogives faites d'une série de demi-cercles jointifs ; au milieu, les colonnettes plus petites supportent plusieurs rangs d'ogives analogues ; vers le bas, la décoration est constituée par une arcade unique ayant sensiblement la forme des précédentes. Un peu avant d'atteindre la plate-forme, il y a dans l'escalier un recoin fermé par une porte où se trouvent deux pendules à balancier que le *moueddin* consulte avant de crier ses appels à la prière.

La grande mosquée a été commencée en 1298 par le sultan merinide Abou Yacoub Youcef. Les fragments d'une inscription koufique apparaissent encore au milieu du panneau inférieur de la face ouest du minaret. La plus grande partie de cette inscription manque, elle était tracée

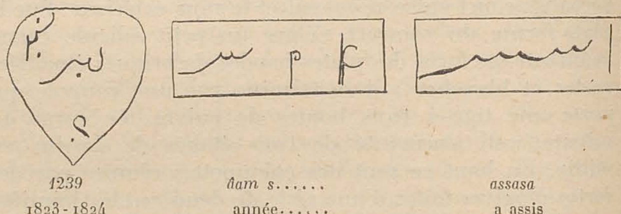
sur des briques vernissées de différentes couleurs. La pâte de ces briques est rouge, elle est visible aux endroits où on a gratté l'émail pour former les lettres. Il ne reste plus de cette inscription que ce qui suit :



assasa binaha .... *âam sbâa âu* ....
a assis la construction .... l'année ...7

Les murs de la salle de prière sont en très mauvais état, il a fallu les étayer à l'est ; la toiture aurait également besoin de réparations. Le minaret, dont la partie supérieure menaçait ruine, vient d'être restauré. En effectuant les travaux, on a trouvé, dans les platras inclus entre le bétonnage de la plate-forme supérieure et les voûtes qui la supportent, trois fragments de briques faits d'une pâte blanche très fine et couverts de lettres ; l'un d'eux porte une date.

Voici la reproduction de ces fragments :



1239 — 1823-1824 | *âam s......* — année...... | *assasa* — a assis

La date se rapporte sans doute à une réparation exécutée au commencement du règne du sultan Mouley Abderrahman ; le restant de l'inscription paraît être une copie de celle du minaret.

Djamâa el Kebir est placée sous le vocable de Sidi Yaya ben Younes.

Imam : El Hadj Ahmed ben Thami. Le prône du vendredi est fait par El Hadj Abderrahman bel Hachemi.

Djamâa Sidi Okba (Pl. XI, 39) se trouve dans le quartier des Oulad Aïssa. Elle a six nefs de trois rangées de piliers,

soit un total de quinze piliers pour tout l'édifice. Les trois nefs du nord sont les plus anciennes ; la deuxième, où était autrefois le *mihrab*, a un toit à deux pentes comme ceux de la grande mosquée ; toutes les autres nefs sont à terrasse. Les trois nefs du sud ont été construites vers 1906; cet agrandissement a entraîné le déplacement du mihrab et le percement d'une deuxième porte dans la façade ouest.

On prétend que *djamâa Sidi Okba* serait plus ancienne que *djamâa el Kebir*, et qu'elle aurait été reconstruite au moins deux ou trois fois ; à l'origine elle aurait eu un minaret.

Imam : Mohammed ben Aïssa des Chiadma.

Djamâa Heddada (Pl. XI, 34) est située dans le quartier des Ahel Oudjda. Elle n'a aucune architecture, c'est une grande maison à terrasse, dont l'intérieur est partagé en cinq nefs de deux rangées de piliers ; la couverture est donc supportée par huit piliers. On la dit ancienne ; elle aurait été bâtie par une femme nommée Heddada et reconstruite du temps de l'amel Abd el Malek es Saïdi, entre 1881 et 1889.

Imam : Bouzian ben Aouchi.

Djamâa Gheriba (Pl. XI, 35), dans le quartier des Oulad Amrane. A été reconstruite il y a une quarantaine d'années. Elle aurait été bâtie aux frais d'une femme du nom de Gheriba.

Imam : Mokhtar ben Khatir.

Djamâa Zitouna (Pl. XI, 36), dans le quartier des Oulad Amrane. Elle est ancienne et n'aurait jamais été rebâtie. Elle tire son nom d'un olivier qui est dans la cour.

Imam : Lahcene ben Brahim.

Djamâa Haïmer (Pl. XI, 37), dans le quartier des Oulad Amrane. Elle a été reconstruite il y a environ 25 ans. Sidi Haïmer qui l'aurait fait bâtir est inhumé à l'intérieur, c'était un saint dont on a perdu le souvenir.

Imam : Ahmed ben Abdelkader.

Djamâa Berghouts (Pl. XI, 38), dans le quartier des Oulad Amrane. Elle est ancienne et a été refaite il y a une cinquantaine d'années. Son nom lui vient de Sidi Berghouts (Monseigneur aux puces) qui y a son tombeau ; on ne sait plus rien de ce saint.

Imam : Tayeb ben Zaouïa el Mazouzi.

Djamâa Makhzen (Pl. XI, 40), dans le quartier des Ahel el Djamel. Elle doit être assez ancienne et a été rebâtie

entre 1892 et 1895, par ordre de l'amel Abdesselam ould Boucheta ech Chergui.

Imam : Mohammed ben Abd es Sadok.

Djamâa Djohora (Pl. XI, 41), dans le quartier des Ahel el Djamel. Elle aurait été construite, il y a près de quatre siècles, par les soins d'une femme nommée Djohora et rebâtie vers 1880 au temps de l'amel Ali Guider.

Imam : Ahmed Belgacem.

Djamâa Dalia (Pl. XI, 42), dans le quartier des Oulad el Gadi. Son nom lui viendrait d'une vigne, qui était autrefois dans la cour et a disparu il y a à peu près trente ans ; comme elle était trop vieille on l'a arrachée. Cette mosquée serait ancienne.

Imam : Mohammed ben Tahar.

Djamâa Taha (Pl. XI, 43), dans le quartier des Oulad el Gadi. On croit qu'elle aurait été bâtie par un certain Taha ben Bezza, d'Oran, mais on ne sait pas à quelle époque.

Imam : Ahmed ben Mekki.

Djamâa Lechebeb (Pl. XI, 44), dans le quartier des Oulad el Gadi. Elle aurait été bâtie par un nommé Lecheheb (le blond), on ne sait rien de lui. Elle a été refaite il y a une vingtaine d'années.

Imam : El Hadj Mohammed bel Haoussine, de Mascara.

Djamâa el Bacha (Pl. XI, 32). Au *Dar el Makhzen*, dans la kasba ; elle est réservée à l'amel et à son entourage. On suppose qu'elle a été construite par le caïd Ali el Guennaoui, par conséquent vers 1840. Le khalifa d'Abd el Malek es Saïdi l'a fait agrandir entre 1881 et 1889.

Imam : Ahmed ben Abdelkader ben Tayeb, de Mascara.

ZAOUÏAS (1)

Les zaouïas sont au nombre de onze. Les gens d'Oudjda en nomment quatorze, car ils classent à tort parmi les zaouïas :

1° Au quartier des Oulad Amrane, la maison d'Ahmed et Mohammed ben Mahieddine (Pl. XI, 50), marabouts dirigeants de la zaouïa qadria de Sidi Aïssa.

2° Dans le même quartier, la maison du marabout

(1) Les renseignements de ce paragraphe sont dus à l'obligeance de M. Ahmed Bennacef. Il serait difficile à un européen de les recueillir sans éveiller les susceptibilités des intéressés.

El Hadj Mohammed ben Abd er Rezaq, qui dirige également la zaouïa qadria de Sidi Aïssa (Pl. XI, 51).

3° Au quartier des Oulad el Gadi, la maison où descendent les chefs de l'ordre des Kerzazia ou leurs moqaddems, quand ils viennent à Oudjda (Pl. XI, 56).

Les zaouïas d'Oudjda n'ont en général pas de fêtes spéciales. Les disciples se réunissent régulièrement pour faire les exercices religieux particuliers à chaque ordre ; le jour du Mouloud, les adeptes de l'extérieur envoient des délégations, qui prennent part à ces exercices.

Les onze zaouïas sont :

Zaouïa Tidjania (Pl. XI, 45), dans la kasba. Elle a été créée en 1904 par Bou Arakia, khalifa et neveu de l'amel actuel, à l'aide de souscriptions recueillies chez les Fasis. La zaouïa mère est à Aïn Mahdi. Cette zaouïa a comme adeptes les commerçants de Fez et une quarantaine d'Algériens. En 1909, Sidi Mohammed ould Mouley Bachir, un des maîtres de l'ordre, est venu la visiter pour la première fois.

Moqaddem : Driss el Boukhari.

Zaouïa Taïbia (Pl. XI, 46), au quartier des Achegfane. Elle a été créée en 1822-1823 par Sidi el Haoussine ben Ramdan. La zaouïa mère est à Ouezzan. Les adeptes sont une partie des habitants d'Oudjda et beaucoup de gens des Beni Snassen. La zaouïa reçoit de temps en temps la visite des cheurfa d'Ouezzan, qui viennent recueillir des ziaras dans l'amalat.

Moqaddem : Ben Ali ould el Hadj Mohammed ben Abbou.

Zaouïa Zïania (Pl. XI, 47), dans le quartier des marchés. Elle a été fondée en 1718 par Si Boumedien ould Si Mhammed Bouzian. La zaouïa mère est à Kenadsa. Elle a comme adeptes les Djaouna (Angad), les Beni bou Hamdoun, Beni Hamlil, Oulad Saïd et Rehamna (Méhaïa), des Beni Yala, Beni Mathar, Beni Snassen, Sedjâa, Beni bou Zeggou, Oulad Amor, Beni bou Yahi, Kebdana, Oulad Settout, Guelaya, des individus des ksours de Debdou et une soixantaine d'habitants d'Oudjda.

Le maître de l'ordre, Sidi Brahim ben Mohammed ben Abdallah, vient visiter la zaouïa tous les deux ou trois ans et recueillir les ziaras ; son khalifa la visite tous les ans. Cette zaouïa est très riche et fait beaucoup de propagande, c'est celle qui a le plus d'affiliés dans l'amalat.

Moqaddem : Mohammed ben Ahmed bel Bekri.

Zaouïa Aïssaoua (Pl. XI, 48), au quartier des Ahel Oudjda. Elle a été créée en 1832-1833 par Bou Yahia et le moqaddem Ben Djerboua. La zaouïa mère est à Meknès. Elle a comme adeptes un certain nombre d'habitants d'Oudjda. En 1909, Sid el Mekki, un des descendants de Sidi Mhammed ben Aïssa, est venu recueillir la ziara.

Moqaddem : Ahmed ben Djerboua.

Zaouïa Qadria d'Abd el Ghani (Pl. XI, 49), au quartier des Oulad Amrane. Elle a été créée en 1892-1893 par El Hadj Mohammed ben Abd el Ghani. La zaouïa mère est à Baghdad. Elle a des adeptes parmi les arabes Triffa, les Kebdana, les Guelaya et à Oudjda. Depuis la mort du fondateur, qui a été tué, cette zaouïa a beaucoup déchu ; elle avait à l'origine quatre à cinq cents adeptes.

Moqaddem : Mohammed ould el Hadj Mohammed ben Abd el Ghani.

Zaouïa Qadria de Mouley Rechid (Pl. XI, 53), dans le quartier des Ahel el Djamel. Elle a été fondée en 1847 par El Hadj Mohammed ben Omar, frère de Mouley Rechid. Ses adeptes sont des Beni Khaled (Beni Snassen), Mezaouir (Angad), Beni Oukil, Mehaïa, Beni Yala, Beni Guil et des gens d'Oudjda; elle a au total environ trois cents serviteurs religieux. La zaouïa mère est à Nédroma.

Moqaddem : El Hadj Mostefa ould Mouley Rechid.

Zaouïa Qadria de Sidi Aïssa (Pl. XI, 57), dans le quartier des Oulad Aïssa. Elle a été fondée en 1871 par El Hadj Mohammed Sabouni à l'aide d'une souscription. Elle a comme adeptes quelques Beni Guil et une cinquantaine d'habitants d'Oudjda.

Cette zaouïa est sous l'influence religieuse de cinq marabouts des Oulad Mouley Abdelkader : Mohammed ben Mahieddine, Ahmed ben Mahieddine, El Hadj Mohammed ben Abd er Rezaq, Saïd ould Mouley Ali, Abdelkader ould Mouley Ali ; ils habitent tous Oudjda.

Moqaddem : Abdelkader ould el Hachemi.

Zaouïa Kerzazia (Pl. XI, 52), dans le quartier des Oulad Aïssa. Elle a été créée en 1873 par le moqaddem Zaïd Snoussi. La zaouïa mère est à Kerzaz. Les adeptes sont des gens d'Oudjda, dont quelques Algériens, et des Beni Snassen. Tous les ans, le maître de l'ordre ou bien un de ses parents viennent visiter la zaouïa et recueillir les offrandes des adhérents.

Moqaddem : Larbi el Bouzidi.

Zaouïa de Sidi Ali ben Abderrahman de Za (Pl. XI, 54),

au quartier des Ahel el Djamel. Elle a été créée en 1875 par le moqaddem Driss ben Abd el Ouahab. La zaouïa mère est à Za, au lieu dit Narguechoum chez les Beni Mellal. Sidi Ali ben Abderrahman était un chérif alaouite. La zaouïa a comme adeptes des habitants d'Oudjda et des Beni Snassen.

Moqaddem : Ahmed ould Si Driss.

Zaouïa de Mâ el Aïnine (Pl. XI, 55), dans le quartier des Oulad el Gadi. Elle a été créée en 1905 par El Hadj Abderrahman ben el Hachemi ; la zaouïa mère est à Chinguetti, dans la Seguiet el Hamra, au sud du Maroc.

Cette zaouïa n'a que trente-cinq à quarante adeptes, parmi les habitants d'Oudjda et les Beni bou Saïd du cercle de Marnia ; elle ne fait guère de propagande.

Moqaddem : El Hadj Abderrahman bel Hachemi.

Zaouïa Derqaoua (Pl. XI, 58), au quartier des Oulad Aïssa. Elle a été fondée en 1859-1860 par Bou Azza ben Mohammed el Hadj Abdelkader ben El Hadj Mohammed. La zaouïa mère est aux Beni Zeroual (Djebala), près de Fez. Les adeptes sont des gens d'Oudjda, des Derafif (Mezaouir), Beni Yala, Serardja (Beni Oukil), Oulad Ali Chebab (Beni Snassen), soit environ trois cents serviteurs religieux. Mouley Larbi, le petit-fils du fondateur de l'ordre, a cessé ses visites depuis le mouvement roguiste. Cette zaouïa ne fait pas de propagande.

Moqaddem : Mouley el Haoussine ben el Hadj el Khelloufi.

La zaouïa des Derqaoua contient plusieurs tombeaux ; elle vend des sortes de concessions. Certains personnages, dont l'amel Ahmed ben Daoudi et un de ses fils, sont enterrés sous une coupole ; les tombes sont au ras du carrelage et faites d'une sorte de mosaïque curieuse, assez artistement exécutée avec des briques vernissées par des ouvriers de Fez.

MARABOUTS

Le culte des saints étant très développé au Maroc, il n'y a pas lieu de s'étonner du grand nombre de chapelles que l'on rencontre en ville et aux environs ; Oudjda a d'ailleurs la réputation d'être une pépinière de santons.

D'après la situation des monuments qui leur sont dédiés les marabouts d'Oudjda peuvent être répartis en quatre groupes principaux :

1° MARABOUTS DE L'INTÉRIEUR DE LA VILLE

Sidi Abdesselam, il vit encore, mais n'est plus qu'une épave humaine ; c'est un grand vieillard à barbe blanche d'environ quatre-vingts ans, qui a à peu près perdu l'usage de la parole et la faculté de se mouvoir ; il ne quitte pas la koubba où sera son tombeau (Pl. XI, 59).

Sidi Abdesselam serait un chérif édrissite originaire des environs de Merrakech ; il serait venu à Oudjda vers 1880 pour exercer la profession de *taleb*. A cette époque il était déjà pauvre d'esprit et secouait parfois un peu rudement les gens rencontrés sur son chemin ; il lui arrivait même de les insulter ; mais comme il était très pieux sa démence contribuait à le faire passer pour un grand marabout ; il allait prier sur les tombeaux des saints et vivait d'aumônes.

Au moment de l'occupation d'Oudjda, Sidi Abdesselam habitait une petite chambre contiguë au minaret de la grande mosquée, dans la ruelle qui donne accès à la kasba. Un algérien venu avec la colonne française, le nommé Lakhdar ben Saïd, s'institua alors de lui-même son moqaddem et entreprit de lui élever une koubba. Il fit donc une collecte auprès des gens de la ville et de l'extérieur, puis, ayant réuni la somme nécessaire, il construisit, à côté de son logement, le petit monument où les fidèles lui apportent maintenant leurs offrandes.

C'est une jolie koubba à terrasse encastrée dans les maisons ; la façade de la rue est percée d'une porte et de deux fenêtres grillagées fermées par des volets verts.

La koubba de Sidi Abdesselam est assez fréquentée, on y apporte des victuailles ; le marabout reste étendu sur des coussins et se contente de fixer des yeux ternes sur les visiteurs.

Parfois on sacrifie devant sa porte un mouton, dont on lui abandonne la dépouille. Lorsque ce sont des femmes qui viennent en *ziara* (1) le moqaddem se retire discrètement et les laisse seules avec le saint personnage.

Certains jours de fête la koubba est illuminée avec des bougies, alors on voit, à l'intérieur, des gens accroupis qui semblent faire la veillée mortuaire de ce moribond.

Les Oudjada ont grande confiance dans la *baraka* (2) de

---

(1) *Ziara*, pèlerinage suivi d'aumône.

(2) *Baraka*, bénédiction.

Sidi Abdesselam; ils prétendent que ses prédictions se sont toujours réalisées.

On raconte que trois jours avant la fuite de l'amel Abd el Malek es Saïdi, contre lequel les tribus s'étaient révoltées en 1886, il aurait déclaré à son entourage : « Le Makhzen quittera votre pays. » Les événements avaient d'ailleurs pris une tournure si violente, qu'il n'était pas nécessaire d'être un grand prophète pour en prévoir l'issue.

Sidi Châaib (Pl. XI, 60). — Son tombeau est dans la kasba, à côté de la koubba de Sidi Abdesselam. C'est un simple haouch (1) de trois mètres environ de hauteur ; à l'intérieur une vigne tapisse les murs.

On entre par un petit vestibule ; deux lucarnes donnant sur la rue ont des chiffons accrochés à leurs barreaux.

On sait très peu de choses sur ce saint ; les uns le disent originaire des Oulad Bou Châaib d'Azemmour, d'autres des Beni Oukil, d'autres encore des Oulad Sidi Zian, qui habitent actuellement chez les Beni Ouacine ; personne ne peut dire, même approximativement, l'époque à laquelle il vivait. Sidi Châaib a une certaine réputation ; les femmes viennent lui demander de leur faire obtenir des enfants ; on l'implore aussi pour la guérison des malades, des possédés, la réussite des affaires. Autrefois les gens de la ville égorgeaient tous les ans, au printemps, une vache devant sa tombe ; depuis environ douze ans cet usage est tombé en désuétude.

Sidi Belal (Pl. XI, 61). — Il n'a qu'une simple petite chambre à la kasba, dans le pâté de maisons situé en face du Dar el Makhzen.

A l'intérieur se trouve un léger soubassement de maçonnerie figurant une tombe ; une porte et une petite fenêtre à barreaux prennent jour sur la place.

Sidi Belal est le patron des nègres ; c'est le premier noir qui se soit converti à l'islamisme ; il était contemporain du prophète ; on l'appelait Belal Ben Hammama, du nom de sa mère ; il doit avoir été enseveli à la Mecque.

La pièce qui lui est consacrée n'est donc pas une sépulture, mais une chapelle dédicatoire comme il en existe dans beaucoup d'autres villes de l'Afrique du Nord.

---

(1) Le haouch est une enceinte non couverte, tandis que la koubba est couverte généralement avec un dôme; l'haouïta est plus modeste que le haouch. elle est constituée par un petit mur bas.

Le colonel Trumelet en signale une sur la plage, à quatre kilomètres environ à l'est d'Alger; elle aurait été élevée par les nègres, en 1848, lors de l'abolition de l'esclavage. (1)

La chapelle d'Oudjda, dont la clef est déposée chez l'amel, est récente. Elle est l'œuvre du caïd Abdallah du Makhzen, qui, une nuit de 1896, vit en songe Sidi Belal monté sur une autruche. Le saint lui intima l'ordre de lui construire un tombeau. Quoique de race blanche, le caïd Abdallah, qui était un bon musulman, s'exécuta immédiatement et, à la place de la vulgaire haouïta de pierres brutes existant autrefois, il fit faire le sanctuaire que l'on voit maintenant.

Cette pieuse soumission aux ordres de Sidi Belal fut mal récompensée ; l'année suivante, lors des troubles de 1897, le caïd Abdallah fut tué dans l'échauffourée du bois de betoums, près Marnia.

Les nègres de la ville racontent que Sidi Belal aurait été surveillant des eaux à la Mecque et qu'il serait venu mourir à Oran où reposerait son corps. Au temps où Oudjda n'était qu'une agglomération de huttes, les esclaves noirs qui s'y trouvaient auraient rapporté d'Oran une pierre provenant des déblais de sa tombe ; ils l'auraient enfouie à l'endroit où se trouve la chapelle actuelle.

Tous les ans, à l'époque des figues, les nègres font une tournée en musique pour recueillir les fonds nécessaires à l'achat d'un bœuf, qu'ils égorgent en l'honneur de leur saint. Ils mangent ensuite l'animal sacrifié en compagnie d'autres malheureux.

Sidi Abd el Ouahab (Pl. XI, 62). — La koubba est dans le quartier des marchés, à l'angle du terrain vague où est installé aujourd'hui le marché aux grains et près de Bab ez Zaouïa. Elle est rectangulaire, sa couverture est en forme de voûte ; une petite *msella* (2) est attenante à l'entrée (Pl. XXI, fig. 2).

Sidi Abd el Ouahab était un chérif édrissite des Oulad Bou Sbâa de l'Haouz Merrakech ; il vint s'établir à Oudjda vers 1345. Ses descendants y vivent encore ; le principal d'entre eux est Ahmed ould Moqaddem Si Driss. Ils possèdent bien des dahir les exemptant de toute

(1) Trumelet. — *L'Algérie légendaire*, p. 354 à 364.

(2) *Msella*, sorte d'oratoire non couvert.

charge, mais aucun de leurs papiers ne fait mention de leur généalogie.

Lorsque le sultan Mouley el Hassane vint à Oudjda en 1876, des Oulad bou Sbâa, qui l'avaient suivi, se présentèrent à eux comme parents. Les Oulad bou Sbâa et les Oulad Sidi Abd el Ouahab fraternisèrent pendant le séjour de la mahalla et se firent des invitations réciproques.

Sidi Abd el Ouahab était adel du cadi Sidi Driss, dont le tombeau est dans les jardins ; il remplit ces fonctions jusqu'à sa mort. Il a laissé le souvenir d'un grand saint ; on lui fait d'assez nombreuses ziaras ; les offrandes sont recueillies par ses descendants.

Sidi Djilali (Pl. XI, 63). — Il a son tombeau contre le mur d'enceinte et à l'extérieur, à côté de la porte Sidi Abd el Ouahab ; c'est une petite koubba de style ancien et à coupole écrasée.

Sidi Djilali était originaire des Oulad Sidi ben Abd el Djebar de Maïz à Figuig. Il vivait à l'époque du précédent ; il fut un des disciples du cadi Sidi Driss et mourut avant lui. Sa postérité s'est éteinte depuis quelque temps ; aussi est-ce un mendiant aveugle, du nom de Daho, qui s'occupe de son tombeau où il couche.

Sidi Mohammed et Tounsi (Pl. XI, 64). — Ce marabout est inhumé dans une mauvaise petite chambre, à l'angle d'une maison écartée des Oulad Amrane ; personne ne prend soin de son sanctuaire.

Sidi Mohammed et Tounsi est complètement oublié ; tout ce qu'on peut présumer, c'est qu'il serait originaire de Tunis, ainsi que l'indique son nom.

Sidi Mohammed Driouech (Pl. XI, 65). — Sa tombe est dans le quartier des Oulad el Gadi, contre le rempart. On lui a élevé en 1909 une koubba à terrasse ; le sommet des murs est ornementé avec de petits merlons ouvragés.

On ne sait absolument rien de ce marabout, que l'on suppose avoir vécu à une époque ancienne. Son nom est un diminutif de derouich ; il signifie par conséquent petit derviche.

Sidi Zian (Pl. XI, 66). — Sur le tombeau de ce saint on a construit une petite chambre rectangulaire à terrasse avec porte ogivale ; commencée en 1907 par Ben Ali ould Mohammed, chef du douar Oulad Sidi Zian (Beni Ouacine), elle n'a été terminée qu'en 1909. Ce monument se trouve dans le quartier des Oulad el Gadi et non loin de Bab el Gharbi.

Sidi Zian vivait au temps de Moulay Ismaïl, qui a régné au Maroc de 1672 à 1727. Il appartenait à une famille de cheurfa dont l'ancêtre Sidi Zian aurait d'abord habité Tlemcen, d'où il aurait été se fixer aux environs de Taza, à Sidi Meharez. Cet ancêtre se serait ensuite rendu à Outat, chez les Oulad el Hadj, où il aurait fondé une zaouïa, puis à El Haïrech, chez les Beraber Aït Aïssa ; il mourut en ce dernier point. Le premier Sidi Zian laissa plusieurs enfants, parmi lesquels Sidi Ahmed, père d'Abdallah, père de Mohammed Taleb, père d'Ahmed, père de Mohammed, père d'Ahmed. Ce dernier Ahmed, qui fut surnommé Sidi Zian, est le saint inhumé à Oudjda ; il vint d'El Haïrech se fixer chez les Angad, à l'époque de Moulay Ismaïl, comme il a été dit plus haut, il y mourut et fut enterré près de la ville.

Les descendants d'Ahmed Sidi Zian se mêlèrent d'abord aux Beni Ouacine, lesquels campaient autrefois vers Madjen Bakhta, entre la montagne des Beni Snassen et le djebel Meghris. Ils suivirent leur fortune quand ils furent rejetés sur le territoire qu'ils habitent actuellement dans le cercle de Marnia. De nos jours, les Oulad Sidi Zian forment un douar de la tribu des Beni Ouacine.

Sidi Ahmed Abecheri (Pl. XI, 66 b). — Le haouch de ce saint est dans la kasba, il est complètement entouré de maisons, on ne peut plus y accéder que par une petite porte percée dans le rempart contre lequel il s'appuie.

Sidi Ahmed Abecheri est tombé dans l'oubli, les légendes même sont muettes sur son compte. Sa postérité a disparu et ses biens ont été recueillis par les habous. On ne possède aucune indication sur la date, car les anciens registres ont été brûlés.

Nota. — Certains auteurs disent que l'on vénère à Oudjda le tombeau du marabout d'Andalousie, Mohammed ben Mellouk ou Moulouk. Né à Cerdoba, il aurait quitté l'oued Drâa où il résidait au commencement du XVIe siècle pour se fixer à Oudjda où il serait mort. (1)

Le nom de ce saint est complètement inconnu dans le pays. Si les renseignements qui précèdent sont exacts, c'est que la tombe aurait disparu sans laisser de traces, à moins que ce ne soit celle de Sidi Mohammed Driouech dont on aurait oublié une partie du nom.

---

(1) GODARD, p. 71. — TRUMELET. — *L'Algérie légendaire*, p. 450.

2° MARABOUTS DE L'OLIVERAIE ET DE SES ABORDS

Sid el Hadj Mohammed ben Omar et Sid el Hadj Mouley Rechid (Pl. XV, 6). — Les deux sépultures se trouvent au milieu d'un haouch d'environ 2m50 de hauteur fermé par une porte en bois blanc. Ce haouch est situé au nord de la ville et à l'ouest de la route de Marnia. La tombe de Sid el Hadj Mohammed ben Omar est toute simple ; sur celle de son fils, Sid el Hadj Mouley Rechid, il y a deux pierres sur lesquelles sont gravées des inscriptions en couleurs ; à la tête, des extraits de la *Borda*, aux pieds, son nom et la date de sa mort.

Sid el Hadj Mohammed ben Omar était originaire du Khorassan ; il vint d'abord résider à Nédroma, puis chez les Beni Snassen où il fonda une zaouïa ; plus tard, il se rendit à Oudjda et y créa la zaouïa Qadria, dite de Mouley Rechid, qui fonctionne encore sous l'autorité de son petit-fils El Hadj Mostefa. Sid el Hadj Mohammed ben Omar mourut à Oudjda entre 1875 et 1880.

Son fils, Sid el Hadj Mouley Rechid, naquit dans cette ville ; il eut après son père la direction de la zaouïa et mourut de maladie à l'âge de 45 ans, à la fin de mars 1907.

Pendant son séjour à Nédroma, Sid el Hadj Mohammed ben Omar eut un fils aîné qu'on appela Sidi Ben Abdallah et qui s'éteignit dans cette ville ; ses enfants y vivent encore.

Le haouch de Sid el Hadj Mohammed ben Omar a été bâti vers 1885 par un Angadi nommé Abdallah Chelihi, qui était serviteur religieux de ce marabout ; il fut ensuite agrandi du côté du nord à la mort de Sid el Hadj Mouley Rechid.

Sidi Mokhtar bel Mahdi (Pl. XV, 7). — La koubba est à l'ouest du monument des précédents ; elle est du style habituel, mais la coupole n'a jamais été achevée.

Sidi Mokhtar bel Mahdi était un chérif édrissite de la famille des Oulad Yacoub, fixée dans la tribu des Beni Khaled (Beni Snassen). Il naquit à Oudjda, où était venu habiter son père. Sidi Mokhtar alla faire ses études à Mazouna ; il y resta sept ans, après quoi il alla se perfectionner à Fez et y resta sept autres années ; il rentra enfin à Oudjda pour se marier. Pendant sa vie il exerça les fonctions de taleb et se fit remarquer par sa dévotion ; il finit ses jours aux environs de 1860 ; il était âgé de soixante-dix à quatre-vingts ans. On lui éleva une koubba,

parce que c'était un homme chéri de Dieu, mais il n'a jamais eu aucune influence.

Sidi Mokhtar eut deux fils : Ahmed. mort après lui, lequel a laissé deux enfants, et Mohammed, encore vivant, qui a trois enfants dont l'aîné, Mohammed, est commis au service des perceptions d'Oudjda.

Sidi Aacem (Pl. XV, 8). — Il est inhumé dans une petite haouïta d'environ un mètre cinquante de hauteur enfouie au milieu des cactus, au sud et contre la route de Marnia, près du cimetière juif. Un puits existe à côté de l'haouïta.

On donne Sidi Aacem comme originaire des Beni Hamlil, mais ce n'est pas certain. Il aurait vécu au temps de Sidi Driss et de Sidi Toumi, c'est-à-dire au milieu du XIVe siècle. C'était un saint personnage ; son tombeau est pourtant peu fréquenté.

Sidi Mohammed ben Zian (Pl. XV, 9). — Il a une koubba surmontée d'un dôme élevé ; elle est voisine de l'haouïta de Sidi Aacem. Sidi Mohammed ben Zian appartenait aux Oulad Sidi Abd el Hakem, fraction des Oulad Sidi Cheikh Gheraba ; il nomadisait dans la région d'Oudjda. Ce marabout est mort vers 1780 et a été enterré près de la ville. On lui fit d'abord une mauvaise petite haouïta en pierres sèches. La koubba actuelle est l'œuvre de Bou-Amama ; il la fit construire alors qu'il était à Beni Ounif et y mettait en chantier celle de Sidi Slimane bou Smaha. Un moqaddem domicilié à Oudjda recueille les offrandes des pèlerins.

On attribue de nombreux miracles à Sidi Mohammed ben Zian. Un jour, un bateau ramenant des pèlerins de la Mecque se brisa par le milieu en pleine mer. Les malheureux passagers, attendant la mort, récitaient la *chahada* (profession de foi), quand ils virent tout à coup apparaître Sidi Mohammed ; il s'avança sur les flots et prit dans ses mains les deux parties du navire, qu'il réunit immédiatement. A leur retour dans le pays, les pèlerins furent très étonnés d'apprendre qu'au moment de l'accident notre thaumaturge était campé à Dar el Gâad, aux environs de Berguent, où de nombreuses personnes l'avaient vu. Une autre fois il vint à Oudjda avec une caravane; les habitants étaient dans la désolation parce qu'il n'avait pas plu depuis deux ans ; la sécheresse menaçait de les affamer. Dans leur affolement, ils allèrent égorger un taureau devant Sidi Mohammed le suppliant d'intervenir pour eux auprès de Dieu. Le marabout se mit en prières et l'eau tomba aussitôt;

mais le Seigneur réclamait sans doute une auguste victime en échange de cette faveur, car il prit la vie de Sidi Mohammed dès que la pluie commença à se répandre sur la terre.

En souvenir de son miracle du bateau, ce saint a été surnommé *Saheb el Ber ou el Behar* (le compagnon de la plaine et de la mer).

Sidi Chafi (Pl. XV, 10). — Sa tombe était récemment à l'intérieur d'une haouïta en mauvais état, dont la murette n'avait pas plus de un mètre quatre-vingts de haut ; la haouïta a été remplacée à la fin de 1910 par une koubba à terrasse; le couronnement du mur est dentelé; cette koubba est située à côté de la route de Marnia et à l'ouest du rempart. Sidi Chafi n'a pas laissé de postérité ; on ignore qui il était et à quelle époque il a vécu. Il a la réputation d'être d'une humilité intransigeante ; des gens lui avaient élevé une koubba, il y a fort longtemps, mais quand les ouvriers se furent retirés elle s'écroula, car le santon ne désirait alors qu'une modeste haouïta.

Ce marabout est un grand guérisseur, aussi les pèlerins lui font-ils de nombreuses visites intéressées.

Sid el Hadj el Madani (Pl. XV, 11). — Il est enterré dans un bel haouch en face de Bab el Gharbi. Les murs ont environ deux mètres cinquante de hauteur, leur sommet est dentelé ; l'entrée, de forme ogivale, est fermée par une porte.

Sid el Hadj el Madani était un chérif édrissite des Oulad Sid el Haoussine ou Hachem du Sous. Il est né dans la tribu des Ghiata, où son père était venu fonder une zaouïa à l'oued Ouareguine, après avoir quitté la zaouïa des Semelalia de Seguiet el Hamra que dirigeaient ses frères. Sid el Hadj el Madani succéda à son père à la tête de la zaouïa de l'oued Ouareguine, puis, au moment de la campagne contre le Rogui Bou Hemara, il vint à Oudjda avec la mahalla de Taza ; c'était un marabout guerrier ; ce type est rare au Maroc. Il mourut au camp de Cherâa le 12 juillet 1906. Son fils aîné, Mouley Hachem, fit apporter son corps à Oudjda et, avec l'aide pécuniaire des soldats de la colonne, il lui érigea le monument où il repose.

Le territoire des Ghiata étant occupé par le Rogui, Mouley Hachem se fixa dans la ville, qu'il ne paraît pas vouloir quitter ; deux de ses frères, plus jeunes que lui,

sont restés à l'oued Ouareguine ; l'un d'eux, du nom d'Ahmed, gère la zaouïa paternelle.

Sidi Aïssa ben Ahmed (Pl. XV, 12). — Deux rangées de pierres concentriques marquent seules l'emplacement de sa tombe, au sud des jardins.

On ne sait rien de précis sur Sidi Aïssa, qu'on croit frère de Sidi Mâafa; il aurait vécu à la fin du XVII[e] siècle. Certains contestent cette parenté et placent son existence vers le XIV[e] ou le XV[e] siècle ; ils ajoutent qu'il aurait créé à Oudjda une zaouïa disparue depuis.

Il a un haouch chez les Oulad Hassane (Trara) et un autre chez les Beni Châabane (Trara). (1)

Le tombeau de Sidi Aïssa est à peu près délaissé ; il tend à tomber dans l'oubli.

Sidi Abdelkader el Djilani (Pl. XV, 13). — Une petite chambre à terrasse, qu'on aperçoit au sommet de la hauteur des carrières, est dédiée au fameux marabout de Baghdad, fondateur de l'ordre des Qadria. Le monument ne renferme pas de sépulture et il est appelé à tort koubba de Sidi Aïssa par les européens.

Sidi Mhammed ben Chekroun (Pl. XV, 14). — Ce saint est inhumé dans une maisonnette blanchie à la chaux, au milieu d'un fourré de cactus, près de la lisière est de l'oliveraie et contre la piste conduisant à l'ancien Souk el Khemis.

Sidi Mhammed ben Chekroun serait originaire du djebel Amour. Les lettrés donnent à ce sujet la version suivante : le marabout Mohammed ben Bou el Atta habitait à l'oued El Fodda, dans le djebel Amour ; il eut trois enfants : Aïssa, Zaïd et Ali.

Ali, qui mourut à Oudjda en 1274, fut enterré au nord de la ville et près des jardins ; il laissa à son tour trois enfants : Mohammed, Ahmed et Chekroun. Mhammed ben Chekroun est le fils unique de ce dernier; il quitta le djebel Amour en 1389 et vint se fixer à Oudjda, où il finit ses jours.

Les Oulad ben Atta du quartier des Ahel Oudjda seraient de la descendance du saint ; ils sont reconnus comme cheurfa, bien que n'ayant aucun papier ; d'après leurs dires, l'arbre généalogique de la famille aurait été pris par les Beni Snassen, au temps où ces montagnards étaient en lutte avec les Mehaïa.

---

(1) BASSET, p. 72 et 78.

Le tombeau de Sidi Mhammed ben Chekroun est fréquenté ; on va lui demander la guérison des différentes maladies. Les offrandes sont pourtant peu considérables et la famille des Oulad ben Atta est de condition très modeste.

Les juifs revendiquent ce saint comme un des leurs ; ils lui donnent le nom d'Abraham ben Chekroun, mais ils ne peuvent rien dire au sujet de son origine et n'appuient leurs prétentions d'aucune preuve.

Sidi Driss (Pl. XV, 15). — Son sanctuaire est tapi dans les oliviers, près de la piste de Zoudj el Beghal et à l'endroit où elle va sortir des jardins. Il comprend une koubba trapue à dôme, une msella et un oratoire couvert, qui sont petits, frustes et construits jointivement sous deux beaux térébinthes. Le sol est inculte aux alentours, car on n'ose point utiliser les eaux d'irrigation arrivant jusqu'au domaine du marabout ; les oliviers forment une sorte de bois sacré ; le coin est charmant. Les indigènes respectent également le gibier qui s'y trouve ; l'un d'eux, un algérien, a eu récemment un bras broyé par l'éclatement de son fusil, alors qu'il chassait dans ces parages ; on ne manque pas de présenter cet accident comme une punition céleste.

Sidi Driss serait venu du Sahara ; il exerçait à Oudjda les fonctions de cadi vers 1345. Il tenait ses audiences aux *Quebour Obbaza* ; son désintéressement était tel, que pour l'établissement des actes il ne percevait qu'une *mouzouna*, tout juste de quoi payer son papier.

Il mourut sans enfants, après avoir constitué tous ses biens en habous au profit des mosquées de la ville ; on l'enterra à l'intérieur de son propre domicile.

On demande de nombreuses faveurs à Sidi Driss, particulièrement la guérison des possédés ; son moqaddem, qui habite à côté de la koubba, reçoit beaucoup de ziaras. Ce moqaddem est un Tlemçani ; il s'est institué lui-même gardien du sanctuaire depuis quatorze ans et se nomme Mohammed el Hadji. Au début, il était célibataire ; Sidi Driss lui montra dans un songe la femme qu'il devait épouser ; c'était une femme d'Oudjda, originaire de Tlemcen ; il alla la demander en mariage et la famille la lui accorda de suite sans exiger de dot.

Sidi Toumi (Pl. XV, 16). — La koubba de ce saint est à la pointe nord-ouest des jardins, près de la route de Marnia ; elle est très délabrée et sa couverture est en forme de voûte comme celle de Sidi Abd el Ouahab ; un puits sans

margelle existe à l'un des angles extérieurs. Sidi Toumi appartenait aux Oursefane, fraction des Mehaïa ; son véritable nom serait Mohammed ben Mohammed ; il aurait reçu le surnom de Toumi (jumeau), parce que sa mère trouva une couleuvre à côté de lui dans son berceau. Il y a encore de nos jours une dizaine de tentes de sa famille dans la fraction des Oursefane. Ces gens protègent les couleuvres en souvenir de leur ancêtre ; il leur est très désagréable d'en voir tuer une devant eux. Les Oulad Sidi Toumi se prétendent cheurfa ; ils disent que leur arbre généalogique leur a été pris au temps des Turcs.

Le marabout aurait d'abord erré dans le Sahara, il serait ensuite venu s'installer à Oudjda au milieu du XIVe siècle. Il fut adel du cadi Sidi Driss, le saint précédent. Sidi Toumi mourut quelques jours après Sidi Driss ; on l'ensevelit dans la maison qu'il habitait. Son tombeau est rarement visité.

3° MARABOUTS DES ENVIRONS

Au delà de l'oliveraie, dans la direction du sud-est, on rencontre la haouïta de Sidi bel Quenadel, le haouch de Sidi Mâafa, le groupe des marabouts de Sidi Yahia qui doit être examiné à part, enfin Medjmâa Salahine, où se seraient arrêtés un certain nombre de saints venus en pèlerinage à Sidi Yahia.

Sidi bel Quenadel (Pl. VII, 1). — L'haouïta est constituée par un mur bas non crépi ; elle est au milieu du Djenane Mâamar, jardin situé sur la séguia Meqcem entre Sidi Yahia et Oudjda.

Bien des gens d'Oudjda croient que Sidi bel Quenadel (1) a créé le Djenane Mâamar, mais cette histoire est un mythe, car son nom signifie Monseigneur des Lumières; il est donc très probable que l'haouïta a dû être bâtie parce qu'on aura aperçu quelque feu follet en ce point ; c'est l'avis d'indigènes intelligents. Le cadavre d'un inconnu peut d'ailleurs parfaitement être enseveli là. On signale un peu partout des tombes de Sidi bel Quenadel ; chez les Msifa des Djebala, le Tirbâane des Oulhassa Gheraba (2), aux Beni bou Zeggou, à Figuig, etc.

Sidi Mâafa (Pl. VII, 4). — Son tombeau est dans un haouch à porte ogivale, qui est assez élégant quoique sobre. Il se

---

(1) *Quendil*, plur. *Quenadel*, lampe à plusieurs branches.

(2) BASSET, pp. 53 et 120.

trouve dans un ravineau du djebel El Hamra. On voit autour un vieux cimetière et les ruines d'un oratoire minuscule ; quelques jujubiers sauvages de belle venue sont couverts de chiffons, qui pendent à leurs branches en guise d'ex-voto. Sur la piste de Sidi Djabeur et à la pointe est du djebel El Hamra, on montre les restes d'une petite mosquée et d'une maisonnette où aurait vécu Sidi Mâafa, s'il faut en croire la tradition.

Sidi Mâafa était originaire des Beni Oukil, on trouve encore de ses descendants dans la plaine des Triffa ; c'est la famille des Mâafate. Ce marabout aurait été contemporain du sultan Moulay Ismaïl ; il faudrait donc placer son existence à la fin du XVII[e] siècle ou au début du XVIII[e] siècle. Il avait deux frères : Sidi Aïssa, qui serait le saint enterré au sud des jardins d'Oudjda, et Sidi Ali el Bekkaye, dont la sépulture est dans l'oued des Beni Ouaklane, chez les Beni Mengouch (Beni Snassen). La légende fait de Sidi Mâafa un pauvre derviche naïf. Il possédait des terres à Oudjda et les aurait vendues à des habitants moyennant le versement de cinq chéchias pleines de pièces d'or ; mais une fois les actes dressés, on ne lui aurait remis que des chéchias vides. Le sanctuaire de Sidi Mâafa est très vénéré, c'est le lieu d'asile le plus sacré après le bosquet de Sidi Yahia. Le moqaddem est un nommé Djilali ; il habite en ville.

Medjmâa Salahine (Pl. XI, 3). — Au sommet de la crête rocheuse du monticule de Zraïg, à l'est de Sidi Yahia, on remarque huit haouïtas en pierres sèches de faible relief ; elles sont connues sous le nom de Medjmâa Salahine (le lieu de réunion des saints). Au milieu de deux de ces haouïtas, il y a des buissons après lesquels sont accrochés des chiffons.

On rapporte que des marabouts venus en pèlerinage à Sidi Yahia auraient fait halte en ce lieu ; parmi eux on cite Cheikh bou Azza el Gharbi et Sidi Boumedien, de Tlemcen. C'est par respect pour leur illustre confrère qu'ils se seraient arrêtés à quelque distance de lui.

Cheikh bou Azza el Gharbi aurait vécu à la fin du XII[e] siècle ; il est enterré au djebel Irdjan, entre Larache et El Ksar.

Choaïb Ibn Hocein el Andalousi, surnommé Abou Medien ou Boumedien, naquit à Séville vers 1126. Il alla à Cordoba, puis à Bougie ; mais desservi auprès du sultan almohade Yacoub el Mansour, il fut rappelé à Tlemcen

en 1197. Sidi Boumedien s'y rendit sans retard ; il expira en vue de cette localité et son corps fut enseveli à El Eubad, où de nombreux pèlerins vont toujours le visiter. (1)

4° LES MARABOUTS DU BOSQUET DE SIDI YAHIA

Sidi Yahia ben Younes (Pl. VII, 2 et Pl. XX, fig. 1). — Ce saint est *mokhfi*, c'est-à-dire caché ; nul ne connaît l'emplacement exact de sa tombe. On croit pourtant que sa dépouille mortelle se trouve à trois pas de la source, sous les jujubiers qui sont entre la haouïta aux quatre tombes et le haouch voisin du point où émerge l'eau. C'est la raison pour laquelle des chiffons pendent aux branches de ces jujubiers et d'un térébinthe renversé (Pl. XXI, fig, 1).

Abou Hamid et Ghezali (2) aurait écrit avoir lu dans le livre de Hakim el Younani (le sage grec ?) qu'Abou Yahia ben Younes était mort à Oudjda et y avait été inhumé. C'était un des pôles du monde ; il adora Dieu pendant quatre-vingts ans dans le jeûne, le silence et la prière. Sa présence fit disparaître les lions qui infestaient les environs de la ville d'Oudjda alors considérable. Sidi Yahia fut un précurseur ; il était contemporain du Christ, mais il prédit la venue du Prophète cinq cents ans avant sa naissance ; il doit par conséquent être considéré comme musulman.

D'après les traditions locales, le saint passa sa vie auprès de Jésus, puis, étant devenu malade, ses compagnons le montèrent sur une chamelle et, quand il se sentit mourir, il leur demanda de creuser sa fosse là où l'animal s'arrêterait. Sidi Yahia expira au cours de ce voyage ; la bête qui le portait s'arrêta à la source alimentant Oudjda ; il fut inhumé à côté. Les disciples qui l'accompagnaient ne lui élevèrent pas de monument ; ils s'attachèrent au contraire à dissimuler sa tombe de peur que ses partisans ne cherchent à rapporter ses cendres en Syrie ou que ses ennemis ne tentent de les profaner ; quant à eux ils restèrent près de lui dans le *Ghar el Houriate* et continuèrent à adorer le Seigneur.

Un lettré musulman d'Algérie, M. Mohammed ben Rahal, a émis l'opinion que le nom de Jean, fils de Jonas, était probablement celui d'un ancien chrétien, qui aurait peut-

(1) TRUMELET. — *L'Algérie légendaire*, pp. 486, 491 et 492.

(2) Auteur musulman de l'Orient, mort vers 1094 ; les extraits du récit qui lui est attribué ont été communiqués par le Cadi El Hadj Larbi.

être été l'évêque d'une ville édifiée à la place d'Oudjda, seul point où la construction d'un centre important soit possible dans tout l'Angad. (1)

Le cadavre de Sidi Yahia a été de tout temps une source de bénédictions pour le pays. Avant de mourir, il avait demandé à Dieu que la ville près de laquelle il reposerait ne supporte jamais plus de trois jours de misère et qu'à aucun moment la pluie ne fasse défaut au Maroc. Sa protection est si efficace que, lorsque les indigènes de l'extérieur étaient en état d'hostilité avec ceux de la ville, ils ne pouvaient pas leur couper l'eau (2). Le petit bosquet, au milieu duquel apparaît la source, est consacré à Sidi Yahia ; on n'y a jamais fait d'autres cultures que celles du jardinet du moqaddem. Les térébinthes, les palmiers et les peupliers d'Italie poussent à leur guise, sans qu'on songe même à enlever les branches mortes (Pl. XVI, fig. 2). Les poissons, les tortues, le gibier, le bois, tout appartient au marabout et il serait sacrilège d'en faire usage. A l'entour de la source existe un vaste cimetière, qui est encore utilisé. En face des jujubiers, il y a une mosquée qui serait ancienne ; elle a été reconstruite plusieurs fois ; la dernière restauration daterait des environs de 1900.

Les Angad ensilent à Sidi Yahia sous la protection du saint, car son domaine est un lieu d'asile considéré comme inviolable. Les voleurs, meurtriers et autres criminels qui s'y réfugiaient n'étaient pas poursuivis ; aussi, jusqu'à ces dernières années, était-ce un véritable repaire de bandits. On raconte pourtant que vers 1844 un nègre, nommé Hammadi, s'installa à Sidi Yahia et chercha à jouer au marabout ; des gens de l'est venaient en grand nombre lui apporter des offrandes. Le Makhzen instruit de ces faits s'émut ; il envoya des cavaliers aux renseignements. Les pèlerins crurent alors qu'on voulait enlever Hammadi, ils firent usage de leurs armes ; au cours de la bagarre qui suivit, les mokhazenis s'emparèrent du nègre et on l'envoya à Fez chargé de chaînes.

Le moqaddem de Sidi Yahia est Sid Sequelli, des Oulad Abdesselam de Guefaït ; il recueille les ziaras ; s'il est absent les visiteurs déposent leurs offrandes dans le tronc placé sur le tombeau du haouch voisin de la source, que bien des gens croient être celui de Sidi Yahia.

---

(1) Mohammed ben Rahal, pp. 19 et 23.

(2) On verra dans la 3e partie, *Histoire*, que cette assertion est fausse.

Les femmes stériles implorent le saint, avec succès, dit-on.

Les familles d'Oudjda font constamment des pèlerinages à Sidi Yahia, de préférence le jeudi et le vendredi. Ces pèlerinages sont des parties de plaisir ; après avoir fait une aumône, on dresse les tentes pour la nuit, les femmes préparent le repas, lavent le linge et s'ébattent joyeusement à l'ombre des grands arbres (Pl. XVI, fig. 2). Il y a en outre une ouâada annuelle des gens d'Oudjda. Avec le produit d'une collecte on achète des bœufs et on donne aux pauvres la *tchicha* (couscous à l'orge).

Les juifs prétendent que Sidi Yahia est un de leurs saints injustement accaparé par les musulmans. Voici leur version : Sidi Yahia était un juif de Castille, du nom de Rebbi Yahia ben Doussa ; il fut surnommé ben Younes par les musulmans, lorsqu'il vint se fixer à Oudjda au moment de la persécution d'Espagne commencée en 1391. Il arriva vers quatre heures du soir. N'ayant pas d'eau pour faire ses ablutions avant la prière, il gratta le sol de ses mains et fit jaillir la source. A cette époque, des juifs habitaient la vallée de l'oued Taïret. Sidi Yahia les envoya chercher pour leur faire part de ce miracle, mais ils refusèrent de se déranger. Le saint n'oublia jamais cet affront ; avant de mourir, il maudit ces juifs qui furent dispersés. Sidi Yahia vécut et mourut à côté de la source sans jamais venir en ville ; il creusa lui-même sa tombe, où son cadavre fut recouvert de terre sans l'intervention de qui que ce soit, par la seule volonté de Dieu.

Dans la suite, quand on apprit qu'un grand saint reposait sous les arbres de la source, les musulmans qui étaient les maîtres du pays se l'approprièrent ; les juifs ne purent aller lui faire leurs dévotions que déguisés et en courant le danger de mort. Ils attribuent au saint le pouvoir de guérir les maladies incurables et de féconder les femmes stériles. Comme l'argent n'a pas d'odeur, le moqaddem ne manquait pas autrefois de faire une tournée de ziara en cachette chez les juifs ; actuellement ceux-ci s'arrangent pour envoyer leurs offrandes par des musulmans ; ils donnent aussi de l'huile à la synagogue à l'intention du saint.

Il y a souvent contestation entre les juifs et les musulmans au sujet de marabouts, que les derniers cherchent à s'approprier. C'est ainsi qu'à Tlemcen juifs et musulmans vénèrent la koubba de Sidi Yacoub. On peut encore

citer un autre exemple curieux dans les Trara, près de Nédroma, où l'on montre chez les Beni Châabane le tombeau de Sidi Oucha ou Youcha (Josué). Le tombeau de Josué se trouve dans la mosquée; le corps, auquel on attribue une taille gigantesque, dépasse le mur et vient finir à l'extérieur dans une haouïta. On place généralement la sépulture de Josué à Kafr Karma, Sephoris, Kafr Uzza, Halhoul ou Hébron, et il est bien certain qu'il n'est jamais venu dans la région de Nédroma. Les musulmans et les juifs des environs ont pourtant une conviction contraire, ils vont faire leurs dévotions au monument des Beni Châabane. Les juifs qui peuvent pénétrer dans l'enceinte rapportent de la terre à leurs coreligionnaires. (1)

Sidi Ali ould Sidi ben Aïssa (Pl. XX, 4 et Pl. XXI, fig. 1). Ce marabout est enseveli dans le haouch situé à côté de la source que certains appellent à tort koubba de Sidi Yahia. Le haouch est au milieu des térébinthes ; les murs dentelés ont environ deux mètres de haut ; une msella est à l'entrée. La façade nord du haouch est percée d'une fenêtre grillagée, à l'intérieur il y a un petit tumulus bas en maçonnerie, il est muni d'un tronc fermant à clef.

Sidi Ali ould Sidi Ben Aïssa était des Oulad Sidi Cheikh Gheraba ; il était petit-fils du grand Sidi Cheikh et vécut apparemment à la fin du XVIIe siècle. Il mourut à Sidi Yahia et fut enterré près de la source ; on fit une haouïta en pierres sèches sur sa tombe. Des gens crurent par la suite que cette tombe était celle de Sidi Yahia, parce que sa situation semblait concorder avec l'emplacement indiqué par la légende. Un jour, un indigène déclara d'ailleurs avoir aperçu dans un songe le spectre du grand saint qui reposait là. Ce doute a profité à Sidi Ali car, en 1891, l'amel Abderrahman ben Abd es Sadok éleva sur sa sépulture le haouch actuel, dans l'intention d'honorer Sidi Yahia.

Haouïta aux quatre tombes (Pl. XX, 5 et Pl. XXI, fig. 1). — Elle est faite d'un mur en mauvais état haut de un mètre environ ; elle renferme les tombeaux de Si Boumedien ber Rokeuch, Sid el Moufoq, Sidi Ahmed el Guerrab et Cheikh el Yazid.

Si Boumedien ber Rokeuch était cadi d'Oudjda ; il mourut vers 1859 et a encore un fils vivant à Berguent. C'était un pieux chérif, mais, ayant eu des difficultés avec les gens

(1) BASSET, pp. XIV, 74, 76, 192 et 194.

de la ville, il se retira chez les Beni bou Hamdoun, où il est mort âgé d'environ quatre-vingts ans.

Sid el Moufoq ould Sidi Hamza ould Sidi Hoummada était le fils du marabout de Guefaït ; il est mort dans l'hiver de 1906.

Sidi Ahmed el Guerrab était un saint marabout ; il faisait le porteur d'eau à Oudjda et la distribuait aux assoiffés pour l'amour de Dieu. Le colonel Trumelet signale également un santon du nom de Sidi Braham, qui avait été chargé par son cheikh de faire, à titre d'exercice d'humilité, la *saka* ou distribution d'eau (1). Sidi Ahmed vint dans le pays à un âge déjà avancé et mourut vers 1844.

Cheikh el Yazid appartenait aux Beni Hassane, fraction des Oulad Ahmed ben Brahim (Angad). Il est mort en 1908, à l'âge d'environ soixante-dix ans. On l'a enterré à Sidi Yahia parce que c'était un personnage important.

Sidi Mohammed ben Taleb (Pl. XX, 6). — Son haouch est petit, les murs sont dentelés et ont environ deux mètres de hauteur, la porte est ogivale.

Sidi Mohammed ben Taleb était un chérif édrissite originaire de Fez, où est enterré le chef de sa famille, Sidi Ahmed ben Taleb. Sidi Mohammed vivait vers la fin du XVIIIe siècle ; en arrivant de l'ouest il se fixa chez les Angad et se maria à une femme de cette tribu. C'était un homme pieux qui, tout en faisant son salut, eut soin de s'occuper de culture. Deux de ses descendants habitent encore les Angad, ce sont : Mohammed ould Si Ahmed ould Si Mohammed ould Sidi Mohammed ben Taleb, 60 ans environ, et Mohammed ould Si Abdelkader ben Mokhtar ben Sidi Mohammed ben Taleb, 40 ans environ. Ces deux individus n'ont aucune influence ; quand par hasard on fait une offrande au tombeau de leur bisaïeul, c'est le moqaddem de Sidi Yahia qui s'approprie l'argent.

Sidi Bel Abbes es Sebti (Pl. XX, 7). — On lui a élevé une petite haouïta sur la berge ouest de Sidi Yahia, à l'endroit où il se serait arrêté en venant faire un pèlerinage. Le mur de cette haouïta n'est pas crépi et mesure environ 1^{m}50 de hauteur. Sidi Bel Abbes es Sebti naquit à Ceuta et vécut de 1130 à 1205, il fut très célèbre. Sa famille serait originaire de l'Hidjaz. Ce grand saint est le patron de Merrakech, où il est inhumé. (2)

(1) Trumelet. — *L'Algérie légendaire*, p. 422 et 423.

(2) Doutté. — *Merrakech*, pp. 213, 214.

Mouley el Hassane (Pl. XX, 8). — Il a une haouïta formée d'un cercle de pierres entourant le pied d'un gros térébinthe isolé, près de l'haouïta de Sidi Bel Abbes et à côté de la piste venant d'Oudjda. Le sultan Mouley el Hassane s'arrêta sous cet arbre quand il alla visiter le tombeau de Sidi Yahia, lors de son passage à Oudjda en 1876.

Mouley Abdelkader el Djilani (Pl. XX, 9 et 10). — Deux haouïtas sont consacrées à ce saint, auquel les légendes attribuent le don d'ubiquité. Une se trouve au pied des palmiers de la source, c'est un simple petit mur de $0^{m}50$ de haut ; l'autre est analogue à celle du sultan Mouley el Hassane et se trouve au sud du bosquet de Sidi Yahia, à côté d'un arbre isolé.

Mouley Abdelkader el Djilani, le fondateur de l'ordre des Qadria, est né en 1077-78 dans le Djilane et est mort à Baghdad en 1165-1166, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. (1)

Redjal Beni Hamlil (Pl. XX, 11). — On désigne sous ce nom un cercle et un ovale faits avec de grosses pierres et situés au pied de la berge est de Sidi Yahia. Les pierres sont en partie enchassées dans le sol, le relief est faible, la patine est très accusée. On raconte que la tribu maraboutique des Beni Hamlil aurait été campée autrefois près de la source ; ces enceintes marqueraient les emplacements où les fidèles leur apportaient leurs offrandes. Cette explication vaut ce que valent les légendes. Ces petits monuments paraissent contemporains des anciens tumuli des environs d'Oudjda et doivent être l'œuvre des populations préislamiques.

Meqhalia (Pl. XX, fig. 1 et 2). — C'est un demi-cercle de la même facture que les Redjal Beni Hamlil, il est à l'entrée de Ghar el Houriate et entoure un buisson couvert d'ex-voto en chiffons. Les indigènes prétendent qu'autrefois les Meqhalia se réunissaient là pour leurs exercices de tir au fusil. Les Meqhalia forment des confréries de tireurs ; il en existe encore dans l'ouest du Maroc. On peut faire sur ce monument les mêmes réserves que pour les Redjal Beni Hamlil.

Ghar el Houriate (Pl. XX, fig. 1 et 2), ou la grotte des houris, se trouve au sommet de la berge est de la source de Sidi Yahia, au dessous d'un léger escarpement couvert de cactus. L'entrée a trois à quatre mètres de large, elle est rétrécie par deux soubassements en pierres sèches, élevés

(1) Rinn, pp. 30 et 174.

de main d'homme, entre lesquels existe un petit couloir très déclive qui permet d'accéder dans la grotte. L'intérieur est sensiblement rectangulaire et mesure environ 8 mètres de largeur sur 10 mètres de profondeur et 3 mètres de hauteur. La voûte de la grotte est en plein cintre ; elle est complètement noircie par la fumée, on peut en conclure qu'elle doit avoir été habitée pendant longtemps. Au fond de cette grotte, dans l'angle gauche, il y a deux enfoncements de faible profondeur ; la paroi qui les sépare est percée d'une ouverture assurant une communication entre eux. C'est dans ces enfoncements que l'on allumerait des bougies la nuit, ce qui a fait croire aux esprits simples que la caverne était hantée par l'âme des disciples de Sidi Yahia. Certains affirment très sérieusement que l'on y voit non seulement des lumières, mais que l'on y entend jouer de la *ghaïta* et du *tobol* et même prononcer des paroles. Les soubassements signalés à l'entrée seraient les haouïtas des disciples de Sidi Yahia.

Les gens d'Oudjda viennent prier à Ghar el Houriate ; il arrive que des pèlerins passent la nuit entière dans ce saint lieu.

A côté de Ghar el Houriate, on voit encore, sur le même escarpement, un grand effondrement actuellement recouvert de cactus et un autre plus petit qui daterait de 1908 seulement. Ces deux effondrements marquent les emplacements d'anciennes grottes ; dans le dernier on distingue un trou qui s'enfonce dans le sol, l'ouverture est petite, mais l'intérieur pourrait sans doute être facilement exploré. Il est fort probable que des populations anciennes ont vécu dans ces grottes, à côté de la source de Sidi Yahia ; on ne peut que regretter de ne pas pouvoir y pratiquer des fouilles, qui donneraient certainement des résultats intéressants.

SUPERSTITIONS ET MAGIE (1)

L'orthodoxie des habitants d'Oudjda n'est que nominale, car leur culte est fortement mélangé de pratiques qui n'ont été prévues ni dans le *Coran*, ni dans la *Sounna*. (2) Le culte des marabouts en particulier a pris des proportions telles, que l'on ne s'adresse plus à eux

(1) Voir à ce sujet DOUTTÉ : *Magie et Religion*.

(2) Le Coran est le livre révélé, il constitue la loi écrite, tandis que la Sounna est un recueil de traditions, c'est la loi orale.

comme à des intercesseurs auprès de Dieu, mais comme à des divinités secondaires dépositaires d'une partie de la puissance céleste. Dans toutes les circonstances de la vie, on a recours aux marabouts ; on leur demande la guérison des maladies, la réussite des affaires, la pluie, etc. Les solliciteurs vont prier sur la tombe du saint qu'ils invoquent et, dans les cas sérieux, ils égorgent un animal dont la dépouille est le plus souvent abandonnée au gardien du sanctuaire.

Lors des périodes de sécheresse, on organise des processions qui visitent tous les tombeaux des saints de la ville ; la foule marche, derrière les étendards et la musique, en psalmodiant à tue-tête d'interminables prières.

La croyance aux *djenoun* (génies) est admise par tous ; on prétend qu'ils sont en plus grand nombre sur terre de quatre heures du soir au coucher du soleil et pendant la nuit ; lorsqu'on a peur d'être leur victime on prononce la formule « *Bismillah* — Au nom de Dieu. »

Les djenoun se tiendraient de préférence dans les endroits où il y a du sang ou de l'eau (abattoirs, oueds, sources, etc.) Dès qu'un puits est terminé, les ouvriers égorgent un mouton à la bouche ; on peut supposer que cette coutume a pour but de chasser les mauvais génies du puits.

Avec les exorcismes on entre en pleine magie. Les possédés (?) sont exorcisés par les tolba, qui placent leur pouce droit sur l'extrémité du pouce droit du malade ; ils prononcent ensuite la conjuration et font boire au patient de l'eau additionnée de cendre. Ce procédé serait souverain et le djinn quitterait infailliblement la personne dans laquelle il se serait insinué. Lorsqu'il n'y a pas de taleb en état de procéder à l'exorcisme, les possédés vont faire un pèlerinage aux tombeaux de Sidi Driss, Sidi Châaïb, Sidi Mâafa ou Sidi Yahia ; ils égorgent un mouton.

Pour se protéger du mauvais œil et guérir des différentes maladies, on va couramment demander des amulettes aux tolba. La confection de ces amulettes, où figurent des caractères magiques, constitue leur principale source de revenus. Suivant leur destination, les amulettes sont cousues sur la chéchia ou placées sur la poitrine, mais on ne les porte jamais apparentes.

On se défend encore contre le mauvais œil en prenant sept petits cailloux dans la source de Sidi Yahia, on les

place dans un sachet qu'on porte suspendu au cou. Les nombres 3 et 7, qui ont évidemment un caractère magique, apparaissent à chaque instant dans tous les actes de la vie ; les fêtes du mariage durent trois ou sept jours, le nouveau-né reçoit son nom le septième jour, le cadavre des femmes est cousu dans sept linceuls, les tolba prient sur la tombe des morts pendant trois ou sept jours.

Ainsi qu'on l'a vu précédemment, les femmes désirant se rendre stériles absorbent des grains de plomb de chasse, qui symbolisent probablement les ovules ; c'est donc un procédé de magie sympathique. Il doit en être de même quand le mari fait boire à sa femme l'eau ayant servi au lavage du gros orteil de son pied gauche pour faciliter un accouchement laborieux.

Afin de guérir les animaux atteints de bronchite, on brûle au milieu du troupeau des ossements de juifs, dont on disperse ensuite les cendres au vent.

Il y aurait encore d'autres exemples de magie, mais comme les indications sont difficiles à recueillir, les recherches sur ce sujet sont forcément limitées.

On peut néanmoins citer un procédé curieux : le fauchage du beurre. Lorsque les vaches de la maison ne donnent plus assez de lait, une vieille femme se met toute nue et, avec une faucille à la main, parcourt la nuit, quand il n'y a plus personne dans les rues, le chemin que suivent pour rentrer à leur étable les bêtes d'un voisin mieux favorisé. La femme ramasse les brindilles de paille qu'elle rencontre et fait le geste de faucher en disant : « Je fauche le beurre qui est chez un tel. » Les vaches du voisin cessent alors de fournir du beurre, tandis que celles de la femme ayant accompli ce rite ont aussitôt beaucoup d'excellent lait.

MÉDERSA ET ÉCOLES

Oudjda n'a jamais été un centre intellectuel florissant. On y trouve actuellement une médersa et plusieurs écoles coraniques, où les indigènes peuvent faire leur instruction. La médersa est destinée à l'enseignement supérieur ; elle est attenante à la grande mosquée ; les locaux sont très délabrés et fort mal tenus. Aux deux extrémités d'une cour, il y a de misérables petites logettes, neuf en tout, où s'entassent les étudiants étrangers à la ville.

Les cours ont lieu matin et soir à l'intérieur de la mosquée, sauf le jeudi et le vendredi ; le professeur s'installe sur un vieil escabeau à trois gradins, qui a été fait par les Turcs alors qu'ils occupaient Oudjda. Les matières enseignées sont : la grammaire en prose et en vers et la jurisprudence ; les études sont assez bonnes, mais pas très relevées. Quatre professeurs sont chargés des cours : le cadi El Hadj Larbi qui assume la direction de la médersa et enseigne la jurisprudence, un autre professeur de jurisprudence et deux professeurs de grammaire.

La médersa compte actuellement de vingt-cinq à trente élèves ; parmi eux il s'en trouve deux ou trois de Tlemcen, la plupart des autres sont originaires des Beni Snassen. Autrefois les élèves était plus nombreux ; le Sultan leur accordait des subsides qui n'ont plus été alloués depuis un certain temps. Les étudiants pauvres ont une existence très misérable ; leur subsistance est assurée en grande partie par les offrandes des âmes charitables. Chaque année, les tolba font des fêtes, qui anciennement avaient lieu au printemps ou à l'automne, à Sidi Yahia. Depuis 1908, les fêtes se donnent à la médersa ; les tolba adressent quelquefois des invitations aux gens en vue. Des nattes sont étendues à terre dans la cour de la médersa ; les tolba forment des groupes, ils sont assis en cercle sur ces nattes autour de bougies allumées ; chaque groupe psalmodie à son tour des prières pendant que les autres boivent du thé. On termine la soirée en mangeant un abondant couscous.

Pour couvrir les frais de ces fêtes, les tolba demandent des dons aux autorités, aux riches marchands et aux grands cultivateurs ; en 1908, ils ont reçu 2,500 francs et égorgé cent vingt moutons. Le deuxième jour des fêtes, on adjuge en outre des porte-bonheur qui donnent un supplément de recettes important. On met des pommes ou des oranges aux enchères ; le crieur annonce chacune d'elles comme chargée de la bénédiction du ciel ; les enchérisseurs formulent mentalement leurs vœux et, lorsqu'un des fruits a été adjugé, l'heureux possesseur n'a qu'à le manger pour être certain de la réalisation de son vœu. Il n'est pas rare de voir un fruit atteindre le prix de 50 francs, quelquefois plus, car il arrive souvent que des gens fortunés se rendent à la médersa pour prendre part aux enchères.

Les Algériens sont en général plus cultivés que les Marocains ; le Makhzen qui apprécie leur instruction ne néglige pas leurs services. Le cadi d'Oudjda a presque

toujours été d'origine algérienne ; des Algériens ont été également fonctionnaires du Makhzen. (1)

L'enseignement coranique comprenant l'étude du Coran, la lecture et l'écriture, est donné dans différentes mosquées par des tolba qui reçoivent un salaire de 1 à 2 francs par mois et par élève. La population scolaire d'Oudjda est de 180 à 200 enfants ; les trois quarts environ fréquentent les écoles comme le montre le tableau ci-après.

Mosquées où sont installées les écoles	PROFESSEURS EN		ÉLÈVES EN	
	juin 1908	mars 1910	juin 1908	mars 1910
Djamâa Zitouna	1	1	18	25
— Heddada	1	1	24	19
— Sidi Okba	2	2	25	39
— Makhzen	1	»	23	»
— Beghrouts	1	1	8	6
— Haïmer	1	1	3	17
— Gheriba	1	1	4	6
— Djohora	1	1	4	8
— Taha	1	1	8	15
— Zaouïa Derqaoua	1	1	4	2
— — Qadria	1	1	12	14
— — Taïbia	1	1	8	»
— — Sidi el Hadj Abderrahman de Za	»	»	»	10
Totaux	13	12	141	161

Depuis octobre 1907, une école franco-arabe fonctionne à Oudjda ; en mars 1910, elle comptait 103 élèves inscrits dont 96 présents. Deux maîtres indigènes algériens y enseignent le français ; deux tolba marocains font la classe coranique.

(1) Mougin. — *Les Algériens à Oudjda*, p. 189 à 194.

MUSIQUE

Les instruments de musique en usage dans le pays sont la *ghaïta*, le *zamar*, la *qosba*, le *bendir*, l'*agoual* et le *tobol*. La ghaïta est une sorte de hautbois. Le zamar est analogue à la ghaïta, mais le pavillon est fait avec deux cornes de mouflon. La qosba est une flûte en roseau. Le bendir est un tambourin que l'on frappe avec la main comme le tambour de basque. L'agoual, appelé derbouka en Algérie, est un tambourin dont la monture allongée se tient sous le bras gauche ; on en joue avec les deux mains. Le tobol est un petit tambour que l'on frappe avec un bâtonnet.

Les musiques ou *noubas* comprennent soit des joueurs de ghaïta et de tobol, soit des joueurs de zamar, de bendir et d'agoual. La qosba est employée avec le bendir pour accompagner les chanteurs ; ceux-ci s'accompagnent parfois eux-mêmes avec un *goumbri*, sorte de petite guitare.

Les airs sont peu variés ; ce sont toujours des mélopées traînantes. Le chant est fait par les instruments à vent, qui ont un son nasillard ; il est soutenu à contre-temps par l'accompagnement des tambours.

M. Ismaïl Hamet a mis en musique deux de ces airs, qu'il a recueilis en 1899 pendant un séjour à Oudjda. (1)

Les nègres ont leurs noubas spéciales ; leurs instruments sont le *qarqabou* (grandes castagnettes en fer) et le *tobol ;* ils n'ont pas d'instruments à vent.

---

(1) Ismaël Hamet. — Hors texte à la fin de la brochure.

CHAPITRE V

Le Mellah et les Juifs

LE MELLAH ET LA SITUATION MORALE DES JUIFS

Comme on l'a vu en parlant du peuplement, on ignore la date de la création du mellah (1) ; il est pourtant probable qu'il est depuis assez longtemps sur l'emplacement actuel, bien que le cimetière juif se soit déplacé, ainsi qu'il sera dit plus loin.

Le mellah, dont les limites ne sont pas très nettes, est complètement ouvert ; ses maisons se mêlent à celles des musulmans ; c'est un quartier semblable aux autres quartiers de la ville ; il n'est ni mieux, ni plus mal tenu. Les juifs d'Oudjda ont sur leurs coreligionnaires des grandes villes du Maroc l'avantage de ne pas être parqués dans un *ghetto*, où ils sont enfermés de même que des bêtes immondes et malfaisantes.

Les juifs sont non seulement tolérés à Oudjda, mais ils sont presque bien vus des autorités. Quoique les corvées les plus répugnantes, telles que l'enlèvement des charognes, le salage et l'accrochage aux portes des têtes des ennemis tués, aient toujours été leur lot avant l'occupation française, ils étaient déjà « les plus heureux des maudits du Maroc » (2) ; ils n'étaient plus astreints au port d'un costume spécial , ni à l'enlèvement de leurs chaussures pour traverser les quartiers musulmans.

L'amélioration de la situation des juifs est relativement récente et ils ne jouirent pas toujours d'autant de liberté. Autrefois, ils portaient le costume imposé au Maroc à tous leurs coreligionnaires : lévite, calotte et babouches noires. Ils auraient commencé à abandonner ces vêtements spé-

---

(1) Chapitre II. — Juifs.

(2) Mougin. — *Oudjda*, p. 255.

ciaux depuis une quarantaine d'années, pour les remplacer par ceux qu'ils portent actuellement. M. Canal écrivait pourtant en 1885 que les juifs étaient vêtus de longues tuniques noires usées et luisantes de crasse, qu'ils étaient toujours habillés de sombre, le blanc leur étant interdit, qu'ils étaient coiffés d'une toque noire serrée par un foulard roulé et chaussés de babouches noires. A cette époque ils étaient d'ailleurs obligés de marcher pieds nus en dehors de leur quartier, ils ne pouvaient ni monter à cheval, ni acquérir des jardins. (1) M. René-Leclerc, qui a visité Oudjda en 1904, disait aussi que les juifs portaient le costume uniforme habituel au Maroc : tunique noire avec ceinture brune et calotte noire. (2) Il est probable que les juifs n'ont pas dû se débarrasser immédiatement de leur antique livrée, dès qu'on ne les a plus forcés de la revêtir, mais elle avait complètement disparu en 1904. Cette année-là, quelques juifs de l'intérieur circulaient peut-être au travers de la ville dans le traditionnel costume noir, comme on a pu voir, en 1909, les réfugiés de Mélilla.

Les juifs évitaient de porter des habits somptueux et cachaient soigneusement l'état de leur fortune, pour ne pas être dépouillés par les fonctionnaires du Makhzen avec la complicité de leurs chioukh.

Au moment de l'occupation d'Oudjda par le Rogui, ses partisans voulurent faire reprendre aux juifs les babouches et la calotte noires. Ils adressèrent au prétendant une requête dans ce sens, mais celui-ci refusa d'entrer dans leurs vues de crainte que les juifs n'émigrent en Algérie.

De tout temps les juifs ont été méprisés. Dans un acte homologué le 9 mars 1788 par le cadi Mohammed ben Youcef el Gaïdi, constatant la vente d'une chambre consentie par l'arabe ben Djilali ould Saïd Haddou au juif Daoud ben Mouchi ben Roubil, on lit après le nom de ce dernier la stupéfiante formule : « Que Dieu maudisse sa race. » (3) Mais les juifs, cauteleux et insinuants, se contentaient d'amasser de l'argent et se souciaient peu de ces injures. Ils préféraient gagner par des présents les fonctionnaires

(1) Canal. — *Oudjda*, pp. 39 et 40.

(2) René-Leclerc, p. 261.

(3) *(A.)* Yamani.

du Makhzen ; c'est ainsi qu'ils arrivèrent peu à peu à se soustraire en partie aux rigueurs de la loi et même à se faire protéger. Ils devaient aussi exagérer souvent leurs réclamations, puisque les sultans avaient été amenés à donner des instructions, pour qu'un inventaire des marchandises colportées par les trafiquants juifs fût établi avant qu'ils ne se missent en route. Le sultan Mouley el Hassane dut renouveler ces instructions, comme le montre la curieuse lettre ci-après :

En tête, cachet du sultan Mouley el Hassane.

Au jurisconsulte, le cadi d'Oudjda, Si Mohammed ben el Hachemi ben el Mir, que Dieu vous guide dans la bonne voie et que le salut soit sur vous. Sachez que les juifs ne se mettaient pas en route au temps de notre grand-père et de notre père (que Dieu accorde la paix à leurs âmes) et ne voyageaient pas dans les tribus insoumises, telles que les Zemmour, les Beni Mguild, les Aït Youssi et autres, lorsqu'elles n'étaient pas occupées par des mahallas, sans avoir fait inventorier par des adoul les marchandises emportées, afin qu'ils ne puissent pas réclamer indûment, s'ils étaient dépouillés au cours de leur voyage. J'apprends que les juifs continuent à parcourir le pays sans se munir d'un état dressé par les adoul ; ils prétendent ensuite qu'on leur a enlevé des milliers de réaux. Nous avons ordonné à notre esclave, l'amel Abdelmalek es Saïdi, de ne pas les laisser partir en voyage sans que les adoul aient visité leurs marchandises et établi une liste détaillée, pour que le Makhzen soit fixé sur ce qui pourra leur être soustrait. Tous les juifs qui refuseront de se conformer aux instructions que je vous donne circuleront à leurs risques et périls, la responsabilité du Makhzen ne sera nullement engagée. Quant à ceux qui voyageront dans les tribus insoumises sous le couvert d'un zettat, s'ils sont dévalisés, ils auront recours contre le dit zettat et non contre le Makhzen.

Les juifs qui quitteront soit une ville, soit un port, sans être munis d'une liste détaillée des marchandises colportées par eux, seront déboutés de leurs réclamations. Je vous invite à désigner quatre adoul de confiance et vertueux et à les charger de dresser ces états. Un des états sera remis à notre esclave (l'amel) ; les honoraires des adoul seront de trois ouquias par cent metquals de marchandises. Salut. Ecrit le 14 novembre 1885. (1)

Ce même sultan exempta les juifs de la bastonnade que continuèrent à subir les musulmans coupables des délits

(1) *(A.)* Mouley Abdallah ould el Cadi.

réprimés par cette peine. Vers 1896, au temps de l'amel Driss ben Yaïch, les juifs obtinrent enfin une émancipation complète. Cet amel, auquel ils font une grande réputation de justice, déclara qu'ils relèveraient dorénavant du Sultan ; c'était donc l'abolition de la servitude qui liait, auparavant, chaque juif à un *sied* (maître) arabe.

Les juifs affirment qu'il y a encore une vingtaine d'années, les musulmans déterraient parfois des cadavres des leurs pour s'en servir à des pratiques de magie. (1) Le fait est certainement exact, car actuellement on voit encore, dans la vallée de l'oued Taïret, des tombes fraîchement ouvertes au milieu d'un très vieux cimetière connu sous le nom de *Quebourate et Yhoud* (les tombeaux des juifs). Les musulmans ne devaient donc pas se gêner pour violer les sépultures du cimetière juif d'Oudjda, dans un temps où les juifs étaient si facilement molestés.

LA VIE MATÉRIELLE. — COUTUMES PARTICULIÈRES

Les maisons des juifs sont bâties comme celles des musulmans, mais elles sont rarement isolées les unes des autres. Ce sont des corps de logis ouvrant directement sur des cours communes, où de nombreuses familles vivent mêlées dans une promiscuité constante ; les cabinets d'aisances sont presque toujours utilisés par plusieurs ménages. Dans ce milieu l'hygiène est déplorable ; si on lave très souvent à grande eau les planchers des chambres, en revanche les immondices s'accumulent dans tous les recoins des cours. Les murs des différentes pièces sont fréquemment badigeonnés avec du bleu indigo ou du vert cru ; ces couleurs criardes donnent aux intérieurs juifs un aspect hideux, qui impressionne désagréablement.

Le costume des hommes comprend en général un pantalon à la turque en cotonnade, un gilet en drap plus ou moins ouvragé, une *habaya* (sorte de blouse) en toile blanche et une djellaba de laine blanche ou brune, comme celles que portent les musulmans (Pl. XVII, fig. 2). Les hommes chaussent des babouches jaunes et se coiffent

(1) Chapitre IV. — Superstitions et magie.

d'une chéchia rouge, un voile épais, qui entoure d'abord le cou, est enroulé ensuite autour de la chéchia comme un turban. La barbe n'est pas soignée, elle est plutôt longue et peu fournie, on ne la taille jamais ; la partie inférieure des moustaches est coupée de façon à ce qu'elles ne couvrent pas la bouche. Les cheveux ne sont pas rasés, deux mèches plus longues, dites *pihout*, sont laissées sur les tempes, mais elles sont cachées sous la coiffure.

Les femmes s'habillent à peu près de la même manière (Pl. XVII, fig. 2) ; depuis quelque temps elles tendent à adopter le costume des juives d'Algérie. Elles laissent pousser leur chevelure, que les jeunes filles gardent flottante ; les femmes mariées sont tenues de la dissimuler complètement sous un mouchoir de couleur.

L'alimentation des juifs est analogue à celle des musulmans ; les animaux dont ils se nourrissent doivent être égorgés suivant un certain rite par les rabbins. Les juifs boivent du vin *cachir*, qui est préparé de façon spéciale et vient d'Algérie, ainsi que l'anisette et l'absinthe ; ils consomment une assez grande quantité de ces liqueurs. Autrefois on fabriquait à Oudjda l'anisette dite *mahia*, cette fabrication a été abandonnée depuis une trentaine d'années.

Les juifs n'étant pas admis au bain maure, on peut supposer combien les soins de leur corps sont négligés. A côté de la synagogue d'El Habra, il existe une piscine où les femmes vont se purifier après leurs menstrues. Cette formalité a un caractère religieux, aussi ne font-elles que se plonger rapidement dans l'eau jusqu'à la ceinture. La piscine devant être alimentée avec de l'eau de pluie, une conduite y amène celle qui, en hiver, tombe sur la terrasse; pendant la saison sèche on renouvelle l'eau tous les huit jours avec celle d'un puits voisin, mais, pour sauvegarder le principe, on a soin de ne jamais vider complètement la piscine, de sorte qu'elle est toujours censée contenir un peu d'eau de pluie.

Les monogames sont en majorité parmi les juifs d'Oudjda. On compte pourtant quinze bigames sur une population de 295 adultes, soit 5,08 %.

Les morts sont portés au cimetière dans une civière fermée, qui est en dépôt dans la synagogue d'El Habra. Le service des pompes funèbres est le monopole des *Oulad el Habra*, qui, au nombre de trente à trente-cinq, forment

une corporation où chacun peut entrer. Ils perçoivent pour leur salaire douze francs par inhumation ; cet argent est remis à leur chef, le nommé Youcef Azoulay ; les gens pieux leur font en outre des offrandes. On enterre le cadavre à une faible profondeur et, quand la fosse est fermée, on place dessus une grosse pierre plate sur laquelle est gravée une inscription en hébreu. Quelques tombeaux récents sont surmontés d'une grande dalle soigneusement taillée par des ouvriers d'Algérie ; l'inscription se trouve du côté de la tête à l'intérieur d'un petit cartouche.

Le cimetière juif est situé dans l'angle formé par la route de Marnia et la partie nord-ouest du rempart (Pl. XV) ; le cimetière s'étendait autrefois plus à l'ouest ; des tombes, vieilles de cent cinquante et même deux cents ans ont disparu lorsqu'on a tracé la route en 1907. On avait déjà trouvé en 1896, au sud du fossé de l'enceinte, des tombes juives, dont les dalles manquaient. On dit qu'il y a eu, en outre, de très nombreuses sépultures juives autour de l'endroit où reposerait le santon Rebbi Haïem Amouyal (Pl. XV, 17). Ces sépultures seraient d'une époque très reculée ; elles auraient été recouvertes par les exhaussements successifs du sol ; leur disparition aurait été d'autant plus facile, que beaucoup de juifs n'auraient pas mis de dalles sur les tombes de leurs parents, par peur d'une profanation des musulmans. Il semble à peu près certain que le cimetière juif a toujours été compris entre la tombe de Rebbi Haïem Amouyal et son emplacement actuel. On a pourtant trouvé en 1909, en creusant un puits à la lisière du quartier des Ahel el Djamel, en face de la nouvelle poste, une dalle portant le nom du juif Eliaou ben Daoud ben Ghozi inhumé en 1822, mais tous les anciens sont d'avis que cette dalle n'est pas en place et a dû être apportée là par des musulmans. Cette opinion paraît fondée, car on n'a pas reconnu d'autres tombes en ce point ; elles ne seraient d'ailleurs pas assez anciennes pour qu'on en ait perdu tout à fait le souvenir.

LA RELIGION, LES SYNAGOGUES, LES RABBINS ET L'INSTRUCTION

Le rite pratiqué à Oudjda est le rite portugais, de même qu'à Fez et dans tout l'ouest du Maroc. La religion des juifs marocains n'est plus celle de Moïse ; l'abbé Godard dit

qu'ils n'en ont conservé que des lambeaux, surtout dans les pratiques extérieures. D'après cet auteur, leur religion suit moins l'ancien Testament que le « Talmud, compilation souvent ignoble, ridicule ou atroce de superfétations traditionnelles, dues à la haine et à l'ignorance des rabbins. » Tout : foi, morale, lithurgie est réglé par le Talmud et les juifs ont deux morales, l'une charité et solidarité entre coreligionnaires, l'autre haine envers les étrangers *(les goïms)*. (1)

Les fidèles font leurs prières le matin, vers quatre heures du soir et au coucher du soleil ; soit chez eux, soit à la synagogue. Pour que le rabbin puisse réciter la prière à la synagogue, il faut qu'il y ait au moins dix assistants ; il n'y est d'ailleurs tenu que le samedi, les autres jours il lui arrive souvent d'être absent de la synagogue à l'heure des prières. Le rabbin prie face à l'est, tandis que les fidèles font face dans toutes les directions, sauf à l'ouest.

Il y a à Oudjda trois synagogues: Chenougha Oulad ben Dray, Chenougha Oulad Ichou et Chenougha el Habra ; toutes sont extrêmement sales, les quelques oripeaux qu'on y accroche ne les embellissent guère et le parterre de briques est toujours couvert de boue à la suite des lavages à grande eau.

Chenougha Oulad ben Dray (Pl. XI, 67) est ancienne, on ne connaît pas la date de sa construction. Elle est fort petite et a été réparée il y a environ trente ans ; les deux poteaux qui supportaient la terrasse ont été remplacés par des piliers. Entre les deux piliers se trouve une tablette sur laquelle est appuyée la bible pour la lecture du samedi. L'intérieur est repeint tous les six mois, tantôt en bleu, tantôt en vert. Une moitié de chenougha Oulad ben Dray appartient à la communauté, l'autre moitié est la propriété des Oulad ben Dray.

Rabbin : Rebbi Mimoun ben Daoud.

Chenougha Oulad Ichou (Pl. XI, 68), est également très vieille et a été reconstruite avec des piliers dans les mêmes conditions et à la même époque que la précédente ; elle est d'ailleurs plus grande. Cette synagogue a quatre piliers,

(1) Godard, pp. 112 et 113.

au dessus desquels on a construit un petit lanterneau qui dépasse légèrement la terrassse. Entre les piliers se trouve une chaire *(thiba)* garnie d'une balustrade en bois en forme de grillage. Des bancs en maçonnerie recouverts de nattes sont appuyés à la chaire et au mur. Au fond de la synagogue on voit un placard *(sefarim)*, dans lequel on enferme les bibles *(sifer)*. A l'entrée existe un petit vestibule, où se tiennent les femmes qui, en l'absence d'un local spécial, dit *âazara*, ne peuvent pas pénétrer à l'intérieur.

Chenougha Oulad Ichou appartient à la communauté.

Rabbin : Rebbi Daoud Makhlouf Obadia.

Chenougha el Habra (Pl. XI, 69), a été construite vers 1868 avec des fonds donnés par les fidèles ; elle est identique à la précédente, mais beaucoup plus mal tenue. Le matériel des pompes funèbres est remisé dans cette synagogue.

Rabbin : Rebbi Braham ould Mouchi Aziza.

Les membres de la confrérie d'El Habra se réunissent dans une petite pièce voisine les nuits précédant le lundi et le jeudi ; ils font des prières à leur patron Rebbi Chemaoun (le prophète Siméon).

La Bible est écrite sur des feuillets collés les uns à la suite des autres sur une longue toile. Les deux extrémités de cette toile sont fixées sur des bâtonnets servant à la rouler ; les bâtonnets sont terminés à leur partie supérieure par des garnitures d'argent ou d'or, qui sont quelquefois très richement travaillées.

Un exemplaire de la Bible vaut en moyenne 450 à 500 francs, mais il y en a de beaucoup plus chers. Les bibles utilisées à Oudjda sont généralement achetées à Debdou ; il y en a plusieurs dans chaque synagogue, elles sont serrées dans des chemises de velours brodé. Pour lire la Bible, le rabbin la pose sur la balustrade de la chaire et suit le texte à l'aide d'une tige d'argent terminée par une petite main. Les fidèles pieux et fortunés font don de bibles aux synagogues afin de remplacer celles dont les caractères commencent à s'effacer ; ces dernières sont mises de côté, on les enterre ensuite en grande pompe au cimetière juif.

Le clergé d'Oudjda est indépendant et ne relève que de lui-même ; il n'appartient à aucune circonscription reli-

gieuse et offre par conséquent peu de garanties au point de vue du maintien de l'intégrité de la loi. Les rabbins, appelés aussi *hakham*, étaient autrefois au nombre de cinq ; maintenant ils ne sont plus que trois, un par synagogue ; ils n'ont pas de grand rabbin, mais ils reconnaissent comme leur chef Rebbi Braham ould Mouchi Aziza. La génération actuelle a gardé le souvenir de deux rabbins qui jouissaient d'une certaine notoriété : Rebbi Yacoub ben Hammou, mort vers 1900 et Rebbi Ishac Dray, mort aux environs de 1904.

Pour être nommé rabbin, il faut, après avoir fait ses études à Oudjda, aller subir une sorte d'examen devant une commission de rabbins dans un centre important ; les candidats se rendent généralement à Tlemcen, qui est le foyer religieux le plus rapproché. Les membres de la commission délivrent à chaque candidat reçu un brevet constatant qu'il a les qualités requises ; ce brevet leur confère la qualité de rabbin. Les rabbins d'Oudjda ne se distinguent pas par un costume spécial, ils sont habillés comme tous leurs coreligionnaires de la ville.

Tous les ans, un rabbin vient recueillir les offrandes pour la synagogue de Jérusalem, mais les relations de cette synagogue avec la communauté d'Oudjda se bornent là. Le rabbin de Jérusalem, qui est vêtu d'une *zoukha*, sorte de caftan de couleur serré à la taille par une ceinture, et coiffé d'une chéchia entourée d'un turban en cachemire, ne surveille pas l'application de la loi religieuse, il se contente de quêter. Pourtant, si on avait un doute relativement au dogme, on lui demanderait son avis ; on lui soumet aussi quelquefois des litiges d'ordre judiciaire, qui n'ont pu être tranchés par les rabbins locaux. Ce rabbin séjourne quatre ou cinq jours à Oudjda ; pendant ce temps, il est logé chez un des notables, lesquels l'hébergent chacun à leur tour. Le samedi, il fait le tour des synagogues sous la conduite des notables et des rabbins ; les fidèles s'inscrivent *publiquement* pour une certaine somme, c'est la carte forcée ; ils vont ensuite un autre jour porter leur offrande au rabbin de Jérusalem et à son domicile, ils reçoivent sa bénédiction.

En outre du service religieux, les rabbins sont chargés de sacrifier les bêtes livrées à la boucherie et de trancher les litiges qui peuvent diviser leurs coreligionnaires ; ils jugent d'après le Talmud babylonien. Quand les parties

veulent faire appel, elles demandent copie du jugement et vont le soumettre à d'autres rabbins qu'elles croient plus qualifiés. Ces appels sont le plus souvent portés à Tlemcen ou à Oran, non que les intéressés se refusent à aller à Fez, mais parce qu'ils ont des relations constantes avec l'Algérie et qu'il est très difficile et dangereux de voyager au Maroc. Lorsqu'un des rabbins a des parents dans la cause, la partie adverse peut le récuser.

Les rabbins sont entretenus par les fidèles, qui leur font des dons ; avant l'organisation du consistoire, ils égorgeaient les volailles sans demander d'indemnité, ils gardaient pour eux le filet de chaque mouton ou bœuf sacrifié ; certains jours cela leur donnait une grande quantité de viande, ils en disposaient à leur gré. Tous les ans, pour la fête de *kipour*, ils passent la nuit précédente dans les maisons et y égorgent un coq par homme, une poule par femme et trois poules pour les femmes enceintes ; on leur fait une offrande variable suivant la fortune des individus.

L'enseignement hébraïque est donné par des rabbins dans les synagogues; les procédés employés sont analogues à ceux en usage dans les écoles coraniques. Les rabbins reçoivent de 0 fr. 25 à 0 fr. 50 par semaine et par élève. La population scolaire est de quatre-vingts à cent enfants. Le tableau ci-dessous donne la répartiton des élèves dans les différentes écoles en 1908 et 1910 :

SYNAGOGUES OU FONCTIONNENT DES ÉCOLES	PROFESSEURS		ÉLÈVES	
	en juin 1908	en mars 1910	en juin 1908	en mars 1910
Chenougha Oulad el Habra.	1	2	15	30
— — Ichou....	1	2	30	48
— — Ben Dray.	1	»	20	»
TOTAUX......	3	4	65	78

LES SANTONS

Les juifs d'Oudjda vénèrent les marabouts Sidi Yahia et Sidi Chekroun, qu'ils disent avoir été accaparés à leur détriment par les musulmans (1) ; ils ont aussi quelques saints dont l'origine juive est incontestable, ce sont : Rebbi Haïem Amouyal, Makhlouf Dahane et Amrane Rouasse.

Rebbi Haïem Amouyal (Pl. XV, 17) est un personnage mystérieux sur lequel on ne sait rien de précis. Les anciens ne connaissaient même pas son nom ; ils l'appelaient *Hakham es Sedra*, le rabbin du jujubier, parce qu'ils croyaient qu'un grand saint était enterré sous un de ces arbustes, auquel ils allaient faire leurs dévotions.

Vers 1880, le rabbin Yahia Azoulay, mort depuis, rêva la nuit que le saint ne se trouvait pas à l'endroit où les juifs se rendaient pour prier, mais à quelque distance de là.

Le lendemain, ce rabbin raconta le songe à ses coreligionnaires, il les conduisit ensuite sur le terrain pour leur montrer l'emplacement où il fallait exécuter des recherches.

On creusa au point indiqué et, à quelque profondeur, on mit à jour une pierre tombale portant le nom de Rebbi Haïem Amouyal. Les juifs vénèrent donc, sur la foi d'un illuminé, la sépulture d'un rabbin quelconque ; cette sépulture a été découverte au milieu d'un ancien cimetière, où il serait facile d'en retrouver de même beaucoup d'autres.

Après avoir dégagé la tombe de Rebbi Haïem Amouyal, on y plaça une petite pierre plate de forme irrégulière, sur laquelle on grava une inscription. Quelque temps après cette pierre fut trouvée insuffisante ; on en prépara alors une autre plus grande, qui fut mise à côté ; cette dernière était munie d'un trou destinée à contenir de l'eau ; ce trou

(1) Chapitre IV. — Marabouts.

formait une sorte de bénitier. La grande dalle portait l'inscription suivante :

Ceci est le tombeau de Sa Seigneurie le grand rabbin, l'éclatante lumière d'Israël, notre saint patron, notre affection, qui est sur nos têtes, la manne chérie, la plante fleurie, le bouquet de fleurs, le saint rabbin Haïem Amouyal ; sa bénédiction soit toujours sur nous et nos coreligionnaires. Nous avons complété l'œuvre de nos pères en lui faisant un tombeau apparent. La pierre qui avait été placée primitivement sur sa sépulture était trop petite et ne convenait pas à Sa Grandeur. Nous avons donc réuni les juifs un vendredi de l'année 636 ; les notables se sont rassemblés et lui ont érigé une autre dalle digne de lui ; Dieu les récompensera et leur accordera le salut. Que la miséricorde de Dieu soit sur lui. (1)

Jusqu'en 1910, la tombe de Rebbi Haïem Amouyal était indiquée par les deux dalles dont il vient d'être question. Mais cette année-là, les juifs firent niveler le terrain et construire un petit tumulus plat revêtu en briques vernissées.

Les juifs racontent que vers 1900, des arabes ayant aperçu une lumière, qui brûlait sur le tombeau de Rebbi Haïem Amouyal, ils crurent qu'il y avait un trésor caché en ce lieu. Ils se mirent donc à creuser ; ils ne trouvèrent rien et le saint les punit de cette profanation ; l'un d'eux devint fou et l'autre mourut.

Tous les malades qui veulent guérir n'ont qu'à aller prier sur la tombe du saint, il exauce toujours les vœux formulés. Les juifs font chaque année une fête en son honneur, le 15 du mois de schevat.

Makhlouf Dahane était inhumé dans la partie ouest du cimetière juif ; son tombeau a disparu lors de la construction de la route de Marnia ; il a fallu exhumer ses restes qui ont été enterrés avec d'autres dans un coin du cimetière.

---

(1) D'après une traduction verbale en arabe du cheikh el Yamani. L'année 636 est mise pour 5636. Les juifs d'Oudjda négligent habituellement le chiffre des mille, ils appellent cette façon de compter *kaseb es sghir*, le petit compte ! La fin de l'année 1910 de l'ère chrétienne correspond à l'année 5671 de l'ère juive.

Ce saint juif était de Sefrou (Beni Snassen) et vivait vers 1800. Un jour de fête musulmane, il se querella avec quelques marabouts et les insulta ; ceux-ci se plaignirent au caïd d'Oudjda, qui le fit appréhender et brûler vif vers l'emplacement de la porte d'El Khemis ; on le laissa auparavant faire sa prière. Makhlouf Dahane était couvert d'amulettes, les flammes l'entouraient complètement sans le consumer. A la vue de ce miracle les musulmans furieux proposèrent d'aller tuer tous les juifs de la ville. Pour sauver ses coreligionnaires, le saint jeta alors ses amulettes en demandant à Dieu de le faire mourir. Les musulmans mirent des gardes auprès des cendres de Makhlouf Dahane, afin d'empêcher les juifs de les recueillir, mais il se produisit un éclair accompagné d'un grand bruit de tonnerre, la terre trembla et les gardes s'enfuirent. Après cet éclatant témoignage de la colère céleste, les juifs vinrent ramasser ce qui restait de Makhlouf Dahane, des cendres et quelques ossements calcinés ; ils ensevelirent pieusement ces pauvres débris dans leur cimetière.

Amrane Rouasse était originaire d'Oudjda ; il est mort vers 1820 et a été enterré près de l'emplacement actuel de la route de Marnia ; on dit qu'une lumière apparaît parfois sur sa tombe pendant la nuit. Les juifs déclarent que leur attente n'est jamais déçue lorsqu'ils s'adressent à Amrane Rouasse pour obtenir les faveurs du ciel.

ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ, BUDGET, REDEVANCES AU MAKHZEN

Avant l'occupation française, le consistoire n'était pas organisé ; les juifs étaient administrés par deux ou trois chioukh, nommés par l'amel ; leurs fonctions consistaient uniquement dans la répartition et la perception des sommes demandées par le Makhzen. Les ressources dont disposait la communauté provenaient des droits de couteau et du produit de l'adjudication de la cantine cachir. Le droit de couteau était perçu par le rabbin sacrificateur à raison de 0 fr. 50 par mouton et 1 fr. par bœuf. La cantine

cachir, qui avait le monopole de la vente aux juifs de l'anisette, de l'absinthe et des autres liqueurs, était mise en adjudication ; elle rapportait en moyenne de douze cents à quatorze cents francs azizi par an. Les sommes perçues pour droits de couteau étaient versées à un homme de confiance, remplissant les fonctions de trésorier ; il payait les aumônes aux malheureux que lui envoyaient les chioukh.

Aucune prévision n'était faite pour le budget ; le trésorier ne tenait pas de comptabilité, il ne se faisait donc certainement pas faute de puiser dans la caisse pour ses besoins personnels. L'adjudicataire de la cantine cachir n'effectuait aucun versement ; l'argent dû par lui restait en dépôt entre ses mains et les chioukh lui demandaient également d'assurer le payement de certaines dépenses ; les opérations se faisaient sans aucun contrôle ; les fonds ne pouvaient manquer d'être dilapidés. L'argent de la communauté, dont la destination était de donner des secours aux pauvres, servait également à d'autres usages, en particulier à payer les cadeaux offerts à l'amel. Quand la caisse était vide, les chioukh l'alimentaient avec des impositions supplémentaires, qu'ils répartissaient sur tous leurs coreligionnaires. Depuis 1908, le consistoire fonctionne régulièrement sous la direction des chioukh ; un trésorier tient les comptes à jour. Les droits de couteau, dont les rabbins retenaient souvent une bonne part, sont intégralement versés ; les rabbins versent même la moitié des sommes recueillies dans les synagogues pour les fêtes de *Pourim* et de *Kipour*, alors qu'autrefois ils gardaient tout pour eux. Avec l'argent versé à ces occasions, le consistoire achète des denrées, qu'il distribue aux pauvres pour leur permettre de fêter ces grandes solennités juives.

L'adjudicataire de la cantine cachir doit aussi remettre au trésorier, par paiements mensuels, le montant de son adjudication. Quelques recettes supplémentaires s'ajoutent en outre maintenant à ces recettes principales, de sorte que le consistoire dispose aujourd'hui d'une moyenne de 5,000 francs azizi chaque année.

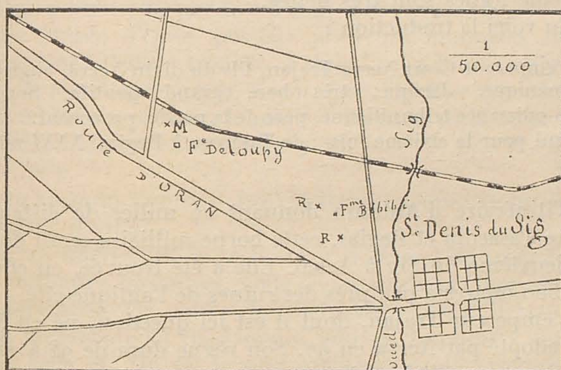
En dehors des impositions extraordinaires que les fonctionnaires du Makhzen demandaient aux juifs, ceux-ci ont toujours eu quelques obligations particulières. Ils payaient 40 francs par mois, environ 0 fr. 50 par feu,

pour la garde de leurs maisons et faisaient des cadeaux à l'amel pour la fête de l'âïd el kebir et de l'âïd es sghir. Ces cadeaux consistaient en sucre, thé, bougies, etc. ; les chiouk rassemblaient les denrées offertes et les portaient à ce fonctionnaire, auquel ils présentaient leurs devoirs au nom de toute la communauté.

(à suivre).

DÉCOUVERTE D'UNE BORNE MILLIAIRE A SAINT-DENIS-DU-SIG

Il y a peu de temps, à la ferme Deloupy, située à 2 kilomètres du pont du Sig (route d'Oran), des ouvriers découvrirent, à 80 centimètres sous terre, une colonne brisée. L'emplacement où elle fut rencontrée est situé entre la grande route et la voie ferrée, au centre du triangle formé par la ferme Deloupy, la ferme Boj et la maisonnette du chemin de fer, n° 201.



M. — Emplacement de la borne milliaire.

R. R. — Ruines de TASACORA.

Cette colonne est demi-cylindrique, taillée dans un calcaire à lithothamium. La carrière qui l'a fournie est éloignée d'un kilomètre à peine. La hauteur de la colonne est de 1 mètre 60 centimètres ; le diamètre de 35 centimètres.

L'inscription qu'elle porte est parfaitement gravée en

lettres régulières ; c'était d'ailleurs l'époque des belles inscriptions romaines.

La voici :

IMP CAES DIVI NERVAE
F NERVA TRAIANUS
AUG. GER DA OP MAX
TRPPPCONS / /
COS VI A TASACO
RA AD REGIAS
MIL P
XXVI

La fin de la première ligne se lit difficilement.

La fin de la quatrième ligne ne peut se déchiffrer.

Mais la partie principale de la borne, qui nomme Tasacora et Regias, se lit très bien ; les cinquième et sixième lignes sont très nettes.

En voici la traduction :

L'empereur César Nerva Trajan, fils du divin Nerva, auguste, germanique, dacique, très bon, grand pontife, honoré de la puissance tribunitienne, père de la patrie, proconsul...... consul pour la sixième fois ; de Tasacora à Regias, XXVI mille pas.

L'itinéraire d'Antonin donnant 27 milles de distance entre Tasacora et Regias, cette borne milliaire serait donc la deuxième du Sig à Arbal. Elle a été trouvée, en effet, à 1.500 mètres à peu près des ruines de l'antique cité.

L'empereur Trajan, dont il est ici question, né en 52, fut adopté par Nerva en 97. Son règne dura de 98 à 117. La borne milliaire donne à ce prince les titres de germanique, dacique et très bon. La dénomination de *germanique* lui fut acquise par le commandement des légions du Bas-Rhin en 97. C'est à cette époque, qu'il fut adopté par Nerva, en récompense de ses succès.

Le titre de *dacique* lui fut donné, après les deux expéditions contre les Daces, 101-102 et 106. Enfin, le surnom de *très bon*, lui fut décerné par le Sénat en 114 seulement.

Peut-être sera-t-on étonné de ne pas lire sur la borne milliaire le surnom de *parthique* ? Mais Borghesi (1) nous

(1) *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*, n° 15, année 1882, p. 159.

apprend que ce titre lui fut décerné en 115 avec la XIIe *salutation impériale* et qu'au mois d'août 116, à l'occasion de la prise de Ctésiphon, la XIIIe salutation impériale lui fut accordée. (1)

Ces indications se prouvent par l'inscription de l'arc de triomphe de Makter : (2)

IMP. CAESARI. DIVI. NERVÆ. F. NERVA TRAIANO OPTIMO AUG. GERMANICO, PARTHICO, P. M. TRIB. POT. XX. IMP. XII, COS VI......

Il semblerait donc que notre borne a été gravée en 114 ou au début de 115. Trajan avait déjà reçu en 114, le titre de *très bon*, mais le surnom de *parthique*, qui lui fut décerné en 115, ne se lit pas sur notre inscription.

Il nous semble inutile de donner le texte de l'inscription de Bessariani, l'ancienne *Ad. Majores*. Cette inscription ressemble singulièrement à la nôtre, mais sa date 104 ou 105, la rend plus ancienne que le milliaire du Sig. (3) Aussi ne porte-t-elle pas le surnom d'*optimus*.

Notre Musée d'Oran possède plusieurs monnaies de Trajan. Une d'elles, trouvée à Arbal, non loin du Sig, porte : *Nerva Trajano Aug. Germ. Dac.* (4) Une seconde, n° 158 du Musée, présente la plupart des titres de la borne : *Imp. Caes. Nerva Traiano Aug. germ. dac. p. m., Tr. p. Cos. v. p. p.*

Enfin les mots : *optimo Aug.* se lisent sur une monnaie de Trajan, n° 164.

Il serait intéressant de rechercher si, parmi les inscriptions milliaires ou autres, celle-ci ne serait pas une des plus anciennes. Or, après des recherches faites, il nous paraît, qu'excepté les inscriptions votives, la plupart non datées, celle du Sig est la plus ancienne de la province d'Oran et sans doute des Maurétanies. Mais nous ne voudrions pas l'affirmer sans preuves plus abondantes.

Quoiqu'il en soit, nous savons sûrement par cette borne que *Tasacora* existait dès le commencement du IIe siècle.

Jusqu'à ces dernières années, les archéologues ont été très divisés pour identifier *Tasacora* avec telles ou telles ruines romaines.

---

(1) Waddington, *Fast.*, p. 187.
(2) *Corpus I. L.*, VIII, 621.
(3) *Bull. Soc. de Géogr. d'Oran*, n° 15, p. 162 et *C. I. L.*, VIII, 2478.
(4) *Bull. Soc. de Géogr. d'Oran*, n° 16, p. 273.

Monnert plaçait *Tasacora* à Hamnaït, tandis que Pélissier croyait la retrouver à Aïn-Fekan. Lapie penchait pour Ras-el-Mâa et de Champlouis pour Bénian. Tauxier et Demaëght ont vu quelle devait être la vraie identification.

Tauxier le premier, avait étudié l'*Anonyme* de Ravenne, qui reproduisait d'ailleurs les listes de Castorius. Or, cet exemplaire de la carte des étapes porte les noms des rivières et des localités traversées par les grandes voies romaines.

Citons les fleuves donnés par l'Anonyme :

Per quam Caesariensem Mauritaniam transeunt flumina inter caetera quae dicuntur id est : Usar, Agilaan, Mina, Tasagora, Issaris, Nigrensis, Ligar et *Malba.*

La *Tasacora* que le Ravennate appelle *Tasagora* a été toujours identifiée avec la Mekerra-Sig, qui d'ailleurs, coule entre l'Isser et la Macta-Habra. L'*Issaris* porte toujours le même nom et l'Habra est bien la *Sira* antique, ainsi que le prouvent les inscriptions de Bou-Hanifia, l'antique *Aquae Sirenses.*

Et cependant, si nous en croyons Demaëght (1) qui se base sur les milliaires découvertes à Ténira, l'antique *Kaputtasacora*, la Mékerra ne serait pas la *Tasacora*, mais l'oued Ténira ; or, cette rivière forme une des sources de la *Sira* ou Habra. Il y a là un de ces problèmes géographiques que le temps solutionnera sans doute un jour.

L'Anonyme de Ravenne cite aussi les villes d'étapes : *Civitas Tingit, Cadum Castra, Nova Castrum, Tasacora, Dracones*, etc.

Tasacora est donc placé entre *Nova Castra*, que l'on identifie sûrement avec Perrégaux et *Dracones*, qui semble être Hammam-bou-Hadjar.

Regiae (Arbal) est oublié. L'itinéraire d'Antonin le cite cependant (2) entre *Tasacora* et *Dracones* et la distance qu'il met entre les deux villes prouve bien que *Regiae* était voisin de Tasacora.

Pour Tauxier, il n'y a pas de difficulté. Se basant sur la distance qui sépare *Castra Nova* de *Tasacora*, XVIII mille pas ou 27 kilomètres, il affirme que *Tasacora* est bien le Sig. Cependant, cet archéologue fait erreur lorsqu'il fixe *Regiae* sur l'emplacement des Trembles.

(1) *Bull. Soc. de Géogr. d'Oran*, année 1895, p. 64.
(2) *Bull. Soc. de Géogr. d'Oran*, n° 21, p. 292.

Quant à Demaëght, il croyait, en 1888 déjà, que *Tasacora* correspondait aux ruines du Sig. Il cite, dans le Bulletin d'Oran, plusieurs inscriptions, découvertes dans ces ruines. Une d'elles, consacrée au génie du fleuve, porte la syllabe *Co* de Tasacora :

NUMINI .... CO
GENIO FLUMINI .. (1)

Plusieurs épitaphes portent les dates de 429, 442, 450 Une inscription mentionne la 4e cohorte des Sycambres et porte le cognomen d'un praeses de la Maurétanie Césarienne, Regulus. (2)

Disons encore que *Tasacora* fut une cité épiscopale. Paquaerius, son évêque, est inscrit le 108e sur la liste des évêques de la Maurétanie Césarienne exilés en 484, par ordre du roi des Vandales, Hunéric. La notice de Carthage l'appelle *episcopus Tasaccurrensis*. Le mot *probatus* indique qu'il mourut en exil.

Nous connaissons par une épitaphe le nom de la jeune fille Julia qui, dit l'inscription : *nos praecessit in pace domini.* (3)

Cette borne milliaire si complète est donc intéressante à un double point de vue :

1° Elle identifie sûrement les ruines du Sig avec l'antique cité de *Tasacora ;*

2° Cette inscription nous semble la plus ancienne des bornes milliaires de la province. Elle indique ainsi l'existence, dès le début du IIe siècle, de la ville de *Tasacora.* (4)

Abbé FABRE .

Saint-Denis-du-Sig, le 15 mai 1911.

---

(1) *C. I. L.*, VIII, 9749.

(2) DEMAËGHT. — *Géogr. comparée de la partie de la Maurét. César. correspondant à la province d'Oran*, p. 58.

(3) TOULOTTE, *Géogr. de l'Afrique chrétienne. — Maurétanie*, p. 156.

(4) M. de PACHTÈRE qui a fait un nouvel examen de l'inscription, dans de meilleures conditions d'éclairage, a lu sur la pierre *Tasaccura* au lieu de *Tasacora*. (Le redoublement du *c* et la graphie *u* pour *o* sont phénomènes fréquents dans l'épigraphie africaine). L'observation de mon savant confrère confirme la justesse de l'expression *episcopus Tasaccurrensis*, elle montre en outre que *Tasacora* était aussi appelée *Tasaccura*. Cette dernière dénomination semble donc devoir être acceptée de préférence à la première.

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION

DANS LES

PORTS

du Département d'Oran

MOUVEMENT COMMERCIAL

PRODUITS AGRICOLES



Mouvement de la Navigation par pavillon, du port d'ORAN, pendant l'année 1909

INDICATION du PAVILLON	ENTRÉES		SORTIES		Entrées et Sorties réunis	
	NOMBRE de navires	Tonnage	NOMBRE de navires	Tonnage	NOMBRE de navires	Tonnage
Français	2.448	1.603.781	2.441	1.600.331	4.889	3.204.112
Anglais	314	540.417	318	545.446	632	1.085.863
Autrichien	80	160 243	83	163.018	163	323.261
Italien	109	114.005	110	113.688	219	227.693
Allemand	71	105.761	72	107.513	143	213.274
Espagnol	219	90.870	218	93.018	437	183.888
Norwégien	34	39.053	33	37.697	67	76.750
Danois	25	27.705	27	28.928	52	56.633
Grec	13	21.033	12	19.596	25	40.629
Hollandais	17	17.880	17	17.928	34	35.808
Belge	18	18.734	15	15.905	33	34.639
Russe	5	7.312	5	7.312	10	14.624
Suédois	2	3.972	2	3.972	4	7.944
Urugay	3	3.406	4	4.408	7	7 814
Portugais	1	123	1	123	2	246
TOTAUX en 1909.	3.359	2.754.295	3.358	2.758.883	6 717	5.513.178
— en 1908.	»	»	»	»	6.887	5.650.874
DIFFÉRENCE 1909.	»	»	»	»	—170	—137.696

Relevé total du Mouvement des ports du département d'Oran, pendant l'année 1909

(Entrées et sorties réunies)

DÉSIGNATION DES PORTS	ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES ET SORTIES RÉUNIS	
	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE
Oran	3.359	2.754.295	3 358	2.758.883	6.717	5.513.178
Mers-el-Kébir	174	18.770	156	18.111	330	36.881
TOTAUX pour Oran	3.533	2.773.065	3.514	2.776.994	7.047	5.550.059
Mostaganem	734	244.085	732	244.000	1.466	488.085
Arzew	437	224.804	433	225.009	870	449.813
Beni-Saf	205	184.361	235	201.501	440	385.862
Nemours	300	139.224	303	139.439	603	278.663
Honaïne	41	15.144	42	16.277	83	31.421
Kiss-Adjeroud	82	6.292	79	6.286	161	12.578
TOTAUX en 1909	5.332	3.586.975	5.338	3.609.506	10.670	7.196.481
TOTAUX en 1908					11.794	7.468.328
Différence en plus					— 1.124	— 271.847
Différence en moins						

Mouvement des Passagers civils entre les ports du département d'Oran et l'extérieur en 1909

PORTS	ENTRÉES — PASSAGERS VENANT de France	d'Espagne	d'Angleterre	d'Italie	du Maroc	de Tunisie	d'autres pays	TOTAL	SORTIES — PASSAGERS ALLANT en France	en Espagne	en Angleterre	en Italie	au Maroc	en Tunisie	dans d'autres pays	TOTAL
Oran	22.205	16.741	»	214	15.934	»	597	55.691	21.809	15.619	»	294	17.046	»	422	55.190
Mers-el-Kébir	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Arzew	2	5	»	»	»	»	»	7	24	»	»	»	»	»	»	24
Mostaganem	1	»	»	»	»	»	»	1	4	»	»	»	»	»	»	4
Beni-Saf	»	20	»	»	»	»	»	20	»	53	6	»	271	»	»	330
Nemours	»	3	»	»	721	»	»	724	»	10	»	»	563	»	»	573
Honaïne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Kiss-Adjeroud	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux en 1909	22.208	16.769	»	214	16.655	»	597	56.443	21.837	15.682	6	294	17.880	»	422	56.121
Totaux en 1908	19.701	20.928	»	357	20.273	»	2	61.261	19.181	14.768	16	295	24.312	»	»	58.572
Différence en plus	3.493	»	»	»	»	»	595	»	2.656	914	»	»	»	»	422	»
Différence en moins	»	4.159	»	143	3.618	»	»	4.818	»	»	10	1	6.432	»	»	2.451

STATISTIQUE DU MOUVEMENT COMMERCIAL DES PORTS

du département d'Oran, pendant l'année 1910

comparé au mouvement de l'année 1909, et par nature de marchandises

EXPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	A DESTINATION de France	A DESTINATION de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1910	Totaux en 1909
Animaux vivants — bêtes de somme..	Tête	1.649	357	2.006	2.257
Animaux vivants — Bestiaux — race bovine..	»	9.205	2.436	11.641	4.290
Animaux vivants — Bestiaux — ovine et autres	»	647.634	8.442	656.076	492.950
Peaux brutes fraîches ou sèches...	Kilog.	839.082	196.257	1.035.339	1.084.749
Laine en masse..........	»	3.442.090	85.320	3.527 410	4.773.353
Poissons de mer — frais..........	»	198.760	1.956	200.716	149.465
Poissons de mer — salés ou conservés..	»	78.425	481.075	559.500	580.878
Os, sabots, cornes de bétail	»	433.729	125.200	558.929	636.226
Céréales en grains — froment	Quintal	901.026	27.585	928.611	863.938
Céréales en grains — avoine.........	»	433.868	11.206	445.074	362.537
Céréales en grains — orge..........	»	495.468	23.337	518.805	163.975
Céréales en grains — maïs..........	»	4.743	76	4.819	1.230
Farine de froment........	»	26.394	14 537	40.931	14.226
Semoules en gruau.......	Kilog.	12.700	350.115	362 815	59.820
Légumes secs et leurs farines.....	»	1.909.092	1.258.361	3.167.453	3.771.024
Pommes de terre.........	»	1.468.110	973.434	2.441.544	1.631.147
Fruits frais de table......	»	2.712.061	42.989	2.755.050	4.369.920
Marcs de raisin et moûts..	»	9.908.819	1.600	9.910.419	7.711.711
Fruits secs ou tapés.....	»	66.628	98.910	165.538	139.833
Graines et fruits oléagineux	»	732.605	4.485	737.090	612.578
Tabac en feuilles.........	»	»	5.048	5.048	34.583
— fabriqué	»	6.573	237.570	244.143	212.093
Huile fixe d'olives.........	Kilog.	154.157	55.462	209.919	70.737
— de graines grasses...	»	78.943	116.772	195.715	113.444

EXPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	A DESTINATION de France	A DESTINATION de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1910	Totaux en 1909
Résines et produits résineux	Kilog.	572.220	156	572.376	679.671
Racines, herbes et fleurs médicinales.	»	21.865	14.386	36.251	16 770
Liège	»	334 367	51.010	385.377	281.216
Coton	»	5.427	391	5.818	13.307
Crin végétal	»	1.864.442	30.199.722	32.044.164	27.277.375
Alfa	»	184 065	75.551.997	75.736.062	56.529 378
Écorces à tan	»	2.940.555	1.535.102	4.475.657	3.691.835
Légumes frais	»	9 488.106	403 275	9.891.381	»
Fourrages	»	10.000	7.174.705	7.184.705	5.320.162
Son	»	9.948.139	37.214	9.985.353	10.617.285
Drilles	»	238 239	395.522	633.761	613.676
Mistelles	Litre	5.332.192	»	5.332.192	5.487.908
Vin ordinaire	»	196.781.304	2.590·970	199.372.274	174.899.726
— de liqueurs	»	905.725	18.051	923.776	1.599 277
Eaux-de-Vie et spiritueux (alcool pur)	»	489.366	36.205	525.571	409.002
Esprits de toutes sortes	»	452.780	12.452	465.232	929.943
Marbres bruts	Kilog.	273.980	263.080	537.060	436.900
Kaolin, terre à infusoires	»	391.980	564.571	956.551	»
Briques, plâtre, chaux, ciments	»	»	1.942.732	1.942.732	»
Goudron minéral	»	»	383 465	383.465	364.072
Minerai de fer	»	23.660.000	484.198.030	507.858.030	452.600.415
Minerai de cuivre	»	6 500	»	6.500	»
Minerai de plomb	»	197.035	985	198.020	270.202
Minerai de zinc	»	400.189	5.588.000	5.988.189	3.093.058
Sel brut et raffiné	Quintal	23.980	2.781	26.761	16.306
Lie de vin	Kilog.	928.733	468.170	1.396.903	1 496.493
Tartre brut	»	204.572	143 766	348.338	461.457
Ouvrage en sparterie	»	128.156	50.390	178.546	148.220
Colis postaux	Nombre	65.518	5.325	70.843	71.176

IMPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	PROVENANT de France	PROVENANT de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1910	Totaux en 1909
Animaux vivants — bêtes de somme.....	Tête	672	384	1.056	888
Animaux vivants — Bestiaux — race bovine...	»	459	17.342	17.801	6.659
Animaux vivants — Bestiaux — ovine et autres	»	5	231.848	231.853	134.863
Viandes salées et conservées......	Kilog.	498.954	15.144	514.098	471.806
Graisses animales autres que de poissons.	»	441.018	3.401	444.419	503.466
Beurre et fromages	»	1.014.907	304.900	1.319 807	1.327.265
Poissons de mer salés ou conservés.....	»	1.081.542	231.482	1.313.024	1.189.787
Céréales en grains	Quintal	773	87.744	88.517	6.383
Farines..................	»	8.019	5	8.024	12.558
Semoules et pâtes d'Italie..	Kilog.	331.718	523	332 241	306.726
Riz.....................	»	2.182.795	345.323	2.538.118	2.990.050
Légumes secs et leurs farines.....	»	3.172.089	1.261.183	4.433.272	3.085.485
Marrons et châtaignes. . .	»	497.138	2.354	499.492	339.910
Pommes de terre	»	9.251.590	2.412 324	11.673.914	10.956.800
Fruits de table — frais..........	»	242.772	1.024.914	1.267.686	1.676.119
Fruits de table — secs ou tapés...	»	322.084	1.318.131	1.640.215	2.525.718
Sucres	»	14.660.774	3.053	14.663.827	14.641.652
Cafés.....................	»	688	3.621.644	3.622.332	3.076.988
Chocolat..................	»	293.699	145	293.844	298.626
Poivre, cannelle, muscade, clous de girofle, macis et vanille.......	»	5.656	113.314	118.970	90 647
Thés......................	»	5.146	171.719	176.865	161.446
Tabacs en feuilles ou en côtes	»	»	570.185	570.185	559.691
Tabac fabriqué	Kilog.	13.680	4.401	18.081	15.565
Huile fixe d'olives.........	»	66.632	69.987	136.619	320.656
Huiles de graines grasses..	»	5.249.209	52	5.249.261	5.994.947
Bois à construire	1.000 K.	11.685	17.297	28.982	24.905
Merrains de chêne et autres	Kilog.	2.637.751	664.535	3.302.286	3.101.415

IMPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	PROVENANT de France	PROVENANT de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1910	Totaux en 1909
Légumes frais ou conservés	Kilog.	520.689	257.839	778.528	864.502
Vins ordinaires..........	Litre	231.405	5 516	236.921	274.147
Vins de liqueur	»	400.107	6.894	407.001	390.987
Alcool, eaux de vie et esprits de toutes sortes..	»	2.496.946	1.328	2.498.274	3.237.072
Eaux minérales..........	Kilog.	1.477.204	12 901	1.485.105	1.222.935
Matériaux de construction	»	52 015.546	75.911	52.091.457	42.792.113
Soufre	»	3.976.523	248.600	4.225.123	3.193.756
Houille crue et agglomérée	Quintal	2.063	1.252.739	1.254.802	1.220.232
Huiles minérales raffinées.	Hectol.	20.766	4.053	24.819	30.341
Huiles lourdes......... ..	Kilog.	1.094.847	1.737	1.096.584	1.080.120
Fers, fontes et aciers.. ..	»	13.121 979	5.812	13.127.791	14.464.719
Carbure de calcium	»	1.422.755	70	1 422 825	1.073.730
Sulfate de cuivre.........	»	441.280	50.459	491.739	225.879
Savons de parfumerie et autres ...	»	5.817.738	1.875	5.819.613	5.582.766
Chicorée brulée ou moulue.......	»	428.495	»	428.495	431.152
Bougies de toutes sortes .	»	1.230.277	4.257	1.234 534	1.449.548
Poteries, faïences et porcelaines...	»	4.323.819	486.790	4.810.609	5.169.787
Verres et cristaux........	Kilog.	3.037.843	104.459	3.142.302	2.617.686
Fils, ficelles et cordages..	»	1.033.694	36.328	1.060.022	953.666
Sacs vides en jute........	»	3.588.968	96.268	3.685.236	3.532.032
Tissus de lin et de chanvre	»	114.294	1.349	115 643	93.335
— de coton	»	3.465.008	7.928	3.473.036	3.057.409
— de laine..........	»	151.971	20.578	172 549	157.823
— de soie...........	»	4.568	201	4.769	1.833
Vêtements et lingerie.....	»	248.241	40.001	288.242	277.406
Papier et ses applications	»	4.548.500	32.776	4.581.276	4.959.378
Peaux et pelleteries ouvrées	»	749.833	87.271	837.104	652.637

IMPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	PROVENANT de France	PROVENANT de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1910	Totaux en 1909
Bijouterie et horlogerie...	Kilog.	41.931	854	42.785	27.517
Machines et mécaniques ..	»	3.747.275	1.597.383	5.344.658	4.774.589
Autres ouvrages en métaux	»	9.637.640	135.449	10.773.089	11.067.055
Meubles et ouvrages en bois	»	2.448.757	138.909	2.587.666	2.545.991
Ouvrages de vannerie, de sparterie et de corderie..	»	190.423	219.271	409.694	418.728
Carrosserie................	»	413.074	78.386	491.460	1.528.569
Bimbeloterie, tabletterie et brosserie . .	»	368.912	34.049	402.961	394.387
Colis postaux............	Nombre	275.188	8.905	284.093	254.510

PRODUITS AGRICOLES 1909

ARRONDISSEMENTS	CÉRÉALES EN QUINTAUX				VIGNES		OLIVIERS	
	BLÉ TENDRE	BLÉ DUR	ORGE	AVOINE	Surfaces PLANTÉES hectares	Récoltes VINS hectolitres	Olives quintaux	Huiles hectolitres
TERRITOIRE CIVIL (Européens)								
Oran	481.968	246.585	580 076	302 687	36.494	1.084.996	48.358	3.259
Mascara	258.316	100.889	99.846	160.312	5.241	148.019	15.912	1.357
Mostaganem	253.018	188.138	121.026	132.018	16.811	532 969	6.765	504
Sidi-Bel-Abbès	372.311	214.150	192.298	301.075	17.236	430.009	8.156	2.045
Tlemcen	133.307	103.687	188.701	122.266	3.954	101.877	12.285	1.497
Totaux	1.498.920	853.449	1.181.942	1.018.358	79.736	2.297.870	91.476	8.662
TERRITOIRE CIVIL (Indigènes)								
Oran	84.725	156.473	395.812	12.706	320	4.363	1.505	»
Mascara	57.636	173.232	367.776	168.924	382	30	7.674	»
Mostaganem	111.787	390.938	888.355	5.433	1.309	23.410	2.617	507
Sidi-Bel-Abbès	44.466	117.707	156.458	29.172	15	158	393	19
Tlemcen	31.942	98.894	340.586	6.745	42	400	3.770	534
Totaux	330.556	937.244	2.148.987	222.980	2.068	28.361	15.959	1.060

TERRITOIRES	CÉRÉALES EN QUINTAUX				VIGNES		OLIVIERS	
	BLÉ TENDRE	BLÉ DUR	ORGE	AVOINE	Surfaces PLANTÉES hectares	Récoltes VINS hectolitres	Olives quintaux	Huiles hectolitres
TERRITOIRE MILITAIRE (Européens)								
DE COMMANDEMENT								
Mascara	»	»	67.110	»	»	»	»	»
Tlemcen	1.396	2.676	2.200	804	»	»	1.145	132
DU SUD								
Aïn-Sefra	»	2.000	2.460	»	5	»	»	»
TOTAUX	1.396	4.676	71.770	804	5	»	1.145	132
TERRITOIRE MILITAIRE (Indigènes)								
DE COMMANDEMENT								
Mascara	»	23.100	»	»	»	»	»	»
Tlemcen	21.857	48.600	114.971	180	10	94	1.785	210
DU SUD								
Aïn-Sefra	76	5.157	16.040	»	»	»	»	»
TOTAUX	21.933	76.857	131.011	180	10	94	1.785	210

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE LA STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

du 1er Décembre 1910 au 1er Juin 1911

ALTITUDE : 374 MÈTRES AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

ANNÉES ET MOIS	PRESSION barométrique moyenne (1)	TEMPÉRATURE			TENSION moyenne de la vapeur d'eau	HUMIDITÉ relative de 0 à 100	ÉVAPORATION en m/m	PLUIE		VENTS		NÉBULOSITÉ (de 0 à 10)	OZONE (de 0 à 21)	NOMBRE de jours de brouillard
		minimum	maximum	moyenne (2)				NOMBRE en millimètres	NOMBRE de jours	Direction des nuages	Force (de 0 à 9)			
Décembre (1910).....	730,8	8,5	19,2	13,8	7,1	67,1	301,9	21,0	13	S. W.	1,6	3,3	15,8	1
Janvier (1911).....	733,0	6,4	17,1	11,7	5,6	63,7	285,3	115,1	20	S. E.	1,1	4,5	16,0	2
Février —	731,3	8,6	19,0	13,8	7,7	69,6	288,3	11,5	4	S.	1,2	4,7	16,5	8
Mars —	728,7	9,3	18,9	14,1	6,9	66,0	462,5	82,5	8	S. W.	1,4	3,6	16,0	8
Avril —	730,1	9,4	20,7	15,1	7,6	68,1	456,3	22,5	11	S. W.	1,3	3,3	15,5	7
Mai —	728,8	12,2	23,1	17,6	9,6	71,3	448,2	18,1	6	S. W.	1,3	3,0	15,5	15
TOTAUX.....								270,7	62					

(1) Les nombres donnés sont les pressions atmosphériques moyennes mensuelles *corrigées à zéro*.
(2) Les nombres donnés sont les températures moyennes mensuelles *corrigées*.

A. GUILLAUME.

OBSERVATOIRE DE SANTA-CRUZ

Étude des Vents du 1er décembre 1910 au 1er juin 1911

ROSE des VENTS	Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			TOTAUX	TOTAUX
	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	du 1er décembre 1909 au 1er juin 1910	du 1er décembre 1910 au 1er juin 1911
N.	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1
N. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. E.	4	5	5	4	4	9	4	7	7	3	7	5	2	10	4	2	9	5	76	96
E. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
E.	2	0	0	1	3	0	0	0	2	0	1	0	1	1	0	1	2	0	23	14
E. S. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S. E.	6	5	6	9	8	13	8	7	8	4	5	7	6	4	11	5	8	14	127	134
S. S. E.	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	10	5
S.	8	11	7	7	7	4	6	6	12	8	4	8	5	9	6	5	2	3	95	118
S. S. W.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	1
S. W.	10	10	13	8	4	5	8	3	1	13	4	9	14	4	8	13	8	7	152	142
W. S. W	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
W.	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	1	0	2	0	0	1	1	1	24	9
W. N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. W.	0	0	0	0	3	0	0	4	0	2	9	2	0	1	0	2	1	1	26	25
N. N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4	1
TOTAUX...	31	31	31	31	31	31	28	28	28	31	31	31	30	30	30	31	31	31	546	546

Ch. LHUILLIER

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

de la Société de "Géographie et d'Archéologie d'Oran"

SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

du 3 Avril 1911

Le lundi, trois avril mil neuf cent onze, à cinq heures et demie de relevée, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, dûment convoqués, se sont réunis au local de la Société sous la présidence de M. le docteur Gasser, président.

Étaient présents : MM. Gasser, Doumergue, Flahault, Pock, Tournier, Engel, Déchaud, Pellet, Bérenger, Capifali, Pontet.

S'étaient fait excuser : MM. Dangles, l'abbé Fabre, Lemoisson, René-Leclerc, Pérez.

Étaient absents : MM. Jullian, Sandras, Roux-Freissineng, Pousseur, Caudrillier.

Le procès-verbal de la séance du six mars est lu et adopté.

Le Comité prononce l'admission comme membres titulaires de :

MM. le lieutenant Aubert et Cavaliéro Barnett, qui avaient été présentés dans la dernière séance.

Est proposé comme membre titulaire :

M. le lieutenant Étienne Delhomme, du 2e Régiment de Tirailleurs à Oran.

Les membres de la Société qui, indépendamment des membres sortants du Comité, ont demandé à poser leur candidature aux prochaines élections, sont :

MM. Arambourg fils, ingénieur agricole à Oran ;
Bensaad Mohammed, étudiant en pharmacie, Oran ;
Canal, ingénieur civil à Tunis ;
Grandjean, directeur d'école à Oran ;
Kriéger, contrôleur des Contributions Directes à Oran ;
Levain, directeur des Travaux Communaux de la Ville d'Oran ;
de Pachtère, archéologue, professeur au Lycée d'Oran ;
Thomas, directeur de la Banque Thibaud et Cie à Oran.

Le Secrétaire général est chargé de se rendre compte si les nouveaux Statuts de la Société ont été déposés à la Préfecture ; sinon, il fera le nécessaire.

Le Secrétaire général priera M. le général de TORCY et M. le général TOUTÉE de bien vouloir faire don de leurs publications à notre bibliothèque.

Le Comité exprime à M. de PACHTÈRE, ancien élève de l'Ecole française de Rome, toute sa gratitude pour le magnifique ouvrage : *Le Musée de Guelma*, dont il a fait cadeau à la Société. Ce volume, qui fait partie d'une série dont quelques numéros ont déjà paru, et qui est édité par le Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, sera, espérons-le, suivi de nombreux autres travaux, qui rendront célèbre le nom de M. de Pachtère.

La prochaine Assemblée générale, au cours de laquelle auront lieu les élections relatives aux nouveaux membres du Comité, se tiendra le dimanche sept mai, au siège de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à six heures et demie.

Le Secrétaire général, | *Le Président,*
Signé : P. ENGEL. | Signé : J. GASSER.

SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
du 1er Mai 1911

Le lundi premier mai mil neuf cent onze, à cinq heures et demie de relevée, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, dûment convoqués, se sont réunis au local de la Société, sous la présidence de M. le docteur GASSER, président.

Étaient présents : MM. GASSER, DOUMERGUE, FLAHAULT, POCK, TOURNIER, ENGEL, DÉCHAUD, SANDRAS, ROUX-FREISSINENG, POUSSEUR, BÉRENGER, CAPIFALI, PONTET, LEMOISSON.

S'étaient fait excuser : MM. l'abbé FABRE, DANGLES, PELLET, RENÉ-LECLERC, PÉREZ.

Étaient absents : MM. JULLIAN et CAUDRILLIER.

Le procès-verbal de la séance du trois avril est lu et adopté.

Le Comité prononce l'admission comme membre titulaire de M. le lieutenant DELHOMME, qui avait été présenté dans la dernière séance.

Sont proposés comme membres titulaires :

M. EVERAERTS, administrateur de commune mixte, détaché à la sous-préfecture de Tlemcen, présenté par MM. le Dr Gasser et A. Bel.

M. PÉDOUSSAUD, directeur des Salines Malétra à Arzew, présenté par MM. le Dr Gasser et Doumergue.

La *Société de Géographie de Roubaix* nous adresse le programme des questions qui seront soumises au Congrès National des Sociétés Françaises de Géographie (XXXe Session), qui se tiendra à Roubaix cette année, du 29 juillet au 5 août.

On nous informe que les fêtes du Millénaire Normand (911-1911) auront lieu à Rouen en juin 1911.

M. Lacoste, administrateur de l'Inscription Maritime à Oran, a envoyé au Président un manuscrit : *Essai sur la pêche maritime à l'époque préhistorique.* Le Secrétaire général, tout en remerciant M. Lacoste, l'informera que nous publierons ce travail dans notre Bulletin dès que nous aurons de la place.

Le Secrétaire général demandera au Recteur de l'Université d'Alger de bien vouloir nous faire le service du *Bulletin météorologique quotidien d'Algérie.*

M. Engel a déposé nos nouveaux statuts à la Préfecture à la date du 26 avril dernier.

Le Trésorier donne lecture des comptes de l'exercice écoulé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à six heures un quart.

Le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : P. ENGEL. — Signé : J. GASSER.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 7 Mai 1911

1° Procès-Verbal

Le sept mai mil neuf cent onze, à neuf heures et demie du matin, les membres de la Société, dûment convoqués, se sont réunis en Assemblée générale, au siège social, sous la présidence de M. le Docteur Gasser, président.

Une vingtaine de membres étaient présents ; un grand nombre s'étaient excusés par lettre.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 1er mai 1910, qui est approuvé.

L'Assemblée désigne comme scrutateurs : MM. Tournier, Dangles et Klein, qui devront procéder au pointage et au dépouillement des votes reçus par correspondance. Il y avait dix membres du Comité à élire sur une liste de quinze candidats (comprenant sept membres sortants).

Durant ces opérations, la séance continuant, le Président donne la parole au Secrétaire général, puis au Trésorier, pour la lecture de leurs rapports. Ces rapports sont adoptés.

Sur la proposition du Président, des remerciements sont votés au Trésorier, au Bibliothécaire, au Secrétaire général, mais surtout à M. le Vice-Président Doumergue, qui est l'« âme » de notre Société, comme le dit fort bien le docteur Gasser.

Puis M. Ed. Déchaud, prenant la parole, engage l'Assemblée à voter également des remerciements à son Président, à qui est due en grande partie la bonne marche de notre Société. L'Assemblée, en témoignage de gratitude donne son approbation pleine et entière à cette proposition.

L'Assemblée décide l'attribution au fonds de réserve d'une somme de 200 francs.

La séance est ensuite suspendue pour permettre aux membres présents de voter.

Le dépouillement des votes, tant des membres présents que de ceux ayant voté par correspondance, donne les résultats suivants :

Bulletins déposés : 121 ; nuls : 8.

Suffrages exprimés : 113.

Presque tous les votes annulés, l'ont été parce que les votants n'avaient pas inscrit leur nom sur l'enveloppe d'envoi.

Ont obtenu :

MM. Doumergue	108	voix
Flahault	108	—
Dangles	105	—
Fabre (abbé)	102	—
Pousseur	102	—
Capifali	101	—
de Pachtère	81	—
René-Leclerc	74	—
Arambourg	64	—
Levain	57	—

En conséquence, M. le Président proclame les résultats suivants :

MM. Doumergue, Flahault, Dangles, l'abbé Fabre, Pousseur, Capifali, de Pachtère, René-Leclerc, sont élus pour trois ans.

M. Arambourg, pour deux ans.

M. Levain, pour un an.

La séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire général, *Le Président,*

Signé : P. ENGEL. Signé : J. GASSER.

2° RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
sur les travaux de la Société pendant l'année 1910-1911

Messieurs et chers Collègues,

Presque au début de sa mission, celui que l'indulgente bienveillance de votre Comité a bien voulu appeler au poste de Secrétaire général, vient exprimer à tous ses collègues sa vive gratitude d'avoir été désigné pour remplir ces fonctions, dont il sait tout le prix. Il aura toujours devant les yeux la dignité correcte, l'ardeur aimable de son prédécesseur M. FLAHAULT ; il fera en sorte de n'être pas trop indigne de l'exemple qu'il lui a tracé.

Je vous prie de me permettre de résumer en quelques mots la marche de notre Société pendant l'année 1910-1911, la trente-quatrième de son existence.

Effectif numérique de la Société. — Le nombre des membres est resté sensiblement constant.

Il était au 1er mai 1910 de	410 membres
Il est au 1er mai 1911 de	394 —
Il y a donc une perte de	16 membres

Nous avons à déplorer le décès de collègues hélas ! trop nombreux :

Le commandant BATTESTI, Jules BOUGNOL, le commandant FARIAU, Anatole PRAILLY, D'AUTHIER DE ROCHEFORT, nous ont précédés dans l'éternel au-delà. Nous conserverons avec fidélité la mémoire de nos amis.

Réunions du Comité administratif. — Votre Comité s'est réuni treize fois ; il y a eu une moyenne de douze membres présents.

Bulletin trimestriel. — Nous considérons la publication de notre Bulletin comme notre principale raison d'être et nous pensons sincèrement faire une œuvre utile en le faisant paraître. Il tend de plus en plus à devenir une Revue Orano-Marocaine ; on l'apprécie dans le monde savant. C'est du moins ce que nous croyons pouvoir déduire des nombreuses demandes d'abonnement ou d'échange qui nous parviennent de pays étrangers. M. Victor Bérard, le publiciste bien connu, étant de passage à Oran ces derniers temps, nous a confirmé que notre publication était considérée comme un des plus intéressants recueils de documents marocains et qu'elle lui était personnellement indispensable.

Que tous nos collaborateurs reçoivent ici nos remerciements bien cordiaux.

M. A. Bel nous a donné sous le titre : *Les Almoravides, les Almohades*, un savant résumé de ce que l'on sait actuellement sur ces deux dynasties berbères d'Afrique et d'Espagne.

Nous devons à M. Gognalons une étude pleine d'intérêt et de couleur sur *Igli*, qu'il considère comme pouvant être dans un avenir brumeux, il est vrai, une des futures gares du futur Transsaharien.

Un rapport de M. H. Priou, accompagné d'une carte, fournit des renseignements inédits sur la *Région Nord de l'Erg du Gourara*, destinée à prendre un certain essor, grâce à ses ressources en pâturages et à la paix que nous y avons imposée.

M. Ch. René-Leclerc a fait une étude très remarquable et très complète de la *Situation Économique du Maroc ;* elle se termine par des conseils précieux que l'auteur adresse au Gouvernement et aux particuliers et que nous aurions tous, peu ou prou, intérêt à suivre, chacun dans notre sphère.

Comme les années précédentes, M. A. Tournier a dressé des tableaux résumant pour le *département d'Oran*, le *Mouvement de la Navigation*, le *Mouvement Commercial* et la *Production Agricole*.

MM. Guillaume et Lhuillier continuent également la série des relevés des *Observations Météorologiques de la Station de Santa-Cruz d'Oran*.

Des notes très précieuses sur l'*Oued Gheris et ses affluents* nous ont été remises par le lieutenant Bernard, aujourd'hui capitaine, dont nous déplorons le départ pour la France.

M. Oustry a fait une étude très détaillée du *Haut-Ziz*.

Le capitaine Mougin a rédigé un *Résumé de nos rapports avec les représentants du Maghzen et les populations de la zone frontière algéro-marocaine depuis vingt ans*. Ces rapports qui subirent de nombreuses vicissitudes sont devenus excellents et le resteront, ainsi qu'on doit l'espérer, à la suite de notre intervention de 1907.

Notre Bulletin a également eu la bonne fortune de pouvoir insérer une suite aux *Contributions au Préhistorique de la Province d'Oran*, dont l'auteur est notre dévoué et infatigable vice-président, M. F. Doumergue, qui parvient à mener de front tant d'études remarquables, en plus de ces occupations professionnelles. Nous n'oublions pas que M. Doumergue a achevé la carte de Terni que le Service de la Carte géologique de l'Algérie vient de publier.

Le Pays et la Tribu des Beni bou Zeggou ont fait l'objet d'un travail très détaillé du lieutenant Gaquière ; il nous conte, au cours de son récit, les causes et les circonstances du massacre de quatre-vingt-trois envoyés du Rogui, par les gens d'un caïd des Beni bou Zeggou nommé Hoummada ; le Rogui lui-même faillit

bien y périr aussi, mais sa méfiance habituelle le sauva cette fois encore. Elle fut en défaut quelques mois plus tard et ne préserva point le Prétendant du bûcher final.

Le capitaine Voinot, un de nos collaborateurs assidus, a fouillé de nombreux *tumuli aux environs d'Oudjda*, et il nous rend compte de ces exhumations dans une note accompagnée de deux planches. Les questions anthropologiques d'ordres divers que soulèvent ces tombes sont loin d'être résolues.

Puis, M. A. Lecocq, dans un article tout d'actualité, fait une synthèse relative à nos connaissances actuelles sur le *Maroc occidental* d'après les plus récents documents.

Quoique notre département soit le moins riche de ceux d'Algérie au point de vue des ruines d'établissements romains, il y a cependant certaines régions non totalement dépourvues de vestiges archéologiques intéressants ; l'une d'elles, celle de la *Commune mixte d'Ammi-Moussa* fournit à M. Lacave-Laplagne l'objet d'une étude très poussée, basée tant sur ses fouilles personnelles que sur des travaux antérieurs ; six planches y sont annexées.

Le Culte du Serpent pourrait être dans le Nord-Ouest Algérien en particulier le reste de croyances totémiques ; M. A. Cour a rassemblé différentes traditions se rattachant à cette question.

Enfin, une note de M. Doumergue se rapporte à la découverte faite aux environs de Mascara par M. le docteur Cros du *Triton de Poiret*, un batracien fort rare dans notre pays.

Chacun de nos Bulletins comprend des notices bibliographiques relatives à des ouvrages nouvellement parus traitant de questions qui rentrent dans le cadre de nos études. C'est M. A. Bel qui a bien voulu se charger de la plupart d'entre elles, et souvent ses critiques sont devenues elles-mêmes des articles fort substantiels où M. Bel a témoigné de son érudition générale et de sa connaissance profonde de la langue et de la littérature arabes en particulier.

MM. Capifali et Ed. Déchaud ont également fourni des notes bibliographiques.

Dans le courant de cette année, M. Engel a relevé la *Table générale des Matières* de notre Bulletin pendant la période 1898-1907 ; M. le docteur G. Sandras a rédigé le Résumé des Travaux de la Société pour le même laps de temps.

Conférences. — Nous avons pu faire bénéficier nos collègues de trois conférences. Les deux premières faites par M. E. Blondel, de Tunis, sur les *Industries et l'Art tunisiens* et sur les *Ruines de Carthage* et le *Musée Lavigerie*. Dans la troisième, M. E. Gallois nous parla du *Spitzberg*.

Bibliothèque. — Comme les années précédentes, notre bibliothèque s'est accrue de nombreux ouvrages remis gracieusement, puis de périodiques dont le service nous est fait le plus souvent

à titre de réciprocité. Nous avons aussi acquis de nos deniers des livres particulièrement instructifs se rapportant à la géographie, à la géologie ou à l'archéologie.

Permettez- moi de vous dire deux mots d'un fait qui s'est passé il y a trois ou quatre mois et à l'occasion duquel l'intervention de notre Société a été hautement appréciée. Notre Bulletin de décembre y fait allusion.

Vous savez que l'on a découvert tout dernièrement (en avril 1908 exactement) à Moustier (vallée de la Vézère) un squelette préhistorique relativement bien conservé, qui est certainement l'un des plus anciens vestiges d'humanité que l'on connaisse. Des Allemands s'en sont emparés et l'on prétend que le Musée de l'Université de Breslau l'a payé deux cent mille francs, attestant ainsi l'importance de la trouvaille. De nombreux enlèvements pareils s'étaient produits antérieurement.

Aussi l'État, dans un but louable, s'est préoccupé de mettre fin à cette exportation d'objets dont l'intérêt national français est indiscutable, et le Ministre de l'Instruction Publique a déposé, le 25 octobre 1910, un projet de loi relatif à la réglementation des fouilles archéologiques et paléontologiques. Seulement, l'État a un peu dépassé la mesure, et pour être plus certain de protéger les résultats des fouilles contre les étrangers, il a trouvé plus simple de les protéger contre tout le monde et plus particulièrement contre les savants de province, les parents pauvres. Il y a, de cet excès de bonnes intentions, un autre exemple tout récent, relatif à une mine de fer algérienne, célèbre déjà quoiqu'encore vierge. Ici plus qu'ailleurs nous nous sommes sentis touchés par cette mesure. Non point que nous espérions trouver dans nos exhumations, comme dans la caverne de la Madeleine, ou dans celle de Combarelles, ou de Lorthet, de ces représentations graphiques parfaitement belles dans leur réalisme et fort troublantes au point de vue des problèmes psychiques qu'elles évoquent. Non, nos prédécesseurs dans ce pays n'étaient ni des artistes ni des penseurs et, si l'on rencontrait dans quelque abri sous roche de la montagne de Santa-Cruz une collection, formée par le hasard, d'objets de curiosité datant de l'époque lointaine de la pierre taillée, il y a de fortes chances que toute beauté en fût absente, et qu'ils fussent tous frustes et laids. Avouons humblement en passant que rien n'est changé à cet égard, si ce n'est que l'édifice consacré aux Muses remplace la caverne préhistorique sur le versant de la montagne oranaise.

Mais si les produits de l'industrie de nos devanciers paléolithiques n'ont point pour eux la qualité, ils ont incontestablement l'avantage de la quantité. Nos grottes sont très fécondes et pourraient devenir un objet d'envie pour quelques archéologues métropolitains et officiels. Et alors, justement émus du sort qui était réservé à nos fouilles et à nos savants, et dans une pensée de solidarité envers tous les naturalistes français, mais surtout

envers ceux dépourvus de la protection dorée de l'État, nous avons appuyé de toute notre force le geste de protestation qu'avait fait la *Société Préhistorique Française*. Il faut ajouter que la portée et l'éloquence de nos paroles n'ont pas été dédaignées par cette Société qui a accueilli et publié nos observations tout entières et qui nous en a chaudement félicités. Tout l'honneur en revient du reste à notre honorable vice-président, M. DOUMERGUE, qui en est l'auteur.

En somme, Messieurs et chers Collègues, nous pouvons être satisfaits du chemin parcouru par notre Société pendant l'année qui vient de s'écouler. Nous nous sommes efforcés, à la suite et à l'exemple de la pléiade d'hommes éminents et généreux qui nous ont précédés, de perfectionner ce centre d'études désintéressées, créé par eux, et qui doit devenir un jour un élément actif de progrès intellectuel et même matériel pour le pays que nous avons adopté. Si nous sommes dans la bonne voie, grâces vous en soient rendues, Messieurs, à vous tous, qui nous avez soutenus, mais surtout à notre président, le Dr GASSER, qui gouverne avec tant de dévouement et de verve, les destinées de notre Société, mais dont les années de présidence écoulées auront été, espérons-le, peu nombreuses en comparaison de celles à venir. C'est un souhait que nous formons tous. Nous en faisons un autre, pour terminer. Nous comptons sur vous, Messieurs, pour le réaliser, et nous déclarons que vous auriez bien mérité de notre Société si vous pouviez nous amener de nombreux nouveaux membres qui, animés de votre esprit de fidélité, nous permettraient d'envisager l'avenir avec une entière confiance.

Le Secrétaire général,

Signé : P. ENGEL.

3° RAPPORT DU TRÉSORIER

Mes chers Collègues,

Je viens vous présenter les comptes de l'année 1910.

En ce qui concerne les recettes, ces dernières ont dépassé nos prévisions de plus de 400 francs (exactement 444 francs), grâce au petit excédent des recettes sur les dépenses en 1909, aux cotisations qui ont dépassé le chiffre du budget de 253 francs, ce qui prouve que notre Société suit toujours une marche ascendante, en ce qui concerne le nombre de personnes qui s'intéressent à nos travaux, et enfin aux arrérages des fonds de

réserve qui sont en accroissement de 52 francs sur nos prévisions.

Les dépenses sont en excédent de 150 francs sur le chiffre de notre budget. Un seul article, en dehors de l'impression du Bulletin, qui en raison de l'importance de notre publication dépasse toujours les chiffres arrêtés au moment de l'établissement de notre budget, a plus que doublé, c'est celui des conférences, qui s'élève à 252 fr. 87 ; il s'explique par plusieurs conférences faites sous notre patronage à l'Hôtel de Ville et au Théâtre municipal, où ces réunions occasionnent des frais bien plus élevés que pour celles qui sont données dans le local de notre bibliothèque.

Je dois ajouter que l'appui financier si précieux des subventions qui nous ont été accordées par le Conseil général d'Oran, le Gouverneur général de l'Algérie et la Chambre de Commerce d'Oran, nous ont permis d'élargir le cadre de notre budget et de publier des travaux très intéressants, qui, sans cet appui pécunier, n'auraient pu paraître dans notre Bulletin qu'à une date très éloignée, ce qui aurait nui à leur actualité.

En résumé, les recettes s'élèvent à 6.494 fr. 29 et les dépenses à 6.193 fr. 38, soit un excédent de 300 fr. 91.

En vertu de l'article 14 des statuts, c'est l'Assemblée générale qui décide l'emploi de l'excédent de recettes. Je suis donc à votre disposition pour mettre à exécution la décision que vous allez prendre.

Comme de coutume, je joins à mon exposé les tableaux détaillés des recettes et des dépenses. Je vous prie de vouloir bien approuver ces comptes après vérification.

Le Trésorier,

Signé : E. POCK.

RECETTES (1910)

DÉTAIL DES ARTICLES		RECETTES EFFECTUÉES	RECETTES PRÉVUES par le BUDGET
Excédent des recettes sur les dépenses au 1er janvier 1910		90 94	»
Cotisations — Membres perpétuels	» »		
Cotisations — Membres ordinaires	4.592 05	4.653 55	4.400 »
Cotisations — Droit d'entrée	61 50		
Arrérage des fonds de réserve		552 »	500 »
Subventions		1.150 »	1.150 »
Vente de Géographies du Maroc		»	mémoire
Vente de Bulletins		37 50	mémoire
Intérêts des fonds déposés en compte courant au Crédit Lyonnais		10 30	mémoire
TOTAUX		6.494 29	6.050 »

DÉPENSES (1910)

DÉTAIL DES ARTICLES	DÉPENSES	
	EFFECTUÉES	PRÉVUES par le BUDGET
Impression et brochage du Bulletin	3.118 28	3.000 »
Affranchissement du Bulletin	200 78	250 »
Frais de recouvrement	208 »	200 »
Frais d'expédition et de correspondance du Bureau	101 95	125 »
Imprimés administratifs et frais de bureau	82 25	75 »
Reliure et brochage	201 15	200 »
Prix offerts au Lycée	35 65	50 »
Conférences (frais occasionnés par les)	252 87	100 »
Achat d'ouvrages et abonnements	180 15	200 »
Achat de médailles pour les concours	14 30	» »
Provision pour recherches archéologiques	»	50 »
A reporter	4.395 38	4.350 »

DÉPENSES (1910 suite)

DÉTAIL DES ARTICLES	DÉPENSES	
	EFFECTUÉES	PRÉVUES par le BUDGET
Reports. . . .	4.395 38	4.350 »
Frais d'élections (circulaires, imprimés, etc.)	119 70	100 »
Loyer	660 »	660 »
Impôts, Eclairage, Assurance, Entretien.	194 80	200 »
Traitement du gardien	360 »	360 »
Dépenses diverses et imprévues	88 10	30 »
Dépenses extraordinaires prévues	375 40	450 »
TOTAUX.	6.193 38	6.050 »

RÉSUMÉ

Recettes.	6.494 29
Dépenses	6.193 38
EXCÉDENT.	300 91

SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

du 15 Mai 1911

Election du Bureau

Le lundi quinze mai mil neuf cent onze, à cinq heures et demie de relevée, les membres de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, dûment convoqués, se sont réunis au local de la Société, sous la présidence de M. le Dr Sandras, doyen d'âge.

L'ordre du jour porte l'élection des membres du Bureau.

Étaient présents : MM. Doumergue, Flahault, Pock, Tournier, Engel, Déchaud, Pellet, Sandras, Pousseur, Bérenger, Capifali, Pérez, Pontet, Lemoisson, de Pachtère, Arambourg, Levain, soit dix-sept membres.

S'étaient fait excuser : MM. Gasser, l'abbé Fabre, René Leclerc.

Étaient absents : MM. Dangles, Jullian, Roux-Freissineng, Caudrillier.

Le Président donne lecture des articles des statuts et du règlement relatifs à l'élection du Bureau.

Il est procédé, au scrutin secret, à l'élection du Président.

Le Dr Gasser est réélu président à l'unanimité.

Puis on passe à l'élection, au scrutin de liste, des autres membres du Bureau.

Sont élus :

1er Vice-Président		M. Doumergue	16 voix
2e Vice-Président		M. Flahault	16 —
Secrétaire général		M. Engel	16 —
Trésorier		M. Pock	16 —
Bibliothécaire		M. Tournier	16 —
Sect. de géographie	Secrétaire	M. Déchaud	16 —
	Secrétaire-adjoint	M. Lemoisson	16 —
Section d'archéologie	Secrétaire	M. l'abbé Fabre	17 —
	Secrétaire-adjoint	M. de Pachtère	16 —

Ensuite, il est procédé, également au scrutin de liste, à l'élection des membres de la Commission des Finances, le Trésorier ne prenant pas part au vote.

Sont élus :

MM. Capifali	14 voix
Dangles	14 —
Sandras	14 —

M. Doumergue souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Comité. Il remercie bien vivement les anciens de leur assiduité aux séances et de leur dévouement aux intérêts de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à six heures dix.

Le Secrétaire général, *Le Président d'âge,*
Signé P. ENGEL. Dr G. SANDRAS.

Le Vice-Président,
Signé : DOUMERGUE.

CONFÉRENCE DE M. L. GENTIL
du 23 Mai 1911

L'explorateur Louis Gentil, de passage à Oran après un séjour dans l'est du Maroc aux côtés du général Toutée, et, à la veille d'entreprendre un nouveau voyage dans l'ouest de ce pays, a bien voulu faire profiter nos concitoyens, sous les auspices de notre Société, de sa présence parmi nous en leur offrant une conférence sur le Maroc et en particulier sur la région occupée actuellement par nos troupes le long de la rive droite de la Moulouya.

Le public avait répondu avec empressement à notre invitation; notre salle s'est trouvée trop petite pour le contenir.

M. Gentil nous décrit la riche vallée de Debdou, garnie d'une luxuriante végétation et resserrée entre des montagnes à pic, boisées et coupées de cascades. Il nous parle de l'immense plaine de Tafrata, entourée de toutes parts de hautes montagnes, et qu'il a parcourue dans les rangs d'une des deux colonnes se rendant à Debdou ; elle était alors, elle aussi, recouverte d'un tapis gazonné ; cependant elle est totalement dépourvue de sources ou d'oueds, si bien que nos soldats durent emporter avec eux l'eau nécessaire pour leur usage pendant les deux jours qu'ils mirent à traverser ce désert fleuri. Cette plaine ne pourra probablement jamais servir que de pacage.

Mais l'honorable conférencier insiste surtout sur la comparaison des deux routes qui s'offraient à l'armée pour aller délivrer Fez. D'une part, celle de l'Ouest, desservie par un port de l'Atlantique, Casablanca, Rabat ou Mehedia, de ravitaillement difficile à cause de la barre inévitable ; traversant des terrains argileux qui forment à la moindre pluie une boue glissante peu favorable au transport de l'artillerie et des convois ; défendue par des tribus nombreuses et guerrières. D'autre part, la route de l'Est par Taza, approvisionnée par toute l'Algérie ; plus courte tout au moins en partant de notre base sur la Moulouya ; établie sur des terrains sablonneux ne se détrempant pas facilement et ne présentant pas de variations importantes de reliefs ; occupée par des tribus plutôt pacifiques. En somme, il semblerait que

toutes les raisons fussent, d'après M. Gentil, pour le choix de la route de Taza. Le gouvernement en a décidé autrement, probablement pour éviter des froissements diplomatiques. Cependant dans l'avenir cette route devra nous appartenir.

Mais quelles que soient les restrictions de droits consenties actuellement par nous, M. Gentil a la ferme conviction que le Maroc ne pourra être pacifié que par nous, qui avons seuls des hommes, soldats ou administrateurs, élevés à l'école de l'Algérie et possédant de ce fait le doigté nécessaire pour traiter les questions musulmanes. Nous respecterons tous nos accords internationaux, mais nul n'aura intérêt à se passer de notre appui, ni le sultan de Fez, ni l'Espagne.

M. Gentil termine en exprimant hautement son admiration pour nos soldats, obligés de rester derrière cette barrière décevante de la Moulouya, infranchissable actuellement pour eux, et gardant toutes leurs qualités militaires malgré la fâcheuse position exclusivement défensive qui leur est imposée ; il salue bien bas la mémoire du capitaine Labordette et de ses vingt-neuf hommes tombés victimes de leur devoir héroïquement accompli.

L'honorable orateur, dont les auditeurs partagent les senti ments, remporte un succès vif et mérité.

SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

du 12 Juin 1911

Le lundi douze juin mil neuf cent onze, à cinq heures et demie de relevée, les membres de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, dûment convoqués, se sont réunis au local de la Société, sous la présidence de M. le docteur Gasser, président.

Étaient présents : MM. Gasser, Doumergue, Flahault, Pock, Tournier, Engel, Sandras, Pousseur, Capifali, Pontet, Lemoisson, Arambourg.

S'étaient fait excuser : MM. l'abbé Fabre, René-Leclerc, Bérenger, Pérez, de Pachtère, Levain.

Étaient absents : MM. Dangles, Déchaud, Jullian, Pellet, Roux-Freissineng, Caudrillier.

Les procès-verbaux des séances des 1er et 15 mai sont lus et adoptés.

Sont admis comme membres titulaires : MM. Everaerts et Pédoussaud, qui avaient été proposés à la séance du 1er mai.

Sont proposés comme membres titulaires :

M. Hummel Edouard, propriétaire, 33, rue d'Arzew à Oran, présenté par MM. Lemoisson et Pierre.

M. Anduze, agent de la Cie Transatlantique à Oran, présenté par MM. Tournier et Déchaud.

M. DE FLOTTE DE ROQUEVAIRE, chef de service au Gouvernement général de l'Algérie, 6, boulevard Laferrière à Alger, présenté par MM. le docteur Gasser et Doumergue.

M. JOUHAUD, directeur de l'école Voltaire à Oran, présenté par MM. Flahault et Pock.

M. CAPIFALI nous informe que, prenant sa retraite à la fin du mois, il ira sous peu habiter la Corse, près de Calvi, son pays natal ; il se voit donc obligé de donner sa démission de membre du Comité. M. Capifali résidait à Oran depuis 1874, et s'était attaché à l'Algérie et à notre Société ; ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'il quitte l'une et l'autre. Le Président exprime à notre sympathique collègue tous les regrets qu'éprouvent à le voir partir les membres du Comité et espère que nous resterons en relations épistolaires.

Le Comité décide de renouveler à la Compagnie Algérienne un bon remboursable de 500 francs du fonds de réserve, qui arrive à échéance, ceci malgré la réduction de 4 % à 3 ½ % du taux d'intérêts de dépôt.

Il autorise en outre le Trésorier à déposer à la dite Compagnie et aux mêmes conditions, les 200 francs que l'Assemblée générale a décidé de verser à la caisse de réserve.

La *Société Préhistorique Française* nous adresse un bulletin contenant une nouvelle série de protestations contre le projet de loi réglementant les fouilles. Actuellement, sans compter de nombreux particuliers, quatre-vingt-dix Sociétés Savantes ont adhéré à la protestation de la Société Préhistorique Française.

L'Ecole d'Hydrographie d'Oran et les Cours Industriels d'Oran nous demandent un prix ; nous donnerons à chacune de ces deux Ecoles une « Géographie du Maroc » de Canal.

Le Comité, sur la proposition de M. DOUMERGUE, prend la résolution d'acquérir :

1° Le complément des cartes de l'Etat-Major du département d'Oran, de façon à en avoir la collection complète ;

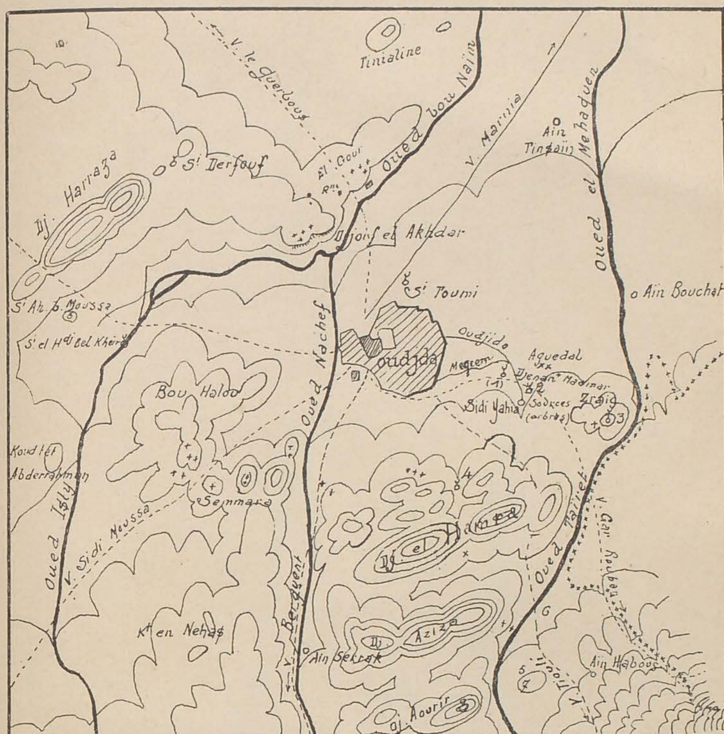
2° Les fascicules manquants du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, relatifs à l'Algérie, à raison de un volume par année.

M. Gustave CHAUVET, président de la *Société Archéologique et Historique de la Charente*, nous adresse un exemplaire de son ouvrage: *Os, ivoires et bois de Renne ouvrés de la Charente*, ainsi que des notes d'archéologie charentaise et un travail sur des *Boules en pierre moustériennes*. Le Comité lui en exprime toute sa reconnaissance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à six heures et demie.

Le Secrétaire général,
Signé : P. ENGEL.

Le Président,
Signé : J. GASSER.

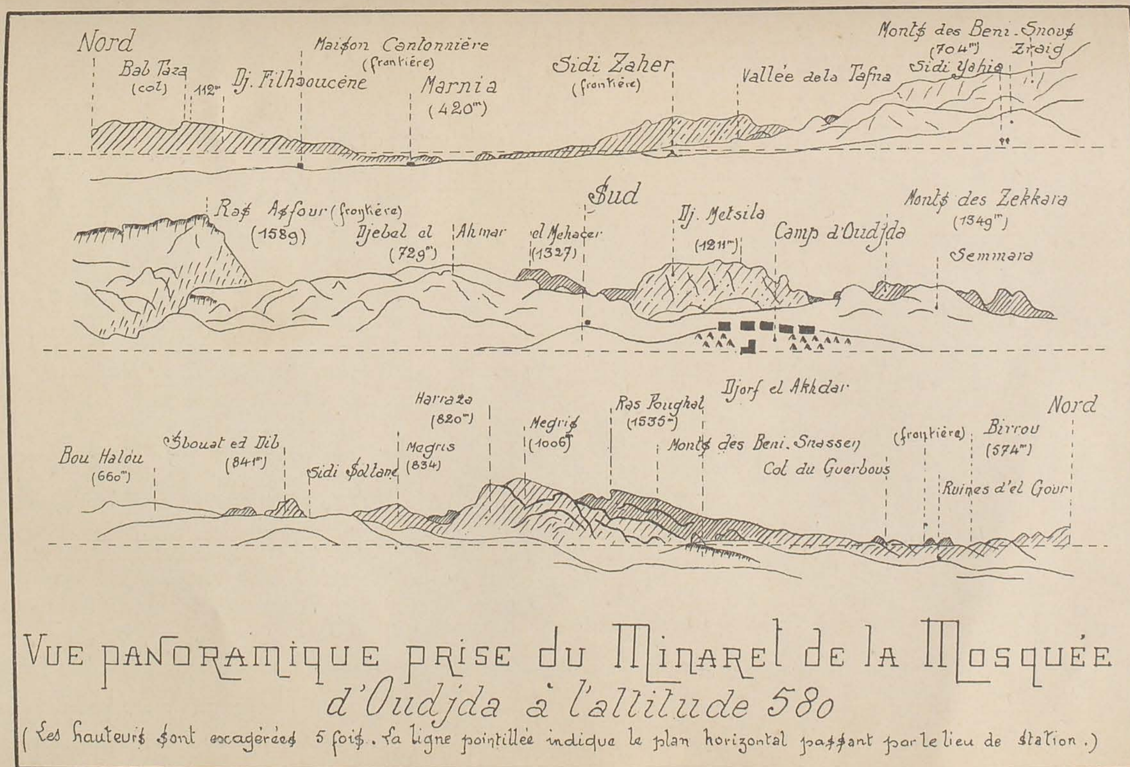


Environs d'Oudjda

(D'après la carte provisoire au 1/100.000e du service géographique de l'armée)

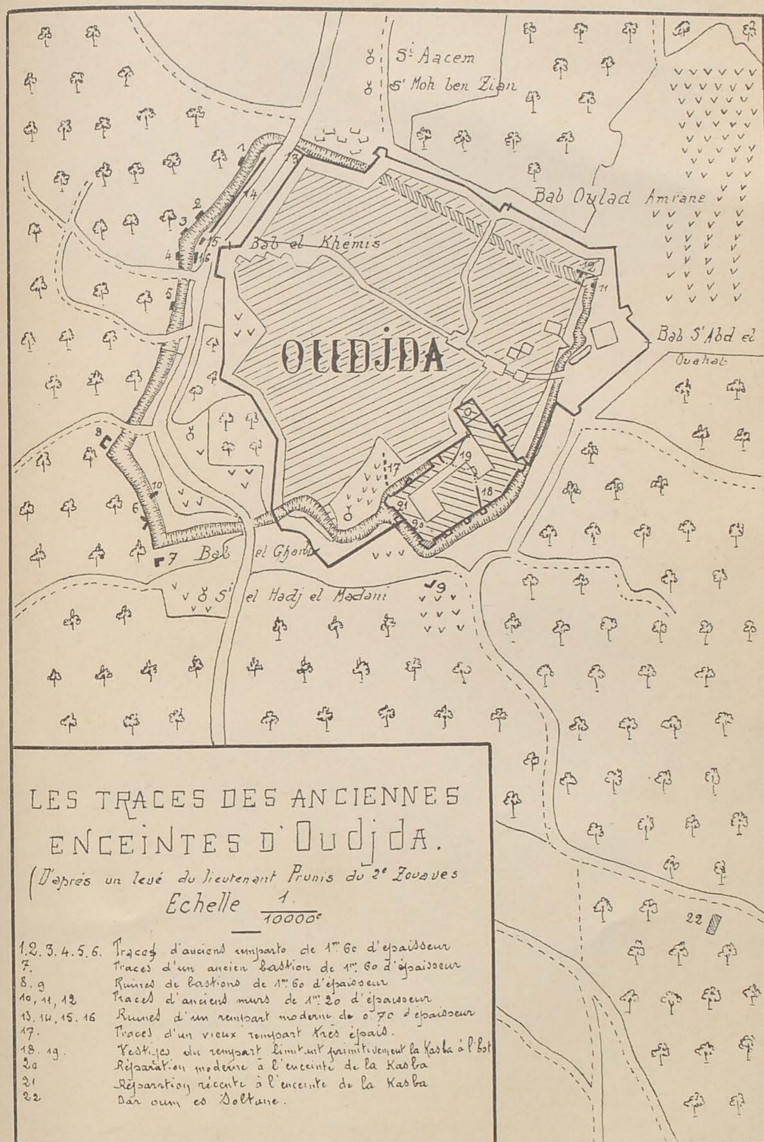
Echelle 1/200.000

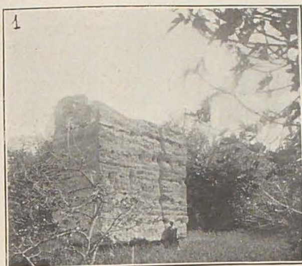
× × × Tumuli anciens
1. Haouita Sidi bel Guenadel
2. Sidi Yahia et autres marabouts
3. Medjmâa Salahine (Haouita)
4. Haouch Sidi Maafa
5. Quebourate el Ihoud
6. 7. Traces d'anciens murs d'enclos
8. Ruines d'un ksar

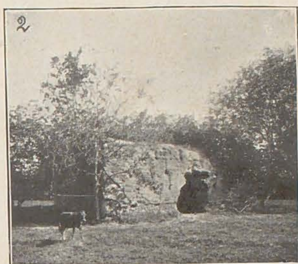


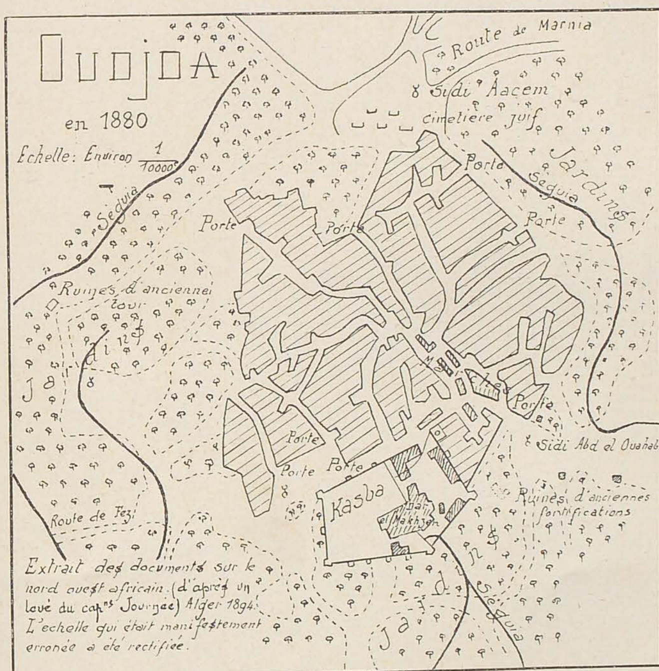
VUE PANORAMIQUE PRISE DU MINARET DE LA MOSQUÉE d'Oudjda à l'altitude 580

(Les hauteurs sont exagérées 5 fois. La ligne pointillée indique le plan horizontal passant par le lieu de station.)


Sᵗ Aacem
Sᵗ Moh ben Zian
Bab Oulad Amrane
Bab el Khemis
OUDJDA
Bab Sᵗ Abd el Ouahab
Bab el Gharbi
Sᵗ el Hadj el Madani
LES TRACES DES ANCIENNES ENCEINTES D'Oudjda.
(D'aprés un levé du lieutenant Prunis du 2ᵉ Zouaves
Echelle 1/10000ᵉ
1.2.3.4.5.6. Traces d'anciens remparts de 1m 60 d'épaisseur
7. Traces d'un ancien bastion de 1m 60 d'épaisseur
8.9 Ruines de bastions de 1m 60 d'épaisseur
10, 11, 12 Traces d'anciens murs de 1m 20 d'épaisseur
13. 14, 15. 16 Ruines d'un rempart moderne de 0 70 d'épaisseur
17. Traces d'un vieux rempart très épais.
18. 19. Vestiges du rempart limitant primitivement la Kasba à l'Est
20 Réparation moderne à l'enceinte de la Kasba
21 Réparation récente à l'enceinte de la Kasba
22 Dar oum es Soltane.



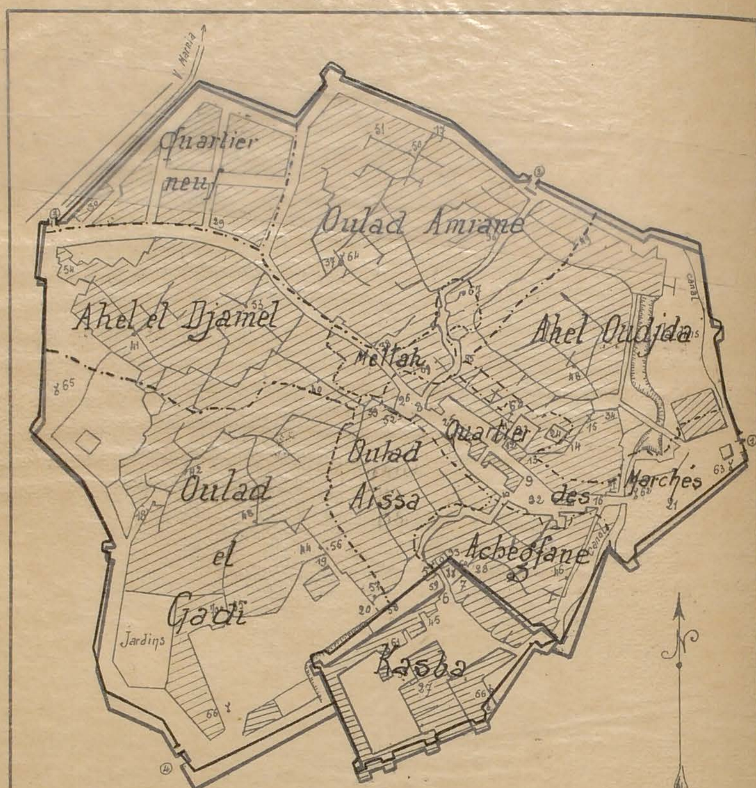




1. — Ruine d'un bastion d'une ancienne enceinte d'Oudjda.

2. — Dar Oum es Soltane dans les jardins d'Oudjda.

3. — Plan d'Oudjda en 1880.



Oudjda-Ville

D'après un levé au 1/...000e de Mr Mellet

Division en quartiers

N.B. — Les limites du Mellah ne sont pas absolues les juifs étant très mélangés avec leurs voisins musulmans des Ahel el Djamel et Oulad Amrane.

LÉGENDE DU PLAN

(Pl. XI)

PORTES EXTÉRIEURES

1. Bab Sidi Abd el Ouahab.
2. — Oulad Amrane.
3. — El Khemis.
4. — El Gharbi.

PORTES INTÉRIEURES

5. Bab Sidi Châaïb.
6. — el Kasba.
7. Poterne.
8. Bab Souk el Ghezel.
9. — el Khodra.
10. — es Souk.

11, 12, 13, 14, 15. Bab el Kessaria.

16. Bab ez Zaouïa.
17. — Oulad Amrane.
18. — ben Merzouk.
19. — el Harrach.
20. — Sidi Zian.

MARCHÉS ET MAGASINS

21. Souk Abd el Ouahab.
22. — el Khoubz.
23. Grande Kessaria.
24. Petite —
25. Rahbet ez Zera.
26. Souk el Ghezel.

SERVICES & ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

27. Dar el Makhzen.
28. El Hammam (bains).
29. Postes et Télégraphes.
30. Octroi.
31. Abattoir.

MOSQUÉES

32. Djamâa el Bâcha.
33. — el Kebira.
34. — Heddada.
35. — Gheriba.
36. — Zitouna.
37. — Haïmer.
38. Djamâa Berghouts.
39. — Sidi Okba.
40. — el Makhzen.
41. — Djohora.
42. — Dalia.
43. — Taha.
44. — Lecheheb.

ZAOUIAS

45. Tidjania.
46. Taïbia.
47. Zïania.
48. Aïssaoua.
49. Qadria d'Abd el Ghani.
50. — (maison d'Ahmed et Mohammed ben Mahieddine de la zaouïa de Sidi Aïssa).
51. — (maison de Hadj Mohammed ben Abd er Rezaq de la zaouïa de Sidi Aïssa).
52. Kerzazia.
53. Qadria de Mouley Rechid.
54. Si Ali ben Abderrahman de Zâ.
55. Mâ el Aïninia.
56. Kerzazia.
57. Qadria de Sidi Aïssa.
58. Derqaoua.

MARABOUTS

59. Si Abdesselam.
60. Haouch Sidi Châaïb ben Ali.
61. Sidi Belal (dans une maison).
62. Koubba Sidi Abd el Ouahab.
63. — Sidi Djilali.
64. Sidi Mohammed Tounsi (dans une maison).
65. Koubba Sidi Mohammed Driouech.
66. — — Zian.

66 *b*. Haouch de Sidi Ahmed Abecheri.

SYNAGOGUES

67. Chenougha Oulad ben Draï.
68. — Oulad Ichou.
69. — el Habra.

MAISON

70. Maison de Cheikh Ali Ramdan.

34e ANNÉE

TOME XXXI

FASCICULE CXXVIII (3e TRIM.)

SEPTEMBRE 1911.



Bulletin Trimestriel
de la
Société de Géographie
et
d'Archéologie
d'Oran



ORAN

L. FOUQUE, éditeur

Rue Thuillier, 4

SOMMAIRE

Pages

La Société n'est pas responsable des opinions émises par les auteurs dont les travaux sont insérés dans le bulletin.

OUDJDA ET L'AMALAT

(*Suite*)

CHAPITRE VI

Administration et Justice

L'AMEL ET LE DAR EL MAKHZEN

Anciennement, le pays était administré par un caïd nommé par le Sultan; il avait sa résidence à Oudjda et son autorité sur les tribus était très faible. En 1859, à la suite de la campagne du général de Martimprey contre les Beni Snassen, le Sultan donna à ce fonctionnaire le titre d'*amel* et augmenta ses pouvoirs (1) ; c'est depuis cette époque seulement qu'a été constitué l'amalat d'Oudjda. Pendant un certain temps, l'amel a eu dans sa circonscription les Beni Guil et la région de Figuig, où il était représenté par un khalifa. Ces commandements lui ont été successivement retirés ; un amel particulier fut d'abord placé à Figuig, puis les Beni Guil furent détachés de l'amalat au moment des événements roguistes. En 1907, l'autorité de l'amel d'Oudjda s'étendait nominalement sur toutes les tribus de la basse Moulouya jusqu'à hauteur de Berguent, mais l'anarchie était telle que son action se limitait au voisinage de la ville (2).

Avant l'occupation française, l'amel était généralement tout puissant à Oudjda ; lorsqu'il y avait une petite garnison, il l'employait à l'intérieur des murs, car il ne se préoccupait pas outre mesure des conflits extérieurs n'intéressant pas directement l'autorité du souverain (3). Il était le véritable administrateur de la ville et avait dans ses attributions les réclamations, la police et en partie la justice ; il désignait son khalifa et choisissait un makhzen à sa dévotion (4). Son pouvoir s'étendait aussi sur les

(1) Mougin. — *Oudjda*, p. 219.

(2) On pourra suivre les changements administratifs dans l'étude historique sur la région (3e partie).

(3) de la Martinière et Lacroix, p. 134.

(4) Mougin. — *Oudjda*, p. 224.

tribus environnantes, dont les chefs étaient en principe considérés comme de simples chioukh sous ses ordres, mais il ne pouvait exercer ce pouvoir que dans la mesure de ses moyens ; ayant rarement la force à sa disposition, il intriguait en appliquant la formule : « Diviser pour régner ». Dans ces temps troublés, tous les pouvoirs administratifs étaient entre les mains de l'amel, qui en usait sans aucun contrôle.

Son administration était sommaire, il n'avait pas d'autres agents que son petit makhzen, il ne tenait aucune comptabilité et n'avait pas d'archives ; chaque amel emportait à son départ toute la correspondance reçue durant sa période de commandement. Avec un pareil désarroi, il ne pouvait pas y avoir de suite dans les idées, c'était d'ailleurs le dernier des soucis de tous ces fonctionnaires, qui ne songeaient qu'à profiter de leur mandat pour amasser le plus possible de biens.

L'amel, n'ayant le plus souvent qu'un très petit nombre de soldats à sa disposition, n'était pas un chef militaire. Il a pourtant été dérogé à cette règle lors de la campagne contre le Rogui, car l'amel actuel, Ahmed ben Kerroum, a conduit alors plusieurs fois des troupes au feu ; il percevait même cent francs par jour comme chef de la mahalla d'Oudjda (1). Lorsqu'une mahalla (2) était envoyée dans le pays pour faire rentrer les impôts, il était d'usage qu'elle restât sous l'autorité de ses chefs. Ces expéditions étaient peu fréquentes ; en temps normal, le représentant du Sultan, pour maintenir ses administrés dans l'ordre, se contentait de convoquer les contingents des tribus fidèles et il se mettait à leur tête.

Les ordres de l'amel étaient portés par ses mokhazenis, auxquels le destinataire était tenu de remettre un pourboire appelé *sokhra ;* lorsqu'il s'agissait d'une affaire à régler, la sokhra était payée par le perdant. Ces mokhazenis étaient des cavaliers de l'entourage de l'amel, ils étaient préposés à sa garde et lui servaient en même temps d'agents d'exécution ; ils ne touchaient pas de solde, la sokhra leur en tenait lieu. Ils percevaient en moyenne de trois à dix douros suivant l'importance des affaires, le prix habituel d'une course en ville était de 2f 50 ; quand c'était

(1) Mougin. — *Oudjda*, p. 227.

(2) *Mahalla*, colonne de soldats, armée.

le khalifa qui se déplaçait, la sokhra était toujours beaucoup plus élevée que pour les simples mokhazenis.

Lorsque l'autorité de l'amel était suffisante, il rendait la justice et infligeait prison, amendes et bastonnade. Il était néanmoins obligé de déférer de nombreuses affaires au cadi, seul compétent pour toutes celles touchant à des questions d'intérêt. L'amel punissait de préférence d'amende les gens solvables, parce qu'il gardait pour lui l'argent ; aux voleurs il faisait donner la bastonnade.

L'amel n'avait aucune autorité sur le cadi et l'amin, directement nommés par le Sultan ; ces fonctionnaires lui échappaient complètement. Il devait aussi compter avec les chioukh, dont la puissance le mettait souvent en échec. Lorsqu'il recevait des lettres chérifiennes intéressant la population, il les faisait lire en grande cérémonie à la mosquée, les commerçants du quartier des souks pavoisaient leurs boutiques avec des foulards multicolores.

N'ayant pas d'appointements fixes, l'amel n'en était pas plus maheureux pour cela, il avait toute facilité pour puiser sans contrôle dans les biens habous et dans la caisse des impôts (1). Il faisait cultiver pour son compte de nombreuses parcelles de jardins habous, ainsi que les terrains appartenant au Makhzen et la propriété de Sedd, sur l'Isly, laquelle n'a jamais été rendue à la famille du cheikh Ali ould Ramdan.

Depuis que les Français occupent l'amalat d'Oudjda, son administration rudimentaire a été régularisée, mais en respectant les usages établis ; l'amel jouit maintenant dans toute sa circonscription d'une autorité complète, alors qu'auparavant il ne pouvait pas toujours se faire obéir en tribu.

Le représentant du Sultan est logé au *Dar el Makhzen*, dans la kasba (Pl. XI, 27). Le Dar el Makhzen est un amas de constructions modestes et fort délabrées, comme toutes celles du pays. Pour y accéder, on pénètre d'abord dans une première cour, où l'on mettait autrefois les canons ; à droite en entrant se trouvent une mosquée (Djamâa el Bacha), puis la salle d'audience ; à gauche un passage voûté conduisant à une cour qui sert d'écurie, de nombreux animaux y sont entravés pêle-mêle.

Les appartements particuliers de l'amel donnent sur cette cour et sur la cour d'entrée ; les bâtiments sont très

---

(1) Mougin. — *Oudjda*, p. 227.

anciens et situés sur l'emplacement de l'enceinte primitive de la kasba, ils ont été modifiés à différentes reprises par les fonctionnaires qui se sont succédé dans le commandement de l'amalat. Au-delà de la cour d'entrée on en rencontre une autre très étroite, au fond de laquelle on voit le *Dar Diaf* adossé au mur du rempart ; il comprend un étage avec deux petites fenêtres qui donnent sur les jardins. Le Dar Diaf, ou maison des hôtes, a été construit par l'amel Ahmed ben Daoudi entre 1860 et 1868. Dans l'angle formé par les dépendances du Dar Diaf et les bâtiments d'habitation, ce même amel a fait créer un assez joli jardin; un de ses successeurs, Boubekeur ould Mohammed el Abbassi a, vers 1898, fait élever au milieu un petit kiosque et aux extrémités de larges banquettes maçonnées; on y étend des tapis pour s'installer au frais pendant la saison chaude.

Le Dar el Makhzen, qui a été réparé récemment, n'est qu'une pauvre demeure sans confort et sans caractère, il ferait bien piètre figure à côté des palais somptueux occupés par les hauts fonctionnaires du Makhzen dans l'ouest du Maroc.

LES CHIOUKH

Les chioukh sont nommés par l'amel et représentent auprès de lui les habitants des différents quartiers ; l'amel choisit pour ces fonctions des hommes sérieux et de bonne famille. Avant la réorganisation consécutive à l'occupation française, le fonctionnaire chérifien était obligé, le plus souvent, de désigner les individus présentés par la *djemâa*, afin d'être sûr qu'ils soient acceptés par leurs contribules. Il y avait toujours en ville deux soffs, l'un partisan des tribus nomades, l'autre partisan des tribus montagnardes ; ils faisaient à tour de rôle de l'opposition au Makhzen. Pour contenter tout le monde et éviter des désordres, il fallait donc multiplier les chioukh ; dans les dernières années, leur nombre a varié de dix à treize, et les fonctions de cheikh ont été remplies par les notables figurant sur la liste ci-dessous :

Oulad Amrane : Mohammed ben Larbi Mezian.
Mouley Mostefa Kechouan (a été interné à Tanger).
Mohammed el Mahmoud.

Oulad el Gadi :	El Hadj bou Azza (emprisonné à Tanger).
	Mezian ould Kerkour.
Ahel el Djamel :	Ali bou Kaïs (aveugle maintenant).
	Mohammed ould el Hadj ben Abbou (tué pendant la campagne roguiste).
Ahel Oudjda :	Mohammed el Moul (mort vieux en 1905).
	Mohammed ben Della.
Oulad Aïssa :	El Hadj Tayeb ben Deggui.
	El Hadj Boumedien ber Riah (a été interné à Tanger).
Algériens :	Mohammed el Mirali ould Si Boumedien.
	Ben Ouadah (mort en 1901).
	Mohammed ben Larbi.

Un peu avant 1907, l'influence des chioukh algériens décrut ; les Algériens constituèrent alors, pour soutenir leurs intérêts, une *djemâa* de cinq membres présidée par Mohammed el Mirali ould Si Boumedien, les principaux de cette djemâa faisaient office de chioukh (1).

Lorsque le Makhzen était faible, les chioukh se réunissaient en ville et ne se gênaient pas pour régler leurs affaires eux-mêmes ; mais, quand il leur fallait subir sa tutelle, ils exécutaient les ordres de l'amel. Ils rassemblaient les corvées générales, recouvraient parfois les amendes et recueillaient le montant de l'impôt *achour ;* c'étaient aussi les chioukh qui percevaient la *hedia* (cadeau) destiné au Sultan ; cette hedia avait en moyenne une valeur de cent douros. Quand ils avaient à se plaindre de leurs administrés, les chioukh s'adressaient à l'amel qui emprisonnait les coupables ; ils mettaient quelquefois eux-mêmes des récalcitrants en prison avant de lui en avoir référé, mais le fait était rare.

Les chioukh de la ville formaient une *djemâa* unique, qui se réunissait sur convocation de l'amel afin de discuter les affaires d'intérêt général. Cette djemâa était sous la dépendance de ce fonctionnaire, elle n'avait donc pas l'allure républicaine qui caractérise les djemâas des tribus berbères. Si les gens de la ville désiraient faire aboutir une revendication, ils en saisissaient la djemâa qui, après avoir délibéré, soumettait la demande au représentant du Sultan.

Aujourd'hui les chioukh ne sont plus que quatre :

Oulad Amrane : Mohammed ben Larbi Mezian.

(1) Mougin. — *Les Algériens à Oudjda*, p. 189 à 194.

Oulad el Gadi :	El Hadj Mohammed en Nehari.
Ahel Oudjda:	Mohammed ben Della.
Algériens :	Mohammed el Mirali ould Si Boumedien.

Mohammed ben Larbi Mezian, des Oulad Amrane, est le chef ; il remplit en ville les fonctions de khalifa de l'amel.

ENTRETIEN ET POLICE DE LA VILLE, APPLICATION DES PEINES

Tous les européens ayant résidé à Oudjda ou l'ayant visité ont fait remarquer l'extrême malpropreté de la ville.

Le capitaine Mougin écrivait en 1906, il y a seulement quatre ans :

> Ses rues tortueuses sont sales, ses carrefours remplissent le rôle de dépôts d'ordures, de fumier, ses places sont de véritables charniers. Au milieu de cette fange, de cette saleté repoussante, se meut une population de miséreux qui semblent se préoccuper bien peu des immondices qui les entourent.... Une ramification du canal principal des eaux de Sidi Yahia amène dans l'intérieur de la kasba une eau sale et bourbeuse, dont les animaux ne veulent pas toujours boire. L'eau d'alimentation n'est d'ailleurs prise que dans les nombreux puits que l'on trouve en ville..... L'eau de ces puits est d'ailleurs très mauvaise, Oudjda étant bâti sur de vieux cimetières et les nombreux silos creusés dans toute la ville, servent pour la plupart de poubelles permanentes et de véritables charniers ....
>
> Les jardins touchent presque les murs d'enceinte dont ils ne sont séparés que par les fossés, vastes dépôts d'ordures (1).

Quand il y avait des mahallas sous les murs, c'était encore bien pis, car, à défaut de corvées de propreté, on se contentait de déplacer les tentes, dès que l'endroit occupé devenait intenable. C'est ainsi qu'en 1905, à l'époque de la lutte contre le Rogui, les vestiges de l'ancien camp de la mahalla chérifienne étaient répugnants ; ils formaient un vrai charnier à l'odeur insupportable. Le nouveau camp n'était pas plus engageant ; de nombreux chevaux y mouraient de misère et leurs dépouilles étaient abandonnées sur place (2). L'apathie des habitants et le manque

---

(1) MOUGIN. — *Oudjda*, pp. 221 et 223.

(2) DE MONTDÉSIR, p. 264.

d'organisation administrative expliquaient suffisamment cet état de choses sans le justifier. Il n'y avait pas le moindre service de balayage; chaque boutique ou échoppe versait bien dix-huit sous par mois pour l'enlèvement de ses déchets, mais on les portait simplement dans la rue ou sur la place voisine, où s'accumulaient toutes les ordures. La toilette de la ville n'était ébauchée que dans le cas très rare où l'amel attendait la visite d'autorités algériennes. Il suffira d'ajouter que les rues n'étaient jamais éclairées, les habitants ayant à sortir de nuit avaient soin de se munir d'une lanterne pour diriger leurs pas.

En entrant à Oudjda le 29 mars 1907, les troupes françaises durent faire assainir au plus vite ce foyer pestilentiel. Les autorités marocaines, contraintes de sortir de leur torpeur, fournirent des corvées qui, sous la direction de nos soldats, procédèrent à toute une série de nettoyages urgents ; il en a été longuement parlé dans les journaux de l'époque. Maintenant le balayage de la ville est fait chaque jour, les immondices sont chargées sur des tombereaux et portées à l'extérieur par des ouvriers régulièrement soldés. Un tonneau d'arrosage circule en été dans les principales rues et des lampes à acétylène éclairent la nuit les passages les plus importants. Il reste certainement beaucoup à faire : la construction par les particuliers de fosses d'aisances étanches, la création d'un réseau d'égoûts pour évacuer les eaux usées et l'adduction d'eau potable sont des travaux qui s'imposent, mais leur exécution demandera du temps et de l'argent. Néanmoins, il faut espérer que ces améliorations se réaliseront un jour; les fonctionnaires marocains et les habitants éclairés sont tout disposés à entrer dans cette voie de progrès, quelques-uns de ces derniers se sont déjà fait construire des maisons confortables par des ouvriers européens.

Après ce qui vient d'être dit de la tenue de la ville, on peut imaginer ce qu'était la police. La plupart du temps elle était faite de façon sommaire et, quand le Makhzen était trop faible, on pouvait s'égorger dans les rues sans qu'il cherchât à intervenir. Il n'existait pas comme dans d'autres villes du Maroc des *moqaddems el homa* (chefs de quartiers), les chioukh en tenaient lieu. Pendant les périodes où le Makhzen était prisonnier des fauteurs de troubles, les chioukh cherchaient bien à maintenir un semblant d'ordre, mais ils étaient généralement débordés et, de même que le représentant du Sultan et son entourage,

ils commettaient volontiers des injustices. Le capitaine Mougin définissait ainsi le rôle du Makhzen :

La police dépend exclusivement de l'amel, c'est lui qui désigne le *caïd es souk* chargé de la police des marchés (1) et qui, à l'aide des hommes de son makhzen, maintient l'ordre de la ville et des environs immédiats .... Si des différents surgissent, si des vols sont commis, si des rixes éclatent, on amène devant l'amel les parties en cause. Étant seul juge en matière correctionnelle, il ne manque pas de faire acte d'autorité et surtout d'arbitraire, en faisant jeter en prison inculpés et plaignants. Et dans cette prison, on demeure souvent assez longtemps, à moins qu'on ne soit assez riche pour acheter sa liberté. La somme est variable, elle dépend un peu des cas et beaucoup des têtes (2).

Chaque soir, des gens désignés par l'amel fermaient les portes de la ville au coucher du soleil, sauf Bab Sidi Abd el Ouahab, qui n'était fermée qu'à neuf heures pour permettre aux *fellahs* (cultivateurs) de regagner leur domicile. Les clefs étaient ensuite déposées à la kasba, où les portiers les reprenaient le matin afin d'ouvrir dès l'aurore.

Les portes du quartier des marchés étaient condamnées depuis neuf heures du soir jusqu'au jour ; à partir de leur fermeture, on pouvait encore circuler en ville, mais il n'était plus possible de pénétrer dans les souks. Huit ou dix *assas* (gardiens) veillaient sur les magasins pour éviter les vols, quelques-uns s'embusquaient dans les principaux carrefours, pendant que les autres se promenaient sur les terrasses. Les commerçants faisaient les frais de ce service de garde ; chacun d'eux versait 18 sous, 1 franc ou 1 fr. 25 par mois, suivant l'importance de ses affaires, mais les chioukh retenaient pour eux la majeure partie de cet argent ; ils ne donnaient aux veilleurs que 10 à 20 francs par mois. Les assas étaient si mal rétribués qu'ils cambriolaient souvent eux-mêmes les maisons confiées à leur garde ; le Makhzen fermait les yeux et les habitants n'osaient pas se plaindre (3).

Les hétaïres étaient fort nombreuses à Oudjda au moment de la campagne roguiste. Elles occupaient « un vaste espace libre près de la porte El Khemis, à l'intérieur de l'enceinte. Chacune d'elles » avait « sa tente où elle »

(1) Les fonctions du caïd es souk ou mohstasseb seront indiquées au Chapitre VII : *Les souks*.

(2) (3) Mougin. — *Oudjda*, p. 224.

vivait « avec une vieille matrone, sa mère, et un raccoleur, presque toujours un de ses proches parents, souvent son frère ». La police des filles appartenait au kebir de la mahalla, qui déléguait ses pouvoirs à un caïd. Celui-ci savait fermer les yeux et se montrer le moins souvent possible lorsqu'il était suffisamment payé (1).

Après le départ des mahallas, certaines de ces hétaïres sont restées à Oudjda ; elles sont maintenant parquées dans un coin retiré près de Bab Sidi Abd el Ouahab, où ne se produisent plus les désordres d'antan.

Les individus condamnés à la prison étaient incarcérés dans un local spécial de la kasba, qui donne sur la ruelle conduisant au jardin du Dar el Makhzen. C'est une grande pièce avec des piliers ; elle ne prend jour que par une lucarne grillagée percée dans la terrasse et on y pénètre par des portes basses.

Les prisonniers ne travaillaient pas et, sauf ceux détenus par ordre du cadi, ils étaient enchaînés. Leurs pieds étaient toujours attachés avec des anneaux rivés par un forgeron et réunis ensemble à l'aide d'une chaîne. Pour la nuit, le *habbas* (geôlier) plaçait au cou de chacun d'eux un anneau fermé avec un cadenas et muni d'une chaîne qu'il fixait à celle des pieds. Les gens emprisonnés par ordre du Sultan pour une assez longue durée étaient nourris par le service des habous, les autres ne recevaient aucune nourriture ; ceux qui n'avaient pas de famille en ville étaient dans une situation lamentable, pour ne pas mourir de faim ils n'avaient à compter que sur la charité des âmes pieuses ou de leurs codétenus mieux favorisés.

Les prisonniers du Makhzen devaient payer au geôlier un droit d'entrée de 1 franc, dit *haq es selsla* (le prix de la chaîne) ; à leur sortie, ils avaient encore à verser la somme de 7 francs, dont cinq pour l'amel et deux pour le geôlier. Le geôlier partageait avec son aide l'argent recueilli.

Les femmes étaient écrouées dans une prison particulière appelée *Dar el Aarifa* ; elle était située en ville. Elle se trouve aujourd'hui à l'intérieur de la kasba, une matrone y fait office de geôlière. Les femmes pour lesquelles l'ordre en était spécialement donné étaient enchaînées, mais on ne leur mettait les fers qu'aux pieds : aucune n'était nourrie.

Actuellement, la nourriture de tous les prisonniers est

(1) Mougin. — *Oudjda*, p. 226.

fournie par les habous ; on ne les charge qu'exceptionnellement de chaînes et ils sont employés à des travaux d'utilité générale.

Les amendes, infligées et perçues arbitrairement, ne profitaient qu'à l'amel.

Quant au châtiment de la bastonnade, il était généralement subi dans la cour du Dar el Makhzen. L'individu condamné était dépouillé de tous ses vêtements, on ne lui laissait que son pantalon, puis on l'étendait à terre ; deux hommes le maintenaient aux pieds et deux autres à la tête. Les deux exécuteurs frappaient ensuite alternativement le dos du patient avec des nerfs de bœuf et, lorsqu'il s'évanouissait, on l'aspergeait d'eau froide avant de continuer la flagellation.

LES IMPÔTS ET REDEVANCES

D'après les usages locaux, les impôts coraniques étaient assis de la manière suivante dans l'amalat :

Le *zekkat*, ou impôt du bétail, ne portait que sur les moutons, bœufs, chèvres, chameaux. On devait donner :

1 mouton pour 40 moutons ;
1 chèvre pour 40 chèvres ;
1 jeune veau pour 30 bœufs ;
1 génisse pour 40 bœufs ;
1 chamelon d'un an pour 5 à 25 chameaux ;
1 jeune chamelle adulte pour 35 à 45 chameaux.

Dans la pratique le zekkat n'était jamais versé.

L'*achour*, ou dîme sur les récoltes, était appliqué seulement au blé et à l'orge, sauf à Oudjda où il était appliqué également aux olives. Pendant son règne, le sultan Mouley el Hassane donna l'ordre de faire recenser les récoltes après la moisson, lorsque les céréales étaient encore en meules. En vertu de ces prescriptions, nul ne pouvait dépiquer avant le passage de l'agent de recensement; le contribuable devait ensuite verser le dixième de sa récolte évaluée sur l'aire. Dans l'amalat d'Oudjda, le recensement par charrue a toujours été préféré des intéressés. On entend par charrue la surface de terrain qu'on peut ensemencer aux labours d'automne avec un attelage, soit cinq à dix hectares. Une charrue emploie six à sept quintaux de semence, dont quatre ou cinq d'orge et deux de blé. Dans l'évaluation à la charrue on payait le dixième du

rendement estimé à vue avant la moisson ; il était admis qu'un rendement passable était d'environ 15 quintaux, moyen de 20 à 25 quintaux et bon de 35 à 40 quintaux. C'est ce mode d'évaluation qui a été admis pour la perception de l'impôt en 1910. Auparavant, l'impôt des tribus n'était pour ainsi dire jamais payé ; on faisait rentrer tant bien que mal les arriérés, lorsqu'une mahalla venait dans le pays. Les gens d'Oudjda échappaient plus difficilement aux exigences du fisc. Chaque année les chioukh fixaient à leur guise le rendement des récoltes de leurs administrés et percevaient l'achour en nature. Ils en retenaient une bonne part pour eux et versaient le restant à l'amel, ce fonctionnaire se servait à son tour, de sorte qu'il n'entrait que peu de chose dans les greniers du Sultan.

Les Oudjada étaient obligés de payer la dîme de leur récolte d'olives. Ils apportaient les fruits au pressoir du Makhzen, qui en retenait le dixième ; le salaire des ouvriers était à la charge des propriétaires, quand ceux-ci, après avoir acquitté ce droit, ne portaient pas leur récolte aux pressoirs de la ville. Le pressoir du Makhzen était situé à côté des bâtiments de l'ancienne douane, près de l'entrée de la kasba ; il a été démoli récemment et, depuis 1909, la récolte d'olives est évaluée sur pied par une commission et la dîme versée en argent.

Pour l'aïd el kebir, l'aïd es sghir et le mouloud, l'amel envoyait au Sultan par un mokhazeni la *hedia* de la ville, soit une centaine de douros. Il y joignait ce qu'il pouvait ramasser dans les tribus voisines, ainsi que ses cadeaux personnels. La hedia de la ville était prélevée sur les habitants par les chioukh, qui percevaient généralement plus de 400 douros ; à chacune de ces occasions l'amel et les chioukh s'appropriaient donc au moins 300 douros. Toutes les charges tombaient naturellement sur les gens d'Oudjda, surtout en temps de crise. Le capitaine Mougin faisait le tableau suivant de la situation en 1906 :

Depuis longtemps déjà les tribus de la région ne paient pas d'impôts. Le *Bit el Mal*, trésor, n'encaisse rien dans le pays, les tribus ne sont d'ailleurs pas disposées à remplir sa caisse. Le Makhzen ne peut les y contraindre ; il a sur les bras les rebelles que le Rogui a soulevés contre lui et cela l'occupe suffisamment : « Nous verrons plus tard », ne cesse de répéter le pacha, en ajoutant philosophiquement son *Inch Allah* (s'il plaît à Dieu). Seuls, les habitants et les commerçants versent dans la caisse du Makhzen, parce qu'ils sont sous la coupe directe des autorités.

Lorsque l'argent manque, que le besoin se fait sentir, le Makhzen décrète une imposition extraordinaire, tant par habitant, tant par magasin. Les filles publiques elles-mêmes, n'en sont pas exemptes, mais l'argent qu'elles sont tenues de verser, ne va qu'aux soldats : « Juste restitution », disent ces derniers. L'imposition qui leur est demandée varie suivant le degré de bien-être et la vogue de chacune d'elles (1).

Comme le Makhzen qui les pressurait était incapable de les protéger la plupart du temps, les malheureux citadins étaient aussi constamment victimes des exactions de leurs voisins. Dans leurs conversations, des personnages remuants des Beni Snassen rappellent encore volontiers, avec une pointe de regret, le bon temps où ils venaient à Oudjda au gré de leur fantaisie en compagnie de nombreux cavaliers de l'extérieur. Les chioukh de la ville s'empressaient de réunir les musettes des chevaux et de les faire rapporter pleines d'orge aux heures de leurs repas: les hommes étaient répartis dans les maisons où ils vivaient grassement pendant tout leur séjour. Les habitants avaient beau déclarer que leur ville était *meharra* (exempte), on les mettait en coupe réglée sans aucun scrupule. Ils possédaient pourtant une lettre du sultan Abd el Aziz interdisant à qui que ce soit d'exiger d'eux l'hospitalité. La traduction de cette lettre est donné ci-dessous (fac-similé du texte arabe, Pl. XXII).

Louanges au Dieu unique !

Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur et maître Mohammed, sur sa famille et sur ses compagnons.

Suit l'empreinte d'un cachet portant la mention :
ABD EL AZIZ BEN EL HASSANE

Que notre noble écrit apprenne à tous que nous avons, avec l'aide et l'assistance de Dieu, renouvelé à nos serviteurs, les gens d'Oudjda, un dahir émané de notre père (que son âme repose au Paradis), par lequel il les a exemptés d'avoir à fournir la diffa aux tribus voisines ou alliées, lorsqu'elles viennent chez eux, quand bien même elles y viendraient par ordre chérifien ; car la loi n'impose pas aux musulmans de fournir l'hospitalité contre leur gré. Il est donc interdit à l'amel et à tous autres de les y obliger, ni d'exiger d'eux, sous quelque forme que ce soit, aucune mouna grande ou petite, puisque nous les avons exonérés. Nous voulons qu'il en soit ainsi ; ceux qui enfreindront nos

(1) MOUGIN. — *Oudjda*, pp. 226 et 227.

ordres n'auront à s'en prendre qu'à eux-mêmes. Ecrit à la date du 13 avril 1898 (1).

Le Rogui renouvela ce titre en 1903, sa lettre était à peu près conçue dans les mêmes termes que celle du Sultan légitime, ainsi qu'on en peut juger par la traduction (fac-similé du texte arabe, Pl. XXIII).

Louanges au Dieu unique !

Que Dieu répande ses bénédictions sur notre seigneur Mohammed, sur sa famille et sur ses compagnons.

Suit l'empreinte d'un cachet portant la mention :

MHAMMED BEN EL HASSANE, Dieu est son tuteur et son maître

Notre présent écrit (que Dieu lui accorde une haute influence et assure l'exécution de l'ordre qu'il renferme) est afin de porter à la connaissance de tous :

Que nous avons accordé à nos serviteurs, les habitants d'Oudjda, l'exemption de toutes les charges makhzéniennes qui leur étaient imposées pour la diffa à offrir aux tribus environnantes ou à leurs délégués, même si ces derniers étaient chargés de mission par nous. La loi divine n'impose pas aux musulmans d'accorder l'hospitalité contre leur volonté.

Nous interdisons aux amels ou autres fonctionnaires de les astreindre à ces charges et de recevoir d'eux aucune mouna petite ou grande.

Quiconque enfreindrait nos ordres n'aurait à s'en prendre qu'à lui-même.

Émané de notre noble autorité, qui tient son appui de Dieu, à la date du 1er mai 1903 (2).

L'AMIN ET LE SERVICE DES DOUANES

Jusqu'en 1907 les magasins de la douane se trouvaient près de la kasba. Un amin y avait son bureau et y percevait les droits, ses adoul tenaient la comptabilité et des manœuvres manipulaient les marchandises. Les animaux portant des marchandises soumises aux droits de douane étaient conduits jusqu'au bureau par des assas qui se tenaient aux portes de la ville, c'était au bureau seulement que ces marchandises étaient taxées. La surveillance

(1) *(A.)*, Cheikh Mohammed ben Larbi.
(2) *(A.)*, Cheikh Mezian.

extérieure était assurée par des cavaliers (1). Le personnel comprenait au total un amin, deux adoul ou secrétaires, un peseur, quatre manœuvres, quinze assas des portes et deux cavaliers de surveillance (2).

L'amin, nommé par le Sultan, était un personnage important, il avait la direction absolue du service financier dont l'amel ne s'occupait pas (3). En 1898, Mouley el Hassane prescrivit pourtant, lors d'un changement d'amin, que le nouveau titulaire prendrait possession de son poste par l'intermédiaire de l'amel (4). L'amin encaissait et payait sous sa responsabilité. Les adoul étaient désignés par le cadi sur un ordre du souverain, tous les autres fonctionnaires de la douane étaient nécessairement à la dévotion de l'amin, qui les recrutait lui-même (5).

En vertu de l'édit chérifien du 27 janvier 1898, la comptabilité d'Oudjda devait être arrêtée journellement. Il fallait ensuite totaliser chaque mois les taxes encaissées à la douane proprement dite, y ajouter le produit des revenus de la ville et des loyers des fonds du Makhzen, puis faire la balance des recettes et des dépenses et envoyer le compte de gestion à Fez par l'entremise des amins de Mélilla et de Tanger. En donnant ces instructions, le Sultan recommandait également d'établir un service de surveillance pour éviter la contrebande des marchandises étrangères, il ajoutait que si la bascule du poste n'était pas juste, il était nécessaire d'écrire à Tanger afin qu'on en fît acheter une à Gibraltar (6).

L'amin se conformait aux ordres de son souverain, il avait soin chaque mois de faire cadrer les opérations du compte de gestion, ce qui était toujours facile à l'aide de chiffres fictifs ; comme tous les autres fonctionnaires du Maroc, il n'avait pas le moindre scrupule et s'appropriait sans vergogne les deniers du trésor, auquel il n'accusait comme recettes qu'une faible partie des perceptions. A ce métier, l'amin amassait assez vite une fortune scandaleuse et il n'était guère possible de prouver ses malversations. Malgré une apparence de régularité dans la comptabilité

(1) Mougin. — *Oudjda*, p. 259.
(2) Pandori, p. 206 à 208.
(3) *(A. P. O.)* R. officier interprète Martinot, du 30 avril 1907.
(4) *(A. P. O.)* Edit Mouley el Hassane, du 27 janvier 1898.
(5) *(A. P. O.)* R. officier interprète Martinot, du 30 avril 1907.
(6) *(A. P. O.)* Edit Mouley el Hassane, du 27 janvier 1898.

du service, il n'existait en réalité aucun contrôle ; de plus, on ne faisait pas de prévisions, il n'y avait pas de budget établi, le service central de Fez n'avait donc aucun moyen de vérifier les opérations de l'amin d'Oudjda. Le Sultan ne se faisait pas d'illusions ; c'est ainsi qu'en 1902, envoyant à El-Aïoun un nouvel amin, il lui recommandait de ne laisser passer que les marchandises européennes munies d'un passavant d'Oudjda, de Mélilla ou de Fez ; il le faisait en outre dépendre de l'amin d'Oudjda pour éviter les abus commis par son prédécesseur. Ce dernier devait tolérer la circulation de la contrebande, il y trouvait sans doute son intérêt (1).

On vient d'examiner l'organisation et le fonctionnement du service douanier, il reste maintenant à voir quels étaient les droits perçus. Les droits de douane proprement dits comprenaient des droits d'entrée, de sortie et de transit ; on percevait en outre diverses taxes : taxe immobilière, monopoles, *hafer*, marché, vente à la criée et abattoir ; bien que l'achour des olives fut un impôt, son produit était néanmoins encaissé à la douane (2). Certains revenus étaient mis en adjudication, on devait auparavant faire crier des avis pendant quinze jours ; l'adjudicataire payait d'avance le montant du premier mois de l'année et celui des autres mois par dizaines à terme échu (3).

Les droits d'entrée étaient fixés à 10 % *ad valorem* par l'édit du 27 janvier 1898 et devaient être acquittés en numéraire ; ils étaient applicables à toutes les marchandises étrangères pénétrant au Maroc. Le tabac européen était réputé contrebande, parce que ce produit faisait l'objet d'un monopole (4). Pratiquement, le droit d'entrée perçu par l'amin variait du 1/12 au 1/15 de la valeur de la marchandise ; il l'augmentait ou le diminuait « pour compenser les variations de cours, très fortes dans ce pays de troubles et d'insécurité. Du reste, il y avait des accommodements avec cette administration dont les amis étaient privilégiés et les ennemis pressurés. » On laissait au commerçant trouvant l'estimation de sa marchandise trop élevée la faculté de payer le dixième

---

(1) Edit Mouley Abd el Aziz, du 15 avril 1902.
(2) *(A. P. O.)* R. officier interprète Martinot, du 30 avril 1907.
(3) (4) *(A. P. O.)* Edit Mouley el Hassane, du 27 janvier 1898.

en nature ; cela arrivait assez fréquemment, c'était le régime de l'arbitraire (1).

Les droits de sortie, sensiblement analogues à ceux d'entrée, étaient payés pour les marchandises quittant le territoire marocain à destination de l'Algérie, conformément au tarif annexé à l'édit du 27 janvier 1898 (2). Les bovins étaient taxés à 1 franc, les caprins et les ovins à 0 fr. 20 par tête (3). Les marchandises et les bestiaux marocains pénétrant en Algérie sans avoir satisfait à ces conditions devaient être appréhendés et saisis comme contrebande, le tiers de la saisie revenait au capteur (4). Dans le cas de fraude à l'entrée ou à la sortie, il n'y avait pas d'autre sanction que la confiscation des marchandises (5).

Les droits de transit portaient sur les caravanes du Sud venant acheter des grains dans le Nord (6). Ces caravanes cherchaient généralement à les esquiver, car, en 1894, le Sultan prescrivait à l'amin d'Oudjda d'envoyer un représentant sûr percevoir les droits sur les caravanes venant s'approvisionner en grains à El-Aïoun (7).

La taxe immobilière était due pour les maisons construites sur les terrains makhzen de la kasba, elle variait de 5 à 11 fr. par immeuble (8).

Les monopoles portaient sur le café, le kif et le tabac, le droit exclusif de vente de ces produits était adjugé tous les ans à des fermiers ,chez lesquels devaient nécessairement s'approvisionner les consommateurs. Les adjudicataires ne payaient aucun droit d'entrée pour les marchandises faisant l'objet de leur monopole (9).

L'*hafer* était un droit d'octroi ; on l'adjugeait généralement. Il était perçu sur les marchandises entrant en ville pour y être vendues, à raison de 1 franc par charge de cheval, mulet ou chameau et 0 fr. 50 par charge d'âne

(1) Mougin. — *Oudjda*, p. 259.
(2) *(A. P. O.)* Edit Mouley el Hassane, du 27 janvier 1898.
(3) *(A. P. O.)* R. officier interprète Martinot, du 30 avril 1907.
(4) *(A. P. O.)* Edit Mouley Abd el Aziz, du 15 avril 1902.
(5) Pandori, pp. 206 à 208.
(6) *(A. P. O.)* R. officier interprète Martinot, du 30 avril 1907.
(7) *(A. P. O.)* Edit Mouley el Hassane, du 30 octobre 1894.
(8) *(A. P. O.)* R. officier interprète Martinot, du 30 avril 1907.
(9) Mougin. — *Oudjda*, p. 259.

pour les céréales. Les produits soumis au monopole, les légumes verts, le bois, l'alfa et les racines de palmier nain étaient exemptés du droit d'hafer (1). L'hafer était encaissé sans quittance aux portes, soit par les assas des portes, soit par les receveurs de l'adjudicataire dans le cas d'adjudication de ce droit.

Les droits de marché étaient dus pour les bestiaux vendus sur le marché se tenant habituellement hors des murs ; ils étaient mis en adjudication. Le tarif appliqué était le suivant :

Chevaux, mulets, ânes, chameaux, 5 % du prix de vente.

Bœufs, 1 franc par tête.

Moutons et chèvres, 0 fr. 50 par tête.

Ces sommes étaient payées moitié par l'acheteur et moitié par le vendeur (2). Sur les petits marchés de l'intérieur de la ville on ne percevait que des droits infimes qui ne procuraient aucune recette au trésor; le mohstasseb et les mokhazenis chargés de la police se les partageaient sans rendre de comptes (3).

Le droit de vente à la criée s'élevait à 5 % du prix de la vente ; il était affermé (4). Le *dellal* (crieur public) prévenait l'agent préposé au recouvrement chaque fois qu'il était chargé d'opérer une vente, car le droit de criée était tout à fait indépendant de celui que se faisait payer le dellal à titre d'honoraires.

L'abattoir (Pl. XI, 31) était également affermé ; l'adjudicataire percevait 1 franc par chameau ou bœuf égorgé et 0 fr. 40 par mouton ou chèvre (5).

Au moment de l'occupation, il était nécessaire de vérifier de suite la situation financière et d'introduire de l'ordre et de l'honnêteté dans le fonctionnement du service ; les fonctionnaires marocains, gênés par cette collaboration inattendue, mirent d'abord la plus mauvaise grâce à l'accepter. L'amin Mohammed Berrada, qui est encore en fonctions, ne présenta qu'un registre des recettes et des dépenses ouvert le 31 mars 1907, deux jours

(1) (*A. P. O.*) R. officier interprète Martinot, du 30 avril 1907.

(2) (*A. P. O.*) N. officier interprète Martinot.

(3) Mougin. — *Oudjda*, p. 259. On reparlera de ces perceptions du mohstasseb au Chapitre VII : *Les souks*.

(4) (5) (*A. P. O.*) N. officier interprète Martinot.

avant l'entrée des troupes françaises à Oudjda. Il prétendit avoir envoyé tout le reste de sa comptabilité à Fez pour vérification et approbation (1).

Les droits affermés venaient d'être adjugés pour une année aux prix suivants :

Marché aux bestiaux	2.000f »
Abattoir	3.000 »
Ventes à la criée	1.250 »
Monopole du café	2.400 »
Monopole du tabac et du kif .	3.250 » (2)

Telle était la situation des écritures au début de l'exercice. La caisse était à peu près vide, il s'y trouvait bien 10.000 réaux de monnaie de billon, mais cette monnaie était pour ainsi dire sans valeur. Une frappe considérable en 1904, ainsi que la mise en circulation d'un grand nombre de sous faux, avaient amené la dépréciation de la monnaie de billon ; le commerce souffrait beaucoup de cette gêne. D'accord avec l'amel, l'amin avait donc accepté cet argent dans les caisses, le Sultan avait ensuite accordé qu'il fût repris pour quatre bassit par réal (4 francs pour 5 francs) (3). Il fallait pourtant prévoir environ 4.500 fr. par mois, rien que pour le traitement des fonctionnaires administratifs et du personnel de la douane (600 fr. à l'amel, 450 fr. à l'amin) et pour le service de diverses pensions (4). Le premier mois les recettes s'élevèrent à 11.728 fr. 95 et les dépenses à 10.445 fr. 20, donnant un solde disponible de 1.283 fr. 75 (5).

Depuis cette époque, cette situation n'a fait que s'améliorer. Les perceptions ont été régularisées en conformité des accords franco-marocains des 20 avril et 7 mai 1902 (6); les bureaux et les marchés prévus dans ces accords ont été créés dans la mesure du possible. L'établissement d'une comptabilité simple et commode à contrôler rend difficile

---

(1) *(A. P. O.)* R. officier interprète Martinot, du 6 avril 1907.

(2) *(A. P. O.)* N. officier interprète Martinot.

(3) *(A. P. O.)* R. officier interprète Martinot, du 15 avril 1907.

(4) *(A. P. O.)* R. officier interprète Martinot, du 6 avril 1907.

(5) *(A. P. O.)* R. officier interprète Martinot, du 30 avril 1907.

(6) Le texte de ces accords a paru dans différentes publications officielles ou officieuses ; on peut voir notamment : ROUARD DE CARD. — *Traités de la France avec les pays de l'Afrique du Nord*, p. 366 à 372. On reparlera d'ailleurs des accords dans l'étude historique (3e PARTIE).

les malversations du personnel ; l'extension de la surveillance de la contrebande et la répression des fraudes contribuent aussi à sauvegarder les intérêts du trésor. Le bureau et les magasins de la douane ont été transférés à côté de Bab el Khemis afin de faciliter les opérations (Pl. XI, 30).

LES HABOUS

Les biens habous proviennent pour la plus grande partie de fondations pieuses avec ou sans affectations spéciales, on y ajoute aussi les successions tombées en déshérence ; ils constituent les dotations des mosquées et des marabouts et leur produit ne doit être utilisé que pour des œuvres à caractère religieux ou pour la défense de la foi.

L'administrateur des habous ou *nadir* était toujours jadis un taleb d'Oudjda nommé par le Sultan ; vers 1902 cette fonction a été réunie à celle de l'amin des douanes qui cumule. Le nadir est indépendant, il peut prendre conseil du cadi, mais n'y est pas forcé. La comptabilité des biens habous est faite par deux adoul désignés par le cadi, qui surveille la façon dont ils tiennent le registre.

Le nadir ne touchait autrefois qu'une rétribution de 80 francs par mois, il fut plus tard payé à raison de 155 francs, c'est le traitement qu'il a encore aujourd'hui. Le cadi recevait une indemnité mensuelle de 100 francs et les adoul avaient l'un 80 francs et l'autre 27 francs. Avant 1907, les biens habous étaient administrés comme tous les deniers publics, c'est-à-dire qu'ils étaient mis au pillage ; le nadir en particulier s'appropriait une notable partie des revenus. Le désordre ne provenait pas uniquement des actes de concussion de ce fonctionnaire, mais aussi des manœuvres frauduleuses tendant à arrêter les enchères pour les biens mis en adjudication ; ces manœuvres avaient pour principaux auteurs les chioukh de la ville (1).

Le service des habous possède des jardins, des parts d'eau, des oliviers, des magasins ou boutiques, etc. ; ces biens fournissent les revenus nécessaires à l'entretien des propriétés improductives dont ils dépendent. Les

---

(1) (*A. P. O.*) R. officier interprète Martinot, 1907.

immeubles de rapport possédés par le service en 1907 et 1910 sont indiqués ci-dessous :

	1907	1910
Oliviers	787........	787
Eau (parts)	64........	99
Parcelles et jardins	96........	94
Magasins et boutiques ...	97........	101
Fours	3........	3
Moulin	1........	1
Bain maure	1........	1 (1)

Le moulin est situé dans l'oliveraie (Pl. XV) ; le matériel a été acheté en Algérie il y a quelques années. Le moulin est actionné par les eaux de Sidi Yahia ; le canal a été aménagé de façon à obtenir une chute d'environ deux mètres.

Le bain maure (Pl. XI, 28) a été construit par ordre du sultan Mouley Slimane, vers 1820, sous la direction d'un homme des Oulad Belgaïd du nom de Ben Youcef. Afin de sanctifier cet établissement et de le placer sous d'heureux auspices, on aurait demandé au marabout de Kenadsa, Boumedien ould Si Mhammed ben Bouzian, d'y prendre le premier bain. Le bain maure est un édifice voûté avec une coupole au-dessus de la salle centrale ; il ne présente aucun intérêt architectural et est très mal tenu. L'eau de la seguia de la kasba l'alimente et il en manque souvent, parce que les riverains barrent volontiers cette seguia à l'intérieur de leurs maisons et en troublent ainsi le régime. La particularité la plus curieuse du bain maure est la chambre de chauffe, située à l'arrière du bâtiment dont elle est tout à fait isolée ; elle donne sur la ruelle longeant la mosquée. Dans le foyer on brûle les fumiers de la ville et les grignons fournis par le pressurage des olives; aussi le chauffeur est-il obligé d'introduire le combustible par petits paquets, en le remuant constamment avec un tisonnier pour permettre à l'air de circuler et entretenir le feu.

Les immeubles du service des habous sont mis en adjudication par les soins du nadir assisté de deux adoul. Ces agents se transportent à l'emplacement de l'ancien *rahbet ez Zera* et y font procéder aux enchères. Les boutiques, les parts d'eau, les fours, le moulin et le bain maure sont

(1) (*A. P. O.*) R. officier interprète Martinot, 1907 et registre des habous.

adjugés tous les ans au plus offrant, quinze jours après le commencement de l'année musulmane. Les jardins sont loués pour trois ans ; l'adjudication a lieu en octobre avant les labours. Les adjudicataires versent les fonds à la caisse des habous de la manière suivante : pour les parts d'eau, les payements se font en trois fois, un tiers au moment de l'adjudication et les deux autres tiers, de quatre en quatre mois ; pour les jardins et terrains de culture, on paie une année entière au commencement de chaque année ; quant aux boutiques, la location était autrefois réglée mensuellement, maintenant l'adjudicataire verse d'avance les trois premiers mois et acquitte chaque mois le neuvième de ce qui reste dû ; enfin le tenancier du bain maure et celui du moulin paient par douzièmes au début de chaque mois.

L'ensemble des immeubles adjugés fournit d'importants revenus. Avant l'occupation française on donnait comme revenu annuel moyen 27.120 francs, cet argent était toujours complètement dépensé (1). Depuis que le service est contrôlé on a obtenu des rendements croissants comme le montre le tableau ci-après :

	Revenus en 1907	Revenus en 1910
Oliviers	3.970f »	8.390f »
Eau	6.428 »	6.937 50
Jardins et parcelles	5.617 »	5.557 »
Magasins, boutiques, bain, four, etc.	27.695 »	42.470 »
(2) Totaux	43.710f »	63.354f 50

Avec l'argent des habous le service paie les dépenses du culte, les réparations aux mosquées et à tous les édifices religieux, il assure l'entretien des cimetières, de la prison, des fortifications ; il a même soldé des réparations au Dar el Makhzen, ce qui était abusif, et a en outre servi des pensions aux cheurfa Mouley el Hassane et au tlemçani Mohammed el Mirali.

Les habous ont aussi à leur charge les services d'assistance publique ; ils entretiennent une sorte d'asile à côté de la mosquée. Quelques vieilles femmes miséreuses y sont logées dans trois méchantes pièces, qui sont de véritables taudis ; ces femmes reçoivent deux pains par jour et passent leur temps à mendier.

(1) *(A. P. O.)* R. officier interprète Martinot, 1907.
(2) *(A. P. O.)* Registre des habous.

LE CADI ; SA JURIDICTION

Le cadi est nommé par le Sultan et jouit d'une grande indépendance. « Il ne craint pas de résister aux autorités locales lorsqu'il se sait dans son droit ; il ne leur doit d'ailleurs rien, il peut se dispenser, par ses fonctions même, de leur rendre des comptes et de faire appel à leurs faveurs (1) ».

Le cadi nomme ses *adoul* et son *aoun*. Les adoul sont des sortes de greffiers-notaires ; ils établissent tous les actes et le cadi les homologue ensuite ; ils sont sous la direction d'un *bachadel*. L'aoun remplit aux audiences les fonctions d'huissier et de gendarme.

La *mahakma* (tribunal) d'Oudjda est bâtie contre la porte d'entrée de la cour de la grande mosquée ; cadi et adoul y travaillent assis à terre devant de petites tables basses chargées de papiers et de livres. Le personnel se compose du cadi, d'un bachadel, de quatre à six adoul et d'un aoun. Le cadi actuel d'Oudjda est El Hadj Larbi ben el Hebib, il est d'origine algérienne et était déjà en fonctions en 1906. Il avait alors la réputation d'être un magistrat intègre, ennemi de l'arbitraire et de l'illégalité, on l'aimait et on l'estimait. Les vrais marocains lui reprochaient pourtant son origine et le disaient coupable de concussions et de malversations. El Hadj Larbi alla se plaindre au Sultan, il réfuta les accusations de l'amel Ahmed ben Kerroum, et le souverain lui confirma son emploi. Mais une cabale fut montée contre lui à Oudjda, on le menaça de mort et des hommes en armes pénétrèrent même dans la mahakma ; le Makhzen dut intervenir pour rétablir l'ordre. Quelque temps après, le parti hostile aux Algériens finit par obtenir du Sultan la destitution d'El Hadj Larbi qui fut remplacé par El Hachemi, alors iman de la mosquée Heddada (2) ; El Hadj Larbi fut rétabli plus tard dans ses fonctions.

Le cadi rend la justice en matière civile et commerciale d'après les règles admises dans le rite malékite, il a également dans ses attributions l'établissement des actes de vente et la liquidation des successions. Il instruit aussi les affaires de meurtre lorsque les accusés nient ou acceptent de payer la *dia* (prix du sang) ; dans ces deux

(1) MOUGIN. — *Oudjda*, p. 255.
(2) MOUGIN. — *Oudjda*, pp. 224, 225.

cas, la première enquête seule est faite par les fonctionnaires de l'ordre administratif : caïd et amel. D'après les usages du pays, la dia est fixée uniformément à 500 francs, qu'il s'agisse du meurtre d'un adulte ou de celui d'un enfant, elle est due aussi bien pour les meurtres accidentels que pour les assassinats.

Le cadi n'ayant pas de cachet appose, ainsi que tous ses confrères marocains, une signature compliquée et difficile à reproduire au bas des actes qu'il homologue (Pl. XXIV). Il n'en a pas toujours été de même dans l'amalat, car un acte du 26 mars 1830, relatif à la vente d'une boutique à Oudjda, porte l'empreinte d'un cachet sur laquelle on peut encore lire : « le cadi .... ben et Taleb (1) ».

Avant 1907, le cadi d'Oudjda n'avait pas de comptabilité et n'était pas obligé d'enregistrer les pièces, il n'était soumis à aucun contrôle. Il tenait pourtant, de sa propre initiative, une sorte de brouillon lui servant de memento. En l'absence de tout tarif officiel, ce magistrat demandait les sommes qu'il voulait à titre d'honoraires, il proportionnait ses exigences à l'importance des affaires ; les justiciables devaient généralement payer très cher ses services. Lorsque dans une affaire, la partie défaillante n'acceptait pas la décision du cadi d'Oudjda, qui agissait dans la région comme juge en dernier appel, il la faisait exécuter de force ; l'aoun arrêtait le récalcitrant en pleine mahakma et le conduisait en prison, sans qu'il en soit rendu compte à l'amel.

La juridiction du cadi d'Oudjda s'étendait théoriquement sur tout l'amalat, mais en réalité il n'avait pas d'action directe en dehors de sa mahakma, sauf chez les Angad. Les deux cadis des Beni-Snassen investis par le Sultan, Ali ben Abdallah aux Beni Mengouch et Mohammed el Yakoubi aux Beni Khaled, opéraient pour leur compte, ainsi que de nombreux tolba ayant une teinte de droit, qui s'étaient institués eux-mêmes cadis dans les tribus. Les litiges y étaient donc en général soumis à des juges irréguliers dont voici les noms :

Mohammed el Alem, chez les Beni Khaled		(Beni Snassen)
Ali ben Nehar	id.	id.
Ahmed Boumedien, chez les Beni Mengouch		id.
Mohammed bou Azza	id.	id.

(1) *(A.)* Mouley Abdallah ould el Mir.

Bou Alem, à Sefrou	(Beni Snassen)
Mohammed Embarek, à Sefrou	id.
El Hadj el Azzaouï, chez les Bessara	id.
Mohammed ben Abdallah el Hafi, chez les Beni Attigue	id.
Ahmed el Bekkal, chez les Beni Ourimeche	id.
Seddik el Hafi, id.	id.
Ben Omar, id.	id.
Abderrahman ben Tadj, au Kiss, chez les Oulad Mansour.	
Abderrahman ben Lahcene, au Kiss,	id.
Abderrahman ben Salah, chez les Triffa.	
Mohammed bel Bachir, chez les Mehaïa.	
Moumen ben Ahmed, chez les Zekara.	
Mohammed ben Sbâaï, à El Aïoun.	
El Hadj Ali, chez les Beni bou Zeggou.	
Mohammed Reguig, chez les Beni bou Zeggou.	

Ces cadis, dont quelques-uns exercent encore, n'avaient pas grande influence ; ils réunissaient deux ou trois lettrés pour former leur mahakma et ne travaillaient qu'aux alentours de leur installation. Leurs sentences étaient souvent boîteuses et, comme ils ne pouvaient pas les imposer, les parties ne les acceptaient pas toujours. Les gens n'arrivant pas à s'entendre venaient finalement à Oudjda et plaidaient devant le cadi de cette ville, qui jugeait en dernier ressort. Ce magistrat tenait d'ailleurs compte des jugements précédemment rendus, il s'en inspirait, s'il le jugeait utile, avant de décider dans le litige.

Le cadi d'Oudjda, qui a été mis en situation d'exercer l'autorité judiciaire sur tout l'amalat, a pris différentes mesures pour assainir le service. Les cadis de l'extérieur gardent maintenant copie de leurs jugements sur des registres visés par lui, ils sont tenus d'appliquer un tarif unique ne permettant plus d'augmenter à plaisir les frais de justice.

CHAPITRE VII

La vie économique

LA PROPRIÉTÉ

La fortune mobilière des habitants d'Oudjda est très difficile à apprécier ; tout ce que l'on peut dire, c'est qu'à part certains gros commerçants fasis ou algériens, la plupart vivent au jour le jour, beaucoup même sont misérables. Le nombre des animaux possédés par cette population de 6.466 âmes, comprenant environ 1.400 familles, peut donner une indication intéressante sur son degré de bien-être. Au commencement de 1910 les têtes de bétail se décomposaient comme il suit :

Chevaux et juments	50
Mulets et mules	70
Anes et ânesses	290
Bœufs	846
Moutons	4.229
Chèvres	827

Il n'existe pas à Oudjda de terrains *arch* (collectifs), toutes les propriétés sont des biens *melk* (individuels) ; le sol est très morcelé. Certains propriétaires possèdent des titres pour appuyer leurs droits, d'autres n'en ont pas, une longue jouissance du bien familial leur en tient lieu. Les successions laissent quantité de terres dans l'indivision, ce qui complique étrangement les transactions ; comme d'autre part on fabrique couramment de faux actes chez les Beni Snassen et que les limites des terrains sont très mal définies, sauf dans le cas de jardins bien enclos, les contestations sont fréquentes ; la propriété n'est pas du tout assise.

Avant l'occupation d'Oudjda, l'hectare de jardin irrigué valait au maximum 1.000 francs azizi ; la spéculation européenne a fait monter considérablement les prix ; en 1909, l'hectare atteignait 5.000 francs français et quelques parcelles ont été vendues près de 10.000 francs français à l'hectare en 1910. Les lots à bâtir de l'intérieur

des murs ont augmenté dans des proportions encore plus fortes ; les terrains vagues, où s'est construit le nouveau quartier, à côté de Bab el Khemis, n'avaient auparavant qu'une valeur infime ; ils sont payés actuellement plus de 10 francs français le mètre carré. Le prix de location des jardins s'est accru également ; un petit jardin planté d'arbres se louait autrefois à raison de 100 à 150 fr. azizi par an, celui qui n'en contenait pas ne trouvait preneur qu'à 50 ou 60 francs azizi ; aujourd'hui ces prix ont plus que doublé.

Les immeubles d'Oudjda sont peu importants ; bon nombre sont bâtis en pisé. En 1907 on ne comptait en ville qu'une moyenne de vingt maisons de six à huit pièces et autant contenant quatre ou cinq pièces, avec cour intérieure ; toutes les autres étaient au maximum de trois pièces, plus quelques dépendances. Les grandes maisons ne coûtaient guère que 10.000 à 15.000 francs azizi, le prix de revient d'une habitation ordinaire ne dépassait pas 2.000 francs azizi ; les premières n'étaient jamais louées, les propriétaires les réservant pour leur usage personnel ; les secondes se louaient à raison de 5 fr. azizi par pièce et par mois, soit un total d'environ 15 fr. La plus-value signalée pour les terrains a également affecté les immeubles ; le loyer d'une maison de cinq à huit pièces atteint maintenant 75 fr. français au bas mot, celui d'une petite maison de trois pièces est d'au moins 30 francs.

Ces revenus sont énormes en regard du capital engagé, surtout si l'on considère qu'un grand nombre d'immeubles datent d'une époque où la main-d'œuvre était très bon marché. En 1788, une chambre et un corridor d'une maison du centre de la ville étaient vendus à un juif pour 40 réaux européens, soit près de 200 francs ; en 1816, un autre juif achetait dans le même quartier la moitié d'une maison pour le prix de 115 douros européens, c'est-à-dire environ 575 francs (1). Dans le premier cas la maison entière valait donc en moyenne 600 francs, tandis que dans le deuxième son prix était déjà de 1.200 francs.

Les écarts sont encore plus sensibles pour les boutiques que pour les maisons. Les boutiques sont de simples petites pièces de rez-de-chaussée, très étroites et peu profondes (Pl. XXV, fig. 2). L'une d'elles était vendue à

(1) *(A.)* Yamani. Actes de vente des 9 mars 1788 et 10 novembre 1816.

Oudjda en 1830 par Yamina bent Mohammed à Mohammed ben Younes, des Oulad Amrane, contre la somme dérisoire de 6 metquals marocains, soit environ 9 francs en monnaie marocaine (1). Un local de ce genre se louait, il y a quelques années, à raison de 100 à 125 fr. azizi par an ; actuellement, la même location va jusqu'à 500 francs français, quelquefois plus. En outre des 101 magasins des *habous*, il en existe au moins 300 autres appartenant à des particuliers; ils produisent ensemble un revenu global d'environ 150.000 francs par année. Les fondouks, qui étaient loués de 100 à 150 francs azizi par mois, rapportent de leur côté jusqu'à 200 francs français à leurs propriétaires.

En résumé, la propriété a pris à Oudjda ,en ces derniers temps, une valeur très élevée, inconnue jusque là. Ce fait est dû à notre occupation qui, en créant un courant commercial dans le pays, y a attiré des gens d'affaires avec des capitaux. Les propriétaires de la ville ont par conséquent largement profité de l'intervention française.

MONNAIES, POIDS ET MESURES

Les gens d'Oudjda disent que les anciens habitants de la ville employaient les coquillages d'escargots comme monnaie, leur opinion est fondée sur la présence d'une grande quantité de ces coquillages dans les vieux silos ; ils prétendent en outre que la mention de payements effectués avec cette monnaie figurerait sur de très vieux titres ; ils sont d'ailleurs hors d'état de les montrer. Tous ces racontars n'ont évidemment aucune valeur et il est facile de deviner l'origine des amas de coquilles, qui ont donné naissance à la légende. De nos jours, les Oudjada pauvres mangent volontiers des escargots, quoique ce ne soit pas un aliment recherché ; ceux d'autrefois devaient faire de même et cette nourriture constituait probablement leur principale ressource en temps de disette ; il n'est donc pas étonnant que les déchets se soient accumulés au fond des silos avec les autres ordures

Anciennement, on utilisait dans l'amalat des monnaies d'argent et de billon de frappe indigène. Les vieilles pièces d'argent commencèrent à disparaître vers 1882, lorsque le sultan Mouley el Hassane eut fait frapper pour la première

(1) *(A.)* Mouley Abdallah ould el Mir. Acte de vente du 26 mars 1830.

fois à Paris des pièces à son nom ; l'argent hassani est devenu rare. Le sultan Mouley Abd el Aziz fit plus tard des commandes analogues à Paris et à Berlin ; ce sont les pièces au nom de ce souverain qui dominent parmi la monnaie d'argent circulant à l'heure actuelle au Maroc.

La monnaie de billon de frappe indigène a toujours cours dans l'intérieur, mais il y a fort longtemps qu'elle n'est plus acceptée à la frontière algérienne. Le sultan Mouley Abd el Aziz ayant fait frapper en Allemagne un nombre considérable de sous et de demi-sous, le pays fut inondé de cette monnaie rapidement dépréciée. Elle n'eut pas de succès et il arriva un moment où on ne pouvait plus l'échanger contre de la monnaie d'argent qu'à raison de douze ou treize sous pour un guerch de $0^{f}\,25$. Les gens de la ville préféraient se laisser incarcérer plutôt que d'accepter cette monnaie, ceux des tribus n'en voulaient à aucun prix. C'est alors que les autorités locales obtinrent du Sultan l'autorisation de retirer le billon de la circulation, en faisant supporter aux détenteurs une perte égale au cinquième de la valeur nominale (1).

Les monnaies française et espagnole ont cours depuis longtemps dans la région d'Oudjda, concurramment avec la monnaie marocaine ; le change est variable. L'argent français était déjà très prisé autrefois, surtout aux époques des échéances pour solder les traites des fournisseurs d'Algérie ; actuellement, il fait prime et la monnaie espagnole ne circule guère que chez les Beni Snassen, les Triffa et les Oulad Mansour, dont les relations avec la rive gauche de la Moulouya sont assez suivies.

Les pièces de monnaie en usage dans l'amalat sont indiquées ci-dessous :

Pièces marocaines hassani ou azizi

Argent :	*Guerch,*	valeur	$0^{f}\,25$
—	*Rebiâa*	—	0 50
—	*Rebouâa*	—	1 25
—	*Douro*	—	5 »

Pièces espagnoles

Billon : Pièces de 5 et 10 centimes.

Argent : Pièces de 1 fr., 2 fr. et 5 fr.

Le change moyen avec la monnaie marocaine est à 135.

---

(1) Voir Chapitre VI : *L'amin et le service des douanes.*

Pièces françaises

Billon : Pièces de 5 et 10 centimes.
Argent : Pièces de 0 fr. 50, 1 fr., 2 fr. et 5 fr.
Papier : Tous les billets de la banque de l'Algérie.

Le change moyen avec la monnaie marocaine est à 150.

Comme instruments de pesage on emploie à Oudjda, depuis de nombreuses années, des romaines pour les grosses pesées et des balances Roberval pour les pesées courantes des commerçants au détail. Avant 1907 on ne trouvait en ville qu'une seule bascule, celle de la douane.

Tout ce matériel est mal entretenu et, bien qu'il soit soumis à la visite du *mohstasseb*, les poids en mauvais état sont souvent inférieurs à leur valeur nominale. Tous les marchands ne possèdent pas la série complète des poids, ceux admis ne sont d'ailleurs pas entièrement représentés dans la série française ; on parvient néanmoins à faire les pesées en ajoutant des sous sur le plateau de la balance.

Les différents poids sont dénommés comme il suit :

Kilo,	valeur ..	1	kilogramme	
Retal,	— ..	500	grammes	
Nous retal,	— ..	250	—	
Rebouâa,	— ..	125	—	
Nous rebouâa,	— ..	62	—	(le poids de 12 sous)
Ouqia,	— ..	31	—	(le poids de 6 sous)
Nous ouqia,	— ..	15	—	(le poids de 3 sous)

Pour les mesures de capacité, on utilise les mesures françaises achetées en Algérie ; les petites sont parfois grossièrement fabriquées par les ouvriers locaux. La liste des mesures de capacité est donnée ci-après :

Aacharia,	valeur :	Double décalitre.
Kharrouba,	—	Décalitre.
Cordia,	—	Demi-décalitre.
Nous cordia,	—	Quart de décalitre.
Rebouâa (1/4 de cordia),	—	Huitième de décalitre.

Les mesures de longueur employées pour la vente des étoffes sont le *drâa* ou coudée et la *qala*, qui n'est autre que le demi-mètre rigide de nos marchands; on se procure la qala en Algérie. On fabrique quelquefois à Oudjda des qalas qui ne sont évidemment pas d'une justesse remarquable.

LES SOUKS, LES DELLAHS ET LES FONDOUKS

Avant de passer en revue les souks de la ville et d'examiner la façon dont ils fonctionnaient antérieurement à l'occupation française, il convient de rappeler la tentative de création du *souk el Khemis* par l'amel Ali Guider. Cet amel xénophobe demanda au Sultan, en 1880, l'autorisation d'installer un marché entre Oudjda et Sidi Yahia, au lieu dit *Dar el Mahalla* (Pl. XV) ; son intention était de détourner les Marocains des marchés algériens de la frontière ; il visait en particulier celui de Marnia (1). L'autorisation fut sans doute accordée, puisque l'on construisit des boutiques et des murs d'enceinte et que le marché fonctionna ; il se tenait le jeudi ainsi que l'indique son nom. Mais il était difficile de faire abandonner aux gens de l'Ouest le chemin de Marnia, où ils avaient l'habitude d'opérer leurs transactions en toute sécurité. Le *souk el Khemis* ne prit pas et fut rapidement abandonné ; on en voit encore les vestiges à la lisière orientale des jardins. Le marché se transporta ensuite à Oudjda sur l'esplanade de Bab Abd el Ouahab et à l'extérieur des murs ; on y faisait des affaires tous les jours, principalement le jeudi (2) ; c'est ce marché qui était affermé par le service de la douane (3) ; les transactions n'y portaient guère que sur les bestiaux ; actuellement, son importance est nulle. Les autres souks se trouvaient à l'intérieur des murs et s'échelonnaient dans le quartier des marchés.

Souk el Ghezel (Pl. XI, 26) était situé au carrefour de la rue de Bab Oulad Amrane avec l'artère principale de la ville. On y vendait le matin de la laine filée ; les tisserands venaient s'approvisionner là auprès des vieilles femmes qui écoulaient leurs produits sans acquitter de droits de marché.

La bourse de l'eau se tenait tous les soirs au souk el Ghezel, du coucher du soleil à neuf heures. Les propriétaires de parts d'eau mettaient aux enchères celle qui ne leur était pas nécessaire, les prix variaient suivant la rareté ou l'abondance des pluies.

Rahbet ez Zera (Pl. XI, 25) faisait suite au souk el

(1) *(A. C. M.)* L. C. sup. à Sub. Tlemcen, du 27 juillet 1880.

(2) Mougin. — *Oudjda*, p. 260.

(3) Voir Chapitre VI : *L'amin et le service des douanes.*

Ghezel ; c'était le marché aux grains, où citadins et nomades apportaient du blé et de l'orge ; les ventes avaient lieu pendant la journée. Le Makhzen prélevait une cordia de grains par tellis. Vers 1903, cette redevance fut augmentée de trois sous, perçus par le trésor, et de deux poignées d'orge qui étaient destinées à l'amel.

Souk el Khodra, ou marché aux légumes, était installé dans une rue parallèle à l'artère principale et devant la porte de la grande kessaria ; on y offrait aux acheteurs les divers légumes des jardins et des fruits ; souk el Khodra débordait sur le souk el Khoubz et, lorsque la place était insuffisante, les vendeurs apportaient leurs éventaires sur la place de Bab Sidi Abd el Ouahab. L'amel se faisait remettre une faible partie de chaque charge pour son usage personnel, il n'y avait pas d'autre taxe.

Souk el Khoubz (Pl. XI, 22) est le marché au pain, on y trouve aussi de la menthe; il se tient toujours sur la même petite place, non loin de la grande mosquée. Tout boulanger qui exerçait devait donner deux sous par jour au *mohstasseb* pour la place occupée sur le marché par son étalage.

Avant la construction de la grande *kessaria*, il y a une trentaine d'années, le marché de la viande se tenait sur son emplacement ; il fut ensuite transporté à côté du quartier juif, dans la rue de l'ancienne poste où il est encore.

La surveillance des marchés était exercée par le *mohstasseb* ou *caïd es souk* ; il était désigné par l'amel, qui faisait approuver sa nomination à Fez. Le mohstasseb avait dans ses attributions la police des étalages et des boutiques, la vérification des poids et mesures, il veillait au maintien des cours et ne laissait pas les vendeurs surfaire le prix des denrées de première nécessité : viande, pain, huile et beurre. Lorsqu'un marché était troublé, il arrêtait les délinquants et les faisait emprisonner par des mokhazenis ; il les déférait ensuite à l'amel. Comme rétribution de ses services le mohstasseb percevait chaque jour deux sous par boulanger et deux sous par tête d'animal mis en vente par les bouchers, plus cinq sous chaque vendredi par boutiquier vendant de l'huile ; sa charge lui rapportait environ 100 à 125 francs par mois. En réalité, le mohstasseb ne touchait pas la taxe imposée aux bouchers qui donnaient l'équivalent en viande à l'amel ; celui-ci versait 75 francs par mois au mohstasseb afin de l'indemniser de cette perte ; depuis 1907, il ne lui verse plus que

la moitié de cette somme. Au moment de l'occupation le mohstasseb était El Mekki ould Hadji el Mokri ; il a conservé ses fonctions.

Bien que l'organisation ait été respectée lors de l'occupation, la situation des différents souks s'est quelque peu modifiée. *Souk el Ghezel* a disparu, le *rahbet ez Zera* est installé maintenant sur la place de Bab Sidi Abd el Ouahab, qui est devenue le *souk Sidi Abd el Ouahab* (Pl. XI, 21) ; enfin, le *souk el Khodra* et le *souk el Khoubz* ne font plus qu'un ; des indigènes algériens y apportent des légumes fins et des fruits de Tlemcen et de Nemours.

Les ventes à la criée ont lieu dans le quartier des marchés par l'intermédiaire des *dellals*. Ces dellals forment une corporation d'une douzaine de membres, dont le chef est un nommé Ben Mouna ; ils sont soumis au contrôle du mohstasseb. Les dellals ne peuvent exercer qu'avec l'autorisation de l'amel et ils doivent fournir une caution solvable, qui réponde du remboursement au cas où ils commettraient un abus de confiance. Il semble y avoir chez les dellals un certain honneur professionnel, car on ne cite pas d'exemple qu'ils aient trompé la bonne foi de leurs mandants.

Les dellals sont des individus à la voix forte et perçante; c'est surtout le matin et dans la soirée qu'ils procèdent aux ventes. Lorsqu'un objet quelconque est remis à un dellal, le propriétaire lui indique le prix approximatif qu'il désire obtenir. Le crieur se promène alors d'un bout à l'autre de la rue des marchés en annonçant à haute voix la mise à prix, puis les surenchères successives. Après que l'objet à vendre a été adjugé au plus offrant, le dellal conduit l'acheteur au vendeur qui, étant réglé directement, ne peut être trompé. Parfois pourtant, si le vendeur ne veut pas se faire connaître, le dellal perçoit lui-même le montant de la vente. Les dellals opèrent la vente des immeubles, de tous les objets mobiliers et des animaux sur lesquels ils ne manquent pas de monter. On les voit circuler sur de maigres petits ânes, leurs jambes pendant jusqu'à terre ; ils lancent quelques lazzis pour attirer les enchérisseurs. La vente des bijoux d'or et d'argent est confiée de préférence au chef de la corporation.

Pour une vente d'animal, le dellal prend une commission de 10 à 20 sous azizi ; pour toutes les autres affaires il se faisait allouer autrefois une commission de 3 % ;

maintenant, il s'en rapporte à la générosité du vendeur avec lequel il traite à l'amiable, en ayant soin toutefois de ne pas trop laisser diminuer le prix admis.

Le service des perceptions emploie les dellals pour annoncer la mise en adjudication des immeubles du service ; il leur donne à cette occasion une rétribution de 12 à 19 douros qu'ils se partagent ; l'adjudicataire du bain maure leur remet habituellement un pourboire.

En outre des ventes aux enchères, les dellals remplissent aussi les fonctions de crieurs publics. Le Makhzen n'exige d'eux aucune taxe pour l'exercice de cette profession, mais, en revanche, ils sont tenus de faire sans salaire les communications officielles. Les particuliers ont recours à leurs services quand ils ont perdu un animal, c'est le cas le plus général. Les crieurs parcourent les rues le matin à l'aurore ou le soir au moment du dîner, en hurlant à tue-tête les annonces qu'ils sont chargés de faire.

Les fondouks sont des établissements publics indispensables au voisinage des marchés, car ils abritent les voyageurs et leurs animaux. Ils sont tous bâtis suivant un même plan et comprennent une série de bâtiments servant d'écuries et de chambres ; les locaux sont disposés autour d'une cour centrale où l'on attache les animaux n'ayant pas trouvé de place dans les écuries. On compte à Oudjda six fondouks.

Fondouk des Oulad Sidi Ramdan, à côté du souk el Koubz.

Fondouk des Oulad Sidi Mohammed, près de Bab ez Zaouïa.

Fondouk des Oulad Sidi Mohammed, près de la koubba de Sidi Abd el Ouahab.

Fondouk bou Louiz, à côté de la porte Sidi Abd el Ouahab.

Foudouk des Oulad Si ben Tadj, à côté de la mosquée.

Fondouk du Cadi, dans le quartier neuf.

Ces deux derniers fondouks sont récents. Deux autres, qui existaient avant 1907, ont été remplacés par des hôtels ; ce sont le *fondouk Si Daho*, sur le souk el Ghezel, qui est occupé par l'hôtel Figari, et le *fondouk Mouley Mansour*, sur le rahbet ez Zera, qui est occupé par l'hôtel de France.

Les prix en usage dans les fondouks sont les suivants :

deux sous pour une nuit d'homme, cinq sous par journée de cheval ou mulet et trois sous par âne. Ces prix n'ont pas varié depuis longtemps, mais autrefois on réglait en argent marocain, tandis que maintenant les tenanciers exigent de la monnaie française.

LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Les boutiques des commerçants et les échoppes des artisans sont toutes situées dans le quartier des marchés. Les unes et les autres sont de dimensions très exiguës, denrées ou matières premières s'y entassent le plus souvent pêle-mêle, ne laissant qu'une légère place libre pour le marchand ou le client. Les magasins d'étoffes et de comestibles sont divisés en deux parties par une sorte de comptoir bas, derrière lequel se tient le vendeur ; les étalages envahissent quelquefois la voie publique (Pl. XXV, fig. 2).

Les principaux fonds de commerce appartiennent à des Fasis et à des Algériens et se trouvent à la *kessaria*. Dans la kessaria, on distingue la grande et la petite kessaria ; ce sont deux constructions accolées avec une cour au milieu de chacune d'elles. La *grande kessaria* (Pl. XI, 23 et Pl. XXV, fig. 1) est celle où sont installés les marchands ; elle a été construite vers 1880 par l'amin El Hadj Mohammed ben Attal Fasi et appartient à ses descendants. La *petite kessaria* (Pl. XI, 24) date de la même époque et a été bâtie par le même individu ; elle comprend un rez-de-chaussée et un étage ; au rez-de-chaussée sont des entrepôts donnant sur la cour et des échoppes sur la façade extérieure ; à l'étage, il y a une grande pièce servant de café maure ; les autres pièces sont petites, on les utilise comme entrepôts ou comme logements.

Les gros commerçants de la ville doivent avoir un chiffre d'affaires assez élevé, puisque dans les magasins minuscules de quelques-uns on voit jusqu'à 40.000 francs de marchandises ; mais c'est là l'exception, la majeure partie des boutiquiers, principalement les marchands de comestibles, n'ont que fort peu de produits sur leurs étagères et gagnent très difficilement leur vie. Le commerce de détail donne en moyenne de 10 à 15 % de bénéfice net ; les frais généraux sont d'ailleurs presque nuls, ils se réduisent au loyer du local occupé. Les juifs, qui sont naturellement souples et insinuants, savent envelopper

l'acheteur de prévenances, avec moins d'empressement pourtant qu'en Algérie. Les musulmans sont au contraire extrêmement réservés ; assis à la turque derrière leurs comptoirs, ils attendent impassibles la venue des clients, auxquels ils répondent souvent par monosyllabes, sans faire quoi que ce soit pour les retenir.

Les ouvriers gagnent des salaires variables, qu'il est bien malaisé de fixer, mais qui ne sont certainement jamais très élevés. Ils travaillent presque tous à leur compte ; ceux qui arrivent à gagner environ 80 francs par mois sont tout à fait rares. Les meilleurs artisans sont tous des Algériens, beaucoup sont nés à Tlemcen, où ils ont appris leur métier sous la direction de maîtres européens. Les ouvriers marocains emploient des procédés primitifs, leur travail est moins soigné et plus lent.

Il n'existe pas à Oudjda d'industrie spéciale ; les femmes filent la laine et tissent quelques couvertures à domicile, quand les soins de leur ménage leur laissent des loisirs.

Les particularités relatives aux différents genres de commerce ainsi qu'aux diverses professions sont indiquées ci-après :

Marchands d'étoffes. — Les petites boutiques sont tenues par des juifs ou des musulmans. On y vend des cotonnades blanches ou imprimées, de provenance anglaise pour la plupart, quelques-unes ont néanmoins une origine française, des cotonnades légères pour faire les *chech* (voiles), des mousselines de coton à fond blanc avec des dessins ou de simples raies en couleur, elles sont généralement produites par les manufactures anglaises, enfin des pièces de soie mélangée de coton à rayures aux tons violents et des mouchoirs de couleur d'origine française. Les grands magasins de la kessaria vendent les mêmes étoffes, ainsi que des soieries de Lyon, dont ils ont toujours des approvisionnements importants. On y trouve de beaux mouchoirs aux couleurs vives, des pièces de soie blanche rayée de rose, rouge, bleu ou vert, des mousselines de soie à dessins. Parmi les produits indigènes, on peut signaler des ceintures de soie à coulants d'argent, des ceintures en cuir brodé de Fez, des tapis de Debdou à raies transversales rouges, noires, vertes et blanches, des haïks de soie ou de laine, de petits tapis de prière importés d'Orient. Les principaux marchands d'étoffes ont aussi des tasses de thé décorées de couleurs

voyantes et des verres à dorures fabriqués spécialement en Allemagne, des boîtes à thé en métal peint, de l'encens, de l'eau de rose, des babouches et des *zaboulas* (sacoches brodées avec de la laine).

Brocanteurs. — Dans leurs magasins on voit des amoncellements d'objets disparates de tout âge et de toute origine : les vieilles armes, les vieux plateaux de cuivre, les bibelots indigènes voisinent avec des ustensiles de rebut de provenance européenne. En 1907, on y rencontrait encore quelques armes intéressantes, celles qui restent actuellement ne sont bonnes qu'à jeter à la ferraille.

Marchands de comestibles. — Ces commerçants sont indifféremment musulmans ou juifs. Ils vendent des légumes secs, de la semoule, des raisins secs, des dattes, des arachides, du sucre en petits pains de trois livres, du thé, du café, de l'huile, du savon et des bougies de Marseille, des bougies anglaises en paraffine colorée, du tabac d'Algérie, un peu de quincaillerie et des tasses à café en forme d'œufs, ainsi que de la poterie ordinaire (Pl. XXV, fig. 2).

Gargotiers. — Les gargotes sont de véritables taudis où l'on prépare les mets indigènes, en général des rôtis et du couscous. Les clients peuvent manger sur place ou emporter les aliments chez eux.

Cafetiers. — Depuis l'occupation d'Oudjda, les cafetiers se font payer en monnaie française et réalisent de ce fait des bénéfices plus sérieux qu'autrefois ; en revanche, ils tendent à donner aux consommateurs plus de confort. Les cafés pourvus de nattes sont devenus rares, la plupart ont maintenant de petites tables et des sièges. Dans les cafés maures on sert du café et du thé, certains sont restés le rendez-vous des fumeurs de kif ; ce narcotique extrait du chanvre est aussi dangereux que l'opium. Les juifs ont une cantine qui leur est spéciale ; on y débite du vin et des liqueurs.

Bouchers. — Ils sont installés dans de mauvaises échoppes, aux murs desquelles pendent quelques quartiers de moutons. Ils coupent la viande sur un billot à grands coups de couperet, sans se soucier des os qu'ils brisent. La viande est presque toujours belle, mais mal présentée. Les balances en fer à fléau sont suspendues au plafond. Il y a des boucheries juives et d'autres appartenant à des musulmans.

Boulangers. — Les boulangers ne tiennent pas boutique; les musulmans vont vendre le pain au souk el Khoubz ; ils font de petites galettes plates de froment, d'orge ou de sorgho.

Rôtisseurs et marchands de beignets. — Les rôtisseurs préparent des grillades, des brochettes de foie, des sardines lorsqu'il en est apporté de Nemours ; ils opèrent devant les clients sur un petit réchaud au charbon de bois. Les beignets sont faits avec une pâte légère de semoule, on les fait frire à l'huile.

Pressoirs à huile. — Il existe à Oudjda deux pressoirs indigènes qui sont établis tous deux de façon identique. On pénètre d'abord dans une pièce basse très obscure, où se trouve la meule; celle-ci tourne autour d'un pivot vertical en bois actionné par un mulet attelé à un brancard relié perpendiculairement au pivot Dans une autre salle voisine, encore plus obscure et soigneusement fermée à clef, se trouve le pressoir. C'est une longue poutre qui pivote à l'un de ses bouts dans un massif de charpente et de maçonnerie ; à l'autre bout, elle est percée d'un écrou dans lequel pénètre une grossière vis en bois. La vis est fixée sur le sol dans une pierre faisant office de crapaudine ; sa partie supérieure est libre. Le plateau du pressoir est fixé sous le milieu de la poutre ; en dessous, le sol est maçonné en forme de cuvette pour recueillir l'huile qui coule ensuite dans une petite citerne. Ces pressoirs, construits de façon rudimentaire, par les ouvriers et avec les seules ressources du pays, sont extrêmement curieux ; ils appartiennet à des musulmans.

Le broyage et le pressurage des olives s'opèrent suivant un rite invariable. L'atelier est respecté à l'égal d'un sanctuaire, on se déchausse pour y entrer et les propriétaires apportant leurs fruits sont seuls admis. Les ouvriers travaillent en silence à la lueur d'une bougie, car on croit que le silence et l'obscurité sont favorables à la production de l'huile et augmentent le rendement.

L'huile est vendue par qolla. La *qolla* est un vase aplati à goulot étroit ; sa contenance est d'une vingtaine de litres ; on l'appelle quelquefois *boucha.* Une qolla d'huile vaut de 30 à 50 francs suivant les années. Les grignons sont achetés par le tenancier du bain maure pour servir de combustible.

Coiffeurs. — Les boutiques des coiffeurs ressemblent à

celles de leurs confrères algériens, elles sont tenues par des musulmans. De vieilles étoffes sont tendues sur les bancs et quelques images arabes accrochées au mur. Le patient s'accroupit face à l'opérateur qui, à l'aide d'une éponge, lui imbibe la tête d'eau savonneuse préparée dans un bassin de cuivre et le rase ensuite avec un couteau ou un rasoir.

Savetiers. — Cette profession est exercée par les juifs; ils font quelques babouches neuves avec du cuir acheté à Tlemcen, mais leur principal ouvrage consiste dans les réparations ; quelques-uns s'installent sur les marchés. Les savetiers travaillent accroupis et se servent de mauvais outils fabriqués à Oudjda, tels que formes, ciseaux, alènes; le pied de fer est fixé dans le sol, ils en font un grand usage, car les ressemelages ne sont jamais cousus mais simplement cloués.

Tailleurs. — Les tailleurs comprennent deux catégories bien distinctes : les juifs, qui sont de véritables tailleurs d'habits, et les musulmans qui cousent les burnous, les djellabas et les gandouras.

Les juifs font des vestes et des pantalons soutachés pour leurs coreligionnaires et pour les musulmans et des *haïtis* en drap ou en soie que l'on suspend aux murs. Leurs femmes font des travaux de couture et emploient volontiers des machines à coudre ; en 1906, il y en avait déjà une trentaine en ville (1), ce nombre s'accroît constamment.

Les musulmans exécutent surtout les travaux de broderie et soutachage des vêtements arabes. L'ouvrier prépare une trame de fil de quatre mètres environ de longueur et destinée au remplissage, il la fixe d'un côté sur le vêtement ; un enfant tient l'autre extrémité à l'extérieur de la boutique, il a la moitié des fils dans chaque main et il les maintient écartés avec ses doigts. Au fur et à mesure de l'avancement du travail, l'enfant croise les fils quand il y a lieu, pendant que l'ouvrier exécute le dessin à l'aiguille.

Tisserands. — On voit des tisserands musulmans et des tisserands juifs ; leurs ateliers sont installés dans des locaux mal éclairés, qui ne reçoivent de la lumière que par la porte. Les métiers sont empilés les uns sur les autres.

---

(1) Mougin. — *Oudjda*, p. 257.

Le bâti des métiers est cubique, la trame placée horizontalement s'enroule sur deux treuils. Deux réseaux de fils verticaux, à chacun desquels on relie alternativement les fils de la trame, sont actionnés par une pédale qui les fait baisser ou monter ; leur rôle est de croiser les fils après chaque coup de navette. La navette oblongue est en bois, la canette est fixée au centre. L'ouvrier jette la navette à la main au travers de la trame et, à chaque coup, avant de croiser les fils, il serre le tissu en le tassant avec le peigne. Ce peigne a la longueur du métier sur lequel il glisse, il est fait de deux barres de bois réunies par de petites dents. Le fil des navettes est mis en bobines avec de rustiques dévidoirs de roseau et des rouets grossiers en bois assemblé avec des lanières de cuir ; le fil est guidé à la main pour régler son enroulement sur les petits tubes de roseau employés comme canettes. Quand la pièce à tisser est très large, il faut deux ouvriers pour passer la navette, un à chaque bout.

Les tisserands d'Oudjda fabriquent des haïks et des *bou rabah ;* il faut une journée à deux ouvriers pour faire un grand haïk. Les *bou rabah* sont des couvertures en grosse laine blanche avec seulement quelques raies de couleur aux deux extrémités.

Fabrique de peignes à carder. — Il n'existe qu'un atelier, les ouvriers sont tous juifs. La monture des peignes à carder la laine est faite avec de vieilles planches ; les dents en fil d'acier sont achetées en Algérie prêtes à être placées sur une feuille de cuir, qui est ensuite clouée sur la monture. Cette industrie est toute récente, elle a été introduite à Oudjda par des juifs algériens.

Teinturiers. — L'industrie de la teinture est entre les mains des juifs ; les musulmans s'adressent à eux lorsqu'ils veulent faire teindre des laines. Les teinturiers travaillent à domicile sous une vérandah de leur cour ; leur outillage ne se compose que de quelques marmites dans lesquelles ils préparent les bains ; ils se servent généralement de couleurs à l'aniline. Les seuls procédés particuliers qu'ils emploient sont les suivants: un mélange d'indigo, de dattes et de cendres de pistachier sauvage, qui donne une solide couleur bleue ; du kermès chauffé à poids égal avec la laine afin de la teindre en rouge ; enfin pour obtenir la couleur verte, ils colorent d'abord la laine en jaune dans un bain de thapsia, après quoi ils la trempent dans un bain d'indigo.

Bijoutiers. — Cette profession est l'apanage des juifs. Leurs outils sont sommaires ; ils ont une petite enclume carrée, la soufflerie, organisée avec un soufflet rustique, manœuvré par l'ouvrier lui-même, ne donne qu'un jet d'air discontinu. Ce soufflet est fermé à l'arrière par deux planchettes que l'ouvrier écarte ou rapproche, suivant qu'il le tend ou le détend. Les bijoutiers produisent des bracelets, des boucles, des bagues, etc. ; ces bijoux sont le plus souvent en argent et n'ont pas grande valeur artistique.

Ferblantiers. — Le métier est, comme le précédent, exercé par les juifs. L'outillage est rudimentaire et comprend des fers à souder droits, des burins en forme de gouge, des marteaux et une enclume minuscule. Les ferblantiers fabriquent des lanternes ajourées assez curieuses quoique simples ; le haut et le bas sont garnis de verres de couleur ; les dessins découpés dans le métal sont composés d'ovales et de fragments de rosaces. Ces lanternes sont carrées et terminées au sommet par un dôme. Malheureusement beaucoup sont faites avec de vieilles boîtes de conserves et ont de ce fait un aspect très vulgaire, qui les déprécie complètement.

Menuisiers. — Les menuisiers sont musulmans ; on trouve maintenant parmi eux de nombreux algériens ; certains possèdent un établi et quelques outils, mais ils s'en servent mal; ils écorchent les planches en les rabotant et l'art des assemblages leur est totalement inconnu. Les ouvriers qui n'ont pas d'établi maintiennent entre leurs pieds les morceaux de bois qu'ils travaillent. Les menuisiers fabriquent des portes, des tables basses, des caisses peintes et décorées de rosaces aux tons vifs, des étagères, etc.

Fabrication des bats de chameau. — La carcasse en bois *(keteb)* est établie par des ouvriers musulmans, qui se servent presque uniquement de l'herminette pour tailler les différentes pièces ; ils les assemblent avec des chevilles.

Armuriers. — On ne trouve bien entendu dans cette profession que des musulmans ; quelques-uns sont des ouvriers habiles possédant un outillage suffisant et un atelier bien organisé ; les outils ne sont pourtant pas très bien soignés. Les armuriers réparent les armes, font des montures et rechargent les cartouches ; ils fondent eux-mêmes les balles et se procurent des amorces par Mélilla. Ils travaillent souvent avec beaucoup de goût, mais leur

habileté est toute relative ; ils n'ont pas de calibres et ne connaissent pas l'ajustage. Leurs productions les plus curieuses sont les bois de fusil décorés avec des incrustations d'argent ou de métal.

Forgerons. — Les forgerons sont musulmans ; leurs ateliers sont installés assez convenablement. Ils exécutent les travaux ordinaires de forge et font des faucilles dont le tranchant est strié au ciseau, ainsi que les fers pour les animaux.

Maréchaux-ferrants. — Les maréchaux-ferrants, également musulmans, ne font pas de travail de forge ; les fers sont soit achetés en Algérie, soit fabriqués à Oudjda par les forgerons ; on préfère ces derniers ; les clous sont de fabrication européenne. Le ferrage est toujours pratiqué à froid, la pince du sabot dépasse de beaucoup le fer qui est trop court. Les maréchaux-ferrants emploient les outils suivants : le *nemrech*, c'est un ciseau qui est l'analogue du boutoir, le *gadoum*, sorte d'herminette et la *chefra*, qui est un rogne-pied en forme de hachette ; lorsque le pied est paré avec ces instruments ils fixent le fer à l'aide d'un marteau et de tricoises. Les ânes, les mulets et les chevaux sont tous ferrés de la même manière.

Maçons. — Les ouvriers musulmans savent exécuter la maçonnerie de pierre, mais ils la font très mal, car ils ne relient pas les matériaux des deux parements; ils emploient le fil à plomb. Ils font généralement de la maçonnerie de pisé à l'aide d'un coffre, dont les montants sont fixés avec des cordes tordues au moyen d'un bâtonnet. Ils dament de préférence du tuf à l'intérieur du coffre et y ajoutent rarement de la chaux, sauf entre les assises. Afin de rendre les terrasses étanches, les maçons pilonnent pendant des journées entières le mortier placé par dessus la charpente ; il tiennent une dame légère dans chaque main et battent en cadence au rythme d'une chanson.

Arçonniers. — La profession est exercée par des musulmans. Les ouvriers taillent les différentes pièces de l'arçon dans des billes de peuplier d'Italie, qui proviennent des jardins de la ville ; ils travaillent avec une herminette. Les pièces préparées sont collées ensemble, puis une peau de chameau parée et mouillée est cousue sur le tout afin de compléter l'assemblage. Les arçonniers placent en outre les boucles des sangles sur chaque panneau. Quelques-uns fabriquent, en même temps que des arçons, des

pelles en bois à manche court pour manipuler les grains.

Selliers. — Les selliers sont musulmans comme les précédents, leur travail consiste à habiller les arçons. Ils font des housses en filali rouge et préparent les tapis de selle avec des feutres cousus les uns sur les autres.

Brodeurs. — La profession de brodeur et celle de sellier se confondent souvent. Les brodeurs musulmans se servent d'une alène, d'aiguilles et d'une pince en bois ; ils font des broderies d'or, d'argent ou de laine. La broderie de laine constitue un genre spécial ; ses dessins sont dans le goût berbère. Les broderies d'or ou d'argent sont identiques à celles que l'on voit en Algérie ; les ouvriers qui les font sont d'ailleurs originaires de Tlemcen. Les principaux ouvrages produits par les brodeurs sont des harnais de selle, des ceintures, des étuis de revolver, des porte-monnaie et des chapeaux pointus pour femmes.

Statistique des diverses professions. — Les professions exercées à Oudjda par les indigènes musulmans ou juifs se répartissaient ainsi en 1910 :

Marchands d'étoffes	100
Brocanteurs et marchands de bibelots	15
Marchands de comestibles	200
Gargotiers	9
Cafetiers	25
Bouchers	14
Boulangers	6
Rôtisseurs	10
Pressoirs à huile	2
Marchands de beignets	7
— de gâteaux	2
— de bonbons	5
— de boissons rafraîchissantes	4
Porteurs d'eau	4
Marchands d'herbes médicinales	2
Coiffeurs	15
Masseurs	4
Savetiers	19
Tailleurs	14
Tisserands	14
Fabrique de peignes à carder	1
Teinturiers	3
Horloger	1

Bijoutiers	6
Ferblantiers	2
Menuisiers	20
Charrons	2
Sculpteurs sur bois	4
Fabrique de bâts de chameaux	1
Armuriers	6
Forgerons	8
Maréchaux-ferrants	7
Graveurs sur métaux	6
Maçons	60
Puisatiers	12
Briquetiers	15
Arçonniers	3
Selliers	4
Brodeurs	5

L'AGRICULTURE ET LES IRRIGATIONS

Les cultures

Les gens d'Oudjda font des cultures maraîchères dans leurs jardins irrigués, d'une superficie moyenne de 570 hectares; ils y sèment aussi des céréales, ainsi que dans les terrains non irrigués des environs de la ville. En 1909, ils ont ensemencé, tant dans les jardins qu'à l'extérieur, la valeur de cent vingt-trois grandes charrues et cent cinquante-deux petites ; la grande charrue est celle attelée avec des chevaux ou mulets, la petite celle attelée avec des ânes. On peut évaluer approximativement les surfaces cultivées à 10 hectares pour la grande charrue et à 5 pour la petite, ce qui représente environ 1.900 hectares de céréales, soit 1.300 d'orge et 600 de blé.

Les jardins contiennent beaucoup d'arbres fruitiers, principalement des oliviers dont le nombre peut être évalué à au moins 10.000. Les oliviers sont quelquefois plantés en massifs, le plus souvent ils forment de larges allées sur les limites de chaque propriété. On trouve aussi des grenadiers, des abricotiers, de nombreux figuiers, quelques vignes grimpantes, des haies de cactus. C'est dans les espaces libres entre les arbres que sont cultivés les céréales et les légumes. Les produits principaux des jardins sont, dans l'ordre d'importance : les céréales, les olives, les figues, les navets, les carottes et le maïs, que

l'on ne sème qu'après la récolte des céréales, les figues de Barbarie. Les jardins sont amendés avec du fumier ; il en existe des dépôts importants aux abords des jardins, sous les murs de la ville. La terre est retournée à l'aide de la charrue arabe. L'arrosage se faisant par immersion, chaque jardin est divisé en un certain nombre de carrés séparés par de petites levées de terre. Ces levées sont obtenues par l'emploi d'une palette en bois munie d'une d'une corde attachée au bas du manche ; on la nomme *kessala*. Deux ouvriers manient la kessala avec laquelle ils poussent la terre, un tient le manche, pendant que l'autre placé devant lui tire sur la corde. En vue d'écarter le mauvais œil, les jardins sont souvent agrémentés de mâchoires d'animaux placées sur des piquets.

Pour la culture des céréales on commence les labours dès novembre et même avant ; après les semailles on laboure une deuxième fois afin de recouvrir le grain. La récolte se fait du commencement de mai à fin juin suivant les années. Dans les jardins certains propriétaires coupent l'orge en vert et la donnent aux animaux ; cela leur permet de faire une récolte de maïs ou de sorgho sur le même terrain.

Le grand souci des cultivateurs est de protéger leur grain contre les déprédations des petits oiseaux. Ils installent sur des cordes faisant le tour des arbres tout un système de vieilles boîtes en fer blanc, le gardien pousse des cris stridents et tire sur l'un des bouts de la corde, les boîtes s'entrechoquent en produisant un grand bruit de ferraille. Dans les champs de la plaine, on fait des épouvantails avec de vieux chiffons étendus sur les jujubiers, on dresse aussi des petites colonnes de pierres dans le même but. Les gardiens sont armés d'un long fouet à manche court entièrement tressé en alfa, ils le font claquer à tout instant au-dessus de leur tête.

La récolte des olives a lieu généralement en décembre, elle est terminée au commencement de janvier. Il existe deux variétés d'olives, les noires et les vertes, qu'on mélange indistinctement avant de les envoyer au pressoir; au dire des indigènes, les vertes auraient un meilleur rendement en huile. Pour la cueillette, on monte sur les arbres et on gaule brutalement les olives en cassant souvent des branches. Les ouvriers embauchés à cette occasion, parmi lesquels se trouvent en majorité des femmes et des enfants, ramassent les fruits à terre et les chargent sur les animaux

qui les transportent jusqu'à la ville. Un arbre fournit en moyenne 15 kilos d'olives ; la récolte de 1909 qui était excellente a donné environ 4.500 quintaux.

Régime des irrigations (Pl. VII et XV)

La source de Sidi Yahia fournit l'eau nécessaire à l'irrigation des jardins ; cette eau est conduite par des canaux à ciel ouvert, une faible partie seulement pénètre en ville où elle est utilisée. La rivière de Sidi Yahia a environ 3 mètres de large ; elle se sépare en deux canaux au lieu dit *Aguedal*, où se trouve un barrage déversoir appelé *Gueltet el Kouades* (le réservoir des conduits), qui assure une répartition convenable de l'eau. Le canal du sud, ou *seguia Meqsem*, est le plus important ; il est de niveau avec la rivière et reçoit à son origine les deux tiers de la masse d'eau. Le canal du nord, ou *seguia Oudjida*, est en contrebas d'environ un mètre ; il reçoit l'autre tiers (1). Oudjida arrose les jardins de l'est et du nord-est, jusqu'à Bab el Khemis et à la koubba de Sidi Toumi. Meqsem irrigue les jardins du sud ; il se divise après avoir pénétré dans l'oliveraie et donne naissance à la *seguia Belabed* qui dessert les jardins du centre ; l'extrémité de Meqsem se partage ensuite en deux branches secondaires : *Cedret Chahlaf*, qui alimente la kasba à l'aide de tours d'eau constitués en habous et *Metadia* qui amène l'eau jusque dans les groupes de jardins de l'ouest.

L'eau de Sidi Yahia est divisée en un nombre fixe de parts appelées *quarts*. Un quart d'eau est en principe égal au tiers du débit total de la source servi tous les dix-sept jours pendant le quart d'une journée ou le quart d'une nuit; il y a donc en tout 408 quarts dont 136 pour Oudjida et 272 pour Meqsem. Ces 408 quarts appartiennent, partie au service des habous, partie aux particuliers ; *la propriété de l'eau est tout à fait indépendante de celle du sol ;* on peut posséder des parts sans avoir de jardin; il y a environ cent cinquante propriétaires de parts d'eau.

Pour la distribution aux ayants droit, l'unité primitive du quart comporte des multiples et sous-multiples, qui sont : le demi ou demi-journée, le demi-quart ou huitième

(1) Ce rapport est celui admis par les indigènes, en réalité il n'est pas tout à fait exact ; les deux canaux reçoivent sensiblement : Meqsem 13/20, Oudjida 7/20.

de journée, le quart de quart ou seizième de journée, appelé aussi *kharrouba*. Les différents quarts d'eau, qui sont supposés égaux, ont en réalité des différences notables entre eux. Ces différences tiennent à deux causes ; les canaux desservant chaque fonds n'ont pas une section uniforme et la durée d'écoulement varie suivant les quarts ; il y a en outre de grosses pertes dues à la défectuosité de la canalisation. Il est par conséquent nécessaire, pour définir un quart d'eau, d'indiquer le nom du canal auquel il appartient et l'heure à laquelle il est servi.

Le tableau ci-après donne le nom des quatre quarts de jour et des quatre quarts de nuit, ainsi que leur valeur approximative.

NOMS DES QUARTS	LIMITES APPROXIMATIVES	DURÉE moyenne
Quarts de jour		
Etnachem qdem	de 6 h. du matin à 8 h. 1/2	2 h. 1/2
Telt qdam	de 8 h. 1/2 au dohor (12 h.)	4 h. 1/2
Dohor	du dohor à l'âacer (4 h.)	3 h
Aâcer	de l'aâcer au mogreb (7 h.)	3 h.
Quarts de nuit		
Mogreb	du mogreb à l'eucha (8 h. 1/2)	1 h 1/2
Regda	de l'eucha à 10 heures	1 h. 1/2
Daï	de 10 h. au fedjer (4 h. 1/2)	6 h. 1/2
Qornifa	du fedjer à 6 h du matin	1 h. 1/2

Les quarts d'eau étant inégaux, il a fallu établir un roulement, pour que certains propriétaires ne soient pas favorisés au détriment des autres. Le possesseur d'un quart reçoit en huit périodes de dix-sept jours les quatre quarts de jour et les quatre quarts de nuit dans l'ordre suivant : *etnachen qdem, âacer, regda, daï, qornifa, mogreb, dohor, telt qdam* ; les bons quarts étant longs à revenir,

celui qui ne dispose que d'une part d'eau n'en a pas assez pour irriguer son jardin.

La plupart des tours d'eau commencent et finissent aux heures des prières ; l'appel du *moueddin* sert donc de signal pour les manœuvres d'eau. Le commencement d'etnachen qdem (12 pas) est déterminé en se basant sur la longueur d'ombre d'un homme, qui se place le côté face au soleil ; lorsque son ombre est de soixante à soixante-dix pieds, suivant la distance à laquelle il faut aller couper l'eau, on donne le tour ; le nom de ce quart ne correspond par conséquent pas à la réalité de la mesure. Il en est de même pour le commencement de telt qdam (3 pas) qui vaut 8 pieds d'ombre. Les jours où il n'y a pas de soleil, on se sert d'une montre. La fin de regda est annoncée par le *caïd el ma*, qui regarde l'heure à la mosquée et fait crier à la porte Sidi Abd el Ouahab.

Le procédé de la mesure par l'ombre a beaucoup d'analogie avec celui employé depuis longtemps par certains tolba pour déterminer l'heure de la prière.

Dans un terrain uni, mets-toi debout, dit la formule, regarde la dimension de l'ombre et mesure-la avec tes pas. Alors l'on aura le midi lorsqu'on comptera pour le premier du mois.

Janvier	9	pas
Février	7	—
Mars	4	—
Avril	3	—
Mai	2	—
Juin	1	—
Juillet	1	—
Août	2	—
Septembre	4	—
Octobre	6	—
Novembre	8	—
Décembre	10	— (1)

Comme on l' a déjà dit, un tour d'eau revient tous les dix-sept jours dans un ordre déterminé ; les tours perdus ne sont ni rappelés ni compensés et l'usage de la *hedima* permet aux autorités de priver les propriétaires d'une partie de leurs droits.

On appele *hedima* une journée d'eau employée au

(1) Walsin Esterhazy. — *Domination turque*, p. 291.

profit d'autres individus que les usagers. Il y a eu autrefois de nombreux abus, car l'amel avait souvent recours à la hedima, afin de dédommager les cultivateurs auxquels il prenait leur eau pour arroser les terres du Makhzen ; les chioukh de la ville ne manquaient pas d'en faire autant.

La surveillance du service des eaux est assurée par un répartiteur ou *caïd el ma*. Il veille à l'entretien des canaux, à la régularité des manœuvres et arbitre les conflits. Il est habituellement rétribué avec une hedima au printemps et une à l'automne ; il transforme en argent l'eau qui lui est ainsi concédée. Le caïd el ma est le nommé Mohammed ben Abdallah, il prétend que cette charge a été donnée à perpétuité à sa famille par le fameux marabout Sidi Yahia ben Younes (1).

Une part d'eau vaut en moyenne 500 francs. Les propriétaires disposant de plus d'eau qu'il ne leur en faut louent le surplus. La bourse des eaux se tient actuellement à côté du souk el Khoubz, au débouché de la rue de la mosquée ; les vendeurs désignent les tours à céder, sans oublier d'indiquer les canaux auxquels se rapportent ces tours ; il appartient ensuite à chaque acquéreur d'ouvrir la prise d'eau de son fonds au moment voulu (2). Les prix de location d'un tour d'eau sont variables ; pendant les années de sécheresse, ils atteignent 80 francs pour Oudjida et 90 francs pour Meqsem ; il y a alors de fortes surenchères, mais quand les années sont pluvieuses les prix redescendent et sont bien plus bas.

---

(1) (2) *(A. P. O.)* R. officier interprète Martinot, 1907.

CHAPITRE VIII

La Colonie européenne

CONSTITUTION ET DÉVELOPPEMENT

La colonie européenne d'Oudjda est toute récente, car, avant l'occupation, les autorités marocaines usaient de tous les moyens en leur pouvoir pour arrêter les tentatives de pénétration commerciale de nos compatriotes. M. Souin, colon à Marnia, ayant installé en 1906 un service de voitures publiques entre cette ville et Oudjda, eut à subir de nombreuses vexations ; on alla jusqu'à lapider ses voitures et le commandant supérieur de Marnia dut protester à plusieurs reprises contre ces actes inqualifiables. Au moment de l'entrée de nos troupes à Oudjda, il ne s'y trouvait qu'un Français, M. Figari ; il avait créé, dans un coin écarté de la ville, un petit hôtel pour héberger les touristes ; de même que M. Souin, il n'avait guère eu à se louer des procédés du Makhzen à son égard.

L'installation d'une garnison à Oudjda provoqua la venue de fournisseurs, vivandiers et débitants de boissons qui s'organisèrent comme ils purent dans la ville indigène ou aux abords du camp. D'autres Européens suivirent ce mouvement dès que la sécurité permit d'étendre les affaires commerciales. L'apport de capitaux dans le pays favorisa l'essor de la colonie naissante ; on bâtit alors des maisons sur le terrain vague situé à l'intérieur des murs, à côté de Bab el Khemis, et un quartier neuf commença à s'élever. En août 1909, il y avait à Oudjda 281 Européens ou naturalisés se décomposant comme il suit :

NATIONALITÉS	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Totaux par Nat.
Français......	53	32	14	31	130
Espagnols.....	26	20	19	25	90
Italiens........	5	4	2	5	16
Allemands	1	»	»	»	1
Juifs et indigènes naturalisés français.	18	8	10	8	44
Totaux par catégorie	103	64	45	69	Tot. gén. 281

Depuis cette époque, ce nombre n'a fait que s'accroître, ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

NATIONALITÉS	Nombre d'individus en décembre 1909	Nombre d'individus en mai 1910
Français	140	150
Espagnols.	112	140
Italiens..................	16	21
Allemands...	1	2
Juifs et indigènes naturalisés français	44	50
Totaux...........	313	363

Les situations les plus importantes sont occupées par les Français ; le commerce et l'industrie sont en grande partie entre leurs mains. Les étrangers, principalement les Espagnols, fournissent surtout la main-d'œuvre ; on trouve parmi eux des manœuvres, maçons et charretiers. Les juifs se livrent au commerce et la plupart des indigènes naturalisés sont des employés.

La colonie européenne stable s'est groupée dans le nouveau quartier où l'on a construit une poste française. Beaucoup d'ouvriers habitent dans des maisons indigènes, principalement chez les Oulad el Gadi et Ahel el Djamel ; quelques-uns louent d'étroites chambres à la petite kessaria ou au fondouk Bou Louiz, ils y vivent dans la plus grande promiscuité.

La poste française (Pl. XI, 29) est confortablement installée ; elle assure les services postaux, télégraphiques et téléphoniques dans d'excellentes conditions ; on compte en ville quelques abonnés au téléphone. Oudjda est maintenant relié à Marnia plusieurs fois par jour par des services de diligences ; les marchandises débarquées à la gare de Marnia sont apportées par des charrettes (1).

LES AFFAIRES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

On trouve actuellement à Oudjda d'assez nombreux commerçants, industriels ou ouvriers ; certains de ces derniers prennent des entreprises à la tâche. Les grosses affaires sont encore rares, la plupart des commerçants sont de petits débitants au détail. Le tableau qui suit donne la liste, par nationalité, des différentes professions en mai 1910 :

---

(1) Une voie ferrée étroite est en construction entre Marnia et Oudjda, elle doit être continuée sur El Aïoun Sidi Mellouk et Taourirt *(Dar ech Chaoui)*.

PROFESSIONS	Français	Espagnols	Italiens	TOTAUX par PROFESSION
Boulangers..........	2	»	»	2
Cafés et Buvettes....	5	»	»	5
Charcutier	1	»	»	1
Coiffeurs............	2	»	»	2
Éleveurs	2	»	»	2
Entrepositaires	3	»	»	3
Entrepreneurs et tâcherons..	2	»	1	3
Entrepreneurs de transport..	3	2	»	5
Épiciers et Merciers .	3	»	»	3
Fournis. de l'armée ..	1	»	»	1
Fruitiers et march. de légum.	1	1	»	2
Hôtels...............	3	»	»	3
Maçons	6	27	3	36
Menuisiers...	1	»	1	2
Peintres.	1	»	1	2
Photographe	1	»	»	1
Quincaillier	1	»	»	1
Tripiers......	1	1	»	2
Vins, Liqueurs, Spiritueux..	2	1	»	3
Minoterie et Pressoir à huile.	1	»	»	1
Totaux par nationalité et Total général....	42	32	6	80

En août 1909, il n'y avait que soixante-un individus répartis entre les différentes professions, mais les entreprises commerciales ont néanmoins peu varié de cette époque à mai 1910. Dans ce laps de temps, un horloger-

bijoutier et un pâtissier ont disparu ; l'augmention a porté sur les maçons avec un gain de vingt-cinq unités.

Les entreprises les plus importantes sont celles de MM. Lauberge, Sabatier et Rozès.

M. Lauberge a monté à Oudjda un grand magasin de comestibles dirigé par M. Leguet. Cette maison fait le demi-gros et le détail, elle a beaucoup étendu ses opérations en 1910 ; un vaste hangar lui permet de faire le commerce des céréales, qui est généralement très fructueux. Elle vend aussi aux indigènes les marchandises les intéressant plus spécialement, telles que le sucre et le café. Le chiffre d'affaires est d'environ 200.000 francs par an.

La maison Sabatier est une succursale de celle de Tlemcen, elle est gérée par M. Jacquin ; celui-ci y a joint une fabrique d'eaux gazeuses, qui produit une moyenne de 3.000 siphons par an. Le commerce principal de la maison est celui des vins et des liqueurs ; son chiffre d'affaires est de 50.000 à 60.000 francs chaque année.

L'entreprise de M. Rozès présente un gros intérêt au point de vue local, car il a organisé un petit moulin pour la mouture arabe et un pressoir à huile actionnés par un moteur à gaz pauvre. Le moulin a eu un véritable succès ; les indigènes apprécient la rapidité et la bonne exécution du travail et, la minoterie étant en pleine ville, ils n'hésitent pas à y envoyer les jeunes filles faire moudre la provision de grain du jour. Les chiffres qui suivent sont intéressants, ils indiquent les quantités de grains traitées en une année ; ces quantités représentent sensiblement les deux tiers de la consommation locale.

1909	Avril	225	quintaux
	Mai	270	—
	Juin........	580	—
	Juillet	815	—
	Août	770	—
	Septembre...	880	—
	Octobre	490	—
	Novembre ...	210	—
	Décembre ...	260	—
1910	Janvier	280	—
	Février	180	—
	Mars	195	—
	TOTAL	5.155	quintaux (2/3 orge, 1/3 blé)

Le pressurage des olives donne des résultats tout aussi satisfaisants. Pour la récolte de 1909, le travail a commencé le 20 décembre et a été terminé le 10 mars 1910 ; pendant ce temps, on a produit 58.480 litres d'huile, représentant en rendement moyen 3.500 quintaux d'olives.

Les quelques affaires dont il vient d'être parlé n'auraient évidemment qu'une importance relative dans un pays outillé et organisé, mais à Oudjda, il est utile de les citer ; elles préparent l'avenir et marquent la première étape du pays dans la voie de son développement économique.

DEUXIÈME PARTIE

LES TRIBUS DE L'AMALAT

CHAPITRE Ier

La contrée occupée

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE (1)

De tout temps, la ville d'Oudjda a été agitée par les troubles qui déchiraient les tribus environnantes, dans lesquelles le Makhzen était souvent impuissant à maintenir l'ordre. Les citadins étaient, par la force des choses, mêlés aux différentes querelles des soffs de l'extérieur, entre lesquels ils se partageaient suivant leurs sympathies ou leurs intérêts du moment.

Le pays d'alentour, dont la situation politique et économique était intimement liée à celle d'Oudjda, peut être délimité comme il suit :

Au *Nord*, par la mer ;

A l'*Est*, par la frontière algérienne ;

Au *Sud*, par l'extrémité occidentale du djebel Sidi Labed, Berguent et le Foum Bezzouz, qui sépare les montagnes de la rive gauche de l'oued Za de la gada de Debdou ;

A l'*Ouest*, par le Foum Bezzouz, la vallée de l'oued Za et le cours de la basse Moulouya.

C'est la région ainsi définie que le représentant du Sultan s'efforçait généralement de soumettre à son autorité ; on peut donc la considérer comme constituant l'*amalat d'Oudjda*, quoique cette circonscription administrative ait plusieurs fois varié d'étendue et n'ait jamais eu des limites bien précises.

Trois chaînes principales parallèles et de direction

(1) Consulter la carte de la *région frontière algéro-marocaine* au 1/500.000 (feuille nord) et la carte *Oudjda-Beni Snassen* au 1/100.000 (2 feuilles). Editions du Service Géographique de l'Armée. — On peut voir également un article récent : L. GENTIL, *L'Amalat d'Oudjda* (Etude de géographie physique), dans *la Géographie*, Paris 1911, T. XXIII, fascicules de janvier et mai.

sensiblement E.-N.-E.—O.-S.-O. forment l'ossature de cette région ; ce sont, du Nord au Sud : la chaîne côtière de *Guern ech Chems*, le massif des *Beni Snassen* et enfin les monts des *Beni Yala, Zekara* et *Beni bou Zeggou*, dont les ramifications s'étendent jusqu'au sud de l'oued Za. Ces chaînes sont séparées par deux immenses plaines : la *plaine de Triffa*, entre le Guern ech Chems et les Beni Snassen, la *plaine d'Angad*, entre les Beni Snassen et les montagnes des Zekara et des Beni bou Zeggou.

La petite *plaine des Oulad Mansour*, située au bord de la mer, entre l'embouchure de l'oued Kiss et celle de la Moulouya, a une longueur d'environ 13 kilomètres sur une largeur moyenne de 2 kilomètres; elle est sablonneuse, on y trouve même quelques dunes.

Les collines de *Guern ech Chems* bornent au Sud la plaine des Oulad Mansour; elles forment une petite chaîne de faible épaisseur dont l'altitude ne dépasse guère 120 mètres. Les pentes nord sont en général abruptes et ravinées, le versant sud s'abaisse moins brusquement sur la plaine de Triffa. On rencontre dans le *Guern ech Chems* des terrains tertiaires de l'étage miocène (1).

La *plaine de Triffa* a une altitude moyenne de 100 mètres ; elle est fort peu mouvementée, excepté au voisinage de la Moulouya, où elle est coupée par des ravineaux tributaires de cette rivière. Les dépôts sableux qui apparaisssent dans les *Triffa* appartiennent à l'étage pliocène (2).

Le *massif des Beni Snassen* fait suite à la plaine de Triffa ; M. Gentil, signalant son individualité orographique, en a fait une très exacte description d'ensemble. Ce massif « forme un vaste bombement elliptique allongé dans le sens Est-Ouest », du Guerbous à la Moulouya. Dans les plaines de Triffa et d'Angad « des chaînons ou des collines parallèles au massif central forment comme les témoins d'une chaîne plus puissante de l'époque tertiaire ». La différence de niveau étant considérable entre les deux plaines de Triffa (altitude , 100 mètres) et d'Angad (altitude, 600 mètres), il en résulte un régime hydrographique différent sur le flanc nord et sur le flanc sud de la montagne ; les rivières du Nord sont dans une « phase de creusement » beaucoup plus avancée et « décapitent » celles du versant sud (3).

---

(1) (2) Gentil L. (1907).
(3) Gentil L. (1908).

Le point culminant des *Beni Snassen* est le *Ras Foughal*, son altitude est de 1535 mètres ; à l'Est, le massif s'abaisse assez vite jusqu'au *col du Guerbous* (altitude, 500 mètres). Il existe au contraire à l'Ouest des hauteurs importantes comme la montagne des *Beni Moussi Roua* (1218 mètres), le *djorf el Abiod* près de Taforalt (1155 mètres), le *Tadjamt*, au-dessus de *Berdil*, chez les *Beni Ourimeche* (1180 mètres), le *Eier ou Fadis*, chez les *Beni Mahiou* (1123 mètres) ; tous ces sommets sont situés au sud de la chaîne qui se termine par des pentes raides sur la plaine d'Angad.

La structure géologique du *massif des Beni Snassen* a été ainsi définie par M. Gentil. Il est formé d'un noyau primaire de schistes ardoisiers recouverts d'un manteau jurassique débutant par des terrains liasiques. Ces dépôts secondaires sont calcaires, puis marneux, argileux et gréseux ; ils forment enfin des bancs puissants de calcaires dolomitiques. Le plissement de la chaîne est peu compliqué ; c'est un vaste bombement avec des écailles « à la façon des tuiles d'un toit ». Le centre du massif est plus à l'Ouest que le point culminant. Des éruptions volcaniques ont plissé la chaîne à plusieurs reprises ; d'abord aux temps primaires ou au début des temps secondaires, puis, beaucoup plus tard, à l'époque tertiaire, entre *Aïn-Sfa* et le *Meghris* et entre le *Meghris* et le *djebel Harraza* (1). La montagne des *Beni Snassen* est très sauvage ; les vallées sont la plupart du temps resserrées entre de hautes falaises à pic, les sentiers sont souvent à peine frayés au travers des rochers, on y rencontre des passages difficiles et dangereux.

La *plaine d'Angad*, dans laquelle est bâtie la ville d'Oudjda, crée une trouée considérable qui a servi à toutes les époques de passage aux bandes portant la guerre de Tlemcen à Fez ou inversement. Cette plaine large de 15 à 20 kilomètres est à une altitude moyenne de 600 mètres ; elle s'étend jusqu'à El-Aïoun Sidi Mellouk. En dehors de quelques hauteurs issues du soulèvement des Beni Snassen, elle est d'une platitude absolue la rendant tout à fait monotone. Ces hauteurs déterminent une ride discontinue au centre de la plaine, ce sont : le *djebel Meghris* (1006 mètres), le petit *pic de Sidi Soltane* (891 mètres), *Sbouat ed Dib* (857 mètres), *Termamis*

---

(1) Gentil L. (1908).

(806 mètres) et *Naïma* (854 mètres). Les alluvions des vallées de l'*Angad* appartiennent à l'étage pliocène (1), des éruptions volcaniques ont en outre eu lieu dans cette plaine à l'époque tertiaire (2).

A l'ouest d'El Aïoun, le sol est tourmenté ; les *avant-monts des Beni Mahiou* et des *Beni bou Zeggou* envahissent la plaine sans toutefois s'enchevêtrer. De larges couloirs orientés dans le sens Est-Ouest rendent faciles les communications avec la Moulouya ; le plus important d'entre eux est connu sous le nom de *plaine de Djefira.*

La chaîne de montagnes qui ferme la plaine d'Angad au Sud comprend deux rides parallèles ; celle du nord est formée par les *montagnes des Zekara* prolongeant le *djebel Metsila* et par les *monts des Beni bou Zeggou ;* celle du sud est constituée par les *montagnes des Beni Yala,* dont les ramifications vont s'enchevêtrer avec celles des *monts des Beni bou Zeggou.* Un couloir de 3 kilomètres de largeur en moyenne existe entre les deux rides, la partie ouest en est connue sous le nom de *Metroh.*

Le *pâté montagneux des Zekara* est d'un parcours relativement facile dans le sens Nord-Sud, car les principales vallées y découpent des passages ayant cette orientation. Le point culminant se trouve au *djebel Temnart* (1340 mètres), sensiblement au centre. Les hauteurs de la lisière ont des altitudes variant de 1000 à 1200 mètres, de sorte que la *montagne des Zekara* est une espèce de plateau à sommet tourmenté, qui se termine des différents côtés par des pentes généralement assez raides ; les roches volcaniques y affleurent sur de grandes étendues (3).

Les *monts des Beni bou Zeggou* comprennent : le *djebel proprement dit des Beni bou Zeggou,* qui se prolonge au Nord-Est par le *Bou Ladjeraf* et au Sud-Est par les *montagnes des Oulad Bakhti* et *Oulad Moussa ben Amar.* Le *djebel Bou Ladjeraf* relie celui des *Beni bou Zeggou* à la montagne des Zekara ; son plus haut sommet, le *Ras Bou Ladjeraf,* a environ 1200 mètres d'altitude. Le *djebel Beni bou Zeggou* est un gros massif épais à pic sur l'oued Za et le Metroh; son point culminant doit atteindre 1600 mètres. Au Nord, ce djebel s'abaisse sur la *plaine de Tanecherfi* par des contreforts moins abrupts ; c'est une montagne

(1) Gentil L. (1907).
(2) Gentil L. (1908).
(3) Gentil L. (1907).

fort difficile qui n'est traversée que par un mauvais sentier muletier. Le terrain carboniférien est très développé dans les *monts des Beni bou Zeggou*, où se sont produites les plus anciennes éruptions volcaniques de toute la région d'Oudjda ; on y remarque aussi quelques volcans secondaires ; le pliocène est largement représenté dans ces montagnes (1).

Sur la rive gauche de l'oued Za le pays est également très montagneux ; c'est en quelque sorte le prolongement du massif des Beni bou Zeggou. On y trouve les *montagnes des Beni Oughar, des Beni Chebel et des Oulad el Midi ;* à l'Ouest, à la sortie des gorges du Za, elles se terminent par le pic de *Narguechoum*. Ce pays est d'un parcours pénible ; les sentiers sont peu nombreux et toujours difficiles. Plus au Sud apparaît enfin le *djebel Mekam*, dont le sommet est en forme de plateau. Il se trouve sur le territoire des *Oulad Amor* et ses pentes s'abaissent jusqu'au défilé de *Foum Bezzouz*, en face des premières hauteurs issues de la *gada de Debdou*.

La *chaîne des Beni Yala* commence au *Mehacer* (1327 mètres), dont la partie supérieure est formée de hautes falaises à pic ; vers l'Ouest, on trouve le *djebel Othmane* (1325 mètres), le *djebel Hamza* (1607 mètres), le *Bou Keltoum* (1667 mètres) ; toutes ces montagnes ont des flancs fort raides, principalement au Sud ; au-delà de leur versant sud le sol est très tourmenté jusqu'à l'oued Za; à l'Ouest, elles se relient au massif des Beni bou Zeggou par les monts des Oulad Bakhti. On rencontre des terrains primaires dans le *Metsila* et le *Mehacer*, où affleurent des schistes ardoisiers de l'étage silurien. Les terrains secondaires sont représentés au *Mehacer*, qui repose sur un soubassement de roches volcaniques par des escarpements calcaires appartenant au lias moyen. Ces calcaires sont également visibles dans les autres parties de la *chaîne des Beni Yala*, ils semblent se poursuivre très loin à l'Ouest (2).

Au sud des *Beni Yala* le pays est coupé; ce n'est qu'après la *plaine de Tiouli*, à hauteur de *Sidi-Aïssa*, qu'il commence à changer d'aspect ; on approche alors de la région des *gadas*, immenses plateaux sur lesquels l'horizon s'élargit et où apparaissent de longues falaises basses très caractéristiques ; c'est dans cette région des gadas que se trouve *Berguent*, appelé aussi *Ras el Aïn des Beni Mathar*.

(1) (2) Gentil L. (1907).

L'hydrographie de la contrée avoisinant Oudjda est aussi simple que son orographie ; la *Moulouya* et le *Kiss* recueillent la plus grande partie des eaux et les conduisent à la mer ; les oueds draînant la partie est des montagnes des Beni Yala et des Zekara sont les seuls qui appartiennent au bassin algérien de la *Tafna*.

La *Moulouya* est la rivière la plus importante du Maroc oriental; elle prend sa source dans le Haut-Atlas. La basse *Moulouya* est encaissée entre de hautes berges, elle décrit de nombreux méandres de faible développement et double l'extrémité occidentale du massif des Beni Snassen en passant au travers d'un défilé très resserré, où un endroit plus particulièrement étroit est appelé par les indigènes le *saut du bouc*. Cette rivière coule sur du gravier, elle est suffisamment profonde pour qu'on soit obligé de la franchir en empruntant les gués ; néanmoins, son lit est irrégulier, de même que tous les oueds du nord-ouest de l'Afrique elle a un cours torrentiel et ne peut être considérée comme navigable ; le sable forme une barre à l'embouchure. En aval des Beni Snassen, la largeur de la *Moulouya* atteint quelquefois une cinquantaine de mètres. D'aval en amont, les principaux gués sont : *mechra er Rahil*, *mechra Kerbacha* à hauteur du Guern ech Chems, *mechra Boudelal*, *mechra Kabou*, *mechra Guerma* (Pl. XX, fig. 1), *mechra Sidi Naceur* et *mechra Sidi Ali ou Belkacem* devant la plaine de Triffa ; tous ces gués sont en général faciles une grande partie de l'année, on y a en temps normal de l'eau jusqu'à la ceinture. En amont, les passages deviennent moins commodes et parfois dangereux ; ils demandent à être bien connus ; on rencontre successivement *mechra Debdeba*, *mechra Safsaf*, *mechra ez Zoudj*, *mechra Safsafa*, *mechra Sfa*, *mechra Qlila* et *mechra Moul el Bacha*, ce dernier gué est important.

Les principaux affluents de droite de la basse *Moulouya* sont : l'*oued Cherâa*, qui reçoit une grande partie des eaux du versant nord des Beni Snassen ; il porte au débouché de la montagne le nom d'*oued Sidi Mohammed ou Berkane* (1) (Pl. XXVI, fig. 2) prend ensuite celui de *Cherâa* et va se jeter dans la Moulouya, au sud de mechra Guerma ; cet oued roule toujours une assez grande

---

(1) Il serait plus régulier d'écrire *Sidi Mohammed Aberkane*, mais j'ai adopté l'orthographe qui a prévalu. *Aberkane* est un mot du dialecte zenatia qui signifie noir.

quantité d'eau, même en été. L'*oued el Khemis* vient ensuite ; il est formé de l'*oued Tagma* et de quelques autres branches et draîne le côté nord-ouest du massif des Beni Snassen. En amont, la *Moulouya*, très encaissée, ne reçoit plus que des torrents de faible développement jusqu'à hauteur de la trouée d'Angad. L'*oued Sidi Okba* a son confluent au sud de mechra Sfa, c'est la réunion des oueds descendant des montagnes des Zekara et du djebel Bou Ladjeraf ; l'un d'eux est l'oued *Bou Redim* (sans eau) il passe près d'El Aïoun Sidi Mellouk ; un autre, l'*oued Irsane* qui sort du Metroh. Les *oueds Mellili* et *Mestigmar* apportent à la *Moulouya* les eaux du djebel proprement dit des Beni bou Zeggou; au sud de ce massif, on rencontre enfin l'*oued Za*.

L'*oued Za* a sa tête, sous le nom d'*oued Charef*, dans les gadas du sud de Berguent ; après cette localité, il devient l'*oued el Haï*, puis l'*oued Za*. L'*oued Za* a un cours très sinueux, il passe à Guefaït où existe un petit centre de cultures ; un marabout fort influent dans la région est installé en ce point. La rivière coule ensuite dans de profondes gorges, au-delà desquelles elle arrose Dar ech Chaoui (Pl. XXX, fig. 2), Taourirt, les Oulad el Mahdi et la kasba des Oulad Ali. Il y a constamment de l'eau dans l'*oued Za*, ses rives sont en partie cultivées ; il se jette dans la *Moulouya*, à environ 15 kilomètres en amont du gué de Moul el Bacha.

L'*oued Kiss* est un cours d'eau côtier de faible importance ; il est surtout connu, parce que depuis le traité de 1845 il forme, dans son cours inférieur, limite entre le Maroc et l'Algérie. L'*oued Kiss* prend sa source dans les montagnes des Beni Snassen, du côté nord-est ; il passe à Martimprey et coule entre des berges escarpées de quelques mètres seulement de hauteur. Il franchit l'extrémité du Guern ech Chems par des gorges de faible profondeur, mais ne manquant pas de pittoresque ; il se jette enfin à la mer près de Saïdia. L'*oued Kiss* contient toujours de l'eau qui coule sur un fond de gravier ; sa profondeur est faible, il est franchissable partout où les berges n'en interdisent pas l'accès.

Les *oueds tributaires du bassin de la Tafna* sont les *oueds Isly* et *Taïret* ; le premier vient des montagnes des Zekara et le second descend des pentes ouest du Ras Asfour. Il suffit de les citer pour mémoire, puisqu'on les

a étudiés dans la description géographique des environs de la ville d'Oudjda (1).

Il existe d'assez nombreuses sources dans la contrée. Tout le long de la rive droite de la Moulouya, à l'ouest de la plaine de Triffa, on voit sourdre des sources au milieu des ravineaux tributaires de cette rivière. Le centre de la plaine est également bien pourvu en eau ; on y a creusé des puits dont la profondeur ne dépasse pas 8 mètres en moyenne. Au Sud et vers le pied des montagnes se trouve la source intermittente dite *aïn Reggada*.

Dans les Beni Snassen, les sources les plus connues sont l'*aïn Taforalt*, au sommet de la montagne, la *source de Zegzel*, qui est une véritable petite rivière sortant d'un couloir souterrain ayant deux à trois mètres de hauteur sous la clef de voûte (Pl. XXVII, fig. 2), l'*aïn Sfa* au pied est du massif ; toutes ces sources ont de très gros débits.

Dans la plaine d'Angad, les sources dénommées *El Aïoun Sidi Mellouk* ont une certaine importance, d'autant mieux que les puits sont plutôt rares dans cette plaine.

Des sources existent également dans les montagnes des Zekara, Beni bou Zeggou, Beni Yala et celles du sud de l'oued Za ; parmi celles d'un débit suffisant, on peut citer l'*aïn Mestigmar* et l'*aïn Telouat* au nord des Beni bou Zeggou, l'*aïn Guenfouda* dans la plaine, entre les Zekara, le Metsila et les Beni Yala. On remarque une source très curieuse au sommet du Mehacer des Beni Yala et à la base de l'escarpement, mais elle est d'un faible débit.

La végétation arborescente du pays et les productions de son sol sont variables, suivant la nature et la situation des terrains. Au centre de la *plaine des Oulad Mansour* poussent des arbustes assez clairsemés : génevriers, genêts et quelques autres essences. Cette plaine paraît suffisamment fertile, ses deux extrémités sont en partie irriguées à l'aide des eaux du Kiss et de la Moulouya. La chaîne de *Guern ech Chems* n'offre aucune particularité digne de remarque, les flancs en sont couverts de petites broussailles.

La partie ouest de la *plaine de Triffa* est boisée, on y voit notamment de très beaux térébinthes. Cette plaine est fort intéressante au point de vue agricole ; les sables argileux rouges, qui font sa fertilité, proviennent soit de

(1) Première Partie. — Chapitre Ier.

l'alluvionnement, soit de la désagrégation des calcaires recouvrant autrefois la plaine (1). Il existe des jardins irrigués en bordure des principaux cours d'eau ; les irrigations seraient certainement susceptibles d'être régularisées et étendues, car les barrages établis en différents points par les indigènes sont des plus défectueux. Depuis l'occupation du pays la colonisation européenne se porte de ce côté, un centre de population est en voie de formation à *Sidi Mohammed ou Berkane* (Pl. XXVI, fig. 2).

Un autre village a été créé à *Martimprey*, au lieu dit *Hafir* et sur la rive gauche de l'oued Kiss, par les Européens venus pour tenter la mise en valeur du pied nord-est des Beni Snassen et de la plaine de Triffa.

Dans les *Beni Snassen*, le Ras Foughal est boisé ainsi que le côté ouest de la chaîne, particulièrement sur les territoires des Beni Ourimeche et Beni Mahiou. Le chêne zéen pousse sur les sommets à partir de 800 mètres et 1000 mètres, le térébinthe et l'olivier fleurissent sur le flanc sud de la chaîne. Sur le revers nord, à partir de quelques centaines de mètres, le sumac se développe de façon intéressante et peut être un élément pour l'industrie tinctoriale (2). Le revers sud des *Beni Snassen* est plus déshérité que le versant nord, en raison de la raideur de ses pentes et de sa moindre richesse en eau. Sur ce dernier il y a quelques plateaux cultivables ; ses nombreuses vallées sont mieux arrosées et suffisamment étendues, elles permettent la création de jardins et de vergers, où il est possible d'entretenir d'autres essences que le figuier de Barbarie ; c'est sur le versant nord que se trouvent les orangeries de la vallée de Zegzel.

La *plaine d'Angad* est presque totalement dépourvue de végétation ; elle est simplement parsemée de jujubiers sauvages ; ses terrains sont très propres à la culture des céréales. La partie de l'*Angad* situé à l'est d'Oudjda paraît être la plus riche ; elle pourrait être irriguée en certains points (3). Ce sont les laves et les tufs provenant des déjections des anciens volcans qui font la fertilité de cette plaine (4). Elle est moins humide que celle de Triffa et doit parfois subir de longues et désastreuses périodes de sécheresse. En 1881, on attribua une sécheresse persistante

(1) (2) GENTIL L. (1908).
(3) GENTIL L. (1907).
(4) GENTIL L. (1908).

qui désolait la contrée, à une malédiction d'El Hadj el Arbi, des Oulad Sidi Cheikh Gheraba. Celui-ci, détenu quelques années auparavant à Oudjda à la demande du gouvernement français, monta un jour sur le minaret ; contemplant la plaine en pleurant, il lança l'imprécation: « Pays d'Angad ! malgré ma jeunesse tu fais blanchir mes cheveux ; puisse Dieu ne t'accorder ni blé, ni orge ; puisse-t-il empêcher chameaux et chamelles de se repaître de tes herbes (1). »

Dans la *montagne des Zekara*, quelques arbustes clairsemés apparaissent sur le versant sud, partout ailleurs le sol est dénudé. Les habitants sèment de préférence leurs céréales dans les plaines avoisinantes ; le long des rares oueds où coule un peu d'eau, ils ont planté des vergers; ceux de l'*oued Mesteferki* sont les plus considérables.

Les montagnes des Beni bou Zeggou sont boisées ; il y a quelques cultures au pied nord à l'*aïn Telouat* et sur l'*oued Malha* ainsi qu'à la *source de Mestigmar*.

Le flanc sud de la *chaîne des Beni Yala* est boisé également et il existe quelques endroits cultivables sur le sommet du djebel Hamza. Les Beni Yala ont créé des jardins à côté des sources de *Reggada* et de *Guenfouda*.

Les collines s'étendant au sud de la chaîne des Beni Yala sont couvertes d'arbustes, puis la végétation arborescente disparaît sur les *gadas*, où ne pousse plus que de l'alfa et du thym (2).

Les parties montagneuses de la région entourant Oudjda sont assez fortement minéralisées ; on y rencontre des affleurements de plomb, de zinc et de fer ; certains seront peut-être exploitables, quoique les recherches déjà effectuées ne semblent pas avoir donné des résultats très encourageants.

La population habite partie dans des maisons, partie sous la tente. Dans la *plaine des Oulad Mansour*, *Saïdia*, ou mieux *Saïda*, ainsi que l'appellent les indigènes, est le seul point où existent des constructions occupées en permanence. La *kasba de Saïdia* a été bâtie en 1883 (3) sur la berge du Kiss et non loin de la mer ; c'est une

(1) Gourgeot. — *Situation politique de l'Algérie*, p. 53.

(2) Cette dénomination, la seule employée par les Européens, est absolument impropre ; les véritables thyms sont de la famille des labiées, tandis que la plante des steppes est une composée du genre armoise ; c'est une absinthe (*Artemisia herbo alba* Asso). Les indigènes l'appellent *chih*.

(3) de la Martinière et Lacroix, T. I, p. 215.

enceinte carrée d'environ 100 mètres de côté, les murs ont près de 6 mètres de hauteur, à l'intérieur quelques masures sont disposées sans ordre. Depuis 1909, des commerçants ont fait élever des magasins aux alentours de la kasba, par où passent de nombreuses marchandises apportées des différents ports de l'Algérie à Port-Say, pour être réexpédiées au Maroc par la voie de terre.

Les *collines de Guern el Chems* ne sont habitées qu'à leur extrémité orientale, la *dechra* (village) de *Kelâa* s'y dresse au dessus des gorges du Kiss.

A part quelques fermes isolées, la *plaine de Triffa* est entièrement peuplée d'indigènes vivant sous la tente. On y trouve les deux villages de colonisation déjà cités : Berkane et Martimprey.

Cherâa n'est pas une agglomération mais une simple kasba. La *kasba de Cherâa* paraît avoir été bâtie en 1679, on y distingue encore les traces des anciens murs (1). En 1890, le sultan Mouley el Hassane prescrivit à El Hadj Mohammed Sghir des Oulad el Bachir, alors caïd des Beni Ourimeche, de la faire reconstruire ; il lui aurait donné dans ce but 3.000 douros, le complément de la somme nécessaire devait être versé par sa tribu. Les travaux furent entrepris, mais les Beni Ourimeche ayant refusé de contribuer à la dépense, on les interrompit alors que les murs n'étaient élevés qu'à hauteur d'homme (2) ; c'est dans cet état qu'on les voit aujourd'hui. A côté de la kasba se trouve un fourré de cactus et deux petites masures. Il existe aussi les ruines d'une kasba à l'*aïn Reggada*, en face de la source intermittente qui a été aménagée autrefois. La *kasba de Reggada* date de 1679 (3), il en subsiste encore quelques pans de murs.

Les montagnards des *Beni Snassen*, protégés par les difficultés que des assaillants auraient eu à vaincre pour

---

(1) « Le sultan (Mouley Ismaïl) donna l'ordre de construire...... un fort analogue à Oudjda .... dans la localité appelée Raqqada .... Il fit également bâtir à El Oyoun .... un autre fort .... Il en fit construire un troisième à la limite de leur pays (des Beni Snassen), sur la Moulouya. » (*Istiqsa*, T. IX, pp. 81, 82). Cette dernière indication convient parfaitement à la situation de Cherâa, qu'on attribue d'ailleurs dans le pays à Mouley Ismaïl. — De la Martinière et Lacroix, T. I, *renvoi p. 14*, placent la troisième kasba à Selouane ; or la kasba de Selouane est à plus de 30 kilomètres de la Moulouya et au-delà de la montagne de Kebdana.

(2) *(A. C. M.)* R. M. mars 1891. — *(A.)* Mansouri ould el Hadj Mohammed. L. Mouley el Hassane, du 18 juillet 1890. — *Trad. loc.*

(3) *Istiqsa*, *T. IX*, pp. 81, 82.

arriver au cœur de leur pays, ont toujours réussi à rester à peu près indépendants ; le plus grand nombre vit donc dans des maisons de pierre (Pl. XXVII, fig. 1) réunies en *dechras ;* certains campent sous des tentes au pied de leur massif. Les dechras sont nombreuses, toutes les vallées en sont couvertes, quelques-unes sont pittoresquement accrochées aux flancs des rochers. Parmi les centres les plus importants, on peut citer : *Aghbal* et *Taredjirt* chez les Beni Khaled ; *El Kelâa* et *Sefrou* chez les Beni Mengouch; *Tazaghine, Zegzel* et les *dechras des Beni Moussi* chez les Beni Attigue ; *Tagma, Berdil* et les *dechras des Oulad Abbou* chez les Beni Ourimeche.

L'*Angad* est habité par des tribus vivant sous la tente, sauf à *El Aïoun*, où se trouvent quelques maisons et une kasba (Pl. XXVIII, fig. 1) ; cette dernière est de 1679 (1). Tayeb ould Bou Amama l'a fait récemment réparer, le sultan Mouley el Hassane l'avait déjà restaurée en 1876 (2). Depuis 1910 un village européen est en construction autour de la kasba ; il se développe lentement. On voit à El Aïoun les tombeaux de Sidi Makhoukh et de Bou Amama (Pl. XXVIII, fig. 2 et XXIX, fig. 1). A l'ouest d'El Aïoun et jusqu'à la Moulouya on ne rencontre guère que des populations semi-nomades. Un poste militaire a été installé en 1910 sur la rive droite de la Moulouya, en face du gué de Moul el Bacha.

Les *Zekara* sont sédentaires, ceux qui n'utilisent pas la tente sont groupés dans des *dechras* bâties dans les vallées les plus importantes, particulièrement dans celle de l'*oued Mesteferki.*

Les *Beni bou Zeggou* habitent surtout sous la tente; ils ont quelques maisons seulement au nord de leurs montagnes, dans la *plaine de Tanecherfi*. C'est également de ce côté que se trouve la *kasba de Mestigmar*, construite en pisé, avec des maisons à l'intérieur.

Il n'existe pas de *dechras* dans la *chaîne des Beni Yala*, les indigènes vivent sous des tentes. Une kasba a été commencée à *Guendoufa* par le marabout de Guefaït ; les murs ont été arrêtés à $1^{m}50$ de hauteur.

Le centre de Berguent (3), créé en 1904, est bâti sur

(1) *Istiqsa*, T. IX, p. 82.

(2) DE FOUCAULD, p. 255.

(3) On trouvera des détails sur Berguent et ses environs, dans : COUR, *La région de Berguent (Bull. Soc. Géogr. et Arch. d'Oran*, 2e trim. 1910).

l'*oued Charef*, au milieu du pays des Beni Mathar ; on y fait surtout le commerce des moutons. Sur les bords de l'*oued Za*, on voit ensuite quelques sédentaires; ce sont des populations que les cultures entreprises sur les rives ont fixé au sol. Les Berbères des *montagnes du sud de l'oued Za* peuvent d'ailleurs être considérés aussi comme sédentaires, bien que la plupart habitent sous des tentes en nattes d'alfa. Un petit village européen est en formation à *Dar ech Chaoui*, on lui a donné le nom de *Taourirt* (Pl. XXX, fig. 1). Le lieu dit Taourirt (1) se trouve à environ 3 kilomètres en aval ; on y remarque les ruines d'une kasba édifiée en 1295 par le merinide Abou Yacoub Youcef (2) et restaurée en 1860 par le sultan Mouley Ismaïl (3).

Oudjda est relié aux différents points du pays par des pistes nombreuses et faciles, qui évitent les principaux massifs montagneux. D'Oudjda on se rend dans la plaine de Triffa par le *col du Guerbous*, d'où l'on peut aller vers la mer en suivant la vallée de l'oued Kiss, on gagne la rive gauche de la Moulouya par l'un des gués déjà cités ; la piste la plus fréquentée passe à Cherâa et à mechra Guerma (Pl. XXVI, fig. 1). Le grand chemin d'Oudjda à Fez est appelé *Mehadj es Soltane* ; il suit la partie centrale de la plaine d'Angad et passe à El Aïoun Sidi Mellouk et à Taourirt ; d'El Aïoun, on peut gagner le territoire des Beni bou Yahi, à l'ouest des Beni Snassen, en franchissant la Moulouya à mechra Moul el Bacha. La route du Sud coupe l'extrémité orientale des montagnes des Beni Yala au *col de Djerada*, de là on se rend directement soit à Berguent, soit à Guefaït sur l'oued Za. Depuis 1907, une route carrossable a été aménagée d'Oudjda à Martimprey par Aïn-Sfa, Taforalt, au sommet des Beni Snassen, et Sidi Mohammed ou Berkane ; l'infrastructure d'une autre route reliant directement Oudjda à Martimprey par le *Guerbous* a été terminée, un tronçon a été en outre entrepris pour relier Berkane à Saïdia au travers de la plaine de Triffa.

Le service postal est régulièrement assuré entre l'Algérie et les principaux points de l'amalat. Un réseau télégra-

---

(1) *Taourirt* est un mot berbère qui signifie forteresse. L'attribution de ce nom à la nouvelle agglomération de Dar ech Chaoui prête à confusion. Dans ce cas j'aurai toujours soin de le spécifier.

(2) Ibn Khaldoun, T. IV, p. 139.

(3) *Istiqsa*, T. IX, p. 82.

phique permet les communications rapides; les lignes sont au nombre de quatre :

1° Marnia, Oudjda, Aïn-Sfa et Taforalt ;

2° Oudjda, Aïn-Sfa, El Aïoun, Mestigmar et Taourirt (Dar ech Chaoui) (1) ;

3° Marnia, Martimprey et Berkane ;

4° El Aricha, Berguent.

La région d'Oudjda, telle qu'elle vient d'être décrite, offre d'assez nombreuses ressources ; pourtant son avenir agricole est limité aux deux grandes plaines de Triffa et d'Angad qui sont susceptibles de fournir de grosses quantités de céréales. Les massifs montagneux sont à peu près infertiles ; chez les Beni Snassen quelques fonds de vallée comme Zegzel ont des vergers réputés, mais cela est dû à la présence de l'eau et à la ténacité des Berbères, qui ont réussi à faire fructifier ce sol ingrat (2).

---

(1) Depuis 1911 la ligne de Taourirt (Dar ech Chaoui) a été prolongée sur Merada et sur Debdou.

(2) Gentil L. (1908).

CHAPITRE II

Les Tribus

HABITAT ET ORIGINES

L'origine des populations de l'amalat d'Oudjda est tout à fait confuse ; les différentes races ayant contribué au peuplement de cette région se sont tellement mêlées, qu'il est devenu fort difficile de les reconnaître avec certitude. Le pays a subi de nombreuses invasions, tant berbères qu'arabes, si bien que les véritables autochtones ont dû disparaître en grande partie, ou tout au moins être noyés dans la masse des conquérants. Les traditions locales et quelques indications historiques permettent néanmoins de conclure que, en principe, les plaines sont habitées par des Arabes et les montagnes par des Berbères Zénètes ; mais ces deux races se sont pénétrées l'une l'autre, sans pourtant se fusionner ; elles ont ainsi formé une sorte de groupe ethnique dont les divers éléments ont de nombreux points de ressemblance. Les Berbères se sont quelque peu arabisés ; certaines fractions d'origine zénète ont même nettement oublié la langue de leurs ancêtres. D'autre part, les Arabes se sont berbérisés ; s'étant mis, dès le début de leur ruée à l'Ouest, au service des dynasties berbères, leurs usages ont été considérablement modifiés. Au cours de ces transformations dans le caractère des races zénète et arabe, c'est l'influence berbère qui a prévalu, parce que les Berbères ont toujours été les plus nombreux et que le pouvoir leur a été enlevé très tard au Maroc. Les éléments fixes de chacune des deux races ont conservé l'usage de leur langue propre, mais tous les Berbères connaissent aussi la langue arabe qui est très répandue.

On prétend que certaines fractions, classées habituellement parmi les Berbères, seraient issues de peuples chrétiens ayant habité le massif des Beni Snassen à l'époque romaine ; ces fractions sont désignées sous le nom d'*El Beqia* (le reste). Quelle part de vérité y a-t-il dans la tradition leur attribuant cette origine? En l'absence de tout document, il est difficile d'émettre une opinion

qu'on ne peut appuyer sur rien de précis. Les *Beqia* représentent peut-être les épaves des anciennes populations autochtones, dont le souvenir se serait ainsi conservé, mais altéré par la légende.

Les tribus installées actuellement dans la région sont les suivantes :

Angad ;
Beni bou Hamdoun ;
Beni Hamlil ;
Beni Mathar ;
Mehaïa ;
Groupe des cheurfa Oulad Mouley Hachem, Oulad Sidi Moussa el Berrichi et Oulad Sidi Ali ben Yahia ;
Beni Hassane el Ghaba ;
Beni Yala ;
Zekara ;
Beni bou Zeggou ;
Tribus des montagnes voisines de l'oued Za ;
Ahlaf ;
Sedjâa ;
Groupement de la zaouïa de Bou Amama ;
Beni Snassen { Beni Khaled ; Beni Mengouch ; Beni Attigue ; Beni Ourimeche ; Beni Mahiou ;
Triffa ;
Beni Oukil ;
Oulad Mansour ;
Oulad el Hadj.

Les origines de ces tribus vont être examinées successivement. Il faut d'ailleurs remarquer que sur la plupart des points on est obligé de s'en rapporter aux traditions locales, les indications données devront donc généralement être considérées comme des probabilités et non comme des certitudes.

Angad

Les *Angad* habitent la plaine aux alentours d'Oudjda, ils vivent sous des tentes en laine. Cette tribu nomadisait autrefois jusque dans les chotts, au sud d'El Aricha ; depuis un certain temps elle s'est cantonnée sur son territoire et les douars ne font plus que des déplacements insignifiants.

Les *Angad* sont des Arabes originaires de la tribu de *Makil* ; ils descendent de la fraction des *Doui Obeïd Allah*,

dont les *Djaouna*, *Ghosel*, *Metarfa*, *Othmane* furent établis, vers 1358, entre Tlemcen et Oudjda et jusqu'à l'embouchure de la Moulouya par le sultan de Tlemcen, Abou Hammou II, avec lequel ils étaient alliés (1). Ces Arabes furent par la suite appelés *Angad*, du nom de la plaine dans laquelle ils étaient fixés. Le sultan de Tlemcen les avait placés là pour le couvrir contre les entreprises du royaume de Fez ; ils refoulèrent d'abord les Berbères dans les montagnes, mais ceux-ci refluèrent plus tard.

Les *Angad* furent pendant longtemps divisés par des querelles intestines (2). Vers 1780, un certain nombre d'entre eux, appartenant principalement aux *Djaouna*, furent razziés par leurs contribules et poursuivis dans la direction de Sidi Zaher ; un combat eut lieu vers la Tafna, les malheureux razziés furent encore battus. A la suite de ces événements, ils se réfugièrent dans la plaine d'El Gour, à l'est d'El Aricha, où ils se sont fixés ; ils sont maintenant connus sous le nom d'Angad el Gour (3). Plus tard, les Angad contribuèrent également à la formation du groupement arabe des Triffa comme on le verra plus loin.

Les *Angad* se divisent en *Mezaouir*, *Oulad Ahmed ben Brahim* et *Oulad Ali ben Talha* ; on dit que les Mezaouir seraient arrivés les derniers dans la plaine.

MEZAOUIR. — Chez les *Mezaouir* on compte trois fractions formant un certain nombre de douars :

1° *Mezaouir* ; douars : Oulad el Haouari, Oulad Messaoud, El Hemmal, Ed Douba et Oulad Chlih ;

2° *Mekhies* ; douars : Derafif, Ferarih, Oulad Sida, Sahilate, El Aasakria, Senaïna et Oulad el Missaoui ;

3° *Atsamna* ; douars : El Mâarif et quelques tentes des Hadachate, les autres sont passées aux Triffa.

OULAD AHMED BEN BRAHIM. — Les *Oulad Ahmed ben Brahim* ont également trois fractions :

1° *Haoura* ; ils n'ont rien de commun avec la tribu de même nom de la vallée de la Moulouya ; douars : Oulad Amor, Oulad Mimoun, Berarcha, Oulad Remouili, Oulad Hadjadj, Zeghamime et Guiatine ;

2° *Guenafda*, ainsi nommés parce qu'un de leurs ancê-

---

(1) MERCIER. — *Etablissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, pp. 286, 287. — IBN KHALDOUN, T. I, p. 120, T. III, pp. 437 et suiv.

(2) DE LA MARTINIÈRE et LACROIX, T. I, pp. 186, 187.

(3) *Trad. loc.*

tres ayant été laissé quelques instants seul dans son berceau, alors qu'il était enfant, sa mère aperçut à son retour une vipère qui allait le piquer, mais un hérisson *(guenfoud)* survint juste à point pour tuer la vipère ; douars : Douahi, Oulad ben Messaoud et Guenafda ;

3° *Beni Hassane ;* douars : Oulad Aaïad, Oulad Hamdoun, Oulad Melha, Oulad Naceur et Oulad Sidi Taleb.

Oulad Ali ben Talha. — Les *Oulad Ali ben Talha* se subdivisent aussi en trois fractions comme les précédents:

1° *Djaouna ;* ils seraient arrivés les premiers dans l'Angad et se seraient de suite établis autour de la source de Sidi Yahia; douars El Ghelalis, El Mehamid, El Merahil, Oulad Amira et Djouadra, Oulad bou Aarfa, Haouaoussa et Oulad Berghioua ;

2° *Oulad el Abbes ;* douars : Meggra, El Ghomara, Oulad Sayah et El Hadjera, ce dernier n'a plus que quelques tentes ;

3° *Oulad Azouz ;* douars : Oulad Sâaïdi, Oulad Nouali, Oulad Ghezine et Oulad El Hadjadji.

Beni bou Hamdoun

Les *Beni bou Hamdoun* campent au nord de la plaine de Missiouine, entre les montagnes des Beni Snous (Algérie) et celles des Beni Yala ; ils parlent la langue arabe et sont inféodés aux Angad. Ce sont des *merabtines* qui seraient venus de la plaine d'Eghris, près de Mascara, à une époque inconnue. Sidi Djabeur, dont on voit la koubba au milieu du col de même nom, aurait conduit dans le pays les premiers arrivants.

Douars : Oulad Amor, Oulad Belkacem, Oulad Oqbani, Oulad ben Othmane, Oulad Saïd et Oulad Moussa ben Ahmed.

Beni Hamlil

Cette petite tribu dresse ses tentes dans la plaine de Missiouine, à côté des Beni bou Hamdoun ; on y parle arabe. Comme les précédents, les *Beni Hamlil* suivent les Angad. Les *Beni Hamlil* sont originaires des *Oulad Makhlouf Khalfallah* du ksar Oudaghir de Figuig ; on les dit cheurfa. Vers 1700, leur ancêtre Abdallah ben Mhammed ben Azouz s'installa au milieu des *Ghemasis,* qu'il trouva fixés à Missiouine. L'origine des Ghemasis est

inconnue. Abdallah ben Mhammed épousa une de leurs filles et devint ainsi leur parent ; c'est pourquoi l'on considère les Ghemasis comme faisant partie des *Beni Hamlil*. A sa mort Abdallah ben Mhammed laissa quatre enfants : Ali, Mhammed, Moussa et Othmane ; le dernier seul s'est éteint sans postérité.

Douars : Beni bou Hassane (c'est dans ce douar que se sont fondus les anciens Ghemasis, desquels il n'existe plus qu'une ou deux tentes), Oulad Moussa, Oulad Ali, Oulad Yahia ben Ahmed et Oulad Mezian.

Beni Mathar (1)

Les *Beni Mathar* gravitent autour de Ras el Aïn (Berguent), où ils possèdent des kasbas et des cultures ; ils cultivent également sur les rives de l'oued Charef. Les *Beni Mathar* sont Arabes et vivent sous la tente. Les uns les disent originaires des Renanema de l'oued Saoura; ils en seraient venus à une époque indéterminée et seraient parents des Beni Mathar des environs de Saïda. D'après les autres ils seraient originaires de Seguiet el Hamra. Ils ont presque toujours lié leur fortune à celle des Mehaïa. Les principales fractions sont : les Oulad Kaddour, les Fokra, les Oulad Ben Aïssa et les Oulad Hammadi.

Mehaïa

Les *Mehaïa* sont des nomades, qui ont leurs campements depuis Naïma dans la plaine d'Angad et Sidi Moussa sur l'oued Isly jusqu'à Berguent, où ils possèdent une kasba en commun avec les Beni Mathar; ils plantaient autrefois leurs tentes dans le chott el Gharbi et allaient jusqu'au chott Tigri ; ils emploient la langue arabe. Le noyau provient de la tribu *hilalienne* de *Athbedj*, fraction *Dahhak el Aïad*. Ces premiers Mehaïa furent transportés au midi de Tlemcen par le sultan abdelouadite Yarmoracene ben Zian vers le milieu du XIIIe siècle (2) ; dans la suite des fractions d'origines diverses, parmi lequelles des fractions berbères, se joignirent à eux.

(1) DE LA MARTINIÈRE et LACROIX, T. I, pp. 178, 179. — Notice du capitaine Debacker.

(2) MERCIER. — *Etablissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale* p. 322.

La tribu des *Mehaïa* comprend trois grandes fractions: les *Oulad Barka*, les *Oussata* ou *Mehaïa el Ouost* (du milieu) et les *Achache*.

Oulad Barka. — Douars : Oulad Embarek, dans lequel se trouve la famille des Oulad Brahami originaire des Oulad Djerir ; Heddada, originaires des Beraber ; Halalfa, originaires de l'Est (des tribus des Trafi ou des Oulad Ziad du territoire de Géryville); les Heddada et Halalfa forment la sous-fraction des Oulad Mâamar; Oursefane, ils seraient des cheurfa de Seguiet el Hamra ; Rehamna, originaires des Doui Menia ; Oulad Saïd, originaires de Kenadsa ; Oulad Amrane ; Chebka et Sbitiine, ces deux derniers douars forment ensemble une sous-fraction spéciale qui, avec les Oulad Saïd et Oulad Amrane, constituent la sous-fraction des Oulad Khelifa. On donne les Chebka et Sebitiine comme descendant des premiers *Mehaïa* venus dans le pays, par conséquent des *Dahhak el Aïad* de la tribu de *Athbedj*.

El Oussata. — Une version les fait desecndre d'une femme des Angad appelée Mehaïa, ils seraient en grande partie *hilaliens* des *Athbedj* (1). Douars : Doui Khelifa ; Oulad Kari, comprenant une famille d'Oudaghir de Figuig dénommée Zerouala ; Oulad Abid et enfin les Zouala, originaires du Tafilalet

Achache. — Ils sont formés de trois fractions :

Les *Oulad Selim*, qui seraient en partie originaires des Oulad el Hadj de la Haute Moulouya ; douars : Oulad Habal, Zouaïd, Nehariine, Mâatig et Louhag ; dans ce dernier douar se trouve la famille des Negagza, originaire des Hamyane ;

Les *Chouaker*, originaires des Beni Amar ; douars : El Kherarib, Hourmiine et Medafaïa ;

Les *Oulad Braz*, qui seraient originaires du Tafilalet ; quelques Laghouat de l'Est sont avec eux.

Cheurfa Oulad Mouley Hachem

Ces cheurfa sont originaires du Tafilalet ; ils vivent actuellement aux environs des Aouinet des Beni Yala. Les Oulad Mouley Hachem sont inféodés aux Mehaïa.

---

(1) de la Martinière et Lacroix, T. I, p. 180. — Gourgeot, p. 52.

Cheurfa Oulad Sidi Moussa el Berrichi

Ils sont campés à Feïdet Mezaïda, à côté de l'oued Isly et aux environs de la koubba de leur ancêtre Sidi Moussa. Ce sont des cheurfa édrissites, ils suivent généralement les Mehaïa.

Douars : Oulad Sidi Abdallah et Hadadcha.

Cheurfa Oulad Sidi Ali ben Yahia

Ils campent à côté des précédents et se disent cheurfa édrissites. Ils seraient originaires du pays des Flitta, en Algérie, d'où leur ancêtre serait venu, il y a environ deux siècles, et se serait fixé dans l'Angad.

Beni Hassane el Ghaba

Ce petit groupe isolé proviendrait d'une tribu qui habitait primitivement entre Guefaït et Berguent. La tribu ayant été en partie détruite par les guerres, le marabout Sidi Mhammed ben Bouzian, de Kenadsa, aurait établi les débris dans la plaine d'Angad, sur des terres appartenant à sa zaouïa et situées à côté de Sidi Moussa sur l'Isly. L'installation des *Beni Hassane* dans l'Angad remonterait à la fin du XVIIe siècle.

Benï Yala

Les *Beni Yala* habitent des tentes faites le plus souvent avec des nattes en alfa ; leur territoire déborde la chaîne de montagnes qui porte leur nom jusqu'à l'oued El Haï, au Sud, et jusqu'aux djebels Zekara et Metsila, au Nord ; les principaux campements se tiennent à Tadouaout et à Tikhoubaye. En cas de danger, la tribu se réfugiait autrefois avec tous ses biens au sommet du Mehacer ; ce sommet, à pic sur toutes ses faces sauf au Nord-Ouest, est une véritable forteresse naturelle. Les *Beni Yala* passent pour être en majeure partie d'origine berbère, néanmoins ils parlent presque tous l'arabe.

La tribu comprend quatre fractions principales : *Oulad Moussa ben Amar* et *El Meharech* qui sont toujours dans une mutuelle dépendance, *Bou Helalen* et *Mezghennane* qui forment un autre groupe.

1° *Oulad Moussa ben Amar ;* ils se divisent en plusieurs

sous-fractions. Les Oulad Moumen ben Ahmed seraient venus du Mekam, montagne à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Berguent ; les Oulad Abderrahman, Oulad Ali ou Hebaïne et Oulad Amama seraient originaires des Beni Amer (Arabes de l'Est) ; les Bou Aklin, Beni bou Yala, Oulad el Hadj Mhammed et Oulad Abdallah seraient sortis des Beni Snassen.

2° *El Meharech* ; ils seraient originaires des Branes.

3° *Bou Helalen* ; ils forment plusieurs sous-fractions d'origines diverses. Les Kheloufiine se disent Arabes originaires des Metalsa, on les croit aussi issus des Beni Khellouf (Djebala) ; les Mesâada seraient venus partie des Beni bou Saïd du territoire de Marnia, partie des Beni Metaref, sous-fraction des Hamyane ; les Debabra se disent Arabes et prétendent être arrivés de l'Ouest, leurs voisins les donnent au contraire comme originaires des Beraber; les Fouaguig sont originaires de Figuig et les Aneouaouara seraient sortis des Haouara de Tafrata ;

4° *Mezghennane* ; on dit qu'ils venaient du Sahara lorsqu'ils se sont fixés dans le pays.

Beni Yala Sfassif

Les *Beni Yala Sfassif* campent dans le Metroh ; ils paraissent être surtout d'origine berbère; cette tribu est sous l'influence des Beni bou Zeggou. On en fait généralement une fraction des Beni Yala, qui se serait séparée de la tribu mère à une époque inconnue ; les Beni Yala contestent de façon absolue aux *Beni Yala Sfassif* toute parenté avec eux.

Les *Beni Yala Sfassif* ont deux sous-fractions : les *Aksiouïne* et les *Amokhtaren*.

Zekara

Les *Zekara* occupent le djebel Zekara et une partie des plaines qui l'avoisinent. Ils habitent en général sous la tente, quelques fractions se sont installées dans des dechras. Les *Zekara* parlent berbère, les cheurfa qui se sont joints à eux ont appris cette langue.

De nombreuses versions ont cours sur les origines des *Zekara*. On les a présentés comme ayant la même origine berbère que les Beni Yala, dont ils se seraient séparés pour



former une nouvelle tribu (1). Une autre tradition les fait descendre d'anciens chrétiens et leur donne les Romains d'Afrique pour ancêtres (2). Les intéressés ne soutiennent pas sérieusement cette dernière opinion et ils nient avoir appartenu au groupement des Beni Yala, avec lequel ils n'auraient rien de commun. A considérer le type et la langue des *Zekara*, il semble qu'on se trouve simplement en présence d'un groupe berbère, ainsi que le fait justement remarquer M. Mouliéras (3). Cette tribu a toujours été un peu fermée, c'est la raison pour laquelle les Arabes n'ont pas manqué de faire circuler sur son compte les bruits les plus malveillants. Les *Zekara* sont souvent accusés d'irréligion, on va jusqu'à en faire des hérétiques (4). D'après une légende plutôt récente et colportée par les musulmans, ils auraient suivi l'erreur propagée au milieu du XVIe siècle par un juif nommé *El Iafi ould El Aanoufi*. Ce juif vivait au temps du marabout Sidi Ahmed ben Youcef de Miliana, dont il chercha à corrompre les disciples. A la mort de Sidi Ahmed ben Youcef, il enterra près de lui un Coran préalablement dénaturé. Dans cet exemplaire, tout ce qui est licite pour les musulmans était devenu illicite et, réciproquement, toutes les actions interdites par la loi étaient présentées comme choses permises. El Iafi ould El Aanoufi invita les disciples du cheikh à creuser la terre à côté de la tombe du maître et, quand ceux-ci découvrirent le livre, il leur conseilla de suivre la règle qu'il leur traçait de façon aussi miraculeuse. Certains des adeptes de Sidi Ahmed ben Youcef se laissèrent convaincre ; ils appartenaient aux fractions suivantes : *Zekara*, *Oulad Sedira des Haouara*, *Beni Mahcen des Ghiata*, *Oulad Siida des Branes*, *Beni Medjdoul des Tsoul* et *Oulad Aïssa* des environs de Fez. Depuis cette époque, ces fractions, qui ne descendraient d'ailleurs pas d'ancêtres ayant professé le judaïsme, abandonnèrent la vraie religion enseignée par le Prophète. On raconte que les *kebar* de ces groupes dissidents auraient en leur possession des copies du Coran falsifié par El Iafi ould El Aanoufi ; un chérif actuellement domicilié à Oudjda, Mouley Hachem ben el Hadj el Madani, prétend même en avoir vu un chez les Ghiata, entre les mains du

(1) DE LA MARTINIÈRE et LACROIX, T. I, p. 175.
(2) (3) MOULIÉRAS. — *Les Zkara*, p. 312 (1903).
(4) Voir MOULIÉRAS. — *Les Zkara*.

feqih (1) Abdesselam el Beqali, qui l'aurait volé aux Beni Mahcen.

La légende d'El Iafi ould El Aanoufi ressemble étonnement à celle ayant cours en Algérie au sujet de la falsification de la Bible par un grand rabbin, qui aurait supprimé tous les passages relatifs à la venue du Prophète et à l'avènement de l'Islam ; il est possible que ce n'en soit qu'une nouvelle adaptation. Dans son ouvrage sur les *Zekara*, M. Mouliéras donne une version un peu différente. Le rôle d'El Iafi est attribué à Amor ben Slimane, juif islamisé, qui serait l'ancêtre des *Rousma* (2).

Les *Zekara* protestent contre ces allégations et certifient qu'ils sont bien musulmans. Ils ajoutent qu'aucun motif d'ordre religieux ne les empêche de donner leurs filles en mariage à des étrangers ; s'ils refusent ces alliances, c'est qu'ils ne veulent pas s'en séparer. Quelles que soient leurs raisons, il n'en est pas moins certain que l'endogamie est la règle de cette tribu. De l'avis du plus grand nombre, les *Rousma* n'ont aucun caractère sacerdotal, ils sont tout simplement des marabouts considérés. A la vérité, les *Zekara* ont des tendancés à s'isoler et à vivre entre eux, on vient déjà de le voir à propos des mariages. Lorsqu'ils se rendent à Oudjda ils n'entrent au bain maure qu'avec leurs contribules, ils attendent avant de pénétrer que les autres indigènes aient évacué le *Hammam*. Ils ont donc des coutumes spéciales auxquelles ils tiennent, comme tous les Berbères d'ailleurs ; dans ce monde conservateur ces coutumes peuvent avoir une origine très reculée. Il ne serait donc pas impossible que les *Zekara* soient de bonne foi en ne précisant pas la raison de leurs usages particuliers. Les Arabes ont, bien entendu, considérablement amplifié les singularités des *Zekara*, qui sont musulmans, mais leur foi est assez tiède et il est évident qu'ils négligent facilement les pratiques du culte ; leurs visites aux mosquées sont rares.

Après cette digression nécessaire, il reste à étudier le fractionnement de la tribu, ainsi que l'origine présumée de celles des sous-fractions pour lesquelles les traditions locales donnent quelques indications.

On distingue trois fractions principales : les *Akkmen* et les *Oulad Moussa* formant ensemble les *Cheraga* et les

(1) *Feqih*, au Maroc ce terme désigne tous les lettrés.

(2) Mouliéras. — *Les Zkara*, pp. 304 (1904) et 1 à 4 (1905).

Oulad Mhammed ; il faut y ajouter le petit groupe des cheurfa *Oulad Sidi Ahmed ben Youcef el Milani.*

1° *Akkmen* ; sous-fractions : El Harasla, ils seraient cheurfa, leur ancêtre serait Sidi Ahmed el Morsli enterré à Tgafaït (Guefaït), quoi qu'il en soit, ce sont maintenant de véritables Zekara parlant le dialecte zenatia; Touachena; Beni Izzount, ils croient être d'origine espagnole, il faut entendre par là qu'ils descendraient des anciens Maures andalous ; Oulad Ali ben Yahia, ils seraient originaires des cheurfa Oulad Sidi Ali ben Yahia de la plaine d'Angad; Oulad ben Gana ; Oulad bou Aasaker ;

2° *Oulad Moussa* ; sous-fractions : Oulad Moussa et Ighemouïn ;

3° *Oulad Mhammed* ; sous-fractions : Oulad Berrima, on les dit originaires des anciens Beni Merine ; Zerachna ; Oulad Bou Khelifa ; Ibenaïsaïne, ils seraient venus des Beni Yala Sfassif ; Oulad Hammou ; Soualmïa ; El Mâaïcha, originaires des Beni Attigue ; Oulad ben Lahcene, ils sont arrivés du Sahara, on ne sait rien de plus précis ; Aadoudiine ; El Kherarga ; Qessouïne et enfin Rousma. Les *Rousma* venaient des Beni Attigue (Beni Snassen), lorsqu'ils se sont fixés dans le pays, probablement dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Les Rousma sont berbères, ils occupaient une grande dechra et constituaient une fraction importante de cette tribu. Certains disent que leurs ancêtres seraient les *Kerchillou*, peuplade ancienne des Beni Snassen qui aurait disparu lors de l'invasion zénète et à laquelle on attribue une origine romaine. Les Rousma étaient en lutte avec leurs voisins les Ahel Tazaghine, qui finirent par les chasser des Beni Snassen ; c'est à ce moment qu'ils se réfugièrent chez les Zekara. Quelques familles se sont également retirées à Aghrem chez les Msirda du territoire de Marnia. On dit que les Rousma se seraient fait passer pour cheurfa auprès des Zekara ; c'est ainsi qu'ils auraient acquis une assez grande influence religieuse, ils reçoivent des offrandes comme les Oulad Sidi Ahmed ben Youcef ;

4° Les *Oulad Sidi Ahmed ben Youcef* ne se sont pas assimilés comme les Rousma ; ils connaissent la zenatia, mais ne l'emploient pas couramment, ils vivent un peu en marge de la tribu. Ces cheurfa ont pour ancêtre le grand marabout de Miliana Sidi Ahmed ben Youcef, qui fonda l'ordre des Youcefia ; les Zekara sont leurs serviteurs religieux.

Beni bou Zeggou

Le territoire des *Beni bou Zeggou* s'étend de l'oued Bou Redim à l'oued Za dans le sens Est-Ouest; au Nord il empiète en partie sur la plaine d'Angad, il est limité au Sud par les montagnes des Oulad Bakhti. Les *Beni bou Zeggou* sont sédentaires, ils plantent leurs tentes dans la plaine où ils cultivent; quelques-uns ont des maisons au nord du massif montagneux, lequel n'est pas habité. Le fond de la tribu des Beni bou Zeggou est de race berbère, on y parle la langue zenatia.

On raconte quelquefois que les *Beni bou Zeggou* descendraient d'une femme chrétienne, mais cette légende ne repose sur aucun fondement ; tout ce que l'on peut dire, c'est que le groupement paraît s'être formé autour d'un petit noyau d'autochtones, qui ont été absorbés par les nouveaux arrivants.

Les principales fractions sont : les *Oulad Moussa,* ils seraient cheurfa et originaires de Figuig ; les *Haddiouine,* qui seraient autochtones ; les *Oulad Ali ;* les *Oulad bou Youcef,* qui se disent cheurfa édrissites, ayant habité autrefois chez les Beni Ouaraïne; les *Mesamda,* originaires des Beni Snassen ; les *Oulad Tanhaoualet,* originaires des Metalsa ; les *Oulad Ali ben Ahmed,* cheurfa venus d'Oudaghir (Figuig) il y a environ deux siècles.

Les Beni Yala Sfassif gravitent autour des *Beni bou Zeggou* qui, sous le sultan Mouley el Hassane, avaient aussi dans leur dépendance les tribus de la vallée de l'oued Za : *Oulad Bakhti, Beni Koulal, Oulad el Midi, Beni Chebel, Beni Oughar, Oulad Amor* et *Beni Oudjiguel.*

Tribus des montagnes voisines de l'Oued Za (1)

Oulad Bakhti. — Les *Oulad Bakhti* sont de race berbère et habitent les environs de Guefaït ; on les dit originaires des Beni Yala. Ils se subdivisent en Bekhata Fouaga et Bekhata Tatha.

Beni Koulal. — Ils sont d'origine berbère et possèdent une kasba sur l'oued Za.

Oulad el Midi. — Ce sont des Berbères installés sur le

(1) de la Martinière et Lacroix, T. I, pp. 167 à 170. — Notice du capitaine Debacker.

cours inférieur de l'oued Za ; ils ont quelques dechras, leur pays est montagneux et très difficile.

BENI CHEBEL. — Ces Berbères sont voisins des précédents ; ils habitent également dans une région très tourmentée.

BENI OUGHAR. — Ils sont Berbères et occupent quelques maisons sur la rive gauche de l'oued Za.

OULAD AMOR. — Cette tribu berbère est voisine des Oulad Bakhti ; ses membres vivent sous des tentes, quelques maisons leur servent de grenier. Les principales fractions sont : les Oulad Youb ben Yahia, les Souaïkh, les Oulad Amor ben Ali et les Oulad Youb.

BENI OUDJIGUEL. — Ils sont d'origine berbère, leur territoire s'étend au sud de celui des Oulad Amor ; ils vivent sous des tentes.

Ahlaf

Les *Ahlaf* sont de race et de langue arabe. Ils sont issus de la tribu *hilalienne* de *Makil* et habitent depuis très longtemps dans le voisinage de la Moulouya, ils ont également occupé autrefois la région de Taza (1). De nos jours la plus grande partie de la tribu est établie autour de Taourirt, sur les deux rives de l'oued Za.

Les *Ahlaf* se subdivisent en cinq fractions :

Les *Kerarma*, qui sont en majorité sédentaires et cultivent des jardins le long de l'oued Za. Au commencement du XIX[e] siècle, à l'époque du cheikh Bouzian ech Chaoui, cette fraction avait la prédominance sur toutes les tribus de la région.

Les *Oulad Slimane*, ils sont surtout pasteurs et nomades; c'est actuellement la fraction la plus influente dans le groupement des Ahlaf.

Les *Larbâa*, ils campent entre Moul el Bacha et le cours inférieur de l'oued Za.

Sous-fractions : Oulad Ali Mansour et Oulad Djemâa.

Les *Oulad el Mahdi*, qui se tiennent de préférence vers l'aïn Telouat.

Les *Ghefoula*, ils vivent en dehors de la tribu et nomadisent au-delà de l'oued Za, dans la plaine de Tafrata où ils sont mélangés aux Haouara.

(1) IBN KHALDOUN, T. I, p. 129.

Les *Ahlaf* ont avec eux quelques familles d'étrangers, qui sont en quelque sorte leurs clients, on les nomme *ashab* (compagnons). Les *ashab* sont commandés par un cheikh des Oulad Slimane.

Sedjâa

Les *Sedjâa* étaient campés autrefois dans la région d'El Aïoun Sidi Mellouk, ils nomadisaient jusqu'aux environs de Debdou. Depuis les événements roguistes la tribu s'est fractionnée en deux groupes; les *Sedjâa makhzen*, qui sont restés en deçà de l'oued Za, sur leur ancien territoire, et les *Sedjâa roguistes*, qui se tiennent dans la plaine de Tafrata au-delà de l'oued Za. Les Sedjâa sont de race et de langue arabe, leurs origines sont très mal connues ; ils forment trois fractions principales : les *Cherguia* et les *Guenana*, campés en deçà de l'oued Za, et les *Flalga*, campés au-delà de la même rivière :

1° *Cherguia ;* sous-fractions : Oulad Youb, originaires des Beni Guil ; Meghizerate ; Oulad Djerahim ; Oulad Khelifa ;

2° *Guenana ;* sous-fractions : Lebabda ; Oulad Sebia ; Oulad Aïad ; Oulad Mhammed ;

3° *Flalga ;* sous-fractions : Oulad ben Saha ; Oulad Mbarek, leurs ancêtres seraient venus du Sahara ; Oulad bou Nadji ; Oulad Moussa ; Oulad Messaoud.

Groupement de la zaouïa de Bou Amama

Ce groupement est installé à El Aïoun Sidi Mellouk sur le territoire des Sedjâa, il est de race et de langue arabe, mais très mélangé.

Bou Amama, qui est mort en 1908 à Bou Redim et a été inhumé à El Aïoun (Pl. XXIX, fig. 1), est bien connu pour avoir fomenté le soulèvement du Sud-Oranais en 1881. Il naquit au Maroc d'une famille obscure des *Oulad Sidi Tadj*, fraction des *Oulad Sidi Cheikh ;* il était encore en bas âge quand ses parents vinrent se fixer à Mograr (1). La question de savoir si les Oulad Sidi Tadj appartiennent aux Oulad Sidi Cheikh Gheraba ou Cheraga a été discutée; les avis sont partagés, mais il y a de fortes présomptions pour qu'ils soient Cheraga (2) ; c'est pourquoi les Oulad

(1) Graulle. — *Insurrection de Bou Amama*, p. 7.

(2) Gourgeot, p. 16 à 22.

Sidi Tadj et par conséquent *Bou Amama* sont considérés comme algériens.

Lorsque la révolte de 1881 eut été étouffée, *Bou Amama* s'éloigna de la frontière algérienne et réunit autour de lui un noyau de fidèles, comprenant une majorité de dissidents, principalement Channba. Tous ces individus de sac et de corde avaient dû se soustraire par la fuite aux châtiments que leur auraient valu de nombreux méfaits commis sur le territoire algérien. Telle est l'origine du groupement quelque peu cosmopolite de la zaouïa. *Bou Amama* séjourna au Gourara, à Figuig, puis il dut se retirer progressivement sur le Nord à mesure que notre occupation s'étendait vers le Sud. Au moment de l'apparition du prétendant Bou Hemara, il ne manqua pas de soutenir le parti de cet agitateur ; l'occasion était bonne pour pêcher en eau trouble. En mai 1904, il s'installa à Guefaït avec huit cents tentes qui avaient embrassé la cause du Rogui, mais, pillé par les Beni Mathar, les Oulad Amor et les Beni Yala, il se transporta chez les Zekara (1). Pendant la période de lutte contre les forces du Makhzen, il se tint de préférence dans la région des Zekara et des Beni bou Zeggou, pour installer enfin sa zaouïa et sa suite aux alentours de la kasba d'El Aïoun Sidi Mellouk, quand le Makhzen cessa ses tentatives de ce côté. A la mort de *Bou Amama* le groupement de la zaouïa est passé sur l'autorité de son fils Tayeb.

Beni Snassen

La plupart des fractions des *Beni Snassen* habitent des dechras entourées de vergers dans les vallées arrosées, ou de massifs de figuiers de Barbarie dans celles qui sont pauvres en eau ; le seul groupe important qui vive entièrement sous la tente est celui des Beni Mahiou. Les *Beni Snassen* occupent le pâté montagneux qui porte leur nom, ils débordent dans les plaines de Triffa et d'Angad, où ils font leurs principaux labours ; cette confédération parle la langue berbère.

Les *Beni Snassen* sont en majorité Zénètes, ils comprennent néanmoins quelques fractions d'origine arabe ; on prétend, en outre, que les fractions dites *El Beqia* descendent des Romains d'Afrique, qui auraient en parti-

(1) Mouliéras. — *Les Zkara*, p. 117 à 122 (1905).

culier donné naissance à une peuplade de la montagne connue sous le nom d'*Oulad Kerchillou*. Quelle que soit la race à laquelle appartenaient les anciens autochtones, ils ont certainement été refoulés ou absorbés par les envahisseurs. Les Zénètes, qui habitaient principalement l'Aurès, ont dû se porter sur l'Ouest au commencement du VIIe siècle, après la défaite de la *Kahina* par les Arabes (1). En 1068, les Zénètes étaient en grand nombre dans la province d'Oran ; leur principale ville était Tlemcen qu'El Bekri appelle « le centre des tribus berbères » ; ils devaient être là depuis longtemps (2). D'après la tradition, les *Beni Snassen actuels* étaient installés près de Mascara, la conquête musulmane les refoula ensuite dans la montagne où ils sont maintenant ; ils furent contraints de chasser, après de longues luttes, les *Beni Ielloul* qui l'habitaient (3). Les *Beni Ouattas*, fraction des *Beni Merine*, auraient été parmi les premiers occupants zénètes du massif et des plaines avoisinantes. Plus tard, les Zénètes durent se cantonner dans la montagne, quand les Arabes *makiliens* s'emparèrent des plaines. Les différentes fractions qui composaient à cette époque le groupe des *Beni Snassen* se sont souvent modifiées depuis, certaines ont disparu ou ont quitté le pays comme les groupes importants des *Oulad Ibrahim* et des *Rousma*, d'autres au contraire sont arrivées de l'extérieur. Quelques fractions passent pour être d'origine juive, mais, si le fait est exact, il est probable qu'on se trouve en présence de descendants de *judéo-berbères* ou de *berbères judaïsés*. Les *Beni Snassen* se fractionnent actuellement en quatre tribus, qui sont de l'est à l'ouest du massif : les *Beni Khaled*, les *Beni Mengouch*, les *Beni Attigue* et les *Beni Ourimeche*. On peut y ajouter les *Beni Mahiou*, parce que quoique faisant nominalement partie des Beni Ourimeche, auxquels ils sont inféodés, ils ont néanmoins une vie tout à fait à part.

Beni Khaled. — La tribu s'est formée sous le patronage de Sidi Khaled, chérif édrissite qui a son tombeau vers Aïn-Temouchent, en Algérie ; s'il existe dans la montagne des descendants de ce saint personnage ils se trouvent probablement chez les Ahel Taredjirt. Les *Beni Khaled*

(1) Carette, p. 152.
(2) Carette, p. 133.
(3) de la Martinière et Lacroix, T. I, p. 196.

comprennent trois grandes fractions : les *Ahel Taredjirt*, les *Beni Drar* et les *Oulad Ghazi.*

1° *Ahel Taredjirt ;* ils sont en majorité Berbères et habitent des maisons.

Les principales sous- fractions ont des origines diverses: les Ibeneharen sont en partie originaires des Oulad Nehar (Arabes d'El-Aricha) ; les Oulad Zaïm sont en partie originaires des Oudeïa ; les Bou Allal seraient sortis des Beni Yala ; les Rehamna se disent cheurfa édrissites ; les Oulad Ghaïou seraient *Beqia* ; les Becharir sont très mélangés. D'autres sous-fractions, également très anciennes dans le pays, ont des origines inconnues, telles sont: les Ahel Tagherabt, les Nedjadjera, les Oulad el Gadi, les Beni Talest.

2° *Beni Drar.* Ils sont surtout Arabes ; beaucoup vivent sous la tente.

Sous-fractions : Ahel Tanout, ils se disent cheurfa édrissites venus de l'Ouest et auraient pour ancêtre Sidi Youcef el Hadj ; les Beni Segmimane, on les croit originaires des Beni bou Saïd, du territoire de Marnia ; les Kizennaïa, originaires du Rif ; les Oulad el Hammam, issus des Arabes de Garet, à l'ouest du massif des Kebdana et vers l'aïn Zahio ; El Aïdane, originaires des Beni Mestar, près de Tlemcen ; les Oulad Aïssa auraient des frères chez les Oulad Mansour, parmi eux se trouvent les Aarara, originaires des Beni Yala, et les Oulad Tahar, originaires des Beni Guil ; les Oulad Hammou, venus des Hamyane ; les Cheraga, issus des Oulad Mimoun, à l'est de Tlemcen ; les Oulad Tadjer, originaires du Rif ; les Oulad Meryem, ils seraient *Beqia.*

3° *Oulad Ghazi.* Ils sont presque tous Berbères ; le plus grand nombre des Oulad Ghazi habitent des maisons.

Sous-fractions : Les Ahel bou Ammala, originaires des Beni bou Saïd; les Oulad el Bali, de même origine ; les Ahel Tizi et les Ziamba venus d'une même tribu du Rif, mais qui se sont séparés par la suite ; El Mekakra, certains les disent *Beqia*, on croit aussi que leur ancêtre serait venu d'Achouraq chez les Msirda du territoire de Marnia, il n'aurait d'ailleurs pas été originaire de cette tribu, mais de l'ouest du Maroc ; Ouchanen, ils seraient cheurfa édrissites venus de l'Ouest ; les Oulad Mongar, comprenant trois sous-fractions d'origines différentes : les Hamamouchen, originaires des Beni Khellouf (Beni Mengouch), les Ahel Kelâa, originaires des Beni Koulal, et les

Ikhezzanen, dont l'ancêtre était un homme des Guelaya, joueur de *zamar*.

BENI MENGOUCH. — Cette tribu aurait été formée par une fraction des *Beni Resoughen*, branche des *Beni Toudjin*, qui étaient eux-mêmes une ramification des *Beni Badin*, du groupe des Zénètes *Beni Ouacine*. Les *Beni* Mengouch habitaient sur les bords du Chélif, au sud de l'Ouarensenis ; ils seraient sans doute restés dans la montagne, en 1250, lorsqu'ils suivirent Yarmoracene, qui fut battu vers Taza par les Merinides (1). Les *Beni Mengouch* actuels comprennent des éléments d'origines diverses, mais en majeure partie de race berbère ; ils forment le groupe du nord généralement connu sous le nom d'*Oulad Ali ou Ammas*, et le groupe du sud, lequel se subdivise en *Beni Marissen Dekhala* ou *Ahel Sefrou*, *Beni Marissen Barraniine (Bessara* et *Beni Mimoun)* et *Beni Khellouf*.

1° *Oulad Ali ou Ammas*. — Les principales fractions sont les Beni Ouaklane, d'origine berbère ; les Ahel Khellad, qui seraient venus de Figuig au commencement du XVIIIe siècle, on trouve avec eux les Oulad Harrou qui seraient *Beqia ;* les Beni Abdallah, originaires des Oulad Amor de la rive gauche de l'oued Za, une de leurs sous-fractions serait également formée de *Beqia ;* les Oulad bou Ghenem, certains supposent qu'ils sont arrivés du Rif et appartiendraient à la famille berbère des *Beni Toudjin ;* les Ahel Teraret, ils seraient Berbères et originaires du ksar el Maiz de Figuig ;

2° *Ahel Sefrou*. — Les *Beni Marissen Dekhala* seraient ainsi nommés depuis l'arrivée dans le pays, au commencement du XVIIIe siècle, de quelques familles du ksar de Sefrou des environs de Fez ; ces familles étaient peu nombreuses. Les *Ahel Sefrou* sont très mélangés.

Sous-fractions : Oulad Ourrou, une partie proviendrait des *Beqia* et l'autre des Zekara ; Oulad Salah, leur ancêtre serait venu du Sahel (littoral de l'Atlantique, vers le Sud) ; Oulad Ben Aaïni, ils seraient cheurfa de la famille de Mouley Abdelkader et étaient auparavant fixés au Sahara ; Oulad Sidi Ali el Bekkaye, originaires des Beni Oukil ;

3° *Bessara*. — Sous-fractions : Oulad el Bali, originaires

---

(1) DE LA MARTINIÈRE et LACROIX, T. I, pp. 197, 198. — MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. I, p. 187. — IBN KHALDOUN, T. IV, pp. 6 et suiv.

des Ahlaf (Arabes) ; Oulad Boudchich, parmi eux se trouvent quelques cheurfa venus du Sahara ; Oulad Dira, quelques familles sont très anciennes dans le pays, mais le plus grand nombre sont issues de cheurfa de l'Est et de la descendance de Sidi Mohammed el Haouari ; Oulad Aïssa, originaires du Rif ; Oulad el Hadj, certains sont cheurfa des Oulad Bou Azza et les autres seraient *Beqia ;*

4° *Beni Mimoun.* — Une de leurs fractions est formée de cheurfa originaires du ksar Oudaghir à Figuig ; les autres : Keracha, Oulad Moussa, Mouzzouren, Amranen, sont de race berbère et fixées depuis très longtemps dans la montagne ;

5° *Beni Khellouf.* — Sous-fractions: Zerazra, originaires du Sahel ; Chemalla, originaires des Beni bou Saïd ; Dar el Hamra, les uns sont de très anciens occupants de la montagne et les autres sont originaires des Beni bou Yahi; Oulad Abd el Hak, venus de l'Est ; Oulad Djaber, originaires des Beni bou Hamdoun ; Oulad Moussa ou Mhammed, cheurfa venus des Beni bou Yahi ; Kâaoucha, en partie originaires des Beni Hamlil et en partie des Guelaya ; Chahalfa, ils descendraient de *zenati Khalifa.* C'est un personnage légendaire qui se serait emparé du pays, dont il devint le maître tout puissant à l'époque où les gens n'étaient encore armés que de lances et de flèches; il serait arrivé suivi de sa tribu et aurait soutenu de nombreuses lutttes contre les tribus arabes. La légende en fait un grand chef berbère, originaire des Aït Youssi du Maroc d'après les uns, des Zouaoua de Kabylie d'après les autres, certains disent même qu'il serait venu de Syrie. On trouve ensuite les Ahel Tinisane, originaires de l'ouest du Maroc ; les Bezzeghouden, sortis d'une tribu de l'Est, leur ancêtre serait Sidi Ali ben Zoura; les Oulad ben Tahar, cheurfa venus de l'Ouest, ils descendent de Mouley Abdesselam Bettiouene, ils seraient des Oulad Sidi Cheikh Gheraba.

Beni Attigue. — Les *Beni Attigue* forment deux groupes principaux : les *Beni Attigue Dekhala ;* fractions : *Taghasrout, Oulad Ali ben Yacine, Beni Amiier, Beni Hammad, Tazaghine* et les *Beni Attigue Barraniine ;* fractions : *Beni Moussi el Aatache, Beni Moussi Roua, Beni bou Yala, Beni Mimoun.* Ces fractions sont presque entièrement composées de Berbères; le nom des *Beni Attigue Barraniine* semble indiquer qu'ils comprennent une majorité

d'étrangers venus dans le pays postérieurement aux *Dekhala* ;

1° *Taghasrout*. — Sous-fractions : Oulad el Hebil, ils se disent cheurfa descendants de Sidi Bou Azza el Gharbi ; Ahel Tanout, provenant partie des Msirda, partie des Kebdana ; Oulad Zbaïr, ils ont des frères près de Nemours et chez les Beni bou Yahi de la rive gauche de la Moulouya; Gherarfa ; Ahel Tiza, cheurfa qui auraient la même origine que les Oulad el Hebil ; Zeraoula, ils seraient frères des Oulad Abid des Mehaïa el Ouost ;

2° *Oulad Ali ben Yacine*. — Sous-fractions : Oulad Boudjida, originaires des Beni Guil ; Beni Amar, ils seraient *Beqia* ; Oulad Ben Tekhalet, Zénètes fixés dans le pays depuis une époque très reculée ; Ilouaïsaïne, leurs ancêtres auraient appartenu à la religion juive, ils tissaient des effets de laine. Il y aurait encore chez les Oulad Ali ben Yacine une famille de *Rousma* forgerons ;

3° *Beni Amiier*. — M. Mohammed ben Rahal a écrit que cette fraction portait un nom juif, laissant ainsi entendre qu'elle pourrait être d'origine juive (1) ; les traditions locales sont muettes à ce sujet.

Sous-fractions : Oulad Mâamar, cheurfa ayant pour ancêtre Sidi Yaya ben Brahim, ils ont des frères aux Beni Mengouch ; Oulad Moussa ou Mhammed, venus des Beni Khellouf ; Oulad Mohammed el Amar, dechra d'Arabes ; Oulad ben Azza, Zénètes sortis des Beni Khaled ; Oulad Azzi, cheurfa originaires de Figuig ; on trouve en outre des *Beqia* chez les Beni Amiier ;

4° *Beni Hammad*. — Une partie de cette fraction serait venue des Beni Amer, Arabes de l'Est ; les Ihamden sont des Zénètes originaires de l'Est; les Ahel Takerchalt descendraient d'un nègre du nom de Hammadi, qui était esclave du chérif Sidi Mohammed ou Yahia enterré aux Beni Hammad ; ses enfants, devenus libres, s'allièrent à des femmes berbères, de sorte que le sang noir n'est plus guère apparent chez les Ahel Takerchalt ; les Aladjedine sont en partie originaires des Kebdana, une de leurs familles, celle des Oulad Salah, serait formée de *Beqia* et de Tsoul ;

5° *Tazaghine*. — Cette fraction comprend des gens originaires des Kebdana; les Iaïden seraient *Beqia*. Taqarboust est une dechra occupée par les cheurfa Oulad Mouley

---

(1) Mohammed ben Rahal, p. 14.

Mohammed el Aïachi, sortis des Oulad Mouley Mohammed de Yambo. Ces derniers ont beaucoup essaimé, car on en trouve aux Beni Nouga (B. Ourimèche) et chez les Trara de Nédroma ; ils ont également des frères aux Beni Bou Zeggou, chez les Ahel Talmest. A Tazaghine, on trouverait encore deux familles d'*Oulad Ibrahim*, que certains classent parmi les *Beqia* et une famille de *Rousma* exerçant le métier de forgeron ;

6° *Beni Moussi el Aatache*. — Ce nom de Beni Moussi de la soif leur vient de ce qu'ils habitent un territoire très pauvre en eau.

Sous-fractions d'origines diverses : Oulad el Mir, Oulad Allou, Oulad Bouchaba, El Bezzazi ;

7° *Beni Moussi Roua*. — Cette fraction est ainsi nommée du nom de l'oued dans la vallée duquel elle est installée.

Sous-fractions : Ahel Djeder ; Arhala; Oulad Ali ; Oulad el Aasri ou Aassara que l'on dit *Beqia*, ils auraient habité auparavant chez les Beni Moussi el Aatache à la dechra Sidi Bou Kerama, ils venaient alors d'Aoullout où ils avaient été fixés quelque temps après avoir quitté leur première résidence chez les Beni Mengouch, près du Ras Foughal ; les Oulad bou Aakel, ils seraient originaires des Sedjâa ; les Oulad et Tob ou Oulad Tebib, qui descendraient des *Beqia* par les *Oulad Ibrahim* ;

8° *Beni Bou Yala*. — Sous-fractions : Oulad Ouliou, cheurfa dont l'ancêtre est enterré aux Beni Ourimeche ; Kâamcha ; Djâalate ; El Betatma ; Oulad Hadoud, cheurfa dont l'ancêtre se nommait Sidi Messaoud ;

9° *Oulad Mimoun*. — Sous-fractions : Oulad Bou Tayeb, Arabes *djouad* (1), originaires des Oulad Sghir des Triffa ; Oulad Abdelkrim; Oulad Bourdjouane et El Qouaretia qui seraient *Beqia* ; Oulad Mahdi ; Oulad Boutchiche.

Beni Ourimeche. — Les *Beni Ourimeche* sont pour la plupart d'origine berbère, ils se divisent en cinq fractions principales : les *Oulad Abbou*, les *Oulad Ali Chebab*, les *Beni bou Abdessied*, les *Beni Nouga* et les *Ahel Tagma* :

1° *Oulad Abbou*. — Cette fraction se serait formée sous le patronage d'un nommé Abbou, originaire de la tribu des Tsoul.

Sous-fractions : Rislane, Zénètes dont les ancêtres seraient venus de l'Est vers le XVe siècle, des gens de l'Ouest

(1) C'est-à-dire de famille noble.

auraient ensuite fixé leur résidence au milieu d'eux ; Oulad Yahia ou Ahel Titest, ils sont donnés comme autochtones, cela indiquerait tout au moins qu'ils occupent le pays depuis fort longtemps ; Zâara, seraient comme les précédents très anciens dans le pays, parmi eux se trouvent quelques familles originaires des Beni Oukil ; Oulad Boukhris, ils se disent frères des Oulad Yahia, sauf les Oulad el Bachir venus de l'Est ou bien de la tribu des Metalsa à une époque récente et les Oulad el Hamel, originaires des Angad el Gour ;

2° *Oulad Ali Chebab.* — Ils seraient moins anciens dans le pays que les Oulad Abbou ; c'est un homme des Beni Ouaraïne qui aurait donné son nom à la tribu.

Sous-fractions : Oulad Yacoub, originaires des Beni Ouaraïne ; Oulad Yahia ou Youcef, en partie originaires des Doukkala ; Oulad Mahdi, très anciens occupants du territoire où ils vivent actuellement ;

3° *Beni bou Abdessied.* — Sous-fractions : Hararda, originaires des Metalsa, leur ancêtre se nommait Harroud; Oulad ben Amar ou Ali, originaires des Oulad Settout ; Ahel Kerdad ; Oulad Boubekeur ; Oulad Raho ; Oulad el Attaf ; toutes ces dernières familles sont très anciennes dans le pays, on ne connaît plus leurs origines ;

4° *Beni Nouga.* — Sous-fractions : Oulad Temime, ils sont formés des Oulad el Baroudi, cheurfa originaires de Figuig, et des Ahel ez Zaouïa, originaires des Beni Koulal et des Oulad el Midi ; Oulad Ouzrou, originaires du Rif ; Oulad Mohammed, parmi eux sont les Oulad Kennine, venus partie de familles de cheurfa du Tafilalet et partie de cheurfa des Beni Oukil ; El Greb, originaires partie des Arabes de l'ouest de la Moulouya et partie des Beni bou Zeggou ;

5° *Ahel Tagma.* — Les Ahel Tagma sont considérés comme les plus anciens occupants du pays ; on trouve parmi eux une fraction de *Beqia.*

Sous-fractions : Oulad Yacoub, ils seraient venus de l'Est à une époque reculée ; Oulad Abd es Sadok, très anciennement fixés dans le pays ; Oulad bel Kheir, ils ont le teint foncé et se disent issus des *Abid* ou garde noire du sultan Mouley Ismaïl. Il reste chez les Ahel Tagma quelques tentes éparses d'Oulad ben Mechâal, qui vivaient autrefois avec le Hararda chez les Beni bou Abdessied; ces Oulad ben Mechâal seraient les descendants du fameux juif *Mechâal,*

qui fut tué vers 1665 par le sultan Mouley er Rechid (1). D'après les traditions locales, *Mechâal* était riche et puissant et commandait à tous les *Beni Snassen* ; les avis sont très partagés sur la question de savoir s'il était juif ou simplement païen, il avait, paraît-il, sa kasba chez les *Beni bou Abdessied*.

Beni Mahiou. — Les *Beni Mahiou* ne seraient fixés dans le pays que depuis environ quatre siècles ; ils seraient originaires des Beni Ouaraïne et descendraient de Cheikh Mahiou. Cette fraction occupe l'extrémité ouest du massif des Beni Snassen, en bordure de la Moulouya; elle déborde un peu au-delà de cette rivière.

Les sous-fractions sont : Ahel el Massine, El Mesamda et Beni Aabdi.

Triffa

Les *Triffa* sont de race et de langue arabe ; ils ne constituent pas une tribu. On appelle *Arabes Triffa*, du nom de la plaine qu'ils habitent, les gens appartenant aux trois fractions suivantes : *Oulad Sghir*, *Atsamna* et *Haoura*. Ces fractions faisaient autrefois partie de la confédération d'Angad, elles ne sont passées dans la plaine de Triffa que vers 1830, parce que leur soff avait été battu par le soff opposé des Angad. Pour s'établir dans cette plaine, les *Haouara* sollicitèrent l'autorisation des Beni Ourimeche, les *Atsamna* celle des Beni Khaled et les *Oulad Sghir* celle des Beni Attigue. Il dut intervenir à cette époque un arrangement à l'amiable ; cet arrangement sera ensuite devenu définitif avec le temps.

1° *Oulad Sghir*. — On dit les *Oulad Sghir djouad* ; leur ancêtre serait venu du Sahara; au XVIIIe siècle ils habitaient la plaine d'Angad, près de Sidi Bou Houria, actuellement ils plantent leurs tentes à l'est de Sidi Mohammed ou Berkane. Quelques Beni Oukil suivent leur fortune et vivent avec eux.

Douars : Oulad Abderrahman, Oulad bou Smir, Chenen.

2° *Atsamna*. — Les *Atsamna* sont originaires des Mezaouir ; cette fraction aurait eu autrefois une situation prépondérante dans tout l'Angad, depuis la Tafna jusqu'à

---

(1) Aboulqacem ben Ahmed, p. 14.

l'oued Bou Redim. Leur territoire s'étendait autour de Mâazouz et de Kerkour el Miad ; ils étaient les serviteurs religieux de Sidi Abdallah ben Azza, chérif originaire d'Ouadaghir à Figuig, l'ancêtre des Oulad bou Azza de Taredjirt. Au commencement du XIX[e] siècle, Salah bou El Gueddam, des Kerarma, rassembla les Ahlaf, Haoura de la Moulouya, Beni bou Zeggou, Beni Koulal, Beni Fachat, Oulad Amor et tomba sur les Angad qui furent complètement pillés ; c'est depuis cette époque que la confédération d'Angad aurait commencé à se désunir, ces évènements auraient été le prélude de l'exode ultérieur des *Atsamna*. Les *Atsamna* campent actuellement à l'est de Berkane.

Douars : El Khodra, Oulad Nadji, Aabada, Mekhalif.

3° *Haouara*. — Les Haouara de Triffa seraient issus des Haouara de Msoum, à l'ouest de la Moulouya. Ils seraient venus se fixer dans l'Angad, à Zebboudja près d'El Aïoun, avant le XVIII[e] siècle ; ils campent maintenant à l'ouest de la plaine de Triffa.

Douars : Oulad Hamida, Zedadgha, Châanine, Oulad Daho, Riâate.

Beni Oukil

Les *Beni Oukil* sont marabouts, ils prétendent être des cheurfa édrissites. D'après les uns, l'ancêtre de la tribu, qui aurait pris son nom, serait Sidi Boukil, lequel était fixé chez les Beraber, sur la haute Moulouya ; d'après les autres, les *Beni Oukil* descendraient de Sidi Aïssa et Sidi Ali el Bekkaye, qui seraient venus de Seguiet el Hamra. Les Beni Oukil de la région d'Oudjda forment quatre groupes : les *Beni Oukil d'Angad*, les *Beni Oukil de Triffa*, les *Beni Oukil d'El Aïoun* et les *Beni Oukil de la région Moulouya-Za*.

1° *Groupe de l'Angad*. — Ce groupe comprend quatre douars : Oulad Sidi Abdallah, Serardja, Bou Houriate et Chetaba. Les Oulad Sidi Abdallah seraient les plus anciens *Beni Oukil d'Angad;* l'un d'eux donne ainsi sa généalogie: Mostefa ould Mohammed, ould el Hadj el Haoussine, ould el Hadj Boumedien, ould Sidi Abdallah ; leur établissement dans le pays remonterait donc aux environs de 1760. Leur douar campe dans la plaine de l'oued Isly ; tous ses personnages marquants ont été enterrés à Aïn Sfa, où ils ont sept koubbas, parmi lesquelles celle de Mohammed.

ben Abdallah sur la gara, celles de Sid el Hadj Boumedien, Sid el Hadj Moussa et Sidi Touama dans les jardins. Le douar Serardja se tient vers les jardins de Sidi Moussa, sur l'oued Isly, le douar Bou Houriate à Remila, un peu au delà de Sidi Soltane, enfin le douar Chetaba à Sidi Soltane ;

2° *Groupe de Triffa.* — Il comprend quatre douars : Oulad Aïssa, Oulad Meyriem, Oulad Boumedien et Oulad Belkacem. Tous ces douars sont passés dans la plaine de Triffa en même temps que les Oulad Sghir, c'est à dire vers 1830 ;

3° *Groupe d'El Aïoun.* — Les *Beni Oukil d'El Aïoun* sont appelés *Beni Oukil el Mouakhikhe*, du nom de leur ancêtre Sidi Makhoukh, qui a sa koubba près des sources (Pl. XXVIII, fig. 2) ; ils sont peu nombreux ;

4° *Groupe de la région Moulouya-Za.* — Il est connu sous le nom d'*Oulad Sidi Moussa* et forme deux commandements distincts :

Le premier comprend les Oulad Hammou, campés autour d'aïn Telouat, et les Oulad Ahmed, installés sur l'oued el Ksob. Les Oulad Mbarek de la rive gauche de la Moulouya se rattachent à ce commandement.

Le second est composé des Oulad Ali et Oulad el Feqih, Oulad Zerrouk, Oulad Mohammed et Oulad Boumedien ; ces fractions sont fixées de l'oued Za à Moul el Bacha.

Il y a d'autres Beni Oukil en assez grand nombre à l'ouest de la Moulouya : dans la plaine de Garet et chez les Kebdana. Les *Beni Oukil* sont très considérés comme marabouts, mais une seule de leurs familles, celle des Oulad el Hadj Boumedien du douar Oulad Sidi Abdallah, a des serviteurs religieux dans l'amalat : chez les Bessara des Beni Mengouch, les Aarara des Beni Khaled, les Oulad Kari des Mehaïa et les Mezaouir des Angad.

Oulad Mansour

Le fond de la tribu est arabe de mœurs et de langue, son territoire comprend les collines de Guern ech Chems et la plaine située entre ces collines et la mer. Cette tribu aurait tiré son nom de la fraction des Oulad Mansour de la tribu des Mâaziz au nord de Marnia, dont une partie est venue, il y a trois à quatre siècles, se fixer sur le cours inférieur du

Kiss (1). Les premiers occupants de la plaine étaient les Oulad Brahim des Beni Mengouch, ils s'y seraient installés vers le début du XIe siècle. On trouve encore des Oulad Brahim chez les Beni Mengouch, à la dechra Bezzeghouden ; il ne reste plus que deux tentes de cette origine dans la tribu actuelle des *Oulad Mansour*.

Douars : Oulad Mhammed Boumedes, ils sont venus des Ahel el Oued (Beni Ourimeche de la vallée de Tagma); Oulad Raho Boumedes, de la même origine que les précédents ; Oulad Bounoua et El Mâarif, d'origine inconnue; Aarara, en partie originaires des Aarara des Beni Drar, auxquels de nombreux étrangers se sont accolés ; Sâasâa, certains sont originaires des Oulad Settout, les autres sont venus de différents côtés, principalement de l'Ouest, de la tribu des Rehamna; Oulad bel Kheir, originaires des Cheraga du Maroc ; Oulad Ramdan, originaires des Oulad Mansour el Kherouâa de la tribu des Mâaziz près de Marnia; Oulad Mohand, de la même origine que les précédents ; Châachâa, une tente, celle de Bou Djebara, provient des Oulad bou Châaïb des Msirda, le restant du douar a été peuplé par des nègres d'origines diverses ; Beni Moussi, ils seraient cheurfa et ne seraient venus dans le pays que vers le début du XIXe siècle, laissant leurs frères dans la plaine de Garet à l'ouest de la Moulouya ; Cherarba, originaires des Sedjâa, on les appelle Sedjâa el Aardia et ils sont arrivés chez les *Oulad Mansour* à une époque récente ; Oulad Sidi Mansour, ils seraient cheurfa et originaires de l'Ouest, leur ancêtre était appelé Mohand ben Mansour bou Kerker. S'il faut en croire certaines versions, ce serait ce chérif qui aurait donné son nom à la tribu et non les Oulad Mansour de la tribu des Mâaziz.

En outre des douars formés par la majorité des *Oulad Mansour* vivant sous la tente, la tribu compte une dechra, celle de Kelâa, qui est située au sommet de l'extrémité orientale du Guern ech Chems. Kelâa a été peuplée par des Zénètes de la tribu des Beni Mengouch, fraction des Oulad Ali ou Ammas.

Oulad el Hadj

La tribu des *Oulad el Hadj* est une fraction du groupe berbère des Kebdana, qui habite le pâté montagneux de

(1) DE LA MARTINIÈRE et LACROIX, T. I, p. 214.

la rive gauche de la Moulouya, vers son embouchure. Un certain nombre d'*Oulad el Hadj* possèdent des cultures sur la rive droite de cette rivière, ceux d'entre eux qui étaient restés fidèles au Makhzen furent contraints de quitter leur pays pendant la période roguiste. C'est depuis cette époque qu'une centaine de familles se sont installées sur la rive droite de la Moulouya ; ces familles habitent dans des gourbis ou sous des tentes.

Statistique

Le tableau ci-après donne le chiffre approximatif de la population des tribus de l'amalat d'Oudjda. Pour les tribus dont on connaît seulement le nombre de tentes, la population moyenne est évaluée en comptant 5 habitants par tente ; les nombres ainsi obtenus sont suivis d'un astérisque :

Angad : 4.921	Mezaouir	2.105
	Oulad Ahmed ben Brahim	1.383
	Oulad Ali ben Talha	1.433
Beni Bou Hamdoun		478
Beni Hamlil		466
Beni Mathar		900*
Mehaïa : 5.137	Oulad Barka	1.772
	El Oussata	1.051
	Achache	2.314
Cheurfa Oulad Mouley Hachem		178
Cheurfa Oulad Sidi Moussa el Berrichi		163
Cheurfa Oulad Sidi Ali ben Yahia		77
Beni Hassane el Ghaba		91
Beni Oukil de l'Angad		1.066
Beni Oukil d'El Aïoun et de la région Moulouya-Za		1.500*
Beni Yala : 1.218	Oulad Moussa ben Amar et el Meharech	282
	Bou Helalen et Mezghennane	996
Zekara (1) : 3.312	Cheraga	1.325
	Oulad Mhammed	1.672
	Oulad Sidi Ahmed ben Youcef et Rousma	315
Beni Bou Zeggou		4.000*
	A reporter	23.567

(1) Ils ont encore des tentes émigrées en Algérie.

	Report......	23.567
Beni Yala Sfassif		750*
Tribus des montagnes voisines de l'oued Za		6.000*
Ahlaf		3.900*
Sedjâa		1.700*
Groupement de la zaouïa de Bou Amama		1.100*
Beni Khaled (Beni Snassen) : 9.940	Taredjirt	2.606
	Beni Drar	4.398
	Oulad Ghazi	2.936
Beni Mengouch (Beni Snassen) : 10.941	Oulad Ali ou Ammas	4.501
	Bessara	1.600
	Beni Khellouf	2.500
	Beni Mimoun	1.350
	Ahel Sefrou	990
Beni Attigue (Beni Snassen) : 6.948	Taghasrout	1.171
	Tazaghine	474
	Beni Amïer	340
	Beni Hammad	382
	Oulad Ali Ben Yacine	356
	Beni Bou Yala	1.050
	Beni Mimoun	745
	Beni Moussi Roua	1.510
	Beni Moussi el Aatache	920
Beni Ourimeche (Beni Snassen) : 9.630	Beni bou Abdessied	1.470
	Oulad Ali Chebab	1.720
	Oulad Abbou	2.695
	Ahel Tagma	1.680
	Beni Nouga	2.065
Beni Mahiou (1)	(Beni Snassen)	1.800*
Triffa : 3.234	Atsamna	1.269
	Oulad Sghir (2)	1.024
	Haouara	941
Oulad Mansour		1.701
Oulad el Hadj de la rive droite de la Moulouya		385
	Total général ..	81.596

(1) En outre environ 950 Beni Mahiou sur la rive gauche de la Moulouya.
(2) Y compris les Beni Oukil de Triffa.

CHAPITRE III

Les Familles influentes et les Zaouïas

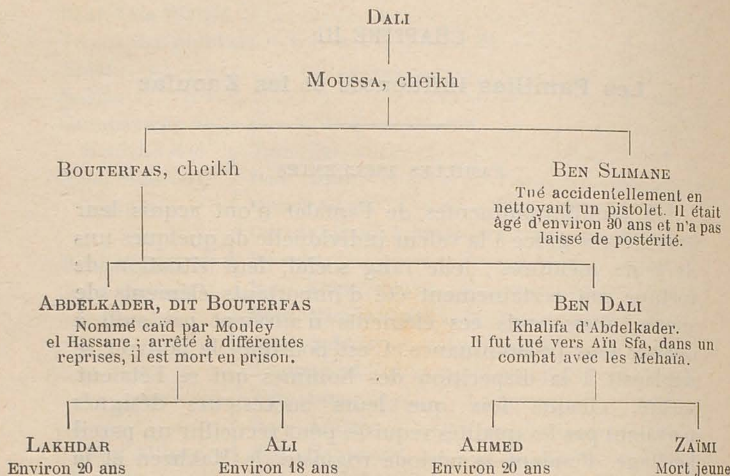
FAMILLES INFLUENTES

Les familles influentes de l'amalat n'ont acquis leur autorité que grâce à la valeur individuelle de quelques-uns de leurs membres ; leur rang social, leur situation de fortune ont certainement été d'importants éléments de succès, mais seuls ces éléments n'auraient pas suffi à assurer leur prédominance. C'est pourquoi le pouvoir se déplaçait à la disparition des hommes qui se l'étaient assuré, chaque fois que leurs successeurs désignés n'avaient pas les qualités requises pour recueillir un pareil héritage. Pendant la période roguiste, le Makhzen et le Prétendant ont semé à plaisir la division dans le pays, les rares individus qui auraient pu prétendre à la direction des affaires n'étaient pas à la hauteur des circonstances ; ils ont sombré dans la tourmente. Actuellement, on ne trouve plus une seule famille dont le prestige soit capable de rallier les masses.

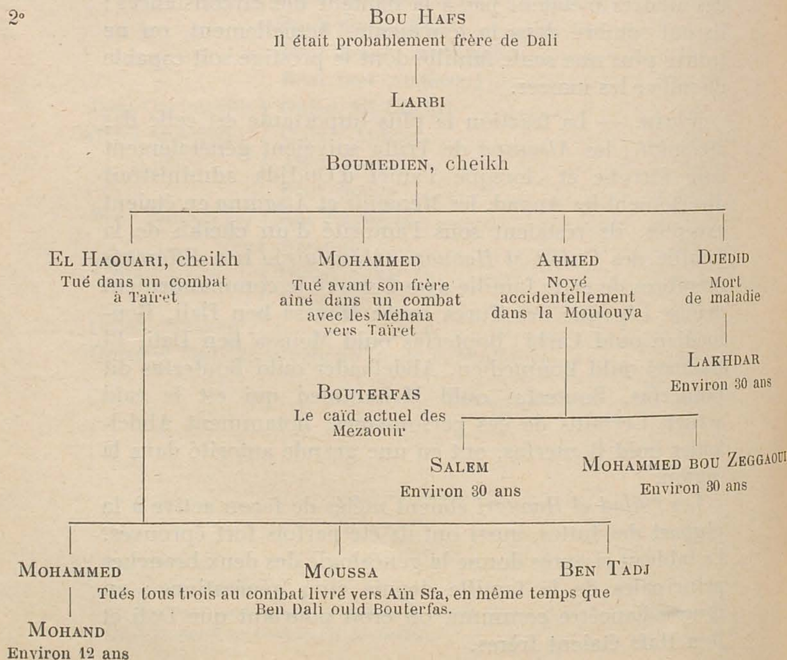
ANGAD. — La fraction la plus importante est celle des *Mezaouir* ; les *Atsamna* de Triffa suivaient généralement leur fortune et, lorsque l'amel d'Oudjda administrait directement les Angad, les *Mezaouir* et *Atsamna* en étaient exceptés, ils restaient sous l'autorité d'un cheikh de la famille des *Oulad el Haouari (Mezaouir)*. Les différents membres de cette famille ayant exercé le commandement depuis l'époque des Turcs sont : Moussa ben Dali, Boumedien ould Larbi, Bouterfas ould Moussa ben Dali, El Haouari ould Boumedien, Abdelkader ould Bouterfas dit Bouterfas, Bouterfas ould Mohammed qui est le caïd actuel. Certains de ces personnages, notamment Abdelkader ould Bouterfas, ont eu une grande autorité dans la région.

Les *Oulad el Haouari* étaient mêlés de façon active à la plupart des luttes, aussi ont-ils été parfois fort éprouvés. Le tableau ci-après donne la généalogie des deux branches principales de la famille depuis cinq générations ; on ignore l'ancêtre commun, on croit pourtant que Dali et Bou Hafs étaient frères.

1°


DALI
MOUSSA, cheikh
BOUTERFAS, cheikh
BEN SLIMANE
Tué accidentellement en nettoyant un pistolet. Il était âgé d'environ 30 ans et n'a pas laissé de postérité.
ABDELKADER, DIT BOUTERFAS
Nommé caïd par Mouley el Hassane ; arrêté à différentes reprises, il est mort en prison.
BEN DALI
Khalifa d'Abdelkader. Il fut tué vers Aïn Sfa, dans un combat avec les Mehaïa.
LAKHDAR
Environ 20 ans
ALI
Environ 18 ans
AHMED
Environ 20 ans
ZAÏMI
Mort jeune

2°


BOU HAFS
Il était probablement frère de Dali
LARBI
BOUMEDIEN, cheikh
EL HAOUARI, cheikh
Tué dans un combat à Taïret
MOHAMMED
Tué avant son frère aîné dans un combat avec les Méhaïa vers Taïret
AHMED
Noyé accidentellement dans la Moulouya
DJEDID
Mort de maladie
LAKHDAR
Environ 30 ans
BOUTERFAS
Le caïd actuel des Mezaouir
SALEM
Environ 30 ans
MOHAMMED BOU ZEGGAOUI
Environ 30 ans
MOHAMMED
MOUSSA
BEN TADJ
Tués tous trois au combat livré vers Aïn Sfa, en même temps que Ben Dali ould Bouterfas.
MOHAND
Environ 12 ans

Dans la fraction des *Oulad Ahmed ben Brahim*, l'influence appartient aux *Guenafda* ; le caïd actuel Ben Khedda ould Mohammed ben Talha appartient à cette famille ; Mohammed ben Talha a possédé un titre de caïd délivré par le Sultan, tandis que son père n'a jamais été qu'un simple cheikh.

Chez les *Oulad Ali ben Talha*, Mohammed ben Khedda, des *Oulad Bou Aarfa*, a joué un certain rôle, il est mort sans laisser de postérité.

Le personnage le plus important est maintenant le caïd Mohammed ben Cheikh ben Daoud, du douar *El Ghelalis*, de la fraction des *Djaouna*. Ce chef indigène s'est tenu pendant longtemps à l'écart de ses contribules qui étaient inféodés aux Beni Snassen. Il s'était personnellement attaché à la fortune des Mehaïa et, en 1886, au moment de leur révolte contre l'amel Abdelmalek es Saïdi, il fut arrêté à Oudjda et emprisonné par ce fonctionnaire chérifien. Fait curieux à noter, c'est dans le clan des Mehaïa que Mohammed ben Cheikh a commencé à se faire un nom.

Beni Mathar. — On ne cite pas de personnages influents dans cette tribu ; elle a presque toujours été à la remorque des Mehaïa. En 1875, le sultan Mouley el Hassane plaça les *Beni Mathar* sous l'autorité du caïd El Hadj Boubekeur, des Mehaïa. Ils cherchèrent à profiter de l'apparition du Rogui pour secouer la tutelle des Oulad Boubekeur ; mais, malgré l'investiture qui lui avait été donnée par l'agitateur, le cheikh Ahmar Lahia ne parvint pas à imposer son autorité (1).

Mehaïa. — La tribu des *Mehaïa* a lutté longtemps, non sans succès, contre les Beni Snassen et les Angad pour avoir la suprématie dans la région. C'est la famille *Boubekeur* qui a été l'âme de toutes les intrigues, elle entraînait la plus grande partie des Mehaïa à sa suite ; les autres familles étaient obligées de subir son omnipotence.

El Hadj Boubekeur ould Mimoun, chef de tous les Mehaïa, a été la première personnalité de la famille. Il ne fut pas heureux dans ses démêlés avec les Beni

(1) Notice du capitaine Debacker.

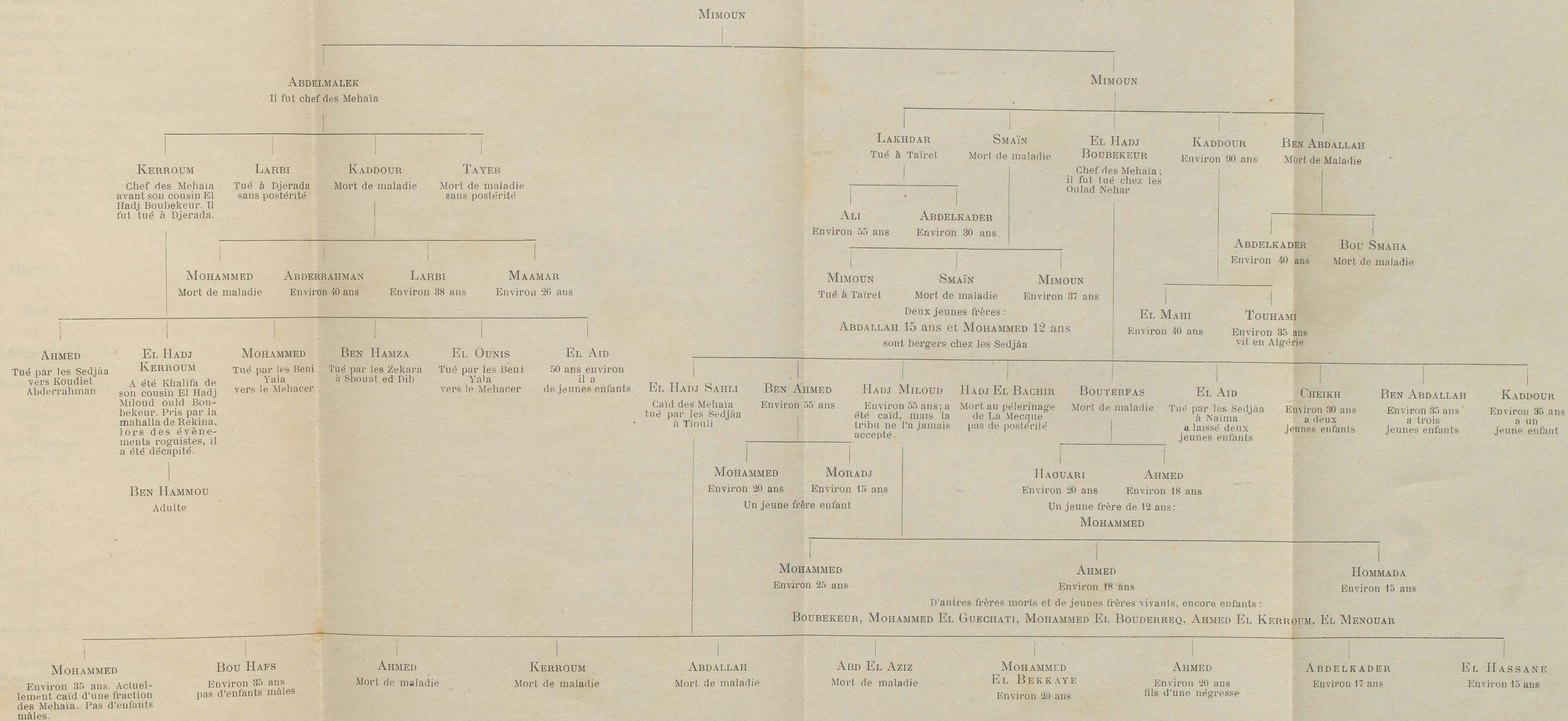
Snassen, tant que ceux-ci furent commandés par El Hadj Mimoun et El Hadj Mohammed ould el Bachir. Après la chute de ce dernier en 1876, El Hadj Boubekeur put enfin prendre sa revanche et il acquit une situation prépondérante dans l'amalat. L'amel Abdelmalek es Saïdi, auquel il portait ombrage, s'attacha à ruiner son influence. En 1886, il proposa au Sultan de fractionner le caïdat des Mehaïa en évinçant complètement El Hadj Boubekeur; le souverain accepta ce projet. Un seul des nouveaux caïds, Abderrahman Châaïbi, des Medafaïa, consentit à accepter le commandement de la fraction des Achache ; par crainte de représailles d'El Hadj Boubekeur, il se retira en Algérie avec ses tentes. Boubekeur fondit sur les Medafaïa avec quelques cavaliers le 4 mars 1886, il tua Abderrahman Châaïbi et son fils, mais lui-même fut blessé à mort.

El Hadj Sahli, fils d'El Hadj Boubekeur, recueillit sa succession. Ce chef énergique put se maintenir jusqu'en 1891, époque à laquelle El Hadj Mohammed Sghir, des Oulad el Bachir, forma une coalition contre lui et le contraignit à chercher un refuge en Algérie. Revenu au Maroc, il eut à subir des vicissitudes et, le 30 octobre 1899, il fut tué dans la plaine de Tiouli par un parti de Sedjâa.

Depuis la mort d'El Hadj Sahli, les Mehaïa sont divisés; son frère, El Hadj Miloud, n'a jamais pu imposer son autorité à la tribu. Il vit aujourd'hui à Oudjda, son obésité le rend peu apte à une vie active. Mohammed ould el Hadj Sahli, neveu de ce dernier, est caïd de la fraction des Oulad Barka.

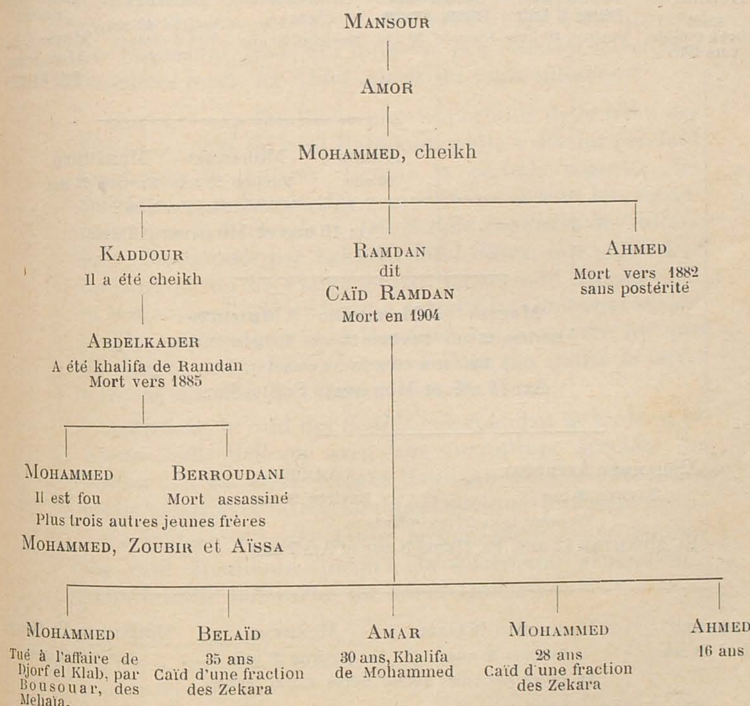
La famille *Boubekeur* fait partie des *Oulad Brahami*, du douar *Oulad Embarek*, fraction des *Oulad Barka*. L'ancêtre de cette famille était un nommé El Brahami, qui aurait commandé à l'ensemble de la tribu des Mehaïa ; il vivait du temps du sultan Mouley Ismaïl, à la fin du XVIIe siècle ou au début du XVIIIe.

Le tableau généalogique de la famille *Boubekeur* est donné ci-après ; personne n'est actuellement capable d'établir la généalogie au-delà de cinq générations ; ce tableau commence donc à Mimoun dont la vie doit se placer vers la fin du XVIIIe siècle.



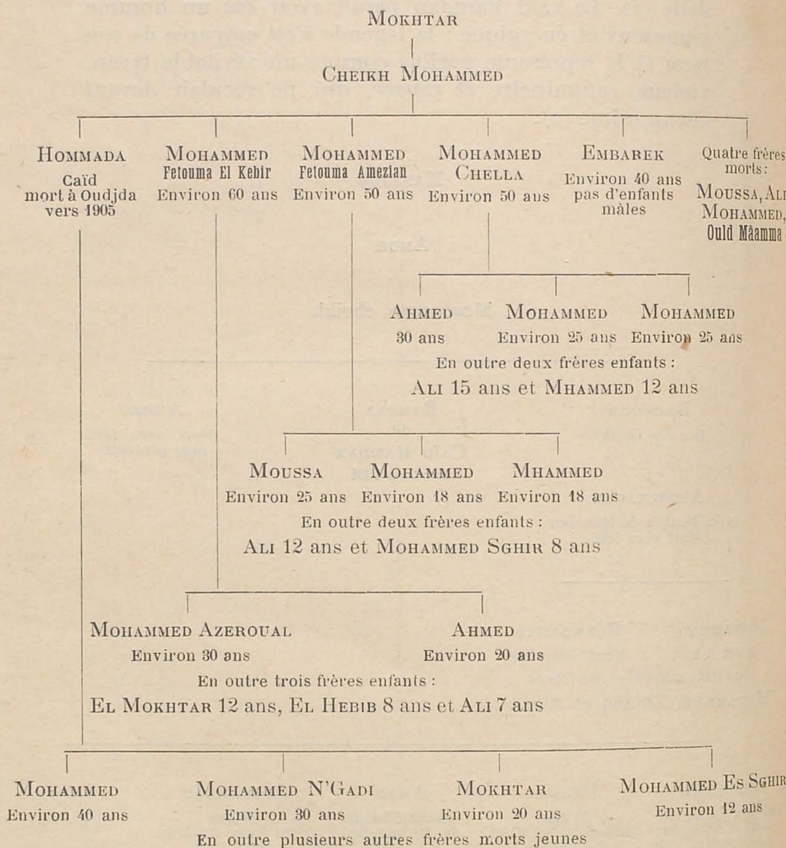
Mimoun
Abdelmalek
Il fut chef des Mehaïa
Mimoun
Kerroum
Chef des Mehaïa avant son cousin El Hadj Boubekeur. Il fut tué à Djerada.
Larbi
Tué à Djerada sans postérité
Kaddour
Mort de maladie
Tayeb
Mort de maladie sans postérité
Lakhdar
Tué à Taïret
Smaïn
Mort de maladie
El Hadj Boubekeur
Chef des Mehaïa; il fut tué chez les Oulad Nehar
Kaddour
Environ 90 ans
Ben Abdallah
Mort de Maladie
Ali
Environ 55 ans
Abdelkader
Environ 30 ans
Abdelkader
Environ 40 ans
Bou Smaha
Mort de maladie
Mohammed
Mort de maladie
Abderrahman
Environ 40 ans
Larbi
Environ 38 ans
Maamar
Environ 26 ans
Mimoun
Tué à Taïret
Smaïn
Mort de maladie
Mimoun
Environ 37 ans
Deux jeunes frères :
Abdallah 15 ans et Mohammed 12 ans
sont bergers chez les Sedjâa
El Mahi
Environ 40 ans
Touhami
Environ 35 ans vit en Algérie
Ahmed
Tué par les Sedjâa vers Koudiet Abderrahman
El Hadj Kerroum
A été Khalifa de son cousin El Hadj Miloud ould Boubekeur. Pris par la mahalla de Rekina, lors des évènements roguistes, il a été décapité.
Mohammed
Tué par les Beni Yala vers le Mehacer
Ben Hamza
Tué par les Zekara à Shouat ed Dib
El Ounis
Tué par les Beni Yala vers le Mehacer
El Aid
50 ans environ il a de jeunes enfants
Ben Hammou
Adulte
El Hadj Sahli
Caïd des Mehaïa tué par les Sedjâa à Tiouli
Ben Ahmed
Environ 55 ans
Hadj Miloud
Environ 55 ans; a été caïd, mais la tribu ne l'a jamais accepté.
Hadj El Bachir
Mort au pèlerinage de La Mecque pas de postérité
Bouterfas
Mort de maladie
El Aid
Tué par les Sedjâa à Naïma a laissé deux jeunes enfants
Cheikh
Environ 30 ans a deux jeunes enfants
Ben Abdallah
Environ 35 ans a trois jeunes enfants
Kaddour
Environ 35 ans a un jeune enfant
Mohammed
Environ 20 ans
Moradj
Environ 15 ans
Un jeune frère enfant
Haouari
Environ 20 ans
Ahmed
Environ 18 ans
Un jeune frère de 12 ans :
Mohammed
Mohammed
Environ 25 ans
Ahmed
Environ 18 ans
Hommada
Environ 15 ans
D'autres frères morts et de jeunes frères vivants, encore enfants :
Boubekeur, Mohammed El Guechati, Mohammed El Bouderreq, Ahmed El Kerroum, El Menouar
Mohammed
Environ 35 ans. Actuellement caïd d'une fraction des Mehaïa. Pas d'enfants mâles.
Bou Hafs
Environ 35 ans pas d'enfants mâles
Ahmed
Mort de maladie
Kerroum
Mort de maladie
Abdallah
Mort de maladie
Abd El Aziz
Mort de maladie
Mohammed El Bekkaye
Environ 20 ans
Ahmed
Environ 20 ans fils d'une négresse
Abdelkader
Environ 17 ans
El Hassane
Environ 15 ans

ZEKARA. — La seule famille influente des *Zekara* est celle de l'ancien caïd Ramdan, elle appartient à la fraction des *Oulad Berrima*. Le commandement ne lui a jamais été disputé jusqu'au moment des événements roguistes. A cette époque, en juin 1903, El Hebib ould Ahmed des marabouts de Tinzi chercha à enlever au caïd Ramdan, avec l'appui du Rogui, la plus grande partie de la tribu ; devant l'hostilité générale il dut s'enfuir sur Oudjda et Ramdan lui saisit même sa maison en garantie d'une dette (1). Le caïd Ramdan paraît avoir été un homme vigoureux et énergique ; la légende s'est emparée de son nom et le représente parfois comme un véritable tyran, violent, sanguinaire et rapace, qui ne reculait devant aucun crime (2).



(1) MOULIÉRAS. — *Les Zkara*, pp. 122 à 127 (1905).
(2) MOULIÉRAS. — *Loc. cit.*, pp. 61 à 67 (1905).

Beni bou Zeggou. — Parmi les *Beni bou Zeggou*, ce sont les *Oulad Ali ben Ahmed* qui ont la prépondérance. Cette fraction est issue de deux frères, Ali et Moussa ben Ahmed, originaires des cheurfa d'Oudaghir à Figuig, qui vinrent se fixer chez les *Beni bou Zeggou* vers 1700. La famille *Hommada*, qui aurait toujours détenu le pouvoir, appartient aux *Oulad Ali ben Ahmed* ; voici sa généalogie jusqu'à la quatrième génération.



Le membre le plus marquant de cette famille a été le caïd Hommada ould Cheikh Mohammed, qui a eu un rôle assez important à partir de 1890 ; il cherchait à faire

échec aux Mehaïa alors tout puissants (1). Ce caïd, nommé par le Makhzen, possédait une maison dans la plaine, au nord du massif principal des Beni bou Zeggou ; avant son investiture c'était le plus grand pillard du pays, par la suite il se montra sévère pour les voleurs (2). En 1904, Hommada dut se réfugier à Oudjda avec tous les siens, après le massacre dans sa maison des envoyés du rogui Bou Hemara, qui voulait épouser une de ses filles. La famille *Hommada* est restée à Oudjda jusqu'à la fin de 1910, époque à laquelle elle a pu rentrer dans son pays.

Ahlaf. — Dans la première moitié du XIXe siècle, cette tribu a joui d'une situation prépondérante. Un cheikh des *Kerarma*, Bouzian ech Chaoui, avait réussi à grouper sous son autorité toutes les tribus de l'oued Za et de la Moulouya, il fut ensuite reconnu comme caïd, puis le Sultan le nomma amel de Taza vers 1828 (3). Ce personnage a eu un rôle très important, mais qui intéresse peu l'amalat d'Oudjda. Depuis sa mort, les *Ahlaf* ont perdu toute influence.

Sedjaa. — La famille la plus importante de la tribu des *Sedjâa* est celle du caïd Hamdoun ; elle a détenu pendant longtemps le pouvoir. Depuis la période roguiste, les *Sedjâa* se sont divisés, des compétiteurs se sont fait reconnaître par le Prétendant. Les *Sedjâa roguistes* de Tafrata sont commandés par Lakhdar ould Slimi, que suivent la majeure partie des Flalga, et par Nehari ould Ahmed ould Si Mohammed, qui a sous son autorité les Guenana; le caïd makhzen Hamdoun ould Hamidan n'a plus avec lui que les *Sedjâa restés fidèles*, ceux-ci n'ont pas quitté le territoire de la tribu, ils campent vers El-Aïoun.

Autrefois, le caïd des *Sedjâa* commandait la kasba d'El Aïoun Sidi Mellouk avec une investiture spéciale du Sultan (4). En 1884, le caïd Hamidan résidait dans cette kasba ayant avec lui son khalifa et quelques mokhazenis (5).

Le tableau ci-après donne la généalogie de la famille du caïd Hamdoun jusqu'à la quatrième génération ; cette famille fait partie du douar *Oulad Youb*.

---

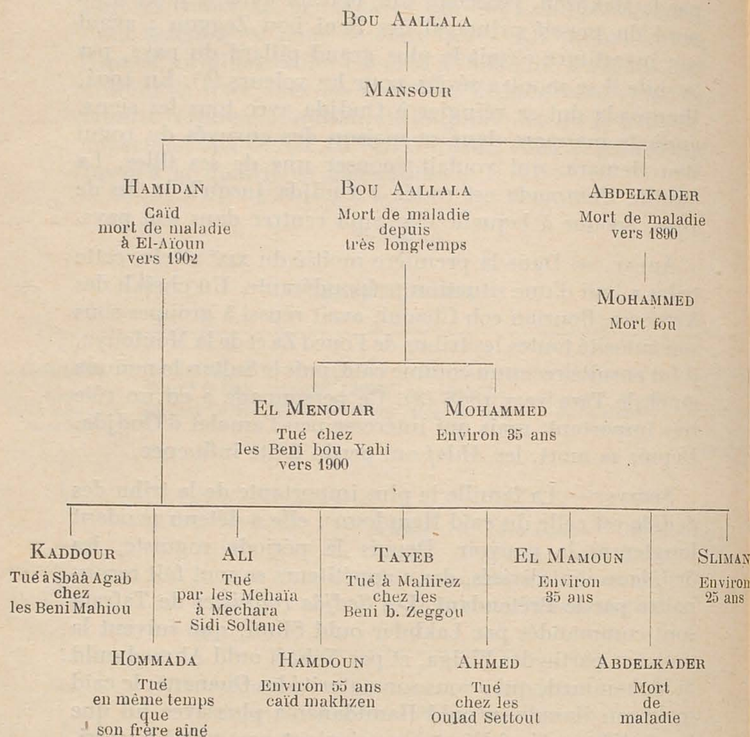
(1) de la Martinière et Lacroix, T. I, p. 157.

(2) de Foucauld, p. 254.

(3) *Istiqsa*, T. X, p. 121. Dans cet ouvrage il est appelé Bou Ziâra au lieu de Bouzian.

(4) de la Martinière et Lacroix, T. I, pp. 184, 185.

(5) de Foucauld, p. 225.

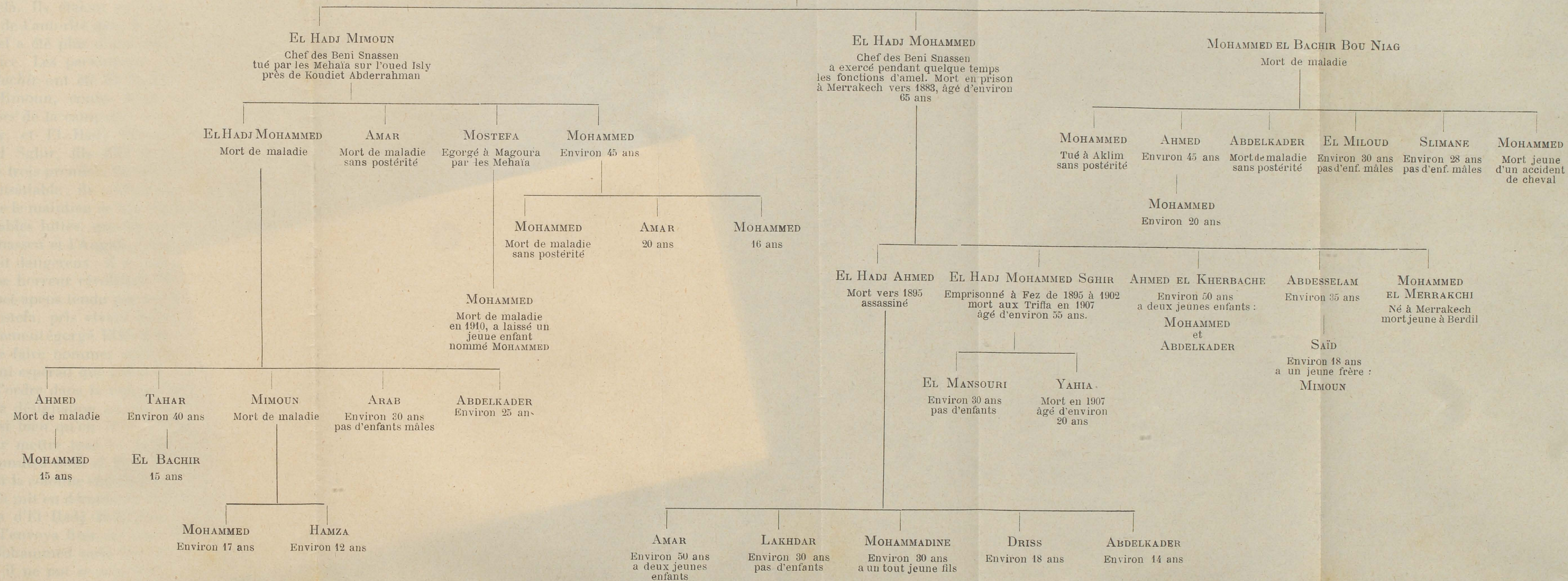


Beni Snassen. — On ne peut parler des *Beni Snassen* sans évoquer de suite le nom des *Oulad el Bachir*. Les jeunes représentants de cette famille ne peuvent établir leur généalogie que jusqu'à leur trisaïeul, qui avait nom Messaoud. Messaoud serait venu des environs de Mascara, il appartenait aux cheurfa *Oulad ben Yahia*. Ce Messaoud ayant eu des difficultés avec ses frères aurait pris le parti de s'en aller dans l'Ouest ; il se serait alors fixé chez les *Oulad Boukhris*, fraction des *Oulad Abbou (Beni Ourimeche)*.

La généalogie de la famille est établie dans le tableau ci-après :

Messaoud

El Bachir
Chef des Beni Snassen



Kaddo

Tué à Sbâa chez les Beni Ma



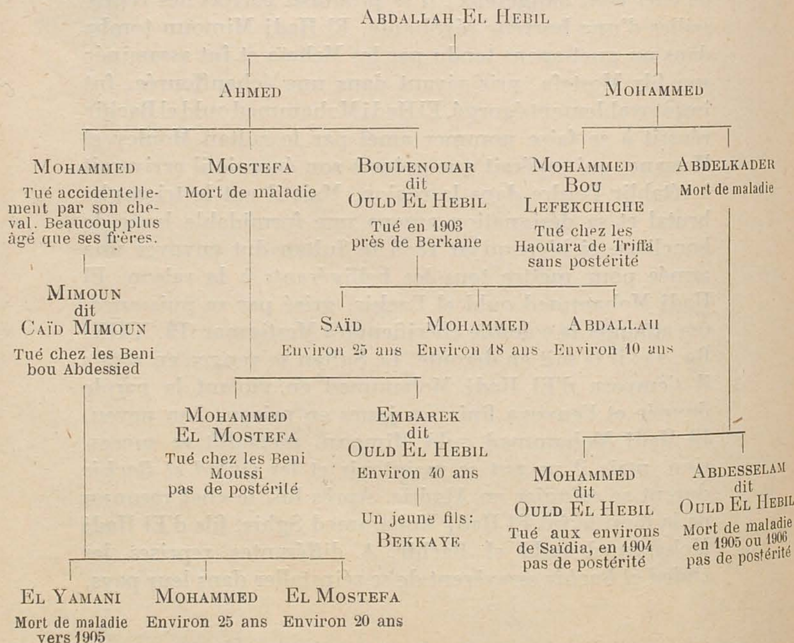
Les papiers de la famille auraient été détruits par El Hadj Mohammed ould el Bachir qui fut amel ; on en donne la raison suivante : il craignait qu'on ne lui reprochât son origine étrangère et voulait être sûr de se voir accepté de tous les *Beni Snassen* comme l'un d'eux.

Les *Oulad el Bachir* ont leurs maisons et leurs biens à la dechra de *Berdil*. Ils ont été longtemps les maîtres absolus dans la montagne; leur action s'étendait d'ailleurs bien au delà. Ils étaient en fait souvent les véritables détenteurs de l'autorité dans la région d'Oudjda ; en face d'eux l'amel a été plus d'une fois complètement réduit à l'impuissance. Les personnages les plus marquants des *Oulad el Bachir* ont été El Bachir ou Messaoud, ses fils El Hadj Mimoun, contre lequel nous eûmes à lutter en 1859, lors de la campagne conduite par le général de Martimprey, et El Hadj Mohammed ; enfin El Hadj Mohammed Sghir, fils d'El Hadj Mohammed ould el Bachir. Les trois premiers furent très autoritaires et d'une ambition insatiable ; ils soulevèrent des haines terribles, de sorte que le maintien de leur suprématie n'alla pas sans d'interminables luttes, qui ensanglantèrent la montagne des Beni Snassen et l'Angad. Dans ces conditions, le rôle de chef était dangereux ; il se produisit parfois des représailles d'une horreur révoltante. El Hadj Mimoun tomba dans un guet-apens tendu par les Mehaïa et fut assassiné ; son fils Mostefa, pris vivant dans une échauffourée, fut impitoyablement égorgé. El Hadj Mohammed ould el Bachir réussit à se faire nommer amel par le sultan Mouley el Hassane, qui espérait que grâce à son énergie il arriverait à rétablir l'ordre dans la région. Mais il eut le triomphe brutal et sa désignation amena une formidable levée de boucliers, si bien qu'en 1875 le Sultan dut envoyer une armée pour mettre tous les belligérants à la raison. El Hadj Mohammed ould el Bachir, grisé par sa puissance, osa attaquer la colonne chérifienne à Mestigmar (Pl. XXIX, fig. 2) ; il la mit en déroute. Le Sultan se vengea en 1876 ; il s'empara d'El Hadj Mohammed en violant la parole donnée et l'envoya finir ses jours en prison. Son neveu, El Hadj Mohammed ould Mimoun, recueillit sa succession, mais il ne put se maintenir et les *Oulad el Bachir* durent se réfugier en Algérie. Après lui, le chef reconnu de la famille fut El Hadj Mohammed Sghir, fils d'El Hadj Mohammed ould el Bachir. A différentes reprises les *Oulad el Bachir* essayèrent de se réinstaller dans leur pays,

ce fut l'occasion de rixes violentes. A la suite de ces désordres, El Hadj Mohammed Sghir fut emprisonné à Fez pendant sept ans ; on le fit sortir de prison à l'époque où le rogui Bou Hemara leva l'étendard de la révolte dans l'Est marocain, pour qu'il reprit les *Beni Snassen* sous son autorité et les maintint dans le devoir. El Hadj Mohammed Sghir n'était plus en mesure de jouer ce rôle, sa famille avait perdu toute influence ; il resta néanmoins fidèle au Makhzen et marcha à différentes reprises avec les troupes chérifiennes. Les *Oulad el Bachir* se tiennent maintenant de préférence dans la plaine de Triffa, ils sont à peu près complètement effacés.

En dehors des *Oulad el Bachir* on peut citer chez les *Beni Ourimeche* comme ayant joué un certain rôle : Mohammed ould el Hadj Deboa des Aïachera (Oulad Abbou), El Hadj Boucheta Rislani, El Hadj el Bachir Harroud des Beni bou Abdessied.

Aux *Beni Attigue*, il faut placer en premier lieu les *Oulad el Hebil*, célèbres par leurs démêlés avec les *Oulad el Bachir*. Ils se disent cheurfa édrissites de la descendance de Sidi Bou Azza el Gharbi enterré à Taghasrout ; leur généalogie est la suivante jusqu'à la quatrième génération:



Ainsi que les Oulad Bachir, les *Oulad el Hebil* prétendent avoir détruit volontairement leurs papiers. L'arbre généalogique de la famille se trouvant en très mauvais état, Ahmed ould Abdallah el Hebil aurait mieux aimé le brûler que de le faire recopier, afin de passer pour un véritable Attigui et pouvoir ainsi revendiquer hautement le commandement les armes à la main.

Les *Oulad el Hebil* ont, après 1876, conduit la lutte contre les *Oulad el Bachir*, auxquels ils cherchaient à se substituer dans la direction des affaires de la *confédération des Beni Snassen*. Ils n'y réussirent qu'en partie seulement, car ils n'avaient pas l'envergure nécessaire. C'est Boulenouar ould Ahmed, dit Boulenouar ould el Hebil, qui a été une des personnalités les plus saillantes de la famille ; il fut tué le 17 janvier 1903 dans un engagement vers Berkane. Les *Oulad el Bachir* ayant pris le parti du Makhzen, lors de la révolte du rogui Bou Hemara, les *Oulad el Hebil* embrassèrent tout naturellement la cause de ce dernier. Aujourd'hui, les représentants des Oulad el Hebil n'ont plus d'influence et paraissent peu aptes à relever la situation de la famille, dont le chef est Embarek ould Mostefa, dit Embarek ould el Hebil.

Parmi les *Beni Attigue* ayant paru sur la scène, il convient de placer Mohammed ould el Bachir Boudjida des Oulad Ali ben Yacine, Cheikh Boumedien ould Ouliou des Beni bou Yala et El Hadj el Ioudjil des Oulad el Mir ; le fils de ce dernier est caïd actuellement. Les Oulad el Hebil disent que Mgâad er Ras, des Ahel Tanout, a été leur khammès ; d'après eux, Rekina en aurait fait un caïd à l'instigation d'El Hadj Mohammed Sghir, heureux de jouer un mauvais tour à ses ennemis.

Les familles ou les individus ayant joui d'une certaine influence chez les *Beni Mengouch* sont les *Guerardja* des Ahel Tegharet, représentant : le caïd Mohammed El Guerroudj ould Cheikh Mohammed ou Ahmed ; le cheikh Mohammed Zerzour des Zerazra (Beni Khellouf), qui a laissé deux enfants ; Moqaddem ou Ahmed ould Ali ou Ahmed des Beni Mimoun, son fils a été tué au combat d'Aïn Sfa en 1907.

Dans la tribu des *Beni Khaled* on trouve un groupe important, celui des *Oulad Zaïm ;* certains de ses membres ont souvent réussi à se maintenir au pouvoir ; les *Oulad Zaïm* font partie des Ahel Taredjirt. Le personnage le plus

remarquable de cette fraction a été El Hadj Mohammed Zaïmi, ould el Hadj Mokhtar, ould Si Mohammed el Mokhtar; il est mort vers 1885 laissant trois fils: Mohammed et Souhi, morts depuis, et Ahmed actuellement caïd des Oulad Zaïm. Tayeb ould Ali ou Rabah ou Aziza des Oulad Hammam des Beni Drar, qui est en ce moment caïd de cette tribu, a eu ainsi que son père quelque influence; il en a été de même d'El Mir ould el Hadj el Bachir des Ziamba et de Mohammed ould Bel Lahcene ould Tahar des Ibeneharen.

Triffa et Oulad Mansour. — Autrefois les *Triffa* dépendaient directement de l'amel, sauf les Atsamna qui marchaient généralement avec les Mezaouir ; les principales individualités n'y ont donc guère eu l'occasion de se mettre en relief. Les différentes fractions des *Triffa* et les *Oulad Mansour* ont toujours été à la remorque des événements, sans les diriger.

ZAOUÏAS ET MARABOUTS

On trouve dans l'amalat un assez grand nombre de zaouïas ; la plupart ne comportent pas de locaux et sont sans importance :

Zaouïa	Oulad Sidi Ali el Bekkaye.........	Triffa
—	El Hadj Mohammed el Habri des Derqaoua	Beni Khaled
—	Mokhtar ben Mahieddine Boutchiche, des Qadria	—
—	Mohammed bel Hadj el Azzaoui, des Kerzazia	—
—	Oulad Sidi Slimane	—
—	Oulad Sidi Ramdan, des Taïbia ..	Beni Mengouch
—	Oulad el Bekkaye, des Zïania	—
—	Oulad Sidi Ali, des Kerzazia	—
—	Oulad ben Aïni, des Qadria	—
—	Oulad ben Malha, des Zïania	—
—	Oulad Mouley Ahmed, des Hamdaouine, à Zegzel	Beni Attigue
—	de Malou, des Hamdaouine	—

Zaouïa	El Ouafi	Beni Attigue
—	de Takarboust, des Hamdaouine ..	—
—	Oulad Sidi Abdelmoumen	—
—	Oulad Mouley Ahmed, des Hamdaouine, d'Aïn el Harara	Beni Ourimeche
—	Oulad Daoud, aux Beni Nouga	—
—	Oulad Mouley el Yazid, aux Beni Nouga	—
—	Oulad ben Attia	—
—	Oulad Sidi Ali ou Saïd	—
—	Ahel Ourriine	—
—	Ahel Aounout à Tagma	—
—	Ahel Bassir, aux Beni bou Abdessied	—
—	Oulad Sidi Hassaïne ben Saïd	Beni Mahiou
—	Oulad Aïssa	—
—	Oulad Sidi Moussa de Mouley Abdesselam Mechiche	—
—	Oulad Mouley Hachem	—
—	Bou Amama, des Cheikhia, à El Aïoun Sidi Mellouk.	
—	Oulad Mouley Tayeb, des Beni Oukil, à l'oued el Ksob.	
—	Mouley Mohammed ben Ahmed, des Beni Oukil, à Za.	
—	Oulad Hammou	—
—	Mohammed ben Abdelkader, à Moul el Bacha.	
—	de Sidi Ali ben Abderrahman au djebel Narguechoum.	
—	Oulad Sidi Ali ben Samah, au Mekam.	
—	Oulad ben Abderrahman, à Guefaït.	
—	de Talmest, des Hamdaouïne, aux Beni Koulal.	
—	des Beni Hamlil, dans l'Angad.	
—	des Beni bou Hamdoun, dans l'Angad. (1)	

Les marabouts de ces différentes zaouïas étaient souvent priés de s'interposer dans les luttes, ils se rendaient d'un camp à l'autre jusqu'à ce qu'ils arrivent à arbitrer le conflit. On s'adressait le plus souvent aux marabouts des Beni Oukil, des Beni Hamlil ou des Beni bou Hamdoun et, chez les Beni Snassen, à Mohammed ben Mokhtar des

(1) M. Ahmed Bennacef. — Nehlil. — Mouliéras : *Le Maroc inconnu*, T. I, p. 187. — Les Beni Hamlil et Beni bou Hamdoun figurent sur cette liste, parce que en leur qualité de merabtine ou cheurfa les indigènes du pays appliquent à ces collectivités le nom de zaouïa ; mais en réalité ils ne constituent pas des ordres religieux organisés.

Derqaoua, Mohammed el Badaoui des Qadria, El Hadj Mohammed el Habri des Derqaoua, Mokhtar ben Mahieddine Boutchiche des Zïania (1) ; les trois premiers de ces personnages religieux des Beni Snassen sont morts. Les marabouts de Guefaït, qui se sont succédés à la tête de la zaouïa des Oulad ben Abderrahman, ont toujours joui d'une grosse influence dans la région d'Oudjda. Le chef actuel de la zaouïa est Hamza ben Hommada ben Hamza ; son père Hommada est mort en 1910.

---

(1) DE LA MARTINIÈRE et LACROIX, T. I, p. 199.

TROISIÈME PARTIE

HISTOIRE [1]

CHAPITRE Ier

La région d'Oudjda dans l'antiquité

PRÉHISTOIRE

Les documents sur la région d'Oudjda aux époques préhistoriques sont rares, on n'a jusqu'ici effectué des recherches qu'aux environs immédiats de la ville. Les données que l'on possède sur la partie de l'Oranie voisine, dont les caractères géographiques sont identiques, peuvent, il est vrai, fournir quelques indications utiles.

Des spécimens de l'industrie de l'âge de la pierre ont été recueillis autour d'Oudjda : au sud des jardins, des silex à taille intentionnelle et un coup de poing en basalte non terminé ; sur le djebel el Hamra, des silex ouvrés ; le long de la seguia Meqcem, des pointes et des lames et, entre cette seguia et la seguia Oudjida, une assez jolie pointe en quartzite de transition *acheuléo-moustérienne ;* vers Sidi Yahia, quelques silex taillés, dont un joli grattoir; à l'aïn Serrak, des nucléus, lames, pointes, grattoirs ; à Sidi Moussa, sur l'Isly, des grattoirs, lames, pointes et disques en quartzite, certaines de ces pièces étaient assez finement travaillées ; vers Sedd, des pièces

(1) L'histoire de la région d'Oudjda ne commence réellement qu'à la fin du xe siècle, avec la construction de la ville par Ziri ben Attia ; auparavant, les documents précis font complètement défaut. Il a néanmoins paru nécessaire de résumer le peu que l'on sait actuellement sur les périodes antérieures, et d'indiquer les événements qui ont intéressé la région. J'ai suivi pour les grandes lignes de cette étude les travaux d'ensemble de M. Mercier sur l'Afrique septentrionale.

d'aspect *moustérien* (pointes, racloirs et disques), ainsi que des amandes en calcaire et en basalte du type *acheuléen*; enfin, vers le djorf el Akhdar, une grande pointe *moustérienne* d'un travail grossier (1).

En d'autres points de l'Oranie, notamment vers Mascara et à Montagnac, on a découvert des instruments de pierre taillée ; des ossements d'hippopotame, de rhinocéros et d'une grande espèce d'éléphant aujourd'hui disparue (2).

Il est à présumer que l'on fera ultérieurement des découvertes analogues, près de la mer et dans les plaines, autour d'autres points riches en eau, car c'est dans ces endroits que se rassemblaient de préférence les hommes de l'*âge paléolithique* correspondant aux temps géologiques du quaternaire ancien.

Des vestiges, paraissant appartenir à la fin de cet âge, ont été trouvés à environ 30 kilomètres seulement au nord-est d'Oudjda, près de Marnia, dans les grottes de la Mouilah ; la Mouilah est le cours inférieur de l'oued Isly. Ces grottes contenaient dans la couche archéologique des outils en silex finement taillé et en os, des ossements d'animaux et des squelettes en fort mauvais état, provenant d'individus enterrés horizontalement dans les cendres de foyers (3).

Près d'Oudjda, il y a dans le djebel el Hamra une grotte anciennement habitée, elle n'a pas encore été fouillée (4); il est d'ailleurs probable que si l'on pouvait explorer méthodiquement Ghar el Houriate et les autres grottes voisines de l'importante source de Sidi Yahia, on y ferait d'utiles constatations. D'après la légende, Ghar el Houriate aurait été occupée, au début de l'ère chrétienne, par les disciples de Sidi Yahia ben Younes (5).

Les hommes de l'époque *paléolithique*, qui ont laissé dans la contrée les traces dont il vient d'être question, appartenaient à des races inconnues ; ils devaient vivre surtout en plein air et se vêtir de peaux de bêtes.

L'industrie *néolithique*, ou de la pierre polie, qui coïncide avec le début des temps géologiques actuels, a également laissé quelques traces dans la région. Vers les jardins de Sedd et au confluent de l'oued Nachef avec

(1) Dr Pinchon.
(2) Gsell, p. 10.
(3) Barbin, pp. 77 à 87.
(4) Dr Pinchon.
(5) Voir 1re Partie, Chapitre IV : *Marabouts*.

l'oued Isly, on a observé des foyers du *néolithique ancien ;* sur le plateau du djorf el Akhdar il a été trouvé une moitié de hache polie de forme dérivée de la hache en boudin (1).

Au-dessus des grottes de la Mouilah, et sur le plateau du moulin, on a constaté de nombreuses traces de foyers de l'époque *néolithique récente* (2).

On suppose que les indigènes de ces temps reculés se vêtaient encore de peaux de bêtes ; ils se paraient de coquilles d'œufs d'autruche; on ignore s'ils cultivaient (3).

Pour terminer cet exposé, il est intéressant de mentionner la curieuse opinion d'un auteur musulman, Abou el Qacem az Zyani, sur l'origine des populations primitives du nord du Maroc. Il s'est exprimé ainsi :

> Les premiers qui habitèrent les côtes du Magreb, avant l'entrée des Berbères, furent les enfants de Japhet, fils de Noé, lorsqu'ils vinrent s'établir en Andalousie. Le premier qui s'y fixa fut Andalous...... il n'y avait pas alors de solution de continuité entre l'Andalousie et le Magreb (4).

Les tumuli, dont on aperçoit un assez grand nombre autour d'Oudjda, en différents points de l'Angad et vers Taourirt, appartiennent à une civilisation moins primitive. Peut-être quelques-uns ont-ils été construits à la fin de la période *néolithique,* au cours de laquelle les morts commençaient à être enterrés avec soin, mais cela n'est nullement prouvé ; il y a au contraire de fortes présomptions pour que la plupart soient relativement récents (5).

LYBIENS, MAURES, NUMIDES ET BERBÈRES

Les renseignements que nous ont transmis les anciens sur la race qui peuplait le pays au début des temps historiques sont extrêmement confus. Les indigènes construisirent d'abord des refuges en des endroits escarpés avec de gros blocs à peine taillés; en temps ordinaire, ils nomadisaient avec des huttes mobiles, mais sur le littoral leurs parcours étaient restreints; en quelques points de l'Oranie ils ont laissé des dessins rupestres. Ils commencèrent d'abord par adorer les animaux, puis la lune et le soleil (6).

(1) D[r] Pinchon.
(2) Barbin, pp. 89, 90.
(3) Gsell, p. 10 à 12.
(4) Az Zyani, pp. 449, 450.
(5) Voinot.
(6) Gsell, pp. 14 à 17.

Hérodote nommait *Lybie* toute la contrée située à l'ouest de l'Égypte ; il disait qu'au delà de Carthage le pays était boisé et habité par les *Maxyes*. Ce fut seulement lorsque les Romains prirent contact avec l'Afrique que l'on acquit de nouvelles notions. La *Lybie* fut alors réduite au territoire s'étendant à l'ouest de Carthage (1).

D'après Salluste, les premiers habitants de l'Afrique du Nord furent les *Gétules* et les *Lybiens*, peuples grossiers et sans culture qui vivaient errants; les Lybiens occupaient le littoral et les Gétules se tenaient dans l'intérieur. Les envahisseurs, Mèdes, Perses et Arméniens se confondirent avec les Gétules par des mariages et, comme ils erraient à la recherche de pâturages, ils se donnèrent le nom de *Numides*. Des Arméniens et des Mèdes se joignirent aux Lybiens, plus proches de la mer, et fondèrent de bonne heure des villes. Peu à peu les Lybiens dénaturèrent le nom des Mèdes dans leur langue et en firent les *Maures*. Plus tard, les Lybiens, plus belliqueux que les Gétules, s'étendirent à leur détriment, en absorbèrent une partie et formèrent avec eux une seule nation de Numides (2).

De l'avis de l'abbé Godard, les *Maures* des Romains étaient sans doute des Lybiens sédentaires (3), qui, avec le développement de la civilisation, étaient arrivés à se fixer au sol. Renou a fait remarquer qu'il ne fallait pas les confondre avec les Maures des Espagnols, lesquels appellent ainsi les musulmans conquérants qui passèrent dans la péninsule ibérique au 1er siècle de l'hégire (4). Quant aux populations désignées sous le nom de *Numides*, d'après le premier auteur, elles étaient probablement composées de Lybiens nomades ; Maures et Numides devaient parler « sinon la même langue, au moins des langues de la même famille, dont est dérivé le berbère actuel » ; ils avaient des traits communs (5). Les Maures sont dépeints comme vivant de grains et de légumes, infatigables, couchant sur le sol, paresseux, batailleurs et allant à la guerre vêtus de dépouilles d'animaux sauvages (6).

---

(1) MERCIER. — *Etablissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, pp. 24 et 25.

(2) DUREAU DE LA MALLE, pp. 26 et 27.

(3) GODARD, p. 253.

(4) RENOU, pp. 385 et 386.

(5) GODARD, p. 263.

(6) GODARD, p. 264.

A partir du IIIe siècle avant J.-C., les Numides échangèrent en grande partie leur vie pastorale à demi sauvage pour une civilisation plus avancée. Polybe rapporte que Massinissa transforma la plupart des tribus en tribus agricoles ; la terre, auparavant stérile, fut couverte de cultures florissantes, particulièrement vers les côtes, car au sud, les Numides se nourrissaient ordinairement de lait et de la chair des animaux sauvages. Au Ier siècle avant J.-C., les paysans numides habitaient des sortes de huttes allongées ayant un toit et des côtés cintrés (1). A l'époque romaine, les Numides passaient pour les premiers cavaliers du monde. M. Boissier en a fait la peinture suivante d'après Tite Live :

Au premier abord, quand on les voyait s'avancer à peine couverts d'un morceau de toile, sur des chevaux à la mine chétive, au long cou, à l'encolure raide, on était tenté de les mépriser, mais on s'apercevait vite qu'on avait tort. Le cavalier était d'une rare intrépidité ; le cheval, sobre, infatigable, merveilleusement docile, on le dirigeait avec une petite corde de jonc, ou même sans bride au moyen d'une baguette (2).

Au moment des guerres puniques, les Romains appelaient *Afrique propre* le territoire de Carthage et *Numidie* la région comprise entre Tabarca et la Moulouya ; cette dernière avait dans sa partie occidentale de 30 à 50 lieues de la mer vers l'intérieur (3). La *Numidie* comprenait deux royaumes : les *Massyliens* à l'Est et les *Massésyliens* à l'Ouest. Les *Massésyliens* habitaient la région voisine de la Moulouya, leur capitale était *Siga*, à l'embouchure de la Tafna (4). M. Canal place cette ville à 4 kilomètres en amont de l'embouchure de cette rivière, au sommet du monticule de *Takembrit* (5). Certains noms de peuplades cités par les auteurs de l'antiquité peuvent se rapporter à des populations de la région d'Oudjda, mais leur identification est difficile. O. Mac Carthy croyait que les Beni Snassen, Msirda, Souhalia, Djebala et Trara représenteraient les Herpiditanes de Ptolémée (6).

---

(1) DUREAU DE LA MALLE, pp. 6 à 8 et 27.
(2) BOISSIER, pp. 241 et 242.
(3) DUREAU DE LA MALLE, p. 1.
(4) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. I, p. XVIII et 21.
(5) CANAL. — *Monographie de l'arrondissement de Tlemcen*, p. 54.
(6) BASSET, pp. 65 et 66.

Tout ce qui précède montre combien les anciens connaissaient mal les peuples de l'Afrique Mineure. Ainsi que le fait observer M. Mercier, « là où ils n'avaient vu qu'une série de peuplades indigènes, sans liens entre elles, les Arabes ont reconnu un peuple, une même race qui a couvert tout le nord de l'Afrique ; ils lui ont donné le nom de *berbère* (1). »

Ibn Khaldoun dit les *Berbères* enfants de Chanaan, fils de Cham, fils de Noé, ils avaient pour aïeul Mazigh et étaient parents des Philistins ; d'après cet historien, ils seraient passés en Afrique vers le temps où les Philistins et les Israélites se firent la guerre en Syrie (2).

Les véritables origines des Berbères sont d'ailleurs très obscures, deux faits seuls paraissent certains ; de nombreuses invasions sont venues d'Asie à différentes reprises et des hommes blonds, ayant beaucoup de ressemblance avec ceux de certaines populations européennes, ont habité de longue date le pays. Antérieurement à l'arrivée des Phéniciens sur les côtes d'Afrique, au XII[e] siècle av. J.-C., les indigènes avaient déjà eu des rapports avec d'autres peuplades, ce qui explique la variété des types de la race berbère. On y trouve des blonds et surtout des individus ressemblant à ceux du Nil, de l'Espagne, du sud de la France et de l'Italie ; quant à la langue elle est de la même famille que celles de l'Égypte, de la Nubie et de l'Abyssinie. L'Afrique du Nord a pu être peuplée par des immigrations très anciennes venues de la Palestine et de l'Euphrate, qui auraient refoulé les premiers habitants ; l'Egypte et l'Europe ont sans doute fourni aussi leur contingent d'envahisseurs. Avec le temps, tous ces éléments se seront fondus pour former à une époque très reculée la race berbère qui, par rapport à l'ensemble du pays, peut être considérée comme autochtone (3).

Les anciens Berbères auraient pratiqué longtemps le magisme ou culte du feu (4).

Les Berbères ont laissé des tumuli dans la région

---

(1) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. I, pp. XIX et XX.

(2) IBN KHALDOUN, T. I, p. 184.

(3) MERCIER. — *Etablissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, p. 372 à 375. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. I, p. XII à XIV. — GSELL, p. 19 à 21.

(4) MERCIER. — *Etablissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, p. 372.

d'Oudjda, notamment au voisinage de la ville et autour de Taourirt. La forme de ces tumuli varie du simple tas de pierres tronconique à un modèle très aplati, dans lequel on croit parfois reconnaître des rangées concentriques régulières. La majorité des tumuli sont circulaires, certains d'entre eux atteignent dix à quinze mètres de diamètre. Autant qu'on a pu en juger par les fouilles faites dans ceux d'Oudjda, les cadavres ont dû être ployés sur eux-mêmes pour être enterrés, suivant un mode d'inhumation qui paraît avoir été commun dans l'Afrique du Nord ; un squelette pourtant a été trouvé allongé, ce qui tendrait à faire croire qu'une partie de ces tombes sont postérieures au début de l'ère chrétienne. Dans les sépultures où le cadavre était replié, les ossements n'existent généralement qu'en petite quantité et on y constate quelquefois des traces de foyers. Si ces foyers n'ont pas servi à une incinération partielle du cadavre, ils avaient peut-être pour raison un rite spécial inspiré par le magisme. Le mobilier des tumuli d'Oudjda est fort pauvre; sur vingt-cinq tumuli fouillés on n'a mis à jour que des fragments d'une mâchoire de bœuf et de coquilles d'œufs d'autruche, un morceau de corne de gazelle brûlée, un fer de lance, les débris d'un objet en fer indéfinissable et quelques perles et pendeloques en cuivre repoussé ; ces derniers objets proviennent de la tombe au cadavre allongé. Il est à supposer que les tumuli tronconiques sont les plus anciens, les tumuli plats ne seraient qu'un perfectionnement des précédents (1).

LES ROIS INDIGÈNES ET LES ÉPOQUES ROMAINE, VANDALE ET BYZANTINE

Les Phéniciens explorèrent de bonne heure les côtes d'Afrique, où ils paraissent avoir fondé des établissements antérieurement à la fin du XIIe siècle avant J.-C. Dans l'Ouest, leur autorité ne s'est pas étendue au-delà du voisinage de la mer, il n'y a guère que les régions proches de Carthage, qui ont dû être influencées directement par la civilisation punique (2).

(1) Voinot.

(2) Mercier. — *Etablissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, p. 21 à 23. — Gsell, p. 23 à 27.

De vastes royaumes indigènes se fondèrent dans l'Afrique du Nord et les populations établies à l'est de la Moulouya, dans cette Massésylie qui fut plus tard la Maurétanie césarienne, eurent ordinairement des chefs particuliers (1). Le royaume des Massésyliens était riche en hommes et en produits du sol, la culture des céréales et l'élevage du bétail y étaient développés ; il ne comprenait probablement qu'un fort petit nombre de villes comme Siga, qui avaient remplacé les anciens refuges construits avec des pierres brutes sur les hauteurs (2).

Les guerres puniques amenèrent Rome à prendre contact avec les princes numides. Pendant la deuxième guerre Carthage recruta chez eux la majeure partie de ses soldats ; l'armée d'Annibal fut formée presque en entier de mercenaires africains attirés par l'appât du butin. C'est avec ces troupes que l'illustre général carthaginois passa en Espagne et fit la conquête de l'Italie du Nord en 218 avant J.-C.

Les royaumes numides, mêlés par leurs mercenaires au conflit de Rome avec Carthage, ne pouvaient pas rester indéfiniment des spectateurs désintéressés ; il était d'ailleurs logique que chacun des belligérants cherchât à les entraîner dans son parti. Les Massyliens s'allièrent aux Carthaginois leurs voisins, tandis que les Massésyliens, sous le roi Syphax, accueillirent les ouvertures des Romains. Syphax organisa une armée sous la direction de centurions romains ; il se porta ensuite contre les Massyliens commandés par Massinissa, le fils de leur roi, qui le battit complètement ; Syphax dut abandonner Siga, sa capitale, pour se réfugier dans les montagnes de la Maurétanie, c'est-à-dire dans le Maroc actuel (212 av. J. C.) Les tentatives pour rétablir sa fortune furent vaines ; toute la Numidie, jusqu'à la Moulouya, tomba au pouvoir de Gula, le roi des Massyliens. Scipion, vainqueur en Espagne des généraux carthaginois, parvint à détacher Massinissa de la cause de ses ennemis ; il conclut en outre un traité d'alliance avec Syphax, qui était parvenu à recouvrer ses états(206 av. J. C.) Mais ce dernier, jaloux de Massinissa et poussé par Asdrubal dont il avait épousé la fille Sophonisbe, abandonna les Romains. Syphax et Massinissa

(1) Godard, p. 253.
(2) Gsell, pp. 37 et 38.

luttèrent pendant deux années l'un contre l'autre ; Massinissa, vaincu à différentes reprises, s'enfuit au désert et Syphax resta maître de toute la Numidie (204 av. J.-C.)

Scipion ayant enfin obtenu du Sénat romain l'autorisation de porter la guerre en Afrique, il débarqua près d'Utique et Massinissa s'empressa de l'y rejoindre avec quelques cavaliers. Syphax se porta alors au secours des Carthaginois avec une armée considérable ; après avoir forcé Scipion à lever le siège d'Utique, il éprouva avec ses alliés plusieurs échecs très sérieux et fut enfin fait prisonnier par Massinissa. La victoire des Romains à Zama, en 202 avant J. C., mit fin à la deuxième guerre punique ; dans le traité qui suivit, la Massésylie fut démembrée et la partie occidentale fut donnée à Vermina, qui avait fait sa soumission à Rome.

Massinissa attaqua ensuite les Carthaginois avec vigueur ; Rome en profita pour rouvrir la lutte et les écraser définitivement; ce fut la troisième guerre punique. Cette guerre se termina en 146 avant J. C. par la prise et la destruction de la ville de Carthage ; son territoire fut annexé et devint province romaine, le reste de l'Afrique fut laissé aux rois indigènes, vassaux des Romains.

Micipsa succéda à Massinissa, qui avait étendu sa domination sur toute la Numidie; son règne fut tranquille, mais à sa mort des discussions s'élevèrent immédiatement entre ses fils et son neveu Jugurtha pour le partage du royaume. Jugurtha fit assassiner Hiemsal et obtint pour lui l'ouest de la Numidie jusqu'à la Moulouya, tandis qu'Adherbal devait se contenter de l'est (114 av. J. C.) Jugurtha, afin de satisfaire son insatiable ambition, s'allia à Bocchus, roi de Maurétanie, dont il épousa la fille ; puis il entama la lutte contre son cousin Adherbal, qu'il prit dans Cirta (Constantine) et fit périr dans les tourments ; des Romains de Cirta furent même massacrés. Rome intervint à la suite de ces événements ; elle fut dans l'obligation d'entreprendre plusieurs campagnes avant de réduire Jugurtha. Sous Métellus les opérations se déroulèrent dans l'est de la Numidie; l'arrivée de Marius les reporta à l'ouest. Ce consul ravagea la Numidie et, en 105 avant J. C., s'empara d'un château où Jugurtha avait enfermé tous ses trésors (1).

(1) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. I, p. 27 à 64.

Salluste s'exprimait ainsi au sujet de ce château :

Non loin du fleuve Molochath (Moulouya), qui séparait le royaume de Jugurtha de celui de Bocchus, dans un pays d'ailleurs uni, s'élevait un mont entièrement formé de rochers; le pic, d'une hauteur immense, se terminait par un plateau assez large, sur lequel était bâtie une forteresse de médiocre grandeur. Un seul passage, extrêmement étroit, menait au château ; tout le reste était de sa nature aussi escarpé que si on l'eût taillé à dessein.

Une source existait au sommet du plateau. Le hasard servit Marius. Un auxiliaire ligurien, qui avait été chercher de l'eau, découvrit en ramassant des limaçons un chemin praticable quoique difficile. Il obtint d'emmener une petite troupe par ce passage ; la surprise réussit. Les assiégés, qui étaient sortis avec confiance de leurs remparts, entendirent soudain les trompettes romaines sonner sur leurs derrières; ils s'enfuirent pendant que la colonne principale donnait l'assaut en faisant la tortue (1).

Les données manquent pour situer le théâtre de ces événements. On a supposé que la forteresse enlevée par Marius pouvait être la petite ruine de Koléa, sur une hauteur presque inaccessible, à environ 10 kilomètres nord-ouest de *Lucu* (Timziouine) (2). Cette hypothèse ne s'accorde guère avec la description précédente, car Timziouine se trouve à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Saïda et à près de 200 kilomètres de la Moulouya. D'autre part, la marche de Marius jusqu'à cette rivière est contestée, dans ce cas le Molochath de Salluste désignerait un cours d'eau autre que la Moulouya et impossible à identifier (3).

Les Romains réussirent enfin à se faire livrer Jugurtha par Bocchus ; c'est la trahison de ce roi qui les débarrassa de leur dangereux adversaire. Bocchus reçut en récompense la Numidie occidentale ou ancienne Massésylie, qu'il ajouta à son royaume de Maurétanie (Maroc) ; il ne la garda pas longtemps en son pouvoir. Après la chûte de Jugurtha, les rois de Numidie ne furent plus des alliés ; ils devinrent de véritables tributaires (4).

(1) Dureau de la Malle, p. 144 à 150.

(2) Winkler. — *Renseignements sur les principales voies romaines de l'Afrique septentrionale*, p. 363.

(3) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. I, p. 65.

(4) Mercier. — *Loc. cit.*, p. 65 à 68. — Dureau de la Malle, p. 171.

Pendant l'agonie de la République romaine, les rois numides ne purent se dispenser de prendre parti dans les guerres civiles. Juba Ier, qui commandait à la Numidie orientale, protégea les généraux pompéïens ; aussi, lorsqu'ils eurent été vaincus par César à Thapsus, en 46 avant J. C., son royaume fut réduit en province romaine. La Numidie occidentale échut à Bogud Ier comme prix de son alliance avec César. Après lui, son fils, Bocchus III, perdit la Numidie sétifienne, mais il s'empara ensuite de la Maurétanie. A sa mort, en 33 avant J.-C., le triumvir Octave annexa ses états ; ils furent plus tard confiés à Juba II, fils de Juba Ier, comme roi vassal. Juba II installa sa capitale à Cæsarea (Cherchel). Son fils, Ptolémée, lui succéda et, lorsqu'il eut été assassiné en l'an 40 par l'empereur Caligula, tout le pays devint domaine de l'empire, quoiqu'il n'ait été régulièrement annexé qu'en 42 ou 45. A partir de cette époque, on appela *Maurétanie césarienne* la contrée s'étendant de Sétif à la Moulouya et *Maurétanie tingitane* celle comprise entre la Moulouya et l'Océan. Ces deux provinces dépendaient directement de l'empereur, elles furent administrées par des délégués nommés procurateurs (1). La Maurétanie césarienne était occupée par une légion et des corps auxiliaires ; Rome nommait des chefs indigènes pour administrer les tribus soumises. Les territoires occupés furent mis en valeur partout où cela était possible (2).

Jusqu'en 193, sous l'empereur Septime Sévère qui était africain d'origine, il y eut de nombreuses révoltes d'indigènes. L'Afrique fut ensuite mêlée aux guerres civiles ; il régna une véritale anarchie et les révoltes devinrent à l'état endémique en Maurétanie. En 297, la Maurétanie césarienne ne s'étendait plus que de la Moulouya à Saldæ (Bougie) ; au point de vue militaire elle fut placée sous l'autorité d'un comte d'Afrique. Dans l'Est, une partie des habitants étaient romanisés, mais à l'ouest la civilisation avait fort peu pénétré. Partout la race africaine se reconstituait en profitant de la décadence du peuple roi, elle se tenait prête à secouer le joug. Telle était la situation au début du ve siècle, au moment où allait se produire l'invasion vandale (3).

---

(1) Mercier. — *Loc. cit.*, p. 79 à 99 — Gsell, p. 40 à 44.

(2) Gsell, p. 49 à 90.

(3) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. I, p. 99 à 139.

Dans la région d'Oudjda, la zone soumise à l'influence romaine ne semble pas s'être étendue bien loin de la côte. Au Ier siècle, la frontière touchait la mer à l'embouchure de la Moulouya ; à l'intérieur, les indigènes étaient encore barbares et faisaient des razzias sur les confins. Au IIe siècle, la frontière avait été reculée et passait par Pomaria (Tlemcen) et un poste militaire établi à l'emplacement actuel de Marnia, dans lequel tenait garnison une troupe de Syriens chargée de surveiller la plaine d'Angad. A partir du IIIe siècle, les Romains avaient reporté les limites de la Maurétanie césarienne jusqu'au bord des Hauts-Plateaux, sauf dans la partie occidentale où ces limites n'avaient pas changé (1).

Le premier segment de la table de Peutinger, datant de 337, ne nous est pas parvenu ; les indications manquent donc sur les voies romaines de l'Afrique occidentale. Le géographe de Ravenne, qui dans sa compilation a utilisé cette table, cite un itinéraire venant des côtes de l'Atlantique par Volubilis (ksar Faraoun) vers la Maurétanie césarienne. L'itinéraire d'Antonin mentionne d'autre part une route du littoral. La voie Prætentura, reliant les citadelles de défense de la frontière sud, était dallée. Rien n'indique si de Marnia elle se prolongeait sur Oudjda ; on peut néanmoins supposer qu'elle devait pénétrer en Tingitane au-delà de ce poste, cela est même presque certain. Elle se dirigeait sans doute sur El Aïoun Sidi Mellouk, Msoun, Taza, Fez, Volubilis et l'Atlantique. Les voies publiques de la Maurétanie étaient toujours construites suivant les règles, tandis que les voies militaires étaient souvent mal faites ; il est probable qu'au Maroc les routes n'étaient en général que de larges chemins non mesurés (2).

Après ce qui précède, il semble logique de conclure à l'existence d'un poste romain à l'emplacement d'Oudjda, où se trouve une source très importante. Cette question ne peut malheureusement pas être éclairée en l'état actuel de nos connaissances, elle a donné lieu à de nombreuses

---

(1) Gsell, pp. 46 et 47. — Winkler. — *Frontière méridionale ou limes de la Maurétanie césarienne*, pp. 474 et 475.

(2) Winkler. — *Renseignements sur les principales voies romaines de l'Afrique septentrionale*, p. 361 à 370.

discussions. Les ruines romaines les plus rapprochées d'Oudjda sont celles de Marnia, où il y avait « un camp retranché de 400 mètres de long sur 257 mètres de côté. Il était entouré d'un fossé profond, flanqué de tours carrées et l'on y entrait par quatre portes. » Ce camp se serait appelé Numerus Syrorum, parce qu'il était occupé par des Syriens (1) ; on a aussi essayé de l'identifier avec Sita Colonia (2). A Oudjda, aucune trace d'un établissement romain n'a été reconnue. L'abbé Bargès y signalait pourtant, en 1859, les vestiges d'un camp fixe analogue à celui de Marnia (3), mais comme il ne paraît pas être venu sur les lieux, il a dû avancer cette assertion sur la foi d'informateurs hors d'état de reconnaître des constructions romaines. Marmol a écrit, sans justifier d'ailleurs son indication, qu'Oudjda était l'ancienne *Lanigare* de Ptolémée (4). Le capitaine Tauxier a aussi assimilé cette ville à *Stabulum Regis*, qui se trouvait à une étape à l'ouest du *Nigrensis* (Tafna ?) ; cette détermination n'étant pas appuyée sur des raisons suffisantes reste également douteuse (5).

D'après les traditions locales, les Romains auraient occupé Oudjda et le massif des Beni Snassen ; les fractions des Beni Snassen auxquelles on applique l'épithète d'*El Beqia* sont considérées comme étant issues de ces conquérants (6). Pour expliquer le manque de ruines dans la région, on prétend que les Romains y auraient simplement élevé des bâtiments légers, dans le genre de ceux dont faisaient usage les autochtones. Cette hypothèse est certainement plausible, mais, dans ce cas, comment expliquer pourquoi ils auraient brusquement changé leur système au-delà de Marnia, alors que le pays ne changeait pas de nature et que les habitants devaient conserver le même caractère. Tant que des documents archéologiques ne viendront pas apporter un peu de lumière, la seule conclusion possible sera la suivante : la région d'Oudjda a subi en partie l'influence des Romains, qui y ont

(1) Canal. — *Marnia*, p. 6 à 8.

(2) Tauxier, p. 297.

(3) Bargès. — *Tlemcen*, p. 162.

(4) Marmol, T. II, p. 324.

(5) Tauxier, p. 298.

(6) Voir 2e Partie, Chap. II : *Beni-Snassen*.

évidemment circulé ; rien ne démontre qu'ils y ont eu des établissements fixes (1).

En 427-428, le comte Boniface, gouverneur de l'Afrique, ayant été desservi à Rome, entra en lutte avec le pouvoir central ; les indigènes en profitèrent pour se révolter ; comme sa situation devenait critique, il appela les Vandales d'Espagne. Ceux-ci passèrent dans la Tingitane en 429, au nombre de 80.000 dont 50.000 combattants ; le roi Genséric était à leur tête. Ils marchèrent sur Carthage, détruisant tout sur leur passage, et arrivèrent probablement dans la région de la basse Moulouya. Boniface, rentré en grâce, voulut les arrêter, mais en vain; en 431, l'Afrique était perdue. Les Vandales, peu nombreux, laissèrent aux provinces leur organisation ; Genséric paraît avoir cherché à s'attacher les indigènes en leur abandonnant sans conteste les frontières de l'ouest et du sud. En 442, il rendit les Maurétanies à Valentinien,

---

(1) Les gens de Debdou disent pourtant que les Romains auraient occupé leur vallée ; si le fait était exact, il tendrait à confirmer l'hypothèse de leur établissement dans l'amalat d'Oudjda. Or, cette tradition est simplement basée sur la présence à Debdou de vestiges, dont l'origine romaine est tout au moins fort douteuse.

Au-dessus du ksar de Debdou, où la majeure partie de la population est juive, se trouve un autre ksar connu sous le nom d'El Kasba. El Kasba est bâti sur un éperon aux flancs escarpés et à sommet tabulaire ; l'axe de l'éperon est sensiblement perpendiculaire à celui de la vallée. Sur ce petit plateau on voit les ruines d'une enceinte bastionnée du type berbère ; les murs sont en pisé. Le plateau est séparé de la montagne par un fossé très régulier à parois verticales, large d'environ deux à trois mètres et profond de trois à cinq mètres ; ce fossé est attribué aux Romains.

Sur le flanc nord de l'éperon d'El Kasba, il y a en outre une vaste galerie souterraine taillée à même la roche tendre, probablement un tuf travertineux, que l'on dit aussi d'origine romaine. Cette galerie a été creusée de main d'homme, elle est coudée ; vers l'entrée elle a près de dix mètres de hauteur sous la clef de voûte. La galerie s'enfonce par une pente assez raide jusqu'à environ trente ou quarante mètres de profondeur dans le sous-sol ; elle aboutit à une nappe d'eau. La nappe d'eau correspondrait avec une source qui sourd dans la partie basse de Debdou.

Fossé et galerie sont des ouvrages très importants, sur la véritable origine desquels il est bien difficile de se prononcer. Il faut remarquer que les anciens Berbères ont souvent exécuté des travaux de ce genre ; il n'est donc pas impossible que ceux dont il a été parlé datent de l'époque où un royaume berbère florissait à Debdou.

La tradition citée n'est néanmoins pas sans intérêt. Il existerait en effet dans les montagnes voisines de Debdou de nombreuses mines de cuivre anciennement exploitées ; or, les mines de cuivre étaient très recherchées des Romains, tandis que les autochtones ne paraissent pas s'être beaucoup occupés de leur exploitation.

qui, ces pays étant ruinés et livrés à eux mêmes, fut obligé de faire remise aux habitants des sept huitièmes de leurs impôts. Genséric, après avoir fait la conquête de Rome, en 445, eut de nouveau la souveraineté sur toute l'Afrique. L'empire des Vandales, qui s'occupa surtout à des persécutions religieuses, ne prit pas de racines dans le pays. Une inscription de 508, trouvée près de Tlemcen, montre que sous les derniers rois vandales, il y avait là un royaume indépendant de Maures et de Romains vivant ensemble sous la même autorité avec un indigène comme roi (1).

En 533, Bélisaire voulut reconquérir l'Afrique pour le compte de l'empereur d'Orient Justinien ; il s'empara de Carthage, puis battit complètement les Vandales et mit leur roi Gélimer en fuite. Les Byzantins s'établirent ensuite à *Cæsarea* (Cherchel) et Ceuta; les Vandales furent tous éliminés en moins de six mois. Dans les Maurétanies césarienne et tingitane, l'occupation byzantine se réduisit à quelques points du littoral. Les indigènes avaient reconquis du terrain et n'étaient plus disposés à se laisser refouler; ils avaient leurs rois, les tribus de la Maurétanie obéissaient à Massinas. Les insurrections furent fréquentes et, quoique victorieux, les Byzantins ne purent se maintenir en Afrique que grâce à l'appui des principautés indigènes. Au commencement du VIIe siècle, la domination byzantine était à son déclin, elle allait bientôt sombrer définitivement sous les coups des Arabes (2).

LES POPULATIONS JUIVES ET CHRÉTIENNES ET LES LÉGENDES SUR OUDJDA

Les premières grandes colonies juives apparurent sur le littoral nord-africain en 320 avant J.-C., notamment à Alexandrie, où se fixa un groupe important transporté par Ptolémée Soter. Ce souverain égyptien dirigea aussi sur la Cyrénaïque un grand nombre de juifs, qui reçurent

---

(1) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. I, p. 143 à 148. — *Etablissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, p. 125 à 130. — GODARD, pp. 260 et 261. — BOISSIER, pp. 353 et 354.

(2) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. I, p. 157 à 178.

les mêmes droits que les Grecs et les Macédoniens déjà établis ; beaucoup d'autres coreligionnaires de Palestine vinrent les y rejoindre. Ces diverses colonies durent essaimer peu à peu dans l'Ouest. Il est d'ailleurs probable qu'après la répression sévère de la grande insurrection des juifs de Cyrénaïque, en l'an 115, sous le règne de Trajan, une grande partie d'entre eux émigrèrent et allèrent se mêler aux tribus berbères. Certaines de ces tribus, comme les Djeraoua et les Aourighi, étaient déjà pénétrées d'une influence juive ; le nouvel élément acheva de les transformer et elles constituèrent les premiers groupes judéo-berbères.

Au IIe siècle, il existait des communautés juives dans tout le nord de la Maurétanie et, à partir du IIIe siècle, la Maurétanie romaine et le Maroc actuel étaient parsemés de colonies ; la langue romaine prédominait dans celles du littoral. A cette époque, des avant-gardes des tribus judéo-berbères, refoulées par les Zénètes purs, étaient venues s'échouer vers Tlemcen, Nédroma et les confins de l'Atlas. Parmi ces judéo-berbères se trouvaient des fractions éparses de la grande tribu des Djeraoua et peut-être la tribu des Ghiata, à l'ouest de la Moulouya ; les Mediouna, fixés dans la région de Tlemcen-Nédroma, étaient des Berbères judaïsants. Des traditions juives se sont conservées à Tlemcen et Nédroma ; on vénère encore sur le territoire de cette dernière localité un tombeau donné comme étant celui de Sidi Oucha (Josué). On rencontrerait des nécropoles juives du même type que celles des environs de Carthage près de Nédroma, à Taza et Debdou ; le Rif est riche en sanctuaires juifs. Les populations juives de ces régions étaient à moitié nomades, elles étaient guerrières et professaient un *mosaïsme* plus ou moins altéré.

Au temps des Vandales, les juifs étaient encore nombreux en Afrique malgré les progrès du christianisme ; le judaïsme, affaibli sur les côtes, gagnait chez les Berbères, particulièrement dans la Tingitane qui fut peu atteinte par la domination gréco-romaine. Les persécutions de Justinien, à la fin du VIe siècle, contribuèrent à l'expansion du judaïsme africain ; traqués ou expulsés, les juifs se réfugièrent chez les Berbères des montagnes et gagnèrent un grand nombre de tribus à leur religion. Sous les Wisigoths d'Espagne, les juifs furent également persécutés à partir de 612-613, ce qui amena certains à

chercher asile en Afrique. A la fin de la période byzantine, le judaïsme était florissant dans la région située à l'est de la Basse Moulouya ; il s'y trouvait surtout des groupes judéo-berbères ou berbères judaïsants à côté d'un plus petit nombre de réfugiés juifs de provenances diverses, mais dont beaucoup devaient descendre d'ancêtres originaires de la Palestine (1).

Cette ancienne influence juive semble avoir laissé quelques traces aux environs d'Oudjda. Le fameux marabout Sidi Yahia ben Younes (2) perpétue certainement, qu'il ait existé ou non, le souvenir d'une époque où les juifs n'avaient pas la même condition misérable que de nos jours ; cette époque doit être ancienne si l'on s'en réfère à la légende arabe. Bien entendu cette légende ne convient pas que Sidi Yahia était un représentant de la race maudite, mais elle le reconnaît implicitement en faisant de lui un compagnon du Christ. Les juifs placent la vie de Sidi Yahia à la fin du XIVe siècle et lui attribuent une origine espagnole; mais on ne peut guère tenir compte de cette indication, car la communauté actuelle d'Oudjda paraît être de formation récente ; ses membres, qui manquent de traditions et d'érudition, ont coutume de tout rapporter au temps des grandes persécutions de Castille.

On trouve aussi sur la rive droite de l'oued Taïret, à côté de la piste de Sidi Djabeur et au pied d'un petit monticule, un très vieux cimetière connu sous le nom de *Quebourate el Yhoud* (les tombeaux des Juifs) (Pl. VII) ; le sol y est parsemé de cailloux informes et fortement patinés par le temps. Rien ne ferait soupçonner à première vue la présence de tombes en ce point, si quelques-unes d'entre elles, éventrées par les Arabes, ne montraient des fosses béantes. Ces fosses sont étroites et peu profondes, elles étaient fermées avec des dalles par dessus lesquelles on

---

(1) BASSET, p. VII à XVI. — NAHUM SLOUSCHZ. — *Etude sur l'histoire des juifs et du judaïsme au Maroc*, T. IV, p. 345 à 411. — NAHUM SLOUSCHZ. — *Hebræo-phéniciens et judéo-berbères*, T. XIV, p. 257 à 398. J'ai surtout utilisé ces deux études très documentées, en évitant toutefois certaines conclusions qui paraissent risquées et peu conformes aux données historiques admises. L'auteur semble notamment vouloir établir qu'au moment de la conquête musulmane, les juifs formaient en Berbérie une nouvelle Palestine, qu'ils y étaient tout puissants et dominaient la situation politique.

(2) Voir 1re PARTIE, Chap. IV : *Marabouts*.

mettait de la terre. Les Arabes violent ces sépultures afin d'employer les ossements à des rites de magie, parce qu'ils sont persuadés de leur origine juive. Sur le monticule voisin du cimetière, on remarque de nombreux vestiges de murs, le plus souvent à peine visibles. Les pierres des parements sont presque toujours placées de champ, le vide intérieur devait être rempli avec des pierres plus petites. Les murs dessinent de grandes enceintes formant des cours, à l'intérieur desquelles étaient sans doute des cabanes ; on distingue en outre quelques enceintes de dimensions réduites qui ont pu appartenir à des maisons. Des vestiges analogues existent à quelque distance en aval et sur la même rive de l'oued Taïret. Des juifs, que la conquête musulmane aura ensuite dispersés, étaient peut-être fixés sur les bords de cet oued. C'est là une simple hypothèse, elle est néanmoins suffisamment plausible pour pouvoir être envisagée.

Le christianisme pénétra vite en Afrique et, au début du IIIe siècle, il fit de rapides progrès ; les persécutions semblaient le fortifier et il faisait des prosélytes dans les tribus berbères. A partir de Constantin, au commencement du IVe siècle, cette religion se répandit dans les Maurétanies, où les évêchés furent fondés par centaines. Lorsque les les Vandales eurent substitué leur domination à celle des Romains, ils persécutèrent les catholiques orthodoxes et favorisèrent le clergé arien. Pendant la période byzantine, l'église orthodoxe recouvra ses biens et devint toute puissante ; le christianisme progressa dans les royaumes berbères. On a reconnu à Tlemcen et aux environs des tombes chrétiennes des VIe et VIIe siècle avec des épitaphes latines (1). L'abbé Bargès croyait même que beaucoup d'inscriptions de Tlemcen, qui dateraient du Ve siècle, devaient être attribuées à des chrétiens. D'après cet auteur, la ville, catéchisée de bonne heure, aurait servi de siège à un des premiers évêchés ; il estimait que sa nombreuse population catholique était orthodoxe. Un curieux petit document, d'origine chrétienne, a en outre été recueilli à Marnia. C'est une brique, sur laquelle apparaît en relief une sorte de cippe avec deux croix (2). Bien que l'on ne

---

(1) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. I, p. 110 à 175. — GSELL, pp. 90 à 95, 129 et 136 à 138.

(2) BARGÈS. — *Tlemcen*, p. 111 à 121.

possède aucune indication précise sur la région d'Oudjda, il y a tout lieu de supposer qu'elle a été pénétrée par le christianisme.

D'après des traditions écrites attribuées à Abou Hamid el Ghezali, une ville très importante aurait occupé dans l'antiquité l'emplacement de l'Oudjda actuel ; elle avait 360 portes, de l'eau en abondance ; elle était ceinte de hautes murailles et entourée de jardins (1). La légende populaire fixe en détail la situation de cette ville ; elle s'étendait depuis l'oued Taïret jusqu'à l'oued Isly. Le marché aux légumes était situé sur le djorf el Akhdar ; sur les mamelons appelés Semmara se trouvait le quartier des maréchaux-ferrants ; le lavoir était au lieu dit Meghsel el Akhal, le long de l'oued Isly ; un grand marché se tenait à El Byyaïdh, près de Sidi Yahia. La plupart des explications précédentes paraissent n'avoir été inspirées que par le sens de certains noms, qui se prête à ces identifications. De nombreuses portes séparaient les différents quartiers, les quatre portes principales de l'enceinte s'ouvraient sur les Semmara, l'oued Taïret, El Byyaïdh et le djorf el Akhdar.

D'aucuns racontent qu'il n'existait pas à proprement parler une ville unique dans la cuvette d'Oudjda, mais une série de dechras (villages) construites sur les ondulations du sol, principalement à la périphérie de cette cuvette. Ces dechras auraient été habitées par des chrétiens qui, au moment de la conquête musulmane, obéissaient au sultan El Ablak el Fortas (l'albinos teigneux). On lui attribue la construction d'un bordj, dont le fragment de bastion de l'enceinte de 1298, qui subsiste à l'ouest de la ville (Pl. IX, 8), serait le dernier vestige.

Ces légendes semblent indiquer que la cuvette d'Oudjda était déjà occupée, antérieurement à l'ère musulmane, par des populations fixes qui comprenaient peut-être des adeptes de la religion du Christ. Cette hypothèse est admissible, elle a déjà été formulée auparavant par quelques écrivains, mais dans des termes différents (2). Néanmoins, elle reste des plus douteuses et il faudrait des découvertes archéologiques inattendues afin d'en permettre le contrôle.

(1) Hadj Larbi.
(2) Mohammed ben Rahal, p. 23. — Ismaïl Hamet, p. 16.

Pour l'instant, les nombreux tumuli berbères avoisinant la ville fournissent seuls un argument sérieux en faveur de l'existence de cette ancienne agglomération; le tumulus au cadavre allongé laisse d'ailleurs supposer qu'elle peut avoir subi une influence juive ou chrétienne.

CHAPITRE II

Les groupements berbères au commencement du Moyen-Age ; leur islamisation

---

SITUATION DES BERBÈRES A LA FIN DE LA PÉRIODE BYZANTINE

Au moment où les Arabes vont entrer en scène dans l'Afrique du Nord, il y a lieu de désigner les indigènes autochtones du nom que ceux-ci leur ont donné, celui de *Berbères*. Les divisions territoriales en usage depuis les Romains seront également changées par les Arabes; toute la contrée s'étendant de Tripoli à l'Atlantique deviendra le *Magreb*. Le Magreb se subdivisera en *Magreb oriental* ou *Ifrikia*, ayant pour capitales Tunis et Tripoli, en *Magreb central*, compris entre Bougie et Oudjda ou la Moulouya, enfin en *Magreb occidental*, depuis Oudjda ou la Moulouya jusqu'à l'Océan. La limite entre le Magreb central et le Magreb occidental variera aux différentes époques, suivant que les souverains de Tlemcen ou de Fez auront la suprématie sur la rive droite de la Moulouya ; c'est la raison pour laquelle les historiens ne sont pas toujours d'accord sur cette limite (1).

Dans la première moitié du VIIe siècle, les Berbères avaient atteint une certaine civilisation ; sur le littoral ils étaient cultivateurs et habitaient des gourbis ou des cabanes de pierre couvertes en chaume ; à l'intérieur du pays ils étaient pasteurs et vivaient sous des tentes en poil. Leur costume comprenait, d'après Ibn Khaldoun, un vêtement de dessous rayé, dont ils rejetaient un pan sur l'épaule gauche, et un beurnous noir porté par dessus. Ils étaient généralement idolâtres, mais, comme on l'a vu au chapitre précédent, il y avait parmi eux des chrétiens et surtout des juifs.

Les Berbères se divisent en deux grandes familles : les *Sanhadja* et les *Zenata*. Les Sanhadja occupaient alors la

---

(1) Voir notamment MOHAMMED ABOU RAS, pp. 11 et 156 à 159.

région littorale du Magreb central et du Magreb occidental, ainsi que le désert situé en arrière de ces pays. Les Zenata, qui seraient une branche plus jeune de la race berbère, se tenaient plus particulièrement dans le désert de Tripoli. Un certain nombre de leurs anciennes tribus s'étaient déjà avancées sur les Hauts-Plateaux, depuis l'Aurès jusqu'aux abords de la Moulouya, amorçant ainsi leur mouvement à l'Ouest que l'on verra se continuer par la suite.

Dans la région d'Oudjda se trouvaient les Beni Fatene de la famille Sanhadja, qui tenaient tout le territoire compris entre la Moulouya et l'embouchure du Chélif ; deux de leurs fractions, les Koumia et les Mediouna, habitaient au nord et à l'ouest de Tlemcen. Au sud de cette localité il y avait des Beni Irniane, appartenant aux anciennes tribus zénètes ; les Beni Irniane étaient frères des Beni Ifrene (1).

D'après Mohammed Abou Ras ben Ahmed « les Beni Ifrene fondèrent Tlemcen bien longtemps avant l'islamisme et en firent la capitale de leur royaume (2). » Ibn Khaldoun est moins affirmatif en ce qui concerne l'époque de cette fondation ; selon lui la tribu des Beni Ifrene, une des plus nombreuses et des plus puissantes des Zenata, avait, lors de la conquête arabe, des ramifications en Ifrikia, dans l'Aurès et dans le Magreb central, depuis Tlemcen jusqu'à Tahert (3) ; il laisse néanmoins entendre que le royaume créé à Tlemcen par les Beni Ifrene l'a été antérieurement à l'avènement de l'Islam (4). Il semble donc qu'on peut admettre la présence des Beni Ifrene dans cette ville et aux environs dès le début du VII[e] siècle comme absolument certaine. Abou el Qâcem ben Ahmed az Zyani attribue aux émirs des Beni Ifrene la fondation d'Oudjda avant l'ère musulmane, au temps de leur puissance à Tlemcen (5). Cette assertion isolée ne paraît pas avoir grande valeur, elle s'ajoute pourtant aux autres légendes relatives à l'existence d'une ancienne agglomération

---

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. I, p. 180 à 189. — *Etablissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, p. 42 à 48. — Ibn Khaldoun, T. I, p. 167, T. III, p. 187 à 197.

(2) Mohammed Abou Ras, pp. 73, 74 et 174.

(3) Tahert était une ville ancienne, qui était située près de l'emplacement actuel de Tiaret.

(4) Ibn Khaldoun, T. III, pp. 198, 199, 212 et 332 à 334.

(5) Az Zyani, T. VI, p. 455.

berbère à l'emplacement d'Oudjda. On voit encore aux environs de cette ville les ruines de trois vieux ksour, qui peuvent fort bien avoir été construits avant la conquête de l'Afrique par les Arabes ; ils étaient établis sur des hauteurs d'accès très difficile.

Le premier était situé au sommet du Kef Ghafess, à l'est et à l'entrée du col de Sidi Djabeur ; il subsiste en cet endroit des ruines importantes.

Le second se trouvait sur le djebel Aourir ; les ruines sont à la pointe est et couvrent deux petits replats séparés par une arête rocheuse ; le côté nord-est est complètement à pic, au sud on peut accéder plus facilement. En raison de cette disposition du terrain, le ksar comprenait deux parties distinctes qui avaient chacune leur enceinte; c'était un vrai nid d'aigle (1). Le nom de ce ksar a été complètement oublié, mais on raconte sous la tente que les habitants possédaient des mulets chargés de leur ravitaillement et parfaitement stylés. Aussitôt qu'on avait placé des cruches sur leur bât, ils descendaient seuls à l'oued Taïret et les rapportaient pleines d'eau.

Les ruines du troisième ksar s'étendent sur le plateau du Mehacer des Beni Yala. Ce plateau est bordé sur toutes ses faces par de hautes falaises à pic, sauf à l'Ouest; on avait donc de ce côté fermé la trouée à l'aide d'un solide mur en pisé. Les maisons étaient bâties en arrière de ce mur et dominaient la source qui sourd au pied de la falaise. Vers le milieu du plateau et en arrière de l'emplacement où se trouvaient les maisons, on distingue les traces d'une sorte de kasba en pisé ; c'était sans doute le réduit de la défense, au cas où le village aurait été forcé. Un escalier, ayant environ 20 mètres de hauteur et dont les différentes volées étaient encastrées entre la falaise et un gigantesque mur de pisé, permettait aux habitants de tenir la source et d'y arriver à couvert depuis les maisons. Le seul sentier que l'on peut suivre en venant de la plaine est étroit et encaissé, il est des plus faciles à défendre. Il semble que les ruines du Mehacer des Beni Yala doivent être identifiées avec Temzezdekt, ainsi qu'on cherchera à l'établir plus loin.

---

(1) Sur les flancs de la montagne, j'ai recueilli un fragment de très vieille poterie berbère, dont la décoration était faite de plusieurs traits généralement parallèles et très rapprochés qui formaient des volutes.

LA CONQUÊTE ARABE

Pendant que les Arabes se jetaient sur l'Afrique, les Byzantins étaient divisés à la suite de l'usurpation du patrice Grégoire. Celui-ci, avec l'appui des Berbères, chercha à arrêter les envahisseurs, mais il fut battu et tué en 647. Les Grecs traitèrent alors avec les vainqueurs, qui évacuèrent l'Ifrikia après avoir perçu un fort tribut. Vers 665, les Arabes firent de nouvelles expéditions au Magreb, des forces grecques tentèrent de les refouler, elles furent contraintes de se rembarquer et leurs adversaires devinrent maîtres de l'Ifrikia ; Oqba ben Nafâa en fut nommé gouverneur en 669. Ce général étendit l'autorité arabe chez les Berbères, auxquels il imposa la religion musulmane ; mais il fut bientôt remplacé par Abou el Mohadjer, qui dut faire face à une révolte sérieuse des Berbères conduits par Koceïla. Abou el Mohadjer maîtrisa la révolte et atteignit Tlemcen poussant les vaincus devant lui. A la fin de 681, Oqba reprit le commandement de l'Ifrikia ; imbu de prosélytisme, il s'enfonça dans l'ouest vers 682 suivi de ses meilleurs guerriers. Oqba parvint à Tahert, où il battit les Berbères ayant avec eux quelques troupes grecques, puis il marcha sur Ceuta en passant par le Rif sans rencontrer grande opposition. Ceuta reconnaissait encore l'autorité de Byzance ; le comte Julien, qui y commandait, donna à Oqba des indications sur l'intérieur du pays. Celui-ci se dirigea vers l'Atlantique, qu'il atteignit à Tanger, et poussa jusqu'au Sous recevant partout la soumission et la conversion des Berbères. Il revint chargé de butin, mais, à son passage dans le Zab, il fut attaqué près de Biskra par les Berbères coalisés et trouva la mort dans le combat. A la suite de cet évènement, les Berbères redevinrent pour quelque temps les maîtres du pays. La marche d'Oqba entre Tlemcen et Ceuta est difficile à suivre ; les quelques indications que l'on possède montrent pourtant qu'il traversa la région d'Oudjda. Mohammed Abou Ras ben Ahmed prétend qu'il chassa les Beni Ifrene de Tlemcen dont il s'empara.

En 705, les Berbères de l'ouest, qui après le passage d'Oqba avaient abjuré l'islamisme, virent de nouveau apparaître une armée arabe conduite par Moussa ben Noceïr, gouverneur de l'Ifrikia. Il traversa la Moulouya

et battit les Romara du Rif, pénétra jusqu'au Sous et s'empara de Tanger avant de regagner Kairouan. Des agents, pour la plupart Berbères convertis, étaient laissés de tous côtés par les Arabes afin de répandre la bonne parole. Au bout d'un demi siècle tout le Magreb avait changé de maîtres et même de religion, sans qu'il y ait eu aucune immigration de populations arabes. Les Berbères islamisés apostasièrent d'ailleurs à différentes reprises avant de devenir de véritables croyants. A partir de 711, les Arabes les entraînèrent avec eux à la conquête de l'Espagne (1).

Dans le *Foutouh Ifrikia*, qui est un récit fantaisiste de la conquête de l'Afrique par les musulmans, on trouve une série d'épisodes ayant Tlemcen et Oudjda pour théâtre. Ces épisodes sont intéressants à examiner, parce qu'ils montrent combien est enracinée la croyance fixant à la ville d'Oudjda une origine plus reculée que celle communément admise.

Les musulmans, sous la conduite d'Abdallah ben Djafar, lequel n'est d'ailleurs jamais venu en Afrique, allèrent mettre le siège devant *Medinet el Djedar* (Tlemcen). Le seigneur de cette ville demanda du secours à son voisin El Ablak, roi d'Oudjda ; les deux princes étaient pourtant ennemis depuis que le premier avait refusé au second la main de sa fille Chiâa ech Chems (rayon de soleil). El Ablak accourut à Tlemcen avec une armée, il promit son appui si l'union projetée était conclue. Le roi de Tlemcen s'y engagea, mais, devant l'hostilité de sa fille qui n'aimait pas El Ablak, il eut recours à un subterfuge et donna à celui-ci une servante qu'il fit passer pour Chiâa ech Chems. Après la consommation du mariage, El Ablak, mis au courant de la supercherie par une vieille femme, entra en fureur et attaqua le roi de Tlemcen. Les musulmans profitèrent de cette bataille pour se lancer vigoureusement sur leurs ennemis ; le roi d'Oudjda fut blessé par Abdallah ben Djafar, il s'empressa de se retirer chez lui avec son armée. Après s'être emparés de Tlemcen et avoir converti le roi à l'islamisme, les musulmans enlevèrent Tafess et allèrent assiéger Oudjda. El Ablak prit son ordre de bataille et marcha contre ses adversaires ;

---

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. I, pp. 196 à 207 et 217 à 220. — *Etablissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, pp. 57 à 59, 64 et 65. — Mohammed Abou Ras, pp. 74 et 175.

l'émir Oqba, qui était présent, rangea également ses troupes. Quand les deux adversaires furent en présence, il y eut d'abord une série de combats singuliers dignes des héros d'Homère, finalement tous les combattants en vinrent aux mains et la mêlée fut générale. El Ablak ayant été tué, son armée se débanda et la ville d'Oudjda tomba au pouvoir des musulmans, qui firent un riche butin. Ceux-ci, avant de retourner en Ifrikia, construisirent une mosquée et soumirent à l'impôt *djezia* (1) les habitants qui n'avaient pas embrassé l'islamisme (2).

Tafess, dont il est parlé dans cette légende, est peut-être le vieux ksar dont les ruines couvrent le sommet du Kef Ghafess, au sud-ouest d'Oudjda.

LES BERBÈRES ET LE KHAREDJISME

D'Orient, le schisme connu sous le nom de kharedjisme se réfugia en Afrique et fut vite accueilli par les Berbères. Ceux-ci l'embrassèrent d'autant plus volontiers, qu'il leur permettait de lutter contre l'autorité arabe tout en restant musulmans. Le kharedjisme , qui en Orient était une sorte de protestantisme, devint au Magreb un drapeau politique; il y engendra une véritable anarchie.

Le gouverneur arabe, Obeïd Allah ben el Habbab, fut contraint de mener une expédition dans l'ouest pour réprimer les désordres, mais, après son départ, il y eut de graves révoltes. Vers 740, le soulèvement fut général ; on proclama l'indépendance berbère avec obligation au kharedjisme et une armée arabe fut taillée en pièces. Le khalifa d'Orient prit ses dispositions pour en tirer vengeance ; il lança contre le Magreb 12.000 cavaliers syriens sous Kaltoum ben Aïad. Celui-ci alla rassembler à Tlemcen les débris de l'armée précédemment battue et continua sa marche ; il se fit écraser sur l'oued Sebou en 741 et perdit la vie dans le combat. Les kharedjites cherchèrent ensuite à se jeter sur l'Est ; leur tentative échoua ; le Magreb n'en resta pas moins en insurrection. Les Arabes étaient d'ailleurs divisés par des querelles intestines ; aussi les tribus zénètes établies à l'ouest de Tlemcen ne tardèrent-elles pas à devenir menaçantes. Les Beni Ifrene, adeptes

(1) *Djezia*, impôt spécial de capitation qui frappe les non convertis dans les états musulmans.

(2) *Foutouh Ifrikia*, T. II du texte arabe, p. 109 à 148.

du kharedjisme, avaient repris possession de cette ville d'où Oqba les avait expulsés ; leur autorité était reconnue à l'Ouest et au Sud. Dans la vallée de la Moulouya, la tribu des Miknassa était toute puissante.

En 752, Abderrahman, gouverneur de l'Ifrikia, vint attaquer près de Tlemcen le prince des Beni Ifrene, Abou Korra. Les Berbères se soumirent, puis, lorsqu'Abderrahman eut été assassiné après s'être déclaré indépendant du khalifa d'Orient, il y eut de longues luttes en Ifrikia et le Magreb demeura livré à lui-même. Les kharedjites ayant été complètement battus en Ifrikia, Abderrahman ben Rostem fonda Tahert la neuve, où il fut rejoint par de nombreuses tribus ; cette ville devint le centre du kharedjisme ibadite. Abderrahman ben Rostem, le chef de cette principauté indépendante, donna naissance à la dynastie berbère kharedjite des Rostémides. Les luttes continuèrent encore en Ifrikia entre les kharedjites et les sonnites ou orthodoxes. Pendant ce temps, les Beni Ifrene étendaient leur influence à Tlemcen et dans le sud du Magreb ; d'une manière générale les Berbères tendaient à abandonner l'état démocratique pour se grouper en petits royaumes (1).

LA FIN DE LA DOMINATION ARABE ET LA FORMATION DES PREMIERS EMPIRES BERBÈRES SOUS L'ÉGIDE DE PRINCES ARABES

Un arrière petit-fils du Prophète, le chérif Idriss ben Abdallah, dut fuir l'Arabie qu'ensanglantaient les luttes déchaînées autour de l'*imamat* (2). Vers 788, il se réfugia au Magreb occidental, près des sources de l'oued Sebou ; bien accueilli par les Berbères il imposa son autorité dans le pays. S'étant fait proclamer khalifa, il étendit ensuite ses conquêtes et, en 789, il entra à Tlemcen après avoir reçu la soumission des Maghraoua et des Beni Ifrene, qu'il convertit ou ramena à l'islamisme ; Mohammed Abou Ras ben Ahmed dit qu'il arracha l'erreur de leur cœur. En 790, Idriss laissa à son frère Soleiman le commandement de

(1) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. I, p. 230 à 256. — *Etablissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, pp. 71 à 80. — GODARD, pp. 282 et 283. — MOHAMMED ABOU RAS, pp. 174 et 175

(2) L'imamat était le souverain pouvoir chez les premiers musulmans, il avait beaucoup d'analogie avec la papauté des catholiques.

Tlemcen ; celui-ci le garda pendant trois ans. Idriss Ier est connu sous le nom d'Idriss le Grand ; il fut empoisonné en 793 par ordre du khalifa d'Orient Haroun er Rechid (1) ; les Berbères le sanctifièrent et acclamèrent par la suite son fils posthume Idriss II.

Idriss II sut conserver l'attachement des Berbères ; il fonda la ville de Fez. Ayant reconquis Tlemcen vers 814, il reçut l'hommage des Beni Ifrene et des Maghraoua qui y dominaient. Idriss II mourut en 828 ; ce fut le signal du partage de l'empire édrissite, que se disputèrent ses enfants ; Tlemcen fut placé sous l'autorité d'Aïssa, fils de Soleïman.

A la mort d'Ali, gendre du prophète Mohammed, ses fils et ses partisans formèrent la secte *chiaïte*. Parmi les chiaïtes, qui se constituèrent ultérieurement en société secrète, les *ismaïliens* comptaient six imams après Ali, le septième, nommé Ismaïl, était mort avant son père ; à partir de lui les imams étaient cachés. Mohammed el Hebib, troisième imam caché, dit en mourant à son fils Obeïd Allah qu'il était le *mahdi* attendu et aurait à subir des épreuves. Obeïd Allah se rendit à Sidjilmessa (Tafilalet) en échappant aux recherches, il y fut retenu prisonnier ; les chiaïtes vinrent le délivrer et le proclamèrent imam. En 910, Obeïd Allah s'installa en Ifrikia ; la dynastie des Fatémides était fondée avec l'appui des Berbères, dont beaucoup étaient devenus musulmans ; le dernier gouverneur arabe fut contraint de prendre la fuite. Obeïd Allah détrôna les Rostémides de Tahert et abattit le karedjisme ; ses adeptes durent émigrer au désert.

A cette époque, les Beni Ifrene avaient encore de l'autorité sur Tlemcen et les plaines de l'Est ; leurs frères, les Maghraoua, étaient devenus puissants, ils possédaient les régions sahariennes et les plaines du Nord. Les Fatémides étendirent leurs entreprises sur le Magreb et, en 920, ils atteignirent les environs de Fez ; les Maghraoua cherchèrent à les arrêter mais, en 927, ils durent se retirer devant une nouvelle colonne. Les Fatémides firent, en 933, une campagne peu sérieuse contre le Magreb extrême ; ils parvinrent pourtant à s'établir à Fez et aidèrent les Édrissites à se relever ; l'un de ces derniers entra en vain-

(1) Haroun er Rechid est connu dans notre histoire sous le nom d'Haroun al Raschid ; c'est lui qui rechercha l'alliance de Charlemagne.

queur à Tlemcen en 936. Cette situation ne dura pas très longtemps; vers 947 les Fatémides avaient perdu beaucoup de leur autorité. A l'est de la Moulouya, les Zénètes Maghraoua et Beni Ifrene étaient devenus prépondérants ; en 948, ils se formèrent en confédération indépendante et abandonnèrent l'année suivante la cause fatémide. En 951, les Fatémides cherchèrent à reprendre pied dans l'Ouest ; l'affranchi chrétien Djouher se porta de ce côté pour leur compte avec des forces considérables, il battit les Beni Ifrene qu'il poursuivit et marcha sur Fez. Lorsqu'il fut parti la révolte éclata de nouveau ; la rivalité entre les Sanhadja et les Maghraoua s'accrut, ces derniers furent écrasés pendant que les Beni Ifrene lâchaient pied. Les Fatémides se retirèrent enfin en Egypte en 972, abandonnant complètement le pays aux princes berbères (1).

LES CHRÉTIENS ET LES JUIFS EN FACE DE L'ISLAM

Au moment de la conquête arabe, les Berbères étaient idolâtres, chrétiens ou juifs ; les vainqueurs s'attachèrent surtout à convertir les idolâtres. Les chrétiens furent d'abord laissés libres de leur foi, mais beaucoup durent embrasser l'islamisme ou émigrer à partir de 717 (2). Le christianisme persista pourtant dans l'ouest du Magreb, puisque pendant un certain temps les dynasties berbères eurent à leur service des milices chrétiennes, composées en majeure partie d'indigènes ; dans les rangs de ces milices se trouvaient aussi quelques aventuriers européens.

A l'apparition de l'Islam, il se produisit un double courant d'immigration juive formé de Yéménites et de citadins d'Asie, tous également familiers avec la langue et les mœurs arabes qu'ils contribuèrent à introduire parmi les Berbères. Ces nouveaux venus étaient déjà fortement arabisés et sous la discipline de la synagogue babylonienne, ils servirent de trait d'union entre leurs coreligionnaires indigènes et le reste du monde juif, ainsi qu'entre les populations de l'Afrique et les conquérants arabes. Les tribus juives du voisinage de la Moulouya durent être peu

---

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. I, pp. 259 à 317, 326 à 338, 353 à 370. — *Etablissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, pp. 83, 84, 100 à 103 et 116. — Godard, p. 288 à 291. — Mohammed Abou Ras, p. 174.

(2) Gsell, p. 141.

atteintes par la conquête arabe, car, à la fin du VIIIe siècle, il existait à Tlemcen une communauté juive très florissante. Après la mort d'Idriss Ier, les tribus juives ou judaïsantes se trouvèrent affaiblies et décimées ; elles n'osèrent plus faire de prosélytisme devant l'Islam triomphant. Le judaïsme tendit de plus en plus à devenir orthodoxe et, dans la deuxième moitié du IXe siècle, il formait déjà dans les villes un organe ethnique et religieux. Les juifs se livrèrent alors au commerce, des nomades se transformèrent rapidement en citadins et les juifs berbères et espagnols montrèrent leur esprit d'adaptation (1).

(A suivre).

---

(1) NAHUM SLOUSCHZ. — *Hebrœo-phéniciens et judéo-berbères*, T. XIV, pp. 398 et 399. — *Etude sur l'histoire des juifs et du judaïsme au Maroc*, T. VI, p. 9 à 49.

ESSAI

sur l'Industrie de la Pêche Maritime à l'Époque préhistorique

DANS LE NORD DE LA BERBÉRIE

MAROC-ALGÉRIE-TUNISIE

« Notre individu de mince durée
« pourtant, peut assister à la longue
« procession des âges, se faire con-
« temporain des faits écoulés et des
« périodes futures : il n'y a qu'à voir
« et regarder autour, il n'y a qu'à
« comprendre. »
Élisée Reclus. — *Les Primitifs.*

Les industries humaines sont en progrès constant, on est heureux de le constater. Mais, pour apprécier l'importance de leurs améliorations successives, il n'est pas inutile, croyons-nous, de connaître ce qu'elles furent dans le passé.

Les méthodes géologiques, ethnographiques et archéoques contemporaines, l'anthropologie surtout, qu'on a pu faire remonter au paléolithique (non seulement une des plus attachantes, mais aussi des plus curieuses créations de la science moderne) ont fait ces dernières années des progrès tels qu'elles nous permettent d'atteindre les origines mêmes. Nous y voyons, en vérité, la civilisation bien amoindrie, réduite à un état rudimentaire, presque sauvage, sans euphémisme. L'industrie s'y manifeste pourtant, grossière, il est vrai, énergique, pourrait-on ajouter, guidée uniquement par les nécessités de la vie pratique de chaque jour.

On en retrouve des spécimens heureusement conservés dans ces agglomérats désignés sous le nom caractéristique de terreaux archéologiques, où, par suite d'événements purement physiques (éboulis, ablations de la pluie ou du vent, etc.,) ou plus simplement d'usages domestiques (déblais, rejets de détritus, sépultures, etc.), se rencontrent confondus en un touchant mélange, outils,

armes, objets de parure, et, parfois aussi, cruelle ironie des destinées, les restes de ceux à l'usage desquels ils servaient. C'est donc à ces témoins de l'arrière passé, à ces ruines du vieux monde, « à ces dépôts devenus ses archives » (1) qu'il faut s'adresser chaque fois qu'on veut soulever un coin du voile qui nous dérobe l'histoire plus ancienne de l'homme. Nettement caractérisées, ces couches, fort nombreuses sur le littoral de la Berbérie, sont en partie connues aujourd'hui. Les richesses documentaires qu'elles contenaient ont fait déjà l'objet de travaux divers, d'études remarquables.

Il nous a paru toutefois intéressant d'y revenir, une fois encore, pour retenir et colliger les documents relatifs à l'industrie de la pêche maritime proprement dite, plus particulièrement en ce qui concerne les côtes de notre département dont l'étendue correspond intégralement à celles du quartier d'Inscription maritime d'Oran.

L'existence aux Zaffarines (2), à Rachgoun (3), aux Habibas (aux environs du grand phare), à l'île Plane (4), etc., de silex taillés, d'obsidienne, alors que le silex n'existe point à l'état naturel dans ces îles et que l'obsidienne ne se rencontre dans des terrains volcaniques qu'à de grandes distances, permet tout d'abord d'affirmer qu'aux époques les plus reculées, ici, comme ailleurs (5), la navigation maritime était régulièrement pratiquée à l'époque de la pierre.

Il en fut de même de l'industrie de la pêche maritime, par voie de conséquence naturelle, pourrait-on dire.

Si les produits végétaux (fruits, racines, etc.), en effet, ont probablement formé la base de l'alimentation première de l'homme primitif, la nécessité, plus encore que le progrès (6) (l'homme qui a faim est terrible !) née de la sécheresse particulière à notre climat, qui entraîne, à certaines époques, la pénurie presque complète de ces

---

(1) Boucher de Perthes. — *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, T. III, Paris 1864, p. 9.

(2) P. Pallary. — *Recherches palethnologiques dans le Nord du Maroc* (*A. F. A. S.* 1902). Montauban II, p. 912.

(3) Mission L. Gentil (1895). — Pallary (*A. F. A. S.* 1896. Carthage II, p. 499). — Tournier (1899).

(4) Mission L. Gentil (janvier 1897). — Pallary (*A. F .A. S.* 1900. Paris II, p. 771).

(5) Mortillet. — *Origines de la navigation et de la pêche* (Reinwald 1867).

(6) Dr Cancalon. — *Le progrès aux temps paléolithiques* (Reinwald 1907).

aliments primaires, le rendit de bonne heure omnivore, sans qu'il soit possible, on le conçoit, de préciser l'époque de cette évolution. Tout naturellement alors, tandis que l'habitant de l'intérieur faisait entrer la chair des animaux dans ses menus, les riverains de la mer durent se mettre au poisson, ressource courante, à leur portée, et toujours fournie à profusion : « La terre ne donnant rien, il se « tourna vers la mer » (1), sans affirmer toutefois pour cela qu'ils furent exclusivement ichtyophages ou cochliophages.

DÉBRIS DE POISSONS RECUEILLIS. — IDENTIFICATION

Bien que les terreaux archéologiques de notre littoral ne renferment point comme les grottes magdaleniennes de la Dordogne des amoncellements considérables de détritus de poisson, témoignant ainsi des goûts de leurs hôtes, des vestiges suffisamment probants de l'ichtyophagie de leurs habitants antiques y ont été rencontrés.

On a recueili, en outre, à la grotte paléolithique du Mouflon, au Pic des Singes (Bougie), aux grottes du Ciel ouvert, de los Abujeros, du Cuartel (Oran) de nombreuses arêtes de poisson effilées de deux à trois centimètres de long et munies à leur base d'un trou, en guise de chas, qui ont pu servir d'aiguilles. A la Grotte de la Tranchée (Oran) M. Pallary a trouvé un bout de poinçon en arête et une sorte de pendeloque formée d'une vertèbre dont l'épine dorsale avait été aiguisée, ce qui prouve que les restes d'animaux marins étaient utilisés non seulement dans l'alimentation, mais encore dans l'industrie primitive.

Ces vestiges, d'une manière générale, sont assez difficiles, on le conçoit, à déterminer spécifiquement. On a pu cependant identifier, à la Grotte du Mouflon, par exemple, le thon et la tortue marine ; à la Baie des Aiguades (Bougie), un opercule d'Astralium Rugosum et un fragment de mâchoire de squale encore garnie de dents; au Cuartel, au Ciel ouvert (Oran), la sargue (Sparus, Sargus = R) ; à la Grotte de la Tranchée (Mers-el-Kébir), un crabe (Maïa Squinada = Latreï), etc., etc.

Quant à préciser exactement leur âge, il n'y faut point songer. Il est permis toutefois d'affirmer, qu'en ce qui

(1) Michelet. — *La mer*, p. 264.

concerne les périodes chelléenne et moustérienne, qui n'ont d'ailleurs livré à notre connaissance, ni outils de pêche caractérisés, ni débris de poissons, s'il y eut des résidus, ils ont dû périr entièrement.

STATIONS RELEVÉES

L'usage des produits alimentaires venant de la mer ne dut point se cantonner longtemps, il faut croire, aux seuls riverains, ainsi qu'en témoigne la présence de ces produits en dehors des abords immédiats et même fort loin dans l'intérieur (1).

Certains parmi les primitifs durent par suite exploiter ce goût et faire du produit de leur pêche un élément de « troc » cette forme première du commerce. Ils durent même se spécialiser et l'on peut affirmer que, comme de nos jours, il y eut probablement aux origines des gens qui s'adonnèrent exclusivement à la pêche maritime, des pêcheurs pourrait-on dire, dont la réunion formait le long des côtes des stations, j'ai failli dire des villages (2).

Sans doute, on n'a point ici, comme dans les lacs de la Suisse (3), de la Savoie (4), de la Haute Italie (5), retiré des flots les embarcations rudimentaires, qui leur servaient jadis à affronter la « mer sauvage » ; mais des signes certains, la coexistence notamment aux mêmes lieux des débris d'alimentation, d'ustensiles, d'outils, de cadavre (l'homme antique n'étant nullement affecté par le voisinage des corps en décomposition) permettent d'affirmer, conformément à la tradition, que des primitifs de mœurs sédentaires (6) vécurent là et y exercèrent leur industrie.

On a relevé leurs traces sur le littoral du Maroc : à Aïn Ben Amar (Arzila), Aïn-Sahila, Mogador, Mazagan, Casa-

(1) Débris de poissons (sargue, requins, etc., coquilles marines) trouvées à la Mouïlah (Lalla Marnia : 50 kilomètres de la mer), à Hadjar Mahisserat (Cercle d'Aïn-Sefra, Sud Oranais), etc., etc.

(2) DOIGNEAU. — *Nos ancêtres primitifs*. — CLAVREUIL, 2, rue Furstemberg, 1905, pp. 166-167.

(3) J. LUBBOCK. — *Notes sur les anciennes habitations lacustres de la Suisse* (Trad. J.-M. Alph. MILNE EDWARDS).

I. DESOR. — *Les palafites ou constructions lacustres du lac de Neufchâtel.*

(4) L. RABUT. — *Habitations lacustres de la Savoie.*

(5) F. TROJAN. — *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*, pp. 119, 153, 166.

E. VON SACKEN. — *Palafites du lac de Garde.*

(6) Les Esquimaux, de nos jours encore, ne se donnent la peine de jeter au dehors les débris d'ossements, que lorsqu'ils sont devenus par trop encombrants. (L. DUPONT. — *L'homme pendant les âges de la pierre*, p. 20).

blanca, Rabat, Larache (1), Tanger (abri du cap Spartel), Ceuta, Tetuan, Melilla et aux Zaffarines (2) ;

En Algérie : à Nemours (3) (environs du Phare, grottes de l'Oued Ghazaouanah), Rachgoun, Beni-Saf (4) (confluent de l'Oued Bou Kourdane et de l'Oued M'Guenni, au-dessus du marabout de Sidi Ahmed), les *Habibas*, l'île Plane, Bou-Sfer (Le Caroubier, Les Andalouses, Falaises de Corabi) (5), Aïn-el-Turck (ferme Emerat) (6), Mers-el-Kébir (Grottes de la Plage (7) et de la Tranchée (8), Stations de la Plâtrière et de Roseville) (9), Oran et ses environs (Planteurs (10), Cuartel (11), Ciel Ouvert (12), Noiseux (13), Polygone (14), Troglodytes (15), El Oudja, Batterie Espagnole) (16), Canastel, Aïn-Ferra-

---

(1) P. Pallary. — *Recherches palethnologiques sur le littoral du Maroc.* (*Anthropologie* 1907, T. XVIII, pp. 301, 314. — 1908, T. XIX, p. 167).

(2) P. Pallary. — *Recherches palethnologiques dans le Nord du Maroc.* (*A. F. A. S.* 1902. Montauban II, pp. 912 et suivantes).

D. Blicher, 1875.

(3) P. Pallary. — (*A. F. A. S.* 1892, Boulogne I, p. 279 ; Paris II, 1900, p. 773).

(4) Ad. Koch et Pallary. — (*A. F. A. S.* 1891, Marseille II, p. 613 ; 1900, Paris II, p. 773).

(5) A. Michaud, 1896 et Pallary (*A. F. A. S.* 1891, Marseille II, p. 613 ; 1900, Paris II, p. 771).

Doumergue. — (*Soc. de Gogr. d'Oran* 1910, p. 416).

(6) Pallary. — (*A. F. A. S.* 1891, Marseille II, p. 604, et Doumergue, février 1896, *Bull. Soc. de Géogr. et d'Arch. d'Oran* 1910, p. 416).

(7) Pallary. — (*A. F. A. S.* 1887, Toulouse I, p. 295). — *Ibid.*, Marseille (*loc. cit.*), *Matériaux* 1868, p. 203. — *Marée d'Oran.*

(8) Pallary 1888 et *Bull. Soc. Anth. de Lyon*, XI, 1892. — *Monographie palethnologique du département d'Oran*, pp. 293, 294.

(9) Pallary 1887, 1894. — (*A. F. A. S.* 1896, Carthage II, p. 495).

(10) Pallary. — (*A. F. A. S.*, Caen II, pp. 740, 744). — G. Carrière. — *L'homme* (Paris 1886, p. 81). — *Bull. Soc. de Géogr. et d'Arch. d'Oran* 1886, pp. 147, 149. — *Études Orientales et Africaines* 1888, pp. 82, 86. — *A. F. A. S.* 1888, Oran II, p. 358 et Pl. VIII, fig. 5 à 12.

(11) *Bull. Soc. de Géogr. et d'Arch. d'Oran* 1886, p.146. — L'Homme 1886, p. 81. — *Études Orientales et Africaines* 1888, p. 81 à 86.

(12) Doumergue. — (*A. F. A. S.* 1892, Pau II, pp. 623, 628).

(13) Pallary. — (*A. F. A. S.* 1887, Toulouse I, p. 295. — 1888, Oran I, pp. 200, 206).

(14) Pallary. — (*A. F. A. S.* 1891, Marseille II, p. 358 et Pl. VII, fig. 3 et 4). — *Matériaux pour suite à l'histoire positive et naturelle de l'homme* (fondé en 1865), G. de Martillet 1888, pp. 208, 209. — *Bull. Soc. Anth., Lyon* (*loc. cit.*), p. 265.

(15) Pallary et Tomassini. — (*A. F. A. S.* 1891, Marseille II, pp. 633, 649). — 1894, Caen II, pp. 3, 6, Matériaux (XXII 1888, pp. 203, 209).

(16) Pallary et Doumergue 1894. — Pallary. — (*A. F. A. S.* 1896, Carthage II, p. 495).

nine (1), Arcole (2), Saint-Cloud (Kristel (3), Sidi-Marouf (4), Sidi ben Azreg) (5), Arzew (6) (Damesme, Saint-Leu, Port-aux-Poules, Salines) (7), Mostaganem (La Salamandre (8), Karouba (9) (Marabout de Sidi Mohammed Medjouk), etc., etc., dans le département d'Oran ;

A Aïn ben Ali (10) et Haci Hadj ben Ali (11) (à l'ouest de Ténès), Aïn Sidi Rachid (12) (Cherchel), Staoueli (13), Chenoua, Guyotville (La Madrague, Ras Acrata (14), Beni-Messous, Grotte du Grand Rocher) (15), Alger (Bains Romains (16) et Pointe Pescade (17), Dellys (Sebaou, La Saline, La Mizrana), Tigzirt (18) (Takdempt), etc., etc., dans le département d'Alger ;

A Bougie (Grotte d'Ali Bacha (19), Pic des Singes (baie des Aiguades (20), cap Cavallo (Djidjelli) (21), Bou Cherk (22) (à 3 kilomètres N.-E. de Taher), cap Bou-

---

(1) PALLARY. — *Soc. Anth. de Lyon (l. c. p.)*, pp. 281, 286. — (*A. F. A .S.* 1891, Marseille II, p. 604). — 1900, Paris II, p. 771.

(2) CARRIÈRE. — *Quelques stations préhistoriques du département d'Oran*, 1886, p. 137.

(3) PALLARY. — *Soc. Anth. de Lyon (l. c.)*, p. 289. — (*A. F. A. S.* 1891, Marseille II, p. 604).

(4) *Loc. cit.*, pp. 289, 304, 305.

(5) *Loc. cit.*, pp. 290. — (*A. F. A. S.* 1900, Paris II, p. 771).

(6) DOUMERGUE 1889. — (*A. F. A. S.* 1896, Carthage II, p. 496. — Paris II, p. 171).

(7) PIQUIGNOT, février 1888.

(8) PALLARY. — (*A. F. A. S.* 1891, Marseille. p. 606).

(9) *Loc. cit.*, p. 607.

(10) PALLARY. — (*A. F. A. S.* 1896, Carthage II, pp. 497, 766, 767).

(11) *Loc. cit.*, p. 495. — 1887, Toulouse I, p. 275. — 1891, Marseille II, p. 604.

(12) BERBRUGER. — *Revue Africaine*, p. 440.

(13) RICHARD. — *Bull. Soc. Alg. de Climatologie* 1869, V, pp. 73, 74.

(14) FLAMAND. — 1901.

(15) GSELL. — *Monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 12.

(16) FIDOU et BRIRES. — *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, CXXX. — 1900, pp. 1485, 1487.

(17 BOURJET. — *Bull. Soc. de Climatologie* 1868, V, pp. 20, 21, 24, 26, Pl. 3. — XII, 1876, pp. 145 et suivantes, Pl. 186.

(18) REINACH. .. *Bull. du Comité* 1892, p. 496. — LACOUR et TURCAT *(loc. cit.)*, 1900, pp. 513 et 514, Pl. XXVII et XXVIII.

(19) De BRUGES. — (*A. F. A. S.* 1902, Montauban, pp. 166 et suiv.)

(20) De BRUGES. — *Comptes rendus des fouilles faites à Bougie en 1904 (Recueil des notices et mémoires de la Soc. d'Arch. de Constantine*, vol. XXXIV, année 1905, p. 23.

(21) Notice manuscrite, *B. O. Municipal de Djidjelli.*

(22) *Recueil des notices et mémoires de la Soc. d'Arch. de Constantine*, vol/ XXIX, 1894, pp. 553, 554.



garoni (Dakmia, village de Chott-Senadek Elli Kherba, Kef Cheraïa (1), Collo (Curie), Philippeville (village de Djimila, près de la mosquée de Teccheam, Grotte du Moulion (2) (Constantine), etc., etc., dans le département de Constantine ;

En Tunisie : A Bizerte (3), Tunis (djebel Assas) (4), cap Bon (5) (Sousse), Monastir (6) et surtout à Gabès et aux environs de cette ville (7) (Aïounet, Metouïa, Bouchenima, Fedjed, Ouderef, El Hamma, oued Alouba, affluent de l'oued Gabès, oued Akaritt, oued Melah, Ras-el-Oued, djebels Haïdoudi, Tebagua et Aziza, etc., etc.).

Outre que l'on est sans doute bien loin de les avoir découvertes toutes, ces stations ont dû certainement être beaucoup plus nombreuses ; mais, la côte Nord-Africaine a subi depuis l'antiquité de profonds changements. La mer a rongé et ronge encore certaines parties (8) (Cap Figalo, Falaises de Dahra, par exemple), tandis qu'en d'autres points,au contraire, elle s'est reculée. A Rabat (Caserne du Fort Rottenbourg, Dar Maghzen) à la Grotte de la Plage, où l'eau a atteint jadis un ou deux mètres de hauteur, le sol est actuellement au niveau de la mer (9), qui y pénètre

(1) *Loc. cit.* — Luciani 1883-1884, pp. 87, 88, 103 et suiv.

(2) De Bruges. — (*A. F. A. S.* 1909, Lille II, pp. 813 et suiv.)

(3) Chevy. — *Obsidiennes taillées trouvées au kil. 94* (ligne de Bizerte à Tunis).

(4) A. Collignon. — *Bull. Soc. Anthrop. Paris* 1867, T. X, p. 460.

(5) Dayrolles.

(6) Richard. — *Sur l'âge de la pierre en Tunisie et en Algérie (Bull. Soc. Anthr. Paris* 1881, p. 168).

(7) Bellucci. — *L'Eta della pietra in Tunisia* (Roma 1876).
Roudaire. — *Rapport sur le projet de la mer intérieure (Ant. Mission Scientifique* 1881, p. 281).
De Nardaillac. — *Silex taillés en Tunisie (Bull. Soc. Ant. Paris.* 3e série 1836, pp. 7 et 316).
A. Collignon. — *Les âges de la pierre en Tunisie* (Matériaux 1887, p. 175 à 204).
Dr Rivière. — *Industrie préhistorique du silex en Tunisie (A. F. A. S.* 1896, pp. 199, 200).
E. Vassel. — *Contributions à l'étude de l'âge de la pierre en Tunisie (A. F. A. S.* 1899, p. 284).
Courty. — *Silex préhistoriques en Tunisie (Homme préhistorique,* 1er mai 1905 (n° 5, pp. 129, 132).

(8) Pallary. — *Recherches palethnologiques sur le littoral du Maroc en 1907 (Anth.* 1908, T. XVIII, p. 301) et *Monographie palethnologique du département d'Oran* (*Soc. Anth. de Lyon* 1892, XI, p. 14).

(9) Gsell. — *Atlas archéologique*, Feuille n° 20. — Bernard et Ficheur. — *Annales de Géographie*, XI, 1902, p. 236.

parfois, rendant par conséquent inadmissible toute hypothèse d'habitabilité à un tel niveau, où les occupants auraient été à la merci des plus petites intempéries. N'oublions pas de mentionner aussi la construction de la route du littoral, qui, en de nombreux endroits (Grotte de la Tranchée, par exemple), a déplacé et même supprimé complètement les couches archéologiques qu'elle traversait, sans parler du bouleversement du soc de la charrue.

A l'exception de celles dont la stratification régulière a subi des modifications, pour les raisons qui précèdent, elles sont toutes à peu près uniformément situées : au sommet de petits caps, de petits promontoires ou de falaises facilement défendables. Elles sont établies, en outre, dans des lieux très poissonneux, fréquentés encore de nos jours par de nombreux pêcheurs : rien donc que de très naturel d'y trouver des traces d'occupation à des époques antérieures fort reculées et dont il est bien difficile de préciser l'âge (âge qui, en chronologie préhistorique, correspond, on le sait, non pas à un nombre d'années déterminées, mais à une période de durée plus ou moins hypothétique).

Si les mœurs de ces pêcheurs antiques ne sont pas sans analogie avec celles de l'homme de la fin de la période paléolithique, en effet, puisque, comme les Magdaleniens, ils recherchaient, pour en faire leurs demenres, les grottes et les abris sous roches, la présence de pointes pédonculées finement taillées, ordinairement trouvées à fleur de terre ou à peu de profondeur dans le sable toutefois (à Canastel, par exemple) permettrait de les considérer comme néolithiques. D'autre part, les petits silex taillés des stations des environs d'Oran nous autoriseraient à rattacher celles-ci à l'époque intermédiaire campignienne La présence d'objets en cuivre (et non en bronze, fait à retenir) à côté d'instruments en pierre dans les stations des environs de Bougie (Baie des Aiguades, Pic des Singes) les classerait dans la période de transition entre l'adoption des métaux et la disparition complète de la pierre, période durant laquelle cette dernière était encore en usage. Dans d'autres enfin, les instruments ne sont point assez caractéristiques pour constituer des documents suffisamment déterminants sur ce point important. L'on peut donc, sans conclure, retenir ce fait : c'est que les chaînons des âges se sont déroulés sans interruption alors que de tous temps, semble-t-il, ces stations étaient occupées.

ENGINS DIVERS

De quelle manière les habitants de ces stations se livraient-ils à l'industrie de la pêche ? Il est difficile de se prononcer d'une façon absolue en la pénurie de données positives à ce sujet.

A l'instar de ce que font encore quelques peuplades absolument arriérées, ils ont, peut-être, recueilli d'abord le poisson rejeté par le flot. Ils l'ont même saisi à la main (1). On conçoit, toutefois, que la proie a dû bien vite devenir méfiante et qu'il a fallu trouver autre chose, c'est-à-dire recourir aux armes de jet de l'époque.

a) On doit admettre, en effet, qu'en ce temps, où les outils et instruments fort peu nombreux servaient à des fins diverses, la pêche et la chasse durent être faites, tout d'abord, au moyen d'engins communs. On a donc pêché le poisson à la pierre, au bâton, à l'épieu, à la massue (pièces qui n'ont pu résister comme le silex et se conserver jusqu'à nos jours), à la flèche, on le tire bien parfois encore au fusil de nos jours ! Ce serait peut-être une explication à la présence de nombreux coups de poing chelléens, dans le voisinage immédiat de la mer à Diabet (Mogador), Dar-Saïd ben Salah (Rabat) (2), Aïn-el-Turck, Grotte de la Plage, Grotte de la Platrière, Bains de la Reine (Oran), Canastel, Aïn Bou Keriche (Ténès), Lac Halloula (3), Beni-Messous, Takdempt, etc., etc., ainsi que des outils en quartzite poli d'une industrie semblable à celle du Moustiers trouvés à El-Onck (Casablanca), Bab-Souk Elghezel (Rabat), à Melilla, à Saint-Jérôme, au Ciel Ouvert, à Noiseux, au Cuartel, à Saint-Leu, Ouled Zerifa (Dahra), Touabet (Dellys), Gabès (Tunisie), etc.

C'est un mode de pêche pratiqué, paraît-il, encore de

---

(1) *Arma antiqua manus, ungues dentesque fuerunt*
Et lapides et item Sylvarum fragmina rami.
Et flammæ atque ignes, postquam sont cognita primum
Posterius ferri vis es ærisque reperta.
Et prior æris erat quem ferri cognitus usus,
Quo facilis magis est natura et copia majo.
LUCRÈCE. — *De Natura Rerum*, V, p. 1280 et suiv.)

(2) PALLARY. — *Recherches palethnologiques sur le littoral du Maroc* 1907 (*Anthropologie*, XVIII, 1908, p. 301).

(3) GALLAND. — Revue Africaine, XVI, 1876, pp. 266, 267. — PELLAGAUD. — *Préhistorique en Algérie*, Lyon 1879, p. 87.

nos jours, par les Esquimaux, mais qu'on ne saurait admettre à notre avis, qu'à titre de simple hypothèse, en ce qui concerne les temps paléolithiques

Il en est de même des flèches et pointes de silex trouvées en si grande abondance aux environs du phare de Nemours, aux Andalouses, Aïn-el-Turck, Mers-el-Kébir, aux environs immédiats d'Oran (plateau du Mourdjadjou, Eckmühl, Gambetta), à Canastel, Krichtel, Aïn-Ferramine, Arcole, Arzew, Saint-Leu, La Salamandre, Aïn Bou Ali, Aïn Sidi Rachid, La Madrague, Ras Acrata, Beni Messous, Grand Rocher, Staoueli, Bains Romains, Pointe Pescade, etc...... qui, emmanchés au bout d'un bâton, ont pu constituer des sortes de harpons primitifs semblables à ceux dont se servent encore aujourd'hui certaines peuplades sauvages de la Guyane. Quelques-uns (Troglodytes, Canastel, Eckmühl, Fedjed, Metouia, Ouderef, El Hamma, etc......) sont même munis dans ce but de pédoncules, dont plusieurs atteignent un centimètre. La plupart de ces silex manufacturés et quartzites taillés, ayant été recueillis à la surface, — il n'est point possible, ici encore, — dans l'incertitude où l'on est de savoir s'ils ont été déplacés, de préciser l'époque à laquelle ils appartiennent, qui paraît être néolithique et plus particulièrement solutréenne.

Nous devons encore mentionner ces petits silex taillés, à contours géométriques réguliers (trapèze, triangle, etc...) à bords délicatement retouchés sur un ou plusieurs côtés, recueillis également en grand nombre sur notre littoral (Troglodytes, Polygone, Eckmühl, Noiseux, El Cuartel, Roseville, Batterie Espagnole, Sidi Marouf, Oued Gabès, Ras el Oued, etc......) et qui, aux dires de M. A. Mortillet (1), auraient été également fixés à l'extrémité d'une hampe de flèche ou de javelot, ou mieux, placés en manière de barbelures sur les parties latérales de ces armes, ainsi que cela a été constaté sur les exemplaires retirés des tourbières de Scandinavie (2). Ils seraient contemporains de cette époque intermédiaire entre le paléolithique et le néolithique dont M. Ph. Salmon a fait l'époque campignienne (de la station de Campigny (Seine-

---

(1) A. de Mortillet. — *Cours d'ethnographie comparée* (*Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie* 1896, p. 398).

(2) G. et A. de Mortillet. — *Musée préhistorique* (Pl. XLII, f. 363).

Inférieure) et M. G. de Mortillet l'époque tourassienne (de la station de la Tourasse, commune de Sainte-Martory, (Haute-Garonne).

L'aridité du sol, le plus souvent sablonneux, sur lequel ont été établies les stations à petits silex, semble bien exclure toute idée d'exploitation agricole. D'autre part, leur situation, dans des lieux accidentés, rapprochés de la mer, les accumulations de coquillages (dont nous parlerons plus loin) indiquent bien que les populations qui les ont occupés vivaient du produit de la pêche maritime.

A défaut du harpon classique magdalénien dont, à notre connaissance, aucun exemplaire n'a été recueilli sur les côtes d'Algérie, tous ces outils ont pu être des engins servant tout d'abord à la pêche, mais non exclusivement.

b) Mais, d'autre part, de nombreux silex taillés de dimensions variables (25 à 100 millimètres de longueur) fusiformes, de sections triangulaires ou trapézoïdales et présentant des retouches qui peuvent affecter toute la longueur, renflés dans leur partie médiane et terminés aux deux extrémités par des pointes aigües ont été trouvés disséminés sur tout le littoral (Raz-el-Aïn, Noiseux, Batterie Espagnole, Sidi Marouf, Chenoua, La Mizrana, Tigzirt, Station en place et Grotte d'Ali Bacha, Pic des Singes, Grotte du Mouflon, etc.) Leur utilisation a été longtemps douteuse et discutée. A notre avis cependant, il n'y a point d'hésitation possible. Il convient d'y voir, à défaut d'autres indices, certains antérieurs, le premier type d'engin élémentaire spécialement affecté à l'industrie de la pêche en Algérie nettement identifié. C'est, en effet, l'hameçon magdalénien signalé par Salmon, L. Abat, le docteur Verneau (1), qu'on retrouve dans le néolithique d'Égypte (Fayoum) (2) et du nord de l'Europe (3), dont les dérivés sont encore utilisés de nos jours dans la Gironde (4) et qui n'est que le précurseur des engins de même type que l'on rencontre à l'époque robenhausienne.

Les spécimens recueillis sur la côte nord africaine reproduisent les types classiques : minces, étroits, un peu

---

(1) Dr Verneau. — *Documents*, pp. 1909, 1180.

(2) Dr Innès Bey.

(3) Dr Siton Karr. — *Le Danemark*, Coll. Allan Struge (Nice), Catalogue 1906, Vit. 4.

(4) F. Dabeau. — *Rev. de l'École d'Anthropologie* 1896, p. 90, fig. 11.

arqués et présentant trois ou quatre arêtes longitudinales très tranchantes. Leur identification est donc sans conteste. En ce qui concerne son emploi, cet engin était attaché par le milieu et couvert d'appât. Avalé par le poisson, il se fixait à l'intérieur du corps par l'une ou l'autre pointe et l'animal se trouvait ainsi retenu par la corde d'attache. C'est rudimentaire, mais ingénieux pour l'époque, en attendant mieux.

c) Durant la période néolithique à laquelle nous parvenons, les progrès sont manifestes.

On retrouve d'abord, à l'époque robenhausienne, l'hameçon de quelques centimètres précédemment employé ; mais il est désormais constitué par des esquilles d'ossements. De beaux exemplaires ont été recueillis à la Grotte des Troglodytes, au Cuartel, au Polygone, dans les stations des environs de Bougie, à la Grotte du Mouflon, à Zabouïne, etc. Dans ces dernières stations, ces engins étaient confectionnés au moyen de canines de sanglier taillées en bec de flûte et terminées en pointes très aigües et se rapprochant très sensiblement de ceux décrits par M. G. de Mortillet (1).

d) Le harpon de neuf à dix-huit centimètres a été concurremment employé. Des échantillons fort intéressants ont été retrouvés aux Troglodytes et à la Mizrana, constitués également par des ossements appropriés et façonnés en pointes très aigües. Il est rare qu'ils soient absolument verticaux : les deux extrémités forment ordinairement une courbe très accusée, qui permettait de mieux assujettir le trait à la hampe. Dans les comptes rendus du Congrès d'Oran (A. F. A. S., p. XVII, pl. VII, fig. 4) M. G. Carrière a figuré un de ces harpons.

e) M. Debruges a recueilli aux environs de Carbon plusieurs hameçons recourbés à angle aigu et à grande branche terminée par une encoche pour fixer le fil et fabriqués avec des défenses de sanglier éclatées ou fendues dans le sens de la longueur, afin d'obtenir une moindre épaisseur et pour lesquels on a su profiter de la dispo-

---

(1) G. de Mortillet. — *Op. Al.*, p. 27, fig. 11. — Le Musée de Saint-Germain possède des échantillons semblables provenant du riche gisement de l'abri sous roche de Bruniquel (près Montauban, Tarn-et-Garonne). La station de Wangen (lac de Constance) a fourni également plusieurs de ces hameçons droits. La collection Peccadeau de l'Isle (Lorient) en renferme aussi. Lartey et Christy en ont rencontré dans les grottes de la Dordogne.

sition naturelle assez semblables à ceux recueillis à Moossedorf (canton de Berne) (1). MM. Pallary et Tommasini en ont trouvé un autre aux Troglodytes constitué par une portion de côte longue de huit centimètres dont la base a été soigneusement unie et amincie en forme de pointe aigüe.

f) Alors que les hameçons en bronze abondent dans les palafites de France et de Suisse (2), les récoltes semblables ont été plutôt rares en Algérie. Il convient toutefois de signaler les échantillons recueillis dans la station du Pic des Singes. Ainsi que ceux de la station Keller (3), ils sont de base carrée et atteignent sept centimètres de longueur. La tête est recourbée pour se terminer en pointe à un centimètre de développement à peine. Comme ceux des stations lacustres de la Suisse, le col de l'attache se tord un peu sur lui-même. Ils ne sont donc que la copie raisonnée et l'application au métal de l'outil en os précédemment employé par les pêcheurs de la station. Ces hameçons, qui sont en cuivre, peuvent très bien ne point appartenir à la véritable époque du bronze.

g) De récentes découvertes ont permis enfin de constater que les hommes de la pierre polie avaient mieux encore. Ils possédaient pour l'exercice de la pêche de véritables filets de diverses mailles dont on a retrouvé les lambeaux à Robenhausen et à Wougen, dont les flotteurs consistaient en écorce de pin.

Nous n'avons pas eu la bonne fortune en Algérie de retrouver des vestiges aussi concluants et aussi complets, et pour cause (4). Néanmoins, on peut demander si certains objets retrouvés sur notre littoral et dont l'usage avait

---

(1) Ed. Keller. — *Pfahlbauten, Sechster bericht*, Pl. III, fig. 13, 14 et 22.

(2) Coll. du colonel Schwab à Berne (Suisse), Romsauer (Hallstatt, Autriche), Worsade (Scandinavie), Wilda (Danube), Poinsoint, Oise (Musée de Cluny).

(3) Ed. Keller *(op. cit.)*, Pl. IX, fig. 17.

(4) Les habitations lacustres de Robenhausen et de Wangen furent incendiées. Les cabanes de bois qui les composaient, enveloppées par les flammes, brûlèrent; quant aux objets qui étaient à l'intérieur, le feu lui-même, cet agent destructeur par excellence, les conserva. En effet, sans contact avec les flammes, ils ne furent point consumés ; mais carbonisés par la violente chaleur et ainsi durcis, ils purent, bien qu'engloutis, résister à l'action dissolvante de l'eau et parvenir jusqu'à nous. *(Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris* 1860, T. II, p. 182).

d'abord paru indéterminé n'étaient point destinés à faire usage de plomb, ou mieux de poids, pour l'immersion des filets. Ce serait le cas par exemple de cette plaquette d'ivoire polie et bombée, trouvée par M. Debruge à Bougie et dont les deux encoches longitudinales ressemblent fort aux sillons en pourtour des pierres des Terronares d'Emilie (anciens duchés de Parme et de Modène) destinés à les fixer aux filets.

Il en serait de même des cylindres d'argile de trois centimètres de diamètre trouvés au même endroit (du Ciel Ouvert, etc.) ,que l'on peut rapprocher des boules en terre cuite également percées de trous des stations lacustres du lac de Vaud (Suisse) et qui seraient également des poids de filets aux dires de Mortillet, appartenant à l'époque de transition de la pierre au bronze.

Ils offrent, en effet, les mêmes particularités que ceux trouvés aux îles de Feu et signalés par l'expédition du cap Horn (1882-1883), ainsi que ceux dont se servent encore de nos jours les pêcheurs du Petit Cortillet (canton de Neufchâtel) et signalés par Vouga pour les filets dénommés « Groupières » (Seine) et pour lesquels les pêcheurs continuent ainsi, à leur insu, les traditions léguées par leurs ancêtres lacustres.

N'en serait-il pas de même de ces galets sphériques trouvés à Noiseux, aux Troglodytes et au Pic des Singes ?

DÉBRIS DE MOLLUSQUES MARINS COMESTIBLES CONSOMMÉS OBJETS DE PARURE

Les poissons n'étaient point les seuls produits alimentaires marins recherchés dans les temps préhistoriques. On employait aussi et en grande quantité les coquilles comestibles comme aliments. C'est ainsi qu'on a retrouvé de nombreux coquillages presque tous fracturés pour l'extraction de l'animal et ordinairement calcinés, témoins irréfutables du goût des populations de jadis. Certaines même en ont consommé en telle abondance, que les tests abandonnés ont formé à la longue, aux environs de leurs demeures, des amas considérables (à Mogador, sur la rive gauche de l'oued Kseb, à El Onck (Maroc), où pourpres et monodontes sont mélangés dans une couche de sable rougeâtre fin pétri d'hélices, à Rabat, etc.), assez assimilables

aux débris de cuisine trouvés en Danemark et ailleurs (1), ceci permettrait de conclure que ces stations par assimilation avec les Kjookk-en-moddings et l'assise intermédiaire du Mas d'Azil découvert par M. G. Piette, sont de l'époque tourrassienne. La réunion d'espèces ne vivant point ensemble, n'ayant point les mêmes conditions d'habitat témoignent, d'autre part, qu'on ne se trouve pas en face d'un dépôt naturel. Ces richesses conchyologiques étaient, comme le poisson, consommées également à l'intérieur. Ainsi, bien que le littoral soit éloigné de plûs de 50 kilomètres, les habitants des abris préhistoriques de la Mouillah, par exemple, se nourrissaient de patelles, d'huîtres et de moules dont quelques valves même portent des traces de cuisson (2).

Les coquilles déterminées sont :

Bulimus Decolatus = Bruguière = (*Ferusassia Vesli*, Bourg ; (*Cyclostoma Mamillaris* Lamk), Troglodytes.

Cirrhipèdes Balanes = (*Balanus perforatus* = Brug. Var (*Augustus*), Troglodytes ;

Columbelle (*Columbella Rustica* Linné) : Troglodytes, Tranchée, Aiguades, Pic des Singes, Fort Clauzel, etc. ;

Cyprea Lurida (Lamk) : Tranchée, et *Cyprea Spurca* (Lin) : Bougie ;

HÉLICES. — *Zonites Candidissimus* = Moq. Tand. : Troglodytes ;
— *Cariosulus* = Bourg : Troglodytes, Tranchée ;
— *Beticus* = Bourg : Troglodytes, Tranchée ;
— *Eustillus* : Cuartel, Noiseux, Mouflon.
Helix Aspersa, Muller : Troglodytes, Rabat,
— *Punctata*, Muller : Troglodytes, Rabat, Tranchée, Ali-Bacha ;

---

(1) Accumulation de coquillages de l'Ixfiord dans les îles de Fyan de Moen, de Samsoe et dans le Juttland (où on les désigne sous le nom de Kiokk-en-Wodding, ce qui signifie en Danois, débris de cuisine) ; d'Hyères (Bouches-du-Rhône), de La Salla, Commune de Ouistreau et de Cronquelets, Commune d'Etaples (Pas-de-Calais). M. Peira de Costa en a signalé l'existence sur les côtes du Portugal, M. Charles Lyell, sur les côtes de Massuchesete et de la Georgie, le professeur Pelegrino Strobel, sur les côtes du Brésil, etc., etc.

(2) A. BARBIN. — *Abris préhistorique de la Mouillah* (*Bull. Soc. de Géogr. et d'Arch. d'Oran* 1910, p. 83).

HÉLICES. — *Helix Zapharina*, Beck, var. *Dupotétiana*: Tranchée ;
— *Lactea*, Muller : Tranchée ;
— *Lucasi*, Deshayes ;
— *Hieroglyphicula*, Michaud ;
— *Soluta*, Michaud et var. *Alabastritra Terser* ;
— *Lentich*, Fervenac : Troglodytes.

MONODONTES. — *Monodonta Fragaroïdes*, Lamk. : Troglodytes, Polygone, Cuartel, Noiseux, Rabat, Tranchée ;
Monodonta Turbinata, Born : Pic des Singes.

MOULES. — *Mytilus Africanus*, Chemin., var. *Pictus*, Born : Troglodytes, Grand Rocher, Polygone, Aïn-Ferramine, Tranchée, Ali-Bacha, etc.

HUITRES. — *Ostrea Lamellosa* : Cuartel, Noiseux, Sidi Marouf.

PATELLES. — *Patella Ferruginea* : Cuartel, Mouillah, Pic des Singes ;
— *Safiana* : Bougie, Cuartel ;
— *Tarentina*, Lamk. : Troglodytes, Fort Clauzel ;
— *Lusitanica*, Lamk. : Bougie, Fort Clauzel ;
— *Cærulea*, Linné : Ali-Bacha, Fort Clauzel.

PECTONCLES. — *Pectunculus Pilosus*, Linné : Pic des Singes, Ali-Bacha ;
Pectunculus Violascescens, Lamk : Troglodytes, Grand Rocher, Cuartel, Noiseux, Sidi-Marouf, Aïn-Ferramine, Dignade, Ali-Bacha, etc.

POURPRES. — *Purpura Hoemastoma*, Linné : Troglodytes, Planteurs, Tranchée, Canastel, Noiseux, Polygone, Aïn-Ferouine, Bougie, Fort Clauzel ;
Purpura Coronata : Oued Kseb.
Purpura Safiana : El Ouek.

SPONDYLES. — *Spondylus Goederopus*, Linné : Troglodytes.

TRITONS. — *Triton nodiferum*, Lamk : Troglodytes, Fort Clauzel.
Triton Parthenopaeus : Mouillah.

Unio Rhomboïdeus : Grotte du Mouflon.

L'homme primitif, enfin, quoiqu'on puisse penser, n'était point réduit à l'unique souci de la vie matérielle ; il aimait aussi à se parer. Ses ornements, toutefois, eu égard à la civilisation de l'époque, étaient uniquement empruntés à la nature même, et plus particulièrement aux valves des mollusques marins, bijoux primitifs, mis libéralement à sa disposition (1).

Ce furent d'abord des fragments de coquillages roulés et polis sur le rivage, en forme de griffe ou de haricots, par conséquent tout façonnés, qu'il utilisa comme objet de parure.

Plus tard, il rechercha les coquillages entiers, ordinairement des Pourpres, Bucardes, Arches ou Pectoncles, percés au milieu pour constituer des colliers, ainsi que le font encore de nos jours les Néo-Calédoniens *(Turitella Communis* des Troglodytes, par exemple) ou d'un trou de suspension au crochet naturel ou intentionnellement pratiqué (*Cardium Tuberculatum* et *Edule* des Troglodytes, *Columbella Rustica* de Noiseux et de la Tranchée, *Pectunculus Pilosus* et *Violacescens* du Pic des Singes, *Turitella Communis* de Sidi-Marouf, etc.)

Parfois même, les primitifs en usaient les bords (*Pectunculus* des Troglodytes) ou en coloraient les valves de noir ou de rouge (La Mouillah, *Columbelle* des Troglodytes).

On rencontre ces ornements dans les lieux habités par nos pêcheurs antiques et aussi fort loin dans l'intérieur.

Ainsi se paraient les habitants des abris de la Mouillah et ceux du Sahara : le *Murex Trunculus*, Lin., perforé de l'Abri du Rocher. Carmillé en témoigne et donne en outre, la preuve des relations qui existaient, dès cette époque, entre le littoral méditerranéen et l'Atlas du Sud.

(1) L. MARCHAND. — *Notice sur la parure de coquillages trouvée à Dijon.* Matériaux I, p. 472. — BERTRAND. — *Collier et fragments de coquillages* (*Rev. Ar.*, décembre 1865, Matériaux II, p. 183.— BROUILLET. — *Note sur la Tombelle de Brioux* 1862.

(2) PALLARY. — *L'homme préhistorique*, n° 5 de mai 1906, pp. 141 et 143. — Musée d'Alger (*A. F. A. S.* I, p. 213). — FLAMAND et LAQUIÈRE. — *Nouvelles recherches sur le préhistorique du Sahara* (*Revue Africaine* 1906, p.228).

Du rapide exposé qui précède, il convient de retenir que, dès la plus haute antiquité, l'homme s'est livré sur les côtes du nord de la Berbérie à l'industrie de la pêche maritime, pour subvenir à sa subsistance d'abord et se procurer ensuite des éléments de « Troc » avec les gens de l'intérieur. Cette question de l'alimentation préhistorique est en effet l'une des plus importantes à l'ordre du jour des sciences anthropologiques.

Sans prétention aucune, ce modeste essai a eu pour but également de contribuer, en ce qui concerne notre littoral, à l'édification de ces cartes ichtyophagiques préconisées par Salmon, dans le but de concourir à la reconstitution plus complète de l'outillage de nos lointains ancêtres.

D'aucuns pourront peut-être s'étonner, à ce sujet, du peu de précision donné aux époques diverses auxquelles appartiennent ou paraissent appartenir les objets considérés. Etant donné toutefois les mélanges habituels de forme, de taille et des types, qui, en Europe, sont considérés comme les caractéristiques de telle ou telle époque, le peu de gisements en place, on admettra que quelque doute plane habituellement en ce qui concerne leur détermination. Des classifications nouvelles ont dû même être créées récemment (1).

Enfin, au moment où de toute part l'on préconise le rajeunissement des anciens procédés, la substitution aux bras robustes et au vent, des moteurs auxiliaires et celle du chalut et de l'oter-trawl à la dominicale palangrotte, il nous a paru de quelque intérêt, pour les raisons que nous énoncions au début, de dire ce que dut être dans l'ancien passé, cette branche de l'industrie humaine qui doit être rangée, aux dires de Mortillet « parmi les éléments les plus actifs du développement de la civilisation. »

L. LACOSTE,

Administrateur de 1re Classe de l'Inscription Maritime.

(Kouba, Villa Capri. Juillet-Septembre 1910).

---

(1) PALLARY. — *L'homme préhistorique* 1905, n° 2, p. 39.

BIBLIOGRAPHIE

El Bekri. — **Description de l'Afrique septentrionale,** texte arabe revu sur quatre manuscrits et publié par de Slane, seconde édition faite par le Gouvernement général de l'Algérie, 1 vol. in-8 de 20 + ٢١٢ pages, (Alger, Jourdan, 1911).

El-Bekri (Abou 'Obeïd) mort en 487 (1094 J.-C.), écrivit divers ouvrages géographiques, qui occupent une place importante parmi les productions de ce savant andalou. De ces ouvrages géographiques nous citerons seulement le Mo'djam, ou dictionnaire géographique, dont il existe des manuscrits à Leyde et à Milan notamment, et le *Kitâb el Masâlik oûa-l-Mamâlik* « *Livre des routes et des royaumes* ». Ce dernier et important ouvrage qui comptait plusieurs volumes est en partie perdu aujourd'hui. Du moins la partie concernant l'Afrique du Nord, qui existait en manuscrit, a été éditée, en texte arabe, par de Slane, en 1857 (Alger, imprimerie du Gouvernement), sous les auspices du maréchal Randon, gouverneur général de l'Algérie, avec le titre *Kitâb el-Moghrib fi dzikri bilâd Ifrîqïya oûa-l-Moghrib*. C'est cette publication que le Gouvernement vient de faire rééditer, et M. Cour, professeur à la Médersa de Tlemcen, a été chargé de ce travail, pour lequel il a apporté le soin le plus scrupuleux. L'édition de 1857 étant épuisée en librairie, le besoin d'une réédition de cet ouvrage se faisait depuis longtemps sentir. On ne peut donc qu'accueillir avec satisfaction cette seconde et meilleure édition. La traduction de cet ouvrage a paru dans le *Journal asiatique* de Paris (5e série, tom. XII à XIX) sous le titre : *Description de l'Afrique septentrionale*, par de Slane, et le tirage à part de cette traduction (Paris, 1859) est également épuisé. Il est à souhaiter que la traduction soit, elle aussi, éditée de nouveau et remise au point.

Dans la réédition du texte que nous annonçons par ces lignes, l'*erratum* qui figurait à la page 213 de la première édition a été supprimé et les corrections faites dans le texte. La pagination est restée la même, mais un grand nombre de rectifications ont été faites à l'*index* de la première édition, qui laissait passablement à désirer sous ce rapport. Ainsi on chercherait en vain à la page 88 — conformément à l'index de la première édition — le nom propre تاجرة et on le trouve en revanche à la page 80 (avec l'orthographe تاجرة et تاجرا) comme l'indique la deuxième édition, mais non la première.

L'endroit situé entre Aghmât et Fâs et connu sous le nom de ابواب عبد الخالق بن سى est indiqué dans la première édition à la page 145, alors qu'il est mentionné à la page 154, comme le porte la seconde édition. Arzeu (*Arzaou* aujourd'hui *Arzïou)* est indiqué à la page 80 de la première, alors qu'il est mentionné à la page 70, comme l'indique la seconde édition; il serait facile de multiplier les exemples pour manifester les importantes corrections ainsi faites.

Il est regrettable que dans cette nouvelle édition on n'ait pas écrit dans le texte les noms propres de lieux en caractères forts, ce qui aurait rendu les recherches plus rapides. Le type des caractères d'imprimerie est, lui aussi, un peu fin. On atténuerait considérablement la fatigue de la lecture des textes arabes, surtout à la lampe, si l'on adoptait, dans les éditions de textes de ce genre, un type de caractères plus gros, par exemple celui de l'édition Quatremère des *Prolégomènes d'Ibn Khaldoun.*

M. Gaudefroy-Demombynes. **Les Cent et une Nuits** traduites de l'arabe, 1 vol. in-8 de XV + 352 pages (Paris, Guilmoto. 1911).

M. Gaudefroy-Demombynes, professeur d'arabe à l'École des Langues orientales, a publié cette traduction d'après le texte arabe de quatre manuscrits maghribins. C'est la première fois qu'une traduction française est donnée de cet ouvrage, dont le texte arabe d'ailleurs n'a pas encore été publié.

Dans les *Cent et une Nuits*, il s'agit comme dans les *Mille et une Nuits* et les autres recueils analogues, de récits, contes et légendes, arabes par la langue, l'allure, la forme et l'esprit, mais qui, pour le fond, sont presque tous d'origine étrangère. Tous ces contes qui, depuis des siècles, ont fait la joie des réunions dans les villes de l'Islâm, ont été en vérité plus ou moins modifiés, arrangés par les conteurs. De sorte que leur texte, écrit à diverses époques et en des lieux différents n'est pas unique dans sa forme ou dans les détails qu'il donne.

Un roi de l'Inde ayant surpris son épouse favorite le trompant avec un nègre, la fit tuer ainsi que toutes les femmes de son sérail et renonça désormais aux femmes. Mais au bout de quelque temps « il reprit goût aux femmes et résolut de ne garder chacune que pendant une seule nuit et de la faire tuer aux premiers rayons du jour; il en usa ainsi avec toutes les filles de ses officiers. »

Or, ce roi avait un vizir, père de deux filles, Dinazarde et Chéhrazade. Dinazarde ayant été demandée au vizir par le roi, Chéhrazade dit à son père de répondre que ses deux filles ne pouvaient vivre séparées et de les lui offrir toutes deux, afin qu'il eut l'une d'elles pour une nuit et l'autre pour le lendemain.

Le roi ayant accepté, il en fut ainsi fait et le roi passa la première nuit avec Dinazarde. Au matin, au moment où le roi avait coutume de faire mettre à mort son épouse, Dinazarde appela sa sœur et lui demanda de raconter au roi « une des belles histoires » qu'elle connaissait. Chéhrazade commença donc une histoire. L'heure de tuer son épouse étant passée, le roi se rendit à ses occupations habituelles après avoir enfermé sa femme. La seconde nuit se passa comme la première, et quand le roi se réveilla, Dinazarde appela encore sa sœur, qui continua le récit commencé la veille. Les jours et les nuits se succèdent ainsi et Chéhrazade raconte toujours au roi quelque nouvelle et séduisante histoire. Enfin après la cent-unième nuit, le roi est heureux d'apprendre que sa jeune femme est enceinte et lui accorde la vie ainsi qu'à sa sœur. Tel est le cadre de ce recueil.

Certains contes qui y figurent se retrouvent également avec des variantes, dans les *Mille et une Nuits*. Aussi M. G.-D. n'a-t-il pas manqué de comparer les versions des contes qu'il a traduits à celles que donnent les *Mille et une Nuits* et les recueils de cette nature. Il a indiqué dans les notes ces variantes ainsi que celles qu'offraient les divers manuscrits dont il s'est servi. C'est ainsi qu'il a établi pour les contes communs aux deux recueils « que le texte des *Cent et une Nuits* diffère singulièrement de celui des *Mille et un Nuits* et qu'il est toujours plus que lui, proches des contes semblables de l'Inde » (p. xv)

Toutes les fois que des éclaircissements étaient utiles pour l'intelligence d'un thème, la connaissance de ses origines, de ses parentés et de ses transformations, M. G.-D. les a donnés dans ses notes, avec une grande sûreté de documentation et une grande connaissance de la bibliographie du sujet. Il s'est gardé de répéter ce qui avait été dit avant lui sur telle ou telle légende des *Mille et Une Nuits* par les folkloristes et les arabisants qui l'avaient étudiée déjà, se bornant dans ce cas, à citer leurs travaux. M. G.-D. ne s'est pas borné à traduire de l'arabe ; il a apporté dans son travail cet esprit scientifique qui fait de son livre, grâce aux notes qu'il renferme, un instrument précieux pour ceux qui étudient la littérature arabe dans sa forme populaire. Quant à la traduction elle-même, qui a d'abord le mérite d'être fidèle, elle est écrite dans un style dont la pureté ne le cède en rien à l'élégance, dans un langage souple, pittoresque et attachant. Le traducteur a eu le talent de rendre l'image orientale, le trait d'esprit, la boutade, avec un rare bonheur d'expression.

Aussi bien, si l'orientaliste et le savant ne peuvent manquer de rencontrer de l'intérêt à la lecture des *Cent et Une Nuits*, le public amateur des récits arabes et des produits de l'imagination orientale y trouvera également son compte.

TALEB ALDESSELEM. — **L'organisation financière de l'empire marocain** 1 vol. in-8 de 210 pages (Paris, Emile Larose, éditeur, 1911)

Ce livre est le sujet de thèse qui a valu à l'auteur le grade de docteur en droit. C'est là vraiment un sujet d'actualité, au moment où le problème marocain se pose d'une mânière décisive devant le monde civilisé et plus spécialement devant la France.

Etudier le régime financier au Maroc c'est toucher à un point particulièrement intéressant du régime gouvernemental et c'est très justement que M. Brives, avec son expérience des choses marocaines, a dit à propos de l'impôt : « Ce simple mot résume « toute la politique intérieure du Maroc. C'est lui qui est la « cause de toutes les luttes, de tous les pillages, et partant de « toutes les ruines qui s'accumulent d'années en années sur ce « beau pays. La seule préoccupation du marocain est de s'y « soustraire. Les besoins du Maghzen inquiètent peu le maro- « cain, qui tient à garder pour lui les douros péniblement acquis. » (1)

Dans une préface de 24 pages, M. T. expose la situation actuelle du Maroc demeuré barbare et sans maître écouté, en face du monde civilisé. A quoi tient l'anarchie qui règne dans ce pays ? L'Islâm en serait-il la cause principale ? A ce propos, M. T. entre dans une assez longue dissertation, appuyée de citations, pour montrer que l'Islâm tint au Moyen-Age la tête de la civilisation occidentale. Les Jeunes Turcs , les Jeunes Egyptiens, les Jeunes Tunisiens, ajoute-t-il, n'entrent-ils pas dans la voie des réformes hardies et du progrès certain malgré qu'ils soient musulmans ? Personne ne saurait contester cette constatation. Mais M. T. pense voir dans la tolérance dont les musulmans ont fait preuve vis-à-vis des chrétiens et des juifs les causes véritables de la décadence de la civilisation musulmane. Je suis bien loin de partager cet avis, et l'on verra tout-à-l'heure que M. T. lui-même, dans sa conclusion, préconise l'intervention de la France au Maroc pour relever ce malheureux pays. Quant à moi je ne connais pas d'exemple dans l'histoire que la tolérance religieuse ait amené la ruine d'un empire. Au reste, en ce qui concerne spécialement le Maroc dans ces derniers siècles, depuis la fondation de l'empire des chérifs surtout, on jouit du spectacle d'un fanatisme étroit chez le peuple et chez le Sultan. Le regain de fanatisme que l'on constate vers les débuts du XVIe siècle peut s'expliquer d'ailleurs par les conquêtes des Portugais sur les côtes marocaines de l'Océan et des Espagnols sur celles de la Méditerranée. L'opposition violente de deux religions sur un même sol amène des deux côtés la

---

(1) A. BRIVES. — *Une page d'histoire marocaine*, dans le *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*, 1911, 1er trimestre, page 2.

réaction et l'intolérance. L'invasion des côtes marocaines par le chrétien a provoqué une explosion de fanatisme musulman ; elle a engendré les confréries religieuses et a produit une islamisation active et étroite de la Berbérie entière et particulièrement du Maroc.

On voit donc que — au moins pour le Maroc — ce n'est pas la tolérance religieuse qui aurait causé la ruine de la civilisation.

Les musulmans qui se sont élevés quelque peu vers le progrès matériel et intellectuel, sont ceux qui, comme les Turcs et les Egyptiens ont été pénétrés par les Européens et ont subi l'influence de ceux-ci, par le contact et par l'exemple. Chez eux l'élite de la société a cherché à comprendre la civilisation occidentale, à s'inspirer de nos méthodes de travail, à s'imprégner de notre science en venant dans les Universités européennes recevoir l'instruction, en fondant des journaux et des revues sur le modèle des nôtres, en renseignant, par tous les moyens, le peuple sur ce qui se passe au dehors.

Le Maroc n'a rien fait de semblable. Au contraire, il s'est systématiquement fermé à toute pénétration étrangère de quelque nature qu'elle soit, il s'est endormi dans cette ignorance des choses et des hommes du dehors, redoutant avec une crainte quasi-superstitieuse — *timeo Danaos et dona ferentes* — l'introduction de tout ce que l'étranger — c'est-à-dire l'ennemi — s'offrait à lui apporter.

Voilà je crois les vraies causes de l'état d'affaissement actuel de l'empire du Maroc.

Le Sultan d'aujourd'hui l'a peut-être compris ? L'entrée des Français à Fez est un événement capital dans l'histoire du Maroc. Et Moulaye Hâfid, dans le désir de protéger sa personne et son trône contre ses sujets révoltés, a fait entrer d'une manière décisive le problème marocain dans une phase nouvelle en appelant les Français au secours de sa capitale. L'ère des transformations a sonné pour l'Empire des Chérifs et, sous la protection des canons français, les réformes sérieuses vont enfin commencer dans la paix.

Au moment même où un nouveau régime va s'établir au Maroc, il est donc particulièrement intéressant d'avoir l'exposé tracé par M. T. du régime financier marocain sous ce qu'on pourrait appeler « l'ancien régime. »

M. T. termine sa préface en constatant que l'on sait fort peu de chose du Maroc, demeuré fermé jusqu'à ce jour. On ignore le chiffre approximatif de ses habitants : sept millions selon les uns, trente millions selon d'autres. Les Marocains sont musulmans de nom, mais en fait, ils ne respectent guère de l'Islâm, que le jeûne du ramadan. C'est comme nos bédouins d'Algérie. L'organisation sociale présente quelque chose de féodal. Des caïds — à peu près indépendants dans le Bled-es-Siba — sont à la tête des fractions territoriales du pays ; ils sont

plus ou moins fidèles au sultan, considéré bien plus comme chef spirituel que comme un suzerain temporel.

Après cette préface, M. T. entre dans son sujet. Son étude de l'organisation financière au Maroc est divisée en trois parties : 1° les impôts coraniques ; 2° les impôts marocains et l'organisation actuelle des finances de l'Empire marocain; 3° les réformes introduites dans le pays par les Sultans et par l'Europe.

A propos des impôts coraniques, pourquoi écrire *zakkat*, l'impôt appelé *zakât*, avec deux *k*, ce qui rappelle l'orthographe fautive adoptée par l'administration algérienne pour l'impôt dit *zekkat*, et qui n'a rien de commun avec l'impôt coranique du même nom.

Dans l'étude des impôts marocains qui constitue la deuxième partie de l'ouvrage, M. T. commence par dire qu'il ne s'agit que des impôts du territoire soumis au sultan ou Bled el-Maghzen, car le pays dit insoumis, ou Bled es-Siba ne paye pas d'impôts réguliers.

Dans le premier chapitre de cette deuxième partie, M. T. a retracé l'historique des impôts au Maroc depuis les Idrissites. Il a fait de larges emprunts à l'excellent article de M. Michaux-Bellaire sur *L'organisation des finances au Maroc* (dans le vol. XI, n° II, p. 171 à 251 des *Archives marocaines*).

Le second chapitre indique quels impôts sont actuellement payés, parmi ceux qui ont un caractère réellement religieux et montre comment la *hadiya*, ou simple cadeau fait par les tribus au sultan à l'occasion des trois grandes fêtes annuelles de l'Islâm, est devenu une obligation pour elles. Cette hadiya est l'occasion pour les caïds de réaliser de beaux bénéfices, et la part qu'ils s'adjugent dans la *hadiya* est bien plus forte que celle qu'ils abandonnent au Sultan. Mais la prévarication et le vol sont obligatoires chez des fonctionnaires qui ont une charge non rétribuée et qu'ils achètent au Sultan qui les nomme.

Le chapitre IIIe passe en revue les impôts administratifs, qui sont : les droits perçus par les douanes, les octrois ou leurs analogues (droits de porte), par la régie sur les tabacs, kîf et opium, les taxes de consommation ou *meks*, qui sont des droits de place payés sur les marchés et dans les ports, les droits d'octroi spéciaux à la ville de Fez et qu'on nomme *Achar Fondoq En-Nedjjârîn*.

Dans le chapitre IV, M. T. a classé les impôts de souveraineté ou redevances : 1° la *naïba*, sorte d'impôt foncier sur certaines terres; 2° la *harka*, contribution en hommes pour les expéditions guerrières ; elle frappe les tribus de *naïba ;* la *ghorama* ou remboursement par les tribus des animaux (bêtes de charge et de bât) appartenant au Sultan et qui périssent pendant que l'entretien de ces animaux est à la charge de la tribu ; 4° la *dhaïra*, amende infligée par les caïds à leurs administrés ; 5° la *sokhra*, remboursement, par les intéressés, à un fonctionnaire, de ses

frais de déplacement et de transport pour une enquête ou une affaire de service ; 6° la *mouna* qui est l'obligation de nourriture à servir à tout fonctionnaire de passage dans la tribu, ainsi qu'aux gens de sa suite et à leurs bêtes.

Les chorfa ou descendants du Prophète sont exempts de la plupart des impôts.

M. T. dans le chapitre V essaie de jeter un peu de lumière sur le budget, ou plutôt sur la distribution du produit des recettes et sur les dépenses dans ce pays où aucune prévision des recettes ou des dépenses n'est faite à l'avance et où l'on vit au jour le jour. Il est amené ainsi à étudier le fonctionnement du *Bît el-Mâl* des Croyants ou Trésor public, du Trésor de Dar Adyil, qui reçoit les droits de marché, de portes et tabacs et dont l'affectation s'applique à certaines dépenses, et enfin du Trésor particulier du Sultan, qui est alimenté avec les revenus des deux caisses précédentes.

Cette IIe partie du livre se termine par une bonne étude de la monnaie marocaine.

La IIIe partie est occupée par l'historique des réformes introduites au Maroc par certains Sultans et par l'Europe. Elle est divisée elle-même en deux chapitres, dont le premier va jusqu'à la conférence d'Algésiras et le second comprend les réformes provoquées par cette conférence, notamment les statuts de la concession d'une Banque d'Etat.

Dans sa conclusion, M. T. montre qu'en somme, toute l'organisation financière du Maroc repose sur l'arbitraire des Sultans et le bon plaisir de fonctionnaires prévaricateurs. Selon l'auteur, il faudrait former au Maroc une élite intellectuelle, dans les Ecoles françaises d'enseignement secondaire et supérieur, procéder par voie de réformes successives et substituer des fonctionnaires instruits et honnêtes à ceux actuellement en fonctions, réorganiser enfin l'armée qui assurera l'ordre.

La réorganisation de l'administration et des finances au Maroc, ajoute M. T., ne peut se faire qu'avec le secours d'une nation européenne, et la seule nation capable d'y faire œuvre utile est la France, dont la politique musulmane est animée de tolérance et d'humanité.

Ajoutons, pour être complet, que la lecture de cet ouvrage nous a permis de relever quelques négligences de style et des fautes d'impression, qu'une correction plus attentive des épreuves d'imprimerie aurait évitées. Je me bornerai à signaler à la page 71 par exemple: une négation oubliée à la 3e ligne en haut, une erreur de nom au milieu de la page où l'on doit lire *Almohades* au lieu de *Almoravides* et rétablir le chiffre (VIe) du siècle de l'hégire qui a été omis ; on corrigera enfin à cette même page, à la 7e ligne avant la fin, l'orthographe (Tînmelel ou Tînmal au lieu de Tiumelet) du nom de la résidence du Mahdi Ibn Toumert.

En somme, l'étude de M. T. est une bonne mise au point de ce que l'on peut connaître du régime financier dans l'empire du Maroc. C'est un travail consciencieux et utile. Il est à souhaiter que l'auteur, actuellement avocat à Tlemcen, trouve sur les loisirs que lui laissera sa profession, le temps d'entreprendre de nouvelles études sur la société musulmane. Il est, par les connaissances qu'il a acquises, par sa méthode de travail, par sa qualité de musulman, en excellente position pour faire de l'information sérieuse et produire des travaux de valeur.

Nehlil. — **Notice sur les tribus de la région de Debdou**, dans le *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger*, 1er trim. 1911, p. 40 à 67).

L'auteur, en sa qualité d'interprète militaire, a parcouru le pays en tous sens, avec le lieutenant-colonel Féraud, pour gagner à notre cause les tribus de la région de Debdou et leur donner confiance en nous. M. Nehlil était bien placé pour bien voir ; il était aussi très bien outillé pour bien entendre, car il parle et comprend avec une égale facilité le berbère et l'arabe. Ajoutons que ce jeune interprète de l'Armée d'Afrique a toujours consacré à l'étude la plus grande partie des loisirs que lui laisse sa profession ; il est parfaitement préparé pour étudier les populations de ce pays.

M. Nehlil commence par retracer l'histoire de Debdou et des tribus de la région, tantôt soumises aux rois de Fez, tantôt aux sultans de Tlemcen, jusque vers la fin du xvie siècle, époque à laquelle Debdou fut annexée à l'empire des Chérifs ; mais se trouvant loin de la capitale, Debdou est à peu près totalement indépendante depuis bien des années.

On sait que les dernières opérations des troupes françaises du général Toutée (avril-mai 1911) ont placé Debdou sous la surveillance effective de la police française. Une petite garnison française occupe aujourd'hui la place.

Les populations de la région de Debdou sont principalement berbères et sédentaires ; elle habitent dans des maisons de pierre groupées en villages ou *qçour ;* les tentes sont très rares dans le pays.

Après ces considérations générales, M. Nehlil décrit Debdou qui est un *qçar* de quatre cents maisons, entouré de jardins, avec une mosquée et douze synagogues. Le commerce se fait par les juifs, qui y sont très nombreux ; et ce commerce est très actif, très important avec l'Algérie et Melilla.

Avec la même sûreté d'information et la même précision dans ses renseignements, M. Nehlil passe en revue successivement tous les villages, toutes les agglomérations du massif montagneux de Debdou. Les indications fournies ainsi sur la société,

la religion, le genre de vie, le commerce et l'industrie de ces populations sont précieuses; elles sont toutefois trop sommaires. Il est regrettable que la brièveté que nécessite une simple note de ce genre, n'ait pas permis à l'auteur d'entrer dans plus de détails. M. Nehlil est tout désigné pour écrire une excellente monographie dont l'article signalé ici ne trace que le cadre. Nul n'est plus qualifié que lui pour achever cette étude et la mener à bien. Aussi, espérons-nous qu'il voudra bien publier un jour les notes qu'il a conservées sur la région de Debdou et nous renseigner complètement sur un pays et sur des populations qui nous intéressent d'autant plus que la domination française y est aujourd'hui établie pour longtemps.

Capitaine Victor Piquet. — **Campagnes d'Afrique (1830-1910) : Algérie-Tunisie-Maroc,** avec 4 cartes et une préface de M. Messimy, député, 1 vol. in-8 de 333 pages (Paris, Charles Lavauzelle)

J'ai rendu compte à cette place (*Bulletin de juin 1910*) du premier ouvrage de M. V. Piquet sur l'Afrique du Nord. L'auteur consacre un second livre à ce pays. Son premier ouvrage s'arrêtait à la conquête d'Alger par la France en 1830; le second est en quelque sorte la continuation du premier, mais il est beaucoup plus intéressant et plus original. C'est en effet la première fois que l'on fait en un volume le tableau d'ensemble des opérations diplomatiques et militaires dont l'Algérie, la Tunisie et le Maroc ont été le théâtre dans ces quatre-vingts dernières années.

Fidèle à son sage principe, M. Piquet n'a pas séparé l'histoire des trois États qui se partagent aujourd'hui l'Afrique mineure dans la partie que l'on appelait *Maghrib* au Moyen-Age. La prépondérance de la France dans ces régions y est nettement mise en lumière. Cette suprématie de la France est le résultat nécessaire des sacrifices d'hommes et d'argent qu'elle y a fait depuis près d'un siècle et de la correction de son attitude vis-à-vis des musulmans. On peut dire hardiment aujourd'hui, comme le permet la longue expérience de quatre-vingts années tant de conquête que d'occupation sans soulèvements importants — je laisse de côté la révolte de Mokrani dont les causes sont bien exposées par M. Piquet (p. 114 et suiv.) et sont tout spéciales — que les musulmans algériens acceptent sans trop de regret notre domination et sont de plus en plus préparés à nous donner une collaboration plus confiante et plus utile dans la mise en valeur de cette colonie.

Le nouveau livre de M. Piquet n'est pas seulement, comme le titre semblerait l'indiquer, un exposé des opérations militaires effectuées dans l'Afrique du Nord jusqu'en 1910 depuis la

conquête d'Alger. L'auteur a cherché à mettre en lumière notre action administrative, politique et diplomatique dans ces pays et à tirer pour le présent et l'avenir un enseignement puisé dans le passé. Il y a parfaitement réussi. Il a fait ressortir sans parti-pris les fautes commises et en a recherché les causes. Il a montré notamment comment pendant longtemps les difficultés de la conquête du pays avaient tenu aux hésitations de la Métropole et du Parlement. On n'envoyait pas assez de troupes aux généraux pour leur permettre d'étouffer dès le début les moindres soulèvements et pour faire face aux ennemis qui s'offraient à eux.

La conclusion qui s'impose c'est que l'on ne saurait recommencer dans des régions, comme les différentes parties du Maroc dans lesquelles nous avons mission d'assurer l'ordre, le système des « petits paquets ». Envoyer une poignée d'hommes montrer à des rebelles comment des soldats français savent mourir est une action vaine. Ce qu'il faut, c'est maintenir le respect de notre drapeau. Au Maroc, comme ailleurs, on imposera le calme par la crainte salutaire qu'inspire la présence de forces suffisantes contre lesquelles toute attaque serait inutile et dangereuse. C'est ce qu'avaient déjà préconisé les Lamoricière et les Cavaignac, et ce qu'avait très sagement mis en pratique le général Lyautey dans la région marocaine où il avait mission d'assurer l'ordre, de là les résultats heureux obtenus sans violence brutale et à peu près sans effusion de sang. Telle est la vraie pénétration pacifique : elle consiste à développer le commerce et la mise en valeur du sol dans la sécurité du lendemain assurée par la présence de baïonnettes assez nombreuses.

La lecture de tout ce livre dans lequel la clarté de l'exposition, la netteté des vues sont alliées à la pureté du style, est réellement attachante et instructive et l'on se plaira à reconnaître que l'auteur a tiré un bon parti des travaux de ses devanciers, des documents militaires et diplomatiques qu'il a consultés et dont il a souvent donné d'intéressants extraits.

M. V. Piquet est un partisan convaincu du service militaire des musulmans d'Algérie. Dans sa conclusion, au chapitre VII sur « l'armée d'Afrique » il fait un parallèle entre la Tunisie et l'Algérie au point de vue du recrutement militaire et il pense que ce qui se fait là pourrait être réalisé ici. Je ne veux pas insister sur cette question qui est actuellement à l'étude et dont toute la presse des deux côtés de la Méditerranée s'est occupée et s'occupera encore. Je pense cependant qu'en matière de recrutement des indigènes, on ne saurait pour l'Algérie, terre française, faire état de ce qui se passe en Tunisie, terre d'Islâm sous le gouvernement du Bey. L'impôt du sang chez nos indigènes algériens, qui ne sont pas citoyens français, ne l'oublions pas, et qui paient déjà des impôts spéciaux, demande, semble-t-

il en équité, comme corollaire, la collation — à ceux qui le paieront — des droits de citoyens. Nul ne songe pour l'instant à une naturalisation en masse des musulmans d'Algérie, même en laissant pour eux le droit musulman régir les questions de droit civil relatives au statut personnel. Mais la naturalisation française, à condition de respecter la loi musulmane, serait bien accueillie par tous les musulmans instruits dans nos écoles qui comprennent l'importance de l'exercice des droits de citoyen. Ils verraient dans cette mesure le désir sincère de la France de les rapprocher de nous, d'en faire nos égaux, de les amener à nous par une collaboration plus intime au développement de notre puissance. Ils exerceraient leurs droits de citoyens tout aussi bien que les naturalisés par la loi du 26 juin 1889 ou par le décret du 24 octobre 1870. (1)

Alfred Bel.

Souvenirs de Casablanca, par le capitaine Paul Azan. — Préface du général d'Amade — Un volume in-8, illustré de 173 photographies de l'auteur et de 4 cartes, broché, 15 francs; cartonné toile, 20 francs. (Hachette et Cie, Paris.)

A l'heure où le problème marocain occupe le monde entier, ces *Souvenirs de Casablanca* sont véritablement le livre du jour.

C'est en un style précis, alerte et vibrant, la conquête et la pacification de la Chaouïa par le général d'Amade. L'entrain, le dévouement, la bravoure de notre belle armée d'Afrique y apparaissent à chaque page, donnant ainsi à tous une grande leçon de courage et d'énergie.

Des photographies saisissantes, dont beaucoup ont été prises en plein combat, sous le feu de l'ennemi, font de ce récit le plus vivant tableau de la guerre moderne.

---

(1) Ces lignes ont été écrites en mars 1911, mais elles n'ont pu trouver place dans les numéros précédents de ce *Bulletin*.

(*N. D. L. R.*)

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

de la Société de "Géographie et d'Archéologie d'Oran"

SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

du 5 Juillet 1911

Le lundi trois juillet mil neuf cent onze, à cinq heures et demie de relevée, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, dûment convoqués, se sont réunis au local de la Société, sous la présidence de M. le docteur Gasser, président.

Etaient présents : MM. Gasser, Doumergue, Flahault, Pock, Tournier, Engel, Dangles, Déchaud, Pellet, Sandras, Bérenger, Pontet, Lemoisson, Levain.

S'étaient fait excuser : MM. l'abbé Fabre, de Pachtère, Pousseur, René-Leclerc, Pérez, Arambourg.

Étaient absents : MM. Jullian, Roux-Freissineng, Caudrillier.

Le procès-verbal de la séance du 12 juin est lu et adopté.

Sont admis comme membres titulaires : MM. Hummel Edouard, Anduze, de Flotte de Roquevaire, Jouhaud, qui avaient été présentés dans la dernière séance.

Le Président dépose un exemplaire d'une *Note sur une inscription de Habous du Musée de Tlemcen*, par M. Alfred Bel, qui a paru dans le *Bulletin Archéologique de Paris*. Le Comité remercie l'auteur pour son don à la bibliothèque.

Le Président de la *Société de Géographie de Roubaix* nous envoie une nouvelle circulaire d'invitation pour le XXXe Congrès National des Sociétés Françaises de Géographie, qui se tiendra à Roubaix du 29 juillet au 5 août de cette année.

M. Cagnat a avisé le Dr Gasser que, sur sa proposition, l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, dans sa séance du 16 juin dernier, a décerné à notre Société, la médaille Paul Blanchet. Cette médaille est attribuée tous les ans, depuis 1908,

à une découverte ou à une œuvre intéressant l'histoire, la géographie ou l'archéologie de l'Afrique du Nord.

Le Comité remercie bien vivement l'éminent académicien de sa bienveillante intervention ; il décide d'attendre la notification officielle pour fêter l'attribution à notre Société de cette précieuse récompense.

La prochaine séance aura lieu le lundi 2 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à six heures.

Le Secrétaire général,
Signé : P. ENGEL.

Le Président,
Signé : J. GASSER.

AVIS DE CONGRÈS

Le *Cinquantième Congrès des Sociétés savantes de de Paris et des départements* s'ouvrira à la Sorbonne mardi 9 avril 1912, à 2 heures.

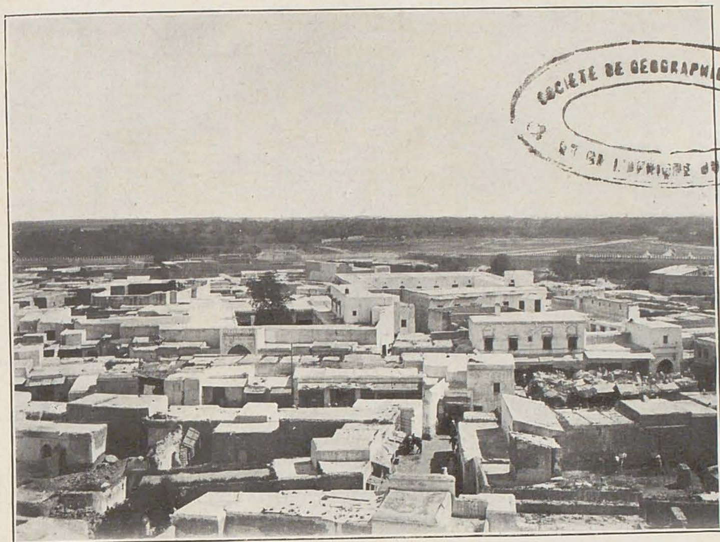
Les manuscrits devront être adressés *avant le 31 janvier 1912, au bureau de la Direction de l'enseignement supérieur.*

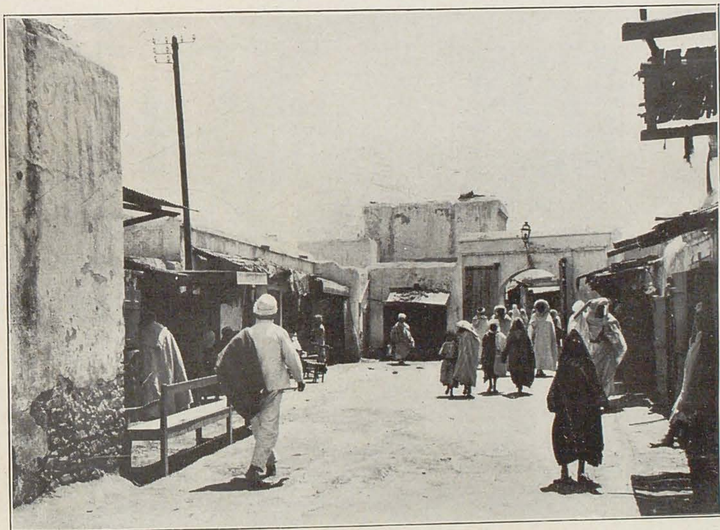
Comme les années précédentes, les lettres d'invitation donneront droit au transport à tarif réduit.

MM. les Sociétaires pourront prendre connaissance du programme soit à la Bibliothèque, soit chez M. Engel, secrétaire général, boulevard National, 32, Oran.

Le Secrétaire général,

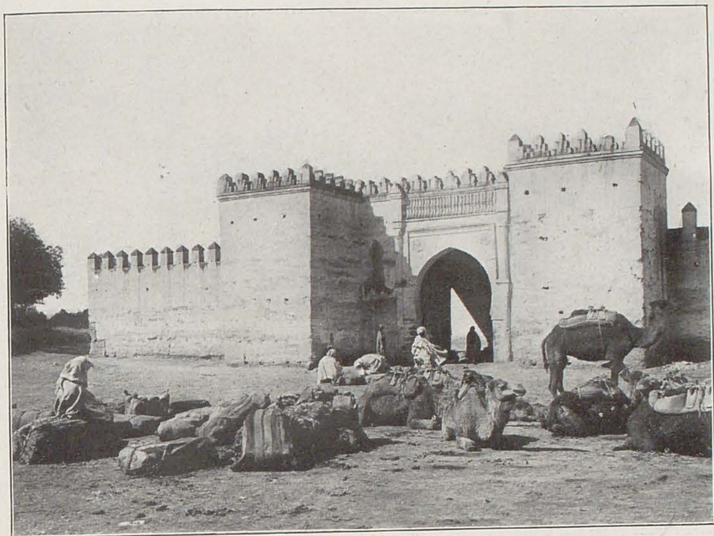
P. ENGEL.





1. — La partie N.-E. d'OUDJDA : Vue du minaret de la grande mosquée

2. — OUDJDA : La rue des souks.

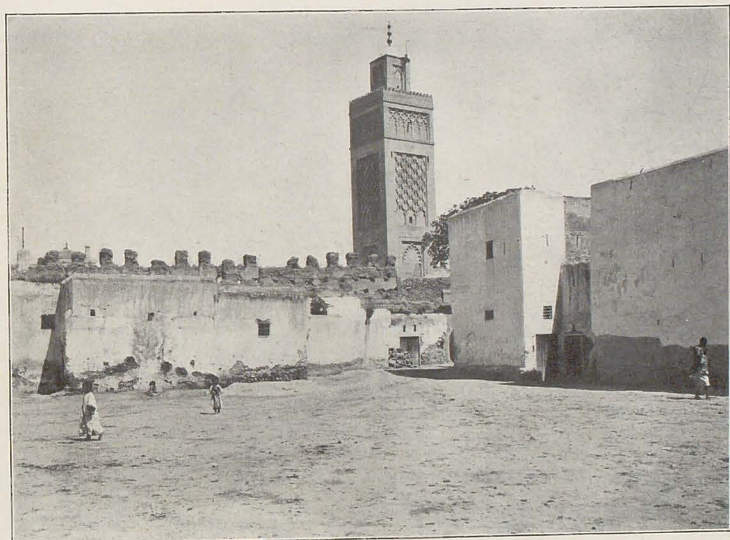




1. — OUDJDA : Bab Sidi Abd el Ouahab.

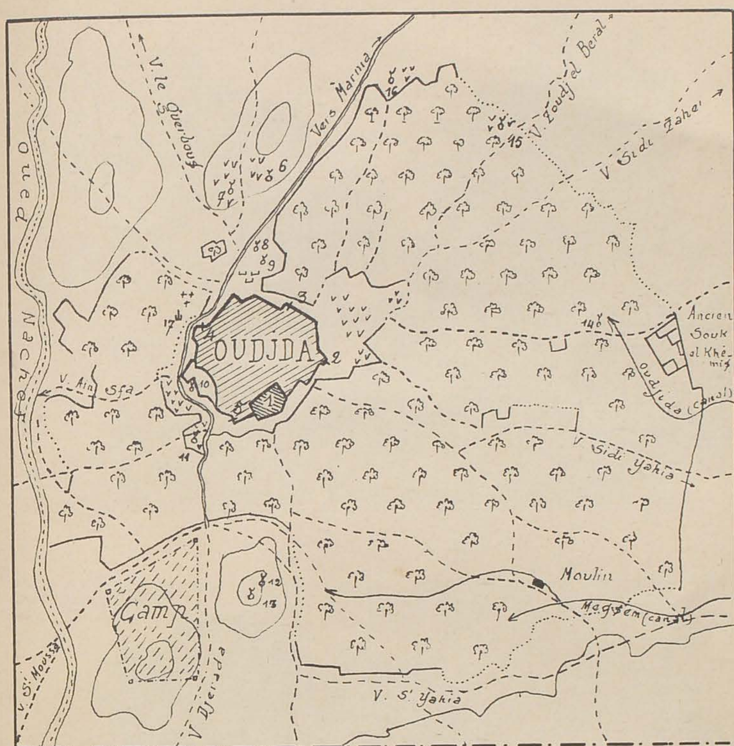
2. — Les vieux remparts de la kasba.





1. — OUDJDA : Une porte de l'ancienne enceinte *(Bab Sidi Zian)*.

2. — Place de la kasba et minaret.



Oudjda-Jardins.

(D'après un levé au $\frac{1}{10000^e}$ du lieutenant Pronis du 2e Zouaves)

Echelle $\frac{1}{35.000^e}$

++ Cimetière français   ᵥᵛ Cimetières musulmans   ⊔⊔ Cimetière Juif

1. Kasba
2. Bab. Sidi Abd el Ouahab
3. — Oulad Amrane
4. — el Khemis.
5. — el Gharbi
6. Haouch Sid el Hadj Moh. b. Omar et Md Rechid
7. Koubba Sidi Mokhtar bel Mahdi
8. Haouita Sidi Aacem
9. Koubba Sidi Mohamed ben Ziane
10. Haouita Sidi Chafi
11. — El Hadj el Maddani
12. — Aissa
13. — Sidi Ab. el Kader el Djilani
14. Koubba Sidi Mohamed ben Chekroun
15. Koubba Sidi Driss
16. — St Toumi
17. Tombe de Rebbi Haiem Amouyal





1. — OUDJDA : RUELLE ET CANAL DU MOULIN DANS L'OLIVERAIE.
2. — LA RIVIÈRE DE SIDI YAHIA PRÈS D'OUDJDA.

34e ANNÉE

TOME XXXI

FASCICULE CXXIX (4e TRIM.)

DÉCEMBRE 1911.

Bulletin Trimestriel

de la

Société de Géographie

et

d'Archéologie

d'Oran



ORAN

L. FOUQUE, éditeur

Rue Thuillier, 4

SOMMAIRE

La Société n'est pas responsable des opinions émises par les auteurs dont les travaux sont insérés dans le bulletin.

OUDJDA ET L'AMALAT

(*Suite*)

CHAPITRE III

La période des dynasties berbères musulmanes

LA FONDATION D'OUDJDA PAR LES MAGHRAOUA ;
LEURS LUTTES AVEC LES BENI IFRENE

Après leur défaite par les Sanhadja, les Maghraoua et Beni Ifrene furent rejetés dans l'Ouest ; les Sanhadja étendirent leur influence sur l'Oranie. La grande tribu zénète des Beni Ouacine, qui s'était avancée par le désert jusqu'à la haute Moulouya, était sur le point de pénétrer dans le Tell, pendant que les débris des Zénètes Maghraoua gagnaient du terrain du côté de Fez. Les Omeïades d'Espagne intervinrent alors au Magreb et renversèrent les derniers Edrissites ; avec leur appui, la prépondérance des Maghraoua s'établit définitivement à Fez, vers 970, sous un de leurs chefs Ziri ben Attia. En 979, Bologguine, des Sanhadja, se jeta sur l'Ouest avec une armée considérable, il traversa la Moulouya et alla jusqu'à Fez sans coup férir ; il continua à guerroyer au Magreb, mais, en 984, il mourut près de Tlemcen.

Ziri ben Attia, le chef des Maghraoua, devenu tout puissant, s'installa fortement à Fez, d'où il expulsa les Beni Ifrene. Les Omeïades lui ayant donné le commandement des deux Magrebs, il s'empara de Tlemcen et de tout le pays jusqu'à Tahert ; il régna plutôt en prince indépendant. En 994, Ziri ben Attia bâtit, près de l'oued Isly et sur la route de Tlemcen à Fez, la ville d'Oudjda, dont il voulait faire un lieu de retraite en cas de revers. Il fit élever des murs d'enceinte et une kasba et, en août, dès que les portes eurent été mises en place, il y transporta tous ses trésors et s'y établit avec sa famille, sa cour, les troupes de sa maison et son armée. Oudjda devint la capitale de ses États, il en donna le commandement à un de ses parents.

Ziri ben Attia rompit ensuite avec les Omeïades et lutta contre eux ; battu et blessé en 998, il dut se réfugier au désert. Après sa guérison, il revint attaquer les Sanhadja

du Magreb central, puis, en l'an 1000, il se réconcilia avec les Omeïades.

El Moaz succéda à son père Ziri ben Attia et fut nommé gouverneur du Magreb. Pendant le commandement de ce prince, des Beni Ifrene restés dans le Magreb central se rallièrent à Tlemcen, d'où ils étendirent leur autorité ; Oudjda passa sous leur domination.

Sous Hamama ben el Moaz, petit-fils de Ziri ben Attia, les Beni Ifrene, aidés par d'autres Zénètes, défirent l'armée des Maghraoua en 1033 dans un sanglant combat sous les murs de Fez dont ils s'emparèrent. Hamama ben el Moaz fut obligé de fuir ; il se réfugia à Oudjda où il ne resta qu'un an. Se voyant successivement abandonné par ses soldats et ses compagnons, il alla à Tunis ; revenu en 1040 à la tête des Maghraoua, il chassa de Fez son compétiteur Temime ben Zemmour el Ifreni.

Vers 1049, les Beni Ifrene avaient le pouvoir à Tlemcen et dans les environs et les Maghraoua à Fez, où les descendants de Ziri ben Attia achevaient d'user leurs forces dans des luttes intestines. Les Mediouna, Koumia et Maghila des Beni Fatene de la famille Sanhadja, qui auparavant occupaient le territoire compris entre le Chélif et la Moulouya, avaient été refoulés par les Zénètes ; ces fractions étaient cantonnées au nord-ouest de Tlemcen, jusqu'à la Moulouya.

C'est à ce moment que se produisit l'invasion de l'Afrique par les Arabes. Les deux grandes tribus de Hilal ben Amer et de Soleïm ben Mansour, que les khalifas d'Orient avaient transportées en masse en Égypte à cause de leurs brigandages, ayant créé de nouveaux embarras, on les lança, pour s'en défaire, sur le Magreb; elles allaient y constituer un nouvel élément de désordre. Ces tribus émigrèrent donc ; elles ne comprenaient certainement pas plus de 200 à 250.000 âmes. Une première troupe de guerriers arabes envahit le pays de Barca, différentes fractions s'établirent ensuite en Tripolitaine, pendant que les Hilaliens Makil et Athbedj se dirigeaient sur l'Ouest, où ils continuèrent à s'avancer plus tard en refoulant les Zénètes (1).

---

(1) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. I, pp. 371 à 401, T. II, pp. 1 à 20. — *Etablissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, pp. 121, 133, 137 à 156. — IBN KHALDOUN, T. III, p. 243. — *Kartas*, pp. 144, 150 à 152. — MOHAMMED ABOU RAS, p. 45.

LES ALMORAVIDES SE RENDENT MAITRES D'OUDJDA ET DES CONTRÉES VOISINES

Au commencement de la seconde moitié du XIe siècle, Ibn Yacine alla prêcher les Sanhadja au litham (voile) et fonda un couvent sur le Haut Niger ; les adeptes de cette secte malékite reçurent le nom d'El Merabtine (les marabouts), dont on a fait par corruption Almoravides. Le nombre des disciples grandit rapidement, ce qui les engagea à faire la guerre ; ils se portèrent sur le Drâa, puis sur le Sous et de là pénétrèrent au centre du Magreb.

Youcef ben Tachefine, resté le seul chef des Almoravides, s'empara de tout le pays jusqu'à la Moulouya en une dizaine d'années de guerres. En 1079 (1), il conquit la ville d'Oudjda et les montagnes des Beni Snassen et s'empara de Tlemcen où étaient réfugiés les derniers Maghraoua et Beni Ifrene ; il en fit tuer le gouverneur et massacrer la garnison. Une fois maître d'une grande partie du Magreb, Youcef ben Tachefine porta ses armes en Espagne.

En 1102, le souverain hammadite de Bougie, El Mansour, vint saccager Tlemcen pour se venger des Almoravides ; il était suivi d'une foule d'Arabes qu'il eut beaucoup de peine à ramener dans l'Est. Les Almoravides ne devaient d'ailleurs pas tarder à être dépossédés de la plupart de leurs conquêtes par une nouvelle dynastie, celle des Almohades (2).

LES ALMOHADES SUPPLANTENT LES ALMORAVIDES

Un jeune berbère, nommé Mohammed ben Abdallah, dit Ibn Toumert, de la tribu des Masmouda du Grand Atlas, alla voyager en Orient vers 1105. A son retour en Afrique, il prêcha à Tripoli, Bougie et fut ramené au Magreb par un étudiant de Tlemcen, Abd el Moumen, de la tribu des Koumia ; ce dernier se déclara son disciple et ne le quitta plus. Arrivé à Merrakech, Ibn Toumert, qui songeait à renverser la dynastie régnante, brava l'Almoravide et dut se réfugier dans l'Atlas, où il se fit passer pour le *mahdi* et organisa les Almohades. Vers 1128, il se crut assez fort pour marcher sur Merrakech, mais il fut battu et mourut peu après.

---

(1) 1079, d'après IBN KHALDOUN. Le *Kartas* donne deux dates différentes : 1079 et 1082.

(2) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. II, pp. 23 à 27, 35 et 46. — *Etablissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, pp. 157, 164. 171 et 172. — IBN KHALDOUN, T. II, p. 76. — *Kartas*, pp. 201 et 240.

Abd el Moumen, devenu le chef des Almohades, les entraîna à la guerre et commença à mettre les Almoravides en échec. Il reçut la soumission des Beni Snassen, des Koumia et établit son autorité au nord de Tlemcen. Après la mort à Oran de l'almoravide Tachefine ben Ali, il prit Tlemcen en 1146 et enleva ensuite Merrakech en 1147 ; c'en était fini de la puissance des Almoravides.

En 1152, l'autorité d'Abd el Moumen s'étendait jusqu'à Constantine ; il donna peu après de grands commandements à chacun de ses fils ; Abou Hafs eut Tlemcen dont dépendait la région d'Oudjda. Abou Yacoub Youcef succéda à son père Abd el Moumen en 1163, les Almohades étaient alors à leur apogée ; il mourut en Espagne en 1184 et fut remplacé par son fils Abou Youcef Yacoub dit el Mansour. El Mansour ayant eu des difficultés dans l'Est avec les Ibn Rania des Baléares, qui voulaient restaurer les Almoravides, il fut appuyé par les Arabes. Pour se défaire de ceux-ci, il les poussa ensuite dans l'Ouest par Tiaret et Tlemcen et les établit en 1188 de Tetouan à Salé ; ce fut lui qui, le premier, introduisit les Arabes au Magreb extrême (1).

---

(1) En admettant que ces Arabes aient suivi la voie empruntant la trouée d'Oudjda, ils auraient donc simplement traversé la plaine d'Angad. Les traditions locales assignent pourtant à l'installation des Arabes dans cette plaine une date beaucoup plus reculée que celle des documents historiques.

D'après une légende ayant cours dans le pays, un puissant chef arabe, du nom de *Ghezine bou Zellat*, vivait dans la région d'Oudjda au v[e] ou vi[e] siècle de l'hégire, c'est-à-dire entre 1010 et 1204 de l'ère chrétienne. *Bou Zellat* signifie l'homme au bâton ; on raconte que ce chef arabe avait toujours à la main un bâton d'or dont il se servait pour frapper les récalcitrants. Ghezine bou Zellat jouissait d'une grande autorité, il était très redouté et s'était fait de nombreux ennemis. Les cheurfa Oulad Belgaïd, d'Oudjda, étaient les plus hostiles ; le chef arabe avait un jour tué un taleb appartenant à leur famille, ainsi que tous les enfants auxquels il faisait la classe. Les Oulad Belgaïd parvinrent à former une ligue contre leur adversaire, qu'ils tuèrent à Bab Taza sur la route de Marnia à Nédroma, ou bien à Sidi Aïssa, au sud des jardins d'Oudjda.

Ghezine bou Zellat avait établi un péage au sommet du petit col situé sur la piste d'Oudjda à Missiouine, à 500 mètres environ au sud de la koubba de Sidi Djabeur ; les caravanes passant en ce point devaient lui abandonner un chameau. Après la mort de Ghezine bou Zellat, les caravaniers, n'ayant plus à acquitter cette redevance, prirent l'habitude d'accrocher une entrave de chameau aux arbustes voisins de la piste ; la coutume s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Les Angad prétendent que Ghezine bou Zellat serait l'ancêtre des Oulad Ghezine, douar de la fraction des Oulad Azouz (Oulad Ali ben Talha). Ce seraient ses descendants qui, plus tard, auraient cédé des terrains au fondateur du douar des Oulad Nouali, de la même fraction, lequel serait originaire du ksar Sfisiffa dans le Sud Oranais.

En Naceur, le fils d'El Mansour, fit refaire à neuf les fortifications d'Oudjda en 1208 ; il tira du *bit el mal* (trésor public) les sommes nécessaires à ce travail. Après la mort d'En Naceur, survenue en 1213, l'empire almohade commença à chanceler sous le règne de son fils El Mostancer. Les Zénètes Ouacine continuaient leur poussée vers le Nord après avoir envahi le Sahara ; parmi eux les Beni Abd el Ouahab, alliés aux Zoghba (Arabes Makiliens), s'étaient avancés par le Chélif jusque vers Tlemcen, et les Beni Merine avaient gagné par la Moulouya les environs de Taza. Ces deux tribus, qui avaient rendu de grands services aux Almohades, étaient pressées d'arriver au pouvoir.

Avec les successeurs d'El Mostancer, la dynastie almohade ne fit que péricliter; l'un d'eux, El Mansour, à la suite d'une révolte à Tlemcen, confia le commandement de la ville aux Beni Abd el Ouahab. Les souverains hafsides de Tunis, descendants du cheikh Abou Hafs, le principal appui d'Ibn Toumert après Abd el Moumen, répudièrent l'autorité des Almohades. Les luttes intérieures et l'anarchie allèrent toujours en s'aggravant ; pendant ce temps, les Beni Abd el Ouahab grandissaient et leur chef, Yarmoracene ben Zian, allait être le véritable fondateur de la dynastie abdelouadite ; d'autre part, la puissance des Merinides devenait formidable dans tout le Magreb central jusqu'à Fez.

Les Almoravides ayant protégé les juifs, les Almohades, au cours des luttes soutenues contre leurs adversaires, les exterminèrent après chaque victoire. Lors de la prise de Tlemcen, en 1146, la communauté juive fut dispersée ; il dut en être de même pour celle d'Oudjda, si cette ville était déjà habitée par des juifs à cette époque, ainsi qu'il y a lieu de le croire. C'est pendant la première moitié du XIIe siècle que les juifs furent contraints de se convertir en masse ; beaucoup se firent musulmans, quelques-uns se laissèrent massacrer plutôt que d'abjurer leur foi. La persécution s'atténua en 1185, après la mort d'Abd el Moumen, sans doute par besoin d'argent, parce que les juifs et les chrétiens payaient des taxes spéciales. Abou Youcef Yacoub el Mansour imposa aux juifs de longs vêtements noirs à larges manches. En 1198, En Naceur transforma leurs vêtements ; il les obligea à porter des turbans et de longs caftans jaunes. Cette mesure avait un caractère

infamant ; elle était néanmoins une sorte de reconnaissance officielle du judaïsme dans le Magreb extrême.

Les chrétiens semblent avoir été mieux traités par les Almohades, beaucoup servirent cette dynastie (1).

LES DERNIERS TEMPS DE LA DYNASTIE ALMOHADE ET L'AVÈNEMENT DES MERINIDES ET DES ABDELOUADITES

L'abdelouadite Yarmoracene ben Zian, qui avait à sa solde un corps de mercenaires chrétiens, soutint l'almohade Er Rechid dans sa lutte contre les Beni Merine. Mais après la mort d'Er Rechid, survenue en 1242, les Abdelouadites tendirent de plus en plus à se rendre indépendants. Abou Lahcene es Saïd, frère et successeur d'Er Rechid, demanda à Yarmoracene de l'aider à abattre les Beni Merine; Yarmoracene accepta et conduisit une armée dans l'Ouest, mais, pris de méfiance et peut-être aussi à cause de son alliance avec le prince hafside Abou Zakaria, il retourna à Tlemcen. Es Saïd ajourna sa vengeance et fit tous ses efforts pour restaurer l'empire almohade; il soumit les Beni Merine, qui lui donnèrent des otages et, en avril 1248, il marcha sur Tlemcen. A l'approche de son adversaire, Yarmoracene alla s'enfermer avec sa famille dans Temzezdekt, où il espérait pouvoir résister plus facilement.

Temzezdekt (2) était une forteresse bâtie au sommet d'un rocher, au midi et non loin d'Oudjda, à la limite de l'Angad et près d'Isly, un chemin très encaissé conduisait à cette forteresse. Telles sont, en résumé, les indications que l'on trouve dans Ibn Khaldoun, Abou Abdallah Mohammed et Tenessi, Léon l'Africain et Marmol. Or, le Mehacer des Beni Yala est exactement au sud d'Oudjda, dont il n'est éloigné que d'environ 25 kilomètres, il est voisin du territoire des Angad et son accès est difficile ; il semble donc que les ruines couronnant le Mehacer doivent être celles de la forteresse de Temzezdekt.

---

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. II, pp. 65 à 95 et 106 à 158. — *Etablissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, p. 188. — *Kartas*, pp. 388 et 389. — Nahum Slouschz. — *Hebræo-phéniciens et judéo-berbères*, T. XIV, pp. 443 et 444. — *Etude sur l'histoire des juifs et du judaïsme au Maroc*, T. VI, pp. 124 à 135.

(2) Temzezdekt suivant l'orthographe d'Ibn Khaldoun. Léon l'Africain écrit Temzegzet et Marmol Tenzegzet.

Yarmoracene essaya de parlementer avec Es Saïd, qui avait placé son camp sur les bords de l'oued Isly ; il lui fit promettre de le servir ponctuellement et avec zèle. Le Sultan exigea que Yarmoracene vint faire sa soumission en personne, mais cette proposition ne lui fut pas communiquée selon Ibn Khaldoun ; suivant Abou Abdallah Mohammed et Tenessi il l'aurait rejetée. Es Saïd se porta donc en avant pour bloquer la montagne en mai-juin 1248. Les événements qui se produisirent ensuite ne sont pas très bien connus, il en existe plusieurs versions. Lorsque le Sultan s'engagea devant ses troupes dans le chemin conduisant au château, il fut attaqué et tué par un certain Youcef, surnommé *ech cheïtan* (le démon) ; son vizir et le commandant de la milice chrétienne, connu sous le nom d'Akhou el Comt (le frère du comte), perdirent également la vie. Ibn Khaldoun rapporte que la nouvelle de ce malheur répandit le découragement parmi les assiégeants, qui abandonnèrent toutes leurs positions. Yarmoracene prévenu accourut auprès d'Es Saïd et, mettant pied à terre, il lui exprima de vifs regrets pour ce qui était arrivé ; comme il parlait encore, le Sultan rendit le dernier soupir. D'après Abou Abdallah Mohammed et Tenessi on aurait simplement porté à Yarmoracene la tête de son ennemi. Les Abdelouadites s'emparèrent du camp des Almohades, ils y firent un riche butin. La tente du Sultan fut réservée à Yarmoracene, qui ordonna le transport du corps d'Es Saïd à El Eubad près de Tlemcen, où il fut enterré dignement dans le cimetière du marabout Sidi Boumedien.

Les Beni Merine profitèrent de cette défaite pour reprendre leur liberté ; ils ne tardèrent pas à se lancer à la conquête de la vallée de la Moulouya, pendant que les Abdelouadites se préparaient à leur disputer les contrées voisines de Tlemcen. Les Beni Merine firent enfin reconnaître leur autorité jusqu'à Fez. L'empire merinide était fondé.

Abou Yahia, le premier sultan de la dynastie, laissa aux juifs la liberté de leur culte moyennant le payement des impôts spéciaux et le port du costume jaune. Cette race n'en fut pas moins méprisée et pressurée et resta dans un état social des plus misérables.

Les gens de Fez s'étant révoltés contre les Beni Merine, l'almohade El Morteda demanda à l'abdelouadite Yarmoracene ben Zian de le soutenir ; celui-ci se porta sur l'Ouest

avec son armée. Quand l'émir merinide Abou Yahia eut connaissance de ce mouvement, il laissa quelques troupes autour de Fez, dont il faisait le blocus, et marcha contre l'armée abdelouadite. La rencontre eut lieu en 1250, près d'Oudjda et sur les bords de l'oued Isly ; les deux armées s'attaquèrent avec une ardeur peu commune. Yarmoracene ben Zian, qui était appuyé par un corps de Beni Toudjine, fut complètement battu ; il s'enfuit à Tlemcen en abandonnant ses trésors et son camp ; son parent Yarmoracene ben Tachefine fut tué. Depuis cette époque, il y eut une longue série de luttes interrompues par quelques courtes trèves entre les Merinides et les Abdelouadites.

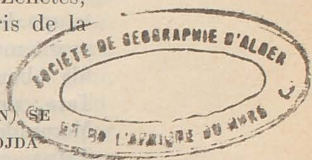
Les Merinides étendirent leurs conquêtes jusqu'à Sidjilmessa (Tafilalet) ; les Abdelouadites, sous Yarmoracene, cherchèrent encore à les attaquer en 1257, ils se firent battre. Une tentative de Yarmoracene sur Sidjilmessa ne fut pas plus heureuse ; le merinide Abou Yahia l'obligea à battre en retraite sur Tlemcen. Abou Youcef Yacoub, frère d'Abou Yahia, soumit tout le pays depuis le Sous jusqu'à Oudjda et abattit complètement l'autorité almohade. Vers 1259, Yarmoracene, dans l'espoir de se venger des échecs que lui avaient fait subir précédemment les Merinides, se porta sur Taza ; il fut mis en déroute et regagna Tlemcen en dévastant Tafersit sur son passage. L'almohade Abou Debbous voulut enfin tenter un dernier effort pour se rendre indépendant à Merrakech ; il adressa aux Abdelouadites un appel auquel répondit Yarmoracene, mais, en 1267, Abou Youcef Yacoub se porta contre lui avec les Merinides ; il vint par Guercif et Tafrata et le poursuivit jusqu'au Telagh (1). Yarmoracene eut son camp enlevé et fut complètement battu, il put néanmoins rallier Tlemcen en bon ordre. Les Merinides allèrent ensuite attaquer Abou Debbous, qui fut vaincu puis asssassiné en 1269 ; c'était la fin de la dynastie almohade, les Merinides et les Abdelouadites restaient seuls en présence.

A partir de ce moment, les Abdelouadites régnèrent à Tlemcen sous le nom de Beni Zian, leur royaume s'étendit depuis Miliana jusqu'à la vallée de la Moulouya ; quant aux Merinides, ils étaient établis à Fez et dans tout le

---

(1) Sans doute l'oued Telagh de Tafrata.

Magreb extrême. La région comprise entre Tlemcen, la mer et la Moulouya était toujours occupée par les Beni Fatene, qui devaient déjà être submergés par les Zénètes, parmi lesquels il y avait probablement des débris de la grande tribu des Beni Ifrene (1).



LES MERINIDES ET LES ABDELOUADITES (BENI ZIAN) SE DISPUTENT LA POSSESSION DE LA RÉGION D'OUDJDA

Après avoir étouffé une révolte de ses parents qui se retirèrent à la cour de Tlemcen, le merinide Abou Youcef Yacoub songea à se venger des Abdelouadites. En fin 1271, il se dirigea vers l'Est avec une armée considérable. Yarmoracene ben Zian fit appel à ses alliés et marcha au devant de lui. Parvenu dans l'Angad, Abou Youcef, qui voulait porter la guerre en Espagne, fit des offres de paix à son adversaire, mais celui-ci les refusa. Les deux armées se livrèrent bataille en février 1272, près de l'oued Isly. Abou Youcef avait rangé son armée en ligne, il s'était réservé le commandement du centre et avait placé aux ailes ses fils Abou Malek et Abou Yacoub ; ceux-ci engagèrent la lutte qui fut sanglante. Fares, fils de Yarmoracene, fut tué et les Merinides taillèrent en pièces la majeure partie des Abdelouadites. Yarmoracene, accablé par le nombre, tint aussi longtemps qu'il put ; sa milice chrétienne, dont le chef fut fait prisonnier, protégea la retraite et, suivant l'expression d'Ibn Khaldoun, « se laissa broyer sous la meule de la guerre » ; le souverain abdelouadite suivi de ses enfants dut s'ouvrir un passage à travers une grêle de coups de sabre. La nuit ayant mis fin au combat, Yarmoracene, soutenu par une petite troupe de guerriers, se retira sur Tlemcen avec les débris de son armée ; en passant devant son camp il mit le feu aux tentes, mais son harem tomba aux mains de l'ennemi. Abou Youcef poursuivit les fuyards et arriva à Oudjda, qu'il détruisit de fond en comble et rasa jusqu'aux fondements; il se porta ensuite sur Tlemcen en dévastant le pays et fit le siège de cette ville. Les deux rivaux finirent par

(1) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. II, pp. 160 à 189. — IBN KHALDOUN, T. III, pp. 348 à 352, 359 ; T. IV, pp. 9, 40 et 41. — *Kartas*, pp. 421 et 427. — ABOU ABDALLAH MOHAMMED, pp. 14 à 16. — NAHUM SLOUSCHZ. — *Etude sur l'histoire des juifs et du judaïsme au Maroc*, T. VI, p. 137.

conclure la paix et Abou Youcef rentra à Fez chargé de butin.

Les cours de Tlemcen et de Fez entretinrent quelque temps des rapports amicaux, puis, en 1281, Yarmoracene ayant manifesté de l'hostilité, Abou Youcef fit partir son fils Abou Yacoub avec une avant-garde et le rejoignit à Taza ; de là il marcha sur Tlemcen. La rencontre entre Merenides et Abdelouadites eut lieu sur les bords de la Tafna, ces derniers décampèrent pendant la nuit. Abou Youcef s'avança dans l'Est ruinant tout sur son passage ; au commencement de 1281, il était de retour à Fez. Yarmoracene mourut en 1283 ; il fut remplacé par son fils Othmane ; Abou Yacoub Youcef succéda de son côté à son père Abou Youcef mort à Algésiras.

Par la suite, les Abdelouadites remportèrent des succès dans l'Est, ce qui éveilla la jalousie des Merinides. Aussi, en 1290, Abou Yacoub, suivi d'une grosse armée dans laquelle se trouvait une milice chrétienne, alla-t-il assiéger Tlemcen ; il ravagea le pays et dut se retirer sans obtenir aucun avantage.

Abou Yacoub ayant été humilié par Othmane, entra en campagne en 1295 et s'arrêta à Taourirt, d'où il expulsa la garnison abdelouadite ; avant de rentrer dans sa capitale il y fit bâtir un fort et y plaça une garnison de Beni Asker sous les ordres de son frère Abou Yahia. En 1296, il quitta Fez avec l'intention de pousser jusqu'à Tlemcen ; arrivé à Oudjda, il en fit abattre les fortifications. Le sultan merinide se porta après cela sur Nédroma, puis il regagna ses États. Othmane châtia ceux qui avaient soutenu son adversaire, lequel fit une nouvelle apparition sans résultat à la fin de 1297. En février-avril 1298, Abou Yacoub vint encore attaquer les Abdelouadites. Lorsqu'il fut parvenu à Oudjda, il donna l'ordre de relever la ville de ses ruines et d'y construire une kasba, un palais, un bain maure et une mosquée. Il alla enfin investir Tlemcen, mais au bout de trois mois il leva le siège ; en retournant à Fez, il laissa à Oudjda pour diriger les travaux son frère Abou Yahia. Ce dernier, ayant avec lui les Beni Asker de l'ancienne garnison de Taourirt, fit, conformément aux instructions reçues, de nombreuses courses dans l'Est et domina le pays ; il s'empara notamment de Nédroma.

En 1299, le merinide Abou Yacoub revint assiéger Tlemcen, il rassembla des forces considérables et, à peu de distance de cette ville, il fit bâtir Mansoura où il s'ins-

talla avec son armée. Le siège dura sept ans. L'abdelouadite Othmane mourut en 1304. Le 13 mai 1307, les défenseurs de Tlemcen étaient aux abois, quand l'assassinat d'Abou Yacoub vint les sauver. Abou Tabet, petit-fils de ce souverain, s'empara du pouvoir et retourna dans l'Ouest ayant conclu la paix avec le sultan abdelouadite, Abou Zian, auquel il abandonna toutes les conquêtes de son grand-père moins Tlemcen el Djedid. Abou Tabet passa par Oudjda et de là gagna Fez, où il fit son entrée en juillet 1307.

La région d'Oudjda jouit alors de quelques années de tranquillité ; cette période fut de courte durée. Le sultan merinide Abou Saïd, qui haïssait les Abdelouadites, rouvrit les hostilités en 1314. Il marcha contre Abou Hammou et fit prendre les devants à ses fils Abou Lahcene et Abou Ali, auxquels il donna le commandement de deux fortes colonnes ; quant à lui, il suivit avec le reste de ses troupes. Il traversa la Moulouya et pénétra sur le territoire abdelouadite où il répandit la dévastation. En passant devant Oudjda il lui fit subir un assaut terrible, mais, trouvant dans cette place une vigoureuse résistance, il passa outre et alla ravager les environs de la capitale abdelouadite. Abou Saïd châtia les Beni Snassen et se rendit maître de leurs montagnes, puis, trompé par une ruse de l'abdelouadite Abou Hammou, il leva le siège de Tlemcen et retourna dans ses États. Son fils Yaïch, dont il avait lieu de suspecter les intentions à son égard, quitta Oudjda pour se réfugier à la cour de Tlemcen.

Abou Saïd eut ensuite à lutter contre son fils révolté Abou Ali, qui était soutenu en secret par le sultan abdelouadite Abou Tachefine. Ce dernier attaqua à plusieurs reprises les Hafsides et porta ses armes jusqu'à Tunis. L'émir hafside demanda donc au sultan merinide de faire une diversion sur Tlemcen, mais Abou Tachefine ayant rappelé ses troupes de l'Est, Abou Saïd s'arrêta à la Moulouya en 1330. A la mort d'Abou Saïd, en 1331, l'empire merinide échut à son fils Abou Lahcene, qui, en 1332, somma Abou Tachefine de lever le siège de Bougie et envahit les États de Tlemcen avec une nombreuse armée, sans réussir pourtant à s'emparer de cette ville. En 1332-1333, Abou Tachefine, qui avait poussé Abou Ali à la révolte contre son père le sultan merinide, chercha à profiter de la situation pour jeter ses troupes sur le Magreb extrême ; après avoir atteint Taourirt sur l'oued Za, il fut

repoussé par les Merinides et poursuivi jusqu'à Tlemcen. En 1333-1334, Abou Lahcene, ayant vaincu et tué son frère Abou Ali, organisa une nouvelle campagne contre Abou Tachefine, auquel il fit faire des remontrances au sujet de ses empiètements sur le territoire de l'empire hafside ; le sultan abdelouadite se contenta de répondre avec hauteur à ses envoyés. Abou Lahcene, irrité de ce manque d'égards, se mit en marche en février-mars 1335 avec une forte armée. Il laissa au passage un corps de troupes à Oudjda pour en faire le siège et se porta sur Nédroma, dont il passa la garnison au fil de l'épée ; après cela il alla investir Tlemcen. Vers la fin de l'année 1335 ou au début de 1336, les troupes qui assiégeaient Oudjda s'en emparèrent et, d'après les ordres du sultan merinide, elles détruisirent les fortifications et ruinèrent complètement la ville. Le 1er mai 1337, Tlemcen tomba au pouvoir d'Abou Lahcene, qui resta seul maître du Magreb central et fit exécuter Abou Tachefine. Les Beni Zian furent dispersés, la puissance des Abdelouadites était abattue pour quelque temps (1).

SUPRÉMATIE DES MERINIDES QUI ÉTENDENT LEUR AUTORITÉ SUR LA RIVE DROITE DE LA MOULOUYA ; LES ABDELOUADITES CONTINUENT NÉANMOINS LEURS TENTATIVES DE CE CÔTÉ

L'empire merinide ayant acquis la prépondérance, Abou Lahcene se lança à la conquête de l'Ifrikia en 1347. Les fils de l'émir hafside, à la tête desquels se trouvait leur aîné Abou Zaïd, lui apportèrent leur soumission ; le Sultan accepta leurs offres et les envoya au Magreb extrême en leur fixant comme résidence Oudjda ; il leur concéda le produit des impôts de cette ville. En 1348, les Arabes lui firent essuyer une défaite sérieuse à Kairouan. Un chef abdelouadite, nommé Othmane ben Djerrar, rentra à Tlemcen et fit croire à Abou Einane, gouverneur de cette ville et fils d'Abou Lahcene, que son père était mort. Abou Einane se fit proclamer sultan et se dirigea sur l'Ouest pour faire reconnaître son autorité. Dès qu'il fut parti, Othmane

---

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. II, pp. 202 à 209, 216 à 282. — Ibn Khaldoun. T. III, pp. 357, 374, 375, 409, 410 ; T. IV, pp. 60, 61, 139 à 141, 190, 191, 219, 220. — *Kartas*, pp. 442 à 444, 544 à 551. — Abou Abdallah Mohammed, p. 39. — Bargès. — *Complément de l'histoire des Beni Zeyan*, p. 34.

ben Djerrar leva le masque et s'empara du pouvoir ; Abou Saïd Othmane le renversa peu après et releva la dynastie abdelouadite, mais son autorité ne s'étendit guère au-delà des remparts de Tlemcen. Abou Saïd Othmane s'allia alors avec Abou Einane, lequel désirait s'affermir sur le trône de Fez, pendant que l'éloignement de son père Abou Lahcene le mettait dans l'impossibilité d'intervenir. En 1350, ce dernier marcha contre les Abdelouadites ; il fut battu, mais, en 1351, il s'empara de Sidjilmessa et de Merrakech. Battu ensuite par son fils, Abou Lahcene fit la paix avec lui et abdiqua en sa faveur ; il mourut sur ces entrefaites.

Les Abdelouadites s'efforcèrent de profiter de ces événements pour relever leur autorité ; aussi Abou Einane, devenu le seul maître de l'empire merinide, décida-t-il de les attaquer. Il réunit une armée formidable et se dirigea sur la Moulouya, où il s'arrêta quelques jours afin d'inspecter les troupes arabes et les contingents venus pour combattre sous ses drapeaux. De leur côté, le sultan abdelouadite Saïd Othmane et son frère Abou Thabet n'étaient pas restés inactifs ; ils avaient levé des troupes parmi les Arabes et les Berbères de leurs États et avaient été camper avec tout leur monde dans la plaine d'Angad en juin ou juillet 1352. Ils se portèrent ensuite au devant des Merinides qui s'étaient également avancés. Quand les deux armées furent en présence, elles se livrèrent bataille vers le milieu du jour, sur les bords de l'oued El Ksob, aux environs d'El Aïoun Sidi Mellouk. Abou Thabet avait rangé les contingents abdelouadites en bataille, il tomba à l'improviste sur le camp des Merinides, pendant que les soldats s'étaient dispersés pour vaquer à leurs occupations. Dans ce moment de confusion, Abou Einane monta à cheval et se mit à la tête de ses troupes disciplinées, puis il se lança au galop au milieu de ses adversaires. Le combat fut des plus acharnés; l'armée merinide commença à plier, sa cavalerie légère prit même la fuite et rentra au Magreb. Abou Einane ne se laissa pas décourager et chargea de nouveau avec vigueur, la lutte devint de plus en plus ardente. Les Beni Amer ayant lâché pied au plus fort de l'action, ils furent cause de la défaite des Abdelouadites. Leur sultan, Saïd Othmane, se travestit avec de vieux haillons pour échapper plus facilement ; il fut reconnu et tomba entre les mains des Merinides, qui poursuivirent les fuyards jusqu'à la nuit et en tuèrent un grand nombre.

Abou Thabet se retira à Tlemcen d'où, après un jour de repos, il continua sa route sur Alger. Abou Saïd Othmane conduit devant Abou Einane fut mis aux fers ; lorsque ce dernier eut occupé Tlemcen et y eut rétabli son autorité, il fit égorger son adversaire dans sa prison.

Le 30 novembre 1358, Abou Einane fut détrôné au profit de son fils Es Saïd âgé de cinq ans ; on l'assassina quelques jours après. Pendant ce temps, un prince abdelouadite, Abou Hammou II, cherchait avec l'appui des Arabes à reconquérir le trône de ses ancêtres ; il entra à Tlemcen le 31 janvier 1359, la garnison merinide lui prêta serment de fidélité, ceux qui s'y refusèrent furent massacrés. Le régent, qui gouvernait à Fez au nom d'Es Saïd, dirigea une expédition sur Tlemcen, qu'Abou Hammou II évacua pour se rendre dans l'Angad en compagnie de ses alliés arabes, les Zoghba (Beni Amer) et les Makiliens des Doui Obeïd Allah (Djaouna, Ghosel, Metarfa, Othmane, Hedjadj), lesquels se firent suivre de leurs tentes et de leurs troupeaux et s'installèrent définitivement dans les plaines comprises entre Tlemcen et la Moulouya. La colonne merinide comprenait plusieurs princes et chioukh ; elle rencontra les Arabes dans la plaine d'Oudjda, les deux partis se battirent sous les murs de la ville. Energiquement chargés par les Arabes, les Merinides furent mis en déroute et abandonnèrent leurs tentes et leurs bagages ; les chioukh arrivèrent à Oudjda complètement dépouillés ; ils avaient perdu jusqu'à leurs habits.

A la faveur des luttes intestines qui divisèrent ensuite les Merinides et dont le résultat fut d'amoindrir leur influence dans la vallée de la Moulouya, Abou Hammou II consolida son pouvoir à Tlemcen. En avril 1360, Abou Salem, le nouveau roi merinide, marcha contre lui avec de forts contingents; le sultan abdelouadite évacua encore sa capitale, qui fut occupée le 21 mai. Abou Hammou II fit une diversion sur la Moulouya, ruina Guercif et revint dans l'Angad ayant commis de grands ravages. Cela obligea Abou Salem à évacuer Tlemcen et Abou Hammou II put s'y réinstaller.

En septembre 1361, Abou Salem fut massacré et l'empire merinide se trouva livré à l'anarchie. Le vizir Omar, qui tenait le prince régnant en tutelle, entreprit en 1364 une campagne contre Tlemcen. Abou Hammou II lança une colonne sur ses ennemis, elle les atteignit à la Moulouya

et, par un mouvement tournant, les força à la retraite. Les Abdelouadites se firent ensuite battre à leur tour et Abou Zian, le prétendant au trône merinide, vint les assiéger dans Tlemcen. Abou Hammou II étant parvenu à détacher de lui ses alliés, il dut fuir dans l'Ouest en 1364. Abou Zian s'empara ensuite du Magreb central en 1366 ; il fut assassiné la même année par Abd el Aziz, fils d'Abou Lahcene, que l'on proclama sultan.

Abd el Aziz marcha sur Tlemcen en 1370 ; Abou Hammou II voulut aller à sa rencontre ; ayant appris que les Arabes Makil l'abandonnaient, il quitta pour la troisième fois sa capitale dont les Merinides prirent possession. Les Arabes demandèrent alors à Abd el Aziz l'autorisation d'occuper leurs anciens territoires, il la leur refusa ; c'est pourquoi ceux-ci retournèrent du côté d'Abou Hammou II. Les Kharadj des Doui Obeïd Allah rejoignirent les bandes des Beni Amer restées avec ce prince et, sous la conduite de leur chef Rahlou, fils de Mansour ibn Yacoub, ils vinrent bloquer Oudjda; une armée merinide envoyée de Tlemcen les mit en fuite. La garnison de cette dernière ville rentra à Fez en 1372 à la mort d'Abd el Aziz ; l'abdelouadite Abou Hammou II fut aussitôt acclamé par la population et revint prendre possession de son trône en décembre de la même année. En 1374, Abou el Abbas s'empara du pouvoir à Fez. Les Merinides furent ensuite trop occupés par les troubles qui agitèrent leur empire pour s'occuper des territoires de la rive droite de la Moulouya; ils laissèrent donc le champ libre aux entreprises des Abdelouadites.

Le merinide Abou el Abbas, au cours de la répression d'une révolte, s'avança jusqu'à la Moulouya en 1377-1378 ; Abou Hammou II effrayé lui fit faire des protestations de dévouement. Le sultan abdelouadite profita plus tard des guerres civiles, qui déchirèrent ses voisins, pour envahir l'Ouest et dévaster la vallée de la Moulouya ; il alla même mettre le siège devant Taza, mais se retira en apprenant le succès d'Abou el Abbas sur ses compétiteurs. Abou el Abbas, dès son retour à Fez, marcha contre Abou Hammou II pour se venger de cette agression ; le sultan abdelouadite s'évada la nuit de Tlemcen, que les Merinides mirent au pillage vers 1383. Abou el Abbas ayant à faire face à de nouvelles difficultés intérieures, qui amenèrent sa chute et son remplacement par Moussa, fils d'Abou Einane, en 1384, Abou Hammou II put réoccuper Tlemcen en ruines.

En 1387, Abou Tachefine II détrôna son père Abou

Hammou II; ce dernier ayant reçu des adhésions abandonna à Bougie le pèlerinage de la Mecque, il passa au sud de Tlemcen et s'arrêta près d'Oudjda. Son fils le força à reculer jusqu'à l'oued Za, mais, avec l'appui des Ahlaf, il parvint à entrer dans la place forte de Mama (1), à proximité d'Oudjda. Abou Tachefine II, qui pendant ce temps avait été abandonné d'un certain nombre de ses partisans, s'enfuit au désert ; Abou Hammou II se réinstalla donc à Tlemcen en juillet-août 1388. Les Merinides donnèrent leur appui à Abou Tachefine II, qui expulsa de nouveau son père de la capitale abdelouadite ; il en fut chassé à son tour par son frère Omaïr. Abou Tachefine II alla rejoindre à Taza l'armée merinide en marche vers l'Est; cette armée battit, vers Sebdou, Abou Hammou II qui fut tué, son fils révolté Abou Tachefine II monta sur le trône de Tlemcen. Les Merinides reprirent la route de Fez lorsque ce dernier se fut engagé à être leur vassal et à verser un tribut annuel.

Abou Tachefine II paraît avoir cherché à étendre son autorité jusqu'à la Moulouya ; ce fut peut-être la raison de sa brouille avec le sultan de Fez, Abou el Abbas, au commencement de 1393. Celui-ci prépara une expédition contre Tlemcen afin d'y installer Abou Zian, frère d'Abou Tachefine II, lequel mourut sur ces entrefaites. Abou el Abbas se contenta donc d'envoyer son fils Abou Fares pour faire rentrer Tlemcen dans l'obéissance ; l'occupation eut lieu sans difficulté. Abou Fares retourna ensuite à Fez pour succéder à son père qui venait de mourir ; Abou Zian fut laissé à Tlemcen comme roi vassal. En 1399, les Merinides intervinrent encore dans les querelles des princes abdelouadites ; ils envoyèrent également une armée à Tlemcen en 1402 pour placer sur le trône Abou Abdallah, frère d'Abou Zian.

A la fin du XIVe siècle, les Arabes Hilaliens, auxquels les souverains berbères avaient laissé prendre de la prépondérance, étaient devenus très turbulents et exigeants. Les Mehaïa de la fraction Dahhak el Aïad étaient établis au midi de Tlemcen, les Djaouna, Ghosel, Metarfa, Othmane et Hedjadj des Doui Obeïd Allah (Makiliens) plantaient

(1) Les historiens ne donnent aucune indication permettant de rechercher l'emplacement de cette localité ; il s'agit peut-être du ksar du djebel Aourir, il est en effet très près d'Oudjda.

leurs tentes entre Tlemcen et Taourirt ; ils avaient refoulé les Berbères dans les montagnes (1).

LA DÉCADENCE DES MERINIDES ET DES ABDELOUADITES ; L'INTERVENTION DES HAFSIDES AU MAGREB OCCIDENTAL

Les documents manquent pour écrire avec précision l'histoire de la région d'Oudjda au cours du xve siècle. La rivalité entre Merinides et Abdelouadites continua à jeter le trouble dans le pays ; de plus, la décadence de ces deux dynasties, que les luttes intestines achevaient d'épuiser, ne pouvait qu'augmenter l'anarchie. Cette situation devait favoriser singulièrement la formation de petits États indépendants. On peut donc supposer, avec quelque certitude, que les populations de la rive droite de la basse Moulouya étaient généralement livrées à elles-mêmes. Léon l'Africain, qui écrivait au début du xvie siècle, et après lui Marmol, englobent pourtant dans le royaume de Tlemcen l'Angad avec Oudjda, Temzezdekt ou Temzegzet et Izli ou Zezil, mais il est à présumer que cette région était analogue au *bled es siba* (le pays insoumis) du Maroc moderne. Léon l'Africain le reconnaît d'ailleurs implicitement, quand il déclare que l'Angad était un repaire de voleurs, aux mains desquels les marchands échappaient difficilement, même en hiver, alors que les Numides (Arabes) étaient partis dans le Sud avec leurs troupeaux.

On a vu précédemment quelle était la situation probable de Temzezdekt. D'après les auteurs précités, Izli ou Zezil était un ancien château bâti en plaine, à la lisière de l'Angad ; les murailles auraient été détruites par le merinide Abou Youcef ; il n'y serait resté que des gens misérables vivant dans des maisons basses couvertes en chaume. A côté de ce château se trouvait un gros ruisseau ou une belle fontaine, dont les habitants utilisaient l'eau pour l'irrigation de leurs terres.

Il existe sur la berge ouest de l'oued Isly, au lieu dit El Gour, entre le djorf el Akhdar et les jardins de Sedd, des

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. II, pp. 296 à 299, 302 à 310, 318 à 338, 344 à 391. — *Etablissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, pp. 287, 322, 325. — Ibn Khaldoun, T. IV, pp. 292, 293, 323 à 325, 386, 387. — Zerkechi, pp. 124, 125. — Abou Abdallah Mohammed, pp. 63 à 68, 84 à 86.. — Bargès. — *Complément de l'histoire des Beni Zeyan*, pp. 113 et 133 à 135.

ruines qui pourraient bien être celles d'Izli ou Zezil. En ce point on voit encore trois pans de murs ayant appartenu à une kasba carrée de 60 mètres environ de côté. Ces murs ont 1^{m} 10 d'épaisseur, la maçonnerie en pisé ressemble à celle des anciennes enceintes d'Oudjda ; les fondations sont en pierres irrégulières et le fossé a presque complètement disparu. A environ 15 mètres de l'angle sud de la kasba, ainsi que sur la pente descendant vers l'oued, apparaissent des traces de murs, qui ne couvrent qu'une assez faible surface. Les ruines d'El Gour sont moins importantes que celles des ksour situés dans les collines du sud d'Oudjda ; elles paraissent également plus récentes.

Léon l'Africain rapporte qu'Izli était près d'un gros ruisseau, Marmol dit au contraire que Zezil était arrosé par une belle fontaine ; mais, si cette localité correspond effectivement aux ruines d'El Gour, la contradiction n'est qu'apparente ; l'eau sourd en effet dans l'oued Isly à hauteur de ces ruines. Renou estime que les descriptions de Léon l'Africain et Marmol paraissent convenir aux ruines voisines d'Aïn Mouilah, à quelques kilomètres au nord de Marnia. Il semble pourtant plus logique de supposer qu'Izli était bâti à côté de l'oued Isly, puisque les indigènes de l'Afrique du Nord ont coutume de donner le même nom aux différents accidents géographiques d'un même lieu. C'est ainsi que les oueds changent souvent de désignation sur leur parcours ; l'oued Isly en particulier devient l'oued bou Naïm en aval de Sedd, puis l'oued Mouilah après avoir pénétré sur le territoire de Marnia.

On trouve en outre sur le haut oued Isly les ruines de deux anciens ksour de peu d'étendue, les unes sont à côté des jardins de Sidi Moussa, les autres dans le col entre le djebel Metsila et la montagne des Zekara ; il subsiste encore en ces points des fragments de murs en pisé mais il n'y a pas de vestiges de kasba. On n'a conservé dans le pays aucun souvenir relatif aux ruines de Sidi Moussa ; celles du col sont désignées sous le nom de ksar Aadja, d'après les Zekara ce ksar aurait été bâti par leurs ancêtres.

Les événements qui ont intéressé la région d'Oudjda pendant le XVe siècle sont les suivants. En 1411, l'abdelouadite Abou Malek Abd el Ouahab enleva le trône de Tlemcen à son frère Abou Saïd avec l'appui du souverain de Fez. Abou Malek n'était pas d'un caractère à souffrir la tutelle des Merinides ; il s'empressa de secouer le joug en portant la guerre dans leurs États; s'étant emparé de Fez, il imposa

à ses adversaires un sultan de son choix. A la suite de ces événements, il y eut un relèvement passager du royaume de Tlemcen, ce qui porta ombrage aux Hafsides. Ceux-ci soutenaient alors l'abdelouadite Abou Abdallah, fils d'Abou Tachefine II, qui, avec leur aide, put se faire reconnaître sultan en 1424. Abou Malek se fit appuyer à son tour par les Hafsides ; il vint assiéger Tlemcen et reprit son trône en 1428, puis son compétiteur le renversa et le tua en 1430. Le souverain hafside, Abou Fares, se décida alors à intervenir directement ; à cette menace, Abou Abdallah prit la fuite et se réfugia chez les Beni Snassen. Abou Fares entra à Tlemcen à la tête d'une armée de 50.000 hommes en 1431 ; il reçut la soumission des habitants et réussit à attirer à lui Abou Abdallah qu'il fit mettre à mort. Le sultan hafside envahit ensuite le territoire merinide; le souverain de Fez se soumit sans difficulté, car Abou Fares retourna à Tunis sept mois après son arrivée à Tlemcen.

L'abdelouadite Abou Abdallah Mohammed, qui avait fondé à Ténès un royaume indépendant et avait pris le titre d'El Metaoukkel, chassa Abou el Abbas du trône de Tlemcen en 1461 ; il l'exila en Espagne. Abou el Abbas revint en Afrique et recruta une armée chez les Arabes et les Berbères ; il assiégea Tlemcen, mais fut battu et tué le 31 août 1463. Les populations du long de la Sikkak appuyèrent alors les prétentions du prince abdelouadite Mohammed ben Chaleb ; un échec subi devant la capitale les découragea. Mohammed ben Chaleb renonçant à ses projets sur Tlemcen alla s'établir à Oudjda, de façon à pouvoir rayonner sur les pays voisins et y commettre des hostilités. Pendant une de ses expéditions, El Metaoukkel l'attaqua et s'en débarrassa en le tuant.

Les persécutions d'Espagne, commencées en 1391, provoquèrent l'exode en Afrique de nombreux juifs ; une colonie judéo-espagnole se forma notamment à Tlemcen. Les nouveaux venus furent mal accueillis par leurs coreligionnaires indigènes ; ils furent d'autre part molestés par les musulmans, certains d'entre eux pénétrèrent néanmoins dans l'administration. Vers 1465, le merinide Abou Saïd interdit aux juifs de garder leurs chaussures dans les quartiers musulmans, de monter à cheval et de porter des armes.

Durant le XVe siècle, les Espagnols et les Portugais prirent pied en Afrique. Au début du XVIe siècle, les Espa-

gnols étaient établis à Oran, d'où ils faisaient des courses dans l'intérieur ; le sultan de Tlemcen, Abou Abdallah Mohammed, était devenu leur vassal, il était méprisé de tous, sans force et sans autorité dans sa propre capitale. De nombreux ports de l'Atlantique et de la Méditerranée étaient occupés par les chrétiens ; le souverain de Fez assistait impuissant à leurs conquêtes, la majeure partie de l'empire merinide lui échappait. Les deux dernières dynasties berbères étaient sur le point de disparaître, car la puissance des cheurfa grandissait dans le sud du Magreb extrême et les Turcs allaient abattre le royaume chancelant de Tlemcen (1).

---

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. II, pp. 392 à 398, 407 ; T. III, pp. 8 et 9. — Abou Abdallah Mohammed, pp. 139 à 142. — Nahum Slouschz. — *Etude sur l'histoire des juifs et du judaïsme au Maroc*, T. VI, pp. 143 à 149. — Léon l'Africain. — T. III, pp. 1 à 11. — Marmol, T. II, pp. 321 à 323. — Renou, p. 351.

CHAPITRE IV

La période des dynasties chérifiennes jusqu'à la conquête de l'Algérie par les Français ; l'occupation turque.

LES TURCS ÉTENDENT LEUR DOMINATION SUR LE ROYAUME DE TLEMCEN ET LES CHEURFA SAADIENS RENVERSENT LES MERINIDES DE FEZ

Dans les premières années du XVIe siècle, un corsaire turc appelé Baba Aroudj vint se fixer à Djidjelli avec son frère Kheir ed Din et un certain nombre d'aventuriers ; Aroudj et Kheir ed Din, mais plus particulièrement ce dernier, sont désignés dans les chroniques européennes sous le nom de Barberousse. Appelé par les habitants d'Alger pour expulser les Espagnols du Peñon, Baba Aroudj échoua dans cette entreprise, mais il établit son pouvoir sur la ville en attendant qu'il pût se rendre maître du restant du Magreb central.

Le sultan abdelouadite Abou Abdallah Mohammed étant mort sans héritier en 1516, il y eut compétition entre son frère cadet Abou Zian et son oncle Abou Hammou ; ce dernier réussit à s'emparer du trône et, afin de s'y maintenir, il conclut un nouveau traité avec les Espagnols.

La population de Tlemcen était tout aussi divisée que la famille royale ; les partisans d'Abou Zian, enthousiasmés par la renommée d'Aroudj, qui avait poursuivi ses succès, l'appelèrent à leur secours. Aroudj entra à Tlemcen à la fin de 1517 ; il fit massacrer un grand nombre de princes abdelouadites et commit toutes sortes d'exactions ; Abou Hammou III réussit à prendre la fuite. Les habitants se repentirent, mais trop tard, d'avoir introduit dans leurs murs un hôte aussi dangereux (1).

S'il faut en croire Marmol, Aroudj chercha à faire reconnaître son autorité à Oudjda; ayant essuyé un refus, il aurait lancé contre cette ville son lieutenant, le renégat

---

(1) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 18 et 19.

corse Iskander. Le récit de Marmol renferme de telles invraisemblances, qu'il est difficile d'y ajouter foi. Il raconte que pour arrêter Iskander, les gens d'Oudjda rompirent un pont jeté sur la Moulouya ; leur adversaire fit alors couper de nombreux oliviers que les soldats entassèrent dans la rivière afin de rétablir le passage. Les Turcs pénétrèrent ensuite dans la ville et emmenèrent des prisonniers à Tlemcen (1).

Après sa fuite, Abou Hammou III alla solliciter l'aide des Espagnols ; Aroudj se sentant menacé se tourna du côté du sultan merinide de Fez. Le marquis de Comarès vint assiéger Tlemcen en 1518 ; Aroudj, qui avait les habitants contre lui, dut au bout d'un certain temps se réfugier dans le Mechouar. Lorsqu'il fut réduit à la dernière extrémité, il s'échappa de nuit par une poterne suivi d'une poignée de soldats et chargé de quelques dépouilles. Il est parfaitement établi maintenant qu'Aroudj se dirigea vers l'Ouest, car il espérait être secouru par les troupes merinides. Ses adversaires se lancèrent à sa poursuite, ils l'atteignirent en un endroit qui, d'après les documents espagnols, était situé à vingt-trois lieues de Tlemcen, au bord de la rivière d'*Huexda* (2), sur le *djebel Mecenete* et dans le royaume de *Dugudu* (3). Selon les auteurs arabes, le corsaire s'enfuit du côté des Beni Snassen ; l'un d'eux, Mohammed Abou Ras, dit qu'il fut rejoint dans le djebel *Beni Moussa*. La rencontre s'est donc certainement produite dans la région d'Oudjda. On raconte que pour ralentir l'ardeur des poursuivants, Aroudj aurait fait semer sur le chemin des pièces d'or et des objets précieux. Ne pouvant plus échapper aux cavaliers espagnols, il se retrancha avec ses janissaires derrière de petits murs, sur un des contreforts de la montagne et vendit chèrement sa vie. L'enseigne Garcia Fernandez de la Plaza, qui n'était suivi que d'une quarantaine de cavaliers, attaqua avec ardeur et tua Aroudj de sa main ; tous les Turcs furent exterminés. Le Sultan de Fez se serait mis en marche avec des contingents importants, puis il aurait regagné sa capitale en apprenant la mort d'Aroudj.

---

(1) Marmol, T. II, pp. 323-324. La Moulouya est située très loin à l'ouest d'Oudjda, Iskander venant de l'Est n'aurait pas eu à traverser cette rivière.

(2) Oudjda.

(3) Debdou.

Comme il vient d'être dit, ces événements ont eu la région d'Oudjda pour théâtre, mais il est impossible de préciser le lieu. Suivant différents auteurs, ce serait soit les environs de la koubba de Sidi Moussa, sur le haut Isly, soit la montagne des Beni Moussi (Beni Snassen), dans laquelle on verrait la sépulture d'Aroudj à Dar ben Mechâal, ou bien encore un point de la piste de Sidi Zaher à Oudjda, à environ 12 kilomètres de cette ville, au lieu dit *Queber et Tourki* (le tombeau du Turc) (1).

Les gens du pays n'ayant conservé aucun souvenir relatif à la mort d'Aroudj, il est fort difficile de se prononcer. Il y a bien dans la montagne des Beni Moussi Roua (versant sud des Beni Snassen) une koubba dans laquelle serait inhumé un saint nommé Sidi Aaradj et dont le souvenir s'est perdu ; cette koubba est située à côté de la dechra des Oulad Abderrahman et non à Dar ben Mechâal. Dar ben Mechâal existe, mais c'est la maison d'un vieillard de ce nom habitant la dechra des Aassara (Beni Moussi Roua). Queber et Tourki est une petite haouïta en pierres sèches, sur laquelle il n'existe aucune légende susceptible de donner une indication (2).

Les Abdelouadites à leur déclin s'appuyèrent tantôt sur les Turcs, tantôt sur les Espagnols ; ces derniers rétablirent Abou Hammou III sur le trône après le désastre d'Aroudj. Abou Hammou III mourut en 1528, ses successeurs se disputèrent le pouvoir. En 1542, Hassane Pacha fit une expédition sur Tlemcen, il plaça Abou Zian sur le trône et lui laissa une garnison de 400 hommes ; c'était la première fois que les Turcs réapparaissaient à Tlemcen. Le comte d'Alcaudète voulut intervenir, l'expédition envoyée par lui fut massacrée au *défilé de la chair* en janvier 1543. Au mois de février suivant, il se mit lui-même à la tête de renforts importants et rétablit le compétiteur d'Abou Zian. Ce dernier, n'osant pas soutenir le siège des Espagnols, s'était enfui dans la plaine d'Angad ; le comte d'Alcaudète l'y pourchassa et le battit, il fit ensuite une pénible retraite sur Oran. Abou Zian réunit une armée

(1) Ce dernier renseignement est extrait d'une lettre de M. le commandant Graulle, communiquée par M. le colonel Féraud.

(2) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 20 à 23. — BERBRUGGER. — *Le Pegnon d'Alger*, pp. 60 à 69. — MOHAMMED ABOU RAS, pp. 140 et 141. — MOHAMMED BEN RAHAL, p. 13. — MOHAMMED ESSEGHIR EL OUFRANI, pp. 34 et 35. — BOULET, pp. 152 et 153.

et revint s'emparer du pouvoir ; les luttes intestines furent continuelles (1).

En 1546, il y eut un massacre des juifs, au moment ou Abd el Kerim el Meghili prêcha contre eux la guerre sainte qui fut approuvée par les légistes de Tlemcen (2).

Pendant que les faits ci-dessus relatés se déroulaient à l'est de la Moulouya, les sultans de Fez étaient restés inactifs. Ils auraient sans doute été bien embarrassés pour intervenir utilement, car leur situation devenait de jour en jour plus difficile.

A la fin du XIII[e] siècle, deux cheurfa venus de Yambo (Yémen) avec des pèlerins se fixèrent l'un à Sidjilmessa (Tafilalet), l'autre dans le Drâa; le premier donna naissance aux cheurfa hassanides, qui occupent actuellement le trône du Maroc, le second fut l'ancêtre des cheurfa sâadiens. Les cheurfa sâadiens apparurent sur la scène politique en 1511, avec Abou el Abbas et Mohammed el Mahdi, fils d'Abou Abdallah Mohammed, lequel avait acquis un certain renom dans le sud du Magreb à la fin du XV[e] siècle et se faisait appeler *El Kaïm bi amer Allah*, Abou el Abbas et Mohammed el Mahdi firent tous leurs efforts pour arriver au pouvoir et, en 1536, ils conclurent un arrangement avec le sultan merinide, qui leur abandonna le sud du Magreb et ne conserva pour lui que la partie nord. En 1537, il y eut rupture entre les deux frères; Mohammed el Mahdi finit par évincer Abou el Abbas en 1544, puis il s'empara de Fez le 15 février 1550 et mit fin à l'empire merinide. Lorsqu'il fut maître du Magreb, Mohammed el Mahdi eut besoin d'argent et leva des impôts, auxquels il astreignit tous les habitants sans distinction de caste. Par ses procédés il s'aliéna les marabouts, dont l'action était devenue considérable. Les Turcs ne manquèrent pas de profiter de cette situation et de lui opposer la puissance des confréries religieuses, chaque fois qu'ils en eurent l'occasion (3). Au même instant, les Abdelouadites ache-

---

(1) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 57 à 60. — WALSIN ESTERHAZY. — *Domination turque*, pp. 133 à 135. — BARGÈS. — *Complément de l'histoire des Beni Zeyan*, p. 451.

(2) NAHUM SCLOUSCHZ. — *Etude sur l'histoire des juifs et du judaïsme au Maroc*, T. VI, p. 150.

(3) Voir COUR. — *Etablissement des chérifs au Maroc*, qui traite longuement cette question.

vaient de disparaître de Tlemcen, que les Turcs allaient bientôt occuper définitivement (1).

LA RIVALITÉ DES CHEURFA SAADIENS ET DES TURCS

Après son installation à Fez, le chérif aurait reçu une députation de Tlemcen venant lui demander assistance contre les Turcs. Mohammed el Mahdi, jaloux des progrès de ces derniers, n'avait d'ailleurs pas besoin de ces sollicitations. Il fit partir une armée de 30.000 hommes sous le commandement de son fils Mohammed el Harrane ; celui-ci entra sans coup férir à Tlemcen ; cette ville avait été évacuée par l'abdelouadite Abou Zian. Mohammed el Harrane laissa son frère Abdallah à la garde de Tlemcen et se dirigea sur Oran soumettant toutes les populations sur son passage; il mit une garnison à Mostaganem et rentra malade à Fez où il mourut peu après. Les Turcs, qui étaient restés un certain temps inactifs, prirent enfin l'offensive ; Hassane Corso vint chasser de Mostaganem la garnison marocaine ; elle se rendit et fut en partie massacrée, les survivants s'enfuirent à Tlemcen. Pour défendre cette ville, le chérif Mohammed el Mahdi envoya ses fils dans l'Est avec une armée; l'aîné, Abdelkader, avait le commandement.

Les Turcs, après avoir rétabli leurs affaires à l'est de Tlemcen, se portèrent à la rencontre des Marocains sans s'arrêter devant cette ville ; en 1552, ils atteignirent l'armée de renfort d'Abdelkader à l'endroit où avait été tué Baba Aroudj. Les adversaires s'observèrent pendant deux jours ; les Berbères marchant avec l'armée turque commencèrent enfin l'attaque. La cavalerie marocaine chargea et fut foudroyée à coups d'arquebuse, il s'en suivit une véritable panique ; Abdelkader fut tué d'une arquebusade à la poitrine en cherchant à entraîner ses troupes, ce fut le signal de la défaite. Les vainqueurs placèrent la tête d'Abdelkader au bout d'une pique, ils l'envoyèrent ensuite à Alger où on l'accrocha à l'une des portes. Le lendemain de l'affaire, l'armée marocaine battit en retraite poursuivie jusqu'à la Moulouya par les Turcs. Ces derniers ne dépassèrent pas cette rivière et reprirent

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 9 à 10 et 64 à 68.

le chemin de Tlemcen où ils s'installèrent, les habitants ne firent pas la moindre tentative de résistance (1).

Lorsqu'ils furent maîtres de Tlemcen, les Turcs étendirent leur action à l'ouest jusqu'à Oudjda et aux montagnes des Beni Snassen. Ils placèrent une garnison à Temzezdekt, mais rien ne prouve qu'ils aient entretenu des fonctionnaires à Oudjda pendant la première période de leur suprématie sur la région. Au sujet de l'occupation turque les traditions locales semblent donner la note juste: quand la tranquillité régnait au Magreb et que les ordres du Sultan étaient bien exécutés, Oudjda faisait partie de cet empire ; si, au contraire, le pays était troublé et le pouvoir du souverain affaibli, alors Oudjda était rattaché à la province de Tlemcen et soumis aux Turcs (2).

Le beylarbeg Salah Raïs envoya en 1552 ou 1553 une ambassade auprès du chérif, auquel il fit demander de ne jamais traverser les montagnes de la Moulouya qui sont en face de Melilla et séparent les royaumes de Fez et de Tlemcen; cette frontière aurait été acceptée par Mohammed el Mahdi (3). Par la suite le merinide Bou Hassoun, prétendant au trône de Fez et qui avait demandé des secours aux chrétiens, se fit prendre en mer par Salah Raïs en juillet 1553, mais il réussit à s'entendre avec lui et à l'entraîner à une expédition contre les cheurfa. D'après certains historiens, les incursions d'Angad pillards sur le territoire de Tlemcen auraient aussi pesé sur la décision du beylarbeg. Salah Raïs réunit une armée comprenant de nombreux cavaliers berbères, 6.000 fusils, 1.000 spahis et 80 artilleurs chrétiens captifs ; il quitta Alger en octobre 1553 et se rendit à Tlemcen afin d'y attendre les contingents promis par le merinide Bou Hassoun. Pendant ce temps, une flotte turque chargée de faire une diversion cinglait vers les côtes du Magreb. Mohammed el Mahdi, sentant que les habitants de Fez lui étaient hostiles, préféra marcher au devant de ses adversaires ; il rassembla une armée de 30.000 cavaliers, environ 12.000 fantassins et

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 70 à 77. — Walsin Esterhazy. — *Domination turque*, p. 51. — Boulet, pp. 56 à 58. — Fray Diégo de Haëdo, pp. 76 à 80. — Cour. — *Etablissement des chérifs au Maroc*, pp. 83 à 90. — Godard, pp. 464, 465.

(2) Hadj Larbi. — Marmol, T. II, p. 322.

(3) Berbrugger. — *Nos frontières de l'Algérie*. L'auteur dit que le chérif aurait refusé cette limite et que ce refus aurait provoqué l'expédition de Salah Raïs sur Fez. Cette opinion n'est pas conforme à celle de la majorité des auteurs.

20 canons et alla camper à Taza où il se fortifia. Salah Raïs se porta contre lui sans attendre Bou Hassoun ; arrivé à Taza, il dressa son camp devant l'armée marocaine qu'il mit en déroute par une attaque de nuit en décembre 1553. Les Turcs se dirigèrent ensuite sur Fez, ils rétablirent Bou Hassoun sur le trône et rentrèrent chez eux en 1554. Après leur départ, le chérif battit et tua le merinide ; il réoccupa la capitale en août 1554 (1).

Le dernier des Abdelouadites, Mouley Hassane, s'étant enfui auprès des chrétiens d'Oran, les Turcs furent les maîtres absolus de Tlemcen ; en 1555, Salah Raïs en prit définitivement possession au nom du souverain ottoman et y plaça un agha, auquel il donna le commandement supérieur de la province. Sous l'administration turque, les communautés juives eurent à subir des impôts très lourds (2).

Le comte d'Alcaudète entretint dès 1555 des relations avec le chérif, en vue d'une action commune contre les Turcs. En juin 1557, Mohammed el Mahdi, profitant des troubles d'Alger et de l'affaiblissement de la garnison de Tlemcen, dirigea une armée contre cette dernière ville. Il attendit en vain le secours des Espagnols et ne put avec ses seules forces enlever le Mechouar ; les troupes qu'il laissa à la garde de Tlemcen tinrent bloqués dans cette citadelle les 500 Turcs composant la garnison. Hassane Pacha fit assassiner Mohammed el Mahdi au Maroc et alla dégager Tlemcen ; en 1558, il marcha sur Fez, se fit battre près de la ville et dut opérer une retraite prudente, il ne fut pas poursuivi (3).

Malgré la mort du comte d'Alcaudète, dont l'armée avait été taillée en pièces par les Turcs dans un combat livré sous Mostaganem et où lui-même avait été tué,

---

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 75 à 78. — Cour. — *Etablissement des chérifs au Maroc*, pp. 102 à 118. — Fray Diégo de Haëdo, pp. 88 à 92. — Boulet, pp. 103 à 107.

(2) Bargès. — *Complément de l'histoire des Beni Zeyan*, p. 464. — Walsin Esterhazy. — *Domination turque*, p. 152. — D'après cet auteur, Mouley Hassane aurait été assassiné par ordre de Salah Raïs. — Nahum Slouschz. — *Etude sur l'histoire des juifs et du judaïsme au Maroc*, T. VI, p. 154.

(3) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 84 à 86, 92, — Cour. — *Etablissement des chérifs au Maroc*, pp. 121, 127 à 129. — Fray Diégo de Haëdo, pp. 114 à 116.

l'entente entre les Espagnols et le chérif Mouley Mohammed Abdallah, successeur du Mahdi, ne fut pas rompue. Les Turcs, menacés en 1558-1559 par une formidable croisade européenne, étaient dans une situation assez critique ; afin de seconder l'Espagne, le chérif de Fez alla occuper Tlemcen ; à son appel, la population s'était soulevée contre les Turcs. Lorsque ces derniers eurent battu les flottes chrétiennes, vers les îles Gelves, Mouley Mohammed Abdallah jugea prudent d'évacuer la ville (1).

A la mort de ce sultan, le 30 janvier 1573, son fils Abou Abdallah Mohammed recueillit sa succession ; un des oncles de ce dernier, Mouley Abdelmalek, se retira alors chez les Turcs, auxquels il demanda de l'appuyer. Une expédition se mit en route au commencement de 1575 ; Abdelmalek prit les devants avec une petite troupe, entra à Fez et s'empara du pouvoir en 1576 ; il parvint ensuite à se débarrasser de ses alliés en leur donnant de l'argent. En 1581, Euldj Ali vint d'Orient à Alger, dans le but d'organiser une expédition contre le Magreb ; le chérif Abou el Abbas Ahmed dit El Mansour, qui occupait alors le trône de Fez, envoya une ambassade à la Porte ; elle obtint l'interdiction de cette expédition. Le sultan El Mansour fit de grandes conquêtes et porta ses armes jusqu'au Soudan, mais il évita toujours d'intervenir sur la rive droite de la Moulouya, sans doute afin de ne pas compromettre son œuvre en courant les risques d'un conflit avec les Turcs (2).

A la fin du XVIe siècle, les cheurfa sâadiens étaient à leur apogée, ils étaient devenus les maîtres incontestés du Magreb; quant aux Turcs, les grandes nations chrétiennes avaient cessé leurs attaques contre eux. Mais l'anarchie régnait à Alger comme à Fez, aussi les gouvernements cessèrent-ils d'eux-mêmes leurs luttes pour la possession de la province de Tlemcen ; elle resta aux mains des Turcs (3).

---

(1) COUR. — *Etablissement des chérifs au Maroc*, p. 134.

(2) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 119 à 121, 156, 157.

(3) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 170 à 172. — COUR. — *Etablissement des chérifs au Maroc*, pp. 169, 170.

LA FIN DE LA DYNASTIE SAADIENNE ; LES CHEURFA HASSANIDES PARVIENNENT AU POUVOIR ET ÉTABLISSENT LEUR INFLUENCE DANS LA RÉGION D'OUDJDA

A la mort du chérif El Mansour, en 1603, il y eut compétition entre ses fils ; Zidane se fit proclamer à Fez et Abou Fares, à Merrakech. Leur frère, El Mamoun Cheikh, prit parti pour Abou Fares; Zidane battu et poursuivi se réfugia pendant quelque temps à Oudjda, d'où il se rendit à Sidjilmessa, puis dans le Sous. En fin 1603, El Mamoun Cheikh entra à Fez et s'empara du pouvoir ; Zidane le lui disputa plus tard et se rendit maître de Merrakech. El Mamoun Cheikh fut assassiné en 1612. A la suite de ce meurtre la guerre civile régna au Magreb. L'influence des marabouts ne faisait que grandir. A Tlemcen, la garnison turque souffrait de l'hostilité des habitants ; le pacha d'Alger Kosrou paraît s'être avancé jusqu'à cette ville en 1624 pour mettre fin à cet état de choses (1).

Les cheurfa sâadiens continuèrent à s'entre-déchirer, pendant que leur empire croulait de toutes parts. Lorsque Mohammed ech Cheikh prit le pouvoir à Merrakech en 1636, son influence ne dépassait pas la banlieue ; les marabouts étaient les maîtres dans tout le reste du Magreb. Malgré son intelligence, ce souverain ne put maintenir l'intégrité de ses États. La zaouïa de Dila était devenue excessivement puissante, Mohammed ech Cheikh essaya en vain de l'amener à reconnaître son autorité. Dans une lettre qu'il écrivit aux marabouts de cette zaouïa, on relève le passage suivant :

Aujourd'hui encore nous vous demandons de respecter le pacte d'une fidélité qui nous est due, par les populations rebelles ou soumises qui couvrent le pays d'Oudjda aux confins du Sous ultérieur.

On voit par cette citation que les cheurfa sâadiens revendiquaient toujours Oudjda, bien qu'ils fussent incapables d'exercer la moindre action sur cette ville (2).

Au moment où la dynastie sâadienne s'affaiblissait, les

---

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 177 à 179, 186, 191 à 195, 201, 202, 207. — Mohammed esseghir el Oufrani, pp. 308 à 312.

(2) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 218, 222. — Mohammed esseghir el Oufrani, pp. 410 à 414.

cheurfa hassanides gagnaient du terrain dans le Sud. L'un d'eux, Mouley Mohammed ech Chérif (1), accapara le pouvoir à Sidjilmessa en 1640 et devint le véritable souverain du Tafilalet. Il chercha à s'agrandir et ne fut pas longtemps sans entrer en lutte avec les marabouts de Dila, il se fit battre en 1646 et conclut un traité qui lui reconnaissait tout le sud du Magreb jusqu'au djebel Aïachi, tandis que les Dilaïtes établissaient leur autorité sur Fez et les autres territoires. Mouley Mohammed n'observa pas longtemps cet accord, il étendit ses conquêtes. N'osant pas encore s'attaquer aux marabouts de Dila, et sachant que les Turcs s'étaient fait de nombreux adversaires sur la rive droite de la Moulouya, il pénétra dans l'Angad vers 1647 et fut proclamé souverain par les Arabes Makil : Ahlaf, Segouna (2). Oudjda, les Beni Khaled et Beni Mengouch des Beni Snassen, les Beni Snous, Msirda et Trara reconnaissaient alors l'autorité turque. Cette autorité était d'ailleurs sommaire ; on ne demandait aux tribus que le payement des impôts, elles pouvaient ensuite se déchirer entre elles sans que leurs prétendus maîtres prissent la peine d'intervenir.

A Oudjda il existait deux partis opposés, l'un ami et l'autre ennemi des Turcs, il en était de même chez les Beni Snassen ; les deux partis en venaient parfois aux mains. Accompagné de ses nouveaux alliés, Mouley Mohammed marcha sur Oudjda ; le clan anti-turc se déclara pour lui et, avec son aide, il put enlever la ville. Il ne devait se trouver à Oudjda ni groupement, ni agents turcs. L'auteur de l'*Istiqsa* écrit que le clan turc fut chassé de la ville, mais c'est évidemment du parti qui leur était favorable qu'il veut parler. Mouley Mohammed alla ensuite razzier les Beni Snassen, puis il s'établit à Oudjda d'où il fit des expéditions contre les Oulad Zekri, Oulad Ali ben Talha et Beni Mathar qu'il soumit. Il alla également attaquer les Beni Snous et Doui Yahia et, dans une autre course, il porta la guerre aux environs de Tlemcen. Les habitants de cette ville et la garnison turque se lancèrent à sa poursuite, il fit

(1) L'auteur de l'*Istiqsa* écrit Mhammed; mais dans le *Nohzet* et le *Tordjman*, qui sont des ouvrages plus anciens, on trouve Mohammed.

(2) D'après les traditions locales, on désignait à cette époque sous le nom de Segouna les Oulad Ali ben Talha et Oulad Ahmed ben Brahim. On devait donc appeler Angad les Mezaouir et peut-être aussi d'autres fractions arabes de la plaine d'Oudjda.

volte-face et les dispersa. Mouley Mohammed rentra à Oudjda chargé de butin et se disposa à y passer l'hiver ; il licencia donc les Arabes en leur donnant rendez-vous pour le printemps suivant (1).

A l'époque fixée, les contingents arabes se présentèrent à Oudjda, Mouley Mohammed ben ech Chérif les emmena piller les tribus du Sud, parmi lesquelles les Mehaïa ; ces tribus firent leur soumission et fournirent des auxiliaires. Ayant ainsi augmenté les effectifs de ses bandes, le chérif se jeta dans l'Est et alla dévaster le territoire turc jusqu'à Aïn Mahdi et Laghouat. Pour mettre fin à ces désordres, le dey d'Alger expédia une armée sur Tlemcen. Mouley Mohammed, inquiet de cette manœuvre, s'empressa de regagner Oudjda et de renvoyer les contingents arabes dans leurs tribus ; il les invita à se rassembler de nouveau au prochain printemps; quant à lui, il se rendit à Sidjilmessa. L'armée turque parvenue à Tlemcen y fut mal accueillie par les habitants qui avaient embrassé la cause du chérif ; devant cette hostilité cette armée reprit le chemin d'Alger. A la suite de ces incidents, le dey, hésitant à entamer une lutte avec son adversaire, lui adressa par des ambassadeurs une lettre conçue en termes énergiques et même violents, pour lui reprocher les agressions commises contre les pays soumis aux Turcs ; elle contenait entre autres les passages suivants :

> Tu as été secondé par la discorde de ces brutes d'habitants d'Oudjda, dont tu as eu pour toi d'ailleurs les meilleurs et les plus sérieux .... Ne viens pas t'aventurer dans notre patrie, car tu aurais à craindre les griffes puissantes de notre Sultan.

Cette lettre fut sans doute écrite en 1648 (2) ; sa lecture mit le chérif dans une violente colère et il fit une réponse repoussant toutes les demandes turques. Les ambassadeurs revinrent faire une démarche verbale auprès de lui et obtinrent enfin l'engagement de ne plus dépasser la Tafna, qu'il fut convenu de prendre comme frontière (3).

---

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 222, 240, 241. — Aboulqacem ben Ahmed, pp. 6 et 7. — *Istiqsa*, T. IX, pp. 26 à 28. — Mohammed esseghir el Oufrani, pp. 466 et suiv., 471. — Hadj Larbi.

(2) L'auteur de l'*Istiqsa* donne la date du 1er juin 1654; elle est certainement erronée comme beaucoup d'autres dates qui se trouvent dans le même ouvrage.

(3) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 241, 242. — Aboulqacem ben Ahmed, pp. 7 à 9. — *Istiqsa*, T. IX, pp. 28 à 36.

Mouley Mohammed voulut intervenir à Fez en 1649, les marabouts lui firent éprouver un échec, après lequel il se retira à Sidjilmessa ; son père, Mouley Chérif, mourut dans cette localité en 1650. A la suite de cet événement, Mouley er Rechid eut peur de son frère Mohammed et quitta le Tafilalet ; il séjourna quelque temps chez les Angad et alla ensuite se réfugier à la zaouïa de Dila. Mouley Mohammed parvint à se faire reconnaître à Fez en 1663 et retourna au Tafilalet l'année suivante. Les cheurfa sàadiens avaient perdu le pouvoir à Merrakech depuis 1659, l'empire du Magreb passa donc aux mains des cheurfa hassanides ; Mouley Mohammed ben ech Chérif fut en réalité le premier souverain de cette dynastie (1).

Mouley er Rechid, qui était réfugié à la zaouïa de Dila, quitta cette zaouïa pour se rendre à Taza ; il y réunit des partisans et alla attaquer Ibn Mechâal ; il le tua dans sa maison et s'empara de ses trésors, avec lesquels il put faire des largesses, ce qui lui donna un prestige considérable parmi les Arabes de la vallée de la Moulouya. Ibn Mechâal était un païen ou un juif possesseur d'une grande fortune; il demeurait à une étape environ à l'est de Taza suivant les uns, dans la montagne des Beni Snassen selon les autres (2).

D'après les traditions populaires locales il existait autrefois de nombreux juifs chez les Beni Snassen, ils étaient attachés à la fortune des Beni bou Abdessied (fraction des Beni Ourimeche) et possédaient des maisons dans les différentes dechras de cette fraction. Ils furent expulsés lorsque le soff des Beni bou Abdessied eut perdu sa puissance, après avoir été battu par les autres tribus de la montagne. Ibn Mechâal était un de ces juifs des Beni bou Abdessied; il possédait une kasba et ses immenses richesses lui avaient donné une autorité considérable, si bien qu'il en était arrivé à commander les musulmans des Beni Snassen comme un véritable potentat. Il rencontra un jour sur son chemin une femme portant un enfant et lui demanda à boire. Sur le refus de cette femme, il saisit l'enfant et le coupa avec son sabre. La malheureuse mère

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 243, 247, 258, 260 et 261. — Aboulqacem ben Ahmed, p. 12.

(2) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 258, 259. — Aboulqacem ben Ahmed, p. 14. — *Istiqsa*, T. IX, p. 41. — Cour. — *Etablissement des chérifs au Maroc*, pp. 181, 182. — Mohammed ben Rahal, p. 14.

recueillit les morceaux de la petite victime et les porta chez les Oulad Ibrahim et les Rousma, auxquels elle demanda vengeance. Ces deux tribus étaient les plus puissantes du massif, elles habitaient le versant nord, de Zegzel à Tazaghine. Leurs guerriers se mirent à la recherche d'Ibn Mechâal, qu'ils massacrèrent quelques jours après au Souk el Hâd des Beni Amïer, en plein marché.

Mouley er Rechid se mit ensuite en mesure de faire reconnaître son autorité par les Arabes Makil et leurs alliés des Beni Snassen ; ces populations lui prêtèrent serment et le conduisirent à Oudjda où il s'installa. A cette nouvelle, Mouley Mohammed, craignant de se voir dépossédé du trône, s'empressa d'agir ; il rassembla ses contingents arabes et berbères et quitta Sidjilmessa pour aller combattre son frère. Mouley er Rechid se porta au-devant de lui ; la rencontre eut lieu dans l'Angad en août 1664. Mouley Mohammed fut complètement battu et tué d'une balle à la gorge ; son frère en eut un vif chagrin, il l'enterra lui-même dans la maison d'Ibn Mechâal et prit le deuil. Ce dernier détail semble indiquer que la bataille aurait été livrée entre Taourirt et El Aïoun Sidi Mellouk et au voisinage de la montagne des Beni Snassen.

Les troupes de Mouley Mohammed se rangèrent sous la bannière d'Er Rechid, qui distribua du butin et accorda ses faveurs à ceux qui avaient servi la cause de son frère ; sa puissance grandit rapidement. Après s'être organisé à Oudjda, Mouley er Rechid se prépara à faire la conquête du Magreb; il alla camper sur les bords de la Moulouya, afin de se reposer et d'y attendre des partisans. Voyant que personne ne venait à lui, il marcha sur Taza, mais, comme on refusait de le reconnaître à Fez, il préféra aller d'abord à Sidjilmessa disputer le pouvoir à son neveu. Mouley er Rechid, ayant conquis le Tafilalet, vint s'emparer de Taza en 1666 et entra à Fez en 1667, à la tête de troupes comprenant de nombreux contingents d'Arabes Angad. Il alla ensuite attaquer la zaouïa de Dila ; les marabouts furent défaits en juin 1668 et Mouley er Rechid détruisit leur zaouïa, puis il se rendit maître de Merrakech et de tout le sud-ouest du Magreb. Quand il mourut d'accident, en 1672, son autorité s'étendait d'Oudjda jusqu'à l'oued Noun (1).

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 259, 269 à 272. — Mohammed esseghir el Oufrani, pp. 472, 498, 499. — Aboulqacem ben Ahmed, pp. 14 à 18. — *Istiqsa*, T. IX, pp. 41 à 45.

LE SULTAN MOULEY ISMAÏL ORGANISE LA PROVINCE D'OUDJDA ; SA POLITIQUE AGRESSIVE CONTRE LES TURCS LUI VAUT DES INSUCCÈS

Abou Naceur Ismaïl, dit Mouley Ismaïl, remplaça sur le trône son frère Er Rechid ; il eut à réprimer de nombreux soulèvements. En 1673, il se mit en campagne et se dirigea vers l'Est où les Arabes coupaient les routes, il soumit les Angad et les Segouna. Pendant ce temps, une révolte, à laquelle Mouley Ismaïl ne semble pas avoir été étranger, éclata à Tlemcen ; le dey d'Alger vint y rétablir l'ordre ; la répression fut sanglante. En 1679, Mouley Ismaïl rassembla des contingents sur la haute Moulouya et envahit le territoire turc ; il se fit battre sur les bords du Chélif. Les Turcs lui écrivirent alors de renoncer à ces incursions et de respecter la frontière établie par ses prédécesseurs ; pour appuyer leur protestation ils firent même présenter au Sultan la lettre de Mouley Mohammed ben ech Cherif, qui acceptait la Tafna comme limite, ainsi qu'une lettre du même genre de Mouley er Rechid. Après sa défaite, Mouley Ismaïl ne pouvait qu'accepter de bonne grâce ces reproches, aussi la paix fut-elle conclue en spécifiant que la Tafna servirait de frontière. Mouley Ismaïl fit à cette époque reconstruire les parties ruinées d'Oudjda, que l'on restaura (1).

En 1679, le Sultan du Magreb fit transporter à Oudjda les Arabes Chebanat et Zirara, qui commettaient toutes sortes de brigandages dans la province de Merrakech. Il donna l'ordre de les inscrire sur les registres du *guich* et les chargea de contenir et de harceler les Beni Snassen, qui étaient de nouveau passés sous l'autorité des Turcs. Comme les Beni Snassen faisaient de fréquentes incursions dans l'Angad, Mouley Ismaïl y fit bâtir des kasbas analogues à celle d'Oudjda pour leur interdire l'accès de la plaine. Ces kasbas s'élevèrent à El Aïoun dans l'Angad, Reggada et sans doute Cherâa dans les Triffa (2). Le caïd du guich résidait à Oudjda avec 1.000 cavaliers; le restant de ses forces était réparti dans les trois nouvelles kasbas,

---

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 273, 277, 289, 290. — Aboulqacem ben Ahmed, pp. 26, 32. — *Istiqsa*, T. IX, p. 79. — Cour. — *Etablissement des chérifs au Maroc*, p. 195 à 198.

(2) Voir IIe Partie, Chap. Ier.

à raison de 500 hommes dans chacune d'elles. En juin 1680, Mouley Ismaïl vint razzier à fond les Beni Snassen, il pilla, brûla et ravagea tout dans leurs montagnes, et ne leur donna l'aman qu'après qu'ils eurent livré leurs armes. Ce terrible châtiment dut faire une impression profonde, car on raconte aujourd'hui chez les Beni Snassen, que le Sultan lutta pendant sept ans pour les soumettre et briser les Oulad Ibrahim et Rousma, qui étaient l'âme de la résistance ; ceux-ci auraient fait subir à Mouley Ismaïl un échec dans le ravin de Zegzel. De nombreux combattants auraient perdu la vie au cours des différents engagements; on montre encore, chez les Oulad Amïer et Oulad Ali ben Yacine, des tombeaux où seraient inhumés des mokhazenis et des Rousma tués ; les tombes n'ayant pas de pierres-témoins seraient celles des Rousma. Mouley Ismaïl, après avoir réduit les Beni Snassen, alla également mettre à la raison les Angad, Segouna, Mehaïa et Ahlaf; il les obligea aussi à livrer leurs armes. Le Sultan fit alors restaurer la kasba de Taourirt ; il y mit 500 Abid el Boukhari de sa garde noire avec leurs femmes et leurs enfants. Les tribus eurent à pourvoir à leur entretien à l'aide des impôts dus par elles ; le Sultan les chargea en outre de veiller à la sécurité des routes. La garde noire créée par Mouley Ismaïl comprenait à la fin de son règne jusqu'à 150.000 hommes (1).

En 1682, le Sultan fit une expédition contre les Beni Amer qui avaient poussé une pointe dans la région d'Oudjda ; il regagna ensuite Meknès. Lorsqu'il apprit qu'une armée turque venait occuper les Beni Snassen, il marcha sur Tlemcen en 1683 ; les Turcs firent demi-tour pour aller au secours de Cherchell attaqué par Duquesne ; Mouley Ismaïl s'arrêta et rétrograda sur la Moulouya, il aurait d'ailleurs reçu du *diwan* d'Alger une lettre menaçante (2). En 1692, Mouley Ismaïl chercha à envahir la

---

(1) Aboulqacem ben Ahmed, pp. 31, 34, 35. — *Istiqsa*, T. IX, pp. 67, 81, 82. — Mohammed ben Rahal, p. 38. — *Trad. loc.*

(2) Berbrugger. — *L'Algérie et le Maroc depuis 1830*, dit qu'en 1680, Mouley Ismaïl, auquel les habitants de Tlemcen avaient fait des ouvertures, vint examiner la place. Le diwan devina ses intentions et lui écrivit : « Si Mouley Ismaïl trouve les limites qui séparent les deux Etats un peu bornées, le diwan d'Alger se mettra en mesure de les étendre jusqu'à l'Océan et jusqu'au désert. » Ces incidents paraissent se rapporter aux événements de 1683.

province d'Oran ; après avoir pacifié son empire, il s'avança jusqu'à Oudjda. Les Turcs lui donnèrent la chasse et l'atteignirent à la Moulouya, le Sultan fut battu et perdit 500 hommes ; il dut traiter et expédia une ambassade à Alger. Mouley Ismaïl envoya, en 1694, son fils Zidane faire des incursions sur le territoire turc, où il enleva du butin. Le Sultan partagea ensuite son empire entre ses fils, il confia le gouvernement des provinces de l'Est à Zidane. En 1699-1700, celui-ci entra en campagne contre ses voisins, il s'empara de Tlemcen et atteignit même Mascara ; pourchassé, il dut, pour sauver son butin, faire un traité de paix avec les Turcs ; le Sultan furieux le destitua et le remplaça par son frère Hafid. Mouley Ismaïl ayant appris qu'une armée turque était sortie d'Alger, il rouvrit les hostilités interrompues par Zidane ; cette entreprise fut des plus malheureuses, car il se fit battre à plate couture par le dey près de la Djedioua, affluent du Chéliff, le 28 avril 1701. Le Sultan fut grièvement blessé et faillit être pris, il rentra précipitamment au Magreb avec les débris de son armée ; beaucoup de soldats moururent de soif pendant cette retraite (1). Mohammed Abou Ras prétend qu'après ces événements, il fut convenu d'un commun accord que la frontière marocaine serait une ligne droite nord-sud passant par Oudjda. Cet auteur fait remarquer que « cette limite était déjà ancienne » et qu'elle remontait « à Ziri ben Attia el Maghraoui, fondateur d'Oudjda » (2).

Les Beni Snassen continuèrent sans doute à prendre le parti des Turcs et à créer de l'agitation, puisqu'en août 1717 le gouverneur d'Oudjda aurait envoyé à la cour de Fez cent têtes de Beni Snassen. L'auteur de l'*Istiqsa* fait, d'après le *Bostan*, le tableau suivant du Magreb vers la fin du long règne de Mouley Ismaïl :

Le pays était parfaitement sûr ; une femme et un juif pouvaient aller d'Oudjda à l'oued Noun sans rencontrer personne qui leur demandât d'où ils venaient. L'abondance régnait partout, ... les gouverneurs percevaient les contributions et les administrés les payaient sans difficulté...... Dans tout le

---

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 292, 312, 317, 322. — Cour. — *Etablissement des chérifs au Maroc*, pp. 201 à 206. — Aboulqacem ben Ahmed, pp. 36, 37, 44 et 48. — *Istiqsa*, T. IX, pp. 85, 86.

(2) Mohammed Abou Ras, pp. 157, 158.

Magreb on n'aurait pas trouvé un voleur ou un coupeur de route.

Il est bon d'ajouter que pour obtenir ce résultat, Mouley Ismaïl dut faire preuve de la plus grande fermeté et passer une notable partie de sa vie en campagne ; malgré ses défauts, ce fut un grand roi ; il mourut à Meknès le 22 mars 1727 (1).

Sous le règne de Mouley Ismaïl, la plaine d'Oudjda était occupée par les Oulad Ahmed ben Abdallah, sorte de groupe makhzen formé par les Achache, les Beni Ouacine (2) et la fraction des Djaouna que l'on appela plus tard Angad el Gour. Les Angad el Gour campaient sur l'oued Taïret. Les Beni Ouacine étaient installés sur le territoire s'étendant de Sidi Abdallah ben Si Youb, au pied nord-est du djebel Metsila, jusqu'au Meghris et aux montagnes des Beni Drar (Beni Snassen) ; Lalla Oum ez Zahra, qui a sa koubba dans le Drâa el Louz (Beni Drar), serait une *merabta* (3) des Beni Ouacine ; Madjen Bakhta, au nord du Meghris, aurait été creusé par une Ouacinia (4) de ce nom. Les Achache possédaient les terrains situés à l'est du col de Sefrou et du djebel Meghris. Quant aux fractions actuelles des Arabes Angad, elles étaient réparties

---

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 344, 345. — *Istiqsa*, T. IX, pp. 131 à 135.

(2) Les Achache, dont il est question ici, sont ceux du cercle de Marnia et non la fraction de même nom de la tribu des Mehaïa. Ils sont Arabes et auraient la même origine que les Angad. Les Beni Ouacine prétendent que le fondateur de leur tribu est Sidi Mohammed el Ouacini, qui aurait habité la montagne des Beni Snous et serait issu d'une famille de cheurfa du djebel Amour ; la koubba de ce saint personnage se trouve vers Marnia, au bord de l'oued Mouilah et à côté du bois de betoum. Les Beni Ouacine se disent Arabes, mais ils reconnaissent néanmoins être de sang très mélangé et avoir beaucoup de Berbères parmi eux. D'après certaines traditions, ils seraient venus de l'Est et auraient succédé dans la plaine d'Oudjda à la tribu berbère des Beni Sacine, laquelle aurait laissé son nom à la région ; de Beni Sacine on aurait fait par corruption Beni Ouacine et les nouveaux arrivants auraient pris ce dernier nom. Deux autres hypothèses sur les origines de cette tribu paraissent d'ailleurs possibles : ou elle a été formée à une époque récente d'éléments arabes et berbères réunis sous le patronage de Sidi Mohammed el Ouacini, qui était peut-être un marabout descendant de la grande famille zénète des Beni Ouacine ; ou bien le noyau de la tribu provient de cette même famille zénète dont une des fractions, celle des Abd el Ouad, a occupé dans la première moitié du XIII[e] siècle les environs de Tlemcen où elle a été très puissante.

(3) *Merabta*, féminin de *merabot*, marabout.

(4) *Ouacinia*, femme des Beni Ouacine.

comme il suit : les Oulad Ali ben Talha vers Sidi Moussa sur le haut Isly ; les Oulad Ahmed ben Brahim autour de la source de Guenfouda, qui aurait tiré son nom d'un de leurs douars, le douar Guenafda ; enfin les Mezaouir se tenaient à l'ouest du Meghris, jusqu'à l'oued Bou Redim, vers El Aïoun Sidi Mellouk. C'est peut-être à l'époque de Mouley Ismaïl que les Beni bou Hamdoun ont fait leur apparition dans la plaine de Missiouine. Ils auraient remplacé les Oulad Riah qui, aujourd'hui, sont fixés entre Nédroma et Tlemcen (1).

LES TURCS ESSAIENT DE REPLACER LA PROVINCE D'OUDJDA SOUS LEUR INFLUENCE ET OCCUPENT LA VILLE ; ILS L'ABANDONNENT ENFIN DÉFINITIVEMENT AUX SULTANS DU MAGREB

Les successeurs de Mouley Ismaïl n'eurent pas l'envergure nécessaire pour maintenir et continuer son œuvre ; les princes de la famille royale se disputèrent le pouvoir et le Magreb fut livré à l'anarchie. A l'est de la Moulouya, la situation n'était pas plus brillante. Vers 1736, les Kouloughlis de Tlemcen, aidés des citadins, chassèrent la garnison turque ; la ville vécut dans une indépendance absolue, jusqu'à ce que le bey d'Oran Othsmane s'en fut emparé entre 1755 et 1759. Il est donc peu probable que, pendant tout ce laps de temps, les Turcs aient eu une action quelconque sur la région d'Oudjda, puisqu'ils ne furent pas en état de rétablir leur pouvoir à Tlemcen. Le Magreb ne se ressaisit que sous le règne de Mouley Mohammed, petit-fils de Mouley Ismaïl ; ce prince énergique fut proclamé sultan en 1757, à la mort de son père Mouley Abdallah (2).

Le 23 décembre 1765, Mouley Ali, fils aîné et khalifa du sultan Mouley Mohammed, écrivit à la population d'Oudjda afin de la remercier de l'amitié qu'elle lui portait et du zèle avec lequel elle s'était mise à la disposition de son serviteur, le nègre Mesghour, pour l'exécution de ses ordres (3). Le nègre Mesghour était peut-être un ancien

---

(1) Aziz ould Kaddour. — *Trad. loc.*

(2) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 350, 361, 375, 389, 391.

(3) *(A.)* Mouley Ali ould Mouley Aïssa el Omrani. — Lettre d'Abou Lahcene Moulana Ali ben Mohammed ben Abdallah ben Ismaïl ben Cherif à la population d'Oudjda.

soldat de la garde noire chargé de fonctions administratives, car nombre de leurs descendants sont encore employés de nos jours dans l'administration chérifienne et quelques-uns y occupent de hautes situations. Quoiqu'il en soit, ce document paraît établir qu'en 1765 la ville d'Oudjda reconnaissait l'autorité du Sultan du Magreb. Un passage de l'*Istiqsa* montre d'ailleurs que le sultan Mouley Mohammed dut entretenir des représentants à Oudjda. L'auteur écrit en effet qu'en 1786-1787, il chargea Ibn Meyriem de conduire une armée au gouverneur d'Oudjda, pendant qu'il allait lui-même expéditionner chez les Haïaïna (1).

Les tribus de la plaine d'Oudjda étaient perpétuellement divisées par des querelles de soffs. Vers 1780, les Angad campés sur l'oued Taïret furent expulsés après avoir été battus entre la Tafna et Sidi Zaher ; ils se retirèrent non loin de Sebdou, au lieu dit El Gour qu'ils n'ont plus quitté depuis, on les appela alors Angad el Gour ; ces Arabes sont sortis pour la plupart des Djaouna. C'est apparemment vers la même époque, ou au plus tard au début du XIXe siècle, que dut avoir lieu l'exode des Beni Ouacine et des Achache sur leur territoire actuel, à l'est de la frontière algérienne. Ils auront été chassés par les Angad qui se seront établis à leur place ; les tribus des Beni Snassen auront profité de ces incidents pour refluer vers la plaine. Les Angad paraissent eux-mêmes avoir été refoulés par les Sedjâa, dont l'apparition autour d'El Aïoun Sidi Mellouk serait relativement récente (2).

Après la mort en 1790 de Mouley Mohammed, à qui succéda son fils El Yezid, la puissance des souverains hassanides s'affaiblit de nouveau. C'est sans doute à ce moment que les Turcs occupèrent Oudjda pour mettre fin aux désordres causés par les tribus de la région, ainsi qu'aux razzias opérées dans les environs de Nedroma par la garnison marocaine de la première ville, à la faveur du relâchement résultant des guerres civiles. Les Turcs placèrent à Oudjda un khalifa chargé d'administrer la ville et les tribus (3).

Mouley Slimane succéda à son frère Mouley Yezid

(1) *Istiqsa*, T. IX, p. 349.

(2) *Trad. loc.* — DE LA MARTINIÈRE et LACROIX, T. I, p. 55.

(3) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 420, 437. — BASSET, p. 17. — ABOULQACEM BEN AHMED, p. 178. — HADJ LARBI.

en 1792. Il entretint probablement des intelligences avec les tribus du voisinage d'Oudjda mécontentes du régime turc, car il n'est guère possible de trouver une autre signification à la lettre ci-dessous :

En tête : cachet du sultan Mouley Slimane ben Mohammed ben Abdallah.

A nos serviteurs les Oulad Ahmed ben Abdallah, que le salut soit sur vous. Nous avons reçu votre lettre et en avons compris le contenu. Nous allons vous envoyer notre *mahalla* bénie, elle accomplira ce que vous pouvez désirer. Salut !

Ecrit le........... 1792-1793 (1).

Mouley Slimane ne devait d'ailleurs pas tarder à passer à des agissements plus actifs, pour replacer la région d'Oudjda sous son autorité. En 1794, il envoya Ez Zïani dans l'Est avec des présents, qui étaient peut-être destinés au Sultan de Constantinople. Au-delà de la Moulouya, cette ambassade fut attaquée par de nombreux Angad qui la dévalisèrent, ainsi qu'une caravane de négociants marchant avec elle. De toute l'escorte d'une centaine de cavaliers, il ne resta qu'un caïd et dix hommes ; ces survivants se réfugièrent à El Aïoun où ils enterrèrent leurs morts. Ez Zïani passa par les Beni Snassen, il se rendit à Tlemcen et sans doute aussi à Oran, mais les Turcs n'accueillirent pas ses réclamations. Le Sultan du Magreb se décida enfin, en 1795, à faire acte de souveraineté sur la rive droite de la Moulouya. Il envoya à Oudjda une armée d'Oudeïa, Cheraga, Miknassa et Ahlaf avec ordre de soumettre la ville et les territoires voisins, en expulsant au besoin les Turcs par la force, de percevoir les impôts et d'installer un gouverneur. Mouley Slimane aurait en outre écrit au bey d'Oran de retirer ses troupes de la région, faute de quoi il lui déclarerait la guerre. Les Turcs ne cherchèrent pas à tenter la fortune des armes, car le bey Mohammed enjoignit à son khalifa d'Oudjda d'évacuer la ville et de cesser toute action sur les tribus. D'après l'auteur du *Tordjman*, il écrivit même à Mouley Slimane pour se justifier, disant qu'il n'avait fait occuper Oudjda que pour assurer la sécurité des routes. Sa lettre contenait, paraît-il, la phrase suivante :

Maintenant que votre éclat a resplendi sur ces contrées, nous vous les abandonnons, car elles vous appartiennent depuis longtemps.

---

(1) *(A.)* Mouley Ali ould Mouley Aïssa el Omrani.

La colonne chérifienne prit possession du pays sans aucune difficulté ; après avoir recueilli les impôts elle retourna à Fez (1).

Au temps de Mouley Slimane, le Magreb recouvra peu à peu son unité ; ce Sultan s'attacha à faire régner l'ordre dans tout l'empire. En 1802 ou 1803, il fit campagne sur la Moulouya afin d'assurer la sécurité des communications; il envoya ensuite une colonne à Oudjda sous les ordres du cheikh Abdallah ben el Khatir, qui fit rentrer les impôts (2). Mais cette province était beaucoup trop éloignée de la capitale pour être facilement surveillée, aussi l'anarchie devait-elle y régner continuellement.

Ali Bey el Abbassi, qui se rendait de Fez à la Mecque, passa à El Aïoun Sidi Mellouk le 8 juin 1805 ; il y vit inhumer un indigène tué par les Mehaïa ; pendant la cérémonie de l'enterrement six de ses contribules restèrent à cheval pour surveiller le territoire de leurs ennemis. Le lendemain, il poursuivit sa route sur Oudjda ; deux vedettes des Mehaïa l'abordèrent en chemin, puis il aperçut une partie des contingents de cette tribu protégeant leurs moissonneurs, qui travaillaient à côté de leurs chevaux sellés et bridés ; quatre cavaliers vinrent reconnaître sa caravane. Dans sa relation, Ali Bey fait remarquer que le Sultan n'avait sur les Mehaïa qu'une autorité bien précaire. La région de Tlemcen était agitée en raison de la révolte des Derqaoua contre les Turcs, les notables d'Oudjda refusèrent donc de laisser Ali Bey poursuivre son voyage ; celui-ci perdit plusieurs jours en négociations inutiles. Pendant ce temps, des révoltés de l'Est s'approchèrent des murs d'Oudjda, ils tirèrent des coups de fusil et tuèrent deux hommes. Ali Bey s'obstinait quand même à vouloir quitter la ville ; il eut une altercation avec les notables qui avaient fait fermer les portes. Les notables finirent pourtant par le laisser passer, il alla avec une sérieuse escorte chez un cheikh de l'extérieur nommé Bou Anani, qui le reçut bien et lui promit de s'entendre avec le cheikh des Beni Snous pour le conduire à Tlemcen. Le

---

(1) Aboulqacem ben Ahmed, pp. 178, 179. — *Istiqsa*, T. IX, pp. 394, 395 ; T. X, p. 12. — Cour. — *Etablissement des chérifs au Maroc*, p. 226. — Hadj Larbi.

(2) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, p. 452. — Aboulqacem ben Ahmed, p. 184. — *Istiqsa*, T. X, p. 17.

cheikh Bou Anani vint trois jours plus tard prendre Ali Bey à la tête d'une centaine d'hommes, mais, dès qu'ils furent à peine à une demi-lieue d'Oudjda, deux soldats du Sultan arrivèrent à bride abattue portant l'ordre de s'arrêter. Un corps de troupe arrivait derrière eux sous les ordres du caïd Delaïmi, qui se dit envoyé par le Sultan afin de protéger Ali Bey ; il ne voulut pas consentir à son départ sans de nouveaux ordres du souverain. Ali Bey, qui circulait avec un sauf-conduit du Sultan lui écrivit ; celui-ci lui envoya alors deux officiers de sa cour en l'invitant à aller à Tanger où il s'embarquerait pour le Levant. Il sortit donc d'Oudjda le 3 août, à neuf heures du soir, escorté par deux officiers et trente Oudeïas ; le caïd Delaïmi resta dans la ville avec ses autres soldats. Le départ d'Ali Bey eut lieu de nuit et en secret, parce que le bruit avait couru que 400 Arabes l'attendaient sur sa route ; il faillit mourir de soif dans l'Angad et atteignit l'oued Za le 5 août. Les incidents relatifs au voyage d'Ali Bey à Oudjda méritaient d'être rapportés en détail, parce qu'ils donnent une idée très nette de la situation politique de la région au début du XIXe siècle. Ali Bey el Abbassi s'appelait de son vrai nom Dominique Badia y Leblich, c'était un Espagnol né en Biscaye ; il aurait eu l'intention de fonder du côté de l'Angad une colonie destinée à introduire la civilisation en Afrique. Dans ce but il apprit l'arabe et se rendit au Magreb où il se fit passer pour musulman (1).

Le soulèvement des Derqaoua contre les Turcs de la province d'Oran éclata au printemps de 1805 et prit immédiatement une tournure grave ; les révoltés étaient maîtres de Tlemcen et le marabout derqaoui Ben Cherif commandait de Miliana à Oudjda. Le bey d'Oran Moustafa aurait demandé le secours du Sultan du Magreb ; de leur côté les citadins de Tlemcen envoyèrent une députation à ce dernier, mais il refusa d'intervenir et se contenta de demander leur pardon au nouveau bey Mohammed el Mekallech, qui fut chargé de rétablir l'ordre et s'y employa avec vigueur. Battu à différentes reprises, le derqaoui Ben Cherif finit par se retirer chez les Beni Mengouch (Beni Snassen) ; il mourut peu après de la peste. Lorsque le bey Mohammed el Mekallech fut mort, Bouterfas, dont Ben Cherif avait épousé la fille, essaya de nouveau d'entraîner

(1) Ali Bey, T. I, pp. 324 à 334. — Godard, pp. 578, 579.

les tribus à la révolte; il se heurta à l'énergique bey d'Oran Mohammed bou Kabous et se fit battre chez les Msirda, à l'ouest de Nédroma, en 1813. Bouterfas se retira dans la montagne des Beni Snassen où il mourut. D'après les traditions locales, les Turcs auraient occupé Oudjda pendant leurs opérations contre le derqaoui Ben Cherif. Cela paraît peu probable, car les Turcs avaient suffisamment d'embarras chez eux, sans chercher à se créer des difficultés avec l'empire du Magreb (1).

La fin du règne de Mouley Slimane fut marquée par des révoltes. L'auteur de l'*Istiqsa* rapporte que le souverain aurait envoyé une colonne dans l'Est sous les ordres de Ba Aqil es Soussi, qui se serait installé à Oudjda comme gouverneur et se serait fait payer les impôts des tribus. Ba Aqil aurait également voulu faire payer les Achache, mais ceux-ci l'auraient attaqué ; ses soldats s'étant enfuis sans combattre, il ne serait parvenu à les rallier qu'à la Moulouya (2).

Le Sultan Mouley Slimane finit ses jours en 1822, il désigna pour lui succéder son neveu Mouley Abderrahman. S'il faut en croire les traditions, les Turcs auraient profité du changement de règne pour s'installer à Oudjda, où ils seraient restés durant sept ans, jusqu'à ce que le dey d'Alger leur donne l'ordre d'évacuer à la suite d'une plainte de Mouley Abderrahman (3). Cette version est des plus douteuses, elle n'est confirmée par aucun historien.

Les tentatives de soulèvement contre le gouvernement turc se renouvelèrent dans la province d'Oran ; elles eurent, bien entendu, leur répercussion à l'ouest de Tlemcen. En 1827 Mohammed el Kebir Tedjini (4) investit Mascara ; il se fit battre et tuer.

Un an après, le marabout derqaoui Sidi Ahmed, cheikh des Mehaïa, se révolta à son tour et s'établit à Oudjda ; le bey Hassane le battit chez les Oulad Sidi Medjahed,

---

(1) MERCIER. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, pp. 463 à 465, 477. — ABOULQACEM BEN AHMED, pp. 185 à 187. — WALSIN ESTERHAZY. — *Domination turque*, pp. 202 à 208, 210, 211. — COUR. — *Etablissement des chérifs au Maroc*, pp. 227 à 231. — HADJ LARBI.

(2) *Istiqsa*, T. X, pp. 23, 24. Il s'agit des Achache du cercle de Marnia.

(3) HADJ LARBI.

(4) Mohammed el Kebir était le fils aîné d'Ahmed Tedjini, le fondateur de l'ordre de Tidjania, dont la maison mère est à Aïn Mahdi vers Laghouat.

près de la Tafna, mais en perdant beaucoup de monde ; Sidi Ahmed prit la fuite et se retira au Magreb (1).

Le sultan Mouley Abderrahman songea enfin à assurer le respect et le maintien de son autorité sur la rive droite de la Moulouya. Il envoya d'abord à Oudjda comme gouverneur le chérif Sidi Mohammed ben et Tayeb ; c'était un homme dur et très violent, il dut quitter son poste au bout de peu de temps sans avoir obtenu de résultat. Le Sultan, qui voulait organiser la province d'Oudjda en marche militaire, en confia le gouvernement à Abou el Ola Idriss en 1828. Ce caïd avait la réputation d'être l'homme le plus sage et le mieux entendu de son temps ; il se tira habilement d'affaire, perçut les impôts et entretint une correspondance secrète sur les affaires de la région avec Mouley Abderrahman, qui lui avait surtout recommandé de veiller à la sécurité des routes et à la pacification du pays. En mars-avril 1828, le Sultan décida de se rendre à Oudjda pour voir par lui-même la situation ; il convoqua les tribus. Beaucoup de Beni Snassen et d'Añgad ayant répondu à cet appel, il leur demanda des renseignements sur leur pays; ceux-ci se plaignirent de l'infertilité de leur sol. Il dut y avoir quelque empêchement à ce voyage, car Mouley Abderrahman y renonça et le remit à l'année suivante (2).

A l'instant où les Français allaient apparaître dans l'Afrique du Nord, Oudjda faisait donc partie de l'empire du Magreb, mais les tribus du massif montagneux situé entre cette ville et la mer étaient à peu près indépendantes, tout en reconnaissant nominalement l'autorité du Sultan (3). De nombreuses régions du Magreb étaient encore à peine soumises ; les souverains de la dynastie hassanide avaient néanmoins réalisé l'unité politique du pays. Les nations chrétiennes le désignaient déjà depuis quelque temps sous le nom de Maroc, c'est ce nom qu'il conviendra de lui appliquer dorénavant.

---

(1) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, p. 524. — Walsin Esterhazy. — *Domination turque*, pp. 222 à 225.

(2) *Istiqsa*, T. X, pp. 116 à 122. — Cour. — *Etablissement des chérifs au Maroc*, p. 236.

(3) Mercier. — *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, p. 544.

CHAPITRE V

Le premier conflit franco-marocain sur la frontière algérienne ; la lutte contre l'émir Abdelkader

LES PRÉLIMINAIRES DU CONFLIT ; LES MAROCAINS, LES FRANÇAIS ET L'ÉMIR OCCUPENT SUCCESSIVEMENT TLEMCEN

Le 5 juillet 1830, l'armée française entra à Alger et mit fin au gouvernement turc qui, pendant trois siècles, avait opprimé les populations de la Régence. Dès que cette nouvelle parvint dans les tribus de la province d'Oran, elles se soulevèrent de toutes parts ; les agents marocains, devenus libres, firent une active propagande en faveur de l'empire de l'Ouest. A l'instigation de l'un d'eux, nommé Ben Nouna et originaire de Fez, les habitants de Tlemcen décidèrent de prêter serment de fidélité à Mouley Abderrahman ; ils nommèrent Ben Nouna caïd de leur ville et les *Kouloughlis* (1) s'enfermèrent dans le *Mechouar* (2) pour ne pas être molestés. Une députation de citadins se rendit à Oudjda auprès du caïd Abou el Ola Idriss, afin de lui demander son appui au cas où les chrétiens voudraient s'emparer de Tlemcen. Cette demande avait une telle importance, que le fonctionnaire marocain conseilla à la députation de se rendre à Fez et de s'adresser directement au Sultan. Celui-ci provoqua l'avis des *oulama* (3) et, sur leur réponse défavorable, il refusa de prendre aucun engagement. Les notables de Tlemcen revinrent à la charge, ils réfutèrent la thèse des oulama ; Mouley Abderrahman, qui était hésitant, finit par se laisser circonvenir ; il donna l'ordre à son cousin Mouley Ali ben Slimane d'aller occuper Tlemcen avec 500 hommes des Oudeïa et des Abid el Boukhari. Ce prince n'avait que quinze ans, aussi ce fut en réalité le caïd Abou el Ola Idriss

(1) *Kouloughlis*, descendants des Turcs mariés et fixés dans le pays.

(2) On appelait *Mechouar* la citadelle de Tlemcen.

(3) Les *oulama* sont des docteurs auxquels on demande des consultations d'ordre religieux ou juridique ; leurs consultations sont appelées *fetoua.*

qui eut la direction et la responsabilité de cette opération. Mouley Ali et le caïd Idriss firent leur entrée à Tlemcen en octobre-novembre 1830 ; leur petite colonne s'était grossie en route de tous les contingents d'Oudjda, elle fut obligée de camper en dehors des murs. Après avoir reçu le serment de fidélité des habitants, ces personnages attaquèrent les Kouloughlis réfugiés dans le Mechouar et cherchèrent à étendre leur influence dans l'Est. Mais les Marocains allaient avoir en face d'eux les Français, qui se disposaient à revendiquer le territoire de l'ancienne Régence ; c'est pourquoi l'occupation de Tlemcen fut la première phase d'un conflit, dont le dénouement ne devait avoir lieu qu'en 1844 (1).

Le général Clausel, commandant le corps d'occupation d'Alger, s'émut en apprenant les évènements de Tlemcen. Dans le courant de décembre 1830, il envoya à Tanger le lieutenant-colonel Auvray pour protester auprès du Sultan contre ces agissements ; cet officier fut retenu au Maroc où on lui fit de vagues promesses. Le général Clausel avait d'abord songé à faire occuper Tlemcen par le général Damrémont ; celui-ci débarqua à Oran le 13 décembre, s'empara de Mers-el-Kebir le 14 et n'entra à Oran par surprise que le 4 janvier 1831. Ce qui explique son inaction, c'est qu'il attendait pour évacuer la province l'envoi d'un prince de la famille régnante de Tunis, auquel Clausel espérait alors donner le beylik d'Oran, moyennant la reconnaissance de son vasselage et le payement d'un tribut annuel à la France.

Ces tentatives n'étaient pas de nature à faire cesser les menées marocaines et le Sultan continuait à envoyer à Tlemcen des troupes et de l'argent. Au commencement de 1831, Mustapha ben Ismaïl, le chef des tribus du Makhzen d'Oran, fit sa soumission à Mouley Abderrahman. En raison de son retard à se présenter à Tlemcen, Mouley Ali le fit enchaîner avec quelques autres notables de son entourage et l'envoya à Fez, mais il fut désapprouvé par le Sultan, qui chargea Mustapha ben Ismaïl d'installer à Mascara un gouverneur marocain.

Mouley Ali s'étant rendu impopulaire à Tlemcen, le souverain du Maroc décida enfin de le rappeler pour

(1) *Istiqsa*, T. X, pp. 132 à 138. — Cour. — *L'occupation marocaine de Tlemcen*, pp. 32 à 37. — Bellemare, pp. 30, 31.

donner un semblant de satisfaction aux réclamations françaises. La ville fut évacuée en avril 1831, les agents marocains n'en continuèrent pas moins à travailler la province d'Oran. Après le départ de la mahalla, les Kouloughlis prirent leur revanche en faisant une razzia sur son convoi. Livrés à eux-mêmes, les Tlemcéniens et les Kouloughlis jugèrent prudents de s'unir ; ils s'adressèrent au marabout Mahieddine, lequel habitait la tribu des Hachem, et lui demandèrent de leur servir d'arbitre et de les réconcilier. Mahieddine, le père du futur émir Abdelkader, vint s'installer au milieu d'eux ; il prit le titre de khalifa du Sultan du Maroc et rétablit la paix en ville (1).

En 1832, la France envoya une escadre à Tanger et exigea le rappel de tous les agents marocains installés en Algérie ; cette fois le Sultan fut obligé de s'exécuter. Mahieddine, dont la situation devenait difficile à Tlemcen, chercha à entraîner les tribus contre les Français ; ayant éprouvé des échecs, il laissa proclamer son fils Abdelkader chef de la guerre sainte. Celui-ci prit possession de Tlemcen en 1833 ; pour satisfaire au désir des citadins il garda comme son père le titre de khalifa du Sultan et fit faire la prière au nom de Mouley Abderrahman, auquel il adressa une lettre de soumission. Ben Nouna quitta la ville et se retira au Maroc; les Kouloughlis s'enfermèrent dans le Mechouar afin de ne pas subir la domination d'Abdelkader. Le jeune émir, battu par le général Desmichels, accepta à la fin de 1833 la paix qui lui fut offerte et en profita pour s'imposer au pays et l'organiser. Les tribus du Makhzen d'Oran appuyèrent Abdelkader, qui leur fit razzier les Beni Amer hostiles. L'émir eut ensuite une attitude hautaine vis à vis de leur chef Mustapha ben Ismaïl ; ce dernier se tourna contre lui, puis, les avances qu'il fit aux Français ayant été refusées, il entraîna ses tribus au Maroc. Rejoint par l'émir aux environs de Tlemcen, Mustapha ben Ismaïl le battit complètement par deux fois, après quoi il chercha de nouveau à se rapprocher des Français dans le but d'assouvir sa haine contre son ennemi ; ses offres restèrent encore sans résultat.

---

(1) *Istiqsa*, T. X, pp. 140 à 142. — COUR. — *L'occupation marocaine de Tlemcen*, pp. 38 à 43. — WALSIN ESTERHAZY. — *Le Makhzen d'Oran*, pp. 16 et 17. — PÉLISSIER DE REYNAUD, T. I, pp. 157 à 159.

Le Sultan du Maroc ne perdait pas de vue les affaires de la province d'Oran ; il engagea le chef des tribus du Makhzen à se joindre aux défenseurs de l'Islam. Pendant ce temps, Abdelkader, secrètement soutenu par les Français, avait rassemblé ses contingents et marché contre Mustapha ben Ismaïl ; celui-ci, n'ayant que les Angad sahariens pour tout soutien, fut battu ; suivi de quelques-uns des siens, il se retira dans le Mechouar au milieu des Kouloughlis. Abdelkader somma les Kouloughlis de lui livrer la citadelle ; sur leur refus, il en fit le siège et le général Desmichels lui fournit même des canons. La situation ne changea guère à Tlemcen jusqu'à l'arrivée à Oran du général Trézel, qui, au milieu de 1835, passa une convention avec les tribus du Makhzen et leur promit de les protéger. Ces tribus entrèrent alors en relations avec les Kouloughlis du Mechouar ; les Français allaient bientôt reprendre le contact avec le Maroc (1).

Abdelkader s'étant fait repousser de divers côtés dans la province d'Oran, un parti français commença à se former dans l'ouest de cette province. Le maréchal Clausel, gouverneur général de l'Algérie, poursuivait sa politique contre l'émir ; il était résolu à occuper Tlemcen dès le début de décembre 1835 (2). Le gouverneur, qui avait

---

(1) Cour. — *L'occupation marocaine de Tlemcen*, p. 44 à 53. — Walsin Esterhazy. — *Le Makhzen d'Oran*, pp. 22 à 36. — Bellemare, p. 54.

(2) Le document ci-après en fait foi.

Arrêté :

Nous, maréchal de France, gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique.

Arrêtons ce qui suit :

Article premier. — La province d'Oran est divisée en trois beyliks et un arrondissement, savoir :

Le beylik de Tlemcen,

Le beylik de Mostaganem,

Le beylik du Chéliff,

Et l'arrondissement d'Oran.

Art. 2. — Le beylik de Tlemcen s'étendra au Nord jusqu'à la mer, au Sud vers le désert, à l'Ouest jusqu'aux limites de l'empire du Maroc et à l'Est jusqu'à l'oued El Malha ou Rio Salado ....

Art. 3. — .... Sont nommés bey :

De Tlemcen N

....

Fait à Mascara, le 8 décembre 1835.

Signé : Maréchal Clausel.

Pour le Gouverneur général, le Secrétaire du Gouvernement,

Vallet Chevigny.

(*Moniteur algérien* du 13 janvier 1836.)

amorcé le départ de l'expédition, fut arrêté à Mostaganem par des difficultés de ravitaillement; il aurait alors cherché à négocier avec Abdelkader. Il se produisit d'ailleurs à Tlemcen des événements qui devaient hâter l'occupation. Dans le courant de décembre, l'émir prit ses dispositions pour attaquer les Angad venant ravitailler le Mechouar, ces derniers furent culbutés et les Kouloughlis sortis au devant d'eux furent en grande partie massacrés. Dans cet instant critique, Mustapha ben Ismaïl décida les défenseurs de la citadelle à demander le secours des Français.

Le maréchal Clausel quitta Oran le 8 janvier 1836 avec six à huit mille hommes, il entra à Tlemcen le 13, à une heure de l'après-midi, sans tirer un coup de fusil. Abdelkader avait abandonné la ville depuis le 11, on n'y trouva que les juifs, Ben Nouna s'était retiré vers le Sud. Mustapha ben Ismaïl vint se présenter au maréchal avec les principaux Kouloughlis et des chefs de l'Angad. L'émir, qui avait appelé à lui tous les goums de l'Ouest, se porta au devant des brigades Perrégaux et d'Arlanges, lorsqu'elles sortirent de Tlemcen le 15 pour une reconnaissance ; ses contingents furent pris de panique et s'enfuirent. Clausel s'occupa de rétablir l'ordre dans la ville ; Mustapha ben Mekallech fut nommé bey, mais il indisposa les habitants qu'il pressura en percevant la contribution de guerre imposée pour l'entretien de la garnison. Abdelkader exploita cette faute et réunit de nombreux contingents, parmi lesquels des Beni Snassen, des Triffa et des Riffains venus pour la guerre sainte. Ben Nouna avait en outre profité de ses relations avec le caïd d'Oudjda pour faire venir des cavaliers réguliers. Le 25 janvier, le maréchal Clausel, avec deux brigades, fit une pointe sur la Tafna, afin d'aller se ravitailler à son embouchure ; il se heurta aux forces d'Abdelkader. Les 26 et 27 janvier, il fallut livrer deux rudes combats pour s'ouvrir le chemin de Tlemcen. On trouva dans la giberne d'un cavalier marocain tué sept lettres émanant du caïd d'Oudjda et de Ben Nouna, elles contenaient un appel à la guerre lancé à toutes les tribus de la frontière ; dans l'une d'elles on releva le passage suivant : « Une nouvelle à nous faire perdre l'esprit nous est parvenue, les Français mécréants sont maîtres de Tlemcen. » Le gouverneur de la province d'Oudjda était donc nettement intervenu dans cette lutte, le maréchal lui écrivit pour lui reprocher d'avoir violé les lois de la neutralité ; son attitude motiva d'ailleurs

l'envoi en mission du colonel de La Rüe, qui se rendit à Meknès demander des explications au Sultan. Le maréchal eut d'abord l'intention de poursuivre ses ennemis ; apprenant que la plus grande partie des Marocains s'étaient retirés, il y renonça en raison des difficultés du pays. Après le retour à Tlemcen, les gens de l'Angad vinrent offrir leur soumission, ils furent traités avec hauteur et se virent imposer une réquisition de chevaux, aussi ne revinrent-ils plus ; ils allèrent rejoindre Abdelkader. La colonne française quitta enfin Tlemcen le 7 février, une garnison de cinq à six cents volontaires resta dans la ville sous les ordres du capitaine du génie Cavaignac (1).

La situation de la petite troupe laissée à Tlemcen fut assez critique ; il était difficile de la ravitailler, car les bandes d'Abdelkader empêchaient les communications avec l'extérieur. En juillet 1836, il fallut faire une véritable expédition dont le commandement fut confié au général Bugeaud ; le 12, le général eut un engagement avec la cavalerie de l'émir, celui-ci se retira ensuite sur la frontière du Maroc, où il aurait été mal accueilli. Le traité de la Tafna, signé le 30 mai 1837 et ratifié par le Roi le 15 juin, vint mettre fin à l'occupation de Tlemcen ; l'article 9 du traité stipulant l'abandon de cette ville à l'émir, les troupes françaises sortirent du Mechouar le 12 juillet 1837. Cette retraite allait atténuer pour quelque temps la tension des rapports entre le Maroc et la France (2).

LA NOUVELLE OCCUPATION DE TLEMCEN PAR LES FRANÇAIS ; LE DÉBUT DES HOSTILITÉS

Pendant la période de paix qui suivit le traité de la Tafna, Abdelkader resta en relations étroites avec les autorités d'Oudjda et les populations de la région. Lorsqu'il se fut emparé du bey Mohammed, intronisé à Médéa par les

---

(1) Cour. — *L'occupation marocaine de Tlemcen*, pp. 55 à 59. — Walsin Esterhazy. — *Le Makzen d'Oran*, pp. 48 à 56. — Keller, T. I, p. 173. — Pélissier de Reynaud, T. II, pp. 40 à 64. — Berbrugger. — *L'Algérie et le Maroc depuis 1830*. — *Moniteur algérien* du 25 févr. 1836 et supplément.

(2) Pélissier de Reynaud, T. II, p. 197. — Walsin Esterhazy. — *Le Makhzen d'Oran*, pp. 98, 318 à 320. — Bellemare, pp. 117, 185. — *Moniteur algérien* du 15 juillet 1836.

Français, il l'envoya à Oudjda où il fut pendu après quelques mois de captivité. L'émir aurait agi ainsi pour comprometre le Sultan et l'obliger à lui fournir son appui en cas de rupture avec la France (1).

La paix ne dura que deux ans, Abdelkader rouvrit les hostilités en novembre 1839. Les troupes françaises le poursuivirent de toutes parts ; la campagne fut poussée avec une nouvelle vigueur après la nomination du général Bugeaud comme gouverneur général de l'Algérie, au début de 1841. Abdelkader s'appuyant sur le Maroc, où il avait le loisir de se refaire après ses échecs, l'armée française devait forcément reparaître avant peu dans la région de Tlemcen. Les Français cherchèrent d'abord à favoriser l'installation dans la ville d'un marabout des Oulad Sidi Cheikh, Mohammed ben Abdallah, mais celui-ci fut incapable de rien entreprendre contre l'émir et dut se réfugier au milieu des tribus du Makhzen. Bugeaud vint à Oran et décida d'occuper Tlemcen pour empêcher Abdelkader de recevoir des secours du Maroc ; le général entra dans cette ville le 30 janvier 1842, son adversaire l'avait évacuée la veille au soir et s'était retiré dans les montagnes de Nédroma. La colonne française se mit à sa poursuite le 2 février; le 4, elle lui infligea un échec chez les Oulad Sidi Medjahed, dans la plaine et sur la rive gauche de la Tafna ; l'émir se réfugia sous les murs d'Oudjda. Le 9, le général Bugeaud fit sauter son fort de Sebdou. Le général Bedeau prit le commandement de Tlemcen et continua énergiquement la lutte. Abdelkader tenait toujours la campagne; il avait rassemblé des contingents chez les Beni Snassen et dans d'autres tribus frontières, avec l'aide ou tout au moins le consentement tacite des autorités d'Oudjda.

Au mois de mars 1842, Bedeau marcha contre l'émir alors chez les Trara, il l'obligea à reculer; à la fin du même mois, ayant appris qu'il était vers la Tafna avec de nombreux guerriers des Beni Snassen, le général se porta de nouveau à sa rencontre et l'atteignit près de la Sikkak. Les Marocains parurent tout d'abord vouloir tenir, mais ils prirent bientôt la fuite et laissèrent massacrer les 200 cavaliers de l'émir qui perdirent le quart de leur effectif. Bedeau parcourut et organisa la région de Tlemcen qui fut pacifiée jusqu'à la frontière. Pendant ce temps, le

(1) Roches, T. I, pp. 148, 149.

gouvernement français fit faire des représentations au Sultan du Maroc, au sujet de l'aide donnée à Abdelkader par les tribus de la région d'Oudjda. Le Sultan répondit que quelques cavaliers marocains, attirés par l'appât du pillage, avaient pu suivre l'émir, mais qu'il avait donné l'ordre formel à son représentant à Oudjda d'empêcher toute intervention et d'arrêter les chefs qui favoriseraient l'agitateur. A la suite de cette communication, Bedeau eut, au mois de juin, une entrevue avec le caïd d'Oudjda, qui reconnut la domination française sur la province de Tlemcen et fit des promesses de neutralité ; le chef des Beni Snassen (1) accompagnait le fonctionnaire marocain, il présenta des excuses pour les agressions antérieures commises par ses administrés. Les promesses du caïd d'Oudjda ne pouvaient pas être sérieuses, car son action sur les populations travaillées par l'émir était très faible ; il n'est d'ailleurs pas certain qu'il ait été sincère (2).

Le calme semblait momentanément rétabli sur la frontière algéro- marocaine, l'orage n'en grondait pas moins. En mars 1843, quelques tribus marocaines incursionnèrent chez les Harrar récemment soumis à la France. Le général de La Moricière, qui commandait la province d'Oran, prescrivit à Bedeau de montrer ses troupes dans le sud-ouest de son territoire. Bedeau parcourut les Beni Snous et les Beni bou Saïd ; le 30 mars, il fut attaqué à l'improviste par quelques centaines de cavaliers, parmi lesquels quelques réguliers du Makhzen ; il empêcha d'abord ses troupes de tirer, mais, le goum marocain ayant blessé grièvement deux hommes de son arrière-garde, il fit ouvrir le feu et le dispersa. Après cet incident, Bedeau proposa une entrevue au caïd d'Oudjda, afin de discuter avec lui quelques questions de frontière et de lui demander des explications sur l'agression du 30 mars. L'entrevue

(1) Bachir ben Messaoud, d'après Rousset, T. I, p. 302, mais cela ne paraît pas absolument certain, car dans les documents anciens, Mimoun ould el Bachir ou Messaoud est généralement désigné sous le nom d'El Bachir, et même parfois d'El Bachir ben Messaoud. Je n'ai pu obtenir aucune précision, néanmoins, il y a tout lieu de croire que le personnage de l'entrevue était Mimoun, fils aîné d'El Bachir ou Messaoud.

(2) Rousset, T. I, pp. 101, 102, 139, 302, 303. — Martimprey, pp. 136, 137. Walsin Esterhazy. — *Le Makhzen d'Oran*, pp. 144 à 151, 155. — Bellemare, pp. 280, 281. — Pélissier de Reynaud, T. III, pp. 14, 15, 18. — *Moniteur algérien* des 16 et 26 février 1842.

eut lieu le 5 avril à Hammam bou Ghrara (1) ; le caïd désavoua ses réguliers et accepta de demander au Sultan l'internement d'Abdelkader. Au cours de la conférence, des cavaliers de son escorte tirèrent quelques coups de fusil malgré tous ses efforts ; les soldats français étant restés calmes sous cette insulte, l'affaire put néanmoins s'arranger. Le caïd d'Oudjda prétendit que cette agression inqualifiable était le fait d'émigrés algériens, il promit d'infliger des punitions aux coupables et fit des excuses, dont se contenta le général Bedeau pour ne pas augmenter les difficultés (2).

Après la prise de sa smala à Taguine, le 16 mai 1843, Abdelkader fut traqué sans relâche par les troupes françaises; il s'établit près d'Oudjda, dans la plaine de Missiouine, où il reconstitua sa smala qui, réduite, devint la *daïra*. Le 11 novembre de la même année, son lieutenant Ben Allal fut surpris par le colonel Tempoure, lequel écrasa sa petite armée au combat de l'oued Malah ; Ben Allal fut tué. L'émir, contraint de se réfugier au Maroc, rejoignit sa daïra. Bedeau quitta Tlemcen le 6 décembre et fit le tour des montagnes des Beni Snous et Beni bou Saïd, il poussa jusqu'à Sebdou ; le commandant de Martimprey fit la reconnaissance de la ruine romaine de Lalla Marnia, en vue de l'installation d'un poste en ce point. Pendant ce temps, Abdelkader continuait de lutter contre le sort ; à la tête de contingents Mehaïa, Angad et Oulad Nehar, il avait fait une razzia sur les Hamyane, leur enlevant cinquante prisonniers ; il envoya ceux-ci à Oudjda, probablement afin de flatter les autorités marocaines, auprès desquelles il désirait trouver un appui. La plupart des tribus de la frontière, surtout les Beni Snassen, étaient dévouées à l'émir ; l'auteur de l'*Istiqsa* s'exprime ainsi à propos du concours qu'elles lui apportaient :

Abdelkader allait et venait sur les confins, tantôt dans le Sahara, tantôt chez les Beni Snassen, tantôt à Oudjda et dans le Rif. Peut-être, dans ces allées et venues, y avait-il autour de lui un grand nombre de sujets et de soldats du Sultan ?

---

(1) Walsin Esterhazy. — *Le Makhzen d'Oran*, p. 166, dit, sans préciser, que la conférence fut tenue au Hammam; il ne peut évidemment être question que du Hammam bou Ghrara, qui est situé sur l'ancienne piste de Tlemcen à Marnia, sur la rive gauche de la Tafna et à peu près à mi-chemin entre Oudjda et Tlemcen.

(2) Rousset, T. I, pp. 303, 304. — Walsin Esterhazy. — *Le Makhzen d'Oran*, p. 166. — Pélissier de Reynaud, T. III, pp. 111, 112.

Cet aveu par un Marocain de l'hostilité des tribus marocaines est à retenir, rien n'était d'ailleurs plus facile que de les exciter contre les chrétiens. Il aurait fallu entraîner également le Sultan ; l'émir lui fit, au commencement de 1844, des propositions qui furent froidement accueillies; Mouley Abderrahman était pourtant favorable au champion de la guerre sainte, mais il hésitait sans doute à s'engager dans une aventure, qui pouvait lui paraître grosse de périls. L'émir chercha donc à déchaîner la guerre en attirant les Français sur le territoire marocain, de manière à vaincre les hésitations du Sultan (1).

La situation à la frontière ne cessait de se tendre, aussi de La Moricière surveillait-il soigneusement les confins. Ce général estimait qu'une guerre serait sans résultat pour la France, il croyait que de son côté le Sultan ne la désirait pas ; il préconisait par conséquent la défensive, avec la création de points d'appui à Sebdou et à Marnia. Abdelkader, auquel l'interprète Léon Roches avait fait des propositions d'aman, avec l'assentiment de Bugeaud, n'avait fait qu'une réponse assez obscure ; il refusait d'abandonner la lutte. Il faisait répandre par ses espions des bruits alarmants, on annonça même sa marche sur Tlemcen. Bugeaud, gouverneur général de l'Algérie, s'impatientait en apprenant ces nouvelles ; il reprochait à ses lieutenants de tolérer le voisinage de l'émir et n'envisageait pas la situation comme de La Moricière, car, dès le 9 janvier 1844, il pensait que les menées d'Abdelkader le contraindraient d'agir et il provoquait l'envoi de renforts de France. Sa manière de voir était d'ailleurs parfaitement justifiée, puisque le Sultan essayait de temporiser avec le gouvernement français, qui lui avait fait demander de prendre des mesures pour le maintien de la paix.

De La Moricière prit ses précautions en vue d'une attaque ; pendant l'hiver il fit ouvrir des chemins vers l'Ouest et compléter la carte du pays. La grande razzia exécutée par l'émir en mars 1844 sur les Beni Amer ayant mis tout le monde en mouvement sur les lignes françaises, le gouverneur ordonna à son lieutenant de s'installer sur la rive gauche de la Tafna et de hâter la construction du poste de Marnia.

(1) Pélissier de Reynaud, T. III, pp. 112, 113. — Bellemare, pp. 290 à 292. — Pichon, p. 107. — Martimprey, p. 180. — *Istiqsa*, T. X, p. 166. — *Moniteur algérien* du 18 janvier 1844.

De La Moricière écrivit au caïd d'Oudjda pour lui annoncer qu'il allait élever une redoute sur le territoire algérien afin d'assurer l'ordre ; le caïd lui répondit, le 7 avril, en l'invitant à surseoir à ses projets jusqu'à ce qu'il ait pu en référer au Sultan, il ajoutait que les Arabes avaient voulu attaquer les Français. Le général ne tint aucun compte de ces protestations ; le 10 avril, il franchit la Tafna, pendant que Bedeau conduisait un convoi à Marnia. Le colonel Roguet fut chargé de jeter les fondations du nouveau poste, qui était destiné à surveiller Oudjda, foyer des intrigues marocaines.

Le 27 avril, de La Moricière arriva à Marnia avec sa colonne. Malgré le mauvais temps, les soldats purent terminer en six jours un fossé de quatre mètres de large sur deux mètres de profondeur qui entourait le poste ; le 1er mai, des salves d'artillerie furent tirées pour la fête du Roi. Aussitôt qu'ils virent s'élever près de la frontière le fortin de Marnia, les Marocains furent inquiets et il se produisit parmi eux une vive effervescence. Le 3 mai, le caïd d'Oudjda écrivit au général français des assurances pacifiques, alors qu'au Maroc on prêchait partout la guerre sainte ; des émissaires des divers ordres religieux excitaient les fidèles. Le Sultan lui-même avait donné dans tout son empire l'ordre de rassembler les combattants pour la foi. Dans une lettre du 16 avril au chef de la mahalla d'Oudjda, il s'était dit informé par le caïd de cette ville des réclamations des Français au sujet d'Abdelkader et de leur intention de s'établir définitivement à Marnia ; il lui avait annoncé en conséquence l'envoi de renforts. Les instructions du souverain recommandaient de répondre aux hostilités par des hostilités, d'éluder toute discussion au sujet d'Abdelkader et d'engager ce dernier par la douceur et, au besoin, en lui parlant avec rudesse et fermeté, à se retirer au Sahara où il serait plus à son aise pour faire la guerre aux chrétiens. Avec les renforts envoyés par le Sultan, de nombreux camps se formèrent autour d'Oudjda ; les Marocains voulaient demander l'évacuation de Marnia, qu'ils considéraient comme faisant partie de leur territoire. Le vide se fit autour de la colonne française et il devenait évident qu'elle serait avant peu en butte à une attaque générale. On raconta même que cette attaque était décidée pour le 18 mai dans la matinée ; le caïd d'Oudjda devait se porter sur les derrières des Français, pendant que les réguliers

marocains attaqueraient de front et les Beni Snassen sur le flanc droit. Bugeaud désirait que de La Moricière dispersât les rassemblements ; celui-ci demandait auparavant une réserve pour le soutenir ; il n'avait en effet que 3.800 fusils, 650 sabres et 8 pièces de montagne, tandis que les Marocains étaient déjà très nombreux. Leur mahalla, commandée par le caïd Larbi el Kobibi er Rahmani, était forte d'une dizaine de mille hommes, dont 500 à 1.000 fantassins et 1.500 cavaliers appartenant pour la plupart aux Abid el Boukhari (garde noire) ; leur artillerie était peu brillante et servie par des renégats espagnols. Abdelkader se tenait en outre dans les environs avec trois cents fantassins et cinq cents cavaliers. Le 22 mai, le caïd d'Oudjda, Ali ben Tayeb el Guennaoui, fit porter au général, par deux chefs des Abid, une lettre dans laquelle il lui disait que les troupes rassemblées à Oudjda étaient destinées à maintenir l'ordre dans le pays ; il lui faisait remarquer que sa présence à Marnia compromettait la paix et il l'invitait à aller camper ailleurs. Cette démarche aurait été provoquée par des instructions du Sultan, lui recommandant d'être très circonspect et de laisser aux Français l'initiative de l'attaque ; le souverain l'aurait chargé de leur demander de se retirer derrière la Tafna. De La Moricière répondit à El Guennaoui qu'il avait l'ordre de bâtir un fort et n'était venu que pour rétablir la sécurité constamment troublée, qu'il lui était impossible de s'en aller et qu'il appartenait aux deux gouvernements intéressés de traiter cette affaire. Les contingents réunis à Oudjda ne recevant pas de distributions dévastaient la région ; le représentant du Sultan était impuissant à les contenir, il licencia donc jusqu'après les moissons le plus grand nombre des irréguliers. Ce chef marocain écrivit aux tribus algériennes de le renseigner et de se munir d'armes pour faire la guerre aux chrétiens (1).

Lorsque l'ouvrage de Marnia fut en état de résister à un coup de main, de La Moricière porta sa colonne le 28 mai à Sidi Aziz, vers la Mouilah et dans le territoire des Maâziz, pour couper les récoltes des insoumis. Le chérif El Ma-

---

(1) Rousset, T. I, pp. 304 à 317. — Pélissier de Reynaud, T. III, pp. 114, 115, 127, 128. — Martimprey, pp. 181 à 190. — Keller, T. I, pp. 344 à 352. — Walsin Esterhazy. — *Le Makhzen d'Oran*, p. 193. — Anonyme, p. 5. — Trumelet. — *Le général Yusuf*, T. I, p. 431. — Bellemare, p. 293. — Fillias, p. 4. — Roches, T. II, pp. 238 à 241, 379, 481, 482.

moun, allié de la famille impériale, entra à Oudjda le matin du 30 mai avec 500 fantassins de renfort ; il voulut immédiatement faire la reconnaissance du camp français malgré les observations d'El Guennaoui. Accompagné d'environ 1.500 cavaliers qui marchaient drapeaux déployés, il arriva vers midi dans la vallée de la Mouilah. A ce moment, le colonel Roguet aperçut dans sa lunette le groupe marocain marchant dans la direction du bivouac ; les Français abattirent aussitôt leurs tentes et prirent les armes. En voyant les chrétiens, les Abid de l'escorte d'El Mamoun s'enflammèrent ; moins d'une demi-heure après leur apparition ils tiraient des coups de feu sur les grand'gardes. La colonne française descendit alors dans la plaine ; Bedeau marchait en avant avec les zouaves et les chasseurs à pied, il ne les déploya qu'à une soixantaine de mètres des Marocains dont le feu était cependant très vif. De La Moricière fit ensuite entrer en ligne vers la gauche le restant de ses troupes sous le colonel Roguet, de façon à déborder la droite des Marocains et à les acculer à de grands escarpements. Après avoir tenu bon pendant près de trois quarts d'heure, les cavaliers marocains commencèrent à plier ; de La Moricière lança sur eux la cavalerie de son aile gauche comprenant deux escadrons de chasseurs sous les ordres du lieutenant-colonel de Crény. Les chasseurs sabrèrent leurs adversaires que l'infanterie chargea à son tour à la baïonnette et acheva de mettre en déroute. Les Marocains s'enfuirent à Oudjda très démoralisés et la colonne française regagna le camp de Marnia, d'où elle envoya chaque jour des détachements fourrager dans la plaine. Après le combat du 30 mai, Abdelkader laissa sa daïra au Maroc et tenta de pénétrer en Algérie par le Sud, le 4 juin ; il était suivi de quelques réguliers marocains et de cavaliers des Angad (1).

LES ESSAIS DE CONCILIATION SONT ARRÊTÉS PAR LES AGRESSIONS DES MAROCAINS ; LES FRANÇAIS INCURSIONNENT SUR LEUR TERRITOIRE ET PÉNÈTRENT A OUDJDA

Le général de La Moricière avait bien vite perdu ses illusions sur la possibilité de maintenir la paix et, avant l'affaire du 30 mai, il avait écrit à Bugeaud pour lui

(1) ROUSSET, T. I, pp. 317, 318. — MARTIMPREY, pp. 191 à 193. — PÉLISSIER DE REYNAUD, T. III, p. 128. — KELLER, T. I, p. 352. — TRUMELET. — *Le général Yusuf*, T. I, p. 432. — FILLIAS, p. 5.

signaler qu'il était urgent de prendre l'offensive et que sa présence à Marnia devenait nécessaire. De La Moricière résumait ainsi sa nouvelle opinion sur la situation : « La poudre est dans l'air et l'émir y mettra certainement le feu. » Le maréchal était en Kabylie, il s'embarqua à Dellys le 26 mai et, le 12 juin, il fit sa jonction avec son lieutenant, auquel il amenait des renforts. Bugeaud arrivait avec l'intention d'essayer encore de la conciliation, il proposait au maréchal Soult, ministre de la guerre, de conclure si possible un accord sur les bases suivantes :

1° Délimitation exacte de la frontière ;

2° S'obliger mutuellement à refuser les populations émigrées ;

3° Engagement du Sultan de refuser tout secours à Abdelkader.

Il ajoutait d'ailleurs que s'il fallait faire la guerre, ce devrait être avec vigueur. Le 13 juin, le maréchal reçut une lettre du caïd d'Oudjda, qui prétendait que la construction du poste de Marnia constituait une violation de frontière ; ce chef marocain avait aussi adressé une lettre au représentant de la France à Tanger en demandant une punition sévère contre le général de La Moricière, coupable selon lui d'avoir, le 30 mai, attaqué les troupes impériales sur le territoire marocain. Le 14 juin, Bugeaud répondit de façon énergique ; il invitait le caïd à lui fixer sans délai un rendez-vous, où il se rencontrerait avec un des généraux français muni de pouvoirs pour traiter. El Guennaoui envoya une nouvelle lettre conçue en termes plus mesurés, il fit connaître qu'il se trouverait le 15 juin à la koubba de Sidi Mohammed el Ouacini, à quelques kilomètres à l'ouest de Marnia et près de la Mouilah ; le général Bedeau s'offrit comme parlementaire. La colonne française quitta Marnia le 14 juin pour aller camper sur les bords de la Mouilah (1).

Au jour dit, le caïd d'Oudjda arriva le matin de bonne heure à Sidi Mohammed el Ouacini, suivi d'environ 4.500 cavaliers, dont 2.000 réguliers, et d'un bataillon d'infanterie de 1.500 hommes ; ces troupes étaient

(1) Rousset, T. I pp. 319, 322, 323. — Trumelet. — *Le général Yusuf*, T. I, p. 433. — Martimprey, p. 193. — Pélissier de Reynaud, T. III, p. 129.— Roches, T. II, pp. 373, 374. — Anonyme, pp. 9, 10. — Walsin Esterhazy. — *Le Makhzen d'Oran*, p. 194. — Fillias, pp. 6, 7. — *Akhbar* du 23 juin 1844.

commandées par le caïd Larbi el Kobibi er Rahmani. Le général Bedeau, qui était chargé des négociations, se porta à sa rencontre en compagnie du commandant de Martimprey, de l'interprète Léon Roches, de l'interprète Brahamsa de la division d'Oran et du cadi de Tlemcen Hammadi ben es Sakal ; il n'avait avec lui que deux ou trois cavaliers arabes. On avait choisi Hammadi ben es Sakal pour accompagner le parlementaire français, en raison de son grand renom d'équité et d'intégrité ; il passait pour être modéré, prudent et très habile. Le général de La Moricière venait derrière Bedeau à la tête de quatre bataillons d'infanterie et de toute la cavalerie de la colonne. Les soldats marocains et français s'arrêtèrent à environ un kilomètre les uns des autres, les négociateurs se placèrent dans l'intervalle, sous un des térébinthes qui se trouvent aux environs de la koubba. Beaucoup trop de gens armés étaient rassemblés autour des parlementaires pour que la conférence pût se terminer sans incidents ; dès le début, il fut visible qu'elle n'aboutirait pas, le caïd d'Oudjda refusait toute discussion au sujet d'Abdelkader. L'escorte de ce caïd formait un immense arc de cercle, elle finit par se rapprocher en vociférant ; quelques balles sifflèrent blessant le capitaine Daumas et deux chasseurs d'Orléans, des paroles outrageantes furent criées à Bedeau. Celui-ci empêcha de riposter et dit à El Guennaoui : « Les hommes cessent de parler quand les chiens aboient »; l'interprète Léon Roches répéta ces paroles à haute voix, de manière à être entendu des forcenés qui se livraient à cette inconcevable agression. El Guennaoui essaya d'abord de refouler ses gens et la conférence reprit, mais il déclara bientôt ne pas pouvoir retenir leur enthousiasme et demanda à rompre les négociations; il s'obstinait d'ailleurs à revendiquer la Tafna comme frontière et la destruction du poste de Marnia. Bedeau ne pouvait pas accepter ces conditions, il monta à cheval et se retira sans hâte en protestant contre l'attitude des Marocains. De La Moricière prescrivit de rallier le camp qui était situé à environ trois kilomètres à l'Est; les Marocains, enhardis par ce repli des troupes françaises, les accompagnèrent en tirant sur l'arrière-garde.

Aussitôt que Bugeaud fut informé de la tournure prise par les événements, il vint au galop avec son état-major pour juger lui-même la situation et se fit suivre des troupes disponibles. En rejoignant de La Moricière, il lui ordonna de faire face en arrière et, avec huit bataillons formés en

échelons sur le centre et la cavalerie dans les angles, il prit une offensive vigoureuse. Les troupes françaises marchèrent droit dans la direction d'Oudjda, sans s'occuper des Marocains qui galopaient devant les tirailleurs et déchargeaient sur eux leurs fusils. Cette manœuvre les impressionna et ils se rejetèrent sur la Mouilah ; leurs adversaires cherchaient précisément à les acculer aux berges escarpées de cette rivière. A ce moment, la cavalerie française chargea appuyée par l'infanterie ; le colonel Yusuf partit en tête avec deux escadrons de spahis et le goum, par un brusque changement de front il poussa en la sabrant la ligne marocaine sur les escarpements de la Mouilah, où elle fut ensuite balayée par les escadrons de chasseurs (1). En moins d'un quart d'heure, les Marocains eurent plus de 300 tués, Yusuf enleva un drapeau et ses spahis coupèrent 111 têtes qu'ils entassèrent au gué de la rivière pour en former une sorte de trophée. La fusillade mit le feu aux moissons, bon nombre de blessés périrent dans les flammes. La cavalerie marocaine regagna Oudjda en déroute. Les Français perdirent dans cette affaire deux officiers de spahis tués, les capitaines Savary de Rovigo et de La Chèvre, quatre cavaliers tués et une vingtaine d'hommes blessés (2).

Après avoir battu les Marocains, le maréchal Bugeaud

---

(1) C'est avec intention que je n'ai pas cherché à préciser la situation des combattants par rapport à la Mouilah ; les récits des témoins sont contradictoires sur ce point. Il semble néanmoins que le camp français était sur la rive droite de la Mouilah ; lorsque Bugeaud prit l'offensive, il aura donc marché sur les Marocains en laissant la rivière à sa droite et c'est par un changement de front dans cette direction que la cavalerie française les aura acculés à la rivière. M. le capitaine Rozet, de la Légion Etrangère, est également de cet avis. Il a bien voulu me communiquer à l'appui un document que je ne connaissais pas; c'est une lettre du chef de bataillon Bouat, commandant le 10ᵉ Bataillon de Chasseurs à pied, publiée dans : *Campagnes d'Afrique. Lettres adressées au maréchal de Castellane*. Cette lettre est datée du camp de la Mouilah le 15 juin ; elle donne un croquis du dispositif d'attaque du maréchal, l'oued Mouilah est à la droite de la colonne.

(2) Rousset, T. I, pp. 324 à 327. — Roches, T. II, pp. 375 à 376. — Bargès. — *Tlemcen*, p. 240. — Trumelet. — *Le général Yusuf*, T. I, pp. 433, 434. — Pélissier de Reynaud, T. III, pp. 129, 130. — Keller, T. I, p. 353. — Anonyme, pp. 10, 11. — Martimprey, pp. 194 à 197. — Walsin Esterhazy. — *Le Makhzen d'Oran*, pp. 194, 195, 569, 570. — *Akhbar* du 23 juin 1844. — *Moniteur algérien*, supplément du 20 juin 1844. — *Moniteur universel* du 24 juillet 1844.

décida de marcher sur Oudjda ; il rentra à Marnia le 16 juin afin de se ravitailler et en repartit dans la journée avec 8.000 hommes, pourvus de vivres pour six jours, et 200 chevaux ; la chaleur était très forte, le sirocco souffla pendant quatre jours. Au lieu de se porter d'une seule traite sur la ville marocaine, distante de Marnia de 28 kilomètres seulement, le maréchal fit une première étape très courte et installa son camp près de la frontière ; il voulait tenter une dernière fois d'entrer en pourparlers avec El Guennaoui. Le 16 juin, il lui écrivit du bivouac pour lui reprocher les agressions répétées des Marocains, il lui faisait remarquer que la France ne pouvait pas se laisser imposer par la force la limite de la Tafna et que sa modération avait des limites; Bugeaud terminait ainsi sa lettre:

J'aurais le droit de pénétrer au loin sur le territoire de ton maître ; de brûler vos villes, vos villages et vos moissons, mais je veux encore te prouver mon humanité et ma modération, parce que je suis convaincu que l'empereur Mouley Abderrahman ne vous a pas ordonné de vous conduire comme vous l'avez fait, et que même il blâmera cette conduite. Je veux donc me contenter d'aller à Oudjda, non point pour le détruire, mais pour faire comprendre à nos tribus qui s'y sont réfugiées, parce que vous les avez excitées à la rebellion, que je veux les atteindre partout et que mon intention est de les ramener à l'obéissance par tous les moyens qui se présenteront. En même temps je te déclare que je n'ai aucune intention de garder Oudjda, ni de prendre la moindre parcelle du territoire du Maroc, ni de lui déclarer ouvertement la guerre ; je veux seulement rendre à tes lieutenants une partie des mauvais procédés dont ils se sont rendus coupables envers moi. Après leur avoir prouvé que je le puis, je leur rendrai leur ville, et quand ils seront revenus à de meilleurs sentiments, je serai toujours prêt à traiter avec eux pour rétablir la paix et cimenter l'ancienne alliance qui existe depuis des siècles entre la France et le Maroc. Je te préviens que j'envoie copie de cette lettre à mon gouvernement qui la communiquera à l'empereur Mouley Abderrahman ; c'est à toi de juger s'il n'est pas de ton devoir de la lui communiquer aussi.

Le 17, le maréchal n'avança que de quelques kilomètres dans la direction d'Oudjda, dans le but de donner du temps à El Guennaoui. Celui-ci lui adressa une lettre très vague, dans laquelle il dégageait sa responsabilité pour les événements du 15 juin, il disait que l'engagement entre son escorte et les troupes françaises avait eu lieu après son départ de l'endroit où s'était tenue la conférence, il propo-

sait finalement de ne pas tenir compte de l'incident et ajoutait en manière de conclusion :

Nous maintiendrons les conditions anciennes, qui ont été établies par nos ancêtres et suivies par leurs descendants ; Dieu fait ce qu'il veut et ce qu'il désire. Je ne m'éloignerai en aucune façon de ces conditions ; au contraire par leur exécution se confirmeront l'amitié, la paix et le bien des sujets. Salut.

Bugeaud écrivit de nouveau le 18, au caïd d'Oudjda, la lettre suivante qui était un véritable ultimatum :

Dans toutes tes lettres précédentes tu nous a accusés d'avoir violé votre territoire et d'avoir enfreint les lois de la bonne amitié qui régnait entre nous, cela veut dire que tu t'empresses de nous attribuer tout ce que tu as fait, pour que nous n'ayions pas à te le reprocher ; je n'ai pas l'habitude de toutes ces ruses de diplomatie ; je vais droit au but avec loyauté ; je suis un soldat qui obéit à son roi et aux intérêts de son pays. Tu dis que tu veux encore le maintien de la bonne harmonie qui a toujours régné entre les deux empires ; je le veux autant que toi, mais il faut que nous nous expliquions nettement ; réponds-moi aussi nettement ce que tu veux. Nous voulons conserver la limite de la frontière qu'avaient les Turcs et Abdelkader après eux ; nous ne voulons rien de ce qui est à vous ; mais nous voulons que vous ne receviez plus Abdelkader pour lui donner des secours, le raviver quand il est presque mort, et le lancer de nouveau sur nous ; cela n'est pas de la bonne amitié ; c'est de la guerre, et vous nous la faites ainsi depuis deux ans. Nous voulons que vous fassiez interner dans l'ouest de l'empire la daïra et les chefs qui ont servi Abdelkader ; que vous fassiez disperser ses troupes régulières, goum et asker ; que vous ne receviez plus les tribus qui émigrent de notre territoire et que vous renvoyiez immédiatement chez elles celles qui sont réfugiées chez vous. Nous nous obligeons aux mêmes procédés à votre égard si l'occasion se présente ; voilà ce qui s'appelle observer les règles de la bonne amitié entre les deux nations. A ces conditions, nous serons vos amis, nous favoriserons votre commerce et le gouvernement de Mouley Abderrahman, autant qu'il sera en notre pouvoir ; si vous voulez faire le contraire, nous serons ennemis. Réponds-moi sur le champ et sans aucun détour, car je ne les comprends pas.

El Guennaoui ne fit aucune réponse, se sentant menacé il avait abandonné Oudjda. La garnison marocaine s'était retirée à El Aïoun Sidi Mellouk ; l'indiscipline régnait parmi les soldats et la discorde existait entre les chefs. Quelques citadins suivirent les troupes, les autres confiè-

rent l'administration de la ville à un comité de notables, à la tête duquel ils placèrent Abdallah ben Yacoub.

A bout de patience, Bugeaud entra à Oudjda le 19 juin, à six heures du matin, le quart environ des habitants se trouvaient dans leurs maisons ; les portes de la ville étaient ouvertes. Abdallah ben Yacoub vint se présenter au maréchal qui pénétra à l'intérieur des murs à la tête d'un détachement. Oudjda fut respectée, on n'y détruisit rien et l'on eut de grands ménagements pour la population. La colonne alla camper à Sidi Yahia ; on mit seulement quelques postes de garde en ville et l'on ne prit dans la campagne que le fourrage et l'orge nécessaires aux différentes unités. La poudre abandonnée fut noyée et les balles furent fondues (1). Les Français séjournèrent à Oudjda le 20 et prirent leurs dispositions pour ramener les Algériens émigrés, des juifs cherchèrent sans doute à se glisser parmi eux, car les traditions locales rapportent que le comité des notables aurait été trouver le maréchal au camp de Sidi Yahia pour lui présenter des observations. Celui-ci aurait répondu qu'il ne pouvait pas en effet prendre les juifs marocains sous sa sauvegarde et qu'il ne réclamait que les indigènes sujets algériens ; les notables auraient réussi à faire rentrer en ville une partie des juifs. Le 21, Bugeaud, jugeant inutile de poursuivre l'armée marocaine en fuite, évacua Oudjda, il avait d'ailleurs appris que l'émir venait de faire une tentative sur les Harrar. Il rallia donc Marnia où il arriva le 22 : il se décida à y attendre l'effet produit par sa manœuvre. Après son retour d'Oudjda, il se rendit à Nemours et prit ses dispositions pour faire arriver dans cette ville les ravitaillements

---

(1) Bugeaud rendit compte de l'occupation d'Oudjda par la dépêche suivante:

« Le Gouverneur général de l'Algérie à M. le Ministre de la Guerre.

Ouchda (Maroc), le 19 juin.

« Le 16, j'informai le chef marocain que j'allais marcher sur Ouchda, que cependant je lui offrais encore les conditions posées avant le combat du 15. Il répondit pacifiquement mais sans rien conclure. Le 19, je suis entré à Ouchda sans coup férir. Les troupes marocaines s'étaient retirées l'avant-veille dans le plus grand désordre. La discorde régnait parmi les chefs et l'indiscipline parmi les soldats. Ce petit corps d'armée paraît dissous. Ouchda sera respecté. J'en repartirai le 21, emmenant avec moi environ 1.500 personnes de la population de Tlemcen et les débris de la daïra qu'on retenait par force et qui ont demandé à nous suivre.» (*Moniteur universel* du 4 juillet 1844).

nécessaires à la grosse colonne qui allait être obligée de séjourner longtemps à Marnia (1).

C'est à propos de ces événements et des marches ultérieures de Bugeaud sur le territoire marocain, que l'auteur de l'*Istiqsa* a écrit :

Les Français envahissant alors l'empire du Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) dirigèrent plusieurs incursions contre les Beni Snassen et contre Oudjda et les environs. Ils prirent Oudjda par surprise et livrèrent cette ville au pillage. Leur brigandage désolait la frontière.

Il ajoutait que le Sultan ayant protesté, les Français répondirent que la présence de ses soldats et de ses sujets parmi les troupes d'Abdelkader constituait une violation de la trêve (2).

Quand les troupes marocaines virent que les Français n'avaient pas dépassé Oudjda, elles se rapprochèrent ; Abdelkader qui avait été rejeté d'Algérie revint également dans la région. Pendant ce temps, on discutait toujours dans les Chambres françaises et la diplomatie tentait encore des démarches auprès du Sultan. M. Guizot, ministre des Affaires étrangères, envoya au consul général de France à Tanger des instructions très énergiques, il le chargea de demander au Sultan :

1° Le désaveu de l'agression commise le 15 juin par les Marocains sur le territoire français ;

2° La dislocation des troupes réunies à Oudjda ;

3° Le rappel du caïd d'Oudjda et des fonctionnaires ayant poussé à l'agression ;

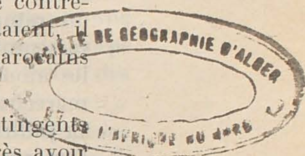
4° Le renvoi d'Abdelkader du territoire marocain.

---

(1) Rousset, T. I, pp. 327 à 330. — Pélissier de Reynaud, T. III, pp. 131 à 136. — Roches, T. II, p. 377. — Walsin Esterhazy. — *Le Makhzen d'Oran*, p. 196. — Anonyme, p. 11. — Keller, T. I, pp. 354, 355. — Trumelet. — *Le général Yusuf*, T. I, p. 435. — d'Ideville, T. I, pp. 501 à 510. — *Akhbar* du 23 juillet 1844. — *Moniteur algérien* des 30 juin, 4 juillet 1844. — Fekir Ali Drif.

(2) *Istiqsa*, T. X, p. 166.

Le cabinet cherchait aussi à calmer les appréhensions de l'Angleterre, qui voyait d'un mauvais œil la France entamer une guerre avec le Maroc. Les incidents n'en continuaient pas moins sur la frontière et Bugeaud dut entreprendre une longue série de marches et de contre-marches sans résultat. Toutes ces lenteurs l'irritaient, il guettait une occasion favorable de battre les Marocains sans trop s'avancer dans l'intérieur du pays.



Vers la fin du mois de juin, de nouveaux contingents envoyés par le Sultan arrivèrent à Oudjda ; après avoir campé quelques jours sur l'oued Isly, ils s'installèrent dans la ville. Afin de faciliter le retour d'Angad algériens réfugiés dans la province d'Oudjda, le maréchal se porta le 30 juin sur la Mouilah à proximité du bois de betoum. Le 2 juillet, il alla camper sur l'oued Bou Naïm ; la petite colonne française se préparait à dresser son camp, lorsqu'au lieu de voir arriver les émigrés elle aperçut environ 4.000 cavaliers marchant en bon ordre, qui vinrent occuper toutes les crêtes à deux portées de canon de ses avant-postes. Au rapport des espions, ces cavaliers étaient accompagnés d'un millier de fantassins, tous étaient absolument décidés à attaquer les Français avec l'aide d'Abdelkader et le caïd d'Oudjda avait fait interner les émigrés. Le maréchal résolut donc de leur infliger un échec sérieux ; dans la matinée du 3, il fit une retraite simulée le long de la rive droite de l'oued Isly. Les Marocains n'osèrent pas s'engager à fond, un millier de cavaliers seulement se mirent à tirailler sur les troupes françaises, les autres se tinrent sur la réserve. Le maréchal prit enfin l'offensive en échelonnant ses troupes de la même manière que le 15 juin; il refoula les Marocains qui se retirèrent en désordre lorsque quelques obus tombèrent au milieu d'eux. A ce moment, Bugeaud lança sa cavalerie sur les fuyards en la faisant appuyer par de l'infanterie sans sacs, la poursuite fut menée jusqu'à une lieue au-delà d'Oudjda ; l'infanterie marocaine put s'échapper en suivant le lit escarpé de la rivière. Le résultat moral de cette affaire fut plus grand que le résultat matériel, car les Marocains n'eurent que quelques hommes et quelques chevaux tués. La colonne française bivouaqua le soir sur l'oued Isly, à environ huit kilomètres au nord d'Oudjda ; elle rentra le 5 juillet à Marnia. Hamida ben Ali es Sedjâaï fut ensuite nommé caïd d'Oudjda en remplacement d'El Guennaoui disgracié,

on répandit le bruit que c'était pour avoir laissé attaquer les Français contre la volonté du Sultan (1).

Abdelkader fanatisait toujours les tribus de la frontière, qui étaient également excitées par la présence des contingents marocains placés en observation à Oudjda. Du haut du piton auquel est adossé Marnia, on apercevait un rassemblement considérable dans la plaine d'Angad, entre les montagnes des Beni Snassen et celles des Zekara ; le maréchal décida de remonter de nouveau l'oued Isly le 11 juillet pour aller l'attaquer. Quelques jours auparavant, l'interprète Léon Roches avait écrit à l'émir à l'occasion de la décoration d'un de ses prisonniers, le trompette Escoffier. En lui accusant réception de sa lettre, l'émir disait son intention de terminer la guerre par une nouvelle alliance, que son khalifa Bou Hamidi aurait pleins pouvoirs pour discuter avec le maréchal. Le 11 juillet dans la matinée, Bou Hamidi, suivi d'une centaine de cavaliers, se présenta aux avant-postes et demanda à parler à Léon Roches ; ils eurent une entrevue à l'arrière-garde pendant

---

(1) Pélissier de Reynaud, T. III, p. 137. — Anonyme, p. 12. — Walsin Esterhazy. — *Le Makhzen d'Oran*, p. 196. — Rousset, T. I, pp. 332 à 342. — Fekir Ali Drif.

La très intéressante lettre ci-après de l'interprète Léon Roches au colonel Daumas mérite d'être donnée in-extenso.

Oued Issli, confluent de la Mouilah, 2 lieues Nord d'Oucheda, 3 juillet 1844.

Mon cher Daumas,*

De nouveaux contingents du Maroc commandés par de nouveaux chefs étaient arrivés depuis quelques jours à Oucheda, la bouche enfarinée et animés du plus ardent désir de manger les chrétiens. Hier, nous étions venus ici pour favoriser l'émigration des Angad** qui nous avaient demandé de venir les délivrer des camps marocains qui les gardaient. Au moment où nous allions poser notre camp, nous vîmes arriver en bon ordre environ 4.000 cavaliers qui occupèrent toutes les crêtes à deux portées de canon de nos avant-postes.

Nos chouef*** nous racontèrent que les camps se composaient de 4.000 cavaliers et de 1.000 fantassins, qu'Abdelkader allait arriver et que le combat était décidé, quelque direction que prît notre colonne. Le chef marocain avait fait interner la tribu des Angad dont il se méfiait.

Ce matin, M. le Maréchal voulant attirer toute cette masse simula la retraite sur la rive droite de l'oued Issli de manière à la refouler ensuite dans la rivière si elle le suivait avec empressement ; mais les Marocains ont été très prudents et ce n'est qu'au bout de quelques heures qu'une fusillade insigni-

* Le colonel Daumas était alors directeur des Affaires arabes à Alger.

** Les Français appelaient à cette époque Angad algériens, les Angad el Gour et les tribus de la plaine de Marnia.

*** *Chouef* ou *chouaf*, espions.

que l'armée était en marche dans la direction d'Oudjda. Cette rencontre n'eut rien d'officiel, les interlocuteurs restèrent à cheval, car Bou Hamidi avait peur d'être reconnu par les cavaliers marocains, qui auraient donné connaissance de sa démarche au caïd d'Oudjda. L'entretien fut sans résultat. Bou Hamidi ayant vu arriver une troupe de cavaliers qu'il dit être des Marocains du corps d'armée d'Oudjda, demanda à se séparer en tirant des coups de fusil pour leur donner le change.

Bugeaud chargea Bedeau d'aller avec trois bataillons prendre contact avec le caïd d'Oudjda afin d'empêcher la population de fuir. Un fort groupe de cavaliers vint reconnaître la colonne le 13 juillet ; Abdelkader se trouvait dans les environs avec 300 ou 400 chevaux. Le maréchal

---

fiante s'est engagée plutôt contre nous qu'avec nous, car nos hommes tiraient à peine. Près de 1.000 cavaliers étaient à tirailler, le reste de la masse se tenait sur la réserve. Enfin M. le Maréchal a pris l'offensive avec son ordre de bataille échelonné du 15. Les Marocains ont fait immédiatement un mouvement rétrograde et assez en désordre, mais il a été complet lorsque quelques obus admirablement tirés sont venus éclater au milieu de leurs groupes. M. le Maréchal profitant de cette retraite précipitée les a fait charger par sa cavalerie appuyée par de l'infanterie sans sacs ; nous les avons poursuivis jusqu'à une lieue au-delà d'Oucheda, quelques hommes ont été tués et quelques chevaux tués, mais nous ne sommes revenus que lorsque nous n'avons plus vu un seul cavalier à l'horizon, leur dispersion a été complète. Aussi, si les résultats matériels de l'affaire sont moindres que ceux du 15, l'effet moral en est plus grand; car cette réunion avait été préparée pour combattre, et les plus grandes espérances avaient été données aux tribus par les fanfarons marocains. Le prestige qui les environnait est à jamais écarté, ce sont d'excellents cavaliers, mais de bien mauvais soldats. Le 5, nous serons à Lalla Maghnia, et le 7 nous serons je l'espère à la veille de rejouer un mauvais tour à MM. les Maugrebins. *

Il est bien entendu que cette lettre est écrite pour le compte de M. le Maréchal autant que pour le mien ; nous écrivons à tous les chefs arabes. Je vous enverrai celles qui sont prêtes.

Adieu, mon cher Colonel, nous vous embrassons tous et moi en particulier. Je vous donne l'accolade de la plus franche amitié.

Tout à vous de cœur,

Léon Roches.

Seriez-vous assez bon pour faire savoir à mon père cette bonne nouvelle.

Mes compliments affectueux à toute votre maison.

Nous acquérons maintenant la certitude par un déserteur qu'Abdelkader était présent au combat d'aujourd'hui.

(A.) De M. le colonel Féraud.

* Maugrebins, gens du Magreb, Marocains ; c'est un adjectif de forme française tiré du mot arabe Magreb.

ordonna de faire demi-tour pour attirer les Marocains et, lorsqu'ils prononcèrent leur attaque, la colonne se retourna contre eux et les chassa le long de l'oued Isly, tuant une cinquantaine d'hommes ; les Français ne perdirent que deux hommes et trois chevaux. Le lendemain, la colonne française alla camper dans les jardins d'Oudjda, la garnison avait abandonné la kasba, la ville et les habitants furent respectés (1). Bugeaud continua sa marche dans la direction des montagnes des Zekara, le 15 il était à l'oued Bou Herda ; Abdelkader qui était réfugié dans ces montagnes les abandonna, on le poursuivit jusque vers Guenfouda chez les Beni Yala. En revenant sur Oudjda, les troupes françaises furent suivies par des cavaliers nombreux et audacieux ; une embuscade leur fut tendue, mais elle échoua par suite d'une maladresse. Hamida, le nouveau caïd d'Oudjda, s'était empressé d'entrer en relations avec le maréchal ; il lui écrivit en accusant El Guennaoui d'être seul responsable des événements. Le maréchal lui répondit le 18 juillet en lui résumant les demandes de la France ; comme il se trouvait dans le voisinage d'Oudjda, sans vivres, avec de nombreux malades, il profita des ouvertures d'Hamida pour lui déclarer que devant ses assurances de paix, il allait pour l'instant se retirer derrière ses limites. Bugeaud ramena donc ses troupes à Marnia le 19 juillet en suivant le pied des montagnes des Beni bou Saïd, dans lesquelles se trouvait de La Moricière qui rallia; Bedeau fut détaché vers Sebdou. La chaleur était très forte, le maréchal installa sa colonne sous les frênes de l'oued Ouardefou, à un kilomètre en aval de Marnia.

Bugeaud songea un moment à marcher sur Fez, mais son projet fut vivement combattu par de La Moricière, qui le déclarait impossible à réaliser en même temps qu'impolitique. Avec son tempérament, le maréchal devait être exaspéré de piétiner sur place ; il ne renonça certainement à son idée que parce que les moyens matériels lui faisaient complètement défaut ; ses soldats auraient été incapables de fournir l'effort nécessaire et le service des ravitaillements ne pouvait pas s'improviser. Le 16 juillet, il avait écrit ses regrets de ne pouvoir agir au prince de Joinville,

(1) Ce passage à Oudjda est rapporté d'après Martimprey qui n'en fixe pas la date, mais, en comparant la suite de son récit avec les autres documents, on est amené à conclure qu'il ne peut être placé que dans la marche du 11 au 19 juillet. Il subsiste néanmoins un léger doute.

commandant l'escadre chargée d'opérer sur les côtes du Maroc ; dans une autre lettre il le pressa d'ouvrir le feu de manière à en finir avec les tergiversations. Le 21 juillet, Hamida informa Bugeaud qu'il faisait rechercher Abdelkader et qu'il saurait l'obliger à quitter le Maroc ; le maréchal remonta encore l'oued Isly pour hâter la solution et faciliter en même temps le retour d'émigrés qui demandaient à rentrer en Algérie. Le caïd d'Oudjda lui ayant écrit que l'émir était interné, Bugeaud regagna Marnia, où il apprit que cette nouvelle était fausse (1).

LE SULTAN DÉCLARE OUVERTEMENT LA GUERRE ; LA BATAILLE D'ISLY

Au Maroc, tout était à la guerre. Après l'affaire du 30 mai, le sultan Mouley Abderrahman réunit des réguliers et convoqua les tribus ; il ordonna ouvertement la guerre sainte et son vizir Ben Driss écrivit aux populations la proclamation suivante, qui ne laisse aucun doute sur les intentions du souverain :

O habitants du Magreb, il est juste de vous appeler à la guerre sainte : le droit ne se trompe pas — Le polythéisme est à vos portes du côté de l'Est ; il a déjà imposé l'injustice aux gens de votre religion — Ne vous laissez pas séduire par sa douceur trompeuse qui s'est déjà transformée en colère contre l'Islam — Car il possède toutes sortes de stratagèmes qui défient toute l'intelligence des jeunes et des vieux — Les principes de la trahison commencent à ses bagues : la trahison et le mal abhorré sont sa règle de conduite — C'est vous qu'il vise, ne restez pas en paix ; le repos devant les ennemis est une déchéance — Celui qui reste dans le voisinage du mal sera frappé par le malheur. Comment vivre quand on a des serpents dans son panier ? — L'homme noble désire la gloire qui le rend éternel, et celui qui vit dans l'avilissement n'est pas heureux (2).

Le Sultan était à Merrakech ; il rassembla une armée dont il donna le commandement à son fils Mouley

---

(1) Rousset, T. I, pp. 342 à 345. — Walsin Esterhazy. — *Le Makhzen d'Oran*, p. 196. — Roches, T. II, pp. 377, 379 à 390. — Anonyme, p. 12. — Martimprey, pp. 199 à 203. — Trumelet. — *Le général Yusuf*, T. I, p. 436.— Keller, T. I, p. 355. — d'Ideville, T. II, p. 510. — *Akhbar* du 21 juillet 1844.

(2) *Istiqsa*, T. X, pp. 167, 168. — On trouva une proclamation du même genre dans le camp marocain après la bataille d'Isly ; elle était datée du 19 juillet 1844. — Roches, T. II, pp. 479 à 481.

Mohammed ; il eut néanmoins des hésitations avant de se lancer à fond dans l'aventure. Le 15 juillet 1844, il écrivit à son fils de s'arrêter, s'il était en marche sur Taza, et d'envoyer l'ordre aux contingents réunis à Oudjda de ne rien entreprendre ; les passages ci-après de cette lettre faisaient allusion aux négociations entamées par la France :

Nous avons cru obéir à Dieu en penchant vers la paix puisque, de son côté, l'ennemi la demandait. D'ailleurs nous avons suivi les intérêts des musulmans du Maroc, qui sont faibles, et qui n'ont pas de force qui puisse les mettre à même de refuser les conditions que l'on nous propose... Nos Arabes sont nombreux, mais leur foi est faible, on ne peut compter sur eux pour la bataille..... Il n'y a que la paix qui puisse nous convenir, d'autant mieux que c'est le chrétien qui a prié et demandé pour l'obtenir à deux conditions, la première de punir les chefs d'Oudjda qui sont venus le combattre, ce que j'ai accepté ; la deuxième de rendre les gens qui, de chez lui, sont passés chez nous. Je ne suis pas d'accord avec lui pour cela et je lui ai fait dire : « Ne demandez pas ceux qui de chez vous sont venus chez nous, je ne demande pas ceux qui sont allés de chez moi chez vous. »

Un extrait, rédigé par le vizir Ben Driss, d'une note à lui remise par le consul anglais était joint à la lettre ; l'agent britannique recommandait au Sultan d'être conciliant, s'il ne voulait pas s'exposer à voir la province d'Oudjda envahie par les 40.000 soldats français rassemblés à la frontière (1).

Le 18 juillet, après avoir reçu de son fils des indications sur la situation d'Oudjda, Mouley Abderrahman lui adressa un nouveau message pour lui faire connaître qu'il partageait son avis sur la nécessité de repousser énergiquement les chrétiens ; il lui disait :

Marchez sous la garde de Dieu vers Taza, réunissez vos troupes à celles qui vous ont précédé, prêchez aux tribus de ces contrées la guerre sainte pour l'amour de Dieu.

Le 20 juillet, le Sultan transmit à Mouley Mohammed les mêmes instructions dans des termes plus pressants ; il lui recommandait de se hâter au secours des musulmans battus par les Français et il lui annonçait que les Beni

---

(1) Il y avait en réalité environ 9.000 soldats français dans la région de Marnia.

Ouaraïne, Beni bou Yahi, Metalsa, Tsoul et Branes avaient reçu l'ordre de lui envoyer leurs contingents (1).

Pendant que l'armée de Mouley Mohammed se dirigeait vers l'Est, la diplomatie française était toujours en pourparlers avec le Makhzen. Ces pourparlers n'aboutissant pas, le prince de Joinville fit remettre par M. Varnier au caïd de Larache un ultimatum analogue à celui déjà formulé par le consul général à Tanger, sur l'ordre de M. Guizot. Bugeaud avait écrit quelque temps auparavant au prince, que si la guerre n'était pas déclarée diplomatiquement, elle existait de fait, et que pour son compte il avait dû en venir à une offensive ouverte. Le 28 juillet, le Sultan avisa son fils de continuer à se préparer à la guerre sainte, car l'infidèle avait fait paraître devant Tanger des intentions formelles de guerre. Il n'était d'ailleurs pas disposé à donner satisfaction aux réclamations françaises, puisque, le 20 juillet, il avait écrit au caïd El Houssein el Guennaoui, sans doute l'ancien caïd d'Oudjda, pour le féliciter sur la manière dont il s'était acquitté de sa mission dans cette province, lui annonçant en même temps qu'il avait chargé son fils d'aller battre les adorateurs de la croix.

Le 31 juillet, Mouley Abderrahman confirma à Mouley Mohammed ses précédentes instructions et il les précisa. Dans sa lettre, il disait notamment :

> L'ennemi de Dieu.... s'est épuisé en dépenses, en marches, contre-marches, changements de bivouacs et dévastations de récoltes des tribus qui se trouvent aux environs d'Oudjda. Il a étonné ces Arabes par une grande quantité de lettres et enfin il a posé son camp près d'Oudjda.... S'il s'abstient de nouvelles infractions et se retire sur ses limites, c'est ce que nous voulons. Sinon, faites avancer nos armées victorieuses jusque vers Oudjda. Chassez les chrétiens de notre territoire de quelque manière que ce soit.

Mouley Mohammed, qui se croyait parfaitement sûr de la victoire, avait déjà dépassé l'oued Za. Mouley Abderrahman était bien décidé à résister; il fit répondre seulement le 4 août à l'ultimatum du 25 juillet, le caïd de Larache promit en son nom d'accepter les demandes de la France, mais à condition que le maréchal Bugeaud fut destitué pour avoir occupé Oudjda et que le poste de Marnia fut

---

(1) *Istiqsa*, T. X, p. 168. — Roches, T. II, pp. 482 à 486.

évacué. Sur la frontière algérienne, les Marocains, malgré leurs précédents échecs, étaient enhardis par la réserve des Français, dont le gouvernement hésitait à déclarer la guerre, dans la crainte de complications avec l'Angleterre qui s'était posée en médiatrice intéressée (1).

Au cours d'une tournée dans la tribu des Msirda, le maréchal Bugeaud apprit, le 29 juillet, que le fils du Sultan était arrivé à proximité d'Oudjda; il s'empressa de rallier Marnia. Le 4 août, le caïd Hamida lui annonça l'heureuse arrivée de ce prince, qui avait campé la veille sur l'oued el Ksob, vers El Aïoun Sidi Mellouk. Après des protestations d'amitié, la lettre du caïd d'Oudjda reprochait à Bugeaud d'être sorti de ses limites et lui demandait d'une façon péremptoire d'évacuer Marnia et de se retirer derrière la Tafna. Le maréchal répondit, le 6 août, qu'il était maître de faire ce qu'il voulait sur son territoire et que Dieu seul pouvait le contraindre à quitter Marnia. Mouley Mohammed, suivi d'une armée d'environ 50.000 hommes, dressa sa tente sur la rive droite de l'oued Isly et à côté du Mehadj es Soltane. Abdelkader lui demanda une entrevue, le prince marocain le reçut à cheval et accueillit froidement ses conseils sur la manière de combattre les Français ; l'émir recommandait de plier d'abord les bagages au lieu d'attendre l'attaque sous les tentes. L'émir fut froissé de ce manque d'égards et se tint à l'écart avec ses troupes. Depuis la lettre de Bugeaud du 6 août, les relations avaient complètement cessé entre les Français et les Marocains. A partir de ce jour, la situation devint de plus en plus critique. Bugeaud, lié par ses ordres, avait des accès de mauvaise humeur, qui rendaient sa plume acerbe. Le 8 août, il écrivit au ministre de la Guerre que, s'il était libre, il sommerait le fils du Sultan de lui répondre dans les vingt-quatre heures et irait l'attaquer au lieu d'attendre la concentration de forces énormes. Le maréchal appela à lui Bedeau qui était à Sebdou avec quatre bataillons et quatre escadrons, ainsi que deux escadrons du 2e Hussards de Tlemcen (2).

Des hauteurs de Marnia on apercevait les camps maro-

---

(1) Rousset, T. I, pp. 347 à 350. — Fillias, pp. 18, 19. — Roches, T. II, pp. 486 à 492.

(2) Rousset, T. I, pp. 346, 347, 351. — Anonyme, pp. 13, 14. — Walsin Esterhazy. — *Le Makhzen d'Oran*, p. 197. — Roches, T. II, pp. 392, 393. — *Istiqsa*, T. X, pp. 168, 169.

cains installés le long de l'oued Isly ; ils apparaissaient considérables. Le camp français était tapi sous les arbres, dans le lit de l'oued Ouardefou, si bien que les Marocains crurent d'abord à sa retraite. Le 10 août, un millier de cavaliers vinrent le reconnaître et tiraillèrent environ une demi-heure avec 50 chasseurs qui les observaient ; ces derniers eurent un trompette blessé. Le 11, le maréchal reçut une dépêche du prince de Joinville lui annonçant le bombardement de Tanger le 6 par l'escadre ; cela le remplit de joie et il se proposa d'attaquer à son tour. Il fit répéter la manœuvre qu'il avait combinée, sa petite armée devait former un carré de carrés de bataillons, les bataillons à cent vingt pas les uns des autres, l'artillerie dans les intervalles et les impedimenta au centre avec deux bataillons de réserve ; tout le système devait se porter en avant par une de ses pointes. Bedeau rallia le 12 ; le même jour arriva un régiment de cavalerie de France. Les officiers de la colonne firent une petite fête de nuit pour recevoir leurs nouveaux camarades, auxquels ils offrirent un punch ; le maréchal y assista, développa son plan et fut acclamé avec un véritable enthousiasme.

De leur côté, les Marocains avaient confiance dans leur nombre, il régnait parmi eux un « esprit bravache et présomptueux » ; ils avaient amené 20 chameaux porteurs de fers destinés à enchaîner les principaux chefs des chrétiens; ils tiraient matin et soir des salves d'artillerie pour annoncer la prière. Un spahi, qu'avait fait déserter Yusuf et qui avait parcouru les camps marocains, rentra dans la matinée du 13, il en avait compté neuf entre le djebel el Hamra et Koudiet Abderrahman. Ces camps comprenaient 6.000 cavaliers réguliers, dont 3.000 Oudeïa et 3.000 Abid el Boukhari, 1.200 fantassins préposés à la garde de Mouley Mohammed, 11 canons, dont 6 de montagne, 3 de campagne, 2 mortiers, environ 40.000 cavaliers des tribus levés par tout l'empire. L'armée française n'était forte que d'environ 8.500 fantassins, 1.400 chevaux réguliers, 400 chevaux du goum et 16 canons, dont 4 de campagne, mais elle avait pour elle la supériorité de commandement et de la discipline (1).

(1) Rousset, T. I, pp. 353 à 355. — Mordacq, pp. 161 à 163. — Anonyme, pp. 15, 16.— Roches, T. II, pp. 398, 399.— Walsin Esterhazy.— *Le Makhzen d'Oran*, p. 197. — *Moniteur algérien* du 28 févr. 1845. — *Moniteur universel* du 28 août 1844.

Les Marocains étaient continuellement renforcés et attendaient pour attaquer l'arrivée des contingents du Rif et des Beni Snassen ; ils eurent, paraît-il, l'intention de chasser les chrétiens de Marnia en lançant leur cavalerie dans la plaine, pendant que les fantassins auraient suivi les montagnes afin de dominer le poste. Le maréchal Bugeaud ne leur laissa pas le temps de mettre ce projet à exécution. Les Français faisaient tous les jours des fourrages dans la direction de la frontière, les Marocains voyant répéter constamment la même manœuvre finirent par s'en désintéresser. Le 13 août, le maréchal décida de simuler un grand fourrage pour tromper ses adversaires sur ses véritables intentions ; il voulait se rapprocher le plus possible de leurs camps et les empêcher ainsi de se dérober à l'attaque.

Les soldats français reçurent double ration de viande le matin, ils firent la soupe à 2 heures et gardèrent la viande froide en réserve pour le repas du soir. A 3 heures de l'après-midi, l'armée tout entière se mit en mouvement en colonne double ; à la tombée de la nuit, les fourrageurs se rabattirent sur le gros, qui s'arrêta dans son ordre de marche, à environ 16 kilomètres de Marnia et à 8 kilomètres de l'oued Isly. Il fut défendu de faire du feu et d'allumer des cigarettes, les chevaux furent tenus en main; une demi-heure après la halte, l'armée reposait dans le silence le plus absolu, sa sécurité était assurée par des vedettes disposées tout à l'entour. Au milieu de la nuit, il y eut une fausse alerte provoquée par la rentrée d'une patrouille de spahis. Malgré toutes les précautions, la marche de l'armée fut connue dans le camp marocain ; deux spahis désertèrent pendant la nuit et y portèrent sans doute la nouvelle, car dans l'*Istiqsa* il est dit que deux hommes vinrent de nuit annoncer à Mouley Mohammed l'arrivée des Français, mais ils ne furent pas reçus.

Le 14 août, à 2 heures du matin, la colonne se remit en marche sans bruit et, au petit jour, elle arriva sur l'oued Isly, à environ quatre kilomètres en aval de Sedd, sans avoir rencontré personne (Pl. XXXI, fig. 2). Le passage de l'oued fut long, les soldats burent et emplirent leurs bidons. Vers 6 heures, la marche fut reprise en suivant un petit thalweg tributaire de l'oued Isly ; le commandant de Martimprey était en tête et guidait la colonne, à côté de lui un cavalier portait l'*étoile polaire*, ce fameux fanion avec une étoile rouge sur fond blanc, qui était célèbre dans

toute la division d'Oran. Quelques cavaliers marocains vinrent tirailler sur la pointe d'avant-garde et se retirèrent; à ce moment l'armée était déjà signalée, une dizaine de cavaliers étaient venus à l'aube annoncer au fils du Sultan l'approche des Français ; il avait fait aussitôt monter les contingents à cheval et n'avait laissé que les fantassins et l'artillerie à la garde du camp. C'est dans cet instant que les Beni Snassen auraient rejoint par milliers, mais, d'après les traditions locales, ils seraient restés en observation sur les hauteurs du djebel Harraza et de Sidi Soltane ; l'attitude ultérieure de ces montagnards rend cette version des plus plausibles.

L'armée française continuait à s'avancer lorsque le maréchal apostropha le guide : « Martimprey, êtes-vous sûr de la direction ? — Oui, monsieur le maréchal, répondit le commandant. » De sa voix de stentor, Bugeaud lança alors un « Bono ! » qui fut entendu de toute la colonne ; les soldats se mirent à rire, ils étaient tous en gaieté et pleins de confiance dans leur chef, ils semblaient aller à une fête. L'armée se dirigeait sur une montagne en forme de V, sans doute le pic de Sidi Soltane, qui est seul visible et peut en effet être pris pour un V renversé ; elle laissa à sa gauche les ruines d'El Gour ; un fort détachement marocain vint la reconnaître et s'en retourna. L'armée française parvint enfin vers 8 heures sur le djorf El Akhdar.

Le djorf el Akhdar a une dizaine de mètres de relief, il est à pic sur l'Isly, mais ne présente aucune difficulté quand on le franchit parallèlement à l'oued, comme le fit la colonne. Au pied du djorf, l'Isly a environ vingt mètres de large, ainsi d'ailleurs que dans la plus grande partie de son cours, il est encaissé entre des berges à pic d'une hauteur moyenne de cinq mètres, coupées en maints endroits par des brèches ; dans le lit de l'oued on ne trouve qu'un mince filet d'eau discontinu. Vers le Sud, l'Isly décrit une grande courbe jusqu'au Mehadj es Soltane, la convexité de cette sorte de boucle est tournée au Nord-Ouest. Dans cette partie de la vallée, le sol est absolument plat sur la rive gauche, tandis que les terrains de la rive droite sont mamelonnés, les différents ressauts s'étagent les uns au-dessus des autres, le point le plus élevé est au sud du Mehadj es Soltane. A l'horizon, le djebel Metsila et les montagnes des Zekara se profilent à une distance de vingt à vingt-cinq kilomètres (Pl. XXXI, fig. 1).

En arrivant au sommet du djorf el Akhdar, où elle fit

halte, l'armée française eut devant elle le panorama qui vient d'être décrit ; les collines de la rive droite étaient couvertes de camps marocains, que la blancheur des tentes rendait très visibles. A environ huit kilomètres en avant, on apercevait le camp principal, où se trouvait l'*afrag* (1) du fils du Sultan ; il était installé au nord du Mehadj es Soltane et près de l'Isly, dans l'angle formé par cette piste et par la rivière. Entre le camp principal et le djorf, les innombrables cavaliers de l'armée marocaine se rangeaient en bataille, ils formaient un vaste croissant paraissant vouloir se refermer sur les Français ; l'aile droite s'étendait dans la direction d'Oudjda. Vers le centre de cette ligne, Mouley Mohammed se tenait sur un mamelon plus élevé, situé au sud de la piste d'Oudjda à Aïn-Sfa et près de cette piste ; il était entouré d'une grande masse de combattants, son parasol était ouvert au-dessus de sa tête et près de lui de nombreux drapeaux déployés flottaient au vent. Le fils du Sultan était vêtu d'un manteau rouge et montait un superbe cheval blanc, il se tenait calme et digne pendant que ses hordes s'agitaient et frémissaient d'impatience dans l'attente de l'instant propice pour écraser les chrétiens maudits. Vu du djorf le spectacle était magnifique. Les soldats français, transportés d'enthousiasme, jetèrent en l'air leurs piquets de tente en poussant des hourras retentissants ; ils donnèrent à l'endroit où se produisit cet incident le nom de *champ des cannes*.

Pendant la halte de quelques minutes que fit l'armée sur le djorf el Akhdar, elle prit la formation de combat en losange indiquée par le maréchal ; de La Moricière commandait la pointe, à la tête de laquelle marchait le 8e bataillon de Chasseurs d'Orléans, l'aile droite était sous le général Bedeau, l'aile gauche sous le colonel Pélissier, le colonel Gachot était à l'arrière-garde. Bugeaud rassembla les quatre chefs de colonne, les commandants de la cavalerie et de l'artillerie et leur donna ses dernières instructions ; le bataillon de direction (8e Chasseurs d'Orléans) devait marcher droit sur la butte où se trouvait le fils du Sultan, l'armée converserait ensuite à droite, la pointe gauche du losange tenant les crêtes, pour aller enlever le

---

(1) *Afrag*, campement du Sultan ou des princes de la famille impériale, il comprend un certain nombre de tentes entourées d'une muraille en toile, qui dérobe l'occupant et surtout ses femmes aux regards de la foule.

camp principal. Au bout de cinq à six minutes de halte, le maréchal donna lui-même le signal du départ.

Les Français descendirent vers la rivière au pas accéléré et au son des musiques. Cinq à six cents cavaliers s'étaient portés en avant pour leur disputer le passage, ils furent facilement repoussés par les tirailleurs du 8e bataillon de Chasseurs d'Orléans et l'armée traversa l'Isly sans éprouver de difficultés ; des deux côtés, il y eut quelques pertes. Quand l'armée atteignit le plateau ondulé s'étendant au nord du monticule de Mouley Mohammed, sur lequel les Marocains avaient rassemblé le gros de leurs forces, le maréchal fit ouvrir le feu par les quatre pièces de campagne. Des masses énormes de cavalerie sortirent alors des deux côtés, de derrière les collines, et se ruèrent sur les Français; 20.000 chevaux environ auraient pris part à cette attaque. Les bataillons tinrent ferme sous cette avalanche, les fantassins exécutaient des feux à courte portée pendant que l'artillerie garnissant les angles morts entre les bataillons vomissait de la mitraille. L'attaque fut repoussée, mais les bandes indisciplinées des Marocains continuèrent de harceler l'armée française; celle-ci avançait au milieu d'une nuée de brillants cavaliers, montés sur de beaux chevaux, qui galopaient autour d'elle tout en tiraillant ; suivant la pittoresque expression d'un des auxiliaires arabes « elle ressemblait à un lion entouré de cent mille chacals ».

Les quatre pièces de campagne marchant en tête du losange appuyaient de leur feu la marche en avant. Un obus vint tomber devant le porte-parasol de Mouley Mohammed, le cheval de ce prince fut effrayé et faillit le désarçonner ; pour être moins visible, il donna l'ordre de replier le parasol, puis il changea de manteau et se fit amener un cheval bai qu'il monta. A partir de ce moment, rien ne le distingua plus de la foule au milieu de laquelle il se trouvait. Les Français progressant toujours, les cavaliers marocains des ailes finirent par céder; les Cherarda se hâtèrent en désordre vers le camp, d'autres les suivirent. Les fuyards enlevèrent l'argent qui était dans les tentes et s'entretuèrent pour piller. L'auteur de l'*Istiqsa* prétend que cette fuite serait le résultat d'une panique provoquée par le changement d'aspect extérieur de Mouley Mohammed que l'on aurait cru mort. Quand on apprit ces événements au prince, il dit : « Gloire à Dieu ! » et s'enfuit à son tour sur la rive gauche de l'Isly ; ceux qui avaient cherché

à le soutenir furent tous tués ou mis en déroute. Après avoir enlevé la position et coupé en deux la cavalerie marocaine, les Français marchèrent sur les camps de leurs adversaires ; il devait être environ dix heures.

Le maréchal fit alors sortir sa cavalerie, il ordonna au colonel Tartas d'échelonner ses dix-neuf escadrons ; le colonel Yusuf en avant avec six escadrons de spahis, un groupe de chasseurs et de hussards à sa droite et enfin les chasseurs du colonel Morris en arrière et appuyés à l'Isly. Yusuf entama la charge, il devait marcher directement sur le principal camp et s'en emparer, mais il fut obligé de se débarrasser auparavant d'un rassemblement de cavaliers qui se tenaient sur sa droite ; lorsqu'il les eut dispersés, il se lança au galop. Quelques artilleurs marocains étaient restés fidèles à leur poste, ils firent sur les spahis une décharge générale qui les arrêta un instant, ceux-ci atteignirent néanmoins les tentes, où ils furent assaillis par les fantassins et les cavaliers se trouvant encore dans le camp. La lutte fut très vive pour arriver à la tente du fils du Sultan ; les spahis, accablés sous le nombre, étaient en assez fâcheuse posture. Trois escadrons de chasseurs arrivés à la rescousse donnèrent une nouvelle impulsion à l'attaque et permirent aux spahis de se dégager. L'infanterie française avait poursuivi sa marche, ne faisant que deux petites haltes pour laisser serrer les bataillons ; elle hâta le pas afin de venir appuyer les cavaliers et compléta la déroute. Les Marocains battus évacuèrent le camp, abandonnant tous leurs canons, leurs tentes, leurs bagages ; de nombreux cadavres d'hommes et de chevaux couvraient le terrain.

Pendant que les échelons de tête enlevaient le camp, le colonel Morris avec 550 chasseurs était passé sur la rive gauche de l'Isly, contrairement aux ordres reçus, pour charger une masse d'environ 6.000 cavaliers qui lui avaient paru menacer le flanc droit de l'armée. Lorsqu'il fut aux prises, il lui devint impossible de rompre le combat et, pendant une demi-heure, ses cavaliers luttèrent un contre dix en faisant des prodiges de valeur. Le maréchal envoya l'interprète Léon Roches porter à Morris l'ordre de rétrograder ; ce dernier n'y serait pas parvenu sans l'appui de Bedeau qui, voyant le danger, fit traverser la rivière par trois bataillons et permit aux chasseurs de rejoindre la colonne.

Après sa fuite sur la rive gauche de l'Isly, Mouley

Mohammed réussit à rallier plusieurs milliers de cavaliers, qui semblaient vouloir reprendre le camp ; Bugeaud poussa de nouveau ses troupes en avant. De La Moricière ayant rassemblé ses différentes unités fit traverser la rivière à Yusuf, l'artillerie se mit en batterie sur la rive droite et lança de la mitraille pour faciliter le passage de l'infanterie ; les derniers bataillons arrivés suivirent le mouvement en laissant le camp à leur droite. Le maréchal poussa vivement les Marocains sur le Mehadj es Soltane jusqu'à trois kilomètres au delà de l'Isly, il acheva de les mettre en déroute. Il aurait voulu continuer la poursuite, malgré un soleil de plomb et la lassitude extrême de ses hommes qui ne pouvaient plus marcher. Quelque temps après la bataille, un des acteurs, le capitaine Dutertre (1) du 8e bataillon de Chasseurs d'Orléans, écrivait à ce sujet : « les soldats commençaient à en avoir assez » ; il fallait que ses hommes aient été réellement fatigués pour qu'il fît cet aveu, car il ajoutait fièrement à la fin de sa lettre « le bataillon est *flambard* ». Bugeaud arrêta donc la poursuite vers midi ; on lui présenta des drapeaux et le parasol qui était très volumineux et pesait autant que deux drapeaux français. L'auteur de l'*Istiqsa* a cru devoir expliquer l'abandon de la poursuite à l'aide d'un miracle de Dieu en faveur des musulmans ; l'oued se serait mis à couler subitement et aurait submergé ses rives. Le maréchal ramena ensuite ses troupes au camp marocain, il était près de trois heures lorsqu'il les y installa ; Yusuf lui avait réservé la tente de Mouley Mohammed et y avait fait réunir les trophées (2).

---

(1) Cet officier mourut en héros l'année suivante à l'affaire de Sidi-Brahim; fait prisonnier il refusa de dire à ses compagnons d'armes de se rendre et se laissa massacrer.

(2) Il existe de nombreuses chroniques sur la bataille d'Isly, mais aucune ne précise très nettement la topographie du champ de bataille ; celui-ci ne présente d'ailleurs pas d'accidents remarquables, en sorte qu'il est difficile de le reconstituer sur le terrain. Pour retrouver l'emplacement de la tente de Mouley Mohammed, j'ai dû comparer soigneusement tous les documents, ce qui m'a amené à limiter mes investigations dans le voisinage du Mehadj es Soltane et de l'oued Isly, où Fekir Ali Drif m'a enfin montré un jour les restes de la pyramide élevée en 1859 par le corps expéditionnaire des Beni Snassen, à l'endroit où le fils du Sultan avait fait dresser sa tente, dans laquelle le maréchal Bugeaud coucha le soir de la bataille*. Cette pyramide ayant été démolie par les indigènes, on ne voyait plus que de vagues traces du sou-

* *Revue d'histoire*, mars, p. 465.

Les contingents du Maroc en fuite se dispersèrent de tous côtés. Les Beni Snassen tombèrent sur les fuyards, dont beaucoup moururent de soif et furent dépouillés par les femmes des Angad. Mouley Mohammed se retira sur Taza avec 2.000 cavaliers. On raconte que le Sultan aurait d'abord refusé de le voir et qu'il aurait fait arrêter quelques caïds du makhzen des Cherarda, auxquels on aurait rasé la tête. L'émir s'était retiré sur la rive gauche de la Moulouya ; les montagnards des Beni Snassen lui continuèrent leur appui.

La journée d'Isly fut glorieuse pour les Français, qui ne subirent que des pertes insignifiantes ; ils eurent 4 officiers et 23 soldats tués, 10 officiers et 86 soldats blessés. Les Marocains perdirent environ 800 tués et 1.500 à 2.000 blessés, 1.200 à 1.500 prisonniers ; la plupart des morts étaient des cavaliers, l'infanterie parvint à s'échapper. L'armée française recueillit sur le champ de bataille un butin considérable : 11 canons, les papiers et le parasol de Mouley Mohammed (ce parasol avait appartenu au sultan Mouley Slimane), environ 16 drapeaux, 700 chevaux ou mulets, 2.000 tentes, de l'argent, de la farine, 400 quintaux de poudre, des boulets, des boîtes à mitraille, du matériel et des quantités de chaînes, qui étaient réservées aux officiers français, les soldats devaient être tués par les Marocains victorieux. Les soldats français, qui avaient usé tous leurs effets et étaient vêtus de caleçons allongés avec des lambeaux de drap, trouvèrent des étoffes en quantité suffisante pour se confectionner des pantalons neufs.

Les principaux trophées furent envoyés à Alger pour y être exposés ; le colonel Eynard les accompagnait, il arriva dans cette ville le 22 août.

---

bassement, qui devait avoir mesuré environ 2^{m} 50 de diamètre ; tout à l'entour se trouvaient épars de gros blocs de basalte. M. le capitaine Rozet, de la Légion Etrangère, qui se livrait à des recherches analogues, arriva, sans que nous nous soyons concertés, au même résultat. Il fit faire des fouilles, qui amenèrent la mise à jour d'un fragment de l'inscription suivante : « Armée Française. Maréchal Bugeaud. 14 août 1844. » Il n'y avait donc plus de doute, cette inscription était celle de la pyramide en pierres sèches de 1859, laquelle avait été élevée par ordre de de Martimprey, qui avait assisté à la bataille d'Isly et devait parfaitement connaître l'emplacement de la tente du fils du Sultan. M. le capitaine Rozet a eu l'heureuse pensée de faire rétablir la pyramide ; elle est quadrangulaire et maçonnée, le fragment de l'ancienne inscription a été enchassé dans le soubassement et une inscription nouvelle gravée sur une face rappelle le souvenir qu'évoque cet endroit.

L'armée française ne resta dans le camp marocain qu'une seule journée ; la chaleur excessive, les cadavres en putréfaction auraient rendu dangereux un plus long séjour. Le 15 août, le maréchal fit bivouaquer sa colonne sur la rive gauche de l'oued Isly, à Koudiet Abderrahman (1).

Abdelkader aurait sans doute pris part à la bataille d'Isly, s'il n'avait été repoussé par Mouley Mohammed ; il se tint à l'écart et resta vers la Moulouya où il était installé. Le maréchal désirait vivement être renseigné sur son compte ; Yusuf s'offrit pour aller aux nouvelles. Il choisit parmi ses spahis les cent plus braves et les habilla en Marocains avec les dépouilles des vaincus. Le 15 août, vers 11 heures du soir, il se mit en route dans la direction des montagnes et parcourut environ vingt-cinq kilomètres au travers d'un pays mamelonné. Ses coureurs tombèrent sur un groupe d'Arabes en reconnaissance, qui furent trompés par le déguisement des spahis et se laissèrent approcher sans défiance. La reconnaissance de Yusuf en tua quelques-uns et fit des prisonniers, entre autres le secrétaire intime de l'émir porteur de lettres indiquant les projets de son maître. Yusuf rallia le camp à 7 heures du matin, le maréchal l'accueillit avec joie (2).

Le 16 août, Bugeaud écrivit au fils du Sultan retiré à Taza, en lui renouvelant les conditions qu'il n'avait cessé de poser avant la bataille. La réponse fut apportée le 23 août par deux Abid el Boukhari ; le vaincu reprochait au maréchal de l'avoir attaqué par surprise; il disait qu'au moment de l'attaque il croyait la paix faite, mais il est peu probable qu'il n'ait pas eu connaissance du bombardement de Tanger ; il terminait néanmoins par des assurances pacifiques. Le lieutenant-colonel de Montagnac, parlant de cette lettre de Mouley Mohammed, écrivait : « Il ne se

---

(1) Rousset, T. I, pp. 359 à 361.— Mordacq, pp. 29, 164 à 175.— Fillias, pp. 24 à 32. — Dutertre, pp. 310 à 315. — Martimprey, pp. 204 à 208. — Trumelet.— *Le général Yusuf*, T. I, pp. 444 à 447. — Keller, T. I, pp. 356, 357. — Walsin Esterhazy. — *Le Makhzen d'Oran*, pp. 198, 371 à 377. — Pélissier de Reynaud, T. III, pp. 145, 146. — Anonyme, pp. 17 à 19. — Montagnac, p. 395. — Roches, T. II, pp. 402 à 407. — *Istiqsa*, T. X, pp. 169 à 171. — *(A. G. G.)* Graulle. — *Akhbar* des 22 et 25 août 1844. — *Moniteur algérien* des 20 août 1844 et 28 février 1845. — *Moniteur universel* des 25 et 30 août 1844. — Abdelkader ould Mohammed.

(2) Roches, T. II, p. 410. — d'Ideville, T. II, pp. 539, 540.— Derrécagaix, p. 106.

rappelle pas, ce pauvre guerrier, que sa correspondance restée entre nos mains prouve le contraire ». La victoire d'Isly produisit dans la région d'Oudjda un revirement en faveur de la France, des marabouts et des caïds demandèrent la protection française. Le marabout Si Hamza de Guefaït écrivit au maréchal ; celui-ci lui répondit, le 26 août, que Mouley Mohammed lui ayant fait demander de conclure la paix définitive il allait évacuer le pays ; il lui exprima sa joie de ce qu'il refusait d'écouter Abdelkader et lui recommanda de maintenir les gens sous ses ordres dans la voie de la droiture.

Entre temps, le maréchal essaya de pousser une pointe jusqu'à la Moulouya, il s'avança d'une dizaine de kilomètres seulement dans la plaine d'Angad. La difficulté de trouver de l'eau dans cette plaine, où les puits sont rares, ainsi que le mauvais état de santé des troupes, le forcèrent à rétrograder ; les maladies sévissaient parmi les soldats fatigués et les évacuations sur Marnia devenaient difficiles. Le maréchal ramena donc sa colonne à Marnia vers le 25 août, de là il la conduisit à Nemours afin de lui permettre de se reposer au bord de la mer ; le gros des troupes arriva à Nemours le 2 septembre et Bugeaud retourna à Alger. Dans un discours à la Chambre, du 24 janvier 1845, il expliqua que la dislocation de l'armée marocaine permettait d'aller jusqu'à Fez, mais qu'avec 45° à l'ombre et 61° au soleil, il était impossible de demander cet effort aux soldats. On ne pouvait que parcourir et ruiner une zone de quinze à vingt lieues ; Bugeaud déclara qu'il l'avait fait autant qu'il avait pu, mais sans en rien dire dans les rapports, pour ménager la sensibilité des faux philanthropes (1).

LES NÉGOCIATIONS : CONVENTION DE TANGER ET TRAITÉ DE LALLA MARNIA

La défaite d'Isly, le 14 août, et le bombardement de Mogador par l'escadre française, le 15 août, décidèrent enfin le Sultan du Maroc à traiter ; une convention fut

(1) Rousset, T. I, pp. 364, 365. — Montagnac, pp. 388, 389, 391. — d'Ideville, T. II, p. 572. — Martimprey, pp. 209, 210. — Pélissier de Reynaud, T. III, pp. 144, 148, 149. — Mougin. — *Oudjda*, p. 29.

conclue à Tanger le 10 septembre 1844. La convention de Tanger stipulait :

1° Que les troupes marocaines réunies sur la frontière algérienne seraient licenciées et, qu'en principe, le Sultan ne pourrait pas entretenir à Oudjda une garnison de plus de 2.000 hommes ;

2° Que les chefs marocains responsables des agressions commises sur cette même frontière seraient sévèrement punis ;

3° Qu'aucun sujet rebelle ou ancien ennemi de la France ne recevrait ni aide ni assistance dans l'empire du Maroc ;

4° Qu'Abdelkader serait mis hors la loi et poursuivi à main armée jusqu'à ce qu'il soit tombé au pouvoir de l'une ou l'autre nation ;

5° Que la frontière algéro-marocaine serait déterminée sans délai, en prenant comme limite celle qui existait au temps des Turcs ;

6° Que les hostilités cesseraient immédiatement de part et d'autre (1).

Les Marocains ne s'empressèrent pas d'exécuter la clause de la convention relative à Abdelkader. Le Sultan se contenta de lui écrire, en lui enjoignant de disperser sa daïra chez les Ahlaf et de venir avec sa famille à Fez, où on lui procurerait tout ce qui lui serait nécessaire ; faute de se conformer à ces ordres, l'émir était invité à quitter immédiatement le pays. Abdelkader reçut une lettre au début d'octobre, alors qu'il était campé sur l'oued El Ksob, près d'El Aïoun Sidi Mellouk ; il la communiqua à son entourage et y répondit évasivement. Quelques jours plus tard, l'émir se transporta à El Aouedj, sur la rive gauche de la Moulouya ; 700 à 800 tentes de sa daïra restèrent dispersées chez les Beni Snassen; 200 cavaliers marocains, chargés d'assurer la police de la région, venaient d'arriver à Oudjda, ils ne pouvaient pas inquiéter Abdelkader, qui continua ses menées et alla se fixer à Sebra, au sud des Kebdana et près de la Moulouya, dans le courant de janvier 1845 (2).

---

(1) Rouard de Card. — *Traités de la France avec les pays de l'Afrique du Nord*, pp. 330 à 333.

(2) Bellemare, p. 297. — Montagnac, p. 405. — *Moniteur algérien* des 10 octobre 1844 et 20 janvier 1845.

Le Sultan désigna pour négocier le traité de délimitation, prévu par l'article 5 de la convention de Tanger, le caïd d'Oudjda, Hamida ben Ali es Sedjâaï, assisté d'Ahmed ben el Khadir. Le commandant de Martimprey recueillit, pendant le mois de février 1845, des renseignements sur la frontière au temps des Turcs, il traça la limite sur une carte en s'aidant des documents laissés par les anciens possesseurs de l'Algérie. Lorsque le général de La Rüe, plénipotentiaire français, fut arrivé à Tlemcen, il se mit en relations avec le caïd d'Oudjda ; ils constatèrent leurs pouvoirs par correspondance et pendant plusieurs jours ils échangèrent des notes. Les cavaliers du général étaient l'objet des prévenances des soldats de la garnison d'Oudjda ; un jour, en pénétrant dans la ville, ils croisèrent Hamida qui revenait de conférer avec les khalifas de l'émir, auquel il avait fait intimer sans succès l'ordre de quitter le Maroc. Du côté français, on décida d'envoyer à Oudjda l'interprète Léon Roches pour discuter avec les plénipotentiaires marocains les articles du traité et les leur faire accepter ainsi que la carte. Il s'y rendit accompagné de quelques cavaliers et, après plusieurs longues journées d'entretien et à l'aide de cadeaux habilement distribués, il mena à bien la mission qui lui était confiée. Le général de La Rüe rédigea ensuite le projet de traité et il fut convenu que les plénipotentiaires se réuniraient le 18 mars à Marnia, où la conférence pourrait être tenue dans le calme, sans crainte de voir des énergumènes créer de l'agitation.

Une grande tente fut dressée pour les négociateurs à 500 mètres du fort ; à l'heure dite, le général de La Rüe, escorté par le général Cavaignac à la tête de 400 chasseurs d'Afrique et hussards, se porta au-devant des plénipotentiaires marocains, qui étaient suivis de trois à quatre cents mokhazenis superbement montés et équipés. La rencontre eut lieu à côté du bois de betoum, les deux troupes s'arrêtèrent ; les Marocains avaient le fusil haut et les Français le sabre à la main. Après un échange de saluts, les plénipotentiaires se dirigèrent vers Marnia, la cavalerie française marchant en tête ; à l'entrée de la tente, ils mirent pied à terre salués par les canons de la redoute. La conférence dura environ cinq heures ; les négociateurs étant enfin tombés d'accord, ils échangèrent leurs signatures. Durant tout ce temps, les cavaliers restèrent à cheval en bataille et une compagnie de grenadiers fut de

garde d'honneur. Au départ, la cavalerie marocaine prit la tête et les Français reconduisirent les Marocains ; la séparation eut lieu au même endroit que la rencontre, les plénipotentiaires échangèrent des protestations d'amitié (1).

Les articles du traité de 1845 concernant la région d'Oudjda peuvent se résumer ainsi :

Article premier. — La limite existant autrefois entre la Turquie et le Maroc restera la même entre l'Algérie et le Maroc. Les deux États n'élèveront pas de constructions sur le tracé de la limite qui ne sera pas désignée par des pierres.

Art. 2. — Tout ce qui est à l'est de la limite appartient à l'Algérie, tout ce qui est à l'ouest appartient au Maroc.

Art. 3. — La limite sera définie de la manière suivante: par le cours de l'oued Kiss jusqu'à la source de Ras el Aïoun, au pied du Menaceb Kiss qui restera à l'Est ; de là, la frontière remontera les crêtes des montagnes avoisinantes jusqu'à Drâa ed Doum, puis elle descendra dans la plaine d'El Aouedj et ira à peu près en ligne droite sur un point à 250 mètres à l'ouest de Haouch Sidi Aïad ; elle passera ensuite par djorf el Baroud sur l'oued Bou Naïm, Kerkour Sidi Hamza, Zoudj el Beghal, l'ouest de Sidi Zaher et remontera la grande route jusqu'à Aïn Takbalet ; au delà elle suivra l'oued Rouban jusqu'au Ras Asfour, laissera à l'Est le marabout de Sidi Abdallah ben Mohammed el Hamlili et se dirigera sur le col de Mechamiche, puis sur le côté nord des dépendances du marabout de Sidi Aïssa qui restera en Algérie ; elle courra enfin vers le Sud en formant trois lignes droites jalonnées par Koudiet Debagh, Kheneg el Hada et Teniet es Sassi. Les tribus marocaines voisines de la frontière sont du Nord au Sud : Les Oulad Mansour, Triffa, Beni Snassen, Mezaouir, Oulad Ahmed ben Brahim, Oulad el Abbes, Oulad Ali ben Talha, Oulad Azouz, Beni bou Hamdoun, Beni Hamlil et Beni Mathar de Ras el Aïn.

Art. 7. — Tout individu se réfugiant d'un État dans l'autre ne sera pas rendu, mais s'il veut retourner dans son pays, les autorités de celui où il est réfugié ne pourront

---

(1) Rouard de Card. — *Les traités entre la France et le Maroc*, p. 59. — Roches, T. II, pp. 451 à 453. — Martimprey, pp. 213 à 215. — *Moniteur algérien* des 20 et 25 mars 1845.

pas s'y opposer. Abdelkader et ses partisans ne jouiront pas du bénéfice de cette convention (1).

Ce traité ne fut ratifié par le Sultan qu'après bien des tergiversations et fut diversement apprécié ; le gouvernement français préféra terminer ainsi son différend avec le Maroc, plutôt que de risquer une guerre avec l'Angleterre (2).

Le traité de Lalla Marnia n'a pas passionné seulement les contemporains, depuis sa conclusion jusqu'à nos jours, il a été l'objet de nombreuses critiques. On a dit notamment que la France avait été jouée et que les Marocains racontaient entre eux, qu'après la victoire d'Isly elle avait le droit d'exiger tout le pays jusqu'à la Moulouya. A chaque courrier, le Sultan envoyait à son fils deux lettres, la bonne et la mauvaise ; les lettres dans lesquelles il donnait des conseils hostiles étaient brûlées, l'on ne trouva que les bonnes lettres dans le butin fait après la bataille ; les Français « toujours naïfs, toujours chevaleresques.... s'extasièrent sur l'exquise bonté du Sultan » et négligèrent de revendiquer la province d'Oudjda (3). Il semble pourtant que les papiers dont on a donné plus haut quelques extraits, n'avaient rien de très pacifique, ils marquaient simplement des hésitations bien compréhensibles, puisqu'il s'agissait pour le Sultan du Maroc d'attaquer les soldats venant de porter de si rudes coups à Abdelkader, alors qu'il n'avait qu'une confiance très limitée dans les siens.

Une autre opinion a été aussi très souvent exprimée, c'est que la province de Tlemcen se serait presque toujours étendue jusqu'à la Moulouya, au delà de laquelle les Marocains ne se seraient installés qu'au moment de la décadence des Turcs, peu avant leur expulsion de la régence d'Alger. Dans ces conditions, en demandant la limite qui existait au temps des Turcs, les Français devaient faire reconnaître la Moulouya comme frontière (4). Cette affirmation est très discutable, car, sans remonter à l'époque romaine, l'histoire nous apprend que la ville actuelle d'Oudjda fut

(1) Rouard de Card. — *Traités entre la France et les pays de l'Afrique du Nord*, pp. 334 à 338.

(2) d'Ideville, T. II, p. 543. — Roches, T. II, p. 453. — Rousset, T. II, pp. 369, 370.

(3) Mouliéras. — *Le Maroc inconnu*, pp. 186, 187.

(4) Voir notamment Berbrugger, *Nos frontières de l'Algérie*.

fondée par un souverain de Fez et, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la région d'Oudjda fut perpétuellement contestée ; les maîtres de Fez et de Tlemcen y établirent tour à tour leur domination.

Pour en revenir au traité de 1845, il est certain qu'il ne donna aucun avantage à la France, laquelle, en dehors de toute question de sentiment, avait le droit absolu qu'a tout vainqueur de se faire rembourser les frais de la guerre, soit à l'aide d'une contribution en argent, soit au moyen d'une annexion de territoire. L'occasion se présentait donc pour elle d'avoir une limite stable, en faisant accepter la Moulouya comme frontière entre la France et le Maroc. Si les hommes qui détenaient à ce moment le pouvoir ne l'ont pas fait, c'est que des raisons de politique générale les en ont empêchés ; ils ont aussi voulu ménager l'opinion publique française peu favorable alors à toute expansion territoriale de l'Algérie. Néanmoins, il paraît difficile d'admettre que les agents qui s'étaient occupés des affaires de la frontière, à commencer par Bugeaud, aient tout ignoré de la question, malgré les erreurs de détail qu'ils ont pu commettre.

Un des gros inconvénients du traité de Lalla Marnia réside dans l'imprécision de la frontière, qui ne tient en outre pas suffisamment compte des droits respectifs des tribus limitrophes ; aussi ces tribus n'ont-elles jamais voulu la reconnaître. Certaines tribus algériennes avaient des droits jusqu'aux portes d'Oudjda, il y eut de suite des conflits qui s'éternisèrent entre Algériens et Marocains. Dès 1849, Pélissier présenta un mémoire de de Mac-Mahon pour demander la revision du traité de 1845 (1).

LES AGISSEMENTS D'ABDELKADER RÉFUGIÉ AU MAROC ; TRAQUÉ PAR LES ARMÉES DU SULTAN, IL SE REND AUX FRANÇAIS

Au mois de février 1845, l'émir, toujours libre au Maroc, fit une nouvelle incursion sur le territoire algérien; plusieurs grandes tribus de la région d'Oudjda lui fournirent des contingents. En mars, 600 cavaliers vinrent renforcer la garnison d'Oudjda avec mission, disait-on, de faire face à Abdelkader s'il manifestait l'intention de bouger ; il était un peu tard. Le caïd d'Oudjda chercha néan-

(1) DE LA MARTINIÈRE et LACROIX, T. I, pp. 31, 32, 56.

moins à prouver sa bonne volonté ; au début de mai, il donna avis au général Cavaignac, qui tenait la campagne avec la garnison de Tlemcen, que l'émir s'était dirigé sur le Sahara. La sécurité était tout à fait précaire sur la frontière, des maraudeurs marocains effectuaient à chaque instant des razzias en territoire algérien. Abdelkader se heurta partout aux colonnes françaises et dut regagner le Maroc, non sans avoir pillé les Hamyane. La majeure partie des chameaux enlevés à cette tribu furent vendus sur le marché d'Oudjda par Bou Hamidi, qui avait reçu de l'émir l'ordre d'acheter des chevaux avec l'argent provenant de cette vente et de monter le plus de fantassins possible.

Le caïd d'Oudjda, Hamida, fut relevé de ses fonctions par le Sultan, mais la situation ne changea pas ; le lieutenant-colonel de Montagnac écrivait de Nemours le 21 août 1845 : « Ces jours derniers, un malheureux pêcheur s'était un peu trop éloigné sur la côte et fut pris par des maraudeurs. Il est en ce moment à huit lieues d'Oudjda, sous les yeux du caïd, qui, depuis le traité, joue un si grand rôle dans nos affaires politiques ; nous lui avons écrit de nous rendre notre homme, il ne répond pas. » Ce fonctionnaire marocain avait l'air d'ignorer ce qui se passait dans le pays soumis à son administration.

Des infiltrations d'émigrés traversaient constamment les lignes françaises et allaient grossir la daïra sur la rive gauche de la Moulouya; à la fin de l'été, la daïra comptait près de 6.000 tentes. L'émir aurait songé un instant à faire une trouée avec ses fidèles pour aller vivre à la Mecque, mais il ne mit pas ce projet à exécution. Au mois d'août, de La Moricière dut proposer à Bugeaud d'intervenir, afin de faire cesser l'insécurité qui devenait intolérable et que le caïd d'Oudjda était impuissant à enrayer(1).

Dans le courant de septembre 1845, Abdelkader estimant l'occasion propice — Bugeaud était alors en France — pénétra en Algérie jusqu'à la Tafna ; il était suivi de nombreux contingents des Beni Snassen et des Angad. Le lieutenant-colonel de Montagnac sortit de Nemours avec la plus grande partie de la garnison, il fut entouré par des goums considérables et, le 23 septembre, sa colonne fut entièrement anéantie au Kerkour et à Sidi

(1) Bellemare, pp. 297, 298. — Canal. — *Tlemcen*, p. 160. — Montagnac, pp. 462, 484, 485, 487, 498. — Pélissier de Reynaud, T. III, pp. 164, 179. — Azan, pp. 322, 326, 328, 329.

Brahim ; quelques rares survivants purent regagner Nemours, d'autres furent faits prisonniers. Après ce désastre, dans lequel le Maroc avait une bonne part de responsabilité, de La Moricière aurait voulu agir, mais, malgré les avertissements répétés de Bugeaud sur les dangers d'une attitude passive, le gouvernement français préféra temporiser et demanda le concours du Sultan. Le caïd d'Oudjda fit répandre le bruit qu'au moment où l'émir avait franchi la frontière, il avait essayé de l'attaquer avec 300 réguliers ; les Angad s'étaient alors jetés sur le caïd avec 1.200 chevaux et l'avaient repoussé sous les murs de la ville. Rappelé d'urgence, le maréchal Bugeaud regagna son poste au début d'octobre ; on lui envoya des renforts pour faire campagne contre l'émir qui avait envahi le Tell. Bugeaud fut enfin autorisé à poursuivre Abdelkader jusqu'en territoire marocain, lorsqu'il aurait rétabli l'ordre en Algérie, et au besoin à punir les Beni Snassen et la partie des Angad ayant marché avec cet agitateur. Ces instructions ne satisfirent qu'à moitié le maréchal ; il désirait pouvoir relancer partout son redoutable adversaire et le gouvernement lui interdisait d'étendre son action au delà de la Moulouya.

La situation était inquiétante sur la frontière, des partis de cavaliers marocains commettaient en Algérie de véritables actes d'hostilité en plein jour ; une longue correspondance fut engagée entre le général commandant la subdivision de Tlemcen et le caïd d'Oudjda sans donner aucun résultat. Les relations commerciales paraissaient néanmoins rétablies, mais certaines caravanes algériennes furent imposées à Oudjda suivant des tarifs exhorbitants. Sur ces entrefaites, le commandant Billot fut assassiné près de Sebdou et le loyalisme des tribus voisines devint douteux, à la suite d'une incursion dans la région de forts contingents des Beni bou Zeggou, Zekara et Beni Yala. Ces incidents étaient le résultat des intrigues d'un nommé Bou Ghrara, dont Abdelkader avait fait son khalifa (1).

Au commencement de 1846, le Sultan essaya d'intervenir. Mimoun ould el Bachir, le chef des Beni Snassen, et Bouzian ech Chaoui, caïd des Ahlaf, semblaient disposés

---

(1) Rousset, T. II, pp. 55 à 65. — Bellemare, pp. 300 à 303. — Pélissier de Reynaud, T. III, pp. 179 à 183. — Azan, pp. 330, 331, 339, 342, 343, 383 à 385, 387 à 389, 392, 473 à 477, 496 à 498, 532 à 537. — *Moniteur algérien* du 30 septembre 1845.

à abandonner la cause de l'émir ; Mouley Abderrahman leur prescrivit de disperser ou de détruire la daïra.

Pendant que l'émir cherchait à se maintenir en Algérie, Bou Hamidi, inquiet sans doute de ces dispositions, cessa ses entreprises contre la frontière algérienne dans le courant de janvier et l'agitateur Mouley Cheikh, menacé par Cavaignac, se réfugia avec sa famille chez les Beni Snassen. Le 8 février, le général Cavaignac, à la tête de 4.000 fantassins et 1.000 cavaliers dont 400 goumiers, poussa une pointe dans la plaine de Triffa ; il s'avança jusqu'à Cherâa sans trouver de trace de la daïra, elle était toujours sur la rive gauche de la Moulouya. La sécurité tendait à se rétablir dans la région d'Oudjda ; le caïd de la ville et le chef des Beni Snassen paraissaient vouloir laisser les Français attaquer la daïra à la saison favorable. La misère régnait dans cette agglomération et les populations marocaines lui étaient hostiles. Les notables des Beni Snassen et des Angad se réunirent près d'Oudjda, afin de discuter les mesures à prendre pour mettre un terme aux vols commis par la daïra ; mais tout se borna à des palabres, ni Mimoun ould el Bachir, ni Bouzian ech Chaoui ne firent rien pour exécuter les ordres que le Sultan leur avait donnés.

Du côté de Missiouine et de Ras el Aïn (Berguent), un nouvel agitateur, se faisant appeler Mouley Abdallah, envahit alors le territoire algérien à la tête d'émigrés et de cavaliers des Angad et des Beni Mathar ; le 24 mars, il fut mis en déroute par le général Cavaignac. Bugeaud, estimait que le seul moyen d'en finir était d'aller enlever la daïra, il insista auprès du gouvernement pour lui faire accepter son projet ; celui-ci refusa d'entrer dans les vues du maréchal et maintint sa défense de franchir la Moulouya (1).

Au mois d'avril 1846, la daïra était aux abois, elle avait été abandonnée par les goums des Beni Amer et de nombreuses tentes s'étaient dispersées dans les tribus marocaines. Les Marocains refusaient d'accepter en payement de leur grain les bons portant l'empreinte du sceau d'Abdelkader ; comme l'argent manquait à la daïra, c'était

(1) *Moniteur algérien* des 10 janvier, 30 janvier, 15 mars et 20 avril 1846. — Sur la tension des rapports franco-marocains à propos de l'émir en 1845 et 1846, on peut consulter : YVER. — *La Question marocaine en 1846* dans la *Revue africaine*, Alger, 3e trim. 1909.

la disette. L'émir craignait peut-être que les prisonniers français ne deviennent une gêne, car il aurait donné l'ordre à Bou Hamidi de les massacrer ; on prétend aussi que Bou Hamidi aurait pris cette décision lui-même, à l'insu d'Abdelkader. Cet horrible forfait fut accompli le 27 avril; dans l'après-midi, les prisonniers furent répartis par groupes de sept à huit dans les tentes des fantassins réguliers et pendant la nuit on les extermina. Le clairon Roland réussit à s'échapper, il franchit la Moulouya et marcha trois nuits se cachant le jour, il était presque nu. Le troisième jour il pénétra dans un village marocain, probablement des Beni Snassen ; on voulut d'abord le poignarder, mais un homme le prit pour lui et le vendit ensuite moyennant dix francs à un autre indigène ; son nouveau maître finit par le ramener à Marnia dans l'espoir d'obtenir une récompense pécuniaire.

Dès que Cavaignac eut connaissance des faits qui s'étaient passés à la daïra, il se porta en avant pour essayer de recueillir les survivants ; les Beni Snassen avaient pris les armes et s'étaient rassemblés à Sefrou ; quelques représailles des troupes françaises leur firent abandonner Abdelkader. Le général rallia Marnia le 21 mai et chercha à favoriser le retour en Algérie des émigrés ; ses forces réparties tout le long de la frontière surveillaient les débouchés. Mohammed ben Ahmed er Roudani Soussi, récemment nommé caïd d'Oudjda, accueillit bien les demandes du général, mais les Beni Snassen eurent peur des mouvements des troupes françaises; ils auraient écrit au Sultan pour lui demander de déclarer la guerre sainte. Abdelkader, repoussé d'Algérie après onze mois de campagne, se réfugia au Maroc ; il passa par le Teniet es Sassi, Ras el Aïn et Guenfouda et rejoignit sa daïra le 18 juillet. L'émir était vaincu mais ne désarmait pas ; il demanda aux tribus émigrées de lui fournir des vivres et répandit des lettres qui semèrent l'inquiétude en Algérie.

Au mois d'août, le caïd d'Oudjda empêcha les Angad de rejoindre Abdelkader ; les fractions algériennes émigrées continuaient à rentrer dans leur pays. L'émir se rendit à Msoun, sur la route de Taza ; une partie des tentes dispersées parmi les Beni Snassen le rejoignirent et il envoya des cavaliers chez les Angad, afin d'essayer de lui ramener les douars d'émigrés qui se tenaient dans cette tribu. Grâce à l'attitude énergique du général Cavaignac et par suite des insuccès d'Abdelkader, la frontière devint

plus calme. Le caïd d'Oudjda s'employa de son côté à maintenir la tranquillité dans le pays. Les tentatives de Bou Maza (1) pour soulever les tribus des Beni Snassen dans le courant de septembre échouèrent (2).

Dans les premiers mois de 1847, un nouveau caïd, Bouzian Belkaçem Abdouni, vint prendre le commandement de la région d'Oudjda ; il se mit de suite en rapport avec Cavaignac et lui fit part de son désir de continuer les bonnes relations de son prédécesseur.

Abdelkader vint camper au commencement d'avril sur l'oued Bou Redim, près d'El Aïoun Sidi Mellouk. Pour se procurer des ressources, il fit vendre au marché d'Oudjda une partie des troupeaux provenant des derniers impôts perçus ; les bêtes n'ayant pas trouvé acquéreur furent cédées à bas prix aux Angad. Ces derniers, se tenant à cheval sur la frontière, commettaient de nombreux vols en territoire algérien ; dans le courant d'avril, le général d'Arbouville dut se montrer avec une colonne pour les faire reculer. La présence d'Abdelkader dans la région ne manqua pas d'augmenter l'audace des maraudeurs ; un certain nombre d'Angad se joignirent à lui. L'émir s'avança vers Reggada et essaya de ramener la daïra sur la rive droite ; les Beni Snassen, par crainte de s'attirer des ennuis, refusèrent de la recevoir. Abdelkader se décida à repasser lui-même la Moulouya ; il alla camper entre les Guelaya et les Kebdana ; sa tentative pour recommencer l'agitation avait échoué. Le Sultan envoya une armée commandée par son neveu Mouley Hachem contre l'émir; celui-ci la surprit et la mit en déroute (3).

Après le départ de l'émir, des hostilités eurent lieu entre les Beni Snassen et les Angad ; ces derniers, qui étaient depuis quelque temps en opposition avec Mimoun ould el Bachir, le chef des Beni Snassen, décidèrent de

(1) Ce Bou Maza était l'agitateur qui tint les colonnes françaises en haleine pendant deux années. C'était un chef édrissite originaire de Taroudant (Sud marocain) ; il se rendit au colonel de Saint-Arnaud au printemps de 1847. Au moment où il chercha à soulever les Beni Snassen, il marchait avec l'émir.

(2) Pélissier de Reynaud, T. III, p. 279. — Bellemare, pp. 303, 304. — *(A. G. G.)* Graulle. — *Moniteur algérien* des 20 et 30 mai, 5 et 10 juin, 25 et 30 juillet, 15 et 20 août et 30 septembre 1846.

(3) Bellemare, pp. 304, 305. — Martimprey, p. 273. — *Moniteur algérien* du 20 mars 1847. — *(A. C. M.)* R. 1re et 2me Q. avril et mai 1847.

l'attaquer. Le 14 juillet, il y eut un léger engagement, les Beni Snassen perdirent 15 chevaux. Pendant ce temps, un goum de 50 cavaliers de l'émir et des Beni Drar (Beni Snassen) circulait sur le territoire algérien ; il arrêta le khodja du caïd d'Oudjda revenant de Marnia. L'agitation s'étendit jusqu'à Oudjda, El Hadj Mimoun aurait menacé de brûler la ville pour l'appui prêté aux Angad par les citadins. Les juifs eurent peur et se réfugièrent deux jours durant dans la kasba. Cette panique fut le résultat de bruits tendancieux mis en circulation par un des chioukh d'Oudjda dévoué aux Beni Snassen (1).

La diplomatie française finit par forcer le Sultan à exécuter la clause de la convention de Tanger relative à Abdelkader. En fin juillet, ce dernier, lorsqu'il vit Mouley Abderrahman déployer ses forces, se rapprocha de la frontière algérienne, pendant qu'une partie de sa cavalerie se tenait dans les montagnes des Beni Snassen. Le Sultan envoya sur la Moulouya deux corps d'armée sous les ordres de ses fils Mohammed et Slimane, il plaça l'ancien caïd Hamida avec 900 fantassins à El Aïoun Sidi Mellouk pour garder les débouchés du Sud ; il remplaça aussi le caïd d'Oudjda dont il était mécontent. L'émir écrivit aux Angad, Beni Snassen, Oulad Sghir, etc., afin de solliciter leur concours ; il promettait de solder les cavaliers. Un *miad* (2) eut lieu le 28 octobre dans la plaine de Triffa, on y lut la lettre d'Abdelkader ; les Oulad Sghir consentirent seuls à suivre l'émir, les Angad refusèrent néanmoins d'envoyer au caïd d'Oudjda un cheval de *gada* (3) avant l'arrivée du Sultan. Abdelkader essaya d'arrêter l'orage qui le menaçait en envoyant Bou Hamidi à Fez, mais son lieutenant fut aussitôt arrêté ; le Sultan fit en même temps savoir à l'agitateur qu'il devait se livrer à lui ou regagner le désert. Abdelkader, auquel il ne restait plus que 1.200 cavaliers et 1.000 fantassins, se prépara à la résistance après avoir inutilement essayé d'entrer en conversation avec les Français (4).

---

(1) *(A. C. M.)* R. 1re Q. juillet et 2e Q. août 1847.

(2) Dans le pays on appelle *miad* une réunion de cavaliers qui s'assemblent pour discuter des affaires les intéressant et plus généralement pour commettre des actes d'hostilité contre leurs adversaires.

(3) *Gada*, se dit du cheval donné en signe de soumission.

(4) Rousset, T. II, pp. 161, 164. — Bellemare, pp. 305 à 307.— *Istiqsa*, T. X, pp. 175, 176. — *Moniteur algérien* du 5 août 1847. — *(A. C. M.)* R. 1re et 2e Q. octobre 1847.

Au début de novembre, les camps marocains s'étaient dirigés sur la haute Moulouya et le Rif ; Abdelkader se tenait dans le pays des Kebdana avec ses troupes. Le caïd d'Oudjda demanda aux chefs des Angad de rassembler leurs contingents ; il alla en personne au djorf el Akhdar avec 150 Abid el Boukhari ; il y fut rejoint par une partie des Angad et des Beni Snassen. De son côté, le chef des Beni Snassen réunit des combattants à Aghbal ; le caïd d'Oudjda arriva le 12 novembre en ce point après être passé chez les Beni Drar. Les Beni Snassen n'apportaient pas beaucoup d'empressement à se concentrer, ils ne se mirent en mouvement que lorsqu'ils virent le Makhzen absolument décidé à en finir avec l'émir; le caïd d'Oudjda se mit alors en mesure d'inquiéter ce dernier par la rive droite de la Moulouya. De La Moricière se porta sur la frontière pour appuyer l'action des Marocains; le 22 novembre, il arriva au bivouac de Sidi Mohammed el Ouacini où se trouvait une colonne sous les ordres du colonel de Mac-Mahon ; cette colonne reçut des renforts, le 29 son effectif était de 5.480 hommes.

De plus en plus resserré par les forces marocaines, Abdelkader essaya dans la nuit du 11 au 12 décembre d'enlever par surprise le camp du fils de l'Empereur, mais il fut trahi et son projet échoua. Les Marocains poussaient vivement la lutte et avaient recours aux autorités françaises pour se ravitailler en munitions. Un brick alla porter de la poudre et du plomb aux contingents kabyles du Rif et, sur une demande du caïd d'Oudjda, de La Moricière lui envoya 30 mulets de cartouches sous l'escorte de sa cavalerie. Au milieu de décembre, l'émir n'avait plus autour de lui qu'environ 600 cavaliers et autant de fantassins, il n'allait bientôt plus pouvoir résister.

Le 20 décembre, la violence du mauvais temps arrêta cette chasse à l'homme; la daïra était traquée. Le 21 décembre, Abdelkader lui fit traverser la Moulouya à mechra er Rahil en face de 30.000 hommes victorieux. Les fantassins se firent massacrer dans le lit de la rivière pour couvrir le passage, de nombreux cavaliers réguliers furent également tués. L'émir ayant réussi à amener sa daïra sur l'oued Kiss, où les Marocains arrêtèrent leur poursuite, il chercha son chemin chez les Msirda au milieu de l'obscurité et demanda à un cavalier du caïd de cette tribu la direction du col du Guerbous ; son intention était de fuir vers le désert.

De La Moricière reçut une lettre du caïd d'Oudjda lui annonçant les événements de la matinée et l'engageant à surveiller la direction de ce col ; il y envoya le lieutenant Mohammed ben Khouia avec 20 spahis en burnous blanc ; un poste intermédiaire fut placé en arrière. Ben Khouia arriva au Guerbous à minuit, il aperçut au travers de la pluie un petit groupe de cavaliers sur lequel il fit tirer et qui riposta. Le bruit de la fusillade attira le poste intermédiaire, il accourut en sonnant la charge. Abdelkader était dans le groupe des cavaliers, les sonneries des trompettes lui firent comprendre que le passage était barré par les Français, il demanda donc à envoyer des parlementaires au général. L'émir sollicitait l'aman à condition d'être envoyé en Egypte ou en Syrie; la pluie et la nuit l'empêchant de rédiger un billet, il apposa simplement son sceau sur un papier blanc et chargea Ben Khouia de parler en son nom. Ben Khouia se mit en route avec deux de ses hommes et deux cavaliers de l'émir; il rejoignit de La Moricière qui avait quitté le camp de Sidi Mohammed el Ouacini le 22, à 2 heures du matin, avec la plus grande partie de sa colonne ; le général sentant le moment décisif avait pressé sa marche. Le vent et la pluie faisant rage, de La Moricière se trouvait également dans l'impossibilité d'écrire, il remit pour Abdelkader son sabre et le timbre du bureau arabe de Tlemcen ; il s'engageait ainsi à lui donner l'aman aux conditions demandées. Ben Khouia partit au galop rejoindre l'émir ; celui-ci était fort troublé et il hésita longtemps avant de faire la démarche définitive. De La Moricière arriva à la pointe du jour et prit les mesures nécessaires pour empêcher sa fuite. Vers 11 heures du soir, Ben Khouia vint retrouver le général avec une lettre de l'émir, qui, pour se livrer, demandait *une parole française*.

Le rendez-vous fut fixé au lendemain, 23 décembre, à la koubba de Sidi-Brahim ; le colonel de Montauban, avec 500 chasseurs d'Afrique, attendit Abdelkader, qui arriva à 2 heures de l'après-midi et fut reçu au son des trompettes à une certaine distance à l'ouest de la koubba, vers le Kerkour. De La Moricière lui promit qu'il serait conduit à Alexandrie ou à Saint-Jean d'Acre ; il le fit ensuite diriger sur Nemours auprès du duc d'Orléans, lequel lui confirma cette promesse. Les colonnes marocaines ayant poursuivi l'émir et la daïra campèrent dans la plaine de Triffa. Le 4 janvier 1848, elles retournèrent à Fez emmenant des otages des Beni Snassen, Beni bou Zeggou et quelques-uns

des Angad. Les Beni Snassen durent payer les impôts arriérés et furent frappés d'une forte amende ; le caïd d'Oudjda, Abdelmalek, traversa leurs montagnes et n'entra en ville que le 11 janvier. Le Makhzen avait profité des forces rassemblées contre Abdelkader pour rétablir du même coup son prestige dans la région (1).

---

(1) Rousset, T. II, pp. 165 à 176. — Keller, T. I, pp. 503 à 506. — Martimprey, pp. 275 à 280. — Walsin Esterhazy. — *Le Makhzen d'Oran*. pp. 401 à 403. — Bellemare, pp. 308 à 320. — *Istiqsa*, T. X, pp. 177 à 181. — *Moniteur algérien* des 5, 15, 25 et 29 décembre 1847. — *(A. G. G.)* Graulle. — *(A. C. M.)* R. 1re Q. nov., 2e Q. déc. 1847 et 1re Q. janv. 1848. — Pélissier de Reynaud, T. III, pp. 301 à 303.

CHAPITRE VI

L'anarchie intérieure et les nouvelles difficultés avec la France

---

A OUDJDA LES AGENTS DU MAKHZEN ASSISTENT IMPUISSANTS AUX LUTTES DES ANGAD ET DES BENI SNASSEN

Après la chute d'Abdelkader, les relations entre la France et le Maroc devinrent fréquentes et amicales. Le caïd d'Oudjda fut changé. Au commencement de mai 1848, Ali ben Tayeb el Guennaoui vint reprendre le commandement de la province ; les Angad, qui auraient sollicité sa nomination, lui firent une brillante réception. A peine installé, El Guennaoui chercha à mâter les Beni bou Zeggou, qui depuis longtemps coupaient les routes. Le 14 mai, il lança sur eux les contingents des Angad et Beni Snassen et partit le lendemain avec 300 réguliers pour les soutenir. En traversant le territoire des Sedjâa, les contingents mobilisés eurent une altercation avec les membres de cette tribu ; il s'en suivit un léger combat, après lequel ils se disloquèrent sans avoir rempli leur mission ; le caïd fut obligé d'ajourner sa répression.

Dans le courant d'août, le Sultan se trouvait à Taza où il recevait la soumission des Ghiata ; El Guennaoui convoqua les goums des Angad pour aller rejoindre la mahalla chérifienne, qui devait ensuite marcher contre les Beni bou Zeggou et les châtier. Au début de septembre, le caïd fit camper son makhzen au sud des jardins; lorsque les goums eurent rallié, il en prit le commandement et se mit en route en passant par Aghbal, où il s'occupa de réunir les contingents des Beni Snassen ; de là, il se dirigea sur Aïn Zohra afin d'y faire sa jonction avec la mahalla. On crut un instant en Algérie que les Marocains cherchaient une revanche d'Isly et l'on envoya des renforts à Tlemcen. L'approche du Sultan causa également de l'agitation dans la province d'Oudjda, les anciens défenseurs d'Abdelkader craignaient d'être pris à partie. Cette agitation amena la scission des Beni Snassen en deux camps : l'un voulait résister au Sultan, l'autre, se soumettre.

Pendant que les meilleurs cavaliers de la montagne

étaient à la mahalla, les Beni Ourimeche et les Beni Attigue se réunirent contre les Beni Khaled ; ceux-ci avaient fait acte de soumission au caïd d'Oudjda et étaient ainsi cause de l'arrestation d'El Hadj Mohammed Zaïmi, opérée dans leur tribu à l'instigation des Angad. Les Beni Khaled furent battus et eurent des villages brûlés, ils se retirèrent le 20 octobre dans la direction de la frontière ; de MacMahon vint alors de Tlemcen avec une colonne, il fit savoir qu'il réprimerait toute tentative de violation du territoire algérien. Le parti des Beni Ourimeche ayant regagné la montagne, les Beni Khaled, qui avaient demandé l'hospitalité en Algérie, retournèrent chez eux le 6 novembre.

El Guennaoui pria le Sultan de lui donner des troupes pour mettre à la raison les Beni Snassen rebelles; le souverain n'avait pas trop de toutes ses forces, il ne put en mettre de suite à sa disposition. Le caïd d'Oudjda licencia les Angad; il se contenta de menacer les Beni Snassen d'une attaque de toutes les populations de la région. Mohammed ould el Bachir, qui commandait les Beni Snassen à la place de son frère Mimoun en pèlerinage à la Mecque, n'avait d'ailleurs pas l'intention de se révolter ; en faisant de l'opposition, son but était surtout de provoquer la mise en liberté d'El Hadj Mohammed Zaïmi (1).

Au mois d'octobre, le Sultan quitta Aïn Zohra pour Fez et confia à El Guennaoui le soin de faire rentrer les impôts arriérés. Après s'être acquitté de sa mission sur la rive gauche de la Moulouya, ce caïd vint camper, le 19 octobre, au souk el Arba de Za avec 1.500 chevaux et 300 fantassins, afin de procéder à la même opération chez les Beni bou Zeggou, Sedjâa et Ahlaf. La soumission des Beni Snassen était aussi dans son programme, elle avait été promise au sultan Mouley Abderrahman. Le 30, El Guennaoui arriva à El Aïoun ; les Angad, qui s'étaient rassemblés par son ordre, avaient déjà fait une razzia sur les Beni Ourimeche. Les Beni Snassen étaient résolus à défendre leurs montagnes, le caïd d'Oudjda se garda donc bien de s'engager à la légère ; il se rendit d'abord chez les Beni Khaled qui avaient manifesté précédemment des velléités de soumission. Son action se borna à des palabres, il se contenta d'un semblant de satisfaction et rentra à Oudjda au début

---

(1) *(A. C. M.)* R. 2e Q. mars, 1re et 2e Q. mai, 2e Q. août, 1re et 2e Q. sept., 1re Q. octobre 1848. — *Moniteur algérien* des 20 mai, 10 et 20 septembre, 20 octobre 1848.

de décembre. Le 11, il en partit précipitamment emmenant ses femmes et ses effets et se dirigea sur Taza ; le bruit courut qu'il était rappelé pour être employé du côté de Merrakech ; il laissa le commandement à son khalifa. Ce départ subit causa quelque affolement en ville et chez les Angad, qui eurent peur d'une attaque des Beni Snassen(1).

Il n'en fut rien ; les querelles divisant ces montagnards n'étaient pas apaisées, elles se rallumèrent vers la fin de décembre. Les Beni Khaled demandèrent le secours des Angad, une partie des Beni Attigue se rangea également de leur côté. Les Beni Attigue dissidents se firent battre par les Beni Ourimeche aux environs du 20 décembre ; les Oulad el Bachir perdirent un des leurs dans cet engagement. Le 24, les Angad razzièrent les Beni Ourimeche ; le 28, les Beni Ourimeche et les Beni Attigue de leur soff furent repoussés par les Bessara ; ces derniers se retirèrent néanmoins avec leurs tentes chez les Mezaouir. Le 31, le combat recommença ; les Bessara allèrent brûler et saccager Sefrou en compagnie des Mezaouir, dont le caïd, Bouterfas, était heureux d'assouvir de vieilles haines. Mohammed ould el Bachir chassa les assaillants, qui furent obligés d'aller se concentrer autour d'Oudjda, où le khalifa Mohammed ben Abbou assistait impassible à ces luttes.

Il y eut ensuite une légère accalmie, puis, le 30 janvier 1849, toutes les tribus des Angad, sauf les Oulad Ali ben Talha, rapprochèrent leurs campements des montagnes et réunirent leurs contingents à Aïn-Sfa. Les Mezaouir et Oulad Ahmed ben Brahim allèrent s'établir dans la plaine de Triffa, où ils commirent toutes sortes de déprédations ; les Oulad Settout et Sedjâa, qui s'étaient alliés aux Beni Snassen, eurent à souffrir de leur hostilité. Hamida, ancien caïd d'Oudjda, arriva dans le courant de février pour prendre le commandemnt de la province ; le 17, il était à El Aïoun Sidi Mellouk, de là il passa par la plaine de Triffa afin d'essayer de réconcilier les Angad et les Beni Snassen. Après avoir obtenu un vague résultat, il prit le chemin d'Oudjda et y entra le 22 février (2).

Les belligérants restèrent dans l'expectative, c'était la paix armée. Sur ces entrefaites, Mimoun ould el Bachir, le chef des Beni Snassen, revint de la Mecque au com-

(1) *(A. C. M.)* R. 2e Q. oct., 2e Q. nov., 1re Q. déc. 1848.

(2) *(A. C. M.)* R. 2e Q. décembre 1848, 1re et 2e Q. janvier, 1re et 2e Q. février 1849.

mencement de mars 1849 ; on espéra un instant qu'il rétablirait la bonne harmonie entre les deux soffs, mais l'agitation ne fit que continuer. Le 30 mars, les goums des Mezaouir escarmouchèrent sans grand résultat chez les Bessara. Les hostilités se rouvrirent dans les premiers jours d'avril par une attaque des Angad sur les villages des Bessara, dont ils pillèrent les silos. El Hadj Mimoun (1) avait réuni les contingents des Beni Snassen, il avait en outre donné l'ordre à toutes les dechras de la lisière nord de se tenir sur leurs gardes. Hamida essaya en vain de rétablir la paix, les Angad surtout ne voulaient rien entendre. Le 8 avril, El Hadj Mimoun, avec 400 fantassins, alla attaquer les Beni Attigue alliés des Angad et les mit en déroute. Il se porta ensuite contre les Mezaouir et Oulad Sghir qui, en apercevant sa troupe compacte, eurent peur, ils abandonnèrent leurs douars chassant devant eux leurs troupeaux ; El Hadj Mimoun enleva tout ce qu'il put et incendia le reste. Les Angad tentèrent sans succès un retour offensif, leurs charges vinrent se briser contre les fantassins des Beni Snassen.

Après ce grave échec, les Angad se rapprochèrent de la frontière ; El Hadj Mimoun réconcilia toutes les fractions de la montagne, où les Arabes ne trouvèrent plus d'alliés. L'époque de la moisson approchant, la lutte tendit à se calmer, mais les haines subsistèrent toujours. En mai, les Beni Ourimeche firent une incursion chez les Beni bou Zeggou ; le 27 juin, les Oulad Sghir razzièrent les Bessara. Ces affaires, quoique sans importance, entretenaient le trouble. Au mois de juillet, Hamida, qui n'était venu à Oudjda qu'à contre-cœur, fut relevé par Ali ben Tayeb el Guennaoui ; le Sultan comptait sans doute sur l'énergie de ce dernier pour mettre fin à la lutte entre Beni Snassen et Angad. Le caïd arriva avec 400 chevaux et 300 fantassins réguliers, lesquels devaient lui permettre de recouvrer les impôts de l'année. Les Beni Snassen cherchèrent à se concilier le Makhzen, ils envoyèrent quelques présents à El Guennaoui en l'assurant de leur soumission ; ces présents furent acceptés, cela provoqua le mécontentement des Angad.

El Hadj Mimoun profita du répit qui lui était laissé pour mettre à la raison les quelques Beni Snassen dissidents ;

---

(1) Après avoir accompli le pèlerinage de la Mecque, Mimoun ould el Bachir fut, suivant l'usage, appelé El Hadj Mimoun ; el hadj signifie le pèlerin.

le 25 juillet, il fit une razzia sur les Beni Moussi el Aatache. Quant au différend des Beni Snassen et des Angad, il fut terminé par un miad tenu le 25 août à Aïn-Sfa, sous les auspices du marabout de Kerzaz. Les sorties effectuées par les troupes françaises sur la frontière n'auraient pas été sans influence sur la décision des Angad. Ces sorties furent motivées par l'inquiétude qu'avaient causée en Algérie les gros rassemblements faits par le Sultan à Taza, dans le courant d'avril. Les Français craignirent un moment une attaque des Marocains, que l'on supposait vouloir venger l'humiliation infligée à l'Islam en 1844. En août, la colonne de Tlemcen, sous les ordres de de Mac-Mahon, fit sans difficulté repasser la frontière aux tribus marocaines qui s'étaient répandues sur le territoire algérien (1).

Lorsque les Angad furent libres du côté des Beni Snassen, leurs cavaliers se livrèrent à la maraude dans la plaine ; les Mezaouir étaient les plus hostiles et on leur attribua la plupart des assassinats commis aux environs de Marnia. El Guennaoui quitta Oudjda avec ses troupes le 11 septembre pour marcher contre les Ahlaf ; après les avoir châtiés, il se rendit à Fez. Le khalifa, Mohammed ben Abbou, fut chargé de l'intérim et le bruit courut qu'il serait nommé caïd à la place d'El Guennaoui ; ce dernier étant hostile aux Français, son départ fit espérer une meilleure police sur la frontière.

Vers le 20 novembre, les Mezaouir enlevèrent un convoi arrivant de l'Ouest. Le khalifa du caïd d'Oudjda s'entoura de quelques chefs Angad et voulut faire restituer le butin pris par les Mezaouir ; ceux-ci le chassèrent jusqu'en ville à coups de fusil. Cet incident mit le feu aux poudres. Les Beni Snassen Fouaga accueillirent les Mezaouir dans leurs montagnes par haine du Makhzen, tandis que les Angad se déclaraient décidés à soutenir son représentant ; la population d'Oudjda était divisée entre les deux camps. El Hadj Mimoun rassembla les contingents des Beni Snassen Fouaga pour attaquer les Angad et leurs alliés les Beni Snassen Tatha (2). Les

(1) *(A. C. M.)* R. 1re Q. mars, 1re et 2e Q. avril, 1re et 2e Q. mai, 1re et 2e Q. juin, 1re et 2e Q. juillet, 1re et 2e Q. août 1849. — *(A. G. G.)* R. bureau politique au ministre de la Guerre du 23 avril 1849. — *(A. G. G.)* Graulle. — *Moniteur algérien* du 5 septembre 1849.

(2) On appelle Beni Snassen Fouaga, ceux de l'Ouest, dans la partie la plus élevée de la montagne, et Beni Snassen Tatha ceux de l'Est.

Angad allaient monter à cheval quand les pluies survinrent ; le temps des querelles était passé puisqu'il fallait commencer les labours. Une réunion eut lieu chez El Hadj Mimoun, qui se contenta d'une certaine somme d'argent pour s'indemniser de sa prise d'armes, et la paix fut conclue (1).

Le 9 janvier 1850, un nouveau khalifa, Mohammed ben Khedda, arriva à Oudjda avec 50 cavaliers réguliers; ses premiers actes eurent pour but de pacifier le pays. Il réunit les chefs Angad et Beni Snassen ; El Hadj Mimoun ould el Bachir se présenta en personne au Dar el Makhzen. Après deux jours de conciliabules, le khalifa parvint à réconcilier en apparence les partis. Vers la fin du mois de janvier, l'agitation recommença ; El Hadj Mimoun ayant appris que les Ahlaf, Sedjâa et Beni bou Zeggou avaient razzié les Achache (Mehaïa), alors que lui-même allait à un rendez-vous avec les chefs de l'Angad, fut pris de méfiance et regagna la montagne. Le même jour, les Mezaouir firent une course chez les Oulad Zaïm (Beni Khaled), ils furent repoussés.

Au commencement de février 1850, El Hadj Mimoun parcourut la montagne pour compter ses partisans et réchauffer le zèle des tièdes ; les Angad eurent peur de le voir diriger une grande *harka* (2) contre eux, ils se réfugièrent tous sur le territoire algérien, sans en avoir préalablement sollicité l'autorisation. Les autorités françaises de Marnia rassemblèrent leurs goums et, le 9 février, firent exécuter une razzia sur les fractions qui avaient planté leurs tentes à l'est de Sidi bou Djenane. Cette opération engagea les Mezaouir et Oulad Sghir à se rapprocher des Beni Snassen, tout en continuant à couper les routes à l'est de la frontière. El Hadj Mimoun posa comme condition d'une réconciliation durable, que les propositions de paix lui fussent faites au nom de tous les Angad par Mohammed ben Khedda, le chef des Oulad Ali ben Talha. Les pourparlers n'aboutirent pas et la situation eut plutôt des tendances à s'aggraver.

Dans les premiers jours de mars arrivèrent des lettres du

---

(1) *(A. C. M.)* R. 1re et 2e Q. septembre, 2e Q. oct., 1re et 2e Q. nov., 1re Q. déc. 1849. — *(A. G. G.)* R. bureau politique au ministre de la Guerre du 22 déc. 1849. — *Moniteur algérien* du 10 oct. 1849.

(2) *Harka*, expédition militaire, colonne en armes.

Sultan, qui engageait les chefs des deux soffs à cesser leurs querelles et à soumettre le différend au marabout de Guefaït. Ce dernier, prévenu également par un message de Mouley Abderrahman, se rendit chez les Mehaïa, puis chez les Angad auxquels il essaya de faire entendre raison; la défiance d'El Hadj Mimoun, qui craignait un piège, rendit ces démarches infructueuses.

Un engagement devenait inévitable, les deux partis rassemblèrent leurs forces et firent appel aux alliances. Le soff des Angad comprenait les Mehaïa et Beni Oukil, celui d'El Hadj Mimoun la majorité des Beni Snassen, les Sedjâa, Oulad Settout, Beni bou Zeggou, Beni bou Yahi et Kebdana, il était de beaucoup le plus fort. El Hadj Mimoun avait l'intention de repousser les Angad au delà d'Oudjda et de faire le sac de la ville. Mohammed ben Khedda, le chef du soff des Angad, convoqua tous ses adhérents autour des murs de la ville pour la défendre. Les choses traînèrent en longueur à cause des pluies et des difficultés éprouvées par El Hadj Mimoun pour rassembler les contingents des Beni Snassen. Le 29 mars, il alla enfin camper à Aïn-Sfa avec tout son goum et une partie de ses fantassins et, le 30, il marcha sur Oudjda. Le combat s'engagea vers une heure sur les Semmara ; les Angad furent mis en fuite et poussés l'épée dans les reins jusqu'au sud d'Oudjda, ils perdirent une cinquantaine de chevaux; les Oulad Ali ben Talha et Oulad el Abbes traversèrent la frontière. La nuit arrêta la poursuite et El Hadj Mimoun dressa sa tente à Sidi Yahia ; le khalifa d'Oudjda s'était enfermé dans la kasba. Le 31, on s'attendait à voir les Beni Snassen pénétrer dans la ville, mais El Hadj Mimoun, dont la colère s'était calmée, défendit à ses gens de franchir les remparts ; on dit aussi qu'il aurait reçu une contribution volontaire des habitants. Un certain nombre de Beni Snassen furent mécontents de cette décision, qui trompait leurs espoirs de pillage ; ils quittèrent la harka qui se débanda. En peu de temps, El Hadj Mimoun n'eut plus que quelques cavaliers autour de lui, il fut contraint de reprendre le chemin de sa maison poursuivi par les goums des Angad. Les contingents des Beni Drar, rentrant chez eux, tentèrent quelques coups de main en territoire algérien sur les troupeaux des Beni Ouacine, le goum de ces derniers dut intervenir.

En présence de cette situation troublée, le lieutenant-colonel Bazaine, chef du bureau arabe de Tlemcen, fut

envoyé à Marnia avec des troupes ; il n'y resta que quelques jours (1).

El Hadj Mimoun essaya à plusieurs reprises de reconstituer son parti, qui, depuis les événements d'Oudjda, était complètement divisé, alors que celui des Angad reprenait de la consistance et inquiétait autant que possible ses adversaires. Les Mehaïa vinrent camper au milieu des terrains des Beni Drar et d'autres fractions des Beni Khaled, ils ravagèrent leurs cultures. Afin de pouvoir vaquer aux travaux des moissons les Beni Snassen firent des ouvertures de paix, les Angad restèrent sourds à leurs propositions.

El Guennaoui arriva à Oudjda, le 20 mai 1850, pour reprendre son commandement ; il amenait avec lui environ 800 chevaux du makhzen et un millier de fantassins. Les tribus lui apportèrent la *mouna* (2), les Beni Snassen et quelques-uns de leurs alliés restèrent seuls à l'écart. Le caïd d'Oudjda écrivit à El Hadj Mimoun de venir se présenter à lui, ses lettres restèrent sans réponse. Il réunit alors les contingents des Angad et fit une sortie contre les Bessara et les Beni Drar ; il espérait séparer les Beni Snassen Tatha d'El Hadj Mimoun en les empêchant de moissonner. Avant de se lancer à fond dans une action contre les Beni Snassen, El Guennaoui essaya de faire agir des marabouts influents : El Hadj Belkaçem et Mohammed Mazouzi ; El Hadj Mimoun resta sourd à toutes leurs prières. Les populations des environs d'Oudjda commençaient à s'impatienter d'avoir à nourrir les troupes marocaines, la situation du caïd devenait difficile. Lui, autrefois si arrogant, tâcha d'améliorer ses relations avec les Français, il écrivit à Tlemcen pour rappeler la bonne amitié régnant entre les deux gouvernements. Pendant ce temps, des camps marocains étaient en formation à Zahio, Aïn Zohra et Taza, ils paraissaient vouloir converger vers les Beni Snassen (3).

El Hadj Mimoun n'ayant pu reformer son soff n'osait plus reparaître dans la plaine. Les Beni Drar et Bessara

---

(1) *(A. C. M.)* R. 1re et 2e Q. janv. R. M. fév. et mars 1850. — *Moniteur algérien* des 5 mars, 5 et 10 avril 1850.

(2) *Mouna* ; on appelle ainsi l'ensemble des denrées que les populations doivent fournir aux personnages ou aux troupes de passage sur leur territoire.

(3) *(A. C. M.)* R. M. avril et mai 1850. — *(A. G. G.)* R. bureau politique au ministre de la Guerre du 24 juillet 1850. — *Moniteur algérien* des 10 et 25 mai et supplément du 10 juin 1850.

avaient abandonné leurs récoltes sur pied aux Mehaïa et Angad, ils s'étaient retirés dans les montagnes. Le 26 juin, les Beni Drar cherchèrent à en redescendre, ils se firent razzier par les Achache (Mehaïa) et les Angad ; le lendemain, ils réussirent à reprendre leur butin à ces derniers. Malgré tous les essais de médiation El Guennaoui ne parvenait pas à se faire écouter ; ses soldats mal payés étaient dans la misère et désertaient fréquemment.

Le 22 juillet, Mohammed ben Khedda, le précédent khalifa d'Oudjda, amena dans cette ville 1.200 fantassins et 500 cavaliers. Profitant de la présence de ces troupes, El Guennaoui appela à lui les Angad et somma El Hadj Mimoun de payer l'impôt ; celui-ci refusa, c'était à prévoir. Cette résistance paraît avoir été personnelle au caïd d'Oudjda, car, à une lettre du Sultan, les Beni Snassen répondirent qu'ils lui étaient dévoués mais refuseraient toujours de reconnaître l'autorité d'El Guennaoui. Après de longues négociations et sur l'intervention de marabouts vénérés, El Hadj Mimoun se laissa enfin fléchir ; il consentit à acquitter l'impôt entre les mains d'El Guennaoui, mais n'accepta pas de se réconcilier avec les Angad, il objecta que le Makhzen devait rester neutre dans cette querelle.

Lorsqu'il fut enfin parvenu à obtenir un semblant de soumission, El Guennaoui retourna à Fez au début de septembre, en passant par les Beni Yala et les Zekara au lieu de suivre la grande route dans la plaine ; c'était une sorte de fuite. Il laissa le commandement à son khalifa Mohammed ben Abbou, qui garda quelques mokhazenis seulement ; celui-ci n'eut que la ressource de s'enfermer dans la kasba et de laisser les tribus faire de l'agitation à leur guise. Le khalifa fit protester de ses bonnes dispositions auprès des autorités françaises par des agents secrets.

Les Angad, abandonnés d'El Guennaoui, redoutèrent la colère du chef des Beni Snassen ; un grand nombre d'entre eux, parmi lesquels les Mezaouir, se réfugièrent sur le territoire français. Les Mezaouir abusèrent de cette hospitalité en pillant une caravane. De Mac-Mahon sortit de Tlemcen avec trois escadrons de chasseurs, un de spahis et des goums et alla les razzier ; il les surprit le 5 septembre à l'aube, après une longue marche de nuit. Tous les Angad, pris de peur, repassèrent au Maroc et s'installèrent au sud d'Oudjda.

El Hadj Mimoun voulait prendre sa revanche des échecs

qu'il venait de subir. Le 25 septembre, il marcha sur Oudjda avec un goum considérable pour rétablir dans leurs biens ses partisans emprisonnés par El Guennaoui ; craignant pour leur vie, il n'osa pas tenter une attaque de vive force et s'en retourna.

Le chef des Beni Snassen n'oubliait pas sa vengeance, à plusieurs reprises il menaça les habitants d'Oudjda ; ceux-ci lui offrirent pour le calmer de l'argent qu'il ne voulut pas accepter. Des pluies abondantes, tombées dans la deuxième moitié d'octobre, ramenèrent enfin un peu de calme, chacun ne sòngeant plus à s'occuper que de ses labours. La querelle entre les Angad et Beni Snassen était terminée pour un temps ; ces derniers offrirent même leurs bons offices pour réconcilier les Angad et les Beni bou Zeggou.

En décembre, El Hadj Mimoun, estimant le moment favorable pour se faire pardonner, envoya auprès du Sultan une députation chargée de porter la soumission des Beni Snassen et de demander l'élargissement d'El Hadj Mohammed Zaïmi. Cette députation fut bien reçue à Fez, elle revint en janvier 1851 apportant au chef des Beni Snassen une lettre de compliments, qui opéra immédiatement dans la région une réaction en sa faveur. Environ 150 piétons et 15 cavaliers des Bessara et de Sefrou firent un coup de main sur Oudjda, dans la matinée du premier janvier, ils envahirent les jardins ; la population les repoussa leur tuant huit hommes ; ce n'était qu'un acte de brigandage isolé (1).

L'AGITATION ANTI-FRANÇAISE ET LA CAMPAGNE DU GÉNÉRAL DE MONTAUBAN CONTRE LES BENI SNASSEN EN 1852

La rivalité entre El Hadj Mimoun et les Angad et l'impuissance du Makhzen entretenaient l'insécurité sur la frontière ; forts de l'impunité, les Beni Drar et Mezaouir commettaient à chaque instant des méfaits sur le territoire algérien.

Les gens d'Oudjda envoyèrent à leur tour une députation à Fez pour demander au Sultan le retour d'El Guennaoui, qui soutenait le parti des Angad ; elle rentra dans le courant de mars 1851, satisfaite de la manière dont sa

(1) *(A. C. M.)* R. M. juin, juillet, août, sept. oct. nov. déc. 1850 et janv. 1851. — *(A. G. G.)* R. bureau politique au ministre de la guerre des 19 sept. et 4 oct. 1850 et 30 janv. 1851. — *(A. G. G.)* GRAULLE. — *Moniteur algérien* des 25 août et 20 sep. 1850.

demande avait été accueillie par le souverain. A la même époque, les Beni Drar, par crainte de représailles, exprimèrent aux autorités françaises le désir d'établir de bons rapports de voisinage ; ils n'étaient pas sincères et cherchaient seulement à gagner du temps jusqu'à la fin des moissons. De Mac-Mahon, ayant appris, le 22 mars, que leurs douars se rapprochaient de la frontière, demanda et obtint la permission de les châtier ; le khalifa d'Oudjda était lui-même partisan de cette intervention. Elle n'eut pas lieu pour laisser à El Hadj Mimoun sa liberté d'action, car il paraissait chercher à rétablir le bon ordre. Par la suite, les Beni Drar refusèrent de s'entendre avec les Français et de Mac-Mahon se porta au milieu de leurs cultures les 8 et 10 mai ; il dispersa une centaine de cavaliers et 300 à 400 fantassins et fit pour environ 40.000 francs de dommages. Le khalifa d'Oudjda, pour se couvrir, crut devoir protester contre ce qu'il appelait une violation de frontière ; de Mac-Mahon lui répondit qu'en raison de son impuissance il faisait la police à sa place.

Le khalifa Mohammed ben Abbou fut relevé, le 28 mai, par Mohammed ben Akbar, des Cherarda, qui venait d'être nommé caïd d'Oudjda ; le 30, El Hadj Mimoun vint s'aboucher avec le nouveau fonctionnaire. Cette démarche causa de l'agitation parmi la population, on essaya de fermer la porte de la kasba et de retenir prisonnier le chef des Beni Snassen ; le caïd des Oulad Ali ben Talha dut s'interposer et, malgré quelques coups de feu, il parvint à l'emmener sans encombre dans son douar. Les Beni Drar continuèrent à se montrer agressifs vis-à-vis des Français ; le 15 juin, sous les ordres du marabout Moufok ould Marnia, dissident algérien, ils s'avancèrent sur la Mouilah jusqu'aux environs de Marnia ; ils furent repoussés par les gens des tribus. De Mac-Mahon se plaignit au caïd d'Oudjda, celui-ci répondit qu'il attendait Abd es Sadok, délégué du Sultan, pour ramener le calme dans la région (1).

Le 7 août 1851, Abd es Sadok, caïd du Rif, et un fils du Sultan, Mouley el Abbes, entrèrent à Oudjda avec un millier de cavaliers déguenillés ; il avait été beaucoup parlé auparavant dans le pays de cette colonne que l'on disait considérable. D'après une communication du consul

(1) *(A. C. M.)* R. M. févr. mars, avril et mai 1851. — *(A. G. G.)* R. bureau politique au ministre de la Guerre des 5 avril, 29 mai et 30 juin 1851.

de France à Tanger et certaines indications du fonctionnaire marocain d'Oudjda, les autorités françaises croyaient que le principal but de ces personnages était d'avoir une conférence avec elles au sujet de la frontière. Le général commandant la subdivision de Tlemcen avait même indiqué, dans différentes lettres au caïd d'Oudjda, les points qu'il aurait à traiter :

1° Renvoi en Algérie des émigrés commettant des brigandages, surtout Moufok ould Marnia réfugié chez les Beni Drar ;

2° Cessation des hostilités commises contre les tribus algériennes par les Beni Drar ;

3° Renvoi, si possible, de part et d'autre, des assassins et voleurs et reddition ou payement des objets volés.

Mais Abd es Sadok se contenta d'écrire au général de Mac-Mahon une lettre polie et insignifiante, sans faire aucune allusion au projet de conférence ; elle n'eut donc pas lieu. On ne voit d'ailleurs pas très bien quel avantage les Français en auraient retiré, les Marocains auraient été incapables de faire exécuter une nouvelle convention. D'autre part, une rencontre à l'ouest de la frontière aurait risqué d'amener une collision ; c'est pour cette raison que le gouvernement général n'avait autorisé de Mac-Mahon à accepter une entrevue qu'à Marnia, où il pouvait rester maître de la situation.

La présence à Oudjda d'un fils du Sultan avec une colonne fut diversement appréciée par les indigènes, elle causa des troubles dans le pays. Les Beni Snassen et une partie des Angad proposèrent de faire la guerre aux chrétiens ; vu le petit nombre de ces derniers, ils estimaient l'opération facile ; Mouley el Abbes et Abd es Sadok durent les engager à regagner leurs douars. L'inquiétude régnait parmi les tribus algériennes car, si les chefs marocains étaient animés d'intentions pacifiques, ils laissaient néanmoins subsister des espoirs de guerre, afin de faire rentrer plus facilement les impôts habituellement refusés, en tenant les populations en haleine. A la fin d'août, la mission de Mouley el Abbes et d'Abd es Sadok à Oudjda semblait toucher à sa fin ; après avoir recommandé aux Angad de respecter la frontière, ces personnages quittèrent la ville le 16 septembre, emmenant avec eux les troupes qui les avaient escortés. Le khalifa d'Abd es Sadock, nommé Mohammed ben Tahar, fut laissé comme caïd d'Oudjda ; il ne garda que 50 chevaux.

El Hadj Mimoun, chef des Beni Snassen, et Bouterfas, caïd des Mezaouir, allèrent se présenter au Sultan à la tête d'une députation, ils revinrent le 20 octobre chargés de présents et ramenèrent avec eux Mohammed ben Abbou, ancien khalifa d'El Guennaoui, qu'ils avaient demandé comme caïd d'Oudjda. El Hadj Mimoun avait réussi à se faire investir officiellement du commandement de toutes les tribus du Nord, entre la Moulouya et la frontière (1).

Après la visite à Oudjda d'Abd es Sadok et de Mouley el Abbes, il subsista un certain malaise dans les relations algéro-marocaines. Les Angad n'étaient pas loin d'être hostiles aux Français et les agissements d'El Hadj Mimoun vinrent encore compliquer la situation ; il descendit à Oudjda et chercha à se poser en médiateur dans les différends qui divisaient plusieurs chefs des Angad. Les Beni Drar devinrent de plus en plus agressifs contre les tribus algériennes ; le 25 décembre 1851, un de leurs goums enleva au bois de betoum un cheval de labour des Beni Ouacine ; le 30, ils firent une nouvelle incursion, mais une patrouille les poursuivit et leur enleva un homme.

Le 7 janvier 1852, il y eut encore un changement de caïd à Oudjda, Mohammed ben Tahar remplaça Mohammed ben Abbou ; cela ne pouvait que favoriser l'anarchie. L'audace des maraudeurs croissait tous les jours; le 31 janvier un parti vint assaillir la smala des spahis jusque sous les murs de Marnia. En même temps, le Sultan faisait courir des bruits de guerre contre les Français et invitait les populations à s'y préparer (2).

Le 4 avril 1852, 400 fantassins et 400 cavaliers des Beni Drar, Oulad Ghazi, Oulad Mongar et Mezaouir, commandés par Mohammed el Mekki, chef de la zaouïa des Oulad Sidi Ramdan, et Moufok ould Marnia tombèrent sur les Oulad Mellouk campés avec leurs troupeaux aux environs de Sidi Aïad. Ceux-ci étaient sur leurs gardes, néanmoins l'attaque les fit d'abord plier et ils se rabattirent sur Sidi Mohammed el Ouacini ; ils revinrent ensuite à la charge avec intrépidité et chassèrent leurs adversaires jusqu'au fond de la plaine. La lutte fut très vive, les Oulad Mellouk

(1) *(A. C. M.)* R. M. août, sept. et oct. 1851. — *(A. G. G.)* R. bureau politique au ministre de la Guerre des 19, 20, 25 août, 25 sept. et 15 oct. 1851. — *(A. G. G.)* L. sub. Tlemcen à div. Oran du 8 août 1851.— *(A. G. G.)*, T. div. Oran à gouv. Alger du 15 août 1851. — *Moniteur algérien* du 15 sept. 1851.

(2) *(A. C. M.)* R. M. déc. 1851, janv. févr. 1852.

perdirent 17 tués et 14 blessés, les Marocains eurent une cinquantaine d'hommes hors de combat et n'enlevèrent pas de butin. El Hadj Mimoun avait été tenu au courant de l'agression qui se préparait pour le 5 ; son frère Mohammed devait y prendre part avec les Beni Snassen Fouaga, les assaillants craignant d'être éventés n'eurent pas la patience de l'attendre. En réalité tous les Beni Snassen étaient hostiles.

Le général Pélissier, commandant la division d'Oran, aurait voulu châtier cette grande tribu de façon impitoyable ; il n'y fut pas autorisé et dut se borner à faire tenter, par le général de Montauban, une razzia sur les Beni Drar qui s'étaient retirés près des sources du Kiss (1). Ce général dirigea un bataillon d'infanterie sur Nemours, un de chasseurs à pied sur Marnia, où il rallia lui-même le 9 avril 1852 avec trois escadrons de chasseurs, un de spahis et deux obusiers de montagne. Le soir même, il marcha sur le Menaceb Kiss et, le 10, à la pointe du jour, un peu avant d'arriver chez les Beni Drar, il divisa sa colonne en deux. La cavalerie reçut l'ordre de se porter sur Sidi Azouz et de rejeter tous les groupes ennemis dans la plaine. Le général, avec les chasseurs à pied et la section d'artillerie de montagne, suivit le ravin s'étendant vers Menaceb Kiss pour y rejoindre le commandant Douay, qui avait quitté Nemours, le 9, à 6 heures du matin, avec un bataillon d'infanterie, trois compagnies du 7e Léger et un goum. Après avoir opéré sa jonction, de Montauban attendit que la cavalerie ait poussé les Beni Drar dans la

---

. . . .

(1) « . . . . C'est surtout aux Beni Iznassen, toujours en révolte avec l'autorité impériale, que la méthode indiquée par le consul général de Tanger pour obtenir la paix et nous faire justice peut et doit être appliquée. La nécessité en est pour moi tellement évidente que dès que la nouvelle de la dernière agression me parvint, je n'hésitai pas à arrêter le mouvement du 11me Léger. Mon projet, s'il eût eu votre approbation, eût été d'entrer chez les Beni Iznassen et d'y faire un exemple qui nous eût donné la paix pour de longues années. Dans une semaine je pouvais réunir au pied de leur montagne 6.000 hommes d'infanterie, 1.200 chevaux et tout l'outillage d'une division de cette force. Je leur aurais appliqué impitoyablement la méthode de réduction des pays kabyles et leur aurais promis une pareille visite en réponse à chaque violation de territoire commise par eux, ou les tribus qu'ils dominent par leur influence et qui marchent à leur volonté. Tôt ou tard, c'est ma conviction intime, il faudra en venir là. Tous les hommes de l'Ouest pensent de même.

. . . .

« Les Beni Iznassen, Monsieur le Gouverneur général, jouent le même rôle que les Zouaoua ont longtemps joué dans la grande Kabylie ; leur influence

plaine, afin de les y écraser sous les feux de sa colonne. La manœuvre réussit complètement ; dans la matinée du 10 avril, la cavalerie française passa au col du Guerbous et vers Aghbal, ramassant tous les douars qui se trouvaient du djorf el Ahmar à Sidi Azouz et Sidi Mimoun, qui est une koubba à l'est d'Aghbal ; elle mit en déroute les Beni Drar, lesquels perdirent environ 150 tués ou blessés. A 10 heures, l'affaire était terminée ; elle avait été si rapide que l'infanterie n'eut pas le temps d'y prendre part. Les Français avaient saccagé plusieurs douars des Beni Drar et Mezaouir et pris quelques troupeaux, ils firent manger sur pied l'orge de leurs ennemis; les pertes de la colonne s'élevèrent à 10 tués et quelques blessés. Le général de Montauban ramena ses troupes en Algérie, il laissa l'infanterie à Marnia, la cavalerie rejoignit Tlemcen le 12 avril dans la soirée.



Ce châtiment émut profondément les Beni Snassen, qui formèrent des rassemblements armés ; la cavalerie de Tlemcen fut de nouveau dirigée sur Marnia le 14 avril, car on s'attendait à d'autres combats. Les rassemblements se dispersèrent enfin sur l'ordre du Sultan, qui rendit les Beni Snassen responsables de leurs méfaits et réprimanda sévèrement El Hadj Mimoun. Les Beni Snassen Tatha se retournèrent alors contre celui-ci qu'ils accusaient de les avoir entraînés dans cette voie d'hostilités sans pouvoir les soutenir. Aussitôt après le combat du 10 avril, le général de Montauban avait écrit au caïd d'Oudjda en lui disant qu'au lieu de protester, il devait être heureux de la

---

sur les tribus des frontières s'étend au loin de proche en proche. Elle se fait sentir dans tous les attentats, dans tous les complots, en les battant nous frappions tous ces brigands à la tête.

« Vous pensez qu'une pareille entreprise serait désavouée par le gouvernement. Je m'incline devant votre appréciation et j'y renonce, mais avec regret et avec le sentiment intime que nous ne faisons qu'augmenter les charges et les embarras de l'avenir, la saison était bonne, le droit pour nous, l'Empereur bien disposé, nos tribus altérées de vengeance, nos troupes pleines d'ardeur. Jamais nous ne retrouverons une aussi bonne occasion d'exécuter les Beni Iznassen et de fonder la paix des frontières.

« Le 11ᵉ Léger poursuit sa marche vers la province d'Alger. Tout se bornera à une tentative de ghazzia par le général de Montauban sur ces incorrigibles Beni Drar qui ont eu l'imprudence de rester à bonne portée, près des sources de l'oued Kis. Je donnerais beaucoup pour qu'il puisse les enlever si sa marche n'est pas éventée, s'il peut les atteindre, il les mènera bon train et ces misérables paieront pour tous. »

....

(A. D. O.) L. Div. Oran à Gouv. Alger, du 9 avril 1852.

leçon reçue par des tribus qui méconnaissaient l'autorité du Sultan. Mais ce chef marocain ne voulut pas reconnaître le bien fondé des réclamations françaises, il se répandit en récriminations (1).

A la suite des incidents du mois d'avril, les Français se décidèrent à concentrer vers le Kiss une colonne commandée par le général de Montauban ; elle avait pour mission de détruire les récoltes possédées par les Beni Snassen en territoire algérien. Cette mesure provoqua la mobilisation des contingents de la montagne, El Hadj Mimoun ne pouvant calmer ses contribules se mit à la tête du mouvement ; le 14 mai 1852, il était à Aghbal, une partie des Kebdana, Oulad Settout, Oulad Mansour et Mezaouir s'étaient joints à lui. Tout en protestant de ses bonnes intentions vis-à-vis des Français, il excitait en dessous les populations.

---

(1) *(A. C. M.)* R. M. avril 1852. — *(A. G. G.)* L. Div. Oran à Gouv. Alger, du 9 avril 1852. — *(A. G. G.)* T. Div. Oran à Gouv. Alger, du 11 avril 1852. — *Akhbar* du 22 avril 1852. — *Moniteur algérien* des 10 juin et 15 octobre 1852 (R. au ministre sur les opérations du printemps 1852). — MOHAMMED EL YAKOUBI. — *(A. G. G.)* L. caïd d'Oudjda à de Montauban du 20 avril 1852; elle est donnée ci-après in-extenso :

« LOUANGES A DIEU !

« Du serviteur de son Dieu, Mohammed ben et Tahar, que Dieu l'aide ! au général de Montauban, commandant Tlemcen et ses dépendances. Que le salut accompagné de beaucoup de souhaits soit sur vous.

« J'ai reçu par vos gens votre lettre relative au coup de main que vous avez fait sur quelques tribus de mon commandement, et dans laquelle vous me dites qu'au premier désordre vous recommencerez aussitôt. Vous prétendez que je n'ai pas compris ce que m'a écrit le général de Mac-Mahon. Le devoir de chefs tels que nous est de ne rien entreprendre avant de nous instruire mutuellement, afin de bien connaître les intentions de chacun. Tout chef doué de raison et de sagesse ne doit point se presser de conclure les affaires avant d'être prévenu. Vous avez agi contrairement à tout cela.

« J'avais répondu à M. le général de Mac-Mahon que sa lettre avait été envoyée à mon chef direct et que d'après sa réponse je lui répondrais. Vous, sans tenir compte de tout cela, vous n'avez suivi que votre idée, prétextant que vous obéissez aux ordres qui vous ont été transmis. Cela ne peut pas être parce que ces chefs sont trop tranquilles pour donner des ordres pareils.

« Quand des chefs comme nous ne s'écrivent pas entre eux il en résulte des désordres qui engendrent beaucoup de contrariétés. Notre mission est de punir les gens rebelles, de maintenir l'amitié et les relations de bon voisinage.

« Deux jours avant la date de cette lettre, vos sujets, les Oulad en Nehar, ont complètement razzié les Beni Yala. Ceci est un vrai désordre. Et il ne faut pas, si nous voulons éteindre la guerre, laisser nos gens se faire justice eux-mêmes. C'est là le seul moyen d'avoir la paix.

« Salut ».

« 29 Djoumad et Tani 1268 (20 avril 1852) ».

Le 14 mai, les Marocains vinrent tirer quelques coups de fusil sur les fourrageurs de la colonne française, pendant que leurs contingents paraissaient sur les hauteurs d'Aghbal. Le lendemain, 15 mai, à la faveur du brouillard, les goums des Beni Snassen s'avancèrent vers le Kiss et vinrent offrir le combat ; l'action débuta par un engagement de cavalerie. Lorsque le brouillard fut dissipé, l'infanterie ennemie apparut rangée aux abords d'Aghbal ; de Montauban traversa l'oued, son infanterie était formée en colonne double et la cavalerie couvrait les ailes. Les Marocains simulèrent une retraite pour attirer les Français dans la montagne, où le terrain était très difficile, mais le général s'arrêta brusquement et les obligea ainsi à prendre l'offensive en plaine. Ils se firent battre à plate couture sur l'oued Sidi Mohammed el Oudjdi (cours inférieur de l'oued Aghbal) et durent reculer vers Aghbal en abandonnant sur le terrain 100 à 150 tués. Les Français eurent 4 tués et 44 blessés.

Dans les jours qui suivirent, la harka marocaine se dispersa momentanément malgré les exhortations de plusieurs personnages influents, notamment Moufok ould Marnia. Les Beni Snassen Tatha, devenus craintifs, s'adressèrent au caïd d'Oudjda pour obtenir la cessation des hostilités. Celui-ci se rendit au camp français, il annonça la prochaine arrivée d'Abd es Sadok avec un makhzen et promit toutes les satisfactions qui seraient exigées, en échange on lui accorda la suspension des châtiments jusqu'à l'arrivée de son chef (1).

Malgré tous les délais, Abd es Sadok n'apparaissait pas et les Beni Snassen s'étaient de nouveau rassemblés ; le général de Montauban se décida donc à agir contre eux. Les espions lui ayant appris l'endroit où se trouvaient les silos d'El Mekki, chef de la zaouïa des Oulad Sidi Ramdan et un des agitateurs les plus acharnés, il résolut d'aller vider ces silos. Il requit à cet effet 1.400 chameaux ou mulets des tribus algériennes ayant le plus souffert des incursions des Beni Snassen et, le 15 juin, à 5 heures du matin, il se mit en route avec six bataillons, une batterie de montagne et toute sa cavalerie. Le général croyait les silos dans la plaine; au bout de quatre heures de marche il s'aperçut que son

(1) *(A. C. M.)* R. M. mai 1852. — *Akhbar* du 20 mai 1852. — *Moniteur algérien* des 10 juin et 15 octobre 1852 (R. au ministre sur les opérations du printemps 1852). — MOHAMMED EL YAKOUBI.

guide l'avait trompé, les silos se trouvaient sur un des premiers contreforts de la montagne, à Tizi Ali. Tout à coup, les hauteurs dominant ces silos se couvrirent de fantassins marocains; la situation devenait difficile, néanmoins il n'y avait plus à hésiter et de Montauban prit ses dispositions pour l'attaque. Il forma trois colonnes de deux bataillons et une section de montagne et les couvrit avec un rideau de tirailleurs ; les sapeurs du génie marchèrent en tête de la colonne du centre et la cavalerie garda les débouchés de la plaine. Malgré le feu nourri des Marocains, qui faisaient également rouler de grosses pierres, les colonnes s'élancèrent vivement à l'assaut et atteignirent la crête des silos. Après une courte mêlée, les soldats français dispersèrent les montagnards à coups de baïonnette. A 10 heures, la position était couronnée ; le convoi vint charger l'orge et la cavalerie s'approvisionna également. L'opération ne fut terminée qu'à 5 heures du soir ; pendant toute sa durée, les Beni Snassen firent des retours offensifs et il fallut plusieurs contre-attaques pour les éloigner. Le soir venu, la colonne française battit lentement en retraite en dépit de nombreuses difficultés, pendant que le convoi et la cavalerie redescendaient dans la plaine ; elle rentra à la nuit à son camp du Kiss. Les Marocains eurent dans cette journée plus de 200 tués ; les pertes des Français furent de 4 soldats tués et 58 blessés, dont 16 grièvement. Sur les cadavres marocains on trouva des carabines et des effets provenant des chasseurs du 8me bataillon d'Orléans massacrés à Sidi-Brahim en 1845 (1).

Pendant que la colonne vidait les silos de la zaouïa des Oulad Sidi Ramdan, les capitaines Chanzy et Doisneau faisaient vers 9 heures du matin, à la tête d'un goum, un coup de main sur les Oulad Mansour et les Beni Mengouch Tatha, qui descendaient dans la plaine de Triffa pour moissonner ; les Marocains se tenaient sur leurs gardes,

(1) Cette affaire sérieuse n'est pas citée par les historiens ; l'*Akhbar* en parle en termes vagues dans son numéro du 27 juin, mais le rapport d'ensemble sur les opérations militaires du printemps de 1852, publié in-extenso dans le *Moniteur algérien* du 15 octobre de la même année, n'en fait pas mention. Il n'existe néanmoins aucun doute sur sa réalité ; car elle est exposée tout au long dans un rapport du général Pélissier, commandant la division d'Oran, en date du 21 juin 1852 ; il en est également question dans le rapport mensuel du cercle de Marnia de juin 1852. Les témoignages indigènes corroborent les documents officiels ; Mohammed el Yakoubi place, sans pouvoir préciser la date, une grande razzia à Tizi Ali entre les combats des 15 mai et 24 juin 1852.

en voyant arriver la charge ils prirent la fuite et ne subirent que des pertes très légères.

Après l'acte de vigueur du 15 juin, El Hadj Mimoun essaya de renouer des relations pacifiques avec les Français, mais ses ouvertures n'étaient pas sincères, elles n'avaient d'autre but que de donner le change sur ses véritables intentions. Le général de Montauban ne se laissa pas prendre à un piège aussi grossier, il fit détruire autant qu'il put les récoltes de la plaine de Triffa; les Beni Snassen n'osèrent pas s'y opposer et allèrent faire leurs moissons dans l'Angad (1).

Le 23 juin, les Beni Snassen se montrèrent en grand nombre sur les hauteurs d'Aghbal ; une nouvelle attaque était imminente. Le 24, à 9 heures du matin, de Montauban, qui voulait prendre les devants, marcha sur Aghbal à la tête de six bataillons, six escadrons et six canons. L'infanterie était formée sur deux lignes ; au centre de la première se trouvait le 2e bataillon de la Légion étrangère ayant à ses côtés les 2e et 3e bataillons du 7e Léger ; la deuxième ligne comprenait le 4e bataillon de Chasseurs à pied et le 1er bataillon de la Légion étrangère ; en arrière venait le convoi sous la garde d'un bataillon du 68e de Ligne. La cavalerie et le goum étaient dissimulés à gauche dans un pli de terrain et l'artillerie était placée entre la cavalerie et la première ligne. Les fantassins marocains fournis par les Beni Mengouch, Oulad Ghazi, Beni Attigue et Beni Ourimeche se tenaient sur les pentes de la dechra de Bou Ammala, ceux des Beni Drar, des Oulad Mongar, de Taredjirt, des Beni Khellouf et Beni Marissen étaient réunis à Aïn Aghbal.

Les contingents marocains se portèrent sur la colonne française en suivant un contrefort s'étendant vers le Kiss, le combat commença à Mezoughen, entre le village actuel de Martimprey et l'oued Aghbal ; les Marocains tinrent environ une demi-heure, puis, un flottement s'étant produit parmi eux, de Montauban les fit charger. Sa cavalerie les rejeta au delà d'Aghbal, dans les jardins de Tiouennouchine, situés au pied de la dechra de Bou Beurnous, et d'où le goum ne put les déloger, malgré tous ses efforts (Pl. XXXI, fig. 3 et 4). Pendant qu'une partie de l'infanterie française montait aux silos des Oulad Ghazi et

(1) *(A. C. M.)* R. M. juin 1852. — *(A. G. G.)* R. Div. Oran à Gouv. Alger, du 21 juin 1852. — *Akhbar* du 27 juin 1852. — Mohammed el Yakoubi.

vers Tizi, la cavalerie, entraînée par le lieutenant-colonel Tallet, tourna les jardins de Tiouennouchine et en délogea les Beni Snassen. Ceux connaissant le pays s'enfuirent par l'oued Bou Ammala, où le terrain est très difficile, et s'échappèrent; les Beni Ourimeche cherchèrent à gagner Bou Beurnous en terrain découvert, ils furent sabrés par les cavaliers. Le goum des Beni Snassen, après sa fuite d'Aghbal, avait dépassé les fantassins qui s'embusquaient dans les jardins de Tiouennouchine et s'était établi dans la dechra de Bou Beurnous ; la cavalerie française l'y atteignit, tua un certain nombre d'hommes et força les autres à la retraite. Ils furent poursuivis jusqu'au sommet du djebel Achaouen.

Des contingents frais venus de Taredjirt entrèrent alors en ligne et le combat reprit avec une nouvelle vigueur. L'infanterie française rejoignit sur ces entrefaites, les deux bataillons de la Légion et les deux bataillons du 7e Léger culbutèrent tout ce qui était devant eux, puis l'artillerie parut et acheva de foudroyer les montagnards dans les ravins où ils cherchaient un refuge. Une pointe de cavalerie poussa jusqu'à Tebount, en deçà d'Azrou Allou, et brûla quelques palmiers-nains. La colonne française ne dépassa pas le djebel Achaouen (1); à 2 heures elle regagna son camp ayant obtenu un succès décisif ; elle avait brûlé les dechras de Tizi, Bou Ammala, Bou Beurnous, Aghbal ; quelques cavaliers seulement l'accompagnèrent en tiraillant jusqu'à Aghbal. Les Beni Snassen perdirent environ 400 tués, dont plusieurs de leurs principaux chefs ; du côté des Français il y eut 2 officiers de la Légion étrangère et 29 hommes tués, 9 officiers et 68 hommes blessés.

Cet échec démoralisa les Beni Snassen, ils se dispersèrent et ne reparurent plus. Abd es Sadok, qui se faisait annoncer depuis longtemps, arriva enfin à Oudjda ; le 2 juillet, il se présenta au camp français pour demander l'aman au nom de toutes les populations limitrophes ; il était accom-

(1) Le rapport au ministre, publié dans le *Moniteur algérien* du 15 octobre 1852, dit que les Français enlevèrent le village de Taredjirt ; cette assertion est reproduite par tous les historiens. On a appliqué par erreur le nom de Taredjirt à la dechra de Bou Beurnous. La colonne a donné son dernier effort au sommet du djebel Achaouen. Tous les indigènes du pays sont formels sur ce point, ils désignent cette affaire sous le nom de combat d'Achaouen. D'ailleurs, si la colonne avait réellement atteint les crêtes au delà de Taredjirt, il aurait fallu qu'en cinq heures l'infanterie s'élève d'au moins 500 mètres et franchisse une quinzaine de kilomètres en combattant ; cela paraît bien difficile.

pagné de Si Hamza de Guefaït, du caïd d'Oudjda et de plusieurs personnages influents. La députation souscrivit à toutes les conditions du général de Montauban, qui leva son camp le 3 juillet ; il se rendit à Nemours d'où ses troupes regagnèrent Tlemcen. Abd es Sadok, ayant perçu les impôts dans la région d'Oudjda, regagna Fez le 21 septembre avec sa colonne ; le calme était enfin rétabli sur la frontière (1).

LES BENI SNASSEN BLOQUENT ET RANÇONNENT OUDJDA A PLUSIEURS REPRISES ; LEUR DIFFÉREND AVEC LES ANGAD ET MEHAÏA

Au début de 1853, les Beni Snassen recommencèrent à fomenter des troubles. Le 5 janvier, leurs cavaliers vinrent en plein jour enlever des animaux sous les murs d'Oudjda; ils parcoururent ensuite les tribus les engageant à rompre toutes relations avec la ville. Ces exhortations restèrent sans écho, parce que les pluies survenues vers le milieu du mois invitèrent les Arabes à continuer leurs labours, les Angad se trouvaient d'ailleurs sur les chotts où ils avaient conduit leurs troupeaux. Des partis de maraudeurs n'en continuèrent pas moins à battre le pays, interceptant les communications d'Oudjda avec l'extérieur. Le caïd et les habitants n'eurent pas d'autre ressource que d'écrire au Sultan pour lui demander aide et protection. Comme conclusion à cette requête, le souverain enleva les Beni Snassen au commandement du caïd d'Oudjda pour les donner à Abd es Sadok, caïd du Rif. Cette décision déplut à une grande partie des intéressés, qui reprochaient à Abd es Sadok de ne pas avoir tenu la promesse d'élargissement d'El Hadj Mohammed Zaïmi faite l'année précédente.

La solution du Sultan ne changea rien à l'état de choses existant. Le 17 avril, un goum de 100 chevaux, en tête duquel marchaient les Atsamna, vint marauder dans les environs d'Oudjda. Les tentatives des Beni Snassen contre la ville se poursuivirent pendant les mois de mai et d'août ; le 8 mai notamment, ils atteignirent un gros convoi de laine vers Tinialine, ils furent repoussés par les mokhazenis. Les Angad et Beni Snassen paraissaient avoir oublié

(1) *(A. C. M.)* R. M. juin, juil., août, sept., nov. 1852. — *(A. G. G.)* T. Div. Oran à Gouv. Alger du 27 juin 1852. — *Akhbar* des 1er et 6 juillet 1852. — *Moniteur algérien* des 30 juin et 15 oct. 1852 (R. au ministre sur les opérations du printemps 1852). — MOHAMMED EL YAKOUBI.

leurs vieilles querelles ; quant à ces derniers, ils finirent par se partager en deux soffs, l'un dirigé par El Hadj Mimoun et l'autre par Mohammed ould Abdallah des Beni Drar ; les partisans de chaque soff couraient continuellement la montagne, dévastant les cultures et brûlant les maisons. La suprématie ne cessa d'appartenir à El Hadj Mimoun, dont l'autorité s'étendait jusque sur les tribus de la plaine.

Au mois de septembre, les Beni Snassen décidèrent de marcher en force sur Oudjda ; les habitants furent affolés, beaucoup se réfugièrent dans la kasba et un de leurs chioukh écrivit au commandant supérieur de Marnia pour réclamer sa protection. El Hadj Mimoun ne mit pas ses menaces à exécution ; il se jeta contre les Oulad Settout dans le courant d'octobre, ceux-ci furent appuyés par les Guelaya, les Beni Snassen battus durent repasser la Moulouya en désordre, perdant un grand nombre des leurs. Pendant ce temps, un chérif, envoyé par le Sultan pour négocier la soumission des Beni Snassen, était arrivé à Oudjda ; il se heurta à un refus systématique de ces montagnards, qui exigeaient avant tout la mise en liberté d'El Hadj Mohammed Zaïmi, détenu à Fez depuis six ans. Le caïd d'Oudjda se rendit auprès du Sultan dans les premiers jours de novembre (1).

En mars 1854, on annonça que le fils du Sultan allait venir s'installer avec une armée à Aïn Zahio, à l'ouest de la Moulouya, et qu'il percevrait l'impôt dû par les Beni Snassen ; cette nouvelle ne fut pas sans inquiéter El Hadj Mimoun. Les Beni Snassen renouvelèrent néanmoins leurs attaques sur Oudjda. Le 7 mai, le frère d'El Hadj Mimoun pénétra en ville avec un grand nombre de ses contribules ; il n'en sortit qu'après avoir réinstallé de force dans ses propriétés confisquées un partisan du chef des Beni Snassen.

Le 26 mai, le commandant supérieur de Marnia s'avança jusqu'à Sidi Yahia, à la tête de 200 chevaux, pour ramener des tentes des Beni bou Saïd, qui s'étaient réfugiées au Maroc afin de se soustraire à l'impôt. Ces émigrés se mirent à l'abri dans Oudjda, mais leurs troupeaux tombèrent aux mains des Français ; cette opération de police ne souleva pas de protestations.

---

(1) *(A. C. M.)* R. M. janv., fév., mars, avril, mai, juin, juillet, août, sept., oct. et nov. 1853. — *(A. G. G.)* Graulle.

La sécurité de la région était toujours très précaire. Le 8 octobre, El Hadj Mimoun se jeta sur la ville qu'il occupa pendant deux jours, il se retira en exigeant une contribution de 20.000 francs. Les sujets algériens souffraient également de cette anarchie, plusieurs d'entre eux furent battus et dépouillés sur les marchés marocains. Les autorités militaires de Marnia durent redoubler de surveillance. Au cours d'une reconnaissance, le chef du bureau arabe s'empara de 10 cavaliers des Beni Drar en maraude ; il fut question de les interner, comme ils venaient de faire un butin considérable à Oudjda, ils offrirent de payer les sommes enlevées aux Algériens et on les relâcha.

Un nouveau caïd, nommé Kaddour ben Ghadi, s'installa à Oudjda dans le courant d'octobre ; son premier soin fut d'imposer des taxes très élevées à toutes les marchandises entrant en ville, cette mesure était de nature à paralyser le commerce. Jusque là, les caïds s'étaient succédés à de courts intervalles; ces changements trop fréquents ne faisaient qu'augmenter le désordre et, comme l'autorité de ces fonctionnaires était illusoire, le pays se trouvait livré à la plus complète anarchie.

Au commencement de novembre, les Mezaouir se battirent entre eux sans se faire grand mal ; les Beni Drar, Oulad Ghazi et Oulad Mongar en vinrent aux mains sur le marché d'Aghbal pour des questions d'intérêt ; les Beni Mathar eurent également des démêlés avec les Beni Yala, auxquels ils tuèrent 24 hommes et razzièrent deux douars dans une seule affaire.

Le 6 novembre, les Beni Snassen envoyèrent un cheval de gada au caïd d'Oudjda ; El Hadj Mimoun vint en ville avec 300 des siens, il était beaucoup plus le maître que le fonctionnaire auquel il était censé rendre hommage. C'est ainsi que vers la fin de décembre, il se rendit à Oudjda avec une faible escorte et annonça que les impôts acquittés par les Beni Snassen seraient dirigés sur Fez le 31. Le lendemain, il fit, sous un prétexte futile, emprisonner un notable de la ville qui n'avait pas ses sympathies. Kaddour ben Ghadi laissait faire, dénué de tout pouvoir, il jugeait prudent de se mettre à la remorque du chef le plus fort (1).

Sous la pression des Beni Snassen, qui cherchaient à venger El Hadj Mohammed Zaïmi, le caïd d'Oudjda se

(1) *(A. C. M.)* R. M. avril, mai, oct., nov., déc. 1854.— *(A. G. G.)* Graulle.

décida à arrêter les principaux chefs des Angad. Il avait un motif tout trouvé ; ces chefs s'étaient rencontrés dans le courant de 1854 avec le capitaine Doisneau, alors chef du bureau arabe d'El-Aricha, ils avaient fait preuve d'une courtoise déférence envers cet officier, auquel ils avaient offert une grande diffa. Ce fait était parvenu à la connaissance de Kaddour ben Ghadi, le caïd des Djaouna s'était empressé de le lui dénoncer. N'ayant pas les moyens de faire saisir ses victimes en tribu, le fonctionnaire chérifien usa d'un subterfuge ; il invita Mohammed ben Khedda, caïd des Oulad Ali ben Talha, El Hadj Miloud, caïd des Oulad Ahmed ben Brahim, et Aïssa ould Ahmed, caïd des Oulad el Abbes, à venir dîner chez lui le 16 janvier 1855. A l'issue du repas, il leur adressa de violents reproches sur leurs relations avec les chrétiens et, sous prétexte qu'ils n'avaient pas acquitté intégralement leurs impôts, il les fit emprisonner.

Dès que cette nouvelle fut connue, les Angad accoururent en armes sous les murs de la ville pour empêcher le transfert des prisonniers sur Fez. Le caïd d'Oudjda, ne sachant plus comment se tirer d'embarras, adressa un appel pressant à El Hadj Mimoun, qui vint avec un fort goum pour prêter main forte au fonctionnaire chérifien. Une huitaine de jours se passèrent en pourparlers, le marabout Si Hamza de Guefaït vint s'employer à rétablir l'ordre. El Hadj Mimoun insistait pour que les trois caïds arrêtés fussent dirigés sur Fez ; Kaddour ben Ghadi, se sentant débordé, accepta de remettre ses prisonniers en liberté moyennant une forte rançon, qu'il partagea avec le chef des Beni Snassen. Content néanmoins de cette solution, celui-ci rentra dans ses montagnes avec tout son monde.

Après le départ des Beni Snassen, les Angad, appuyés par les notables de la ville, vinrent protester violemment au Dar el Makhzen ; pour les apaiser Kaddour ben Ghadi fit rendre 1.500 francs à Mohammed ben Khedda. Ce dernier, voyant l'embarras du caïd d'Oudjda, s'empressa de poser à son tour des conditions ; il exigea la mise en liberté du notable emprisonné le mois précédent par El Hadj Mimoun et menaça de recourir à la force au bout d'un délai de quatre jours. Le 30 janvier, Mohammed ben Khedda changea d'attitude ; il quitta Oudjda et s'en alla à Marnia solliciter l'autorisation de se réfugier sur le territoire français. Tous les Angad étaient las de la tyrannie

d'El Hadj Mimoun et beaucoup s'apprêtaient à suivre le caïd des Oulad Ali ben Talha. Cette émigration fut retardée par une menace de razzia qui pesait sur les douars des Oulad Ali ben Talha campés au voisinage des Oulad Nehar, tribu algérienne du cercle d'El-Aricha (1).

Le différend des Angad et des Beni Snassen était provisoirement aplani ; ces derniers, pour occuper leurs loisirs, recommencèrent l'agitation à la frontière. Un petit détachement de soldats français se trouvait en février 1855 à Sidi Bou Djenane où il creusait des puits, les plus turbulents voulaient aller l'attaquer. Les Beni Snassen favorisèrent aussi le départ en dissidence d'indigènes du cercle de Marnia, pendant que leurs maraudeurs coupaient les routes.

De nouvelles difficultés dans la région d'Oudjda vinrent, au mois de mars, détourner un peu leur attention de l'Algérie. Des troubles éclatèrent à Oudjda entre le quartier des Oulad Amrane et celui des Oulad el Gadi et El Hadj Mimoun rencontra de l'opposition dans sa propre tribu, celle des Beni Ourimeche. Le 22 avril, les Beni Snassen, aidés des Angad, reprirent les hostilités contre Oudjda. El Hadj Mimoun y pénétra avec quelques cavaliers pour imposer aux citadins leur ancien cadi Boumedien ber Rokeuch ; ses goums et ceux des Oulad Ali ben Talha entouraient la ville. Kaddour ben Ghadi refusa d'abord d'accéder à la sommation, puis, le lendemain, les habitants préférèrent se débarrasser de leurs adversaires en payant une indemnité pour la maison de ce cadi qu'ils avaient démolie auparavant. Au moment où El Hadj Mimoun se retirait, un de ses cavaliers fut blessé par une pierre, il lança alors les goums sur les jardins et ils y enlevèrent des troupeaux. Le caïd d'Oudjda réussit à rejoindre le goum des Beni Snassen avant qu'il eût regagné la montagne ; il reprocha violemment à El Hadj Mimoun sa manière d'agir et on lui rendit une partie des animaux volés, tout en le malmenant quelque peu.

Le 25 avril, les Mezaouir enlevèrent à leur tour tout ce qui leur tomba sous la main et, à 8 heures du soir, ils coupèrent l'eau de Sidi Yahia. Le jour suivant, la ville était cernée de toutes parts ; Kaddour ben Ghadi passa son temps à parlementer pour apaiser les uns et les autres. Le

(1) *(A. G. G.)* R. sur événements politiques de la province d'Oran en 1855. — *(A. C. M.)* R. M. janv., fév. 1855.

28 avril, il alla au-devant d'El Hadj Mimoun, à Koudiet Abderrahman ; celui-ci accepta un arrangement et se rendit à la kasba suivi de 300 cavaliers. Les habitants d'Oudjda durent payer 5.000 francs et laisser Boumedien ber Rokeuch reprendre ses fonctions. Mohammed ben Khedda et les Beni Drar avaient disparu depuis le 25 avec leur part de razzia, en sorte que les Oulad Ali Ben Talha et Beni Drar restèrent étrangers à la paix qui fut conclue. Les gens d'Oudjda, fatigués de voir leur sécurité perpétuellement menacée, firent pressentir les autorités françaises de Marnia au sujet de l'occupation de leur ville (1).

Le calme dura peu. Le 24 juillet 1855, les Angad et Beni Snassen étaient réunis à Aïn-Sfa pour cimenter la paix entre eux, ils ne purent s'entendre et se séparèrent avec des sentiments hostiles. El Hadj Mimoun rentra dans la montagne pour se préparer à l'attaque, pendant que les Angad, auxquels se joignirent les Mehaïa désireux de se soustraire à certaines redevances qu'ils avaient l'habitude de payer aux Beni Snassen, allaient camper au sud d'Oudjda. Les Djaouna, par suite de rivalités de commandement, abandonnèrent les Angad pour suivre la fortune des Beni Snassen. Les hostilités s'ouvrirent le 26 juillet, les Djaouna enlevèrent un troupeau aux Oulad Ahmed ben Brahim vers Tinsaïn, puis ils allèrent le mettre en sûreté sur le territoire algérien. Le même jour, les Beni Snassen tombèrent sur les Mehaïa et une fraction des Oulad Ahmed ben Brahim. Le 27 juillet, des tentes qui avaient traversé la frontière furent mises en demeure par les Français de repasser au Maroc. Les marabouts essayèrent en vain de concilier les deux partis ; Angad et Beni Snassen restèrent sous les armes.

Les Mezaouir s'unirent aux Djaouna et, avec El Hadj Mimoun à leur tête, ils tentèrent, le 8 août, un coup de main sur les Oulad Ahmed ben Brahim et Oulad Ali ben Talha. Ces derniers firent des propositions de paix au chef des Beni Snassen qui, le 12 août, attaqua alors les douars des Mehaïa vers Djerada. Les chouaf des Mehaïa se trouvaient vers Djenane el Hadj Sahli; lorsqu'ils découvrirent le mouvement de leurs adversaires, les Mehaïa plièrent leurs tentes et les firent filer sur Ras el Aïn. Le combat commença vers 10 heures du matin, les Mehaïa perdirent

(1) *(A. G. G.)* R. sur événements politiques de la province d'Oran en 1855. — *(A. C. M.)* R. M. fév., mars, avril, mai 1855.

une quinzaine de tués et les Beni Snassen une quarantaine, les deux partis s'attribuèrent la victoire.

Après cette affaire, les Mehaïa se retirèrent sur les chotts et El Hadj Mimoun regagna la montagne. Les belligérants s'occupèrent ensuite à vider mutuellement leurs silos, jusqu'à ce que la fête de l'âïd el kebir vint suspendre un instant les hostilités. Le 26 août, El Hadj Mimoun fit à son tour des propositions de paix à Mohammed ben Khedda, qui accepta à condition d'exclure les Djaouna de la trêve. Le 28 août, une centaine de cavaliers du Makhzen entrèrent à Oudjda ; cela ne changea évidemment rien à la situation, les gens de la ville allaient au contraire être sérieusement molestés.

Le 9 septembre, El Hadj Mimoun s'installa à Oudjda, avec 600 cavaliers, pour démolir les maisons des partisans des Angad ; il y apprit que le 11 ceux-ci avaient repoussé les Djaouna volant leurs grains. Les citadins excédés de ses déprédations lui dirent que Mohammed ben Khedda voulait le surprendre, cela le décida à lever son camp. Ben Khedda vint alors stationner quelques jours devant Oudjda afin de rassurer ses partisans, mais il n'entra pas en ville.

Les Beni Attigue avaient refusé de suivre El Hadj Mimoun dans son expédition à Oudjda ; à son retour dans la montagne, le 14 septembre, il brûla cinq de leurs villages. La division acheva de s'accentuer parmi les Beni Snassen, les Beni Drar refusèrent d'obéir à El Hadj Mimoun. Pendant une sortie que fit le caïd d'Oudjda, du 17 au 21 septembre, les Beni Snassen réussirent à l'attirer chez El Hadj Mimoun ; ce dernier se plaignit que les Oulad Ali ben Talha avaient fait leur soumission aux chrétiens et, comme aucune arme n'était à dédaigner pour abattre ses adversaires, il demanda à Kaddour ben Ghadi d'en faire un compte-rendu au sultan Mouley Abderrahman.

En octobre, El Hadj Mimoun eut des difficultés avec les Beni Khaled, il en résulta un conflit qui s'arrangea avant la fin des labours. Le pays était toujours troublé. En novembre, les Mehaïa et Djaouna se battirent entre eux et les maraudeurs des Beni Snassen allèrent jusque sous les murs d'Oudjda enlever des chevaux attelés. El Hadj Mimoun les fit rendre, mais le makhzen du caïd dut faire à chaque instant des patrouilles autour de la ville pour protéger les laboureurs. Le 16 novembre, le commandant

supérieur de Marnia poursuivit jusqu'au djebel Harraza des indigènes partant en dissidence à l'instigation de Moufok ould Marnia ; il réussit à s'emparer de cet agitateur que l'on dirigea sur Tlemcen ; comme celui-ci cherchait à s'enfuir, il fut tué par les cavaliers d'escorte. La période active des labours calma enfin les haines ; les habitants d'Oudjda ne se voyant plus menacés chassèrent le cadi Boumedien ber Rokeuch le 14 décembre ; il se réfugia à Guefaït (1).

NOUVEAUX TROUBLES SUR LA FRONTIÈRE ALGÉRIENNE ; LE GÉNÉRAL DE BEAUFORT CHATIE LES BENI SNASSEN EN 1856

Quand les labours furent terminés, l'agitation recommença ; il y eut toute une série de petits combats et de razzias, sans aucune affaire décisive. Le 27 janvier 1856, les Mehaïa et Oulad Ali ben Talha allèrent attaquer les Djaouna ; ils eurent d'abord le dessus, puis l'arrivée des Mezaouir les obligea à reculer ; après le combat, ils retournèrent sur les chotts. El Hadj Mimoun convoqua alors un miad à Sefrou pour marcher contre les Oulad Ali ben Talha, il renonça ensuite à son projet.

A chaque instant, des querelles intestines provoquaient des prises d'armes chez les Beni Snassen ; El Hadj Mimoun n'arrivait pas toujours à être maître de la situation. Au milieu de toute cette anarchie, les voleurs se donnaient libre carrière ; le 12 février, neuf cavaliers des Bessara vinrent enlever des bœufs jusque sous les murs d'Oudjda. Les goums algériens durent circuler le long de la frontière pour assurer la sécurité, cela causa quelque émotion parmi les Beni Snassen. Le 20 mars, il y eut une escarmouche près d'Oudjda entre Oulad Ali ben Talha et Djaouna, ces derniers menacèrent les Beni Yala de représailles, prétextant qu'ils avaient aperçu quelques-uns d'entre eux avec leurs adversaires. Le caïd d'Oudjda fit néanmoins une tournée du 22 mars au 7 avril chez les Beni Yala et Zekara, il recueillit un millier de moutons ; quant aux autres tribus de la région, elles lui échappaient complètement. Sur ces entrefaites, les Mehaïa, qui avaient ramené leurs tentes à Tiouli pour les moissons, envoyèrent leur goum à Koudiet Abderrahman où les Angad se joignirent à eux. Les Beni

(1) *(A. G. G.)* R. sur événements politiques de la province d'Oran en 1855. — *(A. G. G.)* Graulle. — *(A. C. M.)* R. M. juillet, août, sept. oct., nov., déc. 1855. — Touhami ould Embarek.

Snassen étaient soutenus par les Sedjâa et Beni bou Zeggou et les hostilités menaçaient de reprendre ; au bout de quelques jours, les marabouts réussirent pourtant à mettre la paix entre les deux partis.

Le 18 juillet, un miad fut tenu à Sefrou par les Beni Snassen pour régler en apparence des querelles locales, mais à la suite de cette réunion, présidée par El Hadj Mimoun, ils achetèrent de tous côtés des chevaux ; une certaine hostilité contre les Français se manifesta alors avec plus de netteté. La division entre les Beni Snassen s'accentuait toujours ; au mois d'août, les Oulad Mongar durent se réfugier sur le territoire de Nemours. Pendant ce temps, le marabout Mohammed el Mekki excitait les malfaiteurs qui violaient constamment la frontière. Une colonne française fut donc placée en observation à Ras Mouilah au mois d'octobre ; sa présence ramena le calme parmi les populations algériennes que les Marocains exhortaient à émigrer. Les Beni Snassen cessèrent momentanément leurs querelles pour se tenir prêts à faire face aux chrétiens (1).

Le 8 novembre 1856 (2), les Beni Snassen attaquèrent la colonne d'observation commandée par le général de Beaufort à son départ du Menaceb Kiss ; ils furent repoussés avec pertes jusque dans la montagne. Cette correction les calma et ils sollicitèrent l'intervention du caïd d'Oudjda pour obtenir un arrangement. El Hadj Mimoun, qui était resté à Aghbal après le combat, se rendit le 19 novembre à Oudjda accompagné d'une centaine de cavaliers, il s'entendit avec le caïd au sujet de cet arrangement et repartit le 22 en invitant ses cavaliers à rentrer chez eux (3).

Le pays jouit par la suite d'un peu de tranquillité. En décembre 1856, les Angad et Beni Snassen consentirent même à fournir un millier de chevaux à la mahalla de Mouley el Abbes, fils du Sultan, qui opérait à l'ouest de la Moulouya. Malgré cela, la sécurité resta précaire, car le fonctionnaire chérifien d'Oudjda n'avait aucun moyen de faire la police. Les émigrés n'hésitaient pas à aller commettre de nombreuses rapines sur le territoire

(1) *(A. G. G.)* Graulle. — *(A. C. M.)* R. M. fév., mars, avril, juillet, août, octobre 1856. — Touhami ould Embarek.

(2) Le 9, d'après Graulle, mais le rapport mensuel de Marnia indique la date du 8 novembre.

(3) *(A. G. G.)* Graulle. — *(A. C. M.)* R. M. nov. 1856.

algérien et El Mahdi ould Marnia essayait de reprendre le rôle joué auparavant par son frère El Moufok. Une tentative d'assassinat ayant été commise sur le commandant supérieur de Marnia dans la nuit du 11 au 12 mars 1857, les goums du cercle allèrent enlever au djorf el Akhdar les gens d'un douar qui avaient donné asile aux coupables. C'est dans le courant du même mois qu'El Hadj Mohammed Zaïmi fut libéré par le Sultan et rentra dans sa tribu chargé de présents ; il partagea le pouvoir avec El Hadj Mimoun et lui servit de conseil. Les Beni Snassen étaient en faveur auprès du Sultan. Au mois d'avril, leurs goums appuyèrent le caïd d'Oudjda qui alla rétablir l'ordre troublé entre les Beni Yala et les Zekara et leur infligea une amende. Au début de juillet, ce fonctionnaire fut moins heureux chez les Mehaïa, ceux-ci reconduisirent ses mokhazenis à coups de fusil jusque sous les remparts d'Oudjda ; les rebelles ne demandèrent leur pardon que lorsque le caïd eut réuni les contingents des tribus fidèles.

La présence du Makhzen à Oudjda n'impressionnait guère les maraudeurs, qui, à chaque instant, venaient commettre des assassinats jusque sous les portes de la ville ; le caïd n'arrivait jamais à en découvrir les auteurs. Chez les Beni Snassen, le retour d'El Hadj Mohammed Zaïmi, réclamé avec tant d'insistance par El Hadj Mimoun, fut l'occasion de nouvelles rivalités. Ce dernier, craignant de voir El Hadj Mohammed Zaïmi s'emparer d'une partie de l'autorité, se mit à intriguer contre lui, ce qui occasionna des rixes. Lorsque, dans le courant d'octobre, le caïd d'Oudjda voulut envoyer au Sultan le montant des impôts, les Beni Snassen refusèrent de fournir une escorte (1).

Des douars algériens des Achache avaient émigré au Maroc en novembre 1857, ils s'étaient réfugiés dans la plaine de Triffa et donnaient asile à plusieurs malfaiteurs dangereux. Pour faire cesser cette situation intolérable, le commandant supérieur de Marnia organisa une petite colonne avec un escadron de chasseurs d'Afrique, 110 spahis, 110 fantassins et 300 goumiers. Il quitta Marnia le 25 mars 1858, à 1 heure de l'après-midi, et laissa son infanterie à Sidi bou Djenane ; un escadron de chasseurs de

---

(1) *(A. C. M.)* R. M. déc. 1856, janv. fév., mars, avril, juillet, août, sept., oct., nov. déc. 1857.

Nemours devait se porter à sa rencontre dans la plaine de Triffa. Le 26, à 3 h. $\frac{1}{2}$ du matin, la colonne tomba sur les douars des Achache campés à l'oued Tazaghine et les razzia. Au retour, elle fut inquiétée par un assez grand nombre de cavaliers des Mezaouir et des Beni Snassen, qui ne cessèrent leur poursuite qu'à hauteur d'Aghbal. L'inertie et l'impuissance des autorités marocaines avaient rendu ce coup de main nécessaire, il produisit une assez vive effervescence chez les Beni Snassen. Une réunion, à laquelle assista le caïd d'Oudjda, fut tenue chez El Hadj Mimoun ; les plus fanatiques proposèrent de tomber sur les douars des Beni Ouacine. Les Beni Khaled ayant refusé de prendre part à l'agression, El Hadj Mimoun parvint à calmer les mécontents, en promettant de demander au Sultan l'autorisation d'attaquer les tribus algériennes (1).

Les tribus de la région d'Oudjda ne cessèrent pas de vivre en mésintelligence. En juin 1858, El Hadj Mimoun faillit entrer en lutte avec les Mehaïa, qui avaient, en 1857, enlevé aux Djaouna de nombreux moutons appartenant aux Beni Snassen et n'en avaient rendu qu'une partie. Une querelle éclata chez les Beni Snassen le 23 juillet 1858 et détourna l'attention d'El Hadj Mimoun ; avec le goum des Beni Ourimeche, il alla camper à Aïn-Sfa et rétablit l'ordre en infligeant de fortes amendes aux fractions qui s'étaient battues.

Dans la montagne, personne ne contestait plus la suprématie à El Hadj Mimoun, le caïd d'Oudjda dut également subir son influence. Ce dernier, appelé par le Sultan, quitta Oudjda le 9 octobre ; il avait l'ordre d'amener avec lui les principaux chefs des Beni Snassen, Angad et Mehaïa; aucun d'eux ne consentit à le suivre. Kaddour ben Ghadi revint de Fez le 11 décembre, 100 réguliers l'accompagnaient. Aussitôt installé, il convoqua les chefs des Beni Snassen, Angad, Beni Yala et Zekara, tous obéirent immédiatement et lui apportèrent des cadeaux. Ce petit incident est caractéristique ; quand le caïd d'Oudjda paraissait abandonné par le Sultan, sa voix n'était plus entendue dans les tribus ; aussitôt qu'il revenait en faveur, la crainte d'une intervention des mahallas chérifiennes lui donnait provisoirement un semblant d'autorité (2).

---

(1) *(A. C. M.)* R. M. mars, avril 1858.

(2) *(A. C. M.)* R. M. juin, juillet, août, sept., oct., nov., déc. 1858.

LE GÉNÉRAL DE MARTIMPREY CONDUIT UNE EXPÉDITION CHEZ LES BENI SNASSEN EN 1859, EN REPRÉSAILLES D'AGRESSIONS COMMISES PAR LES MAROCAINS SUR LE TERRITOIRE ALGÉRIEN.

En 1859, la campagne d'Italie entraîna la réduction des effectifs stationnés dans la province d'Oran et, comme conséquence, la recrudescence du brigandage des deux côtés de la frontière algéro-marocaine. Les populations du Maroc furent immédiatement travaillées par les sectes religieuses, qui interprétèrent de façon malveillante le départ des troupes françaises pour l'Italie ; on répandit le bruit que la France n'avait plus de soldats et que le temps était venu d'expulser les chrétiens d'Algérie. Les tribus de la région d'Oudjda accueillirent favorablement ces insinuations et se livrèrent à des actes hostiles. Les Sedjâa, aidés des Mehaïa et des Beni Guil, allèrent razzier les Hamyane sur les chotts. Dans les cercles de Marnia et de Nemours, les attaques se succédèrent en augmentant de fréquence et d'audace. Deux fractions des Mehaïa dressèrent leurs tentes sur la frontière, au djorf el Baroud et à Kerkour Sidi Hamza, de là elles envoyèrent leurs immenses troupeaux commettre des dégâts sur les parcours des tribus algériennes. Aux goums de ces tribus qui les surveillaient, les Marocains dirent d'un air narquois qu'il ne restait pas plus de soldats à Oran qu'à Marnia, puisqu'ils étaient à cheval sur la frontière et que l'on n'osait pas les expulser. Ce ne fut qu'à l'arrivée des escadrons de cavalerie régulière, que les Mehaïa se décidèrent à se retirer vers Tinialine et le djorf el Akhdar, le long de l'oued Isly.

La propagande anti-française était conduite par les agents des confréries des Kerzazia et Taïbia. Un de leurs affiliés, ancien maître d'école à Kerzaz, s'en vint prêcher la guerre sainte sur la frontière ; il était patronné par des lettres du chef de l'ordre des Taïbia, le chérif d'Ouezzan. Il se donna comme le *moul es sâa*, le maître de l'heure, on l'appela le *sultan Mohammed ben Abdallah ;* les Beni Snassen, Angad, Mehaïa, ainsi que le caïd d'Oudjda allaient se ranger sous sa bannière. La mort du sultan Mouley Abderrahman devait encore compliquer la situation (1), car les plus excités espéraient que son fils, Mouley

(1) Mouley Abderrahman est mort le 29 août 1859.

Mohammed, le vaïncu d'Isly, saisirait l'occasion pour prendre sa revanche (1).

Au commencement du mois d'août, les Mehaïa et les Oulad el Abbes et Oulad Ali ben Talha des Angad envahirent le territoire algérien, saccageant tout ce qui se trouvait à leur portée ; les cavaliers des tribus furent obligés de faire des patrouilles pour empêcher leurs déprédations. Le 10 août, une patrouille de 30 cavaliers des Beni bou Saïd rencontra le matin, vers Toumiet, des campements des Oulad Ali ben Talha, Oulad el Abbes et Djaouna ; elle leur enjoignit de repasser la frontière. Au lieu d'obéir, environ 80 cavaliers marocains et autant de piétons tombèrent sur les Beni bou Saïd, qui furent vivement ramenés pendant près de huit kilomètres. Le khalifa de la tribu s'empressa d'aller rendre compte à Marnia et, en passant au caravansérail de Sidi Zaher, il invita les charretiers faisant les transports des mines de Gar Rouban à se mettre à l'abri à l'intérieur du bordj avec leurs voitures. Ceux-ci ne tinrent aucun compte de la recommandation et se mirent en route ; les cavaliers marocains ayant donné la chasse à la patrouille les aperçurent, ils se jetèrent sur les charrettes et enlevèrent huit mulets ; les conducteurs prirent la fuite, l'un d'eux fut néanmoins blessé.

Le commandant supérieur de Marnia se rendit le soir même sur les lieux avec un peloton de cavalerie ; il ne trouva personne, à son approche les Marocains s'étaient retirés à l'ouest de la frontière avec leurs douars. Le 12 août, un convoi, comprenant huit charrettes et vingt conducteurs européens, fut attaqué de nouveau par une trentaine de cavaliers des Angad et Mehaïa, à quatre kilomètres au sud de Sidi Zaher ; deux européens furent tués et un troisième grièvement blessé. Deux cents hommes du goum des Beni bou Saïd se trouvaient à Sidi Zaher ; au bruit de la fusillade ils montèrent à cheval et se lancèrent sur les traces des assaillants sans parvenir à les rejoindre. Un autre parti de cavaliers marocains se jeta le même jour sur un poste de quatre indigènes de garde, qu'il garrotta après avoir pillé le poste. Les jardins des Beni bou Saïd furent en outre dévastés par les pillards.

A la suite de ces attentats, des mesures de sécurité furent immédiatement prises dans le cercle de Marnia. Le 15 août,

(1) *(A. D. O.)* R. sur événements politiques de la province d'Oran en 1859. — *(A. C. M.)* L. C. sup. à Sub. Tlemcen, des 8, 11, 12, 13 juillet 1859. — *Revue d'histoire*, fév. 1908, p. 272. — *Akhbar* du 3 sept. 1859.

un bataillon de tirailleurs était réparti entre Sidi Zaher, Zouïa et Gar Rouban ; un peloton de spahis se trouvait à Sidi Zaher ; les escadrons de smala se tenaient prêts à marcher et il y avait en réserve, à Marnia, trois compagnies d'infanterie et un escadron de chasseurs de France. Les goums étaient échelonnés sur la frontière. Il fut interdit aux charretiers de voyager de nuit et l'on escorta leurs convois. A ce moment, tous les Angad étaient campés autour de Sidi Yahia avec une partie des Mehaïa ; l'autre partie se tenait sur l'oued Bou Naïm. Les autres tribus marocaines n'avaient pas bougé.

Malgré toutes les précautions, les Marocains ne cessèrent pas leurs entreprises ; dans la nuit du 16 août, ils assaillirent un douar et, dans celle du 22, ils enlevèrent trois chevaux aux spahis de la smala de Sidi Medjahed. Les Beni bou Saïd avaient, il est vrai, après les premières agressions, saisi quarante chameaux aux Angad. Pendant ce temps, quelques troupes de renfort avaient été expédiées à Marnia. Un miad des Angad et Mehaïa s'était réuni à Sidi Zaher sur la convocation du général Thomas ; les délégués avaient accepté de verser, dans un délai de huit jours, une certaine somme à titre de réparation pour leurs agressions. Le caïd Boubekeur, des Mehaïa, paraissait disposé à payer au jour fixé, mais quelques chefs des Angad avaient été de suite déclarer au caïd d'Oudjda qu'ils étaient bien décidés à ne pas s'exécuter. Le 22 août, le commandant supérieur de Marnia informa les chefs marocains, qu'en raison de la bonne volonté mise par eux à venir à Sidi Zaher, le général commandant la subdivision de Tlemcen réduirait volontiers de beaucoup l'amende ; ces avances restèrent sans résultat.

L'orage grondait ; le pseudo-sultan Mohammed ben Abdallah était établi à Cherâa, il avait écrit à tous les chefs marocains de se rassembler autour de lui. Il fut même question d'une attaque de Marnia dans la nuit du 24 au 25 août ; le caïd d'Oudjda, qui correspondait avec l'agitateur, protestait néanmoins auprès des Français de ses sentiments pacifiques. Les Mehaïa continuaient leurs empiètements au milieu des tribus algériennes ; le caïd d'Oudjda donna une approbation tacite à leurs agissements en venant, le 23 août, avec 30 réguliers, recevoir la diffa dans un de leurs douars installé à l'est de la frontière. Le 27 août, les caïds des Angad et des Mehaïa n'avaient pas encore versé l'amende ; ils ne cachaient d'ailleurs pas qu'ils étaient bien

résolus à refuser cette satisfaction aux Français, malgré l'offre de nouvelles facilités de payement (1).

La situation s'aggrava rapidement. Des Mehaïa s'emparèrent des silos des Achache et, le 29 août, le commandant supérieur de Nemours, en transmettant cette nouvelle à celui de Marnia, lui demanda de tenter, si possible, avec ses forces, un coup de main sur les agresseurs. Ce dernier ne put pas quitter son territoire, les Angad avaient en effet occupé les jardins dévastés des Beni bou Saïd et, le lendemain, les Mehaïa manifestèrent l'intention d'enlever les silos de Sidi Aziz. Le 30 août au soir, le caïd d'Oudjda renvoya pourtant à Marnia cinq des mulets volés aux charretiers de Gar Rouban, rien ne faisait donc présager un danger imminent.

Le 31, le commandant Bachelier, commandant supérieur du cercle de Marnia, sortit de la redoute à 6 heures du matin avec 200 chevaux du 1er chasseurs et des spahis et 300 chevaux du goum, afin d'aller faire une reconnaissance dans la plaine et voir si les Marocains l'avaient évacuée. Le caïd des Beni bou Saïd devait quitter Zouïa pour venir à sa rencontre. En arrivant à Ras Mouilah, le commandant entendit une fusillade du côté de Zouïa et s'y dirigea au trot ; il trouva les Beni bou Saïd aux prises avec les Angad, qu'il fit repousser par son goum. Comme il revenait sur Sidi Zaher, sa colonne couverte à l'arrière-garde par le goum déployé en tirailleurs, il fut attaqué à l'improviste par un goum d'environ 1.200 cavaliers des Mehaïa, Sedjâa, Beni Snassen et réguliers du Makhzen, commandés par Mohammed ben Abdallah, qu'accompagnaient le caïd d'Oudjda et El Hadj Mimoun, le chef des Beni Snassen. Les Marocains se ruèrent sur le flanc gauche des Français, en criant : « Voilà le Sultan ! » Il se produisit aussitôt une panique parmi les goums algériens, qui entraînèrent les cavaliers réguliers dans leur fuite. Les officiers ne parvinrent à reformer leurs pelotons que vers Sidi Zaher ; sur une contre-attaque, les Marocains disparurent. Les Français avaient perdu 17 tués, 2 blessés, 11 disparus ; les têtes des tués furent portées triomphalement dans les rues d'Oudjda. Cette malheureuse affaire reçut le nom de *journée des éperons*. En se retirant, une trentaine des assaillants surprirent, près de Zouïa, quelques

(1) *(A. D. O.)* Faits et nouvelles politiques d'août 1859. — *(A. C. M.)* L. C. sup. à Sub. Tlemcen des 10, 12, 14, 15, 20, 22, 25 et 27 août 1859.

voltigeurs en corvée d'eau ; deux furent tués ainsi qu'un ouvrier et un enfant, trois furent blessés et un enlevé. Dans la même journée, des maraudeurs marocains massacrèrent un européen près de Gar Rouban et en tuèrent deux autres entre Rouban et Zoubia ; d'autres rôdeurs enlevèrent, la nuit, en plein camp, le cheval du commandant Lecoq, qui gardait avec un bataillon la redoute de Sidi Zaher (1).

Le 1er septembre, Mohammed ben Abdallah revint à la charge avec 2.000 cavaliers et 1.000 fantassins ; il bloqua Sidi Zaher. Le poste comprenait un caravansérail en construction et un petit redan en terre. Après l'affaire de la veille, le commandant Lecoq s'attendait à une attaque ; aussi, vers 11 heures du matin, avait-il fait occuper leurs postes de combat à ses 198 hommes. Entre 2 et 3 heures de l'après-midi, on lui signala l'arrivée d'un gros nuage de poussière venant de la direction d'Oudjda. Dès que les Marocains furent à portée, le feu s'engagea après que l'on eut fait rentrer les petits postes. Les soldats français n'avaient que 60 cartouches par homme ; les meilleurs tireurs furent donc embusqués en avant pour ne tirer qu'à coup sûr, mais à chaque instant le nombre des assaillants grossissait ; une charge impétueuse les repoussa jusqu'à 600 mètres. Les Français s'installèrent en embuscade sur le terrain conquis et continuèrent un feu réglé jusqu'au coucher du soleil. Aussitôt qu'il fut informé de ces événements, le commandant Bachelier quitta Marnia avec trois escadrons et deux compagnies ; il donna l'ordre à un bataillon de zouaves, campé sur la Tafna, d'aller au secours de Sidi Zaher. L'arrivée du commandant Bachelier fit reculer les Marocains ; la garnison de Sidi Zaher, qui n'avait perdu qu'un tué, fut dégagée vers 9 ou 10 heures du soir.

Le 2 septembre, un autre goum marocain alla assaillir un village des Mâaziz et un autre des Djebala, il incendia tout sur son passage ; le 3, des Marocains pillèrent les silos de Sidi Aziz. Mohammed ben Abdallah avait déchaîné la guerre sainte et la frontière algérienne était devenue la proie de ses bandes (2).

---

(1) *(A. D. O.)* Faits et nouvelles politiques d'août 1859. — *(A. C. M.)* L. C. sup. à Sub. Tlemcen des 29, 30 août, 1er sept. 1859. — *Revue d'histoire*, fév. 1908, pp. 273, 342, 343, mars 1908, p. 466.

(2) *(A. D. O.)* Faits et nouvelles politiques d'août 1859. — *(A. C. M.)* L. C. sup. à Sub. Tlemcen du 1er sept. 1859. — *Revue d'histoire*, fév. 1908, pp. 273, 313 à 315.

Les régiments détachés à l'armée d'Italie n'étaient encore rentrés qu'en partie en Algérie ; des troupes furent néanmoins dirigées par terre à Marnia et par la voie de mer à Nemours, car les effectifs y étaient insuffisants pour résister aux tribus marocaines coalisées. Le général Thomas, commandant la subdivision de Tlemcen, concentra une colonne à Ras Mouilah, pendant que le commandant Beauprêtre, commandant supérieur du cercle de Nemours, allait prendre position sur l'oued Tiouli.

Le 10 septembre, Mohammed ben Abdallah se jeta sur le camp de Tiouli avec 6.000 ou 7.000 cavaliers et fantassins des Angad, Mehaïa et Beni Snassen ; ses contingents s'approchèrent successivement pendant la nuit à deux kilomètres environ des Français. Le 11, à la pointe du jour, les cavaliers marocains cherchèrent à tourner le camp, en même temps que 4.000 fantassins descendaient du Kerkour. Le commandant Beauprêtre les fit charger par sa cavalerie, pendant que l'infanterie les fusillait. Les Marocains, culbutés, abandonnèrent tous leurs bagages ; la cavalerie française les poursuivit sur une dizaine de kilomètres, ses chevaux étant rendus, elle s'arrêta vers 10 heures ; les Marocains fuyaient dans la direction du Kiss sous la protection de leurs piétons. L'ennemi laissa une vingtaine de cadavres sur le terrain ; les Français eurent 2 tués et 3 blessés. Ce combat anéantit le prestige du faux sultan et le territoire algérien se trouva dégagé.

Le général Walsin Esterhazy, commandant la division d'Oran, alla s'installer à Tlemcen afin de surveiller les événements et presser l'arrivée des troupes; les régiments rentrant d'Italie étaient aussitôt dirigés sur la frontière. Le général de Martimprey, nommé commandant supérieur des forces de terre et de mer d'Algérie, arriva à Alger le 21 septembre ; il se mit de suite en mesure de châtier les tribus marocaines de la région d'Oudjda, en commençant par la plus importante, celle des Beni Snassen (1).

Deux colonnes légères furent formées d'urgence pour disperser les contingents des Mehaïa, Angad, Beni Yala, Beni bou Zeggou et Sedjâa rassemblés vers Sidi Djilali, au sud des montagnes des Beni Snous. La première, sous le général Durieu, fut constituée à Sebdou, elle compre-

(1) *(A. D. O.)* Faits et nouvelles politiques d'août 1859. — *(A. D. O.)* R. sur événements politiques de la province d'Oran en 1859.— *Revue d'histoire* fév. 1908, pp. 274, 315 à 317. — Derrécagaix, pp. 85, 86. — *Akhbar* des 13 et 16 sept. 1859.

nait huit compagnies, trois escadrons et des goums ; la seconde, sous le commandement du commandant de Colomb, se forma à Ben Khelil, elle comprenait une compagnie et des goums. Ces deux colonnes trouvèrent le pays vide, les Marocains s'étaient retirés en arrière de la frontière.

Le général de Martimprey organisa sur l'oued Kiss le corps expéditionnaire des Beni Snassen dont il devait prendre le commandement. A cet effet, il envoya des renforts au général Thomas, auquel il prescrivit de s'installer au lieu dit Hafir, en face d'Aghbal où les Beni Snassen étaient réunis depuis plus d'un mois, et d'y construire une redoute destinée à servir de *biscuitville*. La première division se concentra en ce point, tandis que la deuxième se formait sur l'oued Mouilah. Le 6 octobre, un ordre du jour apprit aux troupes qu'elles allaient châtier les Marocains. Le choléra fit son apparition dans les camps le 11 octobre et ne tarda pas à y causer de grands ravages; il avait été apporté des hôpitaux d'Oran par les ambulances d'Aïn Temouchent et de Marnia. Le corps expéditionnaire des Beni Snassen comprenait deux divisions d'infanterie, la première commandée par le général Walsin Esterhazy, la deuxième par le général Yusuf, et une division de cavalerie sous les ordres du général Desvaux ; soit, au total 19 bataillons, 17 escadrons et 16 pièces formant un effectif de 566 officiers, 14.777 hommes et 4.807 animaux.

Les Beni Snassen et les gens d'Oudjda furent effrayés des préparatifs qui se faisaient contre eux, ils cherchèrent à entrer en pourparlers; leurs envoyés furent éconduits et les lettres déchirées. Le 16 octobre la deuxième division se porta sur Hafir, où devait se rassembler la colonne, elle y arriva le 17 par une chaleur accablante. La redoute était devenue un véritable dépôt de cholériques. Les Beni Snassen étaient également atteints par le fléau ; quelques instants avant l'arrivée de la deuxième division, ils avaient tenté une attaque sur la redoute et avaient été repoussés. L'épidémie ne faisait qu'augmenter d'intensité, beaucoup de soldats étaient démoralisés, certains s'étendaient à terre et ne se relevaient plus. Les mulets du train passaient le matin devant les tentes, les conducteurs chargeaient les morts étendus devant chacune d'elles et allaient les porter dans d'immenses tranchées ; le spectacle était poignant et lugubre. Il fallait sortir au plus tôt de cette triste situation.

La première division et une partie de la cavalerie

s'ébranlèrent, le 21 octobre, pour aller bivouaquer à Djeraoua, de nombreux contingents des Beni Snassen garnirent les hauteurs sans oser attaquer ; les différentes fractions restèrent d'ailleurs sur leurs territoires respectifs pour les défendre. El Hadj Mimoun adressa un dernier appel aux tribus alliées ; quelques Kebdana, Beni bou Zeggou et des gens du sud de l'Angad furent les seuls à y répondre. Le 22, la première division gagna Berkane, elle y arriva à une heure de l'après-midi ; les Beni Snassen avaient détruit leurs meules de paille, ils vinrent tirer quelques coups de fusil sur les avant-postes dans la soirée.

Le 23, le général Deligny, avec trois bataillons et deux obusiers de montagne de la première division, fit sans incident une reconnaissance offensive vers le col de Taforalt. En son absence, le camp de Berkane fut attaqué par des contingents venus en se glissant dans le ravin de Tazaghine, quelques bons tireurs embusqués les repoussèrent, leur faisant perdre une quinzaine d'hommes ; les Français eurent un tué et quatre blessés, dont deux officiers.

Aussitôt que la première division se fut mise en mouvement, le choléra y diminua de violence. Pendant ce temps, la deuxième division établie à Hafir était décimée ; Yusuf lutta contre le mal en faisant chanter ses soldats le soir devant les tentes afin de les distraire.

La deuxième division se porta à son tour sur Berkane le 24, elle y arriva dans la même journée en essuyant simplement quelques coups de fusil sur ses flancs.

L'armée entière étant réunie à Berkane, elle commença en ce point la construction d'une redoute et se prépara à donner l'assaut à la montagne des Beni Snassen. Cet effort devait lui être salutaire et amener la disparition du choléra, qui fit de si nombreuses victimes parmi les troupes françaises au cours de cette campagne. Du 13 octobre au 9 novembre, il y eut 2.393 morts. La maladie sévit avec le plus de violence dans la période du 20 au 29 octobre, dans la seule journée du 20 octobre il mourut 469 hommes dans les divers camps (1).

Le 27 octobre, la division de cavalerie quitta le camp de Berkane, dans la matinée, pour opérer une diversion le long

(1) *(A. D. O.)* Faits et nouvelles politiques de novembre 1859. — *Revue d'histoire*, fév. 1908, pp. 276, 282, 283, mars 1908, pp. 431, 433 à 439, mai 1908, p. 299. — Trumelet. — *Le général Yusuf*, T. II, pp. 254 à 260, 263, 264. — Derrécagaix, pp. 87 à 96.

des dernières pentes des montagnes des Beni Ourimeche en s'avançant jusqu'à la kasba de Bou Gheriba. A 9 heures, les deux divisions d'infanterie se mirent en marche dans la direction de Taforalt; vers midi elles étaient au pied des hauteurs (Pl. XXXII, fig. 1). Le col de Taforalt est d'un abord difficile, le sentier qui en permet l'accès direct s'élève sur une croupe fort raide ; à gauche, le col est dominé par les escarpements inaccessibles du djebel Zebboudja ; à sa droite se dresse le djebel Mesret aux pentes abruptes.

Afin de parer aux inconvénients d'une attaque de front, il avait été décidé qu'une division tournerait le col à l'Ouest, par l'oued sur lequel se trouvent les villages et les vergers des Ahel Tagma. La première division reçut l'ordre de marcher droit sur le col de Taforalt ; en tête, la brigade d'attaque était commandée par le général Deligny. La deuxième division, dont la brigade d'attaque était aux ordres du colonel Archinard, eut pour objectif les villages des Ahel Tagma.

Après avoir enlevé une petite barricade dressée par les Beni Snassen en travers du Teniet Sidi Abdallah et dont on voit encore les vestiges, les colonnes d'attaque commencèrent à 2 heures l'ascension de la montagne ; les villages paraissaient fortement occupés. Un feu assez vif s'engagea de suite, mais n'arrêta pas la progression des troupes françaises qui combattirent sans interruption jusqu'au soir. Les Beni Snassen tiraient de trop loin ; la carabine dont étaient armés les Français leur donnait une supériorité marquée, à laquelle venait encore s'ajouter l'action de l'artillerie.

La brigade Archinard éprouva néanmoins de grandes difficultés pour remonter la vallée de l'oued Tagma ; les pentes rapides étaient coupées de ravins profonds, les villages étaient entourés d'arbres et d'épaisses haies de cactus, sur chaque sentier il y avait des embuscades derrière des murs en pierres sèches ou des abattis. Les troupes avancèrent péniblement, il fallut enlever les vergers pied à pied ; les villages étaient heureusement mal défendus. A la tombée de la nuit, le colonel Archinard parvint enfin aux grottes creusées dans les escarpements sur lesquels se dresse la zaouïa d'Aounout. Le plus difficile était fait de ce côté, mais les soldats exténués se couchaient à terre, on parlait de bivouaquer sur place.

A gauche, le général Deligny était arrivé à refouler les

montagnards qui occúpaient le sentier du col ; vers quatre heures et demie, il était près d'atteindre au but, lorsque les Beni Snassen firent rouler sur la colonne d'énormes blocs de rocher. Le général Walsin Esterhazy faillit être écrasé; l'artillerie dut dégager les sommets d'où étaient lancés ces blocs. Au moment où le colonel Archinard venait d'arriver aux grottes d'Aounout, le général Deligny occupait enfin avec ses troupes le col de Taforalt.

Dans la brigade Archinard, on encouragea les hommes à reprendre la marche après une demi-heure de repos, les chasseurs à pied du lieutenant Edon donnèrent l'exemple. Des feux furent allumés pour jalonner la route à suivre. La brigade Archinard atteignit, à sept heures du soir, le col situé entre les djebels Mesret et Sidi Ali ou Saïd, elle y bivouaqua. Les Français avaient eu 5 tués et 39 blessés. Le 28 octobre, la brigade de réserve de la division Yusuf rejoignit avec le convoi ; les deux divisions firent leur jonction à Aïn Taforalt où elles installèrent leur camp (1).

Les Beni Snassen croyaient leurs montagnes inviolables, l'enlèvement du col de Taforalt les consterna. Le 28 octobre, ils firent de timides démarches en vue d'obtenir l'aman. El Hadj Mimoun écrivit au général de Martimprey la lettre suivante :

Pendant le règne de Mouley Abderrahman, j'ai toujours continué à respecter les clauses du traité et cherché à empêcher le désordre. Il en a été ainsi jusqu'à ce jour et je pense que vous le reconnaissez.

Nous venons vous prier de nous accorder le pardon, car nous savons que des hommes comme vous l'accordent.

Salut ! Veuillez nous faire connaître ce que vous désirez (2).

La réponse du général ne se fit pas attendre, elle posait les conditions mises au pardon des Beni Snassen. Il est utile de la citer en entier :

Le maréchal (3) a déjà reçu la lettre par laquelle tu lui demandes le pardon. Il m'a chargé de t'informer qu'il n'était

(1) *(A. D. O.)* Faits et nouvelles politiques de novembre 1859. — *Revue d'histoire*, mars 1908, pp. 441 à 450. — DERRÉCAGAIX, pp. 97 à 101. — *Akhbar* du 15 nov. 1857. — Trad. loc.

(2) *(A. D. O.)* En tête de la traduction figure la mention : « 1re lettre — le 28 ».

(3) De Martimprey n'était pas maréchal, mais il a sans doute paru préférable de lui donner ce titre dans la correspondance arabe.

venu ici, ni pour une question de frontière ni pour une question de soumission, mais bien pour la réparation des griefs dont les Beni Snassen se sont rendus coupables envers nous.

Cette réparation doit s'exécuter de la manière suivante :

Nous estimons que votre montagne peut lever 12.000 fusils chacun d'eux payera 25 douros.

Jusqu'à ce que ce payement soit complet, le maréchal exige que des otages, pris parmi les principaux du pays, restent entre nos mains.

Ces conditions de payement accomplies entièrement, le maréchal vous rendra ces otages et fera évacuer les forts qu'il a construits à Menaceb Kiss et à Chaïb ou Amar (1).

Si vous acceptez ces conditions, vous devez nous en informer aujourd'hui même en vous rendant ici de votre personne, faute de quoi, après-demain, s'il plaît à Dieu, le maréchal sera chez vous avec son armée victorieuse. (Cet écrit vous servira de lettre d'aman pour rentrer dans le camp) (2).

Il y avait évidemment tout intérêt à traiter directement avec le chef des Beni Snassen, qui représentait la seule autorité de fait du pays, plutôt qu'avec les représentants des différentes fractions. Le 29, El Hadj Mimoun adressa un nouveau message au général (3), il reniait le faux sultan Mohammed ben Abdallah et prétendait avoir fait tous ses efforts pour empêcher les tribus de le suivre, il annonçait en même temps qu'il avait convoqué les notables des Beni Snassen et que le lendemain, de bonne heure, il ferait connaître le résultat obtenu. Le même jour, le général fit informer El Hadj Mimoun qu'il donnait son approbation à la réunion et que le gouvernement français n'avait qu'une parole. El Hadj Mimoun envoya enfin dans la soirée au commandant du corps expéditionnaire quatre notables pour régler les conditions de l'aman en son nom. Le 30 octobre dans la matinée, le chef des Beni Snassen, accompagné d'une vingtaine des principaux notables, se présenta au camp français ; il accepta toutes les conditions posées, les otages remis séance tenante furent dirigés

(1) La redoute de Chaïb ou Amar est celle de Berkane.

(2) *(A. D. O.)*. — La traduction ne porte pas de date, mais la suite de la correspondance établit que cette lettre est du 28.

(3) *(A. D. O.)* La traduction ne porte pas de date, mais tout fait présumer que cette lettre est du 29.

sur Tlemcen (1). L'exécution des autres clauses ne commença que les jours suivants; le montant total de l'amende s'élevait à 1.200.000 francs.

Le coup qui venait de frapper les Beni Snassen eut un grand retentissement. Les habitants d'Oudjda avaient déjà écrit pour solliciter l'aman, il leur avait été répondu de ne pas abandonner leurs maisons, la France ne faisant pas la guerre au gouvernement marocain, mais seulement aux populations hostiles. Une députation des notables se présenta au général à la fin d'octobre, la lettre qu'ils lui firent tenir était humble et craintive (2). Le général accorda

---

(1) Le 1er décembre, il y avait 13 otages des Beni Snassen détenus à Tlemcen : 4 des Beni Attigue, 1 des Beni Ourimeche, 2 des Beni Mengouch et 6 des Beni Khaled. — *(A. D. O.)* Etat des otages détenus à Tlemcen le 1er décembre 1859.

(2) « Louanges à Dieu !

« A l'illustre personne, magnanime, agréable et bonne, la Seigneurie du très honorable, le très élevé Sultan dont le cœur doux est plein de bonté, Monsieur le Maréchal de Martimprey, commandant les troupes françaises de la ville d'Alger et toutes ses dépendances, soit : villes, villages, Maures et Arabes, que le salut complet soit sur vous accompagné de la miséricorde divine.

« Celle-ci est la répétition de la lettre que nous vous avons adressé il y a déjà quelque temps, par laquelle nous avons sollicité de Votre Excellence une réponse qui pouvait tranquilliser nos esprits, car nous étions persuadés de votre humanité, de votre justice et de votre grande sagesse, telle est l'habitude des souverains comme vous, Dieu vous comble de son bien.

« Nous désirons aujourd'hui que vous ayiez l'extrême bonté de nous accorder l'aman, afin que le pauvre, le riche et le noble puissent être rassurés.

« Les habitants de cette ville sont des gens faibles et ne demandent que la conservation de la paix et de la tranquillité. Nous espérons que votre présence dans le pays le rendra heureux, parce que vous êtes des souverains justes et miséricordieux.

« Nous avons appris que vous étiez campé au centre des montagnes des Beni Snassen, à Aïn Tafoughalet, limite entre les Beni Attigue et les Beni Ourimeche, dont les habitants ont été sévèrement châtiés par vous. Par conséquent nous vous prions de vouloir bien nous accorder un nouvel aman à toute la ville.

« Nous avons suivi le conseil que vous nous aviez donné dans votre lettre et nous n'avons pas abandonné nos propriétés, parce que votre conseil était juste et loyal à notre égard et c'est dans notre intérêt.

« Celui-ci est le devoir des voisins qui se doivent du respect réciproque et surtout nous qui sommes pauvres et faibles.

« Nous n'avons espoir qu'en l'Être suprême et en notre Sultan (que Dieu le protège) et ceci par considération des deux gouvernements.

« Nous vous avons écrit quel était l'ancien traité. Nous attendons votre réponse. Salut.

« 2 de Rebia et Tani 1276 (29 octobre 1859). De la part des notables d'Oudjdah. » *(A. D. O.)*

l'aman, mais comme la ville d'Oudjda avait servi de refuge aux malfaiteurs, qui y écoulaient le produit de leurs vols en territoire algérien, il imposa aux habitants une contribution de guerre. Le caïd d'Oudjda avait également essayé à plusieurs reprises d'entrer en conversation avec les Français ; le matin du 1[er] novembre, deux de ses cavaliers se présentèrent encore au camp, ils furent chassés. Pendant que les négociations se poursuivaient, les soldats aménageaient les pistes descendant sur l'Angad par où devait passer l'armée, ils construisaient aussi une pyramide destinée à commémorer l'occupation du massif des Beni Snassen. Le 2 novembre, un prétendant au trône du Maroc, petit-fils du sultan Mouley Slimane, vint au camp français et y fut reçu avec honneur, mais on se refusa à engager avec lui aucune conversation politique (1).

Les Mehaïa et Angad n'avaient pas quitté la plaine, où les avait rejetés le général Durrieu qui se tenait à Sidi Djilali. Le général Desvaux, avec toute la cavalerie et quatre bataillons sans sacs, quitta Taforalt, le 3 novembre à six heures du soir, et alla camper à El Aïoun Sidi Mellouk. Le restant de l'armée descendit sur Sidi Bou Houria, le 4 à six heures et demie du matin, pour se porter le 5 sur les Zekara. Lorsque le gros arriva chez les Oulad Mhammed (Zekara), il fut rejoint par la cavalerie qui avait déjà fouillé les pentes de la montagne et refoulé vers le Sud les populations qui s'y trouvaient. La colonne du général Durrieu, ayant été avisée à temps de ce mouvement, avait fait une marche forcée pour leur fermer la retraite; elle atteignit l'émigration au Foum Bezzouz, dans la matinée du 5, et enleva des tentes appartenant aux Oulad Abid, Nehariine et Oulad Kari des Mehaïa, Oulad Ali ben Talha, Oulad el Abbes, Djaouna et Beni Hassane des Angad. Les Marocains perdirent 250 tués, 30.000 moutons et plus de 2.000 chameaux. A la suite de cette affaire, les Angad, Mehaïa et Beni Yala demandèrent l'aman ; Si Hamza, le marabout de Guefaït, s'entremit en leur faveur. L'aman fut accordé contre le versement d'une somme de 40.000 francs pour les Angad et Mehaïa des fractions désignées ci-dessus et

---

(1) *(A. D. O.)* Faits et nouvelles politiques de nov. 1859. — *(A. D. O.)* Deux lettres à El Hadj Mimoun et trois de ce personnage. — *(A .D. O.)* Lettre des notables d'Oudjda du 29 oct. 1859. — *Revue d'histoire*, mars 1908, pp. 451, 455, 456, 473, 474. — *Akhbar* du 15 nov. 1859.

de 30.000 francs pour les Beni Yala ; tous durent remettre des otages (1).

De son côté le commandant de Colomb avait razzié les Beni Guil, le 3 novembre, dans le sud de Berguent.

Le plus grand nombre des Mehaïa se tenaient encore à l'écart ; ils étaient réfugiés dans la Gâadet el Grâa, vers Debdou. Le caïd d'Oudjda, Kaddour ben Ghadi, vint se présenter au maréchal au camp des Oulad Mhammed (2), il fut immédiatement arrêté ; dans la nuit, on le dirigea sur Nemours, d'où il fut expédié à Tanger afin d'être remis entre les mains des agents du gouvernement marocain.

Le corps expéditionnaire alla camper le 7 novembre à Metlili, le 8 à Sidi-Moussa et le 9 sur le champ de bataille d'Isly ; le général fit élever deux pyramides en pierres, dont une à l'emplacement où avait couché le maréchal Bugeaud le soir de la bataille ; les soldats firent une fête de nuit. Le 10, l'armée campa enfin à Sidi Yahia, à côté d'Oudjda. Le général avait eu soin d'envoyer en avant le caïd des Beni Ouacine pour rassurer la population. Celle-ci n'avait pas encore complété l'amende dont elle avait été frappée ; le commandant du corps expéditionnaire, se rendant compte de l'état d'abandon et d'anarchie dans lequel se trouvait la ville, réduisit le chiffre primitivement fixé. D'après les traditions locales, les habitants n'auraient remis que 100 mulets ; le général Derrécagaix dit au contraire qu'ils auraient versé sur le champ 100.000 francs, en grande partie dans des sacs contenant des pièces françaises de 0 fr. 20, amassées depuis longtemps par les juifs marocains qui en faisaient un commerce lucratif. Il est pourtant certain que les gens d'Oudjda effectuèrent encore plus tard des versements à la commision de Marnia (3). Les troupes françaises ne pénétrèrent pas dans Oudjda,

---

(1) Le 1er décembre 1859, 16 otages des Beni Yala et 15 des Angad (3 des Oulad Ali ben Talha, 3 des Oulad el Abbes, 3 des Oulad Ahmed ben Brahim, 3 des Beni Hassane, 2 des Mezaouir et 1 des Oulad Azouz) étaient détenus à Tlemcen. — *(A. D. O.)* Etat des otages détenus à Tlemcen le 1er décembre 1859.

(2) Suivant le rapport « Faits et nouvelles politiques de nov. 1859 » *(A. D. O.)* D'après la *Revue d'histoire*, le caïd d'Oudjda n'aurait été arrêté que le 10 à Sidi Yahia, d'autres documents disent que cette arrestation a été opérée le 9 sur l'Isly. J'ai cru devoir m'en tenir de préférence à la version du service chargé spécialement de la politique.

(3) Dans L. C. sup. à Sub. Tlemcen du 30 nov. 1859 *(A. C. M.)*, Oudjda figure notamment pour 1.400 francs sur la liste des sommes versées à la Commission de Marnia.

des gardes furent mises aux portes; le général accompagné de sa suite fit l'ascension du minaret de la grande mosquée. Le 11 novembre, l'armée repassa la frontière et fut licenciée ; un petit corps d'observation resta sur la Tafna aux ordres du général Deligny, commandant la subdivision de Tlemcen (1).

Les Zekara firent demander l'aman au général Deligny par le marabout Si Hamza de Guefaït, qui se présenta au camp de Sidi Zaher suivi de deux notables de cette tribu, le 12 novembre ; ils durent livrer 10 otages (2) et payer une contribution de 30.000 francs. Il restait encore un grand nombre de douars des Mehaïa ayant échappé à la répression. Au début de décembre, ils firent demander les conditions de leur soumission au général Deligny ; celui-ci leur répondit :

Déménagez, marchez et les douars des cheiks en tête.

Les douars s'établiront à El Aricha, la tribu en entier entre ce point et Mengoub ; là nous répartirons 50.000 francs (3), qui s'augmenteront de 1.000 francs par jour après le dixième jour, pas un centime de rabais.

N'écrivez plus que pour accepter ou refuser, car plus d'aman pour vos envoyés, plus de réponses à vos lettres.

Les Mehaïa cherchèrent à tergiverser, espérant que l'intervention de Si Hamza de Géryville leur ferait obtenir de meilleures conditions. L'ensemble de la tribu s'acheminait avec défiance vers l'Est, pendant que certains douars hostiles à tout arrangement venaient camper au pied des montagnes des Zekara, vers Sidi Moussa.

Le général résolut de les châtier ; il y était d'ailleurs engagé par El Hadj Boubekeur, le chef des Mehaïa. Il

---

(1) *(A. D. O.)* Faits et nouvelles politiques de nov. 1859. — *Revue d'histoire*, mars 1908, pp. 457 à 467, 474 à 479. — Derrécagaix, pp. 106 à 108. — *Akhbar* des 10 et 18 nov. 1859. — Fekir Ali Drif. — Mohammed bel Arbi ben Kachour.

(2) Aucun indigène des Zekara ne figure sur la liste des otages détenus à Tlemcen le 1er décembre 1859. — Dans L. du 19 nov. à Div. Oran, le général Deligny disait que les deux notables venus avec Si Hamza devaient être gardés jusqu'à l'arrivée des otages.

(3) A raison de 500 francs par fusil pour 1.000 fusils. Le général Deligny écrivait le 30 décembre 1859 au général commandant la division d'Oran : « Ce sera peut-être dur, qu'importe ». Il est certain que les Mehaïa avaient mérité ce châtiment, mais on peut se demander aujourd'hui si cette sévérité était de bonne politique ; elle a peut-être été la raison déterminante de l'attitude ultérieure de la tribu.

rassembla donc à Sidi Zaher 1.225 chevaux des chasseurs, des spahis et du goum et, le 19 décembre, à la nuit close, il se dirigea vers l'Ouest. Après une marche très pénible dans un terrain difficile, les cavaliers français tombèrent sur les douars des Mehaïa le 20, à la pointe du jour ; en un quart d'heure tous les hommes en état de porter les armes furent tués, 54 cadavres restèrent sur le terrain. La petite colonne française reprit à 10 heures du matin la route de Sidi Zaher et y arriva à 6 heures du soir sans être inquiétée. Pendant ce temps le général Durrieu avait reçu à Sebdou la soumission de quatre fractions des Angad et leur avait imposé un versement de 100 francs par tente.

Malgré la leçon qui leur avait été donnée, les Mehaïa ne mettaient toujours pas beaucoup d'empressement à s'exécuter ; le 29 décembre, le commandant Colonieu amena 23 de leurs otages au camp de la Tafna ; le 31, leurs douars étaient enfin rassemblés entre Mengoub et El-Aricha. On fit alors occuper ce poste par une compagnie, un escadron et 100 goumiers pour aider les chefs dans le prélèvement de la contribution de guerre. Il resta néanmoins quelques réfractaires; les goums algériens allèrent, dans la nuit du 6 au 7 janvier 1860, enlever vingt tentes des Mehaïa au delà de Koudiet Abderrahman, ils tuèrent 21 hommes et prirent tout ce qui leur tomba sous la main. Le 15 janvier, les goums firent une nouvelle razzia sur des Mehaïa aux environs de Sidi Soltane. La tribu des Mehaïa alla s'installer, au milieu de mars, à Naïma, vers El Aïoun Sidi Mellouk, avant d'avoir satisfait aux conditions d'aman; El Hadj Boubekeur et Kaddour ben Salah vinrent déclarer aux autorités françaises qu'ils se sépararaient de leurs contribules, ils écrivirent de tous côtés de ne leur accorder aucun refuge (1).

Après l'arrestation de Kaddour ben Ghadi, le Sultan nomma à Oudjda Ahmed ben Daoudi avec le titre d'amel; celui-ci manifesta à plusieurs reprises, au mois de mars, l'intention de quitter son poste. Le commandant supérieur des forces de terre et de mer d'Algérie songea alors à faire occuper Oudjda, au nom du gouvernement marocain, si

(1) *(A. D. O.)* Sub. Tlemcen à Div. Oran, 2 L., du 19 nov., une du 15 ; T. des 15, 19 déc., 2 du 30, un du 31 déc. 1859 et un du 8 janvier 1860. — *(A. D. O.)* R. Sub. Tlemcen du 23 déc. 1859 sur opérations des 19 et 20 déc. — *(A. D. O.)* T. Div. Oran à Gouv. Alger, du 21 mars 1860. — *(A. C. M.)* L. C. sup. à Sub. Tlemcen, des 15 janvier, 20 mars 1860. — *Revue d'histoire*, mars 1908, p. 468.

l'amel l'abandonnait, de manière à maintenir la tranquillité dans le pays. Il donna au général commandant la division d'Oran l'ordre de se tenir prêt dans cette éventualité ; le gouvernement ayant refusé son autorisation, le projet fut abandonné (1).

Dès le mois de novembre 1859, des commissions avaient été organisées, notamment à Marnia et à Nemours, pour recevoir la contribution de guerre imposée aux tribus marocaines. Dans les premiers temps, il leur fut fait d'assez nombreux versements, mais par la suite les rentrées devinrent très difficiles ; El Hadj Mimoun, qui s'était porté garant de l'exécution des conditions par les Beni Snassen, était débordé. Dans une lettre adressée au général Deligny et traduite à Oran le 9 mai 1860, il faisait connaître que ses efforts ne se ralentissaient pas pour arriver à la perception de l'amende mais que beaucoup de Beni Snassen et d'Angad n'écoutaient pas sa voix. Il demandait que pour l'aider on lui écrivit une lettre l'informant « que quiconque aura payé sera en toute sécurité, tandis que celui qui n'aura pas payé sera l'objet de poursuites ». Au mois d'août, l'amel intervint à son tour pour décider les Angad et Beni Snassen à s'acquitter envers les Français.

Il est malaisé de suivre jusqu'au bout la rentrée de la contribution de guerre. En 1862, on crut un moment qu'une colonne marocaine venue dans le pays allait s'occuper de la question, il n'en fut rien. En mars 1863, on parla de presser les versements. Il semble néanmoins que les Marocains ne se sont jamais complètement libérés, on a dû en fin de compte cesser de leur réclamer les sommes impayées (2).

(A suivre).

---

(1) *(A. D. O.)* L. C. sup. Algérie à Div. Oran, du 17 mai 1860 et T. des 18 mars et 1er avril 1860. — *Revue d'histoire*, mai 1908, pp. 281 à 283.

(2) *(A. D. O.)* L. d'El Hadj Mimoun traduite le 9 mai 1860. — *(A. C. M.)* L. C. sup. à Sub. Tlemcen des 30 nov. 1859, 3 janv. 3, 15 avril, 2 août 1860, 15 mars 1861, 18 juillet, 17 sept., 17, 31 oct. 1862, 24 mars 1863.

LA HAUTE PLAINE DU TAMLELT

I. — Aperçu général

La haute plaine du Tamlelt forme au milieu des prolongements orientaux de l'atlas saharien, une unité géographique. C'est une région de transition où se mêlent les caractères des hauts plateaux du nord et ceux des chaînes sahariennes.

Lorsque venant du sud, on en prend une impression d'ensemble de l'un des sommets du Zroug, on est frappé par l'horizontalité absolue de cette plaine, à peine rompue par quelques collines alignées N.E.-S.W., au relief médiocre. Souvent, le mirage vient compléter l'illusion d'un grand lac d'où émergeraient quelques îles basses et noirâtres. Mais ce n'est là qu'une impression superficielle qui deviendrait singulièrement fausse, si l'on venait à considérer la plaine du Tamlelt comme une ancienne cuvette lacustre ; comme nous le verrons plus loin, les origines en sont toutes différentes.

II. — Les limites du Tamlelt

Vue du sud, la limite nord est extrêmement nette. C'est, de l'est à l'ouest, le prolongement de la chaîne qui, au sud de Forthassa, forme la bordure méridionale du Chott Tigri : Chegag el Abid, djebel Haouanit, djebel Ghaget, djebel Djellalib. *(Voir carte Pl. XXI bis).*

Quand, venant du nord, on franchit cette chaîne pour venir dans le Tamlelt, soit que du massif gréseux du djebel Akdar on descende par les ravins au fond schisteux qui découpent la chaîne gréseuse et calcaire du Chegag el Abid, soit que l'on suive la piste qui de Bel-Ghiada mène au point d'eau d'Aïn el Orak, on descend brusquement une marche de 150 mètres pour atteindre l'immense gradin du Tamlelt. Ainsi cette chaîne qui domine à peine le haut plateau de l'oued Hammou Rezeg d'une centaine de mètres, surplombe le Tamlelt de près de 250 mètres.

La nature géologique de cette chaîne est uniforme : à

la base, des grès quartziteux blancs reposant en discordance sur un substratum de schistes siluriens ; au-dessus des grès, des calcaires blancs à nérinées forment la partie supérieure de cette chaîne.

La tectonique est plus complexe et au méridien d'Aïn el Orak, la coupe du djebel Ghaget montre un anticlinal couché légèrement déversé au sud, auquel est accolé au nord, par un pli faille, un deuxième anticlinal.

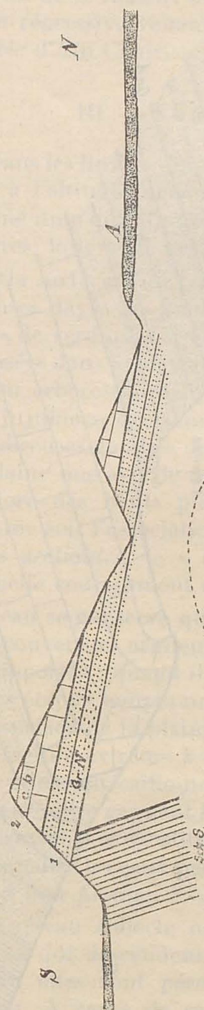
Les figures 1, 2, 3, 4, données d'autre part, montrent une série de coupes dans la chaîne nord du Tamlelt.

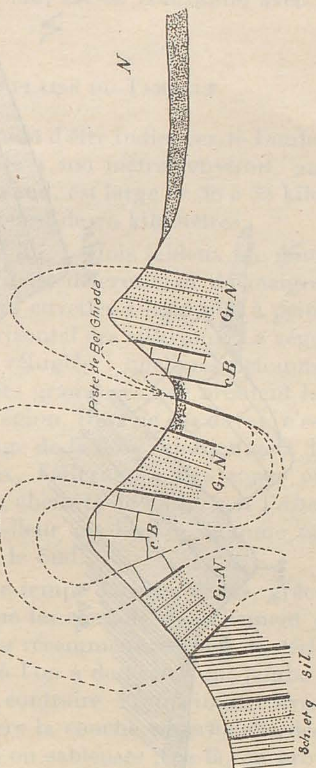
La nature géologique de cette chaîne explique la présence à la lisière nord de la plaine d'une ligne de points d'eau permanents largement utilisés par les nomades qui font paître leurs troupeaux dans cette région. L'eau sourd généralement au contact des grès perméables du barrémien et du substratum imperméable des schistes siluriens. Il en est ainsi à Aïn el Orak dont le bassin de réception est peu abondant et qui, en été, après une période de sécheresse, est quelquefois presque dépourvu d'eau.

Si la source d'Aïn Necissa est plus abondante, au point de constituer peu après son émergence un véritable ruisseau, c'est qu'elle s'alimente au puissant massif des grès albiens perméables de l'Akhdar. L'eau sort de terre au contact des grès et des calcaires relativement imperméables du barrémien, puis s'écoule peu de temps à la surface des schistes siluriens avant de disparaître sous les alluvions quaternaires qui constituent le revêtement de la plaine du Tamlelt.

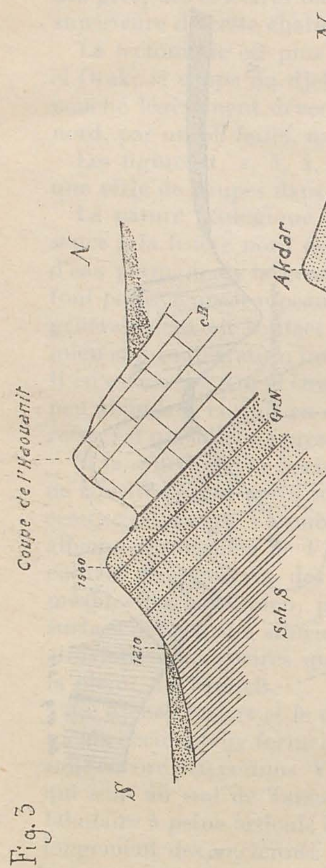
Le djebel Tastert et le djebel Ghals, dont les prolongements occidentaux forment la limite est du Tamlelt, nous sont encore peu connus. Vus des sommets du djebel Grouz qui sont au sud de Tanezzara, ils constituent un massif tabulaire à peine articulé dans lequel on distingue le prolongement des anciennes chaînes siluriennes du Tamlelt qui en constituent le substratum. Elles apparaissent nettement à la lisière ouest du massif, et notamment au Zareg Toual et au Djorf Taya. Toute la partie supérieure du massif est constituée par des calcaires noirs, durs, à veines de calcite blanche assez analogues comme aspect aux calcaires bathoniens du djebel Zenaga, mais dans lesquels je n'ai pas trouvé encore de fossiles.

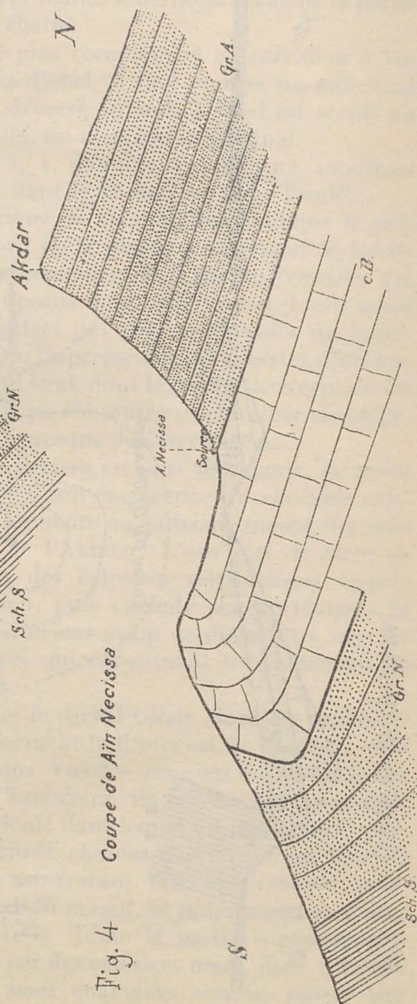
Au sud, la limite est moins nette, sauf à l'ouest où les chaînes calcaires du djebel Tamsahelt et du djebel Korima dominent la plaine de plusieurs centaines de mètres.





LÉGENDE
- Sch. S. — Schistes siluriens.
- Sch. et Q. — Schistes et quartzites siluriens.
- Gr. N. — Grès néocomiens.
- C. B. — Calcaires barrémiens.
- A. — Alluvions.





LÉGENDE	Sch. S. — Schistes siluriens.
	Gr. N. — Grès néocomiens.
	C. B. — Calcaires barrémiens.
	Gr. A. — Grès albiens.

A l'est de ce massif, une zone déprimée atteinte par l'érosion régressive venant du sud, est en continuité avec la vallée d'Aïn Chaïr.

III. — La haute plaine du Tamlelt

Dans les limites qui viennent d'être indiquées, le Tamlelt est, à l'altitude moyenne de 1.200 mètres environ, une plaine unie qui, du nord au sud, est large de 30 à 35 kilomètres, longue de l'est à l'ouest de 70 kilomètres.

A la surface d'un reg très fin, parfois sableux, de nombreuses dayas au fond argileux déterminent de maigres oasis de verdure. Ce sont des cuvettes à fond plat à peine creusées dans le plateau horizontal des alluvions. La végétation arborescente s'y est réfugiée : quelques betoums, des jujubiers, du rtem et des graminées que broutent les nombreuses gazelles de la région. Hors de ces dayas, c'est la plaine nue avec le mélange de la flore saharienne et de la flore des hauts plateaux, l'alternance des zones où domine soit l'association du cheih et de l'alfa, soit l'*Anabasis aretioïdes*, le « chou-fleur du bled », comme on l'appelle couramment dans le Sud.

L'eau se conserve quelque temps dans les dayas, grâce à la couverture argileuse que les eaux de ruissellement y ont apportée ; quand il a plu récemment, ce sont de véritables étangs temporaires où l'on a de l'eau à mi-jambe ; à la surface de la plaine au contraire, l'eau s'infiltre avec une facilité extrême à travers la couche superficielle des fines alluvions caillouteuses ou sableuses ; de là, en profondeur, elles gagnent le substratum gréseux ou schisteux imperméable et constituent à sa surface un réseau aquifère qui canalise les eaux par Oglat Mengoub et Aïn Chaïr vers l'oued Bou Anane.

Ce réseau collecte notamment les eaux de toutes les sources qui descendent de la chaîne du nord, plusieurs d'entre elles sont pérennes et notamment celle d'Aïn Necissa. A cause de ce réseau souterrain, les eaux qui s'écoulent ne peuvent prendre une concentration suffisante pour former des sebkas, mais elles sont toujours légèrement salées et magnésiennes.

Les rares points d'eau de la plaine : Oglat Mengoub, Haci Badda, Oglat Mefsouk, sont des puits qui se trouvent sur les lignes principales de ce réseau aquifère souterrain.

Pour expliquer la formation de cette grande plaine au milieu de la chaîne saharienne, il est indispensable de donner un aperçu de la nature du sous-sol et d'esquisser l'histoire géologique de la région.

Géologie de la plaine du Tamlelt

Sous les grès néocomiens de la plaine septentrionale, dans les collines alignées de Djelila et du Zroug, partout où l'érosion a été suffisamment intense, le substratum apparaît. Formé d'une alternance de schistes verts et de quartzites blancs très redressés, dont la direction constante est N.E.-S.W., sa composition est uniforme en tous les points étudiés. La découverte que j'ai faite d'une faune de *graptolites* dans les schistes de l'un des mamelons du Saheb Sennagha, permet de rapporter l'ensemble de ces couches au silurien supérieur *(gothlandien)*.

L'observation du pendage des couches dans le Zroug, au petit massif de Djelila, au nord vers Aïn el Orak, pendage alternativement S.E. et N.W., permet de reconnaître sous la plaine du Tamlelt la présence d'une ancienne chaîne de montagnes post-silurienne, arasée et transformée en pénéplaine.

On peut y distinguer encore deux axes anticlinaux, l'un passant au sud d'Haci Badda et parallèle aux alignements montagneux, l'autre entre le petit massif de Djelila et celui du Zroug, ainsi que deux régions synclinales, l'une entre Haci Badda et les alignements du Zroug prolongés à l'est, l'autre entre Djelila et Aïn el Orak.

En rapprochant nos observations de celles que M. Gentil faisait en 1905 dans l'Atlas marocain à 100 kilomètres de Marrakech et de celles que faisait M. Brives, l'éminent professeur, à Marrakech même, on est amené à admettre l'extension du socle silurien du Maroc occidental au Tamlelt.

Quel est l'âge du mouvement orogénique qui a donné naissance aux plissements du Tamlelt ? D'une part, il est post-silurien et d'autre part, la direction des plis est manifestement différente de celle des plissements d'âge alpin qui ont formé la chaîne au nord d'Aïn el Orak.

Ainsi, il serait possible de considérer cette chaîne comme hercynienne.

Transformée en pénéplaine après l'époque carbonifère, recouverte peut-être par les sédiments jurassiques et en

tous cas par ceux du crétacé, la région du Tamlelt a été soumise à une érosion intense après les plissements intenses de l'éocène et de l'oligocène.

C'est cette érosion qui a individualisé la plaine du Tamlelt en mettant à nu le substratum des schistes et des quartzites gothlandiens. A l'époque actuelle, un placage de quelques mètres à peine de dépôts continentaux sableux et caillouteux, dont l'origine est à la fois alluviale et éolienne, recouvre presque partout le socle silurien, sauf dans les coupures des oueds au nord et dans l'intérieur de la plaine, aux massifs de Djelila et du Zroug, constitués tout entiers par les quartzites blancs recouverts de la patine noire désertique.

En résumé, le Tamlelt est une pénéplaine à peine masquée sous un manteau quaternaire ; c'est une région de pâturages, une région de transition entre les hauts plateaux du nord et la chaîne saharienne qui la limite au sud.

LIEUTENANT REY.

DÉCOUVERTE D'UNE INSCRIPTION ROMAINE

A WALDECK-ROUSSEAU

L'Administration supérieure a créé, il y a trois ans, dans le douar-commune des Oulad Lakred, commune mixte de Tiaret, un centre de colonisation qui a reçu le nom de Waldeck-Rousseau.

Les maisons du village s'élèvent sur un plateau que borde la rivière de mechera Khil (le gué aux chevaux) et sont dominées par les épaisses assises de grès qui supportent l'immense plaine du Sersou.

La région est très fertile et des traces nombreuses de ruines romaines et berbères, attestent que les anciens possesseurs de l'Afrique du Nord, avaient multiplié sur ce point, leurs établissements agricoles. Ces ruines à première vue ne paraissent offrir qu'un médiocre intérêt ; pour la plupart, elles sont constituées par de gros tas de pierres taillées confondues avec des moëllons moins importants ; le tout couvert en grande partie de terres et de poussières accumulées par les vents et les pluies. Mais le nombre même des stations indique que, dans le passé, la région fut extrêmement peuplée et mise sérieusement en valeur.

C'est surtout dans les hautes vallées du Riou et du Tiguiguest, au pied des derniers contreforts du massif de l'Ouarensenis, que la domination romaine a laissé le plus de vestiges. Dans ces régions aujourd'hui presque désertes, il n'est pas de plateau cultivable, de source même de faible débit sans qu'on trouve, en leurs parages, quelque ruine encore visible.

Seuls, jusqu'à ce jour, en dehors des indigènes, les fonctionnaires en tournée ou des chasseurs en expédition, ont pu se rendre compte — bien imparfaitement du reste — de l'importance et du nombre des établissements militaires ou agricoles fondés par les Romains dans cette partie de la Maurétanie césarienne.

Le développement de la colonisation française permettra sans doute, dans un avenir prochain, d'étudier plus

parfaitement ces ruines, de les explorer et d'en extraire les documents épigraphiques qu'elles peuvent contenir, pour servir à reconstituer une partie de l'histoire régionale.

C'est ainsi que la création du centre de Waldeck-Rousseau, non loin d'une ferme indigène bâtie au milieu de décombres plus anciens, a permis de découvrir l'inscription suivante, enterrée à trois mètres environ du sol actuel :

I O M
CETERISQ DIIS IM
MORTALIB GRATVM RE
FERENS OB PROSTRA
TAM GENTEM ILLEM (*sic*)
QVOD SALVVS ET IN
COLVMIS CVM OMN
BVS MILITIBUS
DD NN DIOCLETIANI
ET MAXIMIANI AVG
S //// REGRESSVS
AVRELIVS LITVA
V P P P M C
vo TV *m* LIBENS
POSVIT

A Jupiter très bon, très grand et à tous les autres dieux immortels, pour leur rendre grâces de sa victoire écrasante sur une aussi fameuse tribu, pour le remercier de l'avoir fait revenir sain et sauf avec tous ses hommes, les soldats de nos maîtres Dioclétien et Maximien Augustes, Aurelius Litua, de rang perfectissime, gouverneur de la province de Maurétanie césarienne a dédié volontiers l'autel qu'il avait fait vœu d'élever.

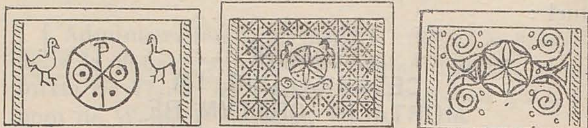
Cette inscription a été déchiffrée par M. Cagnat ; elle a trait à une expédition militaire faite dans la contrée, vers 290-292 après J.-C. par Aurelien Litua, chevalier romain, gouverneur de la Maurétanie Césarienne, sous le règne de Dioclétien et de Maximien.

La pierre sur laquelle elle est gravée est en grès tendre, provenant des assises de grès avoisinantes ; elle a $1^{m}52$ de hauteur, $0^{m}45$ d'épaisseur. Les caractères ont $0^{m}05$ de hauteur moyenne.

C'est en cherchant des pierres pour construire leurs maisons dans les décombres accumulés auprès de la ferme indigène, à six cents mètres du village, que les colons du

nouveau centre ont également découvert trois sarcophages chrétiens admirablement conservés. Leurs dimensions sont les suivantes : Longueur, 1 mètre ; largeur, 0^m65 ; hauteur, 0^m55 ; creux, 0^m25.

D'après les dimensions de ces tombes, il apparaît qu'elles ont reçu des corps de tout jeunes enfants, à moins qu'elles n'aient servi d'ossuaires.



La décoration de ces sarcophages se détache en relief assez accentué sur une des faces longues, légèrement creusée, de chacun d'eux. Les oiseaux de facture grossière dont s'accostent le monogramme du premier, la rosace du second, sont les colombes symboliques. L'*alpha* et l'*oméga*, qui flanquent d'ordinaire les deux branches du monogramme constantinien sont ici remplacés par deux mamelons décoratifs tandis que deux gros points escortent, à droite et à gauche, la verticale qui prolonge le P grec.

De nombreuses pierres sculptées, une conduite d'eau, une clef de bronze, quelques monnaies romaines, une énorme jarre de 1^m 20 de diamètre ont été également découvertes au même endroit.

En raison de la surface importante non encore explorée, il est permis de supposer que de nombreuses richesses archéologiques sont encore enfouies dans le sol. Nous nous ferons un devoir de signaler à la Société, au fur et à mesure qu'elles se produiront, les découvertes qui pourraient être faites sur ce point.

Tiaret, 10 novembre 1911.

S. FABRE.

Note additionnelle sur l'inscription de Waldeck-Rousseau. — Cette inscription de Waldeck-Rousseau nous rappelle, après plusieurs autres (1), le nom du gouverneur de la Maurétanie Césarienne, Aurelius Litua. Elle présente

(1) *C. I. L.*, VIII, 8924, 8474, 9324.

cette curieuse particularité de répéter presque exactement en ses termes le texte d'une inscription de Cherchel ainsi conçue : *Jovi Optimo Maximo ceterisque diis immortalibus gratum referens quod erasis funditus ba[r]baris Transtagnentibus, secunda praeda facta, salvus et incolumis cum omnib(us) militibus d(ominorum) Diocletiani et Maximiani Aug(ustorum) regressus, Aurel(ius) Litua, v(ir) p(erfectissimus), p(raeses) p(rovinciae) M(auretaniae) C(aesariensis), votum libens posui* (1).

De la ressemblance des inscriptions de Cherchel et de Waldeck-Rousseau, il ressort avec évidence qu'elles commémorent l'une et l'autre cette heureuse campagne où, sans aucune perte, le chef romain put écraser une peuplade rebelle.

L'inscription de Cherchel, seule, donne le nom des vaincus, ce sont les *ba[r]bari Transtagnenses* (2).

Est-ce à dire qu'on ignorait ce nom dans la localité romaine de l'Ouarsenis dont les ruines sont voisines du village moderne ? Il semble au contraire que les habitants connaissaient trop bien ces indigènes, cette fameuse tribu (*gens illa*) pour qu'il fût nécessaire de l'évoquer plus précisément à leur souvenir. Sans doute ce sont ceux-là mêmes qui eurent à souffrir des ravages des *Transtagnenses* qui, après la défaite des barbares, remercièrent les dieux dans les termes mêmes que leur inspira le gouverneur. Situé sur le revers méridional de l'Ouarsenis, le bourg romain devait être immédiatement exposé aux attaques de ces nomades qui parcouraient les Hauts Plateaux.

F.-G. de Pachtere.

(1) *C. I. L.*, VIII, 9324.

(2) J'adopte la lecture de M. Gsell qui corrige le mot *Barbari* de l'inscription en *Ba[r]bari* et ne reconnaît pas en eux les *Bavares* qui désolèrent souvent la Numidie et la Maurétanie aux IIIe et IVe siècles. Cf. S. Gsell, *Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 117, n. 4.

INSCRIPTIONS ROMAINES D'AÏN-TEMOUCHENT

Au cours des travaux exécutés ces deux dernières années dans la région nord-orientale de la ville, on a trouvé, au milieu d'un cimetière antique déjà reconnu (1), les trois inscriptions suivantes :

1° Propriété B. Barret, pendant les travaux de fondation d'une cave, en 1910 ; copie par M. le docteur B. Auzimour d'une inscription détruite avant ma visite :

D M S
MEMORIA
AVRELIVS AS
AMAVCE MS
OVNIIX AMVT
· · VSMINVSIX
· · · NISCESITN
· · · E · · · · VB
· · E · · VS · EBR
VARTANNO · ROV
CCCCX

Cette lecture semble devoir être améliorée et complétée ainsi :

D(eis) M(anibus) s(acrum) |Memoria| Aureli Usas| amauce M(arci f(ilii) ? | qui vix(it ann(is) p[l]us minus lx | [et]disces[s]it in | p[ac]e D(o)m(in)i s]ub | [di]e.? [id]us [f]ebr| uari(as) anno (provinciae) ccccx.

Consacré aux Dieux manes ; tombeau d'Aurelius.... qui a vécu environ soixante ans et est décédé dans la paix du Seigneur le ?me jour avant les ides de février, en l'an 410 de la province (de Maurétanie).

L'inscription datée de 449 de notre ère est chrétienne. Le nom *Aurelius* apparaît très fréquemment sur les

(1) S. Gsell — *Atlas archéologique de l'Algérie*, feuille 31, n° 9.

inscriptions d'Aïn-Temouchent et de la région. Il est impossible de retrouver le *cognomen* qui suivait le gentilice *Aurelius*. Il était certainement indigène ;

2° Même propriété, au cours des mêmes travaux. L'inscription découverte sous mes yeux a été depuis enfouie de nouveau.

D M S
MEMORIA
TITVRI TERENTI
QVI VIXIT ANNIS
PLVS MINVS
XXV ETDISCES
SIT IN PACE DMI
IDVS APRILES
AN PROV CCCCX
ET IIII

Plaque de calcaire haute de 1 mètre, large de $0^m 40$, lettres de $0^m 05$.

D(eis) M(anibus) s(acrum) ; | Memoria | Tituri Terenti, | qui vixit annis | plus minus | xxv et disces|sit in pace D(o)m(in)i, | idus apriles, | an(no) prov(inciae) ccccx | et iiii

Consacré aux Dieux manes, Tombeau de Titurius Terentius qui a vécu environ vingt-cinq ans et est décédé dans la paix du Seigneur le jour des ides d'avril, en l'an 414 de la province (de Maurétanie).

L'inscription, chrétienne, est datée du 13 avril 453 de notre ère ;

3° A quelques mètres au nord-ouest de la propriété Barret, pendant les travaux de construction de l'usine d'électricité, 1911. — Inscription conservée chez M. le docteur B. Auzimour.

D M
M N
VSFELIC
VIXITAN
III ETME
ES VII

Fragment de stèle en pierre calcaire ; hauteur, $0^m 53$; plus grande largeur, $0^m 12$; lettres de $0^m 06$ et de $0^m 05$.

D'après la forme et les dimensions de la partie retrouvée de la pierre, on mesure facilement la dimension des lacunes et l'on peut restituer l'inscription de la façon suivante :

D(eis) M(anibus) [s(acrum)] ; M(arcus) Nu[meri]us ou Nu[misi]us | Felic[ianus] | vixit an[nos].. | iii et me[ns]|es vii

Consacré aux Dieux manes ; Marcus Numerius (ou Numisius) Felicianus a vécu trois (ou treize) ans et sept mois.

4° Inscription trouvée jadis à Aïn-Temouchent et transportée récemment chez M. le docteur B. Auzimour :

D M S
BOMONA SISSOI VIC
SIT AN L RVFINA FIL
IA EIIVS VICSIT AN'I
SA GENER

Caisson semi-cylindrique. Hauteur, $0^{m}45$; largeur, $0^{m}40$; épaisseur, $0^{m}57$. Sur sa face antérieure, buste de deux femmes, l'une assez âgée, l'autre plus jeune. Audessous, l'inscription dont les lettres ont une hauteur moyenne de $0^{m}015$.

D(eis) m(anibus) s(acrum) ; Bomona Sissoi vicsit an(nis) l ; Rufina filia ejus vicsit an(nis) ?... sa gener (?)...

Consacré aux Dieux manes ; Bomona Sissoi a vécu cinquante ans ; Rufina, sa fille, a vécu ? ans ......

Le bas de la pierre est usé et rend la lecture de la dernière ligne difficile. Si le nom de *Bomona* semble inusité dans l'Afrique du Nord, par contre le *cognomen Sissoi* s'applique fréquemment à des femmes.

F.-G. DE PACHTERE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE LA STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

du 1er Juin au 1er Décembre 1911

ALTITUDE : 374 MÈTRES AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

ANNÉES ET MOIS	PRESSION barométrique moyenne (1)	TEMPERATURE			TENSION moyenne de la vapeur d'eau	HUMIDITÉ relative de 0 à 100	ÉVAPORATION en m/m	PLUIE		VENTS		NEBULOSITÉ (de 0 à 10)	OZONE (de 0 à 21)	NOMBRE de jours de brouillard
		minimum	maximum	moyenne (2)				NOMBRE en millimètres	NOMBRE de jours	Direction des nuages	Force (de 0 à 9)			
Juin (1911)......	730,3	14,2	25,2	19,7	18,1	73,3	595,0	0	0	S. W.	1,2	3,7	14,8	15
Juillet —	729,1	17,0	28,7	22,8	14,5	76,1	355,0	0	0	S. E.	1,1	4,3	14,0	20
Août —	728,5	19,3	29,4	24,3	16,8	76,6	111,3	0	0	S. E.	1,1	3,5	13,8	20
Septembre —	729,3	18,6	29,4	24,0	14,8	75,9	201,0	0	0	S. E.	1,2	3,3	15,0	17
Octobre —	729,9	13,9	24,8	19,3	10,6	73,0	381,5	11,3	5	S. E.	1,1	3,1	14,5	5
Novembre —	730,2	11,1	22,1	16,6	8,6	69,7	235,6	28,5	9	S. W.	1,2	3,3	15,0	12
TOTAUX.....								39,8	14					89

(1) Les nombres donnés sont les pressions atmosphériques moyennes mensuelles *corrigées à zéro.*
(2) Les nombres donnés sont les températures moyennes mensuelles *corrigées.*

A. GUILLAUME.

OBSERVATOIRE DE SANTA-CRUZ

Étude des Vents du 1er juin au 1er décembre 1941

ROSE des VENTS	Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			TOTAUX du 1er juin 1940 au 1er décembre 1940	TOTAUX du 1er juin 1941 au 1er décembre 1941
	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat	1 h. soir	7 h. soir	7 h mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir		
N.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
N. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. E.	3	4	2	4	7	2	2	5	3	4	8	7	3	3	3	1	4	2	61	67
E. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
E.	0	2	1	1	3	2	1	2	0	1	3	0	1	4	0	2	0	0	22	23
E. S. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S. E.	4	10	10	6	12	9	9	10	9	9	5	11	8	12	15	6	11	9	164	165
S. S. E.	0	0	0	1	0	0	0	2	1	0	1	1	0	1	0	1	0	0	9	8
S.	6	7	6	4	4	3	7	4	3	4	7	2	8	7	6	9	5	5	85	97
S. S. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
S. W.	16	3	7	10	3	11	7	0	5	6	1	9	10	1	7	10	8	14	141	128
W. S. W	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
W.	1	2	1	3	1	0	5	1	1	4	1	0	0	2	0	1	1	0	26	24
W. N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. W.	0	2	3	2	1	4	0	7	9	2	4	0	1	1	0	0	1	0	38	37
N. N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX...	30	30	30	31	31	31	31	31	31	30	30	30	31	31	31	30	30	30	549	549

Ch. LHUILLIER

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

de la « Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran »

SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

du 2 Octobre 1911

Le lundi deux octobre mil neuf cent onze, à cinq heures et demie de relevée, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, dûment convoqués, se sont réunis au local de la Société sous la présidence de M. le Dr Gasser, président.

Étaient présents : MM. Gasser, Doumergue, Flahault, Tournier, Dangles, Déchaud, Pellet, Sandras, Bérenger, Perez, Lemoisson, de Pachtere, Levain.

S'étaient fait excuser : MM. Pock, l'abbé Fabre, Engel, Jullian, René-Leclerc, Pousseur, Arambourg.

Étaient absents : MM. Roux-Freissineng, Pontet, Caudrillier.

En l'absence de M. Engel, secrétaire général, M. Flahault accepte les fonctions de secrétaire de la séance.

Le procès-verbal de la séance du 3 juillet 1911 est lu et adopté.

Est acceptée la démission de M. Cholet père, qui a quitté l'Algérie.

Sont proposés comme membres titulaires :

M. Bert Gabriel, inspecteur adjoint à la Direction de l'Ouest Algérien, 5, rue de la Fonderie, à Oran, présenté par MM. Déchaud et Flahault.

M. Blet, professeur d'histoire au Lycée d'Oran, présenté par MM. Lemoisson et de Pachtere.

M. Pock, trésorier de la Société, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère. M. le Président et le Comité s'associent à ce deuil et en ces pénibles circonstances adressent à notre sympathique collègue et à sa famille leurs condoléances attristées.

M. le Secrétaire de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* a bien voulu confirmer à M. le Président que dans sa séance du 16 juin dernier, et sur la proposition de M. René Cagnat, cette illustre assemblée a décerné à notre Société la médaille Paul Blanchet, attribuée tous les ans, depuis 1908 pour services signalés rendus à l'histoire, la géographie ou

l'archéologie de l'Afrique du Nord. Les remerciements de la Société seront adressés à l'Académie.

M. Henri de SARRAUTON, ancien vice-président, adresse à la Société le texte de la conférence qu'il a faite à la *Société de Géographie d'Alger* sur les cartes et repères d'aviation, et une brochure intitulée *Les routes aériennes et les repères d'aviation*, extraite du Bulletin de la même Société. M. de SARRAUTON préconise pour les cartes et repères d'aviation le système fondé sur le méridien de Paris, le cercle de 400 grades et de 40.000 centigrades en tant que mesure des angles, et, en tant que mesure des distances sur le kilomètre, c'est-à-dire le 1/10.000e du quadrant et le 1/40.000e du méridien terrestre.

A la suite de cette communication, le Comité adopte à l'unanimité le vœu suivant :

« La *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, après « avoir pris connaissance des études publiées par M. Henri de « SARRAUTON sur les cartes et repères d'aviation,

« Considérant que les unités du système métrique, outre « qu'elles sont définitivement fixées en France, tendent de plus « en plus à entrer dans les mœurs et dans les lois de tous les « peuples et à devenir universelles ; (voir l'Annuaire du Bureau « des longitudes pour 1911, page 552).

« Considérant que ces unités dérivent du cercle de 400 grades « et que les auteurs du système métrique les ont combinées « tout exprès pour qu'une corrélation intime, parfaitement « logique et extrêmement utile fut établie entre l'unité angu- « laire et l'unité de longueur :

« Émet le vœu que les Pouvoirs publics fixent comme base « légale des cartes et des repères d'aviation le centigrade en « tant qu'unité angulaire et le kilomètre en tant qu'unité itiné- « raire. »

M. DÉCHAUD propose que des comptes-rendus des séances du Comité soient dorénavant communiqués à la Presse oranaise. Cette proposition est adoptée.

Sur la proposition de plusieurs membres, le Comité adopte en principe l'idée d'un banquet pour fêter l'attribution du prix Blanchet à notre Société. Une commission composée de MM. DÉCHAUD, LEMOISSON et SANDRAS est désignée pour préparer la réalisation de ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à six heures du soir.

Le Secrétaire de la séance,
Signé : FLAHAULT.

Le Président,
Signé : J. GASSER.

SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
du 6 Novembre 1911

Le lundi six novembre mil neuf cent onze, à cinq heures et demie de relevée, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, dûment convoqués, se sont réunis au local de la Société, sous la présidence de M. le docteur GASSER, président.

Etaient présents : MM. GASSER, DOUMERGUE, FLAHAULT, POCK, TOURNIER, ENGEL, DÉCHAUD, PELLET, Dr SANDRAS, BÉRENGER, PÉREZ, PONTET, LEMOISSON, DE PACHTERE, ARAMBOURG.

S'étaient fait excuser : MM. l'abbé FABRE, RENÉ-LECLERC, POUSSEUR, LEVAIN.

Etaient absents : MM. DANGLES, JULLIAN, ROUX-FREISSINENG, CAUDRILLIER.

Le procès-verbal de la séance du deux octobre est lu et adopté.

Sont admis comme membres titulaires : MM. Bert Gabriel et Blet, qui avaient été présentés dans la dernière séance.

Est proposé comme membre titulaire :

M. le capitaine BERTHON, du 2e Régiment de Tirailleurs, à Taourirt, présenté par MM. le Dr Gasser et le capitaine Huot.

M. le Dr SANDRAS, au nom de la commission qui avait été désignée dans la précédente séance pour la réalisation du banquet projeté, rend compte de ses démarches. Sur la proposition de M. SANDRAS, le Comité décide de faire ce banquet le dimanche 3 décembre, à midi, à l'Hôtel Continental, à Oran ; la cotisation sera de six francs. On fera passer une liste auprès de nos collègues habitant la ville ; une circulaire sera adressée à tous les autres membres de la Société.

M. HADJ HACÈNE ALLAL, instituteur à Oran, a été promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur ; le Secrétaire général lui adressera à ce sujet les félicitations du Comité.

Le Président fait part au Comité des services que rend un appareil de projection, l'épidiascope, qu'il a vu fonctionner dans de nombreuses villes l'été dernier. Il y aurait, dit-il, un intérêt sérieux à ce que notre Société en possédât un ; son prix atteindrait environ 2.000 francs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à six heures et demie du soir.

Le Secrétaire général,	*Le Président,*
Signé : P. ENGEL.	Signé : J. GASSER.

SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

du 4 Décembre 1911

Le lundi quatre décembre mil neuf cent onze, à cinq heures et demie de relevée, les membres du Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, dûment convoqués, se sont réunis au local de la Société, sous la présidence de M. le Dr Gasser, président.

Etaient présents : MM. le Dr Gasser, Doumergue, Flahault, Pock, Tournier, Engel, Dangles, Déchaud, Dr Sandras, Pousseur, Bérenger, Pérez, Pontet, Lemoisson.

S'étaient fait excuser : MM. Arambourg, l'abbé Fabre, René-Leclerc, de Pachtere.

Etaient absents : MM. Jullian, Pellet, Roux-Freissineng, Caudrillier, Levain.

Le procès-verbal de la séance du six novembre est lu et adopté.

Est admis comme membre titulaire, M. le capitaine Berthon, qui avait été présenté dans la dernière séance.

Sont proposés comme membres titulaires :

M. le colonel Jouinot-Gambetta, à Mascara, présenté par MM. Gasser et Pousseur.

M. le docteur Pallarès, à Bou-Tlélis, présenté par MM. les Drs Gasser et Glatard.

M. Loumagne, pharmacien à Oran, présenté par MM. les Docteurs Gasser et Glatard.

M. Gross Eugène, secrétaire de la Rédaction à l'*Echo d'Oran*, présenté par MM. Gasser et Cruck.

M. Cagnat, membre de l'Institut, a adressé par fil ses remerciements pour le télégramme par lequel le Président et les membres de la Société lui ont envoyé l'expression de leurs sentiments respectueux à l'occasion du banquet qui les a réunis, hier dimanche, 3 décembre, dans le but de fêter l'attribution à la Société de la médaille Blanchet.

Le Président lit une lettre de notre collègue Hadj Hacène Allal, remerciant le Comité, qui lui avait adressé ses félicitations à l'occasion de sa nomination dans la Légion d'honneur.

Le Comité vote des remerciements à M. Engel, qui a offert à la Bibliothèque deux ouvrages sur l'histoire de l'Algérie ; à M. Pérez, pour trois volumes du *Bulletin de l'Association française pour l'avancement des sciences* ; à M. Debrugge, de Constantine, pour quatorze de ses publications sur le préhistorique de l'Est algérien ; à M. Pallary, pour un document concernant la situation de l'Algérie en 1870. *(Rapport d'une commission parlementaire).*

Le Comité décide ensuite de souscrire pour aider à la publi-

cation d'une œuvre géographique importante qui paraîtra sous le titre de : *Atlas photographique des formes du relief terrestre*, et sera éditée à Genève sous la haute direction de MM. Brunhes, Chaix et de Martonne.

La publication aura lieu en dix ans, à raison d'un fascicule de 48 planches par an, coûtant 30 francs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à six heures et demie.

Le Secrétaire général, *Le Président,*

Signé : P. ENGEL. Signé : J. GASSER.

Mouvement de la Bibliothèque

1er et 2me Semestres 1911

1° PÉRIODIQUES

Pour les publications périodiques, voir la *liste des Sociétés correspondantes.* (Bull. 1er trim. 1911, p. 19).

2° NON PÉRIODIQUES

GÉNÉRALITÉS

Association française pour l'avancement des sciences. — Nancy, 15e session, 1886, 2e partie, 1 vol. in-8°, 1116 p., 18 planches. — Toulouse, 16e session, 1887, 1re et 2e parties, 2 vol. 1548 p., 28 planches.

Aubert (M.) — Répertoire d'art et d'archéologie, in-8°, 104 p. *(Bibl. d'art et d'archéologie).* Paris, 1910.

Chervin (Dr) et Mortillet (A. de). — L'homme préhistorique *(Revue d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques)*, in-8°, 32 p. Paris, Schleicher frères, 1905.

Haug (Emile). — Traité de géologie, Tome II, fasc. 2. Les périodes géologiques, in-8°, 368 p., 105 fig., 19 planches. Paris, Armand Colin, 1910.

Mager (Henri). — Quelques souvenirs : 25 années de politique coloniale, in-8°, 107 p. Paris, E. Leroux, 1909.

Martonne (Emmanuel de). — Traité de géographie physique, in-8°, 880 p., 396 fig., 50 planches. Paris, Armand Colin, 1909.

Musso (L.) — Levurage des vendanges. — Mode d'emploi

des levures. (Institut Pasteur d'Algérie), in-8°, 77 p. Alger, Torrent, 1911.

Robin (le Père). — Dans les prisons de l'ennemi (note de captivité en 1870), 58 p. Constantine, Boet, 1911.

Sicotière (de la). — Rapport fait au nom de la Commission d'enquête sur les actes du Gouvernement de la Défense Nationale, 2 vol. in-4°, 1216 p. Versailles, Imprimerie de l'Assemblée Nationale, 1872.

Torcy (général de). — L'armée noire devant l'opinion, in-8°, 93 p. Paris, Challamel, 1911.

Velain (Ch.) — Revue de géographie, Tome III, in-8°, 632 p. Paris, Ch. Delagrave, 1909.

AFRIQUE DU NORD (Algérie, Tunisie, Maroc, Sahara)

Bel (Alfred). — Note sur une inscription de habous du Musée de Tlemcen *(Bull. archéologique)*, in-8°, 11 p., 1 planche. Paris, Imprimerie Nationale, 1911.

Bernard (Augustin). — Les confins algéro-marocains, in-8°, 420 p., 5 cartes. Paris, Ch. Delagrave, 1909.

Carton (Dr). — Note sur la topographie des ports de Carthage *(Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres)*, in-8°, 10 p. Paris, Alp. Picard et fils, 1910.

Christian (P.) — L'Afrique française, l'empire du Maroc et les déserts du Sahara, in-4°, 400 p. Paris, A. Barbier.

Chudeau (R.) — Sahara soudanais (missions au Sahara), in-8°, 326 p., 83 fig. Paris, Armand Colin, 1909.

Cour (A.) — Le culte du serpent dans les traditions populaires du nord-ouest algérien *(Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran)*, in-8°, 21 p. Oran, L. Fouque, 1911.

Cufino (Luigi). — La penetrazione francese nel Sahara *(Boll. della Societa Italiana)*, in-8°, 8 p. Milano, Stampa Commerciale, 1911.

— Dati statistici sul commercio del Sahara *(Bol. della Societa Italiana)*, in-8°, 10 p. Milano, Stampa Commerciale, 1911.

Dareste de la Chavanne (J.) — Matériaux pour la carte géologique de l'Algérie, 1re série. Paléontologie. Fossiles tertiaires de la région de Guelma, in-8°, 54 p., 9 planches, Alger, A. Jourdan, 1910.

Dareste de la Chavanne (J.) — La région de Guelma, Etude spéciale des terrains tertiaires *(Bull. du Service de la carte géologique de l'Algérie)*, in-8°, 263 p., 5 planches, 3 cartes, Alger, A. Jourdan, 1910.

Debruge (M. A.) — Stations préhistoriques des environs d'Aumale (Algérie). *(Compte-rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences)*, in-8°, 3 p. Paris, Masson, 1908.

— La grotte du Fort Clauzel, in-8°, 8 p. Paris, Masson, 1908.

— Rochers à cuvettes, rochers à rectangles *(Bull. de la Soc. Archéologique de Sousse)*, in-8°, 3 p. Sousse, Imp. Française, 1905.

— Tombeau présumé phénicien à Bougie *(Bull. de la Soc. Archéologique de Sousse)*, in-8°, 4 p. Sousse, Imprimerie Française, 1905.

— Compte-rendu des fouilles faites en 1904 *(Bull. de la Soc. Archéologique de Constantine)*, in-8°, 57 p. Constantine, A. Braham, 1906.

— Nouveaux rochers taillés de la région de Bougie *(Bull. de la Soc. d'Archéologie de Sousse)*, in-8°, 3 p. Sousse, Imp. Française, 1907.

— Notice sur un tombeau à Bougie *(Bull. de la Soc. Archéologique de Constantine*, in-8°, 4 p. Constantine, Braham, 1908.

— Tombeau phénicien à Rouffach, près Constantine *(Bull. de la Soc. Archéologique de Constantine)*, in-8°, 6 p. Constantine, A. Braham, 1908.

— Fouille de la grotte de Mouflon (Constantine), in-8°, 10 p. Paris, Masson, 1909.

— Recherches préhistoriques à Bougie, in-8°, 15 p. Le Mans, Monnoyer, 1909.

— Le préhistorique dans les environs de Tébessa, in-8°, 48 p., 13 fig., 10 planches. Constantine, A. Braham, 1911.

Galibert (Léon). — L'Algérie ancienne et moderne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, in-4°, 637 p. avec fig. et cartes. Paris, Furne et Cie, 1846.

Gaquière (Lieutenant). — Les Beni bou Zeggou *(Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran)*, in-8°, 27 p. 1 carte. Oran, L. Fouque, 1910.

Garrot (Henri). — Histoire générale de l'Algérie, in-8°, 1189 p. Alger, Crescenzo, 1910.

Gauckler (Paul). — Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique, in-8°, 352 p. Paris, E. Leroux, 1910.

Gentil (Louis). — Notes de géologie marocaine *(Comptes*

rendus de l'Académie des sciences), in-8°, 14 p. Paris, Gauthier-Villars, 1910.

— Sur les dépôts du détroit sud-riffain *(Comptes rendus de l'Académie des sciences)*, in-8°, 4 p. Paris, Gauthier-Villars, 1910.

— Sur le pays de Zaër (Maroc occidental), *(Comptes rendus de l'Académie des sciences)*, in-8°, 3 p. Paris, Gauthier-Villars, 1911.

— Notes de géographie physique sur la formation du détroit sud-riffain *(Comptes rendus de l'Académie des sciences)*, in-8°, 3 p. Paris, Gauthier-Villars, 1911.

— Sur un panorama de la moyenne Moulouya (Maroc oriental), *(Comptes rendus de l'Académie des sciences)*, in-8°, 3 p. Paris, Gauthier-Villars, 1911.

— L'Amalat d'Oudjda. Etude de géographie physique *(Bull. de la Société de Géographie)*, in-8°, 44 p., 23 fig. Paris, Masson et Cie, 1911.

Gouvernement Général de l'Algérie :

— Statistique générale de l'Algérie, année 1909, in-8°, 336 p. Alger, V. Heintz, 1911.

— Rapport sur les opérations des Sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels des communes de l'Algérie pendant l'exercice 1909-1910, in-8, 46 p. Alger, Imp. Algérienne, 1911.

Hanriot (M.) — Les eaux minérales de l'Algérie, in-4°, 40 p. Paris, H. Dunod et E. Pinat, 1911.

Jacquot (L.) — Le Khrett Faraoun, colossale enceinte antehistorique de la région de Sétif *(Bull. Soc. Préhist. de France)*, in-8°, 10 p. Le Mans, Monnoyer, 1911.

Lacave-Laplagne. — Notes sur quelques ruines romaines relevées dans la commune mixte d'Ammi-Moussa *(Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran)*, in-8°, 38 p., 6 planches, 1 carte. Oran, L. Fouque, 1911.

Lacoste (L.) — Les administrateurs de l'Inscription maritime d'Algérie, consuls de Turquie, in-8°, 11 p. Paris, Chapelot, 1909.

Lecocq (André). — Le Maroc occidental *(Bull. de la Soc. de Géog. d'Oran)*, in-8°, 49 p. Oran, L. Fouque, 1910.

Merlin (A.) — Guide du Musée Alaoui, in-8°, 61 p. Tunis, Imprimerie rapide, 1911.

MERLIN (A.) — Les fouilles sous-marines de Mahdia (Tunisie), in-8°, 16 p., 5 planches. Paris, E. Leroux, 1911.

— Statuettes en bronze trouvées en mer près de Mahdia (Tunisie), in-4°, 15 p., 3 fig., 5 planches. Paris, Leroux, 1911.

MERLIN (A.) et DRAPPIER (L.) — La nécropole punique d'Ard-el-Kheraïb à Carthage, in-8°, 84 p. Paris, E. Leroux, 1909.

MERLIN (A.) et POINSSOT (Louis). — Bronzes trouvés en mer, près de Mahdia (Tunisie), in-8°, 31 p., 3 pl. Paris, Leroux, 1909.

MICHAUX-BELLAIRE (E.) — Quelques tribus des montagnes de la région des Habt, in-8°, 539 p. Paris, E. Leroux, 1911.

PACHTERE (F. G. de). — Musée de Guelma *(Série des Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie)*, in-8°, 60 p., 10 pl. Paris, E. Leroux, 1909.

— Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*) T. III, Afrique proconsulaire, Numidie, Maurétanie (Algérie), in-4°, 120 p. Paris, E. Leroux, 1911.

PALLARY (Paul). — Notes sur quelques coutumes carthaginoises et sur la survivance du symbole de Tanit *(Revue Tunisienne)*, in-8°, 13 p. Tunis, Imprimerie rapide, 1911.

— Sur la présence d'une industrie paléolithique dans une plage soulevée algérienne *(Bull. de la Soc. préhistorique française)*, in-8°, 3 p. Le Mans, Monnoyer, 1911.

PROVENZALI (F.) — *El Bostan* ou jardin des biographies des saints et savants de Tlemcen, par Ibn Maryem ech-Cherif el-Melity, in-8°, 629 p. Alger, Fontana frères et Cie, 1910.

REYNAUD (commandant). — Une famille, un village, un marché dans le Rif, in-8°, 32 p. Paris, A. Rousseau, 1910.

SERVICE DES RENSEIGNEMENTS (Officiers du). — Renseignements statistiques et agricoles sur le territoire de la Chaouïa, in-8°, 24 p. Oran, L. Fouque, 1911.

SLANE (baron de). — Description de l'Afrique septentrionale par Abou-Obeïd-el-Bekri, texte arabe, in-8°, 300 p. Alger, A. Jourdan, 1911.

TORCY (général de). — Les Espagnols au Maroc en 1909, in-8°, 279 p., 1 carte, 6 planches. Paris, Berger-Levrault, 1911.

— L'Espagne et la France au Maroc au début de 1911, in-8°, 35 p., 2 cartes. Paris, Berger-Levrault, 1911.

— Note sur la route de Tébessa à Biskra par Négrine *(Bull. de la Soc. archéologique de Constantine)*, in-8°, 27 p., 2 cartes. Constantine, A. Brahan, 1911.

Voinot (capitaine L.) — Les tumuli d'Oudjda *(Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran)*. L. Fouque, 1910.

EUROPE

Chauvet (Gustave). —Boules en pierres moustériennes, in-8°, 13 planches. Le Mans, Monnoyer, 1908.

— Os, ivoires et bois de renne ouvrés de la Charente, in-8°, 191 p. Angoulême, E. Constantin, 1909.

— Petites notes d'archéologie charentaise, in-8°, 30 p. Angoulême, J. Chassaigne, 1909.

Claparède (Arthur de). — Compte rendu des travaux du 9e Congrès international de Géographie tenu à Genève du 27 juillet au 6 avril 1908, Tome III, in-8°, 516 p., 17 fig., 5 planches. Genève, Société Générale d'Imprimerie, 1911.

Debruge (M.-A.) — La station préhistorique de Canneville près Creil (Oise), in-8°, 4 p. Le Mans, Monnoyer, 1910.

Déchelette (Joseph). — Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine, 3 vol. in-8°, 1450 p., 249 planches. Alfred Picard et fils, 1910.

Gauckler (P.) — Catalogue figuré de la batellerie greco-romaine. La mosaïque d'Althiburus *(Ext. des mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)*, in-4°, 44 p., 29 fig., 1 planche. Paris, E. Leroux, 1905.

Gautier (Raoul). — Résumé météorologique de l'année 1910 pour Genève et le Grand Saint-Bernard, in-18°, 104 p. Genève, Société Générale d'Imprimerie, 1911.

Gautier (Raoul) et Donaime. — Observations météorologiques faites sur les fortifications de Saint-Maurice en 1910, in-18, 55 p. Genève, Société Générale d'Imprimerie, 1911.

— Les retours du froid en juin à Genève et au Grand Saint-Bernard, in-18, 12 p., 2 fig., 1 planche. Genève, Société Générale d'Imprimerie, 1911.

Martin (Henri). — Note sur un squelette humain de l'époque moustérienne trouvé en Charente, in-8°, 3 p. Paris, Gauthier-Villars, 1911.

AFRIQUE

Adam (Auguste). — Le Katanga, province belge *(Assoc. des licenciés de l'Université d'Anvers)*, in-8°, 254 p. Liège, H. Vaillant, 1911.

Dubois (Félix). — Notre beau Niger, in-8°, 299 p. Paris, L. Flammarion, 1911.

Lefébure (E.) — Le bucrâne lybien, in-8°, 31 p. Alger, A. Jourdan, 1909.

Toutée (colonel). — Dahomé, Niger, Touareg (notes et récits de voyage), in-8°, 370 p., 1 carte. Paris, Armand Colin, 1908.

— Du Dahomé au Sahara, in-8°, 272 p., 1 carte. Paris, Armand Colin, 1907.

ASIE

Delaporte (René). — Ceylan, in-8°, 341 p. Paris, A. Larose, 1910.

Salignac Fénelon (vicomte François). — Esquisse de la géographie et de la géologie des montagnes de l'Himalaya et du Thibet par le colonel S. G. Burrard et H. H. Hayden, in-8°, 39 p. Toulouse, L. Privat, 1911.

CARTES ET PLANS

Gouvernement Général de l'Algérie :

Service de la Carte géologique :

— *Feuille de Terni*, au 1/50.000, dressée par M. F. Doumergue, 1910.

— *Feuille de Sidi Dris*, au 1/50.000, dressée par M. L. Joleaud, 1910.

— *Feuille de Mansourah*, au 1/50.000, dressée par M. J. Savornin, 1910.

Ministère de la Guerre :

SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE L'ARMÉE :

Carte de la frontière algéro-marocaine, au 1/500.000.
— *de la région de Fez (Maroc),* au 1/500.000.
— *de la région d'Oued Charef (Maroc),* au 1/500.000.
— *de la région d'Oudjda (Maroc),* au 1/500.000.
— *de la région de Tanger (Maroc),* au 1/500.000.
— *de la région de l'océan Atlantique (vallées du Lougros et du Sebou, Maroc),* au 1/250.000.
— *du Maroc,* d'après les documents les plus récents, au 1/200.000.

Ministère des Colonies :

SERVICE GÉOGRAPHIQUE ET DES MISSIONS :

Carte de Tombouctou (Afrique Occidentale française), au 1/2.000.000.
— *de la côte française des Somalis et régions avoisinantes (Harrar),* au 1/500.000, dressée par M. MEUNIER.
— *de la côte française des Somalis et régions avoisinantes (Addis-Ababa),* au 1/500.000, dressée par M. MEUNIER.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE LA

PROVINCE D'ORAN

TOME XXXI. — 1911

Pages

BIBLIOGRAPHIE





1. — OUDJDA : Types musulmans.

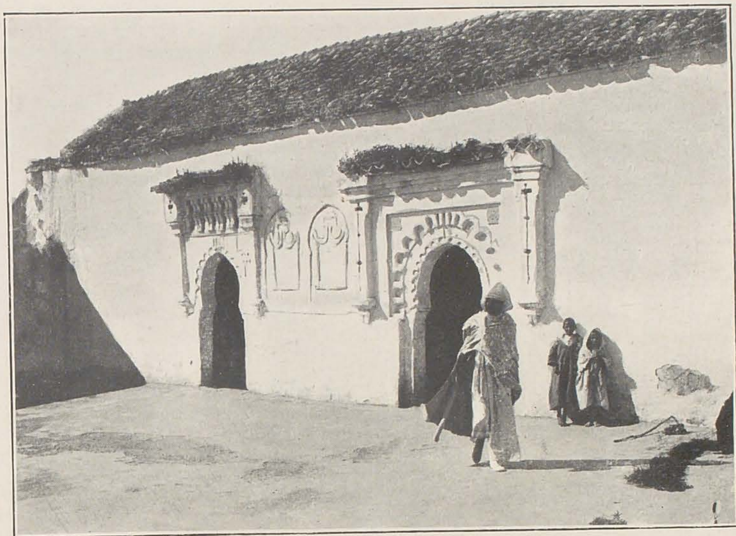
2. — Types juifs.

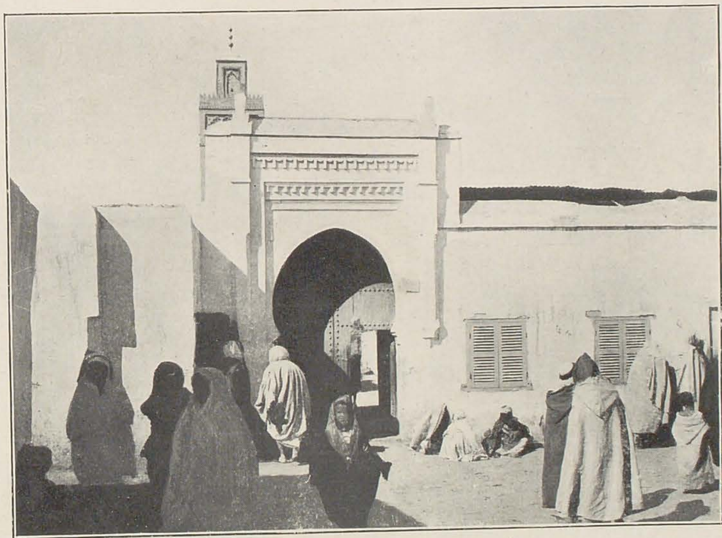




1. — OUDJDA : Les Aïssaoua chez l'amel le jour du Mouloud.

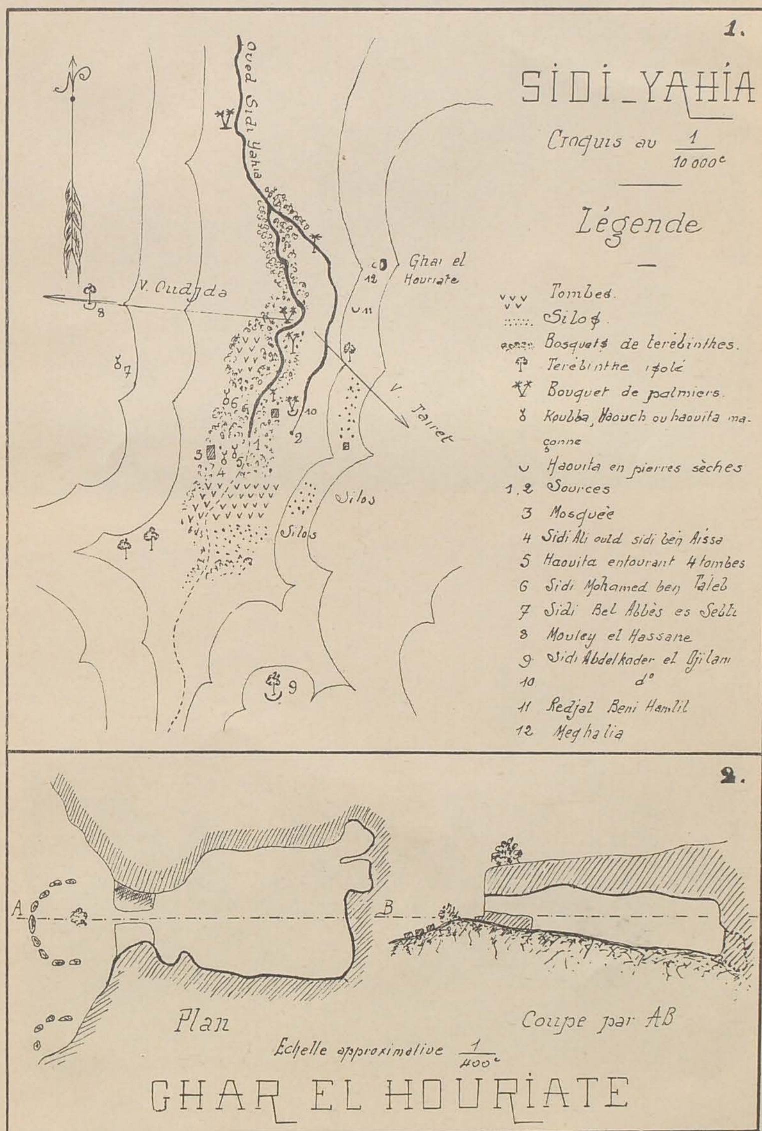
2. — Djamaa el Kebir *(vue d'ensemble)*.





1. — OUDJDA : Les portes de la façade nord de Djamaa el Kebir.

2 — La porte de la cour de Djamaa el Kebir *(à droite la mahakma du cadi).*


1.
SIDI_YAHIA
Croquis au 1/10 000e
Légende
Tombes.
Silos.
Bosquets de terébinthes.
Terébinthe isolé
Bouquet de palmiers.
Koubba, Haouch ou haouita maçonné
Haouita en pierres sèches
1, 2 Sources
3 Mosquée
4 Sidi Ali ould sidi ben Aïssa
5 Haouita entourant 4 tombes
6 Sidi Mohamed ben Taleb
7 Sidi Bel Abbès es Sebti
8 Mouley el Hassane
9 Sidi Abdelkader el Djilani
10 d°
11 Redjal Beni Hamlil
12 Meghalia
Oued Sidi Yahia
V. Oudjda
V. Tairet
Ghar el Houriate
Silos
Silos
2.
A
B
Plan
Coupe par AB
Echelle approximative 1/400e
GHAR EL HOURIATE





1. — SIDI YAHIA, a 5 kilomètres d'Oudjda.
(Derrière le personnage on voit les jujubiers sous lesquels aurait été inhumé Sidi Yahia ; au-delà des térébinthes, le haouch de Sidi Ali ould Sidi ben Aïssa).

2. — OUDJDA : Koubba Sidi Abd el Ouahab a l'intérieur des murs.

Soc. de Géogr. et d'Arch. d'Oran. — 4me trim. 1911 (Lieutenant Rey).

Pl. XXI bis.

PLAINE DE TAMLELT

H^t Hammam
El Gorea
G^t ed Thir
H^t el Aricha
Khenç Safsaf
O. Hammou Rezeg
Bel Ghiada
Dj. Akhdar
A. Falet
O. Rhilane
H^t Rhilane
H^t Bou Amama
Dj. Ghagel
Dj. Haouanit
A. Necissa
Cheggat el Abid
Dj. Djelhalib
A. el Orak
Dj. Bou Arfa
Sennagha
Djelila
Dayet el Assika
Skhifa
D^a Rachia
Dj. Korima
O^t Mefsouk
Zareg Toual
Halib
Zergug
Korima
H^t Badda
Tafetchna
Djebel Ghaïs
Dj. Tamsahelt
O^t el Meghibigha
H^t Safsaf
Dj. Tastert
O^t Mengoub
Dj. Aziza
Dj. Amenar
El Embadj
AÏN CHAÏR
Tarezzara

